

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

LABORATOIRE LIGÉRIEN DE LINGUISTIQUE

THÈSE présentée par :
Nina RENDULÍĆ

soutenue le **14 novembre 2015**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université d'Orléans**

Discipline/ Spécialité : Sciences du Langage

Le discours représenté dans les interactions orales.

De l'étude des structures en contexte vers la
construction de l'image des relations interlocutives

THÈSE dirigée par :

Gabriel BERGOUNIOUX
Lotfi ABOUDA

Professeur, Université d'Orléans
MCF, Université d'Orléans

RAPPORTEURS :

Janice CARRUTHERS
Laurent PERRIN

Professeur, Queen's University Belfast
Professeur, Université Paris-Est Créteil

JURY :

Lotfi ABOUDA
Jacqueline AUTHIER-REVUZ
Gabriel BERGOUNIOUX
Janice CARRUTHERS
Laurent PERRIN

MCF, Université d'Orléans
Professeur émérite, Université Paris III
Professeur, Université d'Orléans
Professeur, Queen's University Belfast
Professeur, Université Paris-Est Créteil

REMERCIEMENTS

Tout au long de ce travail d'écriture, je me disais régulièrement *je n'y arriverai jamais !* Cette thèse s'annonçait comme un sommet impossible à atteindre. Le travail solitaire me faisait peur : tous ces mots qui résonnaient page après page, emplis du *dire* et du *non-dire*, les bruits des couverts, les rires et les récits (pleins) de vie, ne suffisaient pas à chasser l'angoisse de la page vide. Heureusement, dès le début de cet exercice d'esprit – et de vie – mon chemin a croisé des personnes qui m'ont contredite, qui m'ont appris à croire en moi.

Mes deux directeurs, Gabriel Bergounioux et Lotfi Abouda, sont les pierres angulaires de ces pages. Sans nos discussions, leurs critiques, la confiance qu'ils m'ont accordée depuis mon arrivée en France, sans la disponibilité infaillible dont ils ont toujours fait preuve et leurs rappels – *ce n'est qu'une thèse !*, cette thèse n'aurait en effet pas vu le jour.

Tous mes remerciements vont aux membres du jury de soutenance :

A Janice Carruthers, qui m'a prodigué de précieux conseils à un moment crucial de ma thèse, et à Laurent Perrin, dont les articles de recherche ont été source d'inspiration pour l'élaboration de *mon* discours représenté. Je les remercie sincèrement d'avoir accepté d'être les rapporteurs de mon travail.

A Jacqueline Authier-Revuz, dont j'ai eu la chance de suivre les séminaires de recherche depuis 2012 et qui me fait l'honneur de sa présence.

Je tiens à remercier le Laboratoire Ligérien de Linguistique et ses membres pour leur accueil et leur aide logistique. Merci aux occupants de la salle 156 et tout particulièrement à Athéna, Brunelle et Luo : les pauses café, les séances photo, les dîners vin-fromage et les bords de Loire ont été bénéfiques aussi bien à ces pages qu'à leur auteur.

Je remercie les chercheurs qui ont, directement ou indirectement, guidé ma pensée et enrichi ce travail, et plus particulièrement Marie Skrovec, Jacqueline Lafont Terranova, Yann Mercier Brunel et le groupe *Ci-Dit*.

Une pensée à tous les locuteurs anonymes du corpus ESLO (en particulier à Claudine, qui n'est plus parmi nous) qui, sans le savoir, ont initié ma réflexion sur le discours représenté : leurs voix m'ont accompagnée tout au long de ce parcours silencieux.

Merci à Yvonne Vrhovac, directrice de mon mémoire de master à l'Université de Zagreb, à Alain Schneider, attaché de coopération éducative à l'Ambassade de France à Zagreb à cette époque, et à l'ESPE Centre Val de Loire – jadis IUFM – de m'avoir, en 2007, ouvert les portes vers la France. J'espère que ce travail saura être à la hauteur de leur confiance.

Parfois, la vie nous amène loin des sentiers battus par nos « anciens ». Je pense à ma famille et à mes amis, à 1472 km d'Orléans, et j'ose leur écrire ces quelques lignes en croate : sans eux, je ne saurais être celle que je suis aujourd'hui.

Mama, tata, Ivor, Maja i Nana, volim vas, hvala što ste me upisali u francuski vrtić „onda kad su bombe furt padale“, i što sam doma uvijek baš to – doma.

Petra, sad se znamo pola života, hvala što i 15 godina nakon Defektne bilježnice i dalje mogu s tobom pričati o glupostima, smijati se ili šutjeti, i sve je isto kao i prije.

Eva i Sabina, hvala za sve trenutke štrebanja u knjižnici i kava u klubu, i za sve one koje su uslijedili nakon FF-a, moj esprit critique bez vas ne bi bio to što jest.

Maja, hvala za nebrojene šetnje, fotkanje, zeleni čaj, jogu baš kad mi je trebala i onaj famozni j Arles!*

Ena, hvala za sve šarene berlinske karte. Jednom si rekla „sad smo odrasli, svi na svojim stranama svijeta“, ali moramo se češće vidati.

Je n'oublie pas tous ceux qui, en France, m'ont accueillie et m'entourent : Danièle et Baya, une partie de cette thèse a vu le jour sous votre toit perrosien, Janine, dans votre pied-à-terre à Hyères ; Paul & Nathalie, merci pour les cheese naans et les titres de séries qui vident la tête ; Andres, Sylvain et les mots dans le corps – à haute voix ; Goran & Zoran, pour l'accueil parisien et les échanges constructifs sur la vie d'un doctorant ; Marija, pour toutes les sorties imprévues, loin de la thèse. Last but not least, Claudie, depuis le début tu as vécu toutes mes joies et mes angoisses, merci, merci.

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	13
CONVENTIONS.....	15
INTRODUCTION	19
 PARTIE I : DU « DISCOURS RAPPORTE » VERS LE « DISCOURS REPRESENTE » : PENSER LA RECONSTRUCTION	
 CHAPITRE 1 : VERS UNE CONTEXTUALISATION DU CONCEPT DE « DISCOURS RAPPORTE »	
1.1. Le « discours rapporté » au-delà du champ linguistique	33
1.1.1. Le concept de « discours rapporté » dans une perspective extralinguistique.....	34
1.1.2. La tradition grammaticale	41
1.2. Les approches linguistiques du « discours rapporté »	44
1.2.1. La linguistique énonciative : inscription du « discours rapporté » dans le paysage de la linguistique française	45
1.2.2. L'analyse du discours : vers la variété des contextes d'étude.....	48
1.2.3. Les approches interactionnelles : le « discours rapporté » et ses actualisations dans la parole.....	50
1.3. Remarques conclusives et perspectives	55
1.3.1. Le « discours rapporté » suivant quatre approches interdisciplinaires.....	55
1.3.2. Les formes de « discours rapporté » dans cette recherche	57
1.3.3. La terminologie adoptée.....	58
 CHAPITRE 2 : ELEMENTS POUR UNE APPROCHE DU DR DANS LES INTERACTIONS ORALES.....	
2.1. Les principes fondamentaux de l'analyse conversationnelle.....	65
2.1.1. Les sources et les méthodes	65
2.1.2. L'organisation systématique des discours en interaction : quelques repères	68
2.1.3. Le discours en interaction et les séquences narratives	74
2.2. Articuler l'interaction et la grammaire.....	82

2.2.1.	La grammaire de l'interaction et la <i>on-line syntax</i>	83
2.2.2.	La grammaire émergente.....	89
2.2.3.	L'interaction et les constructions	91
 CHAPITRE 3 : ORIENTATION METHODOLOGIQUE ET ELABORATION DU CORPUS . 99		
3.1.	La langue orale et la conception d'outils d'analyse linguistique	100
3.1.1.	Le retour à l'oral dans les recherches linguistiques	100
3.1.2.	Les corpus oraux	101
3.1.3.	Quelles données orales pour les DR ?.....	103
3.2.	Les ESLOs, un corpus situé	107
3.2.1.	ESLO 1 : valoriser la variation.....	107
3.2.2.	ESLO 2 et les données situées	112
3.3.	Le corpus de travail : de la pratique à la théorie et retour	117
3.3.1.	Présentation.....	117
3.3.2.	ENTRETIENS et REPAS, les sous-corpus complémentaires	121
3.3.3.	Le traitement des données.....	127
 CHAPITRE 4 : INTERACTION ET CONFIGURATION INTERNE DES DISCOURS DIRECT ET INDIRECT		
4.1.	DR et adaptation aux modalités interactives : études de cas	133
4.1.1.	La SI et la SR	133
4.1.2.	La subjectivité et la contextualisation « ici et maintenant »	138
4.2.	Quid de la configuration interne à l'oral ?	140
4.2.1.	Entre la syntaxe et l'énonciation	141
4.2.2.	DR comme constructions : les perspectives interactives	143
 CHAPITRE 5 : IDENTIFIER LES SEQUENCES REPRESENTÉES EN INTERACTION : DISPOSITIFS FORMELS ET EXPRESSION DE LA SUBJECTIVITE 165		
5.1.	Au-delà de l'ordre linéaire	169
5.1.1.	La SI postposée ou en incise	171
5.1.2.	Le surmarquage et les modalités interactives.....	175
5.2.	Identifier les SR par « mots-clés »	178
5.2.1.	Exemplifier, illustrer et généraliser : <i>genre / style, comme quoi</i>	178
5.2.2.	Les présentatifs avec <i>être</i>	182

5.2.3.	Les enchaînements interactifs et les SI tronquées	184
5.3.	Dramatiser l'interaction : le cas des DDL	185
5.3.1.	Les DDL et deux contextes discursifs.....	186
5.3.2.	La dramatisation et la subjectivité.....	190
 PARTIE II : DISCOURS REPRESENTE A L'IMAGE DES « PERSONNES DES PAROLES »		
 CHAPITRE 6 : DIRE UN DISCOURS REPRESENTE A DEUX VOIX		201
6.1.	Sur la construction conjointe d'un tour de parole.....	204
6.1.1.	Entre l'interaction et la syntaxe.....	206
6.1.2.	Contextualiser les DR : des procédés de reconstruction aux DR à deux voix	208
6.2.	Les discours représentés co-construits	211
6.2.1.	Quatre catégories de complétions	212
6.2.2.	Les trajectoires interactives et les glissements entre catégories.....	222
6.3.	Jouer au DD : les inventions, la progression thématique des interactions et la cohésion interlocutive.....	225
 CHAPITRE 7 : DISCOURS REPRESENTES ET LA CONSTRUCTION DE RECITS EN INTERACTION		231
7.1.	L'interaction orale et les séquences narratives.....	233
7.1.1.	La narration en contexte interactif	237
7.1.2.	Les récits subjectifs et non-subjectifs	242
7.1.3.	Sur la représentation de la réalité par les récits.....	246
7.2.	De la représentation de la parole dans les récits	250
7.2.1.	Les discours directs : la subjectivité mise en scène	250
7.2.2.	Les discours indirects : énoncer un dire, pour quoi faire ?	260
 CHAPITRE 8 : ILLUSION D'AUTHEENTICITE DANS LA REPRESENTATION DES INTERACTIONS AUTRES.....		273
8.1.	RIA : une configuration narrative ou une sous-catégorie du DR ?	275
8.1.1.	Aux marges de la narrativité : définir les RIA	276
8.1.2.	Qu'est-ce une RIA ?.....	279
8.2.	Les RIA en contexte	286

8.2.1.	La mise en scène d'une interaction : les effets rhétoriques.....	287
8.2.2.	L'évaluation interne : que montrer au public ?	290
8.3.	De l'authenticité à la mise en scène	292
8.3.1.	Les enjeux de la subjectivité : RIA ou l'illusion d'authenticité.....	293
CHAPITRE 9 : DR <i>SUBJECTIFS</i> : REENONCIATION AUX MARGES DE LA REPRESENTATION.....		301
9.1.	La détermination formelle des DR subjectifs.....	304
9.1.1.	L'interlocuteur représenté	305
9.1.2.	Le verbe de la séquence d'identification.....	308
9.1.3.	La longueur de la séquence représentée.....	314
9.1.4.	Bilan analytique	316
9.2.	Les DR <i>subjectifs</i> entre la représentation et la réenonciation	318
9.2.1.	<i>Je</i> est-il un <i>autre</i> ? L'influence du contexte.....	322
9.2.2.	<i>Je(u)</i> à la frontière du soi : le retour vers le paradoxe	327
CHAPITRE 10 : DISCOURS REPRESENTE SUR CE QUE <i>JE ME SUIS DIT</i>		335
10.1.	Représenter la parole adressée à soi-même.....	336
10.1.1.	L'identification, les repères structuraux, la terminologie	337
10.1.2.	Qui écoute mes paroles quand je me parle ?	342
10.2.	Variations sur le thème du DRAAA.....	349
10.2.1.	La mise en scène de soi par la réflexion privée : les contextes d'actualisation.....	350
10.2.2.	Au-delà de l'endophasie représentée	353
10.2.3.	Le DRAAA, un lieu de changement	359
CONCLUSION.....		367
BIBLIOGRAPHIE		373
TABLE DES SCHEMAS.....		387
TABLE DES TABLEAUX		388
INDEX DES AUTEURS		389

LISTE DES ABREVIATIONS

DD	Discours Direct
DDL	Discours Direct Libre
DI	Discours Indirect
DIL	Discours Indirect Libre
DR	Discours Représenté
DRAAA	Discours Représenté Auto-Adressé Autophonique
I	Interlocuteur dans l'interaction effective
i	Interlocuteur représenté
L	Locuteur qui, dans l'interaction effective, énonce un DR
l	Locuteur représenté
RIA	Représentation d'une Interaction Autre
SI	Séquence d'Identification
SR	Séquence Représentée
ESLO	Enquêtes Socio-Linguistiques à Orléans
LLL	Laboratoire Ligérien de Linguistique

CONVENTIONS

Conventions de transcription

Les exemples de discours représentés dans cette thèse sont extraits du corpus ESLO (cf. Chapitre 3). La transcription des données du corpus ESLO, sous Transcriber, respecte les conventions établies par l'équipe du Laboratoire Ligérien de Linguistique¹ en charge du projet qui sont exposées dans le *Guide du transcripteur et du relecteur des ESLOs* (document à usage interne). Au nombre de conventions importantes pour la présente étude, notons que la transcription est orthographique. Les majuscules ne sont utilisées que pour indiquer les noms propres et parmi les signes de ponctuation seul est employé le point d'interrogation. Lors de la transposition des extraits transcrits vers un document Word (cf. Annexes²), nous avons ajouté les signes suivants :

- / → pour marquer une pause courte
- // → pour marquer une pause longue
- (... ?) → pour signaler un élément inaudible

Les chevauchements sont indiqués visuellement, de manière suivante :

1	INC3 : finir à l'imparfait / tout de suite
	INC2 : ah comment tu as entendu ça ?

L'intervention d'un locuteur dans une parole en cours n'est pas signalée comme un tour de parole et son début est indiqué par le décalage qui correspond au moment où, dans l'énonciation du premier locuteur, commence le chevauchement.

Autant que possible, nous avons extrait la transcription de nos exemples des versions C de fichiers Transcriber. Sauf pour corriger les rares erreurs morphosyntaxiques évidentes, nous n'avons pas intervenu dans le corps de la transcription.

¹ Désormais LLL

² Les annexes, comportant deux tableaux Excel avec les occurrences des discours représentés de notre corpus et un document Word avec les exemples utilisés dans cette thèse, figurent sur le support numérique.

Référencement des exemples

Les exemples dans le texte sont enrichis d'un système de référencement qui permet leur identification en contexte et le repérage facile et rapide dans les tableaux Excel.

Dans chaque chapitre, la numérotation des exemples recommence à partir de « Exemple 1 ».

Référence de l'enregistrement correspondant (*ici : l'enregistrement 01_01 du module REPAS*)

Exemple 2 (ESLO2_REP_01_01)

1 INC3 : finir au passé euh à l'imparfait
2 INC2 : oh s'il te plait
3 INC3 : bah tu peux bien me le faire / elle a dit que TU DEVAIS LE SAVOIR A TOUT MOMENT DU JOUR ET DE LA NUIT
4 INC1 : ouais
5 INC3 : finir à l'imparfait / tout de suite
INC2 : ah comment tu as entendu ça ?
6 INC3 : bah parce que j'étais là patate
7 INC2 : déjà c'était pas à l'imparfait c'était au passé simple
8 INC3 : oui mais moi je te le demande à l'imparfait / gagne pas du temps
(87 (1) ; 29'37"-29'47")

Numéro d'occurrence dans le tableau Excel correspondant au module dont est extrait l'exemple

Minutage de l'extrait

Numéro, dans le tableau Excel correspondant, de l'onglet ((1) = toutes occurrences ; (2) = RIA ; (3) = DRAAA)

Les exemples, rares, qui ne montrent pas le discours représenté mais concernent d'autres phénomènes ne figurent pas dans les tableaux Excel. Par conséquent, ils ne comportent pas de numéros associés aux occurrences dans les tableaux mais seulement la référence du module et le minutage.

Annotation des discours représentés dans les exemples

Les exemples de discours représentés sont introduits avec un contexte suffisamment explicite afin de permettre à la fois l'appréhension de leur valeur dans l'interaction et la compréhension optimale de l'extrait.

Exemple 2 (ESLO2_REP_01_01)

```
1 INC3 : finir au passé euh à l'imparfait
2 INC2 : oh s'il te plait
3 INC3 : bah tu peux bien me le faire / elle a dit que TU DEVAIS LE SAVOIR A TOUT MOMENT DU
JOUR ET DE LA NUIT
4 INC1 : ouais
5 INC3 : finir à l'imparfait / tout de suite
6 INC2 : ah comment tu as entendu ça ?
7 INC3 : bah parce que j'étais là patate
8 INC2 : déjà c'était pas à l'imparfait c'était au passé simple
9 INC3 : oui mais moi je te le demande à l'imparfait / gagne pas du temps
10 (87 (1) ; 29'37"-29'47")
```

Tours de parole

Code des locuteurs

Les *séquences représentées*
(en petites capitales et gras)

Les *séquences d'identification*
(soulignées)

INTRODUCTION

Problématique

Est-il possible que tout soit *déjà dit* sur le discours représenté ?

Le concept de discours représenté – ou, plus fréquemment, rapporté – bénéficie d'études multiples et d'un intérêt durable dans au moins trois champs disciplinaires : la tradition grammaticale, la stylistique narratologique et, au sens large, la linguistique du discours.

L'approche de la tradition grammaticale, diffusée dans le domaine didactique, envisage le discours représenté dans une perspective phrastique (dérivation des formes avec l'opération de transposition des déictiques) d'inspiration narrative (relativement à la fidélité des formes à leur source énonciative). C'est précisément cet aspect narratif, « verbaliser le déjà-dit », qui a occasionné la difficulté du passage de la notion du discours représenté vers une appréhension proprement linguistique. Deux contributions ont permis le déplacement du concept vers le domaine linguistique : d'une part, il s'agit de la parution du *Dictionnaire...* de Ducrot & Todorov (1972), où le terme « style » est remplacé par « discours », et d'autre part, de la traduction, en 1977, de l'œuvre de Volochinov, qui marque le transfert de la narrativité vers l'hétérogénéité et la métaénonciation³.

Pour les études linguistiques, cet héritage complexe est à l'origine d'un certain nombre de difficultés, dont principalement une profusion terminologique (*discours rapporté ou représenté ? style direct ? discours direct ? représentation du discours ?...*) et une polysémie notionnelle qui se traduit par l'incertitude quant aux frontières externes du phénomène. Les analyses linguistiques actuelles, abordées dans le domaine francophone par les recherches de J. Authier-Revuz depuis la fin des années 1970, concernent notamment :

³ Il paraît important de rappeler que ces deux ouvrages ne se situent pas au départ dans la tradition française de recherches linguistiques : Ducrot & Todorov reprennent le terme « discours » à des théories nord-américaines dont notamment l'ethnographie de la communication (D. Hymes) alors que l'œuvre de Volochinov a subi des pertes dans sa première traduction en raison des accommodations pour un lectorat francophone.

- la définition des critères abstraits régissant les modes de représentation du dire, au croisement des marques métalangagières et la réflexion sur l'hétérogénéité en langue (Authier-Revuz, 2004) ;
- l'étude de « la mixité des formes du rapport du dit d'autrui (...) et (...) l'interrelation entre genres de discours, types de textes et formes du DR. » (Lopez Munoz et al, 2004 : 9) et
- l'appréhension du caractère social et dramatique des formes de discours représenté en contexte des interactions orales et l'approche de leurs valeurs au-delà du rapport du/au déjà-dit (Vincent & Dubois, 1997).

Cette hétérogénéité des approches témoigne non seulement de la complexité du phénomène du discours représenté mais aussi de sa présence dans nombre de contextes permettant une variété considérable des perspectives d'étude. Ainsi, notre intérêt pour le discours représenté vient de sa « banalité » au quotidien : les paroles *autres* sont perçues dans des bribes de conversations, dans la rue ou dans les transports en commun, dans les échanges amicaux, dîners en famille, commérages entre voisins... Or tout ce qui se dit n'est pas du déjà-dit (*elle a pas dit y a beaucoup de rouge ou de fautes d'orthographe ?*), n'est pas foncièrement narratif ou informatif (*je me suis dit quel blaireau !*), mais ressemble davantage à une performance (*elle a dit que veut dire procrastination ? je fais ah bah ça je sais madame ça !*), à une « mise en scène de la vie quotidienne ».

Par conséquent, nous avons décidé d'étudier les configurations des discours représentés dans le contexte des interactions orales authentiques. Notre approche repose sur l'hypothèse de l'indissociabilité des occurrences de discours représenté du contexte de leur actualisation, où la construction des relations interlocutives repose en partie sur les éléments formalisables du langage, comme le discours représenté. La présente recherche s'appuie sur trois interrogations principales :

- Quel est le lien entre la variation dans l'actualisation des formes et des valeurs de discours représenté et leur environnement contextuel ?
- De quelle manière les discours représentés influencent la dynamique interlocutive ?

- Pour quelles raisons et dans quelles circonstances le locuteur recourt au discours représenté si ce n'est pour représenter les paroles *autres* ? « Faut-il en déduire qu'il y aurait un bénéfice à utiliser une structure laissant croire que les propos émis sont des citations ? » (Vincent & Dubois, 1997 : 15).

Tant qu'il y a encore des questions qui nécessitent une réponse, non, tout n'a pas encore été dit sur le discours représenté.

Méthodologie

Depuis une vingtaine d'années, la problématique du discours représenté est très présente dans le paysage linguistique francophone. En quoi la présente étude se singularise-t-elle ? Deux principes généraux ont guidé notre approche :

- *la recherche est basée sur des données orales authentiques et situées.* La contextualisation des données au sein d'ESLO, le plus grand corpus de français oral disponible, fait du discours représenté un « nouvel objet » : caractérisé par son indissociabilité du contexte interactif, le discours représenté sera conçu tel qu'il est, dans la parole, afin d'envisager l'hypothèse d'une variation mesurable et généralisable. De même, étant donné que le corpus ESLO est situé, annoté et disponible, les résultats de notre recherche pourront être exploitables pour d'autres études – nous pensons notamment à des études en sociologie interactionniste et en didactique des langues ;
- *l'analyse des discours représentés se veut « globale ».* Notre point de départ est l'observation d'une structure complexe telle qu'elle s'actualise dans les interactions orales. Afin de circonscrire au mieux son fonctionnement en contexte, nous n'adopterons pas un cadre théorique unique mais emprunterons à plusieurs courants des concepts qui conviennent aux différents aspects du phénomène. Ainsi, plutôt que d'orienter notre analyse sur un ou plusieurs axes *a priori*, le fil conducteur de cette recherche sera le rapport et l'apport du discours représenté au contexte interactif de son actualisation, qui se construit localement et conjointement par les interlocuteurs participants.

Confrontée à des données hétérogènes, aussi bien dans leur structure interne que dans l'usage en contexte, nous adopterons une démarche principalement qualitative et inductive, en partant de l'observable – les actualisations de discours représenté – afin de dégager, par une analyse formelle, les principes généraux de leur fonctionnement et une description transférable à d'autres contextes oraux en interaction.

Structure

Cette thèse est composée de dix chapitres organisés en deux parties.

La première partie présente le cadre théorique, l'orientation méthodologique et la définition externe et interne de notre objet d'étude. Notre concept de « discours représenté » est ainsi, au fil des chapitres, circonscrit par différence avec les courants linguistiques et extralinguistiques majeurs et défini en tant que construction grammaticale dont la variation formelle reflète le contexte interactif et oral de son actualisation.

- Après le constat d'une hétérogénéité des approches du « discours rapporté », qui occasionne une variation terminologique certaine ainsi qu'une incertitude dans l'inventaire des formes, nous comparerons, dans le **premier chapitre**, quatre approches, linguistiques et extralinguistiques, ayant influencé la construction du phénomène de « discours rapporté ». Le réseau d'oppositions qui en résultera nous permettra d'argumenter notre choix terminologique, « discours représenté », et d'esquisser des attributs qui définissent ce concept, dans une perspective qui prenne en compte le contexte oral et interactif de son actualisation.
- Le **deuxième chapitre** présentera les cadres théoriques sur lesquels ce travail s'appuiera : l'analyse conversationnelle, la grammaire de l'interaction et la grammaire de construction. Quand bien même nous n'adopterions pas un cadre théorique unique, privilégiant une approche composite qui reflète l'hétérogénéité du phénomène étudié avec ses multiples aspects, c'est l'approche interactionniste qui, de manière globale, guidera notre réflexion.
- Le **troisième chapitre**, à visée méthodologique, consistera en trois parties. Premièrement, nous discuterons de l'importance des grands corpus oraux pour les recherches en linguistique contemporaine. Ensuite, nous décrirons le corpus ESLO,

dont est issu notre corpus de travail. Y seront soulignés notamment la méthodologie de sa constitution et le caractère situé des données. Enfin, nous présenterons notre corpus de travail, l'extraction des données et les méthodes de leur traitement en contexte.

- A titre de première approche des occurrences de DR dans notre corpus, le **quatrième chapitre** proposera un cadre théorique définissant le discours représenté comme une construction grammaticale dans une perspective interactive. Ainsi, le discours représenté se spécifie par l'association conjointe de trois critères : une structure morphologique bipartite, le décalage énonciatif par rapport au contexte occurrent et son caractère métadiscursif – la possibilité de parler d'une parole. Notre intérêt portera plus spécifiquement sur le premier des trois critères. La structure séquentielle théorique des discours représentés présuppose un « discours citant » suivi d'un « discours cité », dont le liage s'appréhende le plus souvent en termes de subordination phrastique. Nous tenterons de montrer, au moyen des exemples du corpus, l'impossibilité d'appliquer une telle analyse à l'ensemble des actualisations de discours représentés en interaction. La relativisation du rôle du verbe dans le « discours citant » et la complexité énonciative du phénomène nous conduiront à analyser les liens entre les constituants de discours représentés en termes d'association macrosyntaxique de deux séquences énonciatives dont la première projette et encadre la seconde. Le chapitre se terminera par une étude contrastive des particularités du liage direct et indirect, relativement au degré de dépendance énonciative de leurs « discours cités » respectifs.
- Le **cinquième chapitre** étudiera la variation des indices formels permettant d'identifier en interaction orale un « discours cité ». Dans la prolongation du chapitre précédent, qui aura étudié la structure abstraite des discours représentés *per se*, ce chapitre tentera de cerner leurs valeurs subjectives en contexte par le biais de la variation dans l'actualisation de leur structure formelle. Alors que la séquence « discours citant » + « discours cité » peut être caractérisée comme pragmatiquement neutre, tout écart – dans l'expression lexicale ou le positionnement syntagmatique – sera perçu comme expressif. La finalité du chapitre sera d'identifier les valeurs subjectives associées à chacune des variations structurales dans l'actualisation des discours représentés.

La seconde partie sera organisée autour de deux notions qui, nous semble-t-il, caractérisent au mieux la singularité des discours représentés dans le contexte des interactions orales. D'une part, il s'agit du rapport à autrui, à l'interlocuteur effectif, moyennant la mise en scène et l'illusion d'authenticité véhiculées par les discours représentés. D'autre part, il s'agit du rapport à soi-même, au locuteur qui, par le biais de paroles qu'il re-présente, construit son image dans l'interaction. Quand bien même ces deux notions seraient étroitement liées, et les séparer serait un exercice artificiel, les trois premiers chapitres de cette partie se concentreront davantage sur la première notion, le rapport à l'interlocuteur, alors que les deux derniers thématiseront principalement la construction de l'image du locuteur.

- Le **sixième chapitre** introduira l'appréhension du discours représenté en contexte interactif par l'étude du phénomène de la construction conjointe d'une séquence représentée. Nous proposerons une typologie de complétions – interventions de l'interlocuteur dans la construction de discours représentés – qui prenne en compte des critères syntaxiques, pragmatiques et sémantiques. La combinatoire de différents traits correspondant à ces trois critères résultera en quatre catégories formalisables de complétions. Notre attention portera notamment sur les « complétions comme inventions », où l'interlocuteur effectif termine un discours représenté alors que son contenu propositionnel lui est inconnu. Il s'avère que ce type de complétion est un outil efficient pour la gestion de relations interlocutives mais aussi pour l'affirmation du caractère dramatique de discours représentés à l'oral.
- La réflexion sur le « pouvoir dramatique » des discours représentés et son influence sur l'interlocuteur effectif se poursuit dans le **septième chapitre**, où nous étudierons le comportement des discours représentés au sein des séquences narratives. La particularité de notre approche se situera dans l'inséparabilité des discours représentés et du contexte de leur actualisation : selon que le locuteur effectif est présent ou absent du récit qu'il met en voix, la forme et la valeur de discours représentés varieront. Dans cette perspective, nous nous attacherons à décrire les valeurs propres à chacune des deux catégories du discours représenté – direct et indirect – afin d'isoler leurs propriétés contextuelles dont notamment la comparaison de valeurs narrative et non-narrative.

- Par le **huitième chapitre** nous achèverons l'analyse de valeurs dramatiques des discours représentés et leur impact sur la construction des relations interlocutives. Nous y étudierons une macro-configuration de discours représentés qui semble être propre aux interactions orales et que nous avons nommée RIA – Représentation d'une Interaction Autre. L'analyse des propriétés internes et externes des RIA révélera une spécificité de cette construction : le locuteur effectif est systématiquement présent en tant que locuteur ou interlocuteur représenté au sein de l'interaction qu'il représente. Ce constat, ainsi que la prédominance de tours de parole représentés par le discours direct, nous conduira à postuler que les RIA montrent une interaction qui se donne pour authentique, exempte de tout traitement par le locuteur effectif. Or cet effet d'authenticité cache une véritable mise en scène, visible à différents niveaux : la présence du locuteur effectif en tant que personnage dans la RIA l'amène à intervenir dans sa construction afin d'assurer un enjeu argumentatif, préserver sa face et se valoriser. Ainsi, les RIA montrent *par excellence* une « illusion d'authenticité » à l'œuvre dans nombre de discours représentés qui, au moyen des mécanismes de la (re)construction dramatique, participe à la construction de l'image du locuteur.

- Dans le **neuvième chapitre** nous poursuivrons l'analyse de discours représentés qui mettent en scène le locuteur effectif en tant que locuteur représenté. Ces discours représentés *subjectifs* comportent un paradoxe : tout comme les RIA, ils se caractérisent par un effet d'authenticité, de concrétude de l'acte représenté, alors qu'en même temps ils sont manifestement sujets aux manipulations de L. Afin de résoudre ce paradoxe, nous étudierons les modalités de leur intégration contextuelle : hors contexte narratif, les DR *subjectifs* sont fréquemment réénoncés en plus d'être représentés. Ces deux critères, le degré de l'intervention du locuteur effectif et le degré de la réénonciation s'avèreront proportionnels. Enfin, nous proposerons une résolution pour le paradoxe des DR *subjectifs* par l'hypothèse de l'existence de deux plans énonciatifs, celui interne à l'acte représenté et celui propre au contexte de la représentation.

- Enfin, dans le **dixième chapitre** sera étudiée une structure réflexive, le Discours Représenté Auto-Adressé Autophonique (DRAAA), introduit par la structure *je me dis / je me suis dit*. Si cette configuration pourrait être associée à la représentation

de l'endophasie, notre analyse montrera que le contenu représenté ne peut être identifié comme tel. Nous chercherons donc à identifier les raisons pour lesquelles le locuteur recourt aux DRAAA. L'étude des occurrences révèlera une systématique des marques de changement associées au contenu représenté, par lesquelles le locuteur affiche sa singularité. Ainsi, le lien entre les DRAAA et la parole intérieure se cristallise dans le retour sur soi, qui permet au locuteur d'affirmer son ipséité tout en confortant le degré de subjectivité que diverses configurations de discours représenté permettent de véhiculer.

A travers ces dix chapitres, dont la progression s'organise autour des trois interrogations posées plus haut, la recherche entreprise dans cette thèse souhaite contribuer à l'analyse des liens entre la variation dans l'actualisation d'une configuration langagière et les rôles communicatifs que (se) construisent les interlocuteurs.

PARTIE I

**DU « DISCOURS RAPPORTE » VERS LE « DISCOURS
REPRESENTE » : PENSER LA RECONSTRUCTION**

Everything can be moved from one place to another without being changed, except speech.

(– proverbe Wolof)

CHAPITRE 1

VERS UNE CONTEXTUALISATION DU CONCEPT DE « DISCOURS RAPPORTÉ »

Il ne s'agira pas dans ce chapitre de retracer l'épistémologie et l'histoire des recherches sur le concept de « discours rapporté »⁴. Ce travail serait du « déjà-dit » car plusieurs études⁵ ont amplement débattu de ce sujet, et nous ne saurions en faire qu'un compte rendu. En revanche, nous souhaitons parvenir à établir un champ opérationnel contextualisant le « discours rapporté » dans un réseau d'oppositions selon les axes linguistiques et extralinguistiques. Les attentes entre les théories linguistiques, la tradition grammaticale, les études littéraires et les approches de l'altérité dans les domaines ne relevant pas du champ strictement linguistique (mais qui ont influencé la pensée linguistique) sont en effet hétérogènes, et tel est le contexte définitoire de « discours rapporté », envisagé suivant ces perspectives divergentes. Nous cherchons donc, par la confrontation de ces diverses approches, à comprendre suivant quels principes et au terme de quelles nécessités il a fallu en venir à la production d'un concept de « discours rapporté » en linguistique, qui est envisagé désormais comme un phénomène (méta)discursif formalisable.

Malgré l'hétérogénéité des approches, qui se reflète dans la terminologie qui reste incertaine ainsi que dans la multitude de formes identifiées de « discours rapporté », parfois propres à chaque approche, il est intéressant de noter que ce n'est guère le concept même de « discours rapporté » qui est contesté, mais soit ses fonctions discursives⁶, soit les critères de catégorisation et le nombre de formes identifiées. En outre, cette déficience du regard critique envers le concept de « discours rapporté », qui demeure une notion « qui va de soi », entraîne facilement un certain flou théorique et l'émergence d'une hétérogénéité

⁴ N.b. *discours rapporté* est dans ce chapitre mis entre guillemets car il correspond à un concept général d'une « énonciation dans et sur l'énonciation » se présentant sous une forme morphosyntaxique plus ou moins figée en langue. Néanmoins, dans les chapitres suivants nous adopterons le terme *discours représenté*, ce qui sera argumenté dans la partie conclusive de ce chapitre. Par la suite, c'est le terme *discours représenté* qui nommera notre objet d'analyse. Il correspond au *discours rapporté* étudié dans une perspective interactionnelle et dont la caractéristique principale est la re-présentation et non l'antériorité.

⁵ Authier (1978), Vincent & Dubois (1997), Rosier (1999), Lopez Munoz et al. (2004), Marnette (2005)...

⁶ Le « discours rapporté » sert-il seulement à rapporter du déjà-dit ?

des définitions qui répondent à des perspectives différenciées. Cela se cristallise sur la terminologie en usage dans les diverses approches. Deux cas de figure s'opposent :

- *la terminologie varie selon les cadres théoriques ou méthodologiques.* L'emploi de termes variés dans des champs homogènes entraîne une prolifération terminologique. Le risque que provoque la pluralité de termes en usage est soit d'opacifier la notion même par utilisation de termes qui ne sont pas transparents, soit de ne s'appliquer qu'à des études particulières, en tant que termes « endémiques ». Nous réinvestirons la problématique de la multiplicité de termes en usage dans la dernière partie du présent chapitre ;
- *selon les diverses approches, une même notion correspond à des acceptions différentes.* Cette polysémie tient à l'utilisation d'une terminologie faiblement différenciée entre des champs de construction scientifique hétérogènes. A titre d'exemple, « discours rapporté », terme ayant la plus large diffusion, connaît au moins trois interprétations. Au départ, *discours rapporté* désignait, dans une acception classique héritée de la rhétorique dans la tradition grammaticale,

la retransmission différée qu'un locuteur ou scripteur L fait des paroles antérieurement prononcées par un locuteur ou scripteur L' (...). L'énoncé d'un DR a pour objet de reproduire un acte d'énonciation déterminé, effectué par un locuteur, identifié, localisé dans le temps et l'espace. (De Gaulmyn, 1992 : 22)

Ensuite, chez Rosier (1999) l'adjectif *rapporté* est envisagé comme *par rapport à*. « Discours rapporté » signifie la mise en rapport de deux discours ainsi que « le rapport à autrui et à son discours » (Rosier, 1999 : 9). Au final, par souci de simplicité et afin de ne pas accumuler les termes, « discours rapporté » est appliqué même dans les approches qui revendiquent un traitement du phénomène au-delà du rapport des paroles antérieures. Par exemple, Vincent & Dubois (1997 : 31) notent :

Même si l'appellation "discours rapporté" est inadéquate (...), nous n'avons pas cherché un terme plus juste, car celui-ci fait image pour tous les lecteurs. Nous utiliserons donc ce terme générique en référence aux structures du discours direct ou indirect et non en référence à l'acte de retransmission de paroles.

La finalité du présent chapitre est la mise en rapport des notions qui émergeront des réponses aux deux questions ci-dessous, de manière à situer le concept de « discours rapporté » relativement à la divergence des approches qui l'ont pris pour objet et d'arriver

à identifier les frontières de notre objet d'étude, à savoir le concept de « discours rapporté » tel qu'il se manifeste au sein des interactions orales. Voici les deux questions :

- En quelle mesure et de quelle façon les approches extralinguistiques ont-elles influencé les études linguistiques du « discours rapporté » ?
- Suivant quels principes et pour quelles raisons les théories linguistiques font-elles preuve d'une hétérogénéité certaine dans l'approche du « discours rapporté » ? Qu'apprend-on des caractéristiques internes du « discours rapporté » à partir des oppositions qui émergent entre les différentes écoles ?

En conclusion de ce chapitre, nous reviendrons sur l'hétérogénéité des approches du « discours rapporté » afin d'argumenter le choix des formes étudiées et la terminologie adoptée pour cette étude. Enfin, on se demandera si, à la lumière de la diversité des approches, linguistiques ou non, une seule définition du concept de « discours rapporté », suivi d'une identification globale, une classification univoque des formes et une contextualisation fonctionnelle de celles-ci dans le discours est possible. Mieux, est-il indispensable que le concept de « discours rapporté » bénéficie d'un traitement unifié alors même qu'il s'agit d'un phénomène qui traverse autant de champs disciplinaires ? Si nous décidons de ne pas prendre parti dans ce débat épistémologique qui mérite une réflexion approfondie, les questions soulevées dans le présent chapitre nous permettront de situer notre objet d'étude dans un champ d'oppositions qui tienne compte de cette pluridisciplinarité spécifique pour le concept de « discours rapporté ».

1.1. Le « discours rapporté » au-delà du champ linguistique

Le concept de « discours rapporté » se trouve à l'intersection de quatre champs disciplinaires majeurs au moins : la rhétorique et la narratologie, le dialogisme bakhtinien, la tradition grammaticale et la linguistique du discours. Cet héritage hétérogène, la coexistence de plusieurs approches théoriques au sein d'un seul concept, est à la source d'un certain nombre de difficultés relevées pour une étude linguistique *stricto sensu* : une profusion terminologique, une pluralité d'approches au sein même de la linguistique, la

persistance d'une interprétation bipartite et dérivationnelle (discours direct⁷ / discours indirect⁸), etc.

Le concept de « discours rapporté » se définit dans les approches linguistiques par la conjonction de deux caractéristiques majeures et indépendantes : la structure morphosyntaxique partagée par les formes identifiées en langue et le décalage énonciatif marqué entre la séquence de « discours rapporté » et le contexte dans lequel il est intégré. Les trois approches extralinguistiques dont les caractéristiques seront exposées dans cette partie retracent partiellement le cheminement vers cette double appréhension du « discours rapporté ». Celui-ci n'est ni une forme linguistique ni une attitude discursive, mais l'amalgame de ces deux identités, et par là une configuration, discursive et formelle, très particulière. Pouvoir parler des autres paroles, énoncer ce méta-parler, est une faculté propre à la gent humaine⁹ qui s'actualise probablement comme un trait universel¹⁰.

1.1.1. Le concept de « discours rapporté » dans une perspective extralinguistique

« Discours rapporté », aussi bien comme terme que comme concept désignant une classe de phénomènes langagiers, est une invention relativement récente : dans le champ linguistique français, le terme n'entre en usage que dans les années 1970. Parmi les premières attestations, on note ce passage de Ducrot & Todorov (1972 : 386), qui traitent du « discours rapporté » sous la dénomination de « *style* » :

Décrire le fait même de l'énonciation donne lieu au discours rapporté, suivant que certaines transformations grammaticales ont été effectuées ou non, on parle de style direct ou style indirect.

⁷ Désormais DD

⁸ Désormais DI

⁹ Cf. Benveniste (1966 : 61) sur la « Communication animale et langage humain » : « L'abeille ne construit pas de message à partir d'un autre message. (...) Or le caractère du langage est de procurer un substitut de l'expérience apte à être transmis sans fin dans le temps et l'espace, ce qui est le propre de notre symbolisme et le fondement de la tradition linguistique. »

¹⁰ Cf. Haberland (1986 : 19) cité dans Cacchione (2006 : 8) : « Reporting another utterance (...) must come close to a universal of linguistic action. It requests quite an effort to imagine a language where it would not be possible. To begin with, we cannot exclude repetition of that other utterance [...] Of course there is still the possibility (unlike though it may be) of a culture where one simply does not report people's utterances, not even one's own. Until such a culture is discovered, we may maintain the idea that reported speech is a universal of human actions. »

Ce flottement entre *style* et *discours* est symptomatique de l'évolution épistémologique qui, à cette époque, gagnait le concept de « discours rapporté » : la notion se déplaçait progressivement vers une appréhension principalement linguistique¹¹. Néanmoins, afin d'aborder le concept dans une perspective linguistique, il nous semble important de le configurer par rapport à des disciplines extralinguistiques à l'intérieur desquelles il a été appréhendé. Ceci permettra d'explicitier un certain flou terminologique qui est toujours présent, et qui reflète cette polysémie théorique inhérente au concept de « discours rapporté » : l'interprétation contemporaine de la notion de « discours rapporté » gagne à être resituée par rapport à ses appréhensions dans les diverses disciplines en sciences humaines car la construction linguistique du phénomène a en partie hérité des principes de description extralinguistique.

C'est ainsi que nous aborderons désormais un itinéraire interdisciplinaire et diachronique qui reprend les principaux domaines extralinguistiques ayant intégré le concept de « discours rapporté ». Le groupement de disciplines suit le cheminement explicité ci-dessus : « discours rapporté » s'identifie principalement selon deux critères. Le premier concerne son potentiel narratif et argumentatif, se traduisant par l'émergence d'un aspect formel certain dans les champs disciplinaires de la rhétorique antique et de la narratologie contemporaine. Les formes identifiées dans ces deux domaines s'associent aux pratiques de la mise en voix de personnages : le degré de « distance », ou d'autorité discursive, se traduit par une émergence et une spécialisation des formes. Le deuxième critère est le caractère hétérogène, *autre*, de formes de « discours rapporté ». C'est ainsi qu'au sein du dialogisme de l'école des formalistes russes, en lien avec les études littéraires et sémiotiques, le concept de « discours rapporté » s'associe aux structures marquées, visibles, d'un dialogisme inhérent, constitutif du langage.

1.1.1.1. *La rhétorique et la narratologie*

Le concept de « discours rapporté » s'observe dans les pratiques argumentatives de la rhétorique antique. Le couple *oratio recta* / *oratio obliqua*, qui est parallèle aux discours direct et indirect, correspond à deux figures de style complémentaires d'une parole écrite

¹¹ Les termes « style direct » et « style indirect » véhiculaient un présupposé fort : c'est le même contenu qui est exprimé de deux façons, la différence étant strictement d'ordre stylistique. Le passage au concept de « discours » marquait un infléchissement de la problématique à la fois vers une appréhension linguistique proprement dite et aussi une prise en compte de l'autonomie de chacune des catégories.

oralisée. *Oratio obliqua*¹², à travers une autorité discursive caractéristique pour ce mode, souligne le caractère authentique du dire rapporté et permet ainsi de « rendre sa narration la plus légitime possible en usant de la forme d'expression officialisée de l'histoire, c'est-à-dire le discours indirect. » (Rosier, 1999 : 16). Il sera ainsi répandu dans les discours politiques et les actes juridiques latins en tant qu'il est assimilable à un procédé rhétorique d'argumentation par le « dire vrai ».

S'exprimer en [oratio obliqua], c'est adopter le style de la loi, c'est parler la loi, c'est, selon le mot de Montaigne, "dire le vrai". (...) ce mode d'énonciation particulier confère un statut officiel à l'énoncé (...) qu'il rapporte. (Rosier, 1999 : 16)

En revanche, *oratio recta* se fait plus rare, voire est absent des écrits politiques car la caractéristique de ce style n'est pas l'authenticité mais l'imitation. Ainsi, il correspond notamment à un usage littéraire.

L'histoire du discours direct (*oratio recta*), servant à (re)produire les paroles de personnages est intimement liée à la pratique du dialogue comme forme narrative, dont l'Antiquité a fait grand usage. Qu'il s'agisse de harangues de personnages historiques mis en scène par leurs paroles, de présentation dialogale des traités de rhétorique (Cicéron) ou de philosophie (Platon), ou bien encore des interlocutions théâtrales, la mise en scène de la parole d'autrui est envisagée dans son déroulement et dans son articulation à la forme où elle s'insère. (Rosier, 1999 : 20)

Bref, *oratio obliqua* est dans l'usage antique associé à une rhétorique politique, alors que *oratio recta* relève d'un mode poétique.

Ces modalités rhétoriques latines, comme le note Rosier (1999 : 14), diffèrent du couple DD/DI du français contemporain, tant par leur dimension formelle¹³ que par l'intention fonctionnelle qu'ils véhiculent : il ne s'agit pas de faits grammaticaux ou morphosyntaxiques relevant d'un paradigme, mais de deux procédés stylistiques adaptés à deux types d'emploi différents. Néanmoins, les termes *recta/obliqua* seront repris dans les grammaires du français¹⁴ parallèlement à *direct/indirect*, dont ils sont devenus synonymes par traduction alors même que l'équivalence entre les formes latines et les formes contemporaines de « discours rapporté » n'existe pas.

¹² Qui s'apparente au DI contemporain.

¹³ « En latin, comme en grec d'ailleurs, le problème de *discours rapporté* est traité dans le cadre des figures de narration et non comme un fait grammatical. » (Rosier, 1999 : 15). En outre, Rosier (*ibid.*) note l'absence de ce couple rhétorique chez les grammairiens de l'Antiquité : *oratio recta* et *obliqua* ne sont pas des catégories grammaticales mais des styles, des modes d'expression en rhétorique.

¹⁴ Voir Rosier (1999 : 21-25).

Dans les années 1970 et parallèlement à leur émergence dans le champ linguistique, les formes s'apparentant au concept de « discours rapporté » ont été introduites dans les études narratologiques, parmi lesquelles se distingue la typologie proposée par Genette (1972). Dans la partie concernant les modes¹⁵ du récit, sont distinguées « distance » et « perspective », en tant que « deux modalités essentielles de *régulation de l'information narrative* » (Genette, 1972 : 184). La distance mesurée entre le récit et l'histoire se reflète dans le faisceau de procédés narratifs que Genette associe en partie au couple platonicien *mimesis / diegesis* et aux études anglo-saxonnes du début du XX^e siècle, sur la théorie du roman (opposition entre *showing* et *telling* de H. James). Suivant l'argumentation développée autour de ces deux types de « distance », Genette établit la distinction entre le « récit d'événements » et le « récit de paroles », le premier ne pouvant abriter que les formes de *diegesis / telling* car

aucun récit ne peut "montrer" ou "imiter" l'histoire qu'il raconte. Il ne peut que la raconter de façon détaillée, précise, "vivante", et donner par là plus ou moins l'*illusion de mimésis* qui est la seule mimésis narrative, pour cette raison unique et suffisante que la narration, orale ou écrite, est un fait de langage, et que le langage signifie sans imiter. A moins, bien sûr, que l'objet signifié (narré) ne soit lui-même du langage. (Genette, 1972 : 185)

Restreignant son champ opérationnel aux seuls récits de parole afin de différencier les procédés narratifs qui marquent la distance entre le narrateur et les paroles des personnages, Genette déplace le point focal du « style » narratif au « discours » des personnages. Ce déplacement épistémologique de point de vue s'avère très important pour l'évolution du concept de « discours rapporté » car, au sein de la narratologie même, il marque une rupture avec l'interprétation des « discours rapportés » par rapport à leurs effets stylistiques qui traversent le récit¹⁶ : le concept de « discours rapporté » est chez Genette revendiqué comme manière de représenter les seules *paroles*. Selon la distance entre le narrateur et le personnage, Genette propose un classement graduel de procédés marquant la distance, du moins vers le plus mimétique : discours¹⁷ narrativisé (« *J'informai ma mère de ma décision d'épouser Albertine* »), discours transposé au style indirect¹⁸ (« *Je*

¹⁵ i.e. les différents manières de représenter l'information narrative.

¹⁶ D'ailleurs, Genette utilise le terme « discours » et non pas « style ».

¹⁷ Chez Genette, « discours » correspond aussi bien aux paroles qu'aux pensées des personnages.

¹⁸ A l'intérieur du discours transposé, Genette distingue celui au style indirect de celui au style indirect libre, et ce sur la base de l'absence de verbe déclaratif. Les remarques de Genette sur le fonctionnement de discours transposés au style indirect libre sont très pertinentes pour les études narratologiques, mais faute de place nous ne saurions nous y attarder plus longuement.

dis à ma mère qu'il me fallait absolument épouser Albertine ») et discours rapporté (« *Je dis à ma mère : il faut absolument que j'épouse Albertine* »). L'importance de cette classification est moins dans les critères qui différencient les trois types de discours de personnages dans le récit, que dans son association avec la notion de distance : transposée sur le terrain linguistique, l'échelle de distance se cristallise dans les niveaux de prise en charge des formes de « discours rapporté ».

Si les deux approches présentées ci-dessus ne rendent pas compte de « discours rapporté » dans le champ proprement linguistique, ils témoignent du caractère transdisciplinaire de la notion qui, systématiquement liée aux moyens de représenter la parole, se voit accorder des interprétations et des fonctions différentes selon les cadres théoriques dans lesquels elle figure. Le « discours rapporté » se caractérise par un format reconnaissable et différencié selon les formes (*oratio recta/obliqua*, trois formes de discours des personnages chez Genette), même si celles-ci ne coïncident pas avec les traitements linguistiques actuels.

Le concept de « discours rapporté » tel qu'il se présente au sein de ces deux disciplines est attaché au critère de l'antériorité des paroles qui sont rapportées à travers un di- ou un triptyque de formes. Dans la perspective de travaux linguistiques contemporains, les pratiques narratives et argumentatives sont au cœur des recherches autour du « discours rapporté ». Cependant, si dans la rhétorique et la narratologie le « discours rapporté » est conforme aux manifestations particulières de pratiques narratives, pour la linguistique le « discours rapporté » n'est pas une pratique mais une catégorie, formelle, qui s'actualise tantôt dans les séquences narratives, tantôt dans d'autres contextes. Le potentiel narratif ne constitue pas un trait définitoire pour le concept de « discours rapporté » en linguistique.

1.1.1.2. *Le dialogisme et l'hétérogénéité marquée*

Le concept de « discours rapporté » est développé par les formalistes russes au sein d'une problématique plus générale, qui reflète leur horizon théorique. Celui-ci, n'étant pas proprement linguistique, traverse les domaines de la littérature et de la sémiotique afin de faire valoir la nature éminemment sociale du langage à partir de la notion de dialogisme¹⁹.

¹⁹ Voir Authier-Revuz (1982) pour une étude approfondie sur l'hétérogénéité constitutive et l'approche de l'autre dans les écrits psychanalytiques et ceux du cercle de Bakhtine.

Le dialogisme bakhtinien se manifeste à deux niveaux, qui s'entremêlent et témoignent de l'antagonisme catégorique, affiché contre le concept de monologisme²⁰ :

- *le dialogisme interlocutif*. L'énonciation, de nature sociale, se construit en prenant en compte le destinataire. Cette dimension dialogale ne concerne pas seulement le dialogue que Bakhtine qualifie comme étant « externe », mais tout discours en général :

Il n'y a pas de message tout fait, remis par A à B. Il se forme dans le processus de communication entre A et B. Ensuite il n'est pas transmis par l'un à l'autre, mais construit entre eux comme un point idéologique. (Medvedev, 1928, cité dans Authier-Revuz, 1982 : 117-118)

L'orientation systématique de tout discours vers son destinataire, qu'il soit réel ou potentiel, individuel ou collectif, est inhérente, indissociable de toute construction discursive :

[T]out discours est compris dans les termes du dialogue interne qui s'instaure entre ce discours et celui propre au récepteur ; l'interlocuteur comprend le discours à travers le sien propre. Visant la compréhension de son interlocuteur, le locuteur intègre donc à la production de son discours une image de "l'autre discours", celui qu'il prête à son interlocuteur. (Authier-Revuz, 1982 : 118)

- *le dialogisme constitutif*. Tous les mots que l'on prononce sont déjà habités par les échos des autres discours : il n'y a pas de mots neutres ou qui ne seraient déjà dits :

(...) le langage ne conserve plus de formes ou de mots neutres, n'appartenant à personne ; il est éparpillé, sous-tendu d'intentions, accentué de bout en bout. (Bakhtine, 1978 : 114, cité dans Authier-Revuz, 1982 : 112)

Ce dialogisme inhérent au langage est la condition de son actualisation : « les autres discours sont son "extérieur constitutif" » (Authier-Revuz, 1982 : 113). A la lumière des considérations sur la nature dialogique de tout discours, les catégories de « discours rapporté », identifiées comme des formes morphosyntaxiques marquées de cette présence inhérente de l'autre dans le discours, bénéficieront d'une interprétation nouvelle qui marque la rupture avec les interprétations narratologiques.

²⁰ Le monologisme est chez Bakhtine lié aux pratiques idéologiques et autoritaires des discours politiques et religieux, mais aussi scientifiques et poétiques (voir « Du discours romanesque ») : « (...) la monologisation est porteuse des intérêts des couches dominantes, en ce qu'elle soustrait le discours – et "son" sens – à la mise en question, à la relativisation inhérente au dialogisme (...). » (Authier-Revuz, 1982 : 107)

Le discours selon l'interprétation qu'en donnent les formalistes russes est donc doublement dialogique : il est à la fois constitué de ces autres discours qui le traversent et défini selon l'orientation active vers le récepteur, « tel qu'il est imaginé par le locuteur, comme condition de compréhension du premier » (Authier-Revuz, 1982 : 119).

La place du « discours rapporté » dans les études du cercle des formalistes russes se traduit selon son aspect formel, marqué, de la présence de « l'autre discours » dans le discours. Les formes de « discours rapporté » ne se définissent pas par rapport à leurs propriétés narratives, évocation de paroles passées, mais selon le point de vue dialogique, en tant que formes marquées de l'altérité discursive²¹. L'opposition qui existe entre le DD et le DI n'est pas stipulée en termes de dérivation formelle, mais elle s'observe selon les contextes énonciatifs (liés aux relations sociales) de leur actualisation :

Si le DI ne peut être considéré comme "dérivé" du DD, ce n'est pas parce que certaines transformations seraient obligatoires ; c'est qu'il y a, face au discours d'autrui, une prise de position, aussi immédiate dans le cas du DD que du DI : l'un comme l'autre peuvent être plus ou moins "fidèles" ou "objectifs", ou, au contraire, s'éloigner du discours initial. (Combettes, 1989 : 116)

L'appréhension active du discours d'autrui dépasse donc les seules propriétés linguistiques qui caractérisent les deux formes de « discours rapporté ». Les énonciations autres dépendent des différentes catégories de communication sociale. Volochinov (1929/1977 : 172) le résume ainsi :

Les conditions changeantes de la communication verbale sont précisément déterminantes pour les changements de formes que nous avons étudiés en ce qui concerne la transmission du discours d'autrui.

Dans l'étude de Volochinov c'est aussi la place du discours indirect libre²² qui est très importante : le DIL représente une « tendance complètement nouvelle (...) dans l'appréhension active de l'énonciation d'autrui (...) de l'interaction du discours narratif et du discours rapporté » (Volochinov, 1929/1977 : 195). Cette forme est stipulée comme spécifique et originale, inhérente au genre romanesque : le dialogisme constitutif au discours et à la régulation de relations sociales est transposé à partir du dialogisme littéraire, notamment romanesque.

²¹ Le concept de « discours rapporté » est envisagé en lien avec deux types de discours : « discours dans le discours » et « discours sur le discours ». C'est donc son caractère autre, hétérogène qui le définit et non les propriétés narratives.

²² Désormais DIL

L'apport des formalistes russes à l'égard des études linguistiques du concept de « discours rapporté » transparaît notamment dans les travaux de et autour de J. Authier-Revuz. D'une part est stipulée l'opposition entre l'hétérogénéité constitutive au langage et l'hétérogénéité marquée, visible à travers certaines configurations formelles, dont les formes de « discours rapporté ». D'autre part, la notion de l'hétérogénéité gagne en importance pour la définition même du « discours rapporté » : parmi les critères le définissant, le point focal se déplace de l'antériorité vers l'hétérogénéité.

1.1.2. La tradition grammaticale

Avant son introduction dans le domaine linguistique²³, la notion de « discours rapporté » était présente au sein de la tradition grammaticale. Ces descriptions grammaticales gardent toujours un poids d'autorité certain, notamment dans l'enseignement du français langue maternelle et du français langue étrangère. La diffusion d'une perspective grammaticale, méthodologiquement et théoriquement incompatible avec l'étude linguistique du « discours rapporté », est à la source de difficultés qu'éprouvent les disciplines linguistiques dès l'introduction du concept de « discours rapporté » dans leur champ d'étude. En effet, comme plusieurs aspects méthodologiques issus de la tradition grammaticale n'ont pas été abandonnés dans une perspective linguistique (e.g. la dichotomie DD-DI, la classification sémantique de verbes introducteurs...), les approches linguistiques qui décrivent le concept de « discours rapporté » restent extrêmement hétérogènes.

Afin de rendre compte des divergences entre l'approche grammaticale et les descriptions linguistiques, si hétérogènes soient-elles, nous pouvons isoler trois caractéristiques d'une description grammaticale, en opposition avec l'approche linguistique :

- *l'hypothèse dérivationnelle*. Le lien entre le DD et le DI est stipulé traditionnellement en termes de dérivation : le DD est la forme de base, à partir de laquelle est dérivé le DI, par une opération de transformation exclusivement formelle, incluant le changement des déictiques et, éventuellement, l'accord des temps verbaux dans la séquence représentée. Ainsi, par exemple, on peut lire :

²³ Suite à la diffusion des théories d'une linguistique énonciative, à partir des années 1970.

On établit entre [les] formes un rapport de dérivation : le discours direct est la forme de base, qui est transposée en discours indirect ou en style indirect libre. (Riegel, Pellat, Rioul, 1994/1999 : 597).

De même, Grevisse & Goosse (1936/2011) intitulent un sous-chapitre « Discours direct devenu indirect » et Wagner & Pinchon parlent de « transpositions », avant de dresser la liste des éléments touchés par les modifications :

En passant du style direct au style indirect certains éléments de l'énoncé se modifient par accommodation. (Wagner & Pinchon, 1962/1991 : 33).

Décrites de cette manière, les formes du DR sont assimilées aux subordonnées complétives, et le DD, en tant que forme « de base », établit la relation entre la typographie et la syntaxe. La dépendance entre le DD et le DI en termes de dérivation morphosyntaxique, à la source de la traditionnelle inséparabilité du couple DD-DI, est probablement le point grammatical qui a été le plus perturbant pour les études linguistiques. Indépendamment de leur orientation théorique, celles-ci cherchent généralement à décrire les particularités de chacune des catégories de « discours rapporté » en soi, tout en prenant en compte le contexte de leur énonciation, souvent absent dans les descriptions grammaticales ;

- *les liens entre « discours rapporté » et « discours d'origine »*. La tradition grammaticale décrit les liens que le « discours rapporté » entretient avec l'énonciation qui en est à l'origine en termes de *fidélité, citation, textualité, traduction, restitution*. Ceci est également l'un des moyens de distinguer le DD du DI, étant donné que le DD serait la reproduction fidèle du discours d'origine, ce qui est argumenté notamment par le fait qu'il garde des repères déictiques autonomes. Ainsi peut-on lire que pour le DD « [l]e rapporteur (...) reproduit [les paroles] censément telles quelles, sans les modifier » (Grevisse & Goosse, 1936/2011 : 543), ou bien que « [d]ans le style direct, l'énoncé est reproduit sous la forme exacte qu'il prend dans la parole ou la pensée » (Wagner & Pinchon, 1962/1991 : 30), ou encore que « (...) l'énoncé rapporté [au style direct] est censé redonner fidèlement, dans leur littéralité, les propos tenus par autrui (...) » (Le Goffic, 1993 : 268). Concernant le DI, l'extrait suivant illustre le point de vue généralement partagé par les grammairiens :

[l]e discours indirect est une opinion rapportée sans qu'elle soit citée à la lettre. Le rapporteur reformule à sa façon l'opinion qu'il rapporte. Il peut, ce faisant, être plus ou moins "fidèle", c'est-à-dire s'éloigner à des degrés divers des termes exacts de l'opinion rapportée et colorer plus ou moins celle-ci de ses propres conceptions. (Weinrich, 1985/1989 : 566)

La polémique autour de la fidélité du « discours rapporté » demeure encore très actuelle, notamment dans une perspective didactique. En linguistique, du moment où s'opère le déplacement épistémologique du rapport des paroles antérieures vers l'existence du décalage entre deux actes d'énonciation, la fidélité du « discours rapporté » n'est plus controversée. En ce qui concerne la fidélité de la forme de l'énoncé « rapporté », notons que restituer, même à la lettre, un acte d'énonciation constitue de toute manière un nouvel acte, quel que soit son degré de textualité : un acte d'énonciation se définit par nombre d'autres critères en plus de l'expression formelle de l'énoncé qu'il véhicule. La fidélité du contenu d'un « discours rapporté » au discours d'origine présuppose l'existence, antérieure, de celui-ci. Cependant, le trait d'antériorité n'est pas un critère définitoire pour le « discours rapporté », si bien que le « discours rapporté » peut avoir lieu sans qu'un « discours d'origine » ait préalablement existé ;

- *l'omission du contexte d'accueil*. Décrit en tant que structure morphosyntaxique rapportant le contenu d'un discours antérieur, le « discours rapporté » est dans les grammaires très souvent décontextualisé car les exemples cités se focalisent sur l'illustration des formes mêmes. Est notamment mis en lumière le lien entre le « discours rapporté » et le potentiel « discours d'origine » quant au degré de fidélité de sa représentation. Cependant, un acte d'énonciation *autre*, actualisé dans un nouveau contexte, plusieurs études linguistiques l'ont montré²⁴, obtient une nouvelle fonction, qui se manifestera par les effets de sens qu'il produira dans son contexte d'accueil. Dans cette perspective, le « discours rapporté » devient un élément de construction, et non pas seulement de reconstruction, ou de déconstruction du discours. Il reste que, dans la tradition grammaticale, le contexte d'accueil demeure occulté, si ce n'est pour évoquer que « (...) [l]e discours direct est inséré dans un autre discours, avec des marques explicites du décalage énonciatif produit (...) » (Riegel, Pellat & Rioul, 1994/1999 : 598).

²⁴ Tannen (1989), Vincent & Dubois (1997)...

En somme, ce qui, pour la description du « discours rapporté », distingue la tradition grammaticale de la plupart des approches linguistiques est la divergence du point de vue adopté. Par conséquent, ceci se manifeste par des traitements formels et discursifs parfois radicalement opposés entre les deux approches. Le « discours rapporté » est dans la tradition grammaticale la manifestation phrastique d'un procédé narratif. Dans les études linguistiques, même si les approches demeurent hétérogènes (cf. 1.2.), le présupposé pour l'étude du « discours rapporté » reste la formule célèbre de Volochinov (1929/1977 : 161) :

Le discours rapporté est le discours dans le discours, l'énonciation dans l'énonciation, mais c'est en même temps un discours sur le discours, une énonciation sur l'énonciation.

1.2. Les approches linguistiques du « discours rapporté »

Dans cette partie seront présentés les trois courants théoriques majeurs qui étudient le concept de « discours rapporté ». Si notre objectif est de souligner les spécificités de chaque école et surtout les oppositions théoriques et méthodologiques qui les départagent, cette réflexion sera construite dans une perspective cumulative, i.e. qui met en lumière le gain de chaque école et démontre ainsi la construction conjointe des idées par divers cadres théoriques.

Les approches linguistiques se situent en partie à l'intersection entre les descriptions grammaticales et celles d'une tradition non-linguistique (rhétorique, littéraire et sociale/psychologique). La linguistique comble le vide laissé par ces deux approches car le « discours rapporté » y est conceptualisé par rapport à deux paramètres conjoints et indissociables : sa structure formelle et le décalage énonciatif qu'il maintient par rapport au contexte d'accueil. Si, par ce dernier critère, le « discours rapporté » est situé au sein d'un dialogisme constitutif à tout discours, il n'est pas uniquement une re-mise en mots d'un événement de parole qui se caractérise par son altérité. De même, la portée de ce concept s'étend au-delà d'une structure formelle marquant le déjà-dit. Le « discours rapporté » se singularise par la formalisation²⁵ de ce rapport entre deux actes d'énonciation, formalisation qui à partir d'une infinité de rapports à l'autre dans le discours fait émerger le champ référentiel comme une classe spécifique de phénomènes dialogiques.

²⁵ En fonction de la nature du support, formalisation par des critères morphosyntaxiques, prosodiques, typographiques, lexicaux...

Néanmoins, force est de constater que le « discours rapporté » relève d'un traitement différent en fonction des divers cadres théoriques et méthodologiques, ce qui justifie la difficulté d'établir un champ opérationnel des oppositions et des spécificités permettant de le définir d'une manière univoque : le « discours rapporté » est systématiquement étudié *en fonction de* et jamais *per se*. Mais ceci ne transparait-il pas d'ores et déjà dans son double statut, à la fois en tant que catégorie marquée formellement, et aussi phénomène discursif qui met en *rapport* deux discours, deux énonciations ?

On peut donc conclure avec Marnette (2002 : 3) qu'il

est cependant assez paradoxal de constater que si l'on discute beaucoup [des] diverses catégories [du « discours rapporté »] et de leurs frontières respectives, on se penche relativement peu sur la définition de base du discours rapporté en tant que tel.

1.2.1. La linguistique énonciative : inscription du « discours rapporté » dans le paysage de la linguistique française

Dans la lignée d'une linguistique énonciative, les travaux sur le concept de « discours rapporté » menés depuis la fin des années 1970 par J. Authier-Revuz ont marqué une rupture avec la doxa grammaticale²⁶. Le « discours rapporté²⁷ » est à envisager non pas comme une catégorie linguistique, relevant d'un paradigme, comme cela est stipulé dans les approches grammaticales, mais en tant que champ sémantico-référentiel abstrait qui traverse toutes les langues, situé aux marges d'une dimension métalangagière et d'une réflexion sur l'hétérogénéité, l'altérité en langue.

A l'intérieur du champ du métalangage, Authier-Revuz (2004 : 36) distingue le métalangage logique du métalangage naturel. Celui-ci se décline en discours métalinguistique sur le langage et en métadiscours sur le discours. La RDA est l'un des deux versants de ce dernier, le second étant l'autoreprésentation du discours en train de se faire (« *Il va venir, moi je te dis* »). La notion d'hétérogénéité, fondamentale dans les travaux d'Authier-Revuz, s'observe sur deux plans à l'intérieur du champ de la RDA. Elle

²⁶ Pour paraphraser J. Authier-Revuz (séminaire doctoral, Université Paris III, 19/12/2013), la « vulgate » DD-DI-DIL, héritée de la tradition grammaticale, est ancrée dans la narrativité littéraire et la description des dialogues romanesques. Cependant, le discours romanesque n'est qu'un secteur de la mise en forme de la représentation d'un discours autre.

²⁷ Authier-Revuz emploie le terme *Représentation d'un Discours Autre* (RDA) : voir Authier-Revuz (2004 : 35-36) pour une argumentation détaillée de cette terminologie.

concerne en premier lieu la non-coïncidence entre l'acte d'énonciation en cours et l'acte d'énonciation représenté : afin que la RDA ait lieu, au moins un élément déictique de l'acte d'énonciation représenté²⁸ doit être disjoint de celui qui est en cours. La seconde dimension hétérogène inscrit la RDA dans la lignée de l'hétérogénéité constitutive²⁹ à tout discours. Ces deux versants de l'hétérogénéité sont explicités par Authier-Revuz (2004 : 40) de la manière suivante :

(...) c'est exclusivement par la représentation qui en est donnée que le dire "autre" apparaît dans le dire *hic et nunc*, et l'inclusion de cet autre représenté dans le un du dire en train de se faire ouvre en toute forme de RDA une double hétérogénéité : celle de l'irréductibilité de l'acte d'énonciation autre à l'image nécessairement manquante qui en est donnée ; celle de l'articulation que réalise (...) toute forme de RDA de deux actes d'énonciation (...) respectivement à l'œuvre dans le réel de l'énonciation en train de se faire et relevant de l'image qui en est donnée – *image de l'autre dans l'un*. (Authier-Revuz, 2004 : 40)

Quels sont les moyens qui existent dans une langue en vue d'accomplir la tâche qui est de représenter un discours autre ? Afin de répondre à cette question, et donc de structurer le champ de la représentation du discours, les travaux d'Authier-Revuz recourent à une définition du champ de la RDA par l'opposition des trois traits abstraits suivants, dont la combinatoire produit cinq modes de la RDA :

- *le statut sémantique du discours autre* : objet du dire / source du dire ;
- *le statut sémiotique du discours autre* : signe en usage / signe avec autonymisation ;
- *le type d'articulation des ancrages énonciatifs des deux actes (en cours, A et représenté, a)* : ancrage unifié en A / deux ancrages distincts / ancrage partagé.

²⁸ « (...) ce que rapporte [une RDA] ce n'est pas un énoncé, mais un *acte d'énonciation* caractérisable (...) par un locuteur, un récepteur, un canal, un code, une situation (temps, lieu, infinité des données environnantes), un énoncé. » (Authier, 1978 : 48).

²⁹ i.e. les formes « montrées » de l'hétérogénéité telle la RDA sont situées par rapport à une hétérogénéité constitutive de tout discours « en désignant par là la présence permanente, foncière, de "l'ailleurs", du "déjà dit" des autres discours, conditionnant tous nos mots et résonnant en eux. » (Authier-Revuz, 1992 : 38). L'hétérogénéité constitutive se rapproche du dialogisme de Bakhtine et de l'interdiscours de Pêcheux.

Le tableau suivant reprend ces trois traits afin de faire émerger les cinq modes de la RDA³⁰ tels qu'ils sont définis par J. Authier-Revuz dans ce système d'oppositions :

STATUT SEMANTIQUE	OBJET DU DIRE			SOURCE DU DIRE	
STATUT SEMIOTIQUE	Ø	Signe avec autonymisation	Signe en usage		Signe avec autonymisation
ANCRAGE ENONCIATIF	Ancrage partagé (référentiel : A, modal : a)	Deux ancrages distincts	Unifié en A		
	DIL <i>Jean se fâche : Est-ce qu'on le croit naïf ?</i>	DD <i>Réponse de Jean : « Je refuse ».</i>	DI <i>Jean a dit son désaccord.</i>	MAS ³¹ <i>D'après Jean, j'ai fait ce qu'il fallait.</i>	MAE ³² <i>« J'ai assuré », comme dirait Marie.</i>

Tableau n°1 : Cinq modes de la RDA, selon J. Authier-Revuz

Ces modes abstraits se déclinent en discours par un éventail de formes, ou de types de réalisations possibles, qui sont influencées par les propriétés inhérentes à chaque contexte discursif. A l'encontre des études dominantes qui appréhendent les formes de « discours rapporté » en discours, Authier-Revuz (2004 : 45) explicite son orientation théorique de la manière suivante :

Si c'est au plan de leur valeur en langue, c'est-à-dire de la façon la plus abstraite et générale, que j'ai tenté l'inventaire, sommaire, des formes et opérations de base structurant le domaine de la RDA, ce n'est pas par indifférence à la richesse inépuisable des fonctionnements et des effets de sens tels que l'on peut, concrètement, les rencontrer en discours, mais au contraire parce que je pense que c'est en partant des formes de langue, dans leur raideur et leur pauvreté abstraite, que l'on peut en rendre compte, par la mise au jour de trajets interprétatifs. Ce faisant, je m'inscris dans un cadre théorique maintenant comme essentielle, dans la lignée de Benveniste (...), la distinction entre (...) les "deux modes de signifiante" : celui du sémiotique, la langue au sens saussurien (...), et celui du sémantique, celui du discours (...).

³⁰ Les exemples illustrant chaque mode sont repris du document de travail distribué aux participants au séminaire doctoral « La représentation du discours autre : principes pour une description » (J. Authier-Revuz, Université Paris III, 2013/2014).

³¹ Modalisation par assertion seconde

³² Modalisation autonymique d'emprunt

Le clivage théorique entre deux manières d'appréhender le concept de « discours rapporté », en langue et en discours, est actuellement à la source de certaines polémiques, et particulièrement celles autour de la « mixité³³ » et du « continuum » des formes de « discours rapporté », « pensés comme mettant à mal les distinctions "raides" posées en langue » (Authier-Revuz, 2004 : 45).

1.2.2. L'analyse du discours : vers la variété des contextes d'étude

L'étude du « discours rapporté » au sein des approches de l'analyse du discours, aussi bien en synchronie qu'en diachronie, concerne notamment ses manifestations dans les divers genres discursifs, « à l'œuvre dans les secteurs de l'espace social (...), ou dans les champs discursifs (...) » (Maingueneau, 1996 : 11). Ainsi, dans cette perspective, le « discours rapporté » n'est pas étudié *per se* en tant que manifestation morphosyntaxique d'un procédé discursif, mais systématiquement associé au contexte de son émergence³⁴. Celui-ci est considéré comme étant un facteur à même de jouer un rôle dans l'actualisation de sa structure formelle et de ses fonctions discursives. L'écrit littéraire, en diachronie, et journalistique ou plus généralement polémique, en synchronie, sont parmi les contextes les mieux représentés dans les analyses linguistiques de ce type. Les linguistes associés à l'analyse du discours, organisés autour du groupe de recherche *Ci-dit*³⁵, explicitent leur démarche de la manière suivante :

Notre réflexion théorique puise aux sources de la linguistique de l'énonciation et de l'analyse du discours, alliée à une recherche littéraire menée dans un cadre à la fois sociocritique et narratologique. Nous sommes particulièrement sensibles à la mixité des formes du rapport du dit d'autrui (...) et à l'interrelation entre genres de discours, types de textes et formes du DR. Cette démarche est menée au carrefour des médiums écrit et oral et des perspectives diachroniques et synchroniques (...). (Lopez Munoz et al, 2004 : 9).

La pertinence d'une analyse formelle qui inclue le paramètre de mixité parmi ses critères descriptifs a souvent été mise en question et l'existence de ces formes dites « mixtes » demeure polémique, notamment dans une perspective de linguistique énonciative (cf.

³³ Cf. Rosier (1999) : son étude des « discours rapportés » s'établit autour de l'annulation d'oppositions « raides » héritées de la tradition grammaticale, afin de n'observer que les manifestations des formes de « discours rapporté » en discours. Les formes de « discours rapporté » se placent alors sur un continuum sans que ne soit marquée de frontière entre elles.

³⁴ Notons ici la divergence majeure entre l'approche d'Authier-Revuz et celle des analystes du discours.

³⁵ <http://www.ulb.ac.be/philo/serlifra/ci-dit/Ci-dit/Accueil.html>, consulté le 19 février 2015

1.2.1.) qui préconise une description en langue selon un échantillon de critères univoques. Cependant, la position théorique des analystes du discours s'éloigne de celle proposée par les linguistes énonciativistes. Dans la perspective qui est celle des analystes du discours, le concept de « discours rapporté » traite de toutes les représentations « dans un discours de propos attribués à des sources distinctes de son énonciateur. » (Maingueneau, 1996 : 29). Outre les DD, DI, DIL et les formes « mixtes », d'autres phénomènes énonciatifs sont concernés : les « îlots textuels », la modalisation par un discours autre, l'italique, la mise entre guillemets, les notes de bas de page, les diverses formes d'allusion et tant d'autres moyens implicites ou explicites de signaler la présence d'un autre énonciateur dans le discours effectif. Le support écrit devient ainsi le lieu de prédilection pour les études sur le « discours rapporté » car, au regard de la diversité de genres discursifs, il offre la possibilité d'étudier un échantillon conséquent de divers moyens de « dialogue » entre l'énonciation effective et celle attribuée à des sources distinctes.

Bref, le concept de « discours rapporté » étudié au sein de l'analyse du discours ne s'associe pas à une forme, ou à un faisceau de formes, identifiées par des critères formels et abstraits, mais à une attitude énonciative qui fait valoir le caractère interdiscursif de tout discours. Maingueneau (1996 : 30-31) explicite cette position :

En matière d'analyse du discours, on se gardera de toute conception superficielle du *discours rapporté*. Les formes de représentation de discours autres ne sont qu'une des manifestations d'une propriété constitutive de tout discours, qui est travail sur d'autres discours, négociation permanente de sa propre frontière. Principe que l'on cherche à capter à l'aide de notions comme *interdiscursivité, *dialogisme, *hétérogénéité.

Cette façon de penser le « discours rapporté » s'éloigne des concepts évoqués en linguistique de l'énonciation, qui stipulent la description de ses formes en langue selon un faisceau de critères formels. Pour les analystes du discours, les diverses formes de « discours rapporté » se manifestant dans la parole ne sont caractérisées comme telles que relativement au critère discursif, i.e. l'existence du décalage énonciatif par rapport au discours en cours. Une telle interprétation permet alors de considérer comme « discours rapporté » des configurations qui, formellement, sont extrêmement différentes et ne partagent que le trait d'altérité énonciative : ne retrouve-t-on pas ici le trait définitoire de formes polyphoniques, à défaut du « discours rapporté », dont les diverses formes se doivent d'avoir un lien de parenté formelle ? Néanmoins, si l'analyse du discours présente un cadre théorique pour une étude du « discours rapporté » qui s'éloigne d'autres approches actuelles, aussi bien en linguistique énonciative qu'en analyse

conversationnelle, il reste que les études en analyse du discours ont permis de dévoiler les stratégies d'actualisation du concept de « discours rapporté » à travers une variété considérable de genres discursifs. Cette démarche a notamment contribué à la description de « la circulation » des paroles, des pensées et des points de vue dans les divers genres discursifs.

1.2.3. Les approches interactionnelles : le « discours rapporté » et ses actualisations dans la parole

Le concept de « discours rapporté », observé au sein des interactions orales, s'est trouvé théoriquement et méthodologiquement réinterprété dans une perspective de la variation de ses actualisations. Étudié dans sa dimension interactive, le « discours rapporté » s'apparente surtout à une stratégie de re-création³⁶ de paroles ou de leur création même dans un contexte situé, et pragmatiquement orienté vers l'interlocuteur effectif³⁷.

Exemple 1 (ESLO2_REP_04_02)

- 1 S : c'est Claudine qui nous a invitées Jocelyne et moi parce que elle elle nous aimait bien toutes les deux // et quand ils ont vu l'ambiance qu'on mettait parce qu'on s'est déguisées dans en vamps là // que Jocelyne avait oublié de d'amener une paire de chaussettes // on avait fait tout / on avait demandé à tous les hommes / Pierre et tout / **AH NON NON NON J'AI PAS CONFIANCE ET PUIS QU'EST-CE QUE VOUS ALLEZ ME FAIRE A VOS A MES CHAUSSETTES ?** aucun homme ne voulait nous prêter ses chaussettes **MAIS NON TONTON ON VA PAS TE LES ABIMER TES CHAUSSETTES T'INQUIETE PAS ON VA JUSTE LES METTRE /** ah bah dis donc / on a été / et donc quand ils ont vu comment qu'on mettait de l'ambiance après il nous
- 2 F : ah bah oui après
- 3 S : après Franck il nous a invitées / et Valérie
- (811-812 (1) ; 47'40"-48'17")

L'exemple précédent est extrait d'une conversation lors d'un dîner en famille. Deux occurrences de « discours rapporté » sont intégrées au sein de la séquence narrative, où ils véhiculent des stratégies pragmatiques et interactives que l'on peut grouper en deux catégories :

- *dramatisation de la séquence narrative.* Après l'ouverture de la séquence narrative, où sont définis le cadre participatif (locutrice S et Jocelyne), le contexte (invitation à une soirée déguisée) et la complication (Jocelyne avait oublié d'amener une paire

³⁶ « En effet, si on analyse en détail les conditions d'énonciation des paroles citées (les auteurs, le temps de l'action, les destinataires, la situation interactive), on constate que la stratégie ne consiste pas toujours en une reproduction de propos, mais qu'elle peut aussi bien être une stratégie de production de la parole. » (Vincent & Dubois, 1997 : 15)

³⁷ Nous utilisons les abréviations « L » et « I » pour nommer respectivement le locuteur et l'interlocuteur effectif (i.e. les interlocuteurs de l'interaction effective en cours).

de chaussettes), le premier « discours rapporté » est introduit dans le corps de la narration afin d'illustrer la réponse mais aussi l'étonnement de Pierre face à la requête de Jocelyne. Le second, actualisé sans le « discours citant », met en scène la réponse des deux protagonistes à la réplique de Pierre. Le positionnement séquentiel des deux occurrences de « discours rapporté » fait ressortir leur caractère facultatif : l'interaction relatée entre Pierre et les deux protagonistes n'est pas indispensable pour le déroulement réussi du récit relaté et les deux « discours rapportés » peuvent être omis sans que cela altère le développement séquentiel du récit. Les « discours rapportés » détiennent au sein de cette séquence narrative une fonction de support³⁸ (cf. Vincent & Perrin, 1999) : ils « concrétisent » le récit par la mise en scène de paroles des personnages. A travers la mise en voix des personnages à l'aide des « discours rapportés », la séquence narrative est dramatisée, rendant le récit à la fois plus dynamique, plus expressif, mais aussi plus « présent » dans l'interaction effective ;

- *contribution à l'implication de l'interlocuteur.* L'un des effets de sens que véhiculent les « discours rapportés », et plus concrètement des DD dans les séquences narratives, est défini par Clark & Gerrig (1990 : 793) comme étant celui de l'expérience directe :

When we hear an event described, we interpret the speaker's words and imagine the event described. But when we hear an event quoted, it is as we directly experience the depicted aspects of the original event.

Si les deux « discours rapportés » dans l'exemple précédent n'ont pas une valeur informative, ils favorisent l'écoute active de l'interlocuteur I (F). Cette dynamique de l'écoute est déclenchée par les aspects prosodiques des deux « discours rapportés » (l'inflexion de la voix qui imite celle que l'on pourrait accorder à une personne susceptible, comme Pierre, en contraste avec les voix enjouées des deux protagonistes), par leur construction formelle (omission du « discours citant », fractionnement en énoncés courts) et par une configuration macrosyntaxique particulière, faisant de ces deux séquences un couple dialogal question-réponse qui correspond à ce que nous appelons Représentation d'une Interaction Autre

³⁸ « (...) if a reported utterance can be eliminated without disturbing the coherence of the surrounding discourse, we consider that utterance to have a support function. » (Vincent & Perrin, 1999 : 300)

(désormais RIA, voir Chapitre 8). La dimension interactive de ces deux occurrences de « discours rapporté », qui à travers leurs propriétés formelles véhiculent la réception en tant qu'expérience directe, rejoint ce qui est défini par Tannen (1989 : 133) comme la fonction d'implication, « involvement » :

Constructing dialogue³⁹ creates involvement by both hits rhythmic, sonorous effect and its internally evaluative effect. (...) By giving voice to characters, dialogue makes story into drama and listeners into an interpreting audience to the drama. This active participation in sensemaking contributes to the creation of involvement.

Concrètement, l'interlocuteur I (F) n'est plus en train d'écouter le récit, mais il prend part à une mise en scène dont il est à même d'interpréter le sens qui n'est pas explicité mais communiqué implicitement⁴⁰ à travers le récit dramatique.

La description de cet exemple ne correspond qu'à un cas de figure d'analyse interactionnelle des occurrences du « discours rapporté ». Dans une perspective interactive, un « discours rapporté » est décrit par rapport à ses relations avec le contexte séquentiel et les interlocuteurs. Ainsi, outre une fonction de support, le « discours rapporté » peut véhiculer d'autres fonctions, aussi bien narratives que non-narratives, selon le contexte et sa propre configuration formelle. L'approche interactionnelle stipule un lien entre la forme actualisée du « discours rapporté » et ses fonctions par rapport à l'environnement séquentiel et interactif. Le « discours rapporté » est envisagé « dans sa dimension interactive et située » (Peuvergne, 2011 : 172), non plus dans une perspective de linguistique énonciative qui a posé les critères abstraits le définissant comme une catégorie opérationnelle en langue, ni dans la perspective de l'analyse du discours où le « discours rapporté » est un fait de discours influencé par son contexte d'apparition. Les approches interactionnelles⁴¹ situent le « discours rapporté » dans une émergence dynamique de la parole en temps réel : l'appréhension des actualisations de « discours rapportés » rend systématiquement compte du lien entre leur structure formelle et les fonctions et effets de

³⁹ Tannen nomme « constructing dialogue » ce que nous entendons ici par « discours rapporté ».

⁴⁰ Voir Labov (1972) pour la différence entre l'évaluation externe et interne d'un récit : les DD au sein des séquences narratives instaurent l'évaluation interne de récits permettant aux interlocuteurs de s'impliquer dans leur interprétation.

⁴¹ Pour le milieu francophone : Vincent, Dubois, Perrin ; pour le milieu anglophone : Tannen, Clark & Gerrig, Lerner ; pour le milieu germanophone : Günthner, Aufray...

sens qu'ils véhiculent, tout en maintenant la catégorisation par critères abstraits posée en langue, permettant de différencier les formes de « discours rapporté ».

L'approche interactionnelle du concept de « discours rapporté », si multiples et diverses soient les études existantes, se caractérise par une particularité épistémologique : le « discours rapporté » n'est pas défini par rapport à l'antériorité de l'acte d'énonciation qu'il véhicule, mais seulement par rapport à son altérité⁴². Les « discours rapportés » bénéficient dans les interactions orales d'un degré certain de mimétisme. Les actes d'énonciation qu'ils véhiculent partagent un trait de mise en scène, comme dans une représentation théâtrale. Par conséquent, la description du concept de « discours rapporté » dans une approche interactionnelle a influencé la terminologie en usage dans ce domaine :

The term "reported speech" is a misnomer. Examination of the lines of dialogue represented in storytelling or conversation, and considerations of the powers of human memory, indicate that most of those lines were probably not actually spoken. (Tannen, 1986 : 311)

Le terme *discours rapporté* est dans les approches interactionnelles systématiquement remplacé par d'autres⁴³, qui permettent de mieux rendre compte de ses caractéristiques essentielles. Dans cette perspective, et comme la présente étude se positionne dans la perspective des approches interactionnelles des faits de langue, nous adopterons le terme *discours représenté* (désormais DR) pour caractériser le concept de « discours rapporté » dans les interactions orales (cf. 1.3.3.).

Dans le tableau ci-dessous sont résumées les principales oppositions théoriques et méthodologiques qui existent entre les trois axes présentés ci-dessus. Nous concevons le « discours rapporté » dans une perspective interactive, c'est-à-dire en lien avec son émergence dans le contexte des interactions orales. Néanmoins, cette dimension émergente des formes s'accompagne d'une conceptualisation théorique, nécessaire pour envisager le phénomène dans sa globalité (cf. Chapitres 2, 4).

⁴² Le décalage énonciatif entre l'acte d'énonciation en cours et l'acte d'énonciation véhiculé par le « discours rapporté » est une condition *sine qua non* de son existence.

⁴³ Cf. tableau *infra*.

Axe théorique Critère	LINGUISTIQUE ENONCIATIVE	ANALYSE DU DISCOURS	APPROCHES INTERACTIONNELLES
TERMINOLOGIE	Représentation d'un Discours Autre (RDA)	Discours Rapporté	Discours Représenté, Speech and Thought Representation, Constructed Dialogue...
NOMBRE DE CATEGORIES	5 modes abstraits en langue (DD-DI-DIL-MAE-MAS)	Liste ouverte (« traditionnelle » partition entre DD – DI – DIL – DDL + toutes les formes marquées de l'altérité discursive (formes « mixtes », îlots textuels, italiques, guillemets...))	Indéfini : les études se fondent sur les catégories formelles les plus représentées dans la parole (DD, DDL, DI)
CONTEXTE	Les exemples qui illustrent les modes s'actualisant dans le discours sont extraits de tous types de supports et de genres discursifs, avec une préférence pour l'écrit littéraire et journalistique	L'écrit : littéraire, journalistique, polémique...	Différents types d'interactions orales
PERSPECTIVE	Synchronique	Synchronique et diachronique	Synchronique
PARTICULARITE	Définition des modes de la RDA par la combinatoire de traits abstraits, indépendamment de leur actualisation dans le discours	Pas de frontières fixes entre formes de DR, qui sont envisagées sur un continuum (cf. formes « mixtes »)	Accentuation du caractère scénique du DR, effets de mise en scène et dimension interlocutive (contribution à la participation, l'écoute active de l'interlocuteur)

Tableau n°2 : Oppositions majeures entre trois approches linguistiques du « discours rapporté »

1.3. Remarques conclusives et perspectives

1.3.1. Le « discours rapporté » suivant quatre approches interdisciplinaires

Le schéma suivant reprend les quatre approches ayant influencé l'état des lieux actuel des études, principalement linguistiques, sur le concept de « discours rapporté » :

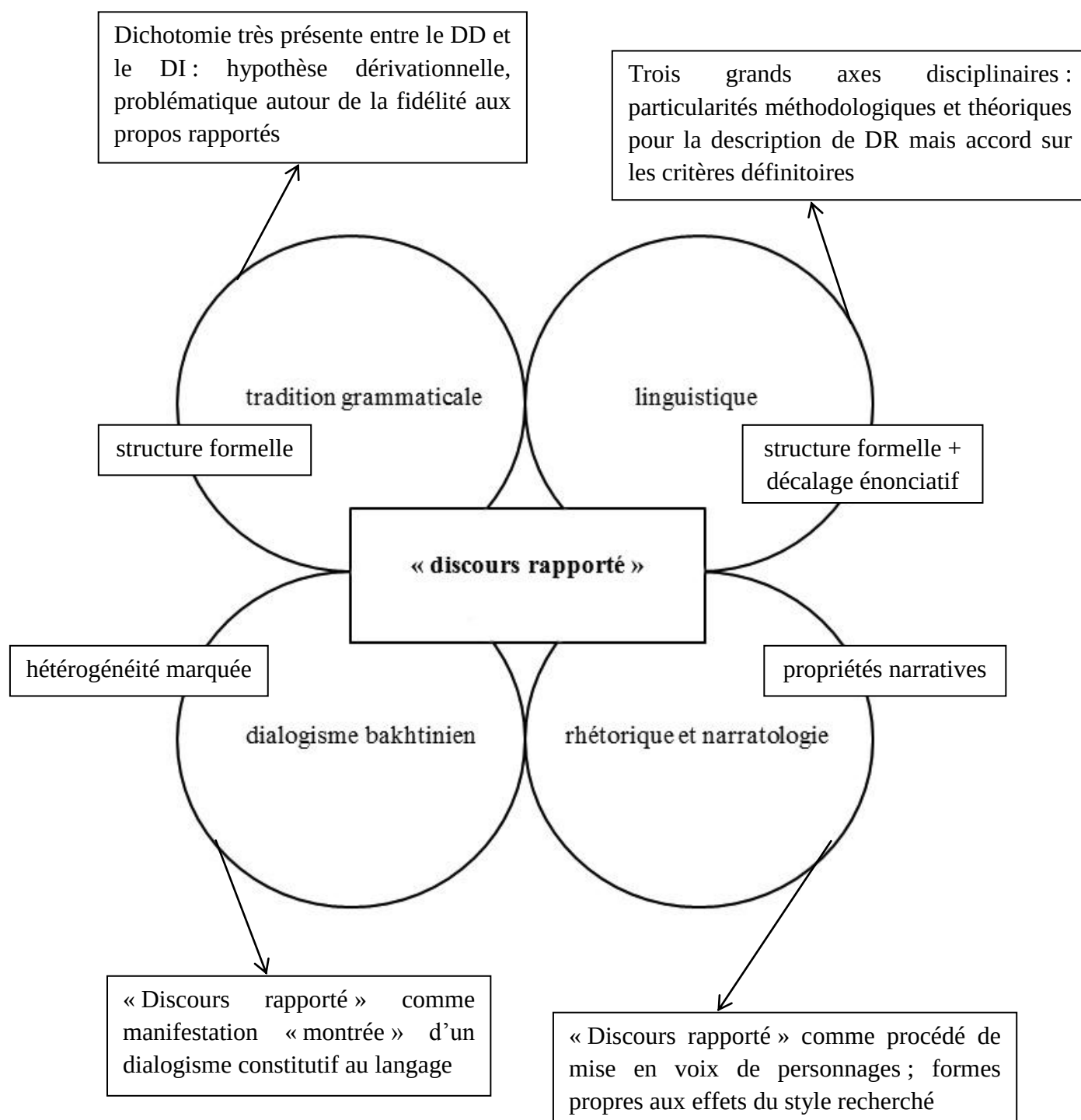


Schéma n°1 : Quatre approches du « discours rapporté »

La partie haute du schéma, i.e. la tradition grammaticale et la linguistique, concentre l'attention sur l'aspect formel et/ou la formalisation du concept de « discours rapporté », qui s'actualise à travers un certain nombre de *formes*. La partie basse – le dialogisme, la rhétorique et la narratologie – correspond à ce qui relève des propriétés et des fonctions discursives du « discours rapporté » : son caractère hétérogène et le lien entretenu avec l'action de reproduire les paroles, qui se traduit par des fonctions narratives, souvent soulignées comme étant au cœur même de la restitution des paroles. Pour une perspective linguistique, l'héritage narratologique est d'importance : les formes du « discours rapporté » véhiculent souvent un effet de sens narratif. Néanmoins, cette narrativité n'est pas inhérente à l'acte véhiculé par une forme de « discours rapporté », celle-ci étant appréhendée dans une des perspectives linguistiques. Observons l'exemple suivant, extrait de notre corpus de travail (cf. Chapitre 3) :

Exemple 2 (ESLO2_REP_01_01)

```

2   INC3 : finir au passé euh à l'imparfait
3   INC2 : oh s'il te plaît
4   INC3 : bah tu peux bien me le faire / elle a dit que TU DEVAIS LE SAVOIR A TOUT MOMENT DU
      JOUR ET DE LA NUIT
5   INC1 : ouais
6   INC3 : finir à l'imparfait / tout de suite
      INC2 : ah comment tu as entendu ça ?
7   INC3 : bah parce que j'étais là patate
8   INC2 : déjà c'était pas à l'imparfait c'était au passé simple
9   INC3 : oui mais moi je te le demande à l'imparfait / gagne pas du temps
                                           (87 (1) ; 29'37"-29'47")

```

Lors d'un dîner en famille, INC3, lycéenne, « taquine » son frère cadet (INC2) en essayant de lui faire répéter la leçon de grammaire révisée quelques heures plus tôt avec son aide aux devoirs (cf. ligne 3, « elle »). Dans ce contexte, le DI (ligne 3) qui émerge dans cette séquence a une valeur d'argument d'autorité car la lycéenne fait appel aux conseils prodigués par une personne « spécialiste ». Le contenu porté par le DI n'a pas de valeur informative ciblée pour ce contexte : il peut être omis sans nuire au déroulement de l'échange. Il est aussi apparent que le DI n'est ni intégré dans un contexte narratif ni défini par une valeur narrative spécifique : le cadrage au passé (elle / a dit) ne fait pas de ce DI un acte narratif en soi car d'autres critères, tels que la succession événementielle d'actions, ne sont pas respectés⁴⁴.

Cette identification des manifestations de « discours rapportés » avec les actes narratifs, favorisée par la prédominance des supports narratifs et littéraires qui servaient à l'étudier jusqu'à une période récente, est à la source d'une indétermination terminologique qui a

⁴⁴ Cf. 7.1. pour une définition de séquences narratives.

persisté longtemps, entre *discours* et *style*. Le changement terminologique et l'installation définitive de *discours* s'est opéré en même temps que la reconsidération du « discours rapporté », dont la prise en compte passe des disciplines extralinguistiques aux linguistiques : « discours rapporté » sera dès lors considéré comme un phénomène relevant de la (méta)énonciation. De « rapporter les paroles d'autrui » le transfert s'est effectué vers « inclure un acte d'énonciation autre dans l'acte d'énonciation en cours ».

1.3.2. Les formes de « discours rapporté » dans cette recherche

Les formes actualisées du concept de « discours rapporté » retenues pour cette recherche sont le DD⁴⁵ et le DI. Cette sélection exclut volontairement d'autres structures telles que le DIL ou les formes telles que *selon X*. L'omission du DIL n'est motivée que par sa très basse fréquence dans notre corpus d'interactions orales : sur environ 1600 occurrences de « discours rapporté » nous n'avons relevé que 2 occurrences de DIL. Ce choix est donc pragmatique et ne préjuge en rien de la fréquence de formes de DIL dans d'autres corpus oraux et encore moins de sa place légitime aux côtés des DD et DI dans d'autres types de contextes et notamment à l'écrit. Quant aux autres structures formelles témoignant de l'hétérogénéité marquée dans le discours, leur absence est motivée par l'orientation méthodologique choisie. Si le champ de l'altérité représentée signalée dans le discours d'une manière formelle dépasse les formes bipartites telles le DD et le DI, pour une étude qui, telle la nôtre, suit la construction des structures formelles dans les interactions orales en temps réel et envisage les formes actualisées de DR s'apparentant aux constructions grammaticales⁴⁶, il n'est point pertinent de confondre des structures radicalement différentes en fonction du seul critère de valeur polyphonique ou dialogique partagée. Sur ce point, nous reprenons Vandelanotte (2009 : 12), qui résume cette argumentation comme suit :

Broader approaches to the incorporation of 'other-oriented' discourse by any means, including adjuncts like *according to X* (...) but also for instance adverbs like *apparently* or *reportedly* (...) are of course valid in their own right, and indeed theories of 'ennunciation' in the spirit of Ducrot (1984) are widespread in the French research tradition (...). From a constructional perspective, however, which aims at describing form-meaning pairings, it would be ill-advised to include such widely divergent forms within the same category on the basis of a similar general function.

⁴⁵ Dans une interprétation élargie, incluant également ce qui est parfois appelé *discours direct libre* (DDL).

⁴⁶ Cf. Chapitre 2

1.3.3. La terminologie adoptée

Enfin, une explicitation s'impose concernant notre choix méthodologique d'adopter le terme *discours représenté* en vue de désigner le concept de « discours rapporté » tel qu'il s'actualise dans les interactions orales. Si le terme *discours rapporté* n'était pas retenu pour ce travail, notamment du fait que l'adjectif *rapporté* n'est pas adapté à des actes d'énonciation n'ayant pas d'actualisation antérieure, une difficulté demeure dans le choix terminologique. Il y a en effet un risque d'opacifier le phénomène par une appellation nouvelle qui ne laisserait pas, sauf explications supplémentaires, transparaître la portée de la notion. Ainsi l'appellation proposée devrait être suffisamment précise pour correspondre à l'orientation théorique et méthodologique de ce travail, et en même temps suffisamment compréhensible afin de pouvoir être transposée à d'autres études.

Nous avons opté, tout en l'ajustant aux axes théoriques de cette étude (cf. Chapitre 2) pour le terme *discours représenté* à l'instar de Rabatel (1998 : 24, cité dans Rabatel 2003 : 74) qui définit l'adjectif *représenté* par rapport à sa théorie de la construction des perceptions et des points de vue « relevant du DR sous une forme (...) très particulière, l'effacement énonciatif » (Rabatel, 2003 : 52), en termes de double représentation :

La représentation (...) est à la fois une REPRESENTATION, en un seul mot, et une RE-PRESENTATION, en deux mots. D'une part, il s'agit d'une *représentation* d'abord au sens de l'expression "mimétique" d'une perception, ensuite au sens d'une mise en valeur d'une perception (comme dans une représentation théâtrale, par exemple), les perceptions et/ou les pensées représentées étant mises en relief par rapport à la trame événementielle. Il s'agit d'autre part d'une "RE-PRESENTATION" en ceci que le texte *re-présente* les perceptions (...) : en effet, ces perceptions, qui appartiennent au passé, sont présentifiées, présentées comme "quasi-présentes" (...).

En premier lieu, *représenté* à la place de *rapporté* permet d'élargir le champ d'étude aux occurrences ne relevant pas d'une énonciation antérieure : le nombre conséquent de DR virtuels renforce cette orientation méthodologique, adoptée désormais par la plupart des études linguistiques – c'est le critère d'altérité énonciative, et non de l'antériorité qui caractérise les formes de « discours rapporté ». La représentation, conçue par Rabatel au sens mimétique, correspond aux tendances relevées dans notre corpus d'interactions orales : les DR s'actualisent de préférence en tant que DD, qui reflètent les procédés de mise en scène. Mis en relief par rapport au contexte interactif grâce à leurs caractéristiques dramatiques, ces DR favorisent les relations interlocutives. Enfin, nos discours *re-*

présentés rendent compte d'une « présentification⁴⁷ », d'une simulation de présence (Gosselin, 2005) : si, contrairement aux perceptions de Rabatel, les DR n'appartiennent pas nécessairement au passé, ils émergent dans les interactions orales en tant que formes actualisées qui acquièrent une interprétation par rapport aux paramètres du contexte interactif. « Quasi-présents », nos DR transfèrent la présence d'un contexte d'origine vers le contexte dans lequel ils s'actualisent : l'interprétation qui leur est accordée ainsi que leurs fonctions interactives dépendent de ce nouveau contexte.

Pour une raison semblable à celle qui nous a décidée à écarter l'adjectif *rapporté*, à savoir son inadéquation pour désigner les formes n'ayant pas un référent antérieur, nous n'utiliserons pas les termes *discours citant* et *discours cité*. Les adjectifs *citant/cité* présentent deux inconvénients :

- leur affiliation, même inconsciente, à la notion de *fidélité verbatim*. Citer quelque chose ou quelqu'un signifie transmettre littéralement ses écrits ou ses paroles ;
- l'action de citer se réfère principalement aux supports écrits. Une terminologie qui adopte les termes de *discours citant / cité* serait en contradiction avec un travail, où le DR est étudié au sein des interactions orales.

Afin d'opérer avec plus de précision et de clarté dans une étude formelle sur l'oral en interaction, le choix du vocable pour désigner les deux parties d'un DR a porté sur les termes *séquence d'identification*⁴⁸ et *séquence représentée*⁴⁹. Il s'agit de termes neutres, qui ne préjugent en rien de l'antériorité des structures en question, mais indiquent qu'une représentation a lieu, au travers d'une structure qui permet de l'identifier. Pourquoi parler de *séquences* et non pas de *discours* ? Par cohérence avec l'orientation globale de cette recherche, à savoir l'étude des *actualisations* du DR dans les interactions orales. Afin d'étudier ses formes, il paraît nécessaire d'effectuer un découpage à partir des unités observables – les *séquences* en question ne sont ni forcément des énoncés complets ni des unités abstraites qui seraient regroupées sous le vocable *discours*, mais bel et bien des

⁴⁷ Au sens de Rabatel

⁴⁸ Désormais SI

⁴⁹ Désormais SR

segments, délimités, d'une structure complexe aussi bien sur le plan énonciatif que sur le plan syntaxique.

Conclusion : Quelle place pour le discours représenté ?

La pluralité d'approches du « discours rapporté », aussi bien linguistiques qu'extralinguistiques, témoigne à la fois de la stabilité de ce phénomène à travers sa reconnaissance dans de champs disciplinaires divers, et aussi de l'intérêt qu'il continue à susciter, depuis l'Antiquité. Or cette amplitude théorique provoque également non seulement une synonymie terminologique selon les diverses approches mais aussi et surtout une polysémie notionnelle qui peut s'avérer problématique car l'identification fine des propriétés du « discours représenté » s'accorde au gré des axes disciplinaires. Dans ce chapitre, nous avons pris le parti de mettre en rapport quatre approches qui nous semblent principaux pour identifier les oppositions susceptibles de faire émerger les traits définitoires du concept de « discours rapporté » (cf. Schéma n°1). Au terme, ce phénomène se décline à travers au moins trois propriétés partagées par les approches étudiées :

- la manifestation d'une certaine structure formelle, qui permet l'identification d'au moins deux modes de « discours rapporté » ;
- l'altérité énonciative, qui se révèle par rapport à la voix « autre », en décalage avec le discours en cours ;
- la connivence entre les « discours rapportés » et la narrativité.

Finalement, le phénomène que nous étudierons dans les pages suivantes, celui que nous avons pu isoler par la mise en rapport d'acceptions du « discours rapporté » dans les domaines linguistique et extralinguistique et que nous nous proposons de nommer « discours représenté », se caractérise par les attributs suivants :

- le DR se définit par l'indissociabilité d'une structure formelle et du décalage énonciatif par rapport au contexte de son intégration (cf. Chapitre 2) ;
- au-delà du « rapport d'un discours autre », le DR est dans cette étude mis en lien avec le contexte interactionnel de son émergence. Autrement dit, nous occultons

l'existence d'une possible énonciation à l'origine des paroles représentées, pour n'étudier leur forme et leurs valeurs que par rapport aux paramètres interactifs de leur contexte d'accueil ;

- dans la lignée des approches interactionnelles du DR, nous estimons que la valeur narrative n'est pas systématiquement associée aux formes de DR. D'une part, celles-ci ne relèvent pas toujours d'une énonciation antérieure. D'autre part, les formes de DR étudiées dans les interactions orales elles témoignent d'une *présentification* ou *représentation mimétique*, qui souligne leur caractère dramatique : dans les interactions orales, les DR *montent* une parole autre, sans préjuger de la valeur narrative que cette monstration, ou mise en scène, pourrait engendrer.

CHAPITRE 2

ELEMENTS POUR UNE APPROCHE DU DR DANS LES INTERACTIONS ORALES

Dans le premier chapitre nous avons constaté l'existence d'une pluralité d'approches, aussi bien extralinguistiques que linguistiques, qui proposent une description du concept de « discours rapporté ». Cette pluralité d'approches se traduit notamment par une profusion terminologique qui, nous l'avons souligné, ne correspond pas nécessairement à une diversité dans la conception des formes. Globalement, le format syntaxique et discursif de la structure de DR est partagé par différentes approches⁵⁰, puis adapté aux contingences internes à la fois des cadres théoriques et des méthodologies analytiques.

Ainsi, nous estimons que notre étude, qui conçoit les manifestations des DR au sein des interactions orales, doit être élaborée par des outils descriptifs adaptés aux méthodologies interactionnistes, les descriptions disponibles étant généralement spécifiques à leurs propres méthodologies (pour l'écrit littéraire ou journalistique, pour des exemples inventés...). Par congruence avec l'oral en interaction, nous aurons recours aux principes issus de différents cadres théoriques, dont l'analyse conversationnelle, la grammaire de l'interaction, la grammaire émergente et la grammaire des constructions. La méthode que nous adopterons consiste « à se focaliser sur une *forme*, [qui sera] ensuite explorée dans les séquences qui la caractérisent et les actions qu'elle contribue à effectuer » (Mondada, 2008 : 889). Cette *forme*, discours représenté, sera rapprochée d'une *construction grammaticale* (cf. 2.2.3., Chapitre 4) qui s'actualise dans la parole par une multitude de configurations formelles, selon les modalités interactives propres au contexte de son émergence. Notre méthodologie se situe donc en marge d'une approche définissable comme « corpus guided », sans pour autant la partager entièrement : la recherche se caractérisera par des allers-retours entre les formes actualisées dans le corpus des interactions et les principes théoriques, permettant d'envisager la transposition vers d'autres contextes d'émergence des DR.

⁵⁰ Bien sûr, cela n'empêche pas qu'il y ait des approches et des appréhensions radicalement différentes selon le cadre théorique adopté (cf. Chapitre 1), mais il reste que le DR est globalement reconnaissable comme une structure du type [l] + [v. de parole] + (i) + (que) + [contenu représenté].

Cette manière d'aborder l'actualisation des DR dans les interactions orales nous permettra de vérifier les deux hypothèses suivantes :

- les manifestations de DR seront influencées par deux facteurs. Premièrement, il s'agit du caractère émergent et fondamentalement dynamique des productions orales en interaction. Cette temporalité émergente propre aux interactions a des conséquences sur la conception de la structure formelle interne des DR, qui seront envisagées comme des *constructions grammaticales* (cf. 2.2.3.2.), des structures reliant la forme, la signification et la fonction discursive, proches de *schèmes syntaxiques* (Muller (2002)). Deuxièmement, les DR seront façonnés par le caractère collaboratif des interactions. Cela influencera notamment notre étude des DR co-construits (cf. Chapitre 6). La possibilité formelle de construire un DR à deux voix met en évidence l'existence d'un format syntaxique abstrait, reconnaissable par les locuteurs⁵¹ ;
- les contingences spécifiques aux interactions orales feront émerger des catégories de DR façonnées spécifiquement par et pour ces interactions. Ainsi, nous argumenterons le choix de considérer les RIA comme une macro-catégorie de DR « endémique », propre aux interactions orales.

Dans une première partie, nous rappelons le contexte théorique et méthodologique du courant de l'analyse conversationnelle d'inspiration ethnométhodologique. Seront présentés les procédés théoriques de l'organisation systématique des interactions, que nous réinvestirons dans les descriptions ultérieures des DR en contexte. Nous terminerons cette première partie par une approche préliminaire à l'étude des séquences narratives en interaction⁵². Dans la seconde partie, nous présentons trois courants théoriques faisant le lien entre l'interaction et la grammaire : la grammaire de l'interaction, la *on-line syntax* et la grammaire émergente. Nous terminons le chapitre par un exposé sommatif des principes de la *construction grammar*, dont nous reprendrons le concept des *constructions* afin de l'intégrer à l'analyse formelle de la structuration des DR (cf. Chapitre 4).

⁵¹ Pour la formation des DR co-construits, les locuteurs doivent identifier l'activité communicative en cours et s'ajuster à un comportement communicatif attendu.

⁵² Les notions mobilisées seront élargies dans le Chapitre 8, où nous envisageons les DR au sein des séquences narratives.

2.1. Les principes fondamentaux de l'analyse conversationnelle

2.1.1. Les sources et les méthodes

Les débuts de l'analyse conversationnelle se situent dans une approche au départ extérieure à la linguistique, la sociologie américaine des années 1960. Cette époque marque la rupture avec les courants scientifiques dominants, à savoir le déterminisme social parsonien en sociologie et l'approche formaliste illustrée par la grammaire générative en linguistique. Parmi plusieurs approches⁵³ qui s'inspirent de l'interactionnisme émergeant depuis le début du 20^e siècle⁵⁴, c'est notamment au sein du courant ethnométhodologique que se développeront les méthodes de l'analyse conversationnelle.

Par opposition à la sociologie structurale, l'approche ethnométhodologique, inaugurée par H. Garfinkel, vise à décrire les méthodes « par lesquelles les membres d'une société (...) accomplissent de façon ordonnée et reconnaissable les activités sociales dans lesquelles ils sont engagés. » (Gülich & Mondada, 2001 : 198). Ces méthodes, qui se déploient de manière ordonnée et localement située, organisent les activités sociales, parmi lesquelles l'interaction entre les acteurs sociaux⁵⁵. Ainsi, les faits sociaux sont décrits comme émergeant de l'interaction méthodique des acteurs sociaux : ils ne sont pas préexistants ou autonomes par rapport à elle mais sont intelligibles et renégociés à travers les contextes dans lesquels ils se produisent et qu'en retour ils façonnent⁵⁶. Les méthodes utilisées pour la description des pratiques sociales seront ainsi foncièrement endogènes, s'ajustant à la réalité observable de l'action et des acteurs sociaux. Comme l'indiquent De Fornel & Léon (2000 : 134),

[l]es faits sociaux ne peuvent pas être décrits par les catégories que leur appliquent les sociologues, mais interactionnellement par les acteurs selon leur connaissance de sens commun des structures sociales.

⁵³ Interaction en face à face (Goffman), sociolinguistique interactionnelle (Gumperz), ethnographie de la communication (Hymes)...

⁵⁴ Depuis les travaux du cercle de Bakhtine et des formalistes russes.

⁵⁵ L'approche ethnométhodologique se caractérise par l'introduction de la personnalité de l'enquêteur parmi les données observables, ce qui, en tant que critique de l'objectivisme social, favorise une forme de relativisme.

⁵⁶ « Dans cette approche *praxéologique*, les pratiques ne sont pas vues comme déterminées par des modèles normatifs qui leur seraient extérieurs mais comme s'organisant de façon endogène et localement située, en s'ajustant aux contextes et aux contingences de l'action. » (Gülich & Mondada, 2001 : 198).

A partir de cette approche endogène et praxéologique des pratiques sociales, H. Sacks a entrepris d'étudier l'une d'elles, à savoir la conversation ordinaire. Ayant repris les méthodes des ethnométhodologues, il abordera l'activité langagière comme l'une des pratiques sociales et visera à décrire l'accomplissement ordonné et localement organisé des conversations ordinaires. Dans l'article fondateur de l'analyse conversationnelle, Sacks, Schegloff & Jefferson (1974) postulent que la conversation ordinaire est elle-même organisée de manière systématique. Cela implique pour eux la recherche d'une « machinerie » qui « permet de générer les propriétés ordonnées de la conversation » (Gülich & Mondada, 2001 : 200).

La « machinerie » qui rend aux conversations leur caractère ordonné, et qui est la première à avoir été étudiée par Sacks & al. (1974), est celle de la structuration des échanges et de la systématisme de la prise de parole. La distribution et l'alternance des tours de parole rend compte de la manière dont les locuteurs se coordonnent afin de produire localement une structure organisée séquentiellement et, globalement, une conversation ordonnée et méthodique. Le caractère prétendument « désordonnée » des interactions orales se verra ainsi démenti par le courant de l'analyse conversationnelle dont la finalité est « de rendre compte de la conversation comme un phénomène ordonné » (Mondada, 2008 : 882) à travers la systématisme issue de la machinerie des tours de parole. Ainsi l'analyse conversationnelle « contribuera à la réhabilitation de l'oral et du spontané comme objet de recherche en réaffirmant leur primauté pour l'investigation des faits de langue (...). » (Skrovec, 2014 : 22). Les conséquences sur la compréhension du système de la langue et sur la linguistique elle-même seront primordiales :

L'importance de cette orientation ne saurait être réduite à sa dimension méthodologique : elle a des effets théoriques importants, situant la dimension praxéologique et interactionnelle au cœur de l'objet de la discipline, qui ne se limite dès lors plus à l'étude d'un système linguistique désincarné et décontextualisé mais qui interroge le devenir de la langue telle que prise en charge activement par des collectifs dans des contextes sociaux d'action. (Gülich & Mondada, 2001 : 206)

Ce qui caractérise la spécificité et l'originalité de l'analyse conversationnelle, c'est la mise en lumière du caractère ordonnée des conversations par une observation des méthodes déployées par les locuteurs tout en privilégiant leur point de vue aux présupposés du chercheur. Cette démarche innovante, entreprise par les chercheurs, consiste en plusieurs méthodes :

- *l'observation des conversations se doit d'être à la fois neutre et non-motivée.* Autrement dit, la collecte des données n'est pas orientée vers une hypothèse *a priori* car « choisir ses données pour enquêter des phénomènes identifiés à l'avance signifierait n'y trouver que ce que l'on y cherche. » (Gülich & Mondada, 2001 : 201). L'analyse conversationnelle rejette les méthodes intuitives et introspectives afin de n'observer que ce qui est réellement présent dans l'interaction ;
- *les données enregistrées seront authentiques*⁵⁷. Le principe de l'analyse conversationnelle est une collecte des données authentiques, issues de leur contexte naturel d'apparition, au rebours du courant de la grammaire générative revendiquant l'introspection et les données fabriquées. L'enregistrement des données authentiques et contextualisées présente plusieurs avantages selon la méthodologie de l'analyse conversationnelle. D'une part, certains phénomènes ne sont observables que dans les productions authentiques et non-motivées. D'autre part, l'enregistrement des données, et leur transcription ultérieure, permettent de réécouter la parole, fixée à la fois par l'enregistrement et sa transcription, malgré sa fugacité temporelle linéaire.

Nous pouvons affirmer, avec De Fornel & Léon (2000 : 152), que l'originalité épistémologique de l'analyse conversationnelle

tient d'abord au fait qu'elle a su faire advenir la conversation au rang d'objet digne d'étude en montrant que cette dernière présente des principes d'organisation interne qui la rendent au moins partiellement autonomisable et susceptible d'une construction scientifique.

Dans la partie suivante seront abordés quelques aspects de cette organisation interne et systématique des conversations. Nous commençons par rappeler le fonctionnement de la machinerie des tours de parole. A travers cette notion fondamentale, l'analyse conversationnelle déploie des outils permettant de rendre compte de la dimension interactive et processuelle sous-jacente à toute conversation. Somme toute, si la conversation est un phénomène ordonné où l'ordre est produit localement par les participants, ce sont surtout les processus dynamiques, les manières d'accomplissement de

⁵⁷ Cette remarque a des conséquences certaines sur la méthodologie adoptée pour la présente étude. Etant donné que notre corpus est constitué en partie d'entretiens ouverts, est-il possible d'y appliquer les méthodes de l'analyse conversationnelle, qui préconise les données authentiques et non provoqués par le chercheur ? Voir 3.3.1.1. pour une discussion concernant ce sujet.

cet ordre et son caractère processuel qui importent à l'analyse conversationnelle, plutôt que son accomplissement pratique.

2.1.2. L'organisation systématique des discours en interaction : quelques repères

L'analyse conversationnelle part d'un double principe afin de rendre compte de l'organisation systématique des conversations :

- la conversation est foncièrement indexicale, c'est-à-dire « sensible aux contingences et orientée vers le contexte de sa production » (Mondada, 2008 : 883) ;
- elle est aussi organisée localement, « grâce à des procédés qui, eux, traversent les contextes de leur mise en œuvre et se caractérisent non seulement par leur récurrence mais plus fondamentalement par leur *systématicité*. » (*ibid.*).

Ainsi, la description du caractère ordonné de la conversation est basée sur ses caractères séquentiel et temporel. D'une part, les tours de parole sont étudiés dans leur environnement et leur interprétation n'est pas à dissocier de leur positionnement indexical. D'autre part, dans une « configuration évolutive en temps réel des productions des participants » (Traverso, 2012 : 9), ceux-ci s'alignent en permanence sur les comportements de tous les autres participants à la conversation.

2.1.2.1. *La machinerie des tours de parole*

Les tours de parole⁵⁸, et plus largement les modalités d'allocation, de répartition et de prise de parole sont considérés comme le point de départ, la base des études de l'analyse conversationnelle car ils se caractérisent par ce que Sacks & *al.* (1974) appellent la « systématicité ». Si les caractéristiques des conversations, comme leur durée, la complexité des tours de parole, le nombre de participants et les contenus ne sont pas prédéterminées, toutes les conversations, si différentes soient-elles, présentent un schéma similaire d'alternance des tours et de la conduite globale des participants :

⁵⁸ Rappelons, avec Skrovec (2014 : 27) qu'un tour de parole « désigne "l'espace communicatif" occupé par un participant à l'interaction entre le moment où cet espace lui est alloué et le moment où l'espace est alloué à un autre participant (que ce soit par auto- ou hétéro-sélection) (...) »

- les locuteurs alternent régulièrement et généralement un seul parle à la fois ;
- le degré de synchronisation entre locuteurs s'observe dans les prises de parole, qui s'effectuent en minimisant les chevauchements et les silences.

L'alternance des tours de parole est un dispositif interactif complexe qui, en raison de son enchaînement séquentiel, fait progresser la conversation. Le dispositif d'alternance des tours repose, comme le rappellent Gülich & Mondada (2001 : 207), sur deux composantes, dont l'une concerne l'allocation du tour et l'autre sa construction.

L'allocation de tours et l'alternance des locuteurs reposent sur trois opérations qui fonctionnent de façon récursive :

- le locuteur qui a la parole peut sélectionner explicitement le locuteur suivant (par une question, en l'appelant...). Celui-ci se trouve alors obligé de prendre la parole ;
- si le locuteur ne sélectionne personne, tout autre locuteur peut s'auto-sélectionner ;
- si personne ne s'auto-sélectionne, le locuteur ayant la parole peut la garder.

L'étude des procédés de construction des tours de parole permet de constater que le tour n'est pas une unité prédéfinie mais le résultat d'un accomplissement collectif. En effet,

[l]e tour de parole n'est jamais le seul fait de celui qui l'énonce, mais incorpore constamment la conduite de ses auditeurs, qui contribuent à le configurer de façon réflexive. (Gülich & Mondada, 2001 : 209).

Seront ainsi étudiés les chevauchements qui signalent l'orientation vers la fin du tour et le changement des locuteurs, ainsi que les marques de présence des interlocuteurs tout au long de la prise de parole d'un locuteur, témoignant de leur écoute et leur évaluation. Ces marques peuvent déclencher, « chez celui qui a la parole, des ajustements et des réponses pertinentes, configurant ainsi réflexivement la séquentialité en train de se faire. » (Gülich & Mondada, 2001 : 209). La longueur d'un tour est variable, allant d'un seul mot à des constructions complexes, et dépend de différents facteurs pragmatiques et interactifs. Le caractère émergent et collaboratif de tours de parole dans leur construction se reflète dans les indices qui rendent compte de la possible complétude d'un tour.

La reconnaissance du point de transition potentiel par les co-participants résulte de l'identification d'unités émergentes qui exhibent une certaine forme de complétude se manifestant sur plusieurs plans : l'auditeur peut être orienté au plan syntaxique par la présence d'un prédicat achevé, au plan prosodique par une intonation perçue comme finale, et au plan pragmatique par l'interprétation de l'énoncé comme un acte communicatif achevé (...). (Skrovec, 2014 : 27)

Afin de « rendre compte de la façon dont les participants parviennent à identifier le moment où l'alternance du tour peut avoir lieu » (Mondada, 2008 : 887), l'analyse conversationnelle recourt à la notion d'unité de construction du tour (*turn construction unit*, TCU).

2.1.2.2. Les unités de construction du tour

Nous venons de voir qu'un tour de parole n'est pas une unité prédéfinie. Comme le résumait Gülich & Mondada (2001 : 207),

il est accompli par les participants qui déploient séquentiellement une série d'indications rendant manifeste si le tour est possiblement complet (...) ou s'il se poursuit en permettant la projection du type d'unité de construction de tour en cours.

Les unités de construction des tours, qui rendent compte d'une place de transition entre deux tours, témoignent de l'efficacité de la machinerie des tours de parole. Or elles concernent moins des structures formelles que des pratiques interactionnelles des locuteurs car des tours qui pourraient se manifester comme ayant atteint un point de complétude se trouvent poursuivis par des expansions, des réparations..., comme c'est le cas dans l'exemple suivant. La mère (INC1), en s'adressant à sa fille (INC3) lui indique quoi prendre dans son sac de voyage. Dans le tour 7 apparaît une expansion (*qui devient de plus en plus monstrueuse*) ne contribuant pas au contenu informationnel du tour. Même si le tour de parole de INC1 avait pu se terminer avant cette expansion car ayant atteint un point de complétude syntaxique, il est poursuivi en exprimant une appréciation subjective de INC1.

Exemple 1 (ESLO2_REP_01_02)

- 1 INC1 : bon donc demain nous partons vers dix heures vous faites vos
- 2 INC4 : hm
- 3 INC1 : vos petits sacs ce soir ils sont très simples à faire
- 4 INC2 : hm
- 5 INC1 : et INC3 toi tu emmènes un sac de voyage euh pour pouvoir rentrer avec ta //
- 6 INC4 : ah / tu n'arrives pas à parler
- 7 INC1 : avec ta trousse de toilette et surtout ta trousse de maquillage qui devient de plus en plus monstrueuse
- 8 INC3 : tu sais j'ai une compèt- euh / je vais pas avoir besoin de me maquiller samedi

Les possibles lieux de transition proviennent à la fois de la structuration par le locuteur de sa parole émergente (« la façon dont les locuteurs formatent leur TCU de manière à le rendre intelligible » (Mondada, 2007 : 14)) et de l'analyse, par les interlocuteurs, « temporellement très précise du déroulement de la parole, permettant la projection de la complétude des unités de construction du tour en train d'émerger dans la parole, dégageant ainsi des possibles points de transition pertinents (...). » (Mondada, 2008 : 887). C'est dans cette optique que les unités de construction des tours sont à considérer selon la perspective des participants à la conversation, une perspective *émique*, extérieure à celle du linguiste. Les unités de construction du tour émergent dans la relation interactionnelle, ce qui oblige à ne pas les penser comme des unités linguistiques *a priori*. Gülich & Mondada (2001 : 211) soulignent les avantages de cette approche émergente des unités :

[elle] pose la question de la façon dont [les unités de construction des tours] invitent à penser en retour les ressources linguistiques : celles-ci sont certes exploitées indexicalement aux fins pratiques de l'organisation interactionnelle ; plus radicalement on peut dire qu'elles sont configurées pour elle et par elle, n'étant pas simplement adéquates aux mouvements conversationnels mais étant mises en forme par eux.

Cette caractérisation des unités de construction des tours, qui montre que « non seulement l'organisation interactionnelle exploite la structure des ressources langagières existantes mais aussi, et en retour, que les structures de la langue sont configurées de sorte à remplir leurs fonctionnalités interactionnelles » (Mondada, 2008 : 887) sera fondamentale pour les études de la linguistique interactionnelle et les approches grammaticales de l'interaction (cf. 2.2.). Dans ces approches la grammaire est envisagée comme émergeant des interactions, comme un processus, « un ensemble de ressources plastiquement forgées dans l'activité même qui les exploite (...). » (Gülich & Mondada, 2001 : 211).

2.1.2.3. *La séquentiabilité et la projectibilité*

Le principe de séquentialité rend compte de deux caractéristiques des tours de parole dans les interactions orales :

- les énoncés constituant les tours de parole ne peuvent être interprétés qu'en fonction du contexte dans lequel ils sont intégrés. Plus généralement, le sens attribué aux formes du langage dépend des conditions de leur énonciation ;

- les tours de parole ne sont pas des entités isolées, mais nécessairement orientées vers ce qui suit et ce qui vient d'être dit, dans l'émergence de la parole en interaction. Ils s'organisent en séquences et leur interprétation émerge dans un environnement séquentiel⁵⁹, aussi bien rétrospectif que prospectif.

Le principe de séquentialité s'organise localement en lien avec celui de la projectibilité. Auer (2002 : 1) note que les projections sont l'un des traits communs partagés par l'interaction et la grammaire, témoignant de leur interdépendance. D'une manière générale, les projections rendent compte du fait qu'une action en annonce une autre. Les savoir-faire communicatifs, les connaissances sur une organisation séquentielle typique, sont requis de la part des locuteurs afin de pouvoir anticiper la suite des éléments projetés et de se positionner dans une séquence d'actions. Parmi les projections interactives basées sur les savoirs relatifs à l'interaction, on peut mentionner les *paires adjacentes*. Il s'agit d'unités comportant deux tours de parole produits par deux locuteurs distincts, où la première unité conditionne la seconde. Tel est le cas des paires comme question-réponse, salutation-salutation, offre-acceptation/refus... La communication humaine réside sur le principe de la séquentialité et de la projectibilité. Comme le note Auer (2002 : 2),

[c]ommunication without projection would be restricted to behavioural segments which are either independent events, or chained to each other as stimulus-response sequences, beyond the control of a speaker and recipient. The first alternative would be equal to saying that communicational events have no internal structure. As a consequence, complex verbal activities (...) would be impossible. The second alternative would allow for complex utterances, but imply that the course of events is entirely beyond co-participants' control (...).

Par les principes de séquentialité et de projectibilité, les énoncés et les tours de parole s'organisent en séquences et se laissent décrire « en fonction de leur position dans la conversation et des liens entretenus avec les autres unités. » (Skrovec, 2014 : 31). Une conversation peut ainsi se découper en plusieurs séquences plus ou moins ritualisées. Le schéma suivant reprend les différentes phrases de la conversation :

⁵⁹ Cf. Mondada (2008 : 886) : « (...) le caractère reconnaissable de l'action pour les participants est étroitement lié aux caractéristiques de l'environnement séquentiel de la pratique étudiée (...). »

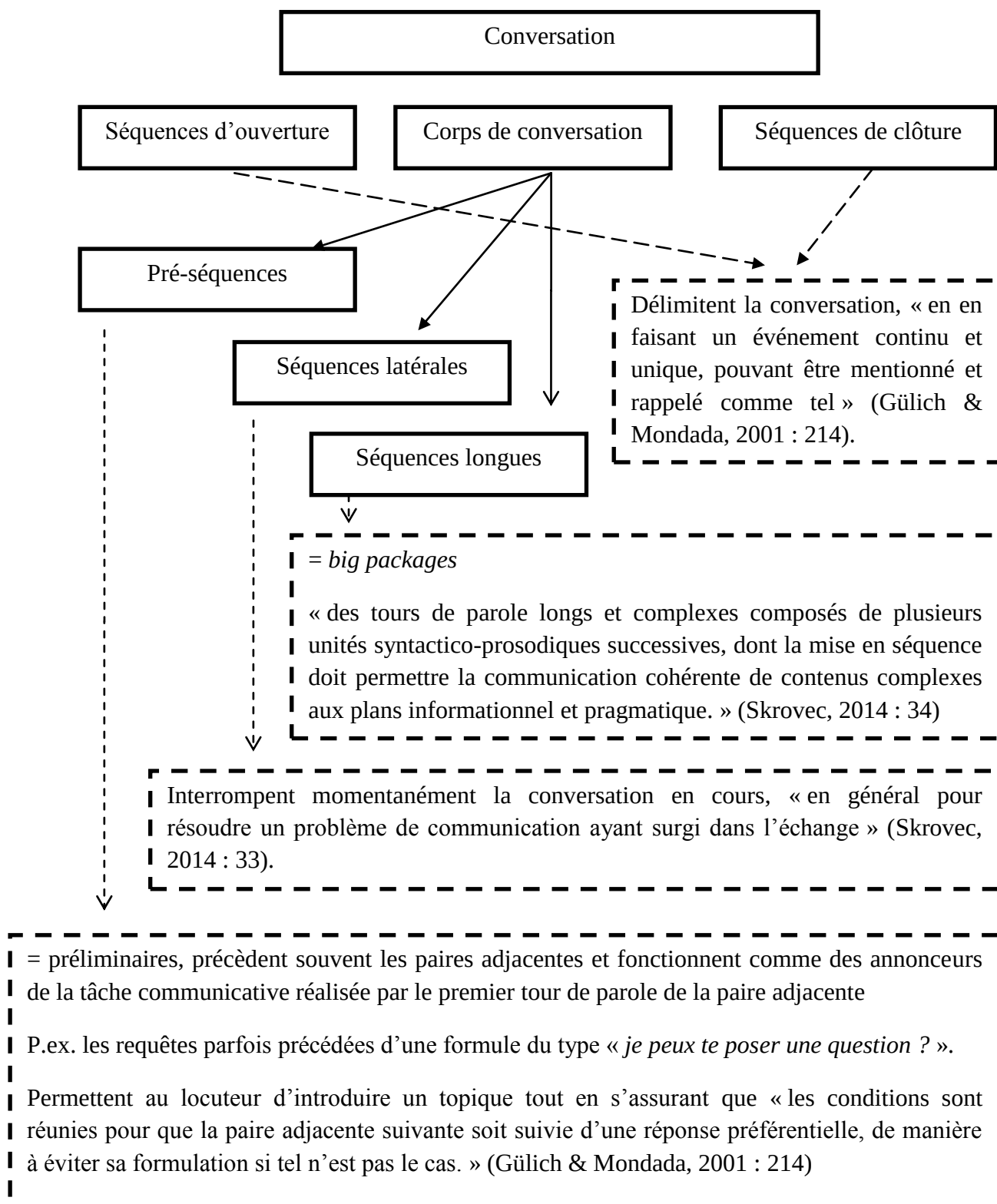


Schéma n°2 : Les phases d'une conversation

Les séquences longues comme lieux préférentiels d'apparition des DR seront discutées plus amplement en 2.1.3.1. Notons que ce type de séquences est également le lieu d'émergence des topiques narratifs dans les conversations.

En somme, les relations de séquentialité et de projectibilité telles que nous venons de les décrire au niveau de la structuration des conversations se voient accorder une importance certaine dans l'examen de la construction en temps réel des structures syntaxiques. La relation entre l'interaction et la grammaire serait ainsi complémentaire. Par ailleurs, Auer (2002 : 36) note que :

syntax can be seen (among other things) as the historical result of a sedimentation and (partly normative) regularisation of certain interactional projection techniques.

2.1.3. Le discours en interaction et les séquences narratives

L'analyse du DR, en sus de ses propriétés formelles, vise à décrire ses valeurs en termes de procédures discursives d'illustration, d'exemplification et de mise en scène dans les séquences spécifiques où il émerge dans l'interaction. Comme cela a été souligné dans plusieurs études antérieures (Vincent & Perrin (1999), Doury (2001)...), décrire le DR comme étant un procédé purement narratif signifierait rétrécir considérablement l'étendue de ses fonctions. Un lien préférentiel existe néanmoins entre les séquences narratives et les DR (voir p.ex. Gülich & Quasthoff (1986), Günthner (2000, 2005)...). Afin d'appréhender les DR au sein des séquences narratives, celles-ci seront abordées dans la perspective ouverte par les recherches de l'analyse conversationnelle. Les séquences narratives y sont étudiées au sein des conversations d'un point de vue que l'on peut qualifier de processuel et d'interactif : les séquences narratives sont envisagées « not for the information conveyed by [them] but as a specific form of communication » (Gülich & Quasthoff, 1986 : 218). Bonu (1998 : 31) résume ainsi cette spécificité de l'analyse conversationnelle pour l'étude des séquences narratives :

A l'encontre du point de vue "littéraire" et textuel dominant, l'analyse détaillée des narrations produites en interaction permet de montrer à la fois la structuration et la réception active du récit par les participants qui collaborent ainsi à la production non seulement du récit mais aussi de la situation sociale.

L'analyse des séquences narratives dans l'approche conversationnelle se développe, dans les recherches actuelles, principalement autour de ces deux axes :

- *la structuration séquentielle et interactive des séquences narratives.* Dans un dispositif interactionnel reposant sur l’alternance des tours de parole, les séquences narratives émergent en suspendant cette alternance par un tour relativement long et complexe. L’analyse conversationnelle « ne se limite (...) pas au récit proprement dit, mais retrace tout le processus du déclenchement de l’activité narrative à la réintégration dans la conversation. » (Gülich & Mondada, 2001 : 228). Le processus de la narration émerge dans le contexte conversationnel et toute la narration est considérée comme un accomplissement interactif (cf. 2.1.3.2.), ce qui, par conséquent, s’observera dans l’analyse de ses fonctions dans un contexte plus large ;
- *les moyens sémantico-cognitifs mobilisés pour représenter la réalité au moyen de la narration.* L’activité narrative comme une forme spécifique de la communication dispose de plusieurs moyens pour re-présenter la réalité. Gülich & Quasthoff (1986 : 229) notent une divergence entre l’expérience personnelle vécue et les schémas socialement acceptés de sa représentation. Elles le résument ainsi :

Story-telling gives us an excellent chance of *corriger la fortune*, a chance to monitor one’s own acting according to the image one has of oneself and wants to convey in this particular communication. Each narrator is a god in the sense that s/he creates a world – according to the values s/he shares at the time of the narration.

Selon les modalités du contexte d’accueil et notamment les relations sociales entre les interlocuteurs, plusieurs types de narration se distinguent : Gülich & Quasthoff (1986) en notent trois, « replaying conversational narrative », « report » et « statement ». C’est surtout la première des trois catégories⁶⁰ qui se présente comme un procédé narratif *par excellence*. Non seulement elle aborde la narration du point de vue de ses acteurs, tout en « mettant en scène » l’événement relaté grâce aux différents dispositifs formels⁶¹, mais la réalité vécue semble être re-crée et non seulement rapportée⁶². Cette nouvelle « création » d’un événement passé par son

⁶⁰ La seconde partie de cette étude revient sur ces catégories de représentation des événements passés (cf. Chapitre 7), tout en y rajoutant d’autres moyens de créer, grâce au DR et notamment à la catégorie des RIA (cf. Chapitre 8), un dispositif qui se donne pour narratif mais qui ne relève pas nécessairement d’une expérience antérieure authentique ou pour le moins unique.

⁶¹ Dont le DR.

⁶² Voir aussi Carruthers (2012) pour une analyse détaillée de catégories narratives et une distinction entre « l’histoire » et « le témoignage » (qui correspond au « report » de Gülich & Quasthoff), influencée par

actualisation au moyen de structures de la langue favorisera l'implication active des interlocuteurs. Elle se présente aussi comme un moyen préférentiel pour le locuteur, très souvent participant à l'histoire relatée, de réinterpréter, d'affirmer son identité sociale. Nous y reviendrons en 2.1.3.3.

Dans la suite de cette partie seront abordées deux notions qui marquent la spécificité de l'approche conversationnelle pour l'étude des séquences narratives. Il s'agira de décrire la structuration séquentielle des séquences narratives et les moyens de leur intégration dans l'interaction ainsi que de souligner leur construction fondamentalement interactive. Ces deux caractéristiques des séquences narratives, la séquentialité et l'interactivité, seront observées, en 2.1.3.3. sur un exemple de notre corpus. Cela nous permettra d'illustrer comment l'étude des DR peut avoir recours à certaines méthodes empruntées à l'analyse conversationnelle pour décrire leur émergence séquentielle et leurs effets de sens dans les séquences narratives.

2.1.3.1. La structuration séquentielle des récits dans l'interaction

L'activité de narration advient dans l'interaction avec la suspension du dispositif de l'alternance des tours de parole. L'émergence des épisodes narratifs marque ainsi un accord tacite entre les interlocuteurs : la parole est cédée au « narrateur » qui ouvre la séquence par une préface. Celle-ci introduit le topique de la narration en indiquant souvent le lieu et le temps de l'événement afin de marquer la distance avec l'interaction en cours. S'ensuit la séquence longue, le « big package », qui est le corps de la narration, avant d'en marquer la fin par une phase de commentaire, d'évaluation et de discussion qui réintègre les interlocuteurs et réintroduit le dispositif des tours de parole. C'est ainsi qu'une séquence narrative est décrite par Sacks (1992). Certaines reprises ont apporté davantage de précision, notamment en détaillant la séquence longue du véritable récit. A titre d'exemple, Hausendorf & Quasthoff (1996, cités ans Gülich & Mondada, 2001 : 229) caractérisent cinq phases qui forment une séquence narrative : en plus des phases d'ouverture (« présentation de l'intérêt du contenu ou de la forme du récit » et de clôture (transition et retour à la conversation en cours), ils distinguent les phases suivantes :

l'analyse que Labov et Waletzky (1967) proposent pour la structure d'une séquence narrative. Nous y reviendrons en Chapitre 7.

- la thématisation d'un événement digne d'être raconté ;
- l'élaboration et/ou la dramatisation ;
- la conclusion.

Un autre modèle de structure narrative, celui de Labov & Waletzky (1967), utilisé aujourd'hui dans les études linguistiques au-delà de l'analyse conversationnelle, propose les phases suivantes : le *résumé*, l'*orientation* (présentation de la situation), la *complication* (partie centrale de la séquence narrative qui présente la succession des événements), l'*évaluation* (présentation de l'intérêt de la séquence narrative), la *résolution* et le *coda* (reprise du contexte non narratif).

Que les tâches à l'intérieur du « big package » soient explicitées et détaillées dans les descriptions ou non, l'analyse conversationnelle des séquences narratives s'intéresse à l'émergence de celles-ci dans la conversation⁶³. Comme le note Skrovec (2014 : 48) :

[q]uel que soit le degré de granularité du modèle séquentiel dégagé, (...) l'accomplissement du récit (...) en tant que tâche conversationnelle est tributaire de l'interaction, et ne saurait être soustrait au reste de la conversation et à l'action des co-participants.

Cette « tâche conversationnelle » qui est la séquence narrative démarre dès la phase de préface, où la mise en place du récit fait l'objet d'une négociation entre les interlocuteurs, et ne se conclut qu'avec les phases d'évaluation et de résolution. Celles-ci marquent la fin de la structure événementielle et par là, l'accomplissement et la valorisation de la séquence narrative.

2.1.3.2. *Le caractère interactif des récits*

Dans une analyse conversationnelle des séquences narratives en interaction, les interlocuteurs sont la condition *sine qua non* de l'accomplissement narratif. Ces séquences, envisagées comme des tâches conversationnelles, sont réalisées aussi bien par « le narrateur » que par « les auditeurs » dont le comportement guiderait la réussite d'une séquence narrative. Le rôle des interlocuteurs peut s'envisager sous deux angles :

- *la structuration de la séquence narrative* : tout d'abord, la séquence narrative ne peut être mise en place que si l'interlocuteur, dans la phase de préface, donne son accord pour suspendre l'alternance des tours de parole. Il doit également montrer

⁶³ Et c'est ce que soulignent Gülich & Mondada (2001 : 230) : « (...) le récit n'est pas simplement "placé" dans un contexte conversationnel, mais il "émerge" de la conversation ».

un certain intérêt pour le récit, qui peut se manifester formellement par des marqueurs discursifs, des « continueurs », ce qui permettra son développement. Au final, pendant la phase de commentaire et d'évaluation, l'interlocuteur ratifie ou non l'intérêt communicatif de la séquence narrative. Ce traitement post-narratif « est un lieu privilégié où se manifeste la collaboration entre narrateur et interlocuteur(s). » (Gülich & Mondada, 2001 : 230) ;

- *la fonction du récit en interaction* : il est difficile de généraliser les fonctions d'une séquence narrative dans la conversation car elles dépendent de nombreux facteurs dont le contexte conversationnel et social, la méthode et le topique de la narration. Néanmoins, l'activité qui consiste à raconter un événement tout en le recréant « en direct » devant un public peut être en partie guidée par le désir de partager celui-ci avec les interlocuteurs, afin de solliciter leur approbation, de donner de soi une image positive. Gülich & Quasthoff (1986 : 230) résument ainsi cette influence de l'interlocuteur :

(...) the transformation of reality in story-telling is – among other things – influenced by the story-telling interaction, by the assumed values of the listener, the reactions of the listener and the institutional setting of the conversation.

Pour conclure, il faut noter, et nous y reviendrons par la suite, que les interlocuteurs ne sont pas des auditeurs passifs dans les séquences narratives : par les techniques de la construction collaborative (cf. 2.2.1.1.) ils peuvent assumer le rôle des narrateurs quand bien même l'événement relaté leur serait inconnu.

2.1.3.3. *L'intégration du récit dans l'interaction : étude de cas*

L'exemple qui suit, extrait du sous-corpus REPAS, illustrera une séquence narrative intégrée dans une conversation informelle autour d'un dîner entre une mère (M) et ses trois enfants, un collégien (E1), un lycéen (E2) et une étudiante (E3). L'analyse est restreinte à l'application des principes d'analyse conversationnelle, étudiées jusqu'ici, en s'inspirant de ce paragraphe extrait de Gülich & Mondada (2001 : 232) :

L'activité de raconter est une activité interprétative, le narrateur ne peut plus modifier le cours des événements, mais par chaque nouvelle narration il peut leur donner une nouvelle interprétation. Ainsi les fonction du récit dépassent le désir de faire participer l'interlocuteur à des événements qu'il n'a pas vécus et gagnent en importance pour le narrateur lui-même.

L'observation de la subjectivité du narrateur dans la séquence narrative sera abordée à travers les aspects formels de celle-ci, dont le DR, les séquences qui la composent et son caractère interactif.

Exemple 2 (ESLO2_REP_25)

1 M : Caroline te remercie pour les fiches elle te demande combien elle te doit
2 E2 : Caroline comment ?
3 E3 : oh bah au moins cinquante euros avec le nombre de fiches que je lui ai passées là euh
4 M : je lui ai dit mais rien bien évidemment
5 E2 : oh putain maman
6 E3 : ouais évidemment
7 E2 : le business euh
8 E3 : le business
9 E2 : qui s'écrit d'ailleurs euh business [pron = buziness]
10 E3 : [rire]
11 E2 : j'ai appris ça quelque part
12 M : Marc avance un peu même si tu la finis pas // la mienne est excellente

13 E3 : oh on s'est pris la tête avec la prof de physique ce matin
14 M : ah ça y est ?
15 E2 : tu lui as mis coup de coude coup de coude
16 E3 : euh Camille s'est bien pris la tête avec elle hein
17 E2 : ça m'étonne pas Camille elle a quand même un sacré tempérament
18 E3 : ah mais attends

18 E3 : en fait euh y avait on était en on était noté en ECE c'est-à-dire comme euh pour le bac tu sais
19 M : hm
20 E3 : en TP
21 E3 : bon plus simple tu vois mais comme pour le bac
22 et euh et y en avait un qui était tout seul et elle dit OUAIS BAH LUI JE VEUX PAS QU'IL SOIT TOUT SEUL IL A DEJA ETE TOUT SEUL DU COUP Y EN A UN QUI VA AVEC
23 et personne se désignait
24 et elle hm // et elle euh hm / comment ça s'ap- / elle disait OUAIS MAIS QUI QUI VEUT VENIR QUI VEUT VENIR ?
25 et j'allais dire à Camille tu vois au bout d'un moment je fais j'allais dire à Camille je fais ON PARIE QUE ÇA TOMBE SUR NOUS tu vois
26 et là elle fait BAH TIENS CAMILLE TU VAS ETRE VOUS ALLEZ ETRE TOUTE SEULE LOUISE VOUS ALLEZ AU FOND
27 et moi je lui fais OUAIS COMME PAR HASARD tu vois
28 et et Camille et alors Camille là elle enchaîne elle fait OUAIS BAH PUTAIN C'EST TOUT LE TEMPS NOUS ET TOUT EUH
29 COMMENT ÇA C'EST TOUT LE TEMPS VOUS ET TOUT ?
30 MAIS C'ETAIT FORCEMENT NOUS
31 et là elle s'est elle a commencé à se prendre la tête avec la prof et et tout du coup elle a rien dit
32 et à la fin du cours Camille dépose son compte rendu
33 et la prof elle fait HE VENEZ VOIR VENEZ VOIR
34 et du coup Camille pensait qu'elle allait l'engueuler
35 elle fait VOUS VOYEZ ÇA S'EST BIEN PASSE ? mais pendant tout le cours elle arrêtait pas de lui dire oh elle fait VOUS VOYEZ VOUS Y ARRIVEZ BIEN TOUTE SEULE ET TOUT
36 et Camille elle fait NON MAIS C'ETAIT PAS ÇA LE PROBLEME J'EN AI RIEN A FOUTRE D'ETRE TOUTE SEULE EUH et et hm bah elle lui est restée polie tu vois mais elle fait J'EN AI RIEN A FAIRE D'ETRE TOUTE SEULE C'EST PAS ÇA LE PROBLEME C'EST LE PRINCIPE QUE CE SOIT TOUT LE TEMPS NOUS VOUS NOUS DEJA VOUS NOUS CHANGEZ TOUJOURS DE PLACE VOUS EUH VOUS EUH LA EVIDEMMENT C'EST TOMBE SUR NOUS POUR EUH ETRE SEPARÉES VOUS NOUS REPRENEZ TOUT LE TEMPS C'EST TOUT LE TEMPS NOUS DE TOUTE FAÇON
37 et la prof arrêtait pas de lui dire par contre AH NON MAIS VOUS VOYEZ ÇA S'EST BIEN PASSE
38 mais elle a rien compris elle est débile elle est débile hein
39 c'était

40 E2 : tu as qui comme prof ?
41 E3 : NPERS
42 E2 : ah ouais je connais pas // moi j'ai madame NPERS
43 E3 : elle est débile

43 l'autre elle arrêta pas de lui dire **NON MAIS VOUS VOYEZ ÇA S'EST BIEN PASSE VOUS AVEZ**
REUSSE mais c'est pas ça le problème
44 M : c'est l'attitude vis-à-vis de vous
45 E3 : e- elle est cool quand même euh elle euh mais elle tu vois elle est cool / e-
elle non plus elle nous détes- non elle nous fait pas subir tu vois mais c'est quand
même H24

46 E2 : moi les profs ils me font subir mon intelligence supérieure
E3 : moi j'ai fini j'ai plus faim

47 M : Marc
48 E2 : hé mais j-
49 M : manges-en un peu

(331-346 (1) ; 11'32"-13'43")

La séquence narrative est dans cet extrait annoncée par la séquence de préface dans la ligne 13 : l'énoncé « on s'est pris la tête avec la prof de physique » thématise ce qui sera développé et dramatisé dans le *big package* où seule la fille (E3) occupe l'espace de la parole. Cette séquence de préface suspend le dispositif d'alternance des tours de parole et annonce la tâche conversationnelle complexe qui est le corps de la narration. Avant celui-ci une séquence latérale (t. 14-17) est déclenchée par l'énoncé dans le tour 13. La mère et le frère lycéen commentent cet énoncé, ce qui demande une précision de la part d'E3 en vue de préserver sa face dans la conversation : c'est plutôt son amie Camille qui s'est disputée avec l'enseignante. S'ensuit la séquence de récit (t. 18-39) qui se termine par une phase de commentaire avec les interventions d'E2 et de M (t.40-45) avant la fin de la séquence narrative et le retour à la conversation marqué par le changement du sujet et la reprise du dispositif des tours de parole (t. 46).

Si quatre interlocuteurs participent à cette conversation, la séquence narrative est dirigée vers la mère qui détient le rôle de l'autorité. E3 attend d'elle un encouragement qui marquerait non seulement l'accord avec son point de vue mais aussi, indirectement, la ratification de l'intérêt de la séquence. Elle l'interpelle durant le corps de la narration (« tu sais » : t. 18 ; « tu vois » : t. 21, 25, 27 ; explication métadiscursive « mais elle est restée polie tu vois » : t. 36). La ratification de la mère, si discrète qu'elle soit, advient dans le tour 44 en vue d'une construction collaborative qui valide le tour précédent et la séquence entière : M admet que c'est l'attitude de l'enseignante vis-à-vis des deux étudiantes qui a posé problème à E3.

La façon dont E3 développe son récit et réinterprète ainsi cette histoire dans le *big package* est mise en évidence à travers quelques moyens formels qui contribuent à la construction de la pertinence de la séquence narrative. Parmi ces moyens, on note :

- *les RIA* (t. 28-30 et 36-37). Elles sont définies par Rendulic & Abouda (à paraître) comme « un ensemble de tours de parole regroupés par L au sein d'une séquence discursive, sur la base d'une unité thématique, temporelle, spatiale, etc. et qui mettent en scène au minimum deux interlocuteurs. » Les RIA (cf. Chapitre 8) se caractérisent par un effet systématique d'authenticité. La représentation des faits à travers l'interaction entre locuteurs représentés incite à l'évaluation interne des événements narrés : en rapportant les faits à travers des interactions, L évite de les résumer ou de les décrire. Cette absence de catégorisation peut ainsi être considérée comme la monstration des données qui se donnent comme brutes, alors que souvent ce n'est que l'effet d'une mise en scène. Les RIA interviennent fréquemment au sein des séquences narratives auxquelles elles assurent d'une part l'authenticité affichée et d'autre part la vivacité par la dramatisation de la séquence narrative ;
- *la gestion de la temporalité du récit*. Il y a un nombre conséquent de présents narratifs au sein des SI de DD (t. 22, 25, 26, 27, 28, 33, 35, 36) et des procédés discursifs permettant de détailler ou au contraire de condenser les événements faisant partie du récit. Un lien étroit existe entre les présents narratifs et l'effet de dramatisation. Gosselin (2005 : 216-217) l'exprime en termes de simulation de présence :

[l]e discours de représentation emprunte, avec le présent narratif, des caractéristiques du discours de présentation, pour mieux simuler la présence (ce qui est le propre de la représentation) des objets et des événements. Cette opération suppose le 'transport' du sujet (qui se retrouve 'en présence' des événements narrés), propre à faire naître 'l'ex-tase', 'l'é-motion', le 'ravisement'.

Les procédés de « mise au point », la condensation ou l'élaboration des événements, rendent compte de la dynamique événementielle et de l'importance accordée aux différentes séquences de la narration. Les procédés de condensation s'observent dans les structures jugées peu informatives par E3 : les énoncés sont alors résumés (t. 28, 35 « et tout ») ou bien un énoncé descriptif est préféré au DR (t. 31 « et elle a commencé à se prendre la tête avec la prof »). Les procédés d'élaboration concernent notamment l'atomisation de la structure événementielle par les catégories du DR, et surtout le DD et la RIA. Cette atomisation rend vivace la narration favorisant ainsi l'implication et l'écoute active des interlocuteurs.

Ces moyens formels de représenter un événement caractérisent ce que Gülich & Quasthoff (1986 : 224) appellent « reportability of a story » :

[T]he ‘reportability’ (...) of a story told in the replaying pattern is, in a very subjective way, related to the narrator, who in the prototypical case of conversational narratives about personal experience is the protagonist of the incident being told. Reportability in this sense is the basis of the communicative function (...) which the telling of this particular story at this particular point in this particular interaction performs.

La « reportabilité », ou la « racontabilité » (selon Labov & Waltezy (1967)) du récit est « la raison pour laquelle l’histoire a été racontée. » (Carruthers, 2012 : 159). Dans l’exemple précédent, la locutrice E3 représente cet événement à la fois pour obtenir l’approbation de sa mère et aussi afin de le réinterpréter cognitivement elle-même, à travers cette version de l’histoire (« *les deux élèves ont raison et l’enseignante a tort* »), accomplie par une sélection de moyens formels qui organisent la narration.

2.2. Articuler l’interaction et la grammaire

Dès les débuts de l’analyse conversationnelle, dans l’article fondateur de Sacks & al. (1974), un lien a été envisagé entre le principe de l’alternance des tours de parole et la syntaxe puis avec d’autres aspects grammaticaux et prosodiques⁶⁴ caractérisés comme étant déterminés par l’interaction, qu’ils façonnent en retour. La grammaire est à considérer dans les approches interactionnelles du point de vue de sa construction en temps réel qui reflète son caractère émergent, central pour les descriptions. Mondada (2001 : 155) le résume ainsi :

La grammaire est structurée par la dimension temporelle et séquentielle de l’activité interactionnelle, qui fait que les énoncés sont planifiés, construits, interprétés en temps réel, au fur et à mesure qu’ils émergent, qu’ils sont ré-exploités dans les enchaînements conversationnels et par là éventuellement transformés.

La structuration dynamique des ressources grammaticales pour et par l’interaction s’observe idéalement dans les unités de construction des tours de parole. Si le mécanisme des tours de parole rend compte de la manière systématique et localement très fine dont se construit l’interaction, ce sont les unités de construction des tours et leur caractérisation en termes syntaxiques⁶⁵ qui ont permis le développement des liens entre l’activité des

⁶⁴ Cf. ouvrage collectif « Prosody in conversation », dirigé par Couper-Kuhlen & Selting (1996)

⁶⁵ Rappelons (voir 2.1.2.1, 2.1.2.2.) que les unités de construction des tours ne sont pas à considérer comme des unités linguistiques a priori. Néanmoins, les tours de parole projettent ces points de transition potentiels,

locuteurs en contexte et l'interprétation des ressources linguistiques. Et comme le note Skrovec (2014 : 58),

si le dispositif d'alternance des tours de parole fonctionne bien, c'est-à-dire si l'allocation des tours s'effectue en règle générale de manière synchronisée alors même que la longueur d'une TCU est variable et en aucun cas prédéterminée, c'est parce que l'auditeur est en mesure d'évaluer le niveau de progression de la production en cours, en analysant au fur et à mesure le processus de construction phrastique auquel il assiste.

L'approche fondée dans l'analyse conversationnelle étudie les relations entre les ressources linguistiques et les dynamiques interactionnelles, tout en proposant une description de la grammaire indissociable de son contexte social de production.

Ainsi, dans cette partie seront introduites des approches qui, issues de perspectives différentes, permettent de décrire certains aspects de la relation entre les propriétés de l'interaction orale et la structuration grammaticale des unités qui organisent cette interaction. Pour ceci, nous aborderons dans un premier temps trois approches plus générales et proches de l'analyse conversationnelle : la grammaire de l'interaction, la *on-line syntax* et la grammaire émergente. Dans un deuxième temps on examinera les principes généraux des grammaires de construction qui peuvent s'appliquer aux structures grammaticales émergeant dans des interactions orales, dont le DR, sans pour autant avoir été configurées spécifiquement pour l'interaction.

2.2.1. La grammaire de l'interaction et la *on-line syntax*

Les recherches sur la grammaire de l'oral, menées en France depuis plusieurs décennies⁶⁶ ont signalé le caractère prétendument « défaillant » et « agrammatical » traditionnellement associé aux productions orales, tout en démontrant la complexité et la spécificité de leur organisation grammaticale. Parallèlement se développe, principalement en dehors de la France⁶⁷, une approche qui conçoit la grammaire comme étant « alimentée non pas par des données orales en tant que telles, mais plus spécifiquement par des données orales

reconnaissables par les interlocuteurs grâce à une série d'indications qui sont notamment formelles, syntaxiques et/ou prosodiques (prédicat achevé, intonation finale...).

⁶⁶ Cf. publications du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (revue *Recherches sur le français parlé*, ouvrages de C. Blanche-Benveniste)

⁶⁷ Voir notamment la monographie « Interaction et grammar » dirigée par Ochs, Schegloff & Thompson (1996) et l'article de Ono & Thompson (1995) : « What can conversation tell us about syntax ? ».

interactives, produites dans des situations authentiques d'échange communicatif » (Pekarek Doehler & Stoenica, 2012 : 113). Cette « grammaire pour l'interaction » apparaît dans le contexte de l'analyse conversationnelle « en réponse à la question de savoir quel rôle, à la fois structurant et structuré, jouent les ressources grammaticales dans et pour l'organisation de l'interaction » (Mondada, 2008 : 883). Comme son usage, l'étude des faits de langue est située. Ils sont contextualisés dans l'interaction sociale, qu'ils construisent et par laquelle ils sont structurés au retour, de façon dynamique. La grammaire de l'interaction préconise également l'examen des interfaces linguistiques, c'est-à-dire des liens entre les différents plans d'analyse – prosodique, morphosyntaxique, lexical, pragmatique et sémantique.

La méthodologie de cette étude contextualisée des faits de langue organisés en faisceaux passe par un principe *sine qua non* des interactions, leur caractère temporel. Celui-ci sous-tend les mécanismes du façonnage linéaire des énoncés oraux et caractérise le principe de séquentialité des énoncés et les techniques de liage qui en résultent. Nous allons voir de quelle manière ces manifestations du caractère émergent de la parole peuvent influencer les perspectives d'étude des DR dans les interactions.

2.2.1.1. *Le caractère temporel des productions orales*

La conception et l'analyse des productions orales passent par une nécessaire prise en compte de la temporalité « comme condition déterminante dans l'actualisation des formes » (Skrovec, 2014 : 64). Dans les analyses de la grammaire de l'interaction inspirées par la *on-line syntax*⁶⁸ (pour les publications en anglais, Auer : 2002, 2009) la temporalité propre aux productions orales a des conséquences sur la formation syntaxique des énoncés. Selon Auer (2009), cette temporalité de l'interaction se caractérise par :

- *la fugacité* : en termes cognitifs, le « présent » du dit est limité par des capacités de mémorisation à court terme. L'ampleur de cette mémoire à court terme est difficilement déterminable. Auer (2009 : 2) note quelques conséquences directes de ce phénomène, sur les plans pragmatique et interactif et sur celui de la structuration des formes linguistiques. Au-delà des capacités de la mémoire à court terme, se rappeler ce qui a été dit est sujet à l'erreur et aux possibles malentendus. Or il nous

⁶⁸ La syntaxe est considérée dans l'approche de la *on-line syntax* comme « a syntax which is configured through the moment-by-moment unfolding of talk, along the temporal deployment of actions » (Pekarek Doehler, 2011 : 104).

semble important de signaler que ce mode de fonctionnement qui est la restitution des paroles antérieures (et qui est lié à la problématique de DR) dépasse la fugacité en tant que fait de mémoire. Le mécanisme de la restitution des paroles passe par un stade de reconstruction : les mots des autres sont remplacés par les siens propres dans le processus de compréhension, aussi bien sur-le-champ, lors de la réception des paroles en interaction, que lors d'une restitution ultérieure. En résumé, ce qu'on entend n'est pas seulement un fait de mémoire. Les DR, dès lors qu'il s'agit d'énonciations antérieures et non virtuelles, font preuve d'une reconstruction, par le locuteur effectif, des paroles ayant appartenu à un énonciateur d'origine. La fugacité de la mémoire à court terme et la reconstruction cognitive des paroles stockées dans la mémoire à moyen ou long terme caractérisent la manière d'envisager les DR : dès qu'ils sont proférés, ceux-ci appartiennent au locuteur effectif (L) et non plus au locuteur représenté⁶⁹ (I);

- *l'irréversibilité* : les traces de la planification dans la construction de la parole orale – comme des hésitations, des réparations, des syntagmes inachevés, des allers-retours sur les axes syntagmatique et paradigmatic – sont des éléments à part entière dans l'actualisation des discours et non des erreurs de performance. Si « [d]ans l'usage de conversation, la langue parlée laisse voir les étapes de sa confection » (Blanche-Benveniste, 1997/2000 : 17), d'un point de vue interactif ces étapes de la planification en temps réel présentent une potentielle menace pour la face du locuteur car ce qui est dit est dit et ne peut qu'être aménagé, rectifié, expliqué. La réussite de ces réinterprétations dépend de l'interlocuteur. Pour les DR, les conséquences de l'irréversibilité de la parole orale se manifestent dans la signalisation des SR : dans l'exemple suivant, celle-ci est coupée par des incises⁷⁰ qu'il importe de reconnaître comme telles afin de délimiter correctement les portions du discours qui correspondent au DR :

Exemple 3 (ESLO2_ENT_4)

1 ZF4 : euh rue de Limare donc euh on on n'était pas chez nous et mon mari il è-
 mon mari a dit EUH TU NE VAS PAS QUITTER EUH EN MEME TEMPS TON BOULOT / ET CE LOGEMENT
 c'était très bien euh rue de Limare euh / IL FAUT G- IL FAUT D'ABORD EUH / QU'ON
 TROUVE UNE MAISON / POUR QUE TU PUISSES EUH D'ABORD EUH QUITTER EUH / QUITTER LE LOGEMENT DE LA

⁶⁹ Nous utilisons les abréviations « l » et « i » pour nommer respectivement le locuteur et l'interlocuteur représenté (i.e. les interlocuteurs de l'acte d'énonciation représenté).

⁷⁰ En italique dans l'exemple.

RUE DE LIMARE que j'adorais / et voilà on a trouvé cette maison alors euh //
coup de bol coup de foudre euh hm

(5 (1) ; 01'37"-02'07")

- *la synchronisation* : dans les interactions orales le temps de production correspond presque à celui de la réception et les « emerging syntactic constructions of the speaker are processed with only a short delay by the recipient » (Auer, 2009 : 3). Par conséquent, les participants tendent à minimiser les décalages aussi bien séquentiels (éviter les chevauchements et les pauses trop longues) que cognitifs (« les locuteurs complètent le savoir mutuellement partagé aux fins de la communication » (Skrovec, 2014 : 67)) ou psychosociologiques (« il s'agit de garantir l'équilibre de la relation interpersonnelle dans l'interaction en face à face » (*ibid.*)). Les effets de la synchronisation interactive sur la construction des DR apparaissent dans les occurrences de leur construction conjointe (cf. Chapitre 6). Dans l'exemple suivant, le père (INC4) intervient dans la séquence narrative initiée par la fille (INC3) en reprenant le cadre déictique et syntaxique mis en place par celle-ci : il énonce une *complétion* (t. 2), qui termine d'une manière interactive le tour de parole entamé par INC3 (t. 1).

Exemple 4 (ESLO2_REP_01_02)

1 INC3 : et elle a dit QUE VEUT DIRE PROCRASTINATION? je fais AH BAH ÇA JE SAIS MADAME ÇA
2 INC4 : ET C'EST MA DEVISE [*rire*]
3 INC3 : elle fait elle m'a fait VA / JE COMPRENDS QUE QUE CERTAINS CERTAINS ADO- ICI
PRESENTS LE SAVENT / JE LE SAIS

(140-142 (1) ; 29'57"-30'05")

Ces trois dimensions de la temporalité de la langue orale non seulement rendent compte de la différence radicale entre les modes de production écrite et orale mais aussi témoignent du caractère dynamique, émergent de l'oral, où la parole est objet de renégociations constantes en interaction. La prise en compte de la dimension temporelle, émergente des productions orales aura des conséquences méthodologiques importantes. Skrovec (2014 : 67) le résume ainsi :

[I]l s'agit de mettre en évidence le caractère dynamique des productions en interaction et, partant, de "privilégier l'étude du processus plutôt que celui du produit" (Mondada, 2001 : 218). La processualité devient la "pierre angulaire" de la recherche sur les interactions (...). Ce type d'approche reflète un changement de perspective important : la syntaxe elle-même, comprise comme agencement des unités de la parole, est d'abord un processus qui s'appréhende dans la performance, et n'est pas réductible à un système désincarné.

2.2.1.2. *Le façonnage linéaire des énoncés oraux*

La construction linéaire des énoncés oraux se manifeste par un certain nombre de procédés émergents qui opèrent dans la performance syntaxique des productions en temps réel. Ces procédés de conception de l'oral sont décrits par Blanche-Benveniste (1997/2000) en termes d'« entassements d'éléments paradigmatiques et des allers et retours sur l'axe des syntagmes » (Blanche-Benveniste, 1997/2000 : 17). La combinatoire de ces deux axes rend compte du caractère émergent de la parole orale. Dans le cadre de sa *on-line syntax*, Auer (2009) élabore des procédés de construction syntaxique en temps réel qui s'inspirent de l'approche proposée par Blanche-Benveniste mais y intègrent les paramètres cognitif et interactif. Les trois opérations de la construction syntaxique de l'oral sont la projection/complétion, la rétraction et l'expansion. La projection syntaxique concerne les segments de l'énoncé dont la réalisation déclenche « des attentes chez le récepteur quant aux suites possibles de l'énoncé » (Skrovec, 2014 : 70). Si, pour l'interlocuteur, il est clair qu'un segment est inachevé et qu'il nécessite une complétion, alors sa force de projection est importante. Ceci est par exemple le cas pour les constructions pseudo-clivées (*ce que je pense...*) mais aussi pour les SI d'un DR (*il me dit...*). La rétraction est le retour en arrière sur l'axe syntagmatique. Elle ne projette pas une nouvelle structure syntaxique mais « refer[s] back in time to already existing syntactic structures which [it] reactivate[s] and change[s] » (Auer, 2009 : 7). La troisième catégorie, les expansions, concerne par défaut les constituants qui ne sont ni projections/complétions ni rétractions.

Nous reprendrons cette catégorisation de Auer, et notamment l'opération de projection/complétion dans le Chapitre 4, afin de proposer, pour les catégories du DR, une description syntaxique des liens entre la SI et la SR qui tienne compte du caractère émergent et fondamentalement interactif de DR. Ces liens, rarement mis en question, sont décrits dans les études actuelles, le plus souvent en termes de parataxe ou bien de subordination « conceptuelle » pour le DD et de subordination syntaxique « traditionnelle » pour le DI. Nous tâcherons de montrer, à travers des arguments cognitifs et formels, la nécessité d'un traitement unifié pour toutes les catégories du DR.

2.2.1.3. Les techniques de liage

Depuis une vingtaine d'années, suite au développement de la grammaire de l'oral et de l'interaction, ont été relativisées⁷¹ à la fois la préférence pour la parataxe à l'oral (considérée comme le moyen plus simple de relier les constituants d'un énoncé), et la préférence pour l'hypotaxe à l'écrit. Désormais, la dichotomie entre la parataxe et l'hypotaxe est pensée conjointement avec les études portant sur les mécanismes de liage des éléments paratactiques. Ces liens peuvent être d'ordre prosodique (exemples recensés par Gadet, 1989/1997 : 94-97), lexico-syntaxique (exemples fournis par Blanche-Benveniste 1997/2000 : 100-102 sur les structures corrélatives) ou conceptuels et purement interprétatifs. Autrement dit, la structuration des éléments à l'oral fait appel à des techniques différentes de celles de l'écrit. L'oral n'est pas dépourvu de techniques de liage, mais celles-ci s'y organisent autrement. Le liage des éléments est ainsi obtenu à l'oral, comme le précise Skrovec (2014 : 136)

non seulement au moyen de marques dites explicites (connecteurs, *relators*, articulateurs logiques véhiculant une information relative à la nature sémantique du lien entre les constituants) mais aussi par le biais de ressources pas systématiquement prises en compte dans l'analyse des faits de langue, comme la prosodie.

Cette remise en cause de l'absence de liage pour les éléments paratactiques nous amènera à considérer différemment les raisons pour lesquelles le DD est, à l'oral, préféré au DI. Trois paramètres expliquent la préférence pour le DD :

- *l'argument syntaxique* : la faible dépendance syntaxique qui caractérise le DD permet l'émergence de SR plus longues. Pour le DI, la marque de liage syntaxique est appelée, d'après les descriptions grammaticales, à être réitérée à chaque énoncé représenté. Cependant, cela n'est pas toujours le cas : il arrive que le DI soit, à l'oral, influencé par la construction conceptuelle des liens spécifique au DD, comme dans l'exemple suivant où on note l'absence de la conjonction *que* au début du 2^e énoncé (*ça lui évitait*) :

Exemple 5 (ESLO2_ENT_38)

- 1 AJ38 : en fait je regarde jamais la télé / chaque fois que je mets la télé c'est pour Jazz quand je pars
- 2 PP6 : tu lui laisses la télé ?
- 3 AJ38 : ouais parce que la veto elle m'a dit que f- que C'ETAIT BIEN DE LUI LAISSER UNE PRESENCE ÇA LUI EVITAIT DE FAIRE DES CONNERIES // parce que comme ça il entend il entend des trucs qui qui se passent euh enfin tu vois il entend euh / il

⁷¹ Voir Halliday (1985), Blanche-Benveniste (1997/2000)...

entend des bruits d'animaux des gens qui parlent euh des des des bruits de
trucs

(496 (1) ; 48'45"-49'03")

- *l'argument cognitif* : le DD, s'il permet l'émergence de séquences plus longues, il atomise le contenu du discours à représenter en unités plus courtes et plus maniables (cf. Vincent (2002)). Ceci rend le DR à la fois facile à suivre pour l'interlocuteur et à organiser pour le locuteur ;
- *l'argument pragmatique* : le DD met en scène un cadre énonciatif original et indépendant de celui de l'interaction en cours. Sa structuration n'est pas soumise à un cadre formel. Par ailleurs, la fréquence des DD à l'oral se voit également influencée par la prosodie, qui joue un rôle important dans l'actualisation des DR.

2.2.2. La grammaire émergente

La notion de l'émergence apparaît dans les approches empiriques en tant que critique du caractère « statique » et « abstrait » de la langue comme système. Dans cette perspective est envisagée une théorie qui revisite la grammaire par rapport aux productions orales, et notamment celles en interaction. La grammaire émergente, développée par Paul Hopper (1987, 1988), est une réponse critique à ce qu'il désigne comme une *a priori grammar*⁷². Selon Hopper, la grammaire n'est pas un système abstrait de règles fixes, disjoint des usages qu'en feraient les locuteurs. Elle est au contraire un phénomène social observable dans le discours :

The notion of Emergent Grammar is meant to suggest that structure, or regularity, comes out of discourse and is shaped by discourse as much as it shapes discourse in an on-going process. (...) Grammar is hence not to be understood as a pre-requisite for discourse (...). Its forms are not fixe templates, but are negotiable in face-to-face interaction. (Hopper, 1987 : 142)

Ainsi, les structures grammaticales correspondraient à des formes régulièrement employées et ayant atteint, en synchronie, un certain niveau de systématité, de sédimentation. Cette régularité des formes permet l'expansion de leur usage mais n'empêche pas leurs renégociations constantes dans la parole :

⁷² Cette *a priori grammar* correspond au système de règles abstraites, figée et décontextualisées. Pour une critique de cette conception de la grammaire, voir Hopper : 1988.

[T]he more useful a construction is, the more it will tend to become structuralized, in the sense of achieving cross-textual consistency, and serving as a basis for variation and extension. (Hopper, 1987 : 150)

La conception hopperienne de la grammaire émergente repose sur un certain nombre de principes :

- *la temporalité* : l'actualisation des formes grammaticales est, tout comme pour la *on-line syntax* et la grammaire de l'interaction, inévitablement conditionnée par le caractère temporel des productions orales. Y est souligné le caractère provisoire de la grammaire : elle représente un ensemble de formes dynamiques car le langage se déploie, selon Hopper (1988), en tant qu'activité en temps réel. Ainsi, les régularités qui en ressortent sont provisoires et négociables : « temporality and context are continually reshaping the illusive present. » (Hopper, 1988 : 133) ;
- *l'émergence* : ce terme réfère au caractère provisoire des formes grammaticales, qui se caractérisent par une dynamique de structuration permanente. Les productions orales sont considérées comme les manifestations d'un processus dynamique qui se construit au fur et à mesure de son actualisation dans la parole. Il n'y a pas de structures qui soient fixes *per se* car le fonctionnement de la langue « n'est pas celui d'un système fermé, la langue n'est pas tant une structure qu'une dynamique de structuration » (Skrovec, 2014 : 81) ;
- *la sédimentation* : les formes grammaticales sont envisagées dans la grammaire d'émergence comme la conséquence d'une sédimentation des habitudes langagières. Les répétitions et les routines s'organisent en sous-systèmes et la grammaire rend compte de cet ensemble « of sedimented convention that have been routinized out of more frequently occurring ways of saying things » (Hopper, 1998 : 163) ;
- *l'ouverture (l'indétermination partielle) des formes grammaticales* : la grammaire émergente, nous l'avons vu, partage avec la grammaire de l'interaction et la *on-line syntax* le principe du caractère dynamique des formes actualisées en interaction orale. Ainsi, « [c]e que le linguiste interprète *a posteriori* comme une construction grammaticale ne se déploie pas en discours comme une ressource statique, préfabriquée, mais est susceptible d'être réadaptée dans le cours même de sa

production en réponse à des besoins interactifs locaux. » (Pekarek Doehler & Stoenica, 2012 : 124). Si les formes grammaticales, comme le rappellent Pekarek Doehler & Stoenica, ne surgissent pas « de rien » mais s'actualisent à partir de schémas constructionnels stockés dans l'expérience, ces formes sont ouvertes dans le sens où elles restent maniables dans l'interaction. Pekarek Doehler & Stoenica (2012 : 124) le résumant ainsi :

[les formes grammaticales] matérialisent des schémas constructionnels apparentés (...) qui peuvent être sédimentés seulement partiellement, et dont les locuteurs sont susceptibles d'expérimenter les parentés à toutes fins pratiques.

Si cette théorie de la grammaire émergente n'est pas entièrement compatible avec notre étude de DR, qui ne peut se caractériser comme étant exclusivement empirique, nous retiendrons au nombre des principes de la grammaire émergente l'indétermination partielle des formes grammaticales que nous lierons avec les constructions en interaction. Si les DR s'apparentent aux « schémas constructionnels » qui se caractérisent par la sédimentation d'un certain nombre d'instructions formelles (cf. 2.2.3.), leur actualisation fait preuve d'une adaptabilité aux contingences locales de l'interaction en tant que processus. Ceci expliquera les « DD avec que », les « DI sans que » et d'autres actualisations de DR dans l'interaction orale.

2.2.3. L'interaction et les constructions

La notion de construction grammaticale a été élaborée par les courants de la *construction grammar* à partir des années 1980 à la suite du modèle de *frame semantics* (Fillmore (1976)) « qui fournit un dispositif de structuration et de représentation des objets sémantiques prenant en compte les relations entre significations lexicales et schémas grammaticaux. » (Skrovec, 2014 : 86). Le modèle théorique de la *construction grammar* a été révisé dans les approches ultérieures pour mieux correspondre aux hypothèses des approches empiriques, comme la grammaire de l'interaction.

2.2.3.1. Les grammaires de construction

Les études théoriques sur la grammaire de construction s'élaborent depuis les années 1980 dans les travaux principalement d'origine anglo-saxonne. Le terme *construction grammar*

y désigne au moins quatre modèles théoriques⁷³ : *cognitive construction grammar* (Lakoff (1987), Goldberg (1995)), *cognitive grammar* (Langacker (1987)), *radical construction grammar* (Croft (2001)) et *unification construction grammar* (Fillmore et al. (1988)). Toutes ces approches partagent le même principe de base, l'existence de *constructions*, qui « constituent un inventaire structuré et (...) sont liées mutuellement par des généralisations systématiques, des relations d'héritage et des liens de catégorisation » (François, 2008 : 8).

Les principaux objectifs de la GC sont, d'une part, de décrire complètement une langue, avec un formalisme qui permet de prendre en compte en même temps syntaxe, phonologie, morphologie, sémantique et pragmatique, et, d'autre part, de considérer que les expressions idiomatiques, expressions figées, etc., ne sont pas à la périphérie de la langue mais en font partie au même titre que les constructions "normales". (Mathieu, 2003 : 43)

La notion de construction est expliquée par Mirjam Fried sur le site officiel de la *construction grammar*⁷⁴ :

The trademark characteristic of Construction Grammar as originally developed consists in the insight that language is a repertoire of more or less complex patterns – CONSTRUCTIONS – that integrate form and meaning in conventionalized and in some aspects non-compositional ways. **Form** in constructions may refer to any combination of syntactic, morphological, or prosodic patterns and **meaning** is understood in a broad sense that includes lexical semantics, pragmatics, and discourse structure.

Autrement dit, selon les grammaires de construction, la langue est composée d'un réseau de schémas de constructions, s'apparentant aux paires conventionnées qui relient la forme et la signification. Les constructions, entités théoriques, s'actualisent en tant que morphèmes, mots, syntagmes mais aussi les structures plus complexes, plus ou moins figées (comme les pseudo-clivées, les formes passives, les dislocations à gauche...)⁷⁵. De même, elles se combinent pour produire les formes de surface, les énoncés.

Les constructions se caractérisent par leur signification propre⁷⁶ :

⁷³ Nous renvoyons à Goldberg (2006) et François (2008) pour un compte rendu détaillé des disparités qui existent entre ces quatre approches.

⁷⁴ www.constructiongrammar.org, consulté le 14 mai 2014.

⁷⁵ Ces formes plus complexes sont notamment étudiées par des approches plus récentes reliant les constructions et l'interaction (cf. 2.2.3.2.).

⁷⁶ La grammaire des constructions n'est pas une grammaire transformationnelle, dans le sens où les constructions ne se dérivent pas l'une de l'autre.

on parlera plus généralement de construction quand, dans un ensemble cohésif d'éléments de la langue, le sens ou la fonction de cet ensemble n'est pas réductible à la somme des sens ou fonctions des éléments qui le composent (Skrovec, 2014 : 89)

Un exemple qui permet d'illustrer ce principe est la structure argumentative de la construction bitransitive, proposé par A. Goldberg (1995, 2003). Dans sa grammaire des constructions, Goldberg étudie un modèle qui repose sur l'idée que la syntaxe et la sémantique d'une phrase ne sont pas projetées (uniquement) par les propriétés argumentatives du verbe. Par exemple, il est généralement admis que l'interprétation d'une phrase comme :

Chris gave Pat a ball.

dépend de l'information sémantique et/ou syntaxique relayée par le verbe. Le fait que le verbe *to give*⁷⁷ a trois arguments est considéré, dans la grammaire générative, comme étant la conséquence du sémantisme verbal. Le principe de la grammaire des constructions va au-delà de cette interprétation : les trois arguments ne sont pas générés par le sémantisme du verbe *to give / donner* mais par la sémantique de la construction bitransitive. Et si l'exemple précédent est un exemple prototypique de la construction bitransitive, c'est-à-dire son interprétation *pourrait* se déterminer par rapport au verbe, tel n'est pas toujours le cas. Goldberg (2003 : 220) soutient que : « in general the interpretation and form of sentence patterns of a language are not reliably determined by independent specifications of the main verb. » Elle propose (1995 : 9) l'exemple suivant :

He sneezed the napkin off the table.

Si le schéma argumentatif du verbe *to sneeze* n'a pas trois arguments mais un seul, il peut néanmoins apparaître dans une construction bitransitive : les arguments ne sont pas générés par le sémantisme du verbe, mais par celui de la construction bitransitive, qui a une signification compatible avec celle du verbe *to sneeze*. Les conséquences théoriques de cette analyse sont importantes : le recours à l'interprétation par la construction grammaticale offre un plus haut degré de généralisation et permet d'expliquer ainsi les énoncés comme ci-dessus. Goldberg (1995 : 10) le résume ainsi :

[W]e can understand skeletal constructions to be capable of contributing arguments. For example, we can define the bitransitive construction to be associated directly with agent, patient and recipient roles, and then associate the class of verbs of creation with the

⁷⁷ De même que *donner* en français.

bitransitive construction. We do not need to stipulate a specific sense of [a verb] unique to this construction.

Par conséquent, le modèle des constructions rend compte aussi bien des régularités dans la langue que de cas plus complexes, « marginaux » et moins transparents⁷⁸. La perspective holistique de la grammaire des constructions et son intérêt pour les aspects pragmatiques et cognitifs dans l'analyse des constructions constituent le point de départ pour un rapprochement avec les approches grammaticales basées sur l'usage, dont la grammaire des interactions. Avant de clore ce chapitre, nous présenterons quelques pistes qui utilisent la notion de constructions pour l'étude des phénomènes en interaction.

2.2.3.2. *Les constructions dans l'approche empirique*

Au cours des années 2000, la notion de construction grammaticale a été introduite dans les approches empiriques de la grammaire de l'interaction. Le caractère événementiel des interactions, leur temporalité *on-line* et leur construction fondamentalement collective préconisent une adaptation de la notion de construction, jusque-là observée notamment dans les exemples isolés et ne dépassant pas les phrases (Fischer, 2010 : 2) malgré les revendications théoriques d'une approche fondée sur l'usage (les constructions envisagées comme « (more or less) sedimented patterns for accomplishing communicative functions/actions » (Pekarek Doehler, 2011b : 47)). Néanmoins, la notion de construction trouve un large écho dans des études récentes reliant l'interaction et la grammaire⁷⁹, avec des études en anglais : (1996), Fried & Östman (2005), Imo (2005), Hopper (2008), Traugott (2008), Linell (2009), Fischer (2010), Pekarek Doehler (2011), et en français : Skrovec (2014)).

L'adéquation de la notion de constructions pour l'analyse grammaticale des phénomènes de l'oral en interaction s'observe dans le parallélisme des descriptions théoriques partagées par ces deux approches. Fried & Östman (2005 : 1754-1757) dressent la liste des points de convergence entre la grammaire des constructions et l'analyse conversationnelle. Nous en retiendrons que :

⁷⁸ « (...) the constructionist approach does not assume that language should be divided up into 'core' grammar and to-be-ignored 'periphery'. » (Goldberg, 2003: 223)

⁷⁹ Une partie de publications ne nous est pas accessible car rédigées en allemand (monographies de Günthner & Imo (2006) et Fischer (2006)).

- les deux approches étudient et décrivent toutes les manifestations langagières, verbales ou non, « without assuming any a priori determined relative degree of theoretical significance that a particular type of structure might have for our understanding of grammatical knowledge. » (Fried & Östman, 2005 : 1755) ;
- les constructions émergent de l'usage de la langue. Elles sont cognitivement fondées sur les stratégies de catégorisation basées sur l'observation des ressemblances et des différences entre les différentes structures en usage. Günther (2007 : 16) réaffirme cette propriété des constructions : « [C]onstructions cannot be conceived as fixed entities, but as emergent products of interactional practices. » ;
- les deux approches sont holistiques : l'organisation grammaticale ne peut se réduire exclusivement à la forme, la signification ou la fonction, mais elle est à considérer comme un réseau de leurs interrelations.

L'étude des constructions dans les conditions réelles d'interaction verbale a des conséquences épistémologiques importantes, aussi bien pour la conception des constructions que pour l'étude des interactions :

[L]e linguiste se doit de prendre en compte le lien entre les constructions et le reste de l'interaction (...), et d'intégrer les relations séquentielles à son étude ; cela entraîne un élargissement de l'objet d'étude au-delà du noyau verbal ou nominal (...). (Skrovec, 2014 : 89)

L'émergence des constructions dans l'interaction a été repérée sur plusieurs types de structures : les syntagmes projetants (Günthner (2011)), les marqueurs pragmatiques (Fried & Östman (2005), Fischer (2010)), les dislocations à gauche (Pekarek Doehler (2011)), les pseudo-clivées (Hopper & Thompson (2008))... Ainsi, les constructions observées dans les formes de surface en usage interactionnel sont une des possibilités de penser la dynamique émergente des productions orales. Skrovec (2014 : 93) répertorie les différents paramètres liés aux situations de production et pouvant influencer les différences dans la réalisation événementielle des constructions. Ceux-ci sont d'ordre interactif (gestion des tours de parole), formel (mobilisation de ressources langagières), stylistique (pertinence et bonne formation) et cognitif (stratégies d'allègement). L'étude des constructions se manifestant dans la parole se doit ainsi d'envisager l'interrelation émanant de l'ensemble de ces paramètres.

Dans une perspective interactive, les structures grammaticales sont observées comme un réseau de constructions émergentes. Nous étudierons dans le Chapitre 4 la possibilité de concevoir les DR comme des constructions, et envisagerons dans cette perspective une définition élargie⁸⁰ de cette notion, adaptée aux paramètres événementiels et contextuels du discours en interaction. Les constructions seront conçues comme des structures reliant la forme, la signification et la fonction discursive, identifiables à des indices fonctionnant en faisceaux. L'articulation syntaxique de ces indices en interaction peut être envisagée comme une procédure proche du *schème syntaxique* de Muller (2002 : 83) :

[c'est une] séquence composée de un ou plusieurs "segments" - phrases autonomes possibles, ou segments non utilisables en isolation, chacun singularisable par son caractère lié et une architecture prédicative interne propre (de proposition ou de construction non verbale) – mais ayant ensemble une visée illocutoire unique. Si les segments phrastiques peuvent avoir une interprétation illocutoire qui leur est propre, c'est leur combinaison et leur dépendance éventuelle à un acte illocutoire principal qui caractérise le schème et fonde son unicité.

Conclusion : Discours représentés, émergence et constructions

Dans de nombreuses études existantes (cf. Chapitre 1) le DR est conçu comme un « produit fini » voire décontextualisé, étudié *per se*. Notre étude en propose une approche qui envisage le DR dans la processualité émergente des interactions orales, sujet à des configurations syntaxiques, séquentielles, thématiques et temporelles propres et qui postule un rôle important du contexte discursif dans la conception et la réception des séquences de DR. Ainsi, l'analyse du DR dans les interactions orales sera placée dans une perspective reliant les principes de la grammaire de l'interaction et ceux de la grammaire des constructions adaptée aux approches empiriques. Notons quelques contributions à la description des DR dont nous pourrions désormais rendre compte moyennant les notions examinées dans ce chapitre :

- *explicitier la structure syntagmatique des DR* (cf. Chapitre 4) : contrairement aux descriptions existantes qui envisagent les liens entre la SI et la SR en termes de subordination syntaxique (« forte » pour les DI, davantage « conceptuelle » pour les DD), notre analyse consiste à considérer les DR comme des constructions bipartites (cf. Vandelanotte (2009)). Ces constructions articulent deux éléments dont le

⁸⁰ Cette acception élargie de la notion de construction se positionne dans le courant des analyses linguistiques en interaction et s'inspire de l'élargissement proposé par Skrovec (2014 : 91) pour son étude des répétitions en interaction.

premier (la SI) est sémantiquement et syntaxiquement incomplet (la « projection⁸¹ ») et le second (la SR) conceptuellement autonome et de nature et longueur variables (la « complétion » ou le noyau), allant de l'exclamation (ESLO2_ENT_34 : donc je me suis dit **AH**) au « texte » (ESLO2_ENT_30 : j'ai dit **ECOUTEZ ARRETEZ SUZANNE / JE FINIS DE MANGER ON PARLERA APRES / JE PEUX PAS ETRE SANS ARRET A AVOIR MON OREILLE AUPRES DE VOTRE BOUCHE VOUS ETES EN TRAIN DE MANGER**). Les « squelettes » des DR correspondent aux propriétés théoriques des schèmes syntaxiques de Muller (2002 : 8) : ce qu'il caractérise comme des « segments » qui composent la « séquence » sont les deux éléments de la structure interne des DR. Leur « architecture prédicative interne » est propre à chacun des segments mais l'ensemble a « une visée illocutoire unique », à savoir représenter un acte de parole ;

- *insister sur la contextualisation des DR* : à travers l'étude des séquences dans lesquelles ils apparaissent et de l'espace de parole accordé au locuteur pour leur mise en place, considérer l'influence qu'exercent les DR sur le contexte d'accueil et *vice versa* ;
- *mettre en valeur le rôle de l'interlocuteur* : localement, en tant que participant à la mise en place du DR (cf. Chapitre 6, les DR co-construits) et globalement en tant que « spectateur » (DR dans les séquences narratives : outils de mise en scène) ou témoin dans l'interaction sociale ;
- *anticiper les effets de sens des DR en interaction* : envisager leur place et leur rôle spécifiques au sein des séquences narratives et les confronter aux occurrences « isolées » afin de spécifier leurs effets de sens tout en accentuant l'aspect dramatique du nombre de DR. Celui-ci entraîne une « illusion d'authenticité », qui a un rôle certain dans la construction de l'image du locuteur L.

⁸¹ Dans le Chapitre 5 nous procéderons à un examen des différents éléments susceptibles d'assurer la fonction de projection initiale. Nous nous interrogerons sur les cas où ces éléments sont postposés à la « complétion » ou lexicalement absents, afin de proposer un modèle large qui explique la variation dans l'actualisation de la construction « squelettale » du DR dans une perspective qui s'interroge sur les valeurs ajoutées à ces DR n'ayant pas une structure séquentielle de base.

CHAPITRE 3

ORIENTATION METHODOLOGIQUE ET ELABORATION DU CORPUS

Le présent chapitre décrit les principales orientations méthodologiques qui viennent à l'appui de cette étude. Il s'inscrit dans la continuité des deux chapitres précédents qui ont souligné, pour l'analyse des actualisations des DR dans les interactions orales, la nécessité d'une approche qui prenne en compte les enjeux théoriques et méthodologiques d'un tel contexte.

La première partie du chapitre met en valeur l'importance des données orales, situées et organisées en corpus, pour les études linguistiques contemporaines se construisant autour de l'étude des phénomènes émergeant dans la parole. Nous y menons une réflexion autour des données orales à même d'accueillir une variété d'attestations de DR.

Le corpus ESLO, dont une sélection de données sert de base à notre corpus de travail, est présenté dans la seconde partie du chapitre. Nous exposons d'abord les grandes lignes du développement de ce corpus oral du français contemporain, en le situant dans la perspective diachronique du développement d'études sur corpus oraux en France. L'architecture d'ESLO est présentée à travers la description de ses différents modules, en mettant l'accent sur les modalités d'enquête au cœur de ce projet. Enfin, sur l'exemple d'ESLO, nous détaillons les modalités de constitution d'un corpus oral, les conventions de transcription et la variation de la perception lors de la transposition de l'oral vers l'écrit, ainsi que les moyens de diffusion des corpus vers une communauté de linguistes et de non-linguistes.

Ce chapitre se conclut par une mise en perspective de notre corpus de travail, où sont argumentés le choix des deux sous-corpus, ENTRETIENS et REPAS, leurs spécificités et leurs liens théoriques et empiriques avec la présente étude de DR. Enfin, le chapitre se conclut par quelques données statistiques qui situent le corpus dans les pratiques linguistiques autour du DR et l'approche méthodologique d'inspiration conversationnelle.

3.1. La langue orale et la conception d'outils d'analyse linguistique

3.1.1. Le retour à l'oral dans les recherches linguistiques

En France, la tradition d'un « bon usage » de la langue écrite, littéraire et royale, a longtemps occulté la langue orale. Considéré comme populaire ou familier, l'oral ne présentait pas d'intérêt scientifique jusqu'à la 2^e moitié du XX^e siècle.

En France, jusqu'à cette période encore récente, l'intérêt pour les langues parlées était essentiellement réservé aux domaines où il s'exerçait "par défaut" : en premier lieu les études sur les aspects proprement sonores de la langue (...), le parler des jeunes enfants, ou tout ce qu'on classait parmi "les langues sans traditions écrites" (...). (Baude coord., 2006 : 25)

L'image négative de la langue orale est en partie due à la grammaire traditionnelle et prescriptive où les règles du parler correct sont « fondées sur des données de langue écrite (...) ou sur des données fournies par l'intuition. » (*ibid.*) Cette mise à l'écart des données orales dans les représentations scientifiques entraîne deux conséquences : « d'une part l'image très négative que les Français ont de leur propre langue et d'autre part une influence considérable sur les théories linguistiques les plus courantes. » (*ibid.*)

Néanmoins, les études sur la langue orale, dont le développement commence en parallèle avec l'invention des moyens techniques pour enregistrer la parole⁸², ont introduit une nouvelle façon de penser en linguistique : les domaines telles que la pragmatique, l'analyse conversationnelle ou la linguistique cognitive étudient « la **fabrication**⁸³ de la matière linguistique chez celui qui parle » (Blanche-Benveniste, 1997/2000 : 2). Si le passage par l'écrit est le moyen d'étudier l'oral⁸⁴, l'organisation de l'information, écrit Blanche-Benveniste (1997/2000 : 1), dans ces deux systèmes est différente. Ce qui a en outre favorisé une image négative de l'oral, c'est sa différence avec l'écrit, où la pensée est ordonnée linéairement, sans être « la simple transposition de ce que l'on dit » (Blanche-Benveniste, 1997/2000 : 9), tandis que « la langue parlée laisse voir les étapes de sa confection » (Blanche-Benveniste, 1997/2000 : 17) et on est confronté à des allers-retours permanents, aussi bien sur l'axe paradigmatique que syntagmatique (cf. Chapitre 2).

⁸² « L'invention du magnétophone portatif (...) devrait être considérée comme une date déterminante pour le développement de la linguistique. » (Blanche-Benveniste, 1997/2000 : 1)

⁸³ En gras dans le texte original.

⁸⁴ « On ne peut pas isoler le parlé de l'écrit, pour la simple raison que, lorsque qu'il s'agit de l'étudier, nous représentons nécessairement la langue par écrit. » (Blanche-Benveniste, 1997/2000 : 2)

Ce mode de production de l'oral qui s'élabore immédiatement (cf. 2.2.1.) lui a valu l'étiquette de non-ordonné, agrammatical ou exotique. Pourtant, ce que la langue orale offre à l'étude à partir de la disponibilité d'observation de sa construction, c'est la différence entre la forme et le contenu de la parole. S'engageant dans les interactions orales, les locuteurs sont moins concernés par l'expression formelle de la parole de l'interlocuteur⁸⁵ que par le contenu de l'énonciation. Les stratégies mises en place pour atteindre ce but qui est l'intercompréhension se reflètent dans les moyens langagiers employés. L'oral, c'est l'essence même de la langue. Dans cette perspective, étudier le DR dans les interactions orales permet non seulement de revoir les variations formelles dans son actualisation mais aussi les moyens requis pour atteindre l'intercompréhension entre les locuteurs dans ce système de double énonciation.

La place accordée désormais à l'étude de la langue orale a permis non seulement de contester certains principes de bon usage, mais aussi d'étudier l'écrit dans ce système d'oppositions à l'oral. En effet, la « (...) linguistique de l'oral nous a fait, à défaut d'être plus savants, moins crédules » (Bergounioux, 1992 : 19).

3.1.2. Les corpus oraux

Le regain d'intérêt scientifique pour la langue orale suit de près les avancées techniques dans le domaine informatique, ce qui rend la collecte et le traitement des données orales moins fastidieux et plus rapide. Désormais,

les toutes nouvelles technologies en matière de stockage, de diffusion mais aussi d'exploitation des enregistrements sonores, couplées aux outils (transcriptions synchronisées sur le signal, annotation, etc.) ouvrent des perspectives prometteuses pour les études sur les corpus de langues parlées. (Baude, 2007 : 46)

En matière de corpus oraux, les nouvelles technologies ont permis une nouvelle appréhension des données car l'oral peut désormais être traité au moyen d'outils informatiques : par exemple, « les technologies récentes [permettent] de numériser le son et d'avoir une synchronisation temporelle entre le signal et une ou des transcriptions (...) » (Abouda & Baude, 2007 : 145).

⁸⁵ « C'est sans doute ce qui explique que nous sommes finalement peu gênés par les répétitions, les hésitations et les redites propres au langage parlé improvisé, que nous percevons à peine (et qui semblent insupportables quand on les met par écrit). » (Blanche-Benveniste, 1997/2000 : 9).

Outre l'évolution dans le domaine des outils informatiques, le développement des corpus oraux a bénéficié des avancées théoriques et méthodologiques dans la manière d'envisager les données en linguistique. Le courant de l'analyse conversationnelle, issu de l'ethnométhodologie (cf. 2.1.1.), « développe une "mentalité analytique" qui a pour objectif la description des procédés régissant les activités sociales en contexte » (Mondada, 2005 : 2). La contextualisation des pratiques sociales a été abordée dès le départ à partir d'enregistrements audio. Néanmoins,

[c]ette attention pour les données enregistrées en audio ne dérive pas à l'origine d'un intérêt particulier pour la langue parlée, mais relève du fait que les enregistrements permettent une réécoute infinie de ce qui s'est passé, et donc un retour constant sur les événements à étudier dans leur intégrité. (*ibid.*)

La description, au départ sociologique, de l'organisation et de la répartition de la parole en interaction (« entendue comme une activité sociale parmi d'autres » (*ibid.*)) a progressivement été abordée par les linguistes (cf. 2.1.2.). Mondada & Traverso (2005 : 2) notent que cet intérêt porté sur l'étude de l'organisation de l'interaction en tant qu'action sociale a abouti à deux développements, ayant des conséquences certaines sur la conception des corpus oraux :

- la reconnaissance, en tant qu'objets d'étude, des enregistrements qui se déroulent dans leur contexte social de production, sans être influencés par le chercheur. « Cette évolution a (...) pour effet l'augmentation de la part (...) des données orales interactionnelles dans les grands corpus. » (Mondada & Traverso, 2005 : 2) ;
- la découverte des spécificités des données orales en interaction, « et de l'importance théorique de leur prise en compte, qui a conduit au développement de courants de recherche intégrant l'étude de l'organisation interactionnelle dans leurs préoccupations analytiques » (*ibid.*).

Ainsi, parallèlement aux développements de grands corpus oraux, se développent les théories linguistiques qui envisagent l'oral comme leur objet principal d'études : l'analyse conversationnelle, l'analyse du discours (Rouet et al, 1985), la pragmatique énonciative (Kerbrat-Orecchioni, 1990, 1992, 1994) parmi d'autres. Les deux dernières décennies ont également vu l'émergence d'une grammaire de l'interaction (cf. 2.2.), qui

développe un corps de connaissances sur l'interaction en tant que pratique sociale *et* pratique grammaticale, grâce à des analyses qui se sont focalisées à la fois sur l'identification des ressources linguistiques et interactionnelles utilisées par les participants dans leurs échanges et sur la mise en lumière du caractère systématique de leur mobilisation au sein de l'organisation séquentielle de l'interaction. (Mondada & Traverso, 2005 : 2)

La réflexion méthodique menée autour de la constitution et de l'exploitation des corpus oraux se voit désormais enrichie par des questions juridiques et éthiques, résultant des pratiques vécues sur le terrain. Nous reviendrons sur les aspects méthodologiques de la constitution d'un corpus oral en 3.2., où une telle démarche est explicitée sur l'exemple d'ESLO, le plus grand corpus de français parlé contemporain.

3.1.3. Quelles données orales pour les DR ?

Dans les deux chapitres précédents, nous avons décrit les fondements théoriques pour une étude des manifestations des DR dans les interactions orales, tout en plaidant en faveur d'une méthodologie et d'outils d'analyse propres à ce dispositif. Avant d'aborder l'analyse des DR en contexte, il reste à expliciter le choix du support à l'origine des données que nous analyserons. Il a fallu que le corpus de l'étude soit suffisamment grand, thématiquement stable et sociolinguistiquement homogène d'une part, et varié quant aux modalités interactives et aux situations de communication d'autre part, afin que l'on puisse recueillir des occurrences de DR qui soient dynamiques et récurrentes, à défaut d'être représentatives. Deux prérequis ont guidé notre choix du corpus : les données se doivent d'être situées et le contexte communicationnel co-construit en interaction, dans la mesure où notre étude se base sur le caractère dynamique et émergent des réalisations des formes.

Notre corpus de travail est extrait d'ESLO. ESLO est un corpus situé, à savoir annoté sociolinguistiquement et organisé autour d'un projet : faire le « portrait sonore d'une ville ». Si notre recherche n'est pas sociolinguistique, elle bénéficie des informations sociologiques sur les locuteurs. Travailler sur des données situées permet à tout moment de revenir aux métadonnées pour les croiser avec les résultats des analyses linguistiques sur corpus.

Il y a donc un enjeu à considérer ces métadonnées comme des éléments de description des données linguistiques et non simplement en termes de documentation des sources. Elles doivent permettre d'explicitier la démarche du chercheur en proposant une description fine de ses choix théoriques "encapsulés" dans des choix techniques. (Baude & Dugua, 2011 : 112).

Un corpus annoté, avec des données situées, tire un profit majeur en comparaison d'une masse de données collectées pour une recherche scientifique spécifique : le hasard de la collecte et les données influencées par les résultats attendus des recherches sont ainsi considérablement réduits pour les grands corpus situés et annotés. Egalement, la réflexion menée autour de la constitution du corpus et la variété de situations de communication, à défaut de la représentativité des données, permettront une transposition plus fiable des résultats et une généralisation, applicable à d'autres types de données.

L'importance d'une contextualisation des données orales en interaction pour la présente étude a déjà été soulignée à plusieurs reprises. Les interactions orales se caractérisent par une temporalité émergente propre et une progression co-construite. L'actualisation des formes de DR prend en compte l'ensemble des modalités des interactions orales. Les DR se déploient ainsi comme des formes dynamiques, organisées en fonction des paramètres interactifs locaux. La description des DR en contexte d'interaction orale ne peut se concevoir sans l'observation de leur contexte émergent. Les effets de sens des DR sur les interlocuteurs⁸⁶, leur position et leurs rôles au sein des séquences narratives, les valeurs qu'ils détiennent sont autant de paramètres observables dans les interactions orales. Dans la langue parlée en interaction, les DR ne s'envisagent pas comme des catégories statiques mais comme des constructions actualisées et en mouvement. Bref, les DR qui s'observent dans les interactions tirent un profit majeur d'un tel environnement. D'une part, ils témoignent en effet de la fréquence⁸⁷ du recours aux dire *autres* dans la construction de nos propres dire : l'interaction effective est traversée par les échos des paroles passées, des dire potentiels, des interactions imaginaires, bien que la fonction des séquences comportant les DR ne soit pas systématiquement la représentation d'un autre dire dans une visée narrative et/ou informative.

Exemple 1 (ESLO2_REP_04_02)

- 1 F : elle avait elle avait son premier chat aussi à l'époque euh euh Chiffon là // alors lui euh elle y causait et il l'écoutait // c'était dingue ça
- 2 S : hm
- 3 F : alors que les deux autres qu'elle a eus euh / les deux autres c'étaient des chiffonniers hein // rien à foutre hein // bah alors le premier / je crois que c'est Chiffon
- 4 S : hm
- 5 F : petit gris là assez costaud // bah avec lui elle passait des heures il dormait avec elle la nuit et tout // ah les deux autres non ah bah lui d'abord il est mort très jeune // cancer du sida // sida du chat

⁸⁶ Et l'influence du cadre interlocutif sur l'actualisation des DR.

⁸⁷ En outre, les indications quantitatives concernant les tendances observées dans l'actualisation des DR dans notre corpus ne seraient pas pertinentes si celui-ci n'était pas situé et délimité.

6 S : sida du chat
7 F : j'avais dit cancer du sida
8 S : hm
9 F : il est mort du cancer du sida mon pote
10 S : [rire]
11 F : bah il avait pas vu hein
12 S : ah bah non ça // ça le sida
13 F : non le cancer du sida // ah euh oui cancer du chat c'est bizarre ça
14 S : le sida du chat
15 F : sida du chat / et le deuxième pareil je crois bien

16 S : bah Edith c'est pareil hein elle a eu deux chats qui ont eu le sida hein
17 F : c'est une c'est une saloperie aussi ça
18 S : a- alors il lui avait dit le veto
F : puis ça ça les culbute hein
19 S : oui / et il lui avait dit le veto QU'ELLE AVAIT REPRIS SON CHAT EUH QUE LE PREMIER CHAT IL EST MORT DU SIDA
20 F : bah oui y a que y a peut-être eu des des germes que
21 S : **ET QU'ELLE A REPRIS LE LE D- LE SUIVANT TROP TOT**
22 F : ah oui les germes étaient restés dans les dans les coussins tout ça
23 S : hm

(814 (1) ; 01 00'06"-01 01'33")

Le précédent exemple est extrait d'une longue séquence narrative qui thématise les liens entre les personnes vivant seules et leurs animaux de compagnie. Les tours 1-5 correspondent au premier *big package* (cf. 2.1.3.3.) qui suspend l'alternance des tours de parole au profit d'un récit oral. La dynamique de l'échange se réinstalle dans les tours 6-15, dans une phase de négociation métadiscursive autour du nom de la maladie qui atteint les chats, le sida du chat, nommée par erreur « cancer du sida » par le frère. Le dispositif narratif reprend à partir du tour 16 : la sœur renchérit sur le thème de la séquence en introduisant l'exemple d'une de ses amies qui avait perdu deux chats suite à cette maladie. Dans cette élaboration du topique, le DR (t. 18-21) n'a pas une valeur narrative prononcée. Plutôt, il correspond à ce que Vincent & Perrin (1999) analysent comme un DR ayant la fonction d'un argument d'autorité⁸⁸. Le contenu propositionnel de la SR n'est pas seulement relaté, mais aussi pris en charge par le locuteur L : le DR devient « an argumentative act of appealing to authority » (Vincent & Perrin, 1999 : 300). L'omission de la SI n'altérerait pas la cohérence thématique de cet extrait, car l'énonciation représentée exprime aussi le point de vue de L. On aurait pu avoir l'enchaînement suivant :

1 S : bah Edith c'est pareil hein elle a eu deux chats qui ont eu le sida hein
2 F : c'est une c'est une saloperie aussi ça / puis ça ça les culbute hein
3 S : oui / et **elle a repris son chat euh le premier chat il est mort du sida**
4 F : bah oui y a y a peut-être eu des des germes que
5 S : **et elle a repris le le d- le suivant trop tôt**

⁸⁸ « The authority function is activated whenever the propositional content of the quote is communicated by the speaker in much the same way as the content of a nonreported utterance. » (Vincent & Perrin, 1999 : 300)

Par conséquent, ce DR, n'ayant pas de fonction narrative, ne participe pas à l'élaboration chronologique du récit. Plutôt, il illustre le point de vue du vétérinaire, qui est aussi celui du locuteur L.

D'autre part, la construction conjointe et dynamique du topique dans les conversations orales influencera les modalités d'actualisation des DR, qui s'adaptent aux contingences interactives locales : notons surtout deux configurations, les DR co-construits (cf. Chapitre 6) :

Exemple 2 (ESLO2_REP_01_02)

```

1  INC3 : c'est comme dans dans / c'est comme dans dans Bref // LES PATES JE JE FAIS DES
    PATES J'AI PAS ASSEZ DE PATES LA PROCHAINE FOIS
    INC1 : J'EN REFAIS J'AI TROP DE PATES
2  INC3 : J'EN AI TROP
3  INC1 : JE JETTE MES PATES
4  INC4 : BREF
5  INC3 : il a fait des pâtes

```

(120 (1) ; 13'09"-13'20")

et les RIA, macro-catégorie de DR qui semble être façonnée spécifiquement par et pour les interactions orales (cf. Chapitre 8) :

Exemple 3 (ESLO2_ENT_41)

```

1  BC41 : euh on a tous des rêves enfin je pense et et et euh euh y a des rêves que
    l'on peut euh euh que l'on peut euh que l'on peut faire que l'on peut vraiment faire
    par exemple un jeune qui me dit → ECOUTE MOI J'AIMERAIS BIEN OUVRIR UNE ENTREPRISE
    → BAH Y A PAS DE SOUCI TU VEUX FAIRE QUOI ?
    → EUH D- LA DANS LA PLOMBERIE
    → ET BAH ECOUTE TU VAS BOSSER PENDANT TROIS QUATRE ANS TU VAS TE DONNER A FOND DANS LA PLOMBERIE
2  LA11 : hm hm
3  BC41 : → TU VAS ACQUERIR TOUTES LES TECHNIQUES POSSIBLES TU METS UN PEU D'ARGENT DE COTE / ça
    coûte aujourd'hui je crois aujourd'hui un euro symbolique pour t- pour ouvrir sa sa
    sa / → ET BAH TU FAIS ÇA // puis le gars tu lui expliques un peu euh les choses avec
    des vrais euh j'ai pris la la plomberie mais avec des vrais arguments

```

(195-198 (2) ; 38'58"-39'37")

Somme toute, la variation qui s'observe dans la forme et les fonctions des DR en interaction, et qui permettra une description plus complète de ces constructions grammaticales, justifie l'intérêt qu'il y a à les étudier non plus dans un système existant de catégories figées mais au contraire en leur appliquant des outils d'analyse propres aux interactions orales.

3.2. Les ESLOs, un corpus situé

Programme mené par le Laboratoire Ligérien de Linguistique⁸⁹ de l'Université d'Orléans, le corpus ESLO sera, à terme, le plus grand corpus de français oral contemporain. Avant de présenter notre corpus de travail (cf. 3.3), issu d'ESLO, une introduction abordant l'historique et la spécificité de ce corpus s'impose.

3.2.1. ESLO 1 : valoriser la variation

L'une des spécificités du corpus ESLO est le fait qu'il soit composé de deux sous-corpus, l'un réalisé en 1969 et l'autre entrepris quarante ans plus tard. Une telle disposition temporelle permet notamment les études variationnistes en diachronie, tout en prenant en compte les facteurs sociolinguistiques qui influencent la variation. Nous présenterons ici la première partie du corpus, ESLO 1, pionnier dans le domaine des corpus oraux.

3.2.1.1. *Du FF aux ESLOs*

Le corpus ESLO (Enquêtes Socio-Linguistiques à Orléans) trouve ses origines dans un vaste projet entrepris par des universitaires britanniques et mené à la fin des années 1960 avec une visée principalement didactique, qui était « l'enseignement du français langue étrangère dans le système public d'éducation anglais » (Abouda & Baude, 2007 : 145). A cette époque, la didactique des langues s'oriente vers la langue orale et commence à s'intéresser à la variation linguistique et à des situations de communication se rapprochant de la parole authentique.

Si cette première enquête, ESLO 1, est considérée de nos jours comme le premier grand corpus du français oral, pensé et construit méthodologiquement, avec des données situées, un parallèle s'impose avec le Français Fondamental⁹⁰, élaboré dans les années 1950. L'objectif des deux corpus était le recueil de données orales authentiques, celles collectées sur le terrain, pour une utilisation didactique. Cependant, la méthodologie du recueil et de la conservation des données tout comme la nature des données collectées diffèrent.

⁸⁹ Désormais LLL (<http://www.lll.cnrs.fr/>, consulté le 1^{er} juillet 2015).

⁹⁰ Désormais FF

La finalité du FF était un travail statistique sur les données orales permettant d'établir un vocabulaire de base de la langue française, à partir duquel seraient élaborées les méthodes d'enseignement pour la classe de langue⁹¹. Le choix de construire un corpus basé sur l'oral a été justifié par les changements méthodologiques dans l'enseignement d'une langue étrangère. Cependant, « pour l'équipe du FF, le recours aux documents sonores était irrévocablement terminé sitôt la transcription (...) » (Bergounioux et *al*, 1992 : 77) et les enregistrements ont été effacés car « l'équipe du FF pensait que la transcription (...) était un moyen de conserver ce corpus, sans que ne soit évoquée la question de la réutilisation des données primaires (...). » (Abouda & Baude, 2009 : 136-137). Le rôle du FF est d'une grande importance car il a introduit une approche novatrice dans la méthodologie de l'enseignement du FLE, mais le FF n'est plus un corpus oral, c'est un lexique. « L'oral a été ici homogénéisé, figé, fragmenté, ramené à des moyennes, avant de totalement disparaître. » (Abouda & Baude, 2009 : 133). Le corpus ESLO 1 a adopté une méthodologie opposée, puisque, Abouda & Baude (2009 : 137) le soulignent,

la conservation et la possibilité de réutilisation des matériaux recueillis étaient dès le départ considérées par les initiateurs d'ESLO comme deux objectifs fondamentaux.

La suite donnée au projet ESLO, depuis son rapatriement à Orléans, entend mettre en valeur les liens entre la parole orale et les différentes versions de sa transcription. Ainsi sera soulignée la variation de la perception lors du passage à l'écrit et l'importance du va-et-vient permanent entre l'écrit et l'oral qui reste ici le principal objet d'études.

3.2.1.2. *ESLO 1, un corpus novateur*

L'enquête ESLO 1 prévoyait 300 entretiens dont seulement la moitié, correspondant à quelques 300 heures d'enregistrements, a pu être réalisée, suite à un haut taux de refus des enquêtés potentiels désignés par l'INSEE. L'échantillon retenu ne prétendait pas être sociologiquement représentatif, mais devait pouvoir témoigner d'une variété des usages linguistiques⁹². Ainsi seront intégrées dans le corpus les différentes situations de parole, car

⁹¹ En ceci le Français Fondamental fait écho au BASIC English, base de données d'anglais simplifié, élaborée dans les années 1930 par Charles Kay Ogden.

⁹² « Pour éviter toute ambiguïté, précisons que cet échantillon ne prétend à aucune représentativité, ni par rapport à la population globale d'Orléans, ni par rapport à la répartition relative des différentes catégories socio-professionnelles. En revanche, cet échantillon offre un nombre égal suffisant de témoins dans chaque catégorie, suffisant en tout cas, selon nous, pour une étude linguistique. » (Biggs & Blanc, 1971 : 23, cité dans Bergounioux et *al.*, 1992 : 80)

si la forme privilégiée était l'entretien en face-à-face, « situation certes très formelle, mais qui avait l'avantage d'être (...) contrôlable » (Abouda & Baude, 2009 : 134), l'enregistrement dans des situations plus naturelles s'avérait nécessaire afin de recueillir un échantillonnage de la parole spontanée⁹³.

La valorisation de la variation linguistique était au cœur du projet ESLO 1. Le choix d'Orléans était un « non-choix » (Abouda & Baude, 2009 : 133), motivé moins par des critères proprement linguistiques que sociolinguistiques. Bergounioux et *al.* (1992 : 79) expliquent que la ville d'Orléans était

assez vaste pour que la variation y soit accusée et perpétuée à travers des réseaux d'échange linguistique autonomes, et assez restreinte pour que n'importe quel membre de cette communauté linguistique ait dû interférer dans les circuits de communication des autres groupes.

Il y a donc un double caractère novateur de la première enquête ESLO, située dans le contexte historique de la fin des années 1960, où l'écrit prévaut toujours comme objet scientifique « sérieux ». Premièrement, ESLO 1 est un corpus sociolinguistique et situé : le souci de valoriser la variation, aussi bien celle proprement linguistique que sociologique, a guidé sa constitution dès le départ. Deuxièmement, la parole n'est pas contrôlée par les chercheurs : ESLO 1 est un témoignage précieux du français parlé dans les années 1960. Ces deux faits seront également les critères essentiels pour la suite donnée au projet.

3.2.1.3. *Reconstruire ESLO 1 et anticiper ESLO 2*

Ce qui a fait d'ESLO 1 un objet scientifique pour aujourd'hui, c'est sa reconstruction par le CORAL⁹⁴ à partir de 1993 quand, de Grande-Bretagne, il a été rapatrié à Orléans. Il fallait alors penser à la manière de rendre le corpus disponible à une communauté de locuteurs-usagers, spécialistes ou pas. La première étape, qui fut la numérisation des bandes magnétiques, a permis de pérenniser le signal sonore qui devenait ainsi plus accessible pour les traitements ultérieurs, la transcription notamment. Abouda & Baude (2009 : 140) le résumant ainsi :

⁹³ « Ces emplois plus spontanés représentent in fine 2/3 des enregistrements (...) » (Abouda & Baude, 2009 : 135).

⁹⁴ Centre Orléanais de Recherche en Anthropologie et Linguistique, désormais Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL).

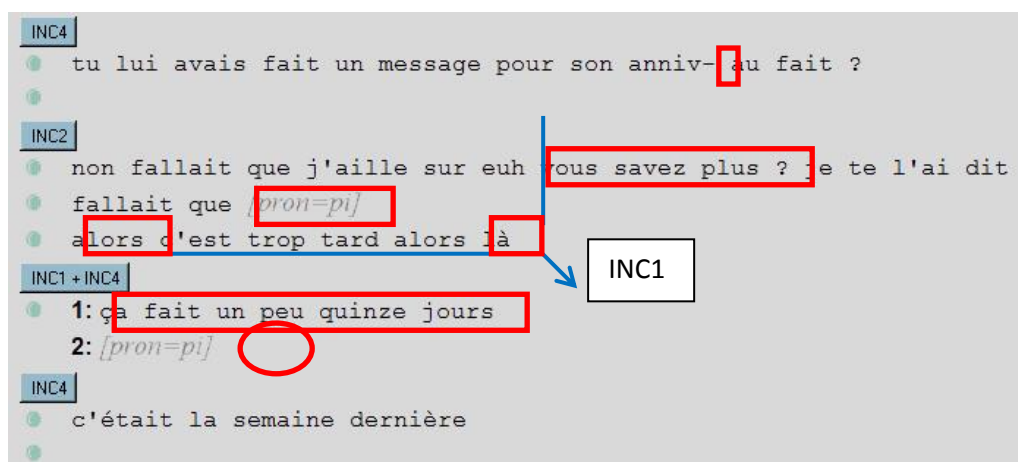
La digitalisation transforme l'objet en en facilitant la manipulation et la diffusion, mais surtout en offrant des possibilités de traitement informatique des données primaires et des métadonnées.

La transcription du corpus a été rendue possible suite aux avancées technologiques (informatisation du corpus) et méthodologiques (réflexions dans le domaine de la linguistique de corpus). ESLO est transcrit sous le logiciel *Transcriber* et un avantage majeur apparaît alors pour le traitement du corpus :

(...) avec des transcriptions alignées sur le signal sonore, l'oral devient physiquement l'objet d'étude et est systématiquement disponible en même temps que la transcription. (Abouda & Baude, 2009 : 143)

Les conventions choisies pour la transcription sont réduites au minimum : « le tour de parole a été défini par les changements de locuteurs (...) » (Abouda & Baude, 2007 : 148), et « la segmentation se fait sur une unité intuitive de type "groupe de souffle et/ou unité syntaxique pertinente". » (*ibid.*) La transcription est orthographique, mais elle « conserve les spécificités de l'oral (amorces, disfluences, répétitions etc.), sans usage de la ponctuation (...) » (Baude & Dugua, 2011 : 105). Elle s'effectue en trois versions, montrées ci-dessous sur un exemple⁹⁵ du corpus :

- *version A* : segmentation des tours de parole, identification des locuteurs avec l'attribution des codes et transcription brute :



⁹⁵ ESLO2_REP_01_02 ; 06'49"-06'58"

- *version B* : vérification des incertitudes d'écoute et une première vérification orthographique :

INC4
 ① tu lui avais fait un message pour son anniv- au fait ?
 ②
 INC2
 ① non fallait que j'aïlle sur euh
 ② vous savez plus ? je te l'ai dit
 ③ fallait que [pron=pi]
 INC1
 ① alors c'est trop tard alors là
 INC1+INC4
 ① 1: ça fait un peu quinze jours
 ② 2: [pron=pi] non
 INC4
 ① c'était la semaine dernière

- *version C* : relecture finale, anonymisation et correction fine des erreurs orthographiques et syntaxiques :

INC4
 ① tu lui avais fait un message pour son anniv au fait ?
 ②
 INC2
 ① non fallait que j'aïlle sur euh
 ② facebook je te l'ai dit
 ③ fallait que je fasse une demande d'amis
 INC1
 ① oh bah c'est trop tard alors hein
 INC1+INC4
 ① 1: ça doit faire un petit quinze jours
 ② 2: [pron=pi] non
 INC4
 ① c'était la semaine dernière

Cette procédure en trois étapes permet de garder la trace de l'élaboration progressive de la transcription et de rendre compte des variations de la perception⁹⁶. En effet, entre les versions A, B et C dans l'exemple précédent, plusieurs modifications ont été effectuées, tant sur le plan interactif-organisationnel que sur le plan sémantique. Ces modifications,

⁹⁶ « Dans le projet du LLL, la transcription n'est plus conçue uniquement comme le préalable à une étude sur corpus oraux, elle est une façon de mettre en perspective les conditions de productions des données. » (Baude & Dugua, 2011 : 104)

soulignées d'une manière visuelle, témoignent ainsi de l'importance d'une transcription en trois étapes dans le but de restituer l'oral de la manière la plus fidèle possible.

La réflexion menée autour de la numérisation et de la transcription d'ESLO 1 en vue d'une réutilisation scientifique a permis d'entamer le questionnement sur le contexte et la suite à donner à ce corpus, qui avait presque quarante ans au moment de sa reconstruction. Une nouvelle enquête, ESLO 2, a débuté en 2008, « comparable dans le produit attendu et dans les modalités de la collecte » (Abouda & Baude, 2007 : 146) à la première, avec laquelle elle formera un corpus d'environ 700 heures d'enregistrement, soit environ 10 000 000 de mots, ce qui correspond aujourd'hui à une « valeur repère pour les investigations projetées. » (*ibid.*). La constitution de ce nouveau corpus permettra non seulement la mise en perspective d'ESLO 1 à la lumière des études linguistiques variationnistes, mais elle donnera aussi un « second souffle » à un corpus qui trouve un nouvel usage dans cet ensemble.

3.2.2. ESLO 2 et les données situées

Démarré en 2008, le projet ESLO 2 « consiste à situer un corpus suffisamment analogue à ESLO 1, y compris sur le plan quantitatif, et en même temps adapté à la situation contemporaine. » (Abouda & Baude, 2009 : 139). Sa construction, qui accompagne la reconstruction d'ESLO 1, permettra d'une part l'élaboration des outils théoriques et méthodologiques dans la construction d'un corpus oral et, d'autre part, les comparaisons avec l'enquête de 1968, construite dans le même cadre spatial et avec des principes de recueil semblables⁹⁷.

3.2.2.1. ESLO 2, un métacorpus

Comme le soulignent Eshkol-Taravella et *al.* (2011 : 43), la méthode de conception d'ESLO 2 se distingue de celle appliquée à ESLO 1 car

[il] ne s'agit pas seulement de recueillir et de rendre disponibles des données et métadonnées langagières mais aussi de rendre explicite l'ensemble de la chaîne qui permet d'y arriver, de la collecte à l'analyse, en passant par la transcription et les autres opérations d'annotation.

⁹⁷ La constitution de l'ESLO 2 prendra en compte « l'expérience d'ESLO 1 et l'évolution des cadres théoriques et méthodologiques de la constitution et de l'exploitation de grands corpus oraux à visée variationniste » (Baude & Dugua, 2011 : 99).

Les étapes de construction d'ESLO 2 sont des outils de réflexion dans un domaine où « se manifeste de manière récurrente une demande de définition pour un format standardisé de *collecte*, de *conservation*, de *traitement* et d'*analyse* (...) » (Abouda & Baude, 2007 : 146). Comme le soulignent Baude et Dugua (2011 : 102), la réalisation de cette tâche comprend notamment les étapes suivantes :

- l'explicitation des techniques de collecte ;
- une politique de formation des enquêteurs et des transcripseurs ;
- un recueil de données accompagné systématiquement par celui des métadonnées ;
- un étiquetage avec catégorisation et lemmatisation ;
- une réflexion sur le cadre juridique concernant le respect de la vie privée et de la propriété intellectuelle ;
- un stockage avec archivage ;
- une procédure de mise à disposition de l'ensemble du corpus sur Internet.

Construire un corpus sous-entend ici adopter une attitude réflexive et critique par rapport à l'objet à construire, qui doit permettre non seulement d'explicitier les étapes de sa formation en vue des études sur les corpus oraux, mais aussi de fournir des éléments précieux pour des recherches ultérieures.

3.2.2.2. *L'architecture d'ESLO 2 : les modules*

Si le module ENTRETIENS représente la plus importante partie d'ESLO 2, d'autres modules sont intégrés, selon deux axes : « l'un prend en compte le degré de formalité de la situation et l'autre celui de la classification sociale des locuteurs » (Baude & Dugua, 2011 : 111). Le schéma suivant, d'après Baude & Dugua (2011 : 112), illustre ce principe :

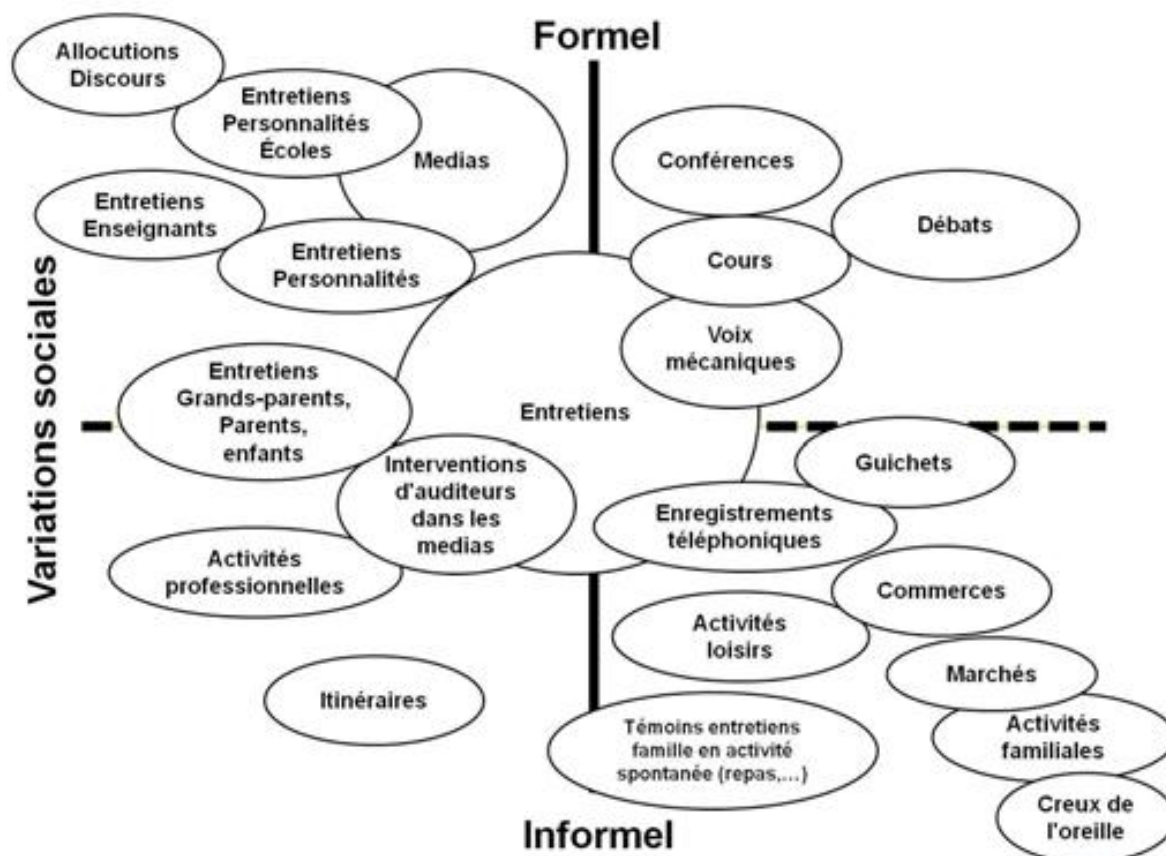


Schéma n°3 : Les modules dans ESLO 2 (d'après Baude & Dugua, 2011 : 112)

S'y ajoutent le module DIACHRONIE et le module CHERCHEURS. Le module DIACHRONIE comporte sept entretiens réalisés avec des locuteurs ayant déjà participé à ESLO 1. Si ce « saut temporel » est en même temps fascinant et émouvant, pour un linguiste il est surtout une source précieuse d'information sur la variation des pratiques langagières dans les sphères de la parole publique et privée, et pour un sociologue un témoignage de l'évolution de la ville, de ses mœurs, et des parcours personnels. Le module CHERCHEURS recueille les témoignages des enquêteurs du module ENTRETIENS. D'une part, il permet l'interrogation sur les pratiques langagières de ces enquêteurs devenus enquêtés et d'autre part il témoigne de l'organisation de la collecte sur le terrain, la mise en place des entretiens, leur déroulement, les difficultés rencontrées et d'autres informations permettant d'éclairer le processus de recueil de données.

La diversité des situations de la parole, qui ressort de la diversité des modules (allant de la parole publique à la parole recueillie dans la sphère privée, puis de la parole davantage « ordonnée » à la parole « spontanée », avec des dispositifs temporels et techniques

variés⁹⁸) offre finalement une possibilité d'exploitation importante d'ESLO 2 suivant les différentes perspectives des recherches linguistiques.

3.2.2.3. *Les modalités de l'enquête*

Si le principe d'ESLO 2 était de refaire un corpus qui ressemblerait, par sa taille mais aussi son contenu, à ESLO 1, la diversité réfléchie des modules, les conditions de la collecte des données et les modalités de l'enquête du module ENTRETIENS ont été adaptées pour correspondre à des attentes et des contraintes contemporaines.

Suite aux avancées méthodologiques s'inspirant de l'analyse conversationnelle et aux recherches sociologiques sur les techniques de l'enquête, le module ENTRETIENS a été conçu à partir d'un questionnaire ouvert, permettant de collecter « des discussions libres autour de la vie quotidienne » (Baude & Dugua, 2011 : 111) « tout en favorisant une parole dans un style le moins formel possible. » (*ibid.*) Ainsi, les questions ne sont pas définies par avance mais seulement la trame du questionnaire, consistant en six thèmes, qui guident l'enquêteur dans l'entretien :

- *logement/Orléans* : le logement, la vie du quartier, la situation familiale ;
- *travail* : le métier actuel, la trajectoire de formation ;
- *loisirs* : les loisirs culturels et sportifs, les sorties, les pratiques informatiques et audiovisuelles (ordinateur, télévision, radio) ;
- *questions évaluatives sur Orléans* : les manifestations locales, les équipements, la politique locale, la proximité de Paris, la rumeur d'Orléans, la réputation des Orléanais ;
- *langue* : les pratiques langagières individuelles et locales ;
- *recette* : clin d'œil à l'enquête de 1968, les enquêtés sont invités à donner leur recette de l'omelette. Cette question permet des analyses syntaxiques et diachroniques.

⁹⁸ Module 24 HEURES : enregistrement d'une journée entière, organisé en différents moments-clés ; module REPAS : enregistrement sans aucune intervention de l'enquêteur avec le matériel confié aux participants au préalable...

Les données recueillies ne sont que partiellement provoquées par le chercheur car l'entretien tel qu'il est conçu repose sur le principe d'une construction conjointe de l'objet de recherche, où l'enquêteur est aussi parfois le locuteur, et l'enquêté l'interlocuteur⁹⁹.

Pour ESLO 2, « le bilan de l'échec de la représentativité des critères de l'INSEE dans ESLO 1 a été pris en compte. » (Baude & Dugua, 2011 : 109). L'échantillon pour l'enquête dans ESLO 2, qui prévoit 150 locuteurs, est fondé sur les critères de l'INSEE auxquels sont ajoutés ceux de l'âge et du sexe, « simplement comme point d'entrée afin d'orienter la sélection des 150 personnes qui participeront à des entretiens. » (Baude & Dugua, 2011 : 110). L'échantillon n'est qu'une proposition de panel, qui guide le choix ultérieur des participants potentiels. Afin de respecter les modalités de la première enquête, visant à créer le « portrait sonore d'une ville », où « les Orléanais ont la parole », il a été décidé que, géographiquement, les communes de toute l'agglomération orléanaise seront prises en compte et que sont considérés comme Orléanais tous ceux qui y habitent.

En somme, à défaut d'être représentatif, ESLO est un corpus *situé*, et ce par sa méthodologie explicite concernant l'échantillonnage des locuteurs et la diversité des modules qui représentent autant de sous-corpus.

3.2.2.4. *La mise à disposition et les perspectives*

Le site Internet du corpus ESLO¹⁰⁰ permet la consultation, le téléchargement et l'exploitation de l'ensemble des données et des métadonnées pour un public d'utilisateurs variés. Pour faciliter l'accès aux données, le catalogue est consultable « selon trois axes indépendants : les enregistrements, les transcriptions et les locuteurs auxquels sont associées les métadonnées (...) » (Eshkol-Taravella et al, 2011 : 42). Les outils de recherche, conçus pour permettre l'accès aux données, permettent des requêtes lexicales et occurrenceielles des transcriptions, avec la possibilité de consultation parallèle des fichiers son. Là sont également disponibles la documentation sur le projet et les liens vers les partenaires du projet et d'autres corpus du français oral.

ESLO, un corpus variationniste, situé et réfléchi du français oral contemporain, est un projet à long terme. Si les enregistrements, les transcriptions et les annotations sont encore

⁹⁹ Pour cette raison, les occurrences de DR dans notre sous-corpus ENTRETIENS se rapportent aussi bien à celles énoncées par les enquêtés qu'à celles énoncées par les enquêteurs.

¹⁰⁰ <http://eslo.huma-num.fr/>, consulté le 19 février 2015

en cours, le souci de rendre le corpus visible et disponible, les liens créés avec d'autres corpus et institutions, notamment la BnF, permettront sa diffusion pour une exploitation linguistique et sociologique.

3.3. Le corpus de travail : de la pratique à la théorie et retour

Notre description des DR dans les interactions orales sera construite à partir d'un corpus de travail, extrait de deux modules d'ESLO 2, à savoir ENTRETIENS et REPAS. Si cette étude ne se veut pas statistique, les données quantitatives seront prises en compte pour expliciter quelques tendances significatives dans la construction du phénomène. Dans un premier temps, nous justifierons le choix des deux modules pour le corpus de cette étude, avant de souligner les ressemblances et les différences qui en font l'unicité. Nous terminerons cette partie par la description des méthodes de traitement des données et des outils informatiques associés.

3.3.1. Présentation

3.3.1.1. Le choix du corpus

Afin de pouvoir rendre compte des modalités formelles et interactives à l'œuvre dans l'actualisation des DR en interaction orale, nous avons construit notre corpus de travail à partir de deux modules d'ESLO 2, ENTRETIENS et REPAS. Cette décision a été justifiée par la volonté de comparer les DR à travers leurs manifestations dans les contextes qui relèvent de différents degrés d'interactivité. Il s'est avéré que la proportion des DR dans ces deux modules est quasiment identique (environ 800 occurrences pour environ 15h d'enregistrements dans chacun des deux sous-corpus). Il nous importera de comparer leurs contextes séquentiels et les variations formelles les plus représentées dans chacun des sous-corpus, afin de vérifier le degré de dépendance des DR de leur contexte interactif et séquentiel.

Le module ENTRETIENS est sociolinguistiquement situé et stable quant aux modalités interactives. Si cette analyse des DR n'a pas de prétention sociolinguistique, les métadonnées concernant les locuteurs permettent d'une part une répartition harmonieuse dans le choix des entretiens à analyser et d'autre part une induction nécessaire concernant les données afin d'exclure, ou de confirmer, des tendances significatives dans l'analyse des

DR susceptibles de provenir de déterminants sociologiques. Le module ENTRETIENS présente un cadre communicatif stable (situation d'entretien non guidé en face-à-face entre deux personnes qui, le plus souvent, ne se connaissent pas, enregistré dans l'espace professionnel ou personnel de l'enquêté) et un schéma thématique et interactif récurrent (la trame de l'enquête, modifiable au gré de la conversation). La configuration interactive des ENTRETIENS fait surgir de longues séquences narratives, des « récits de vie » dans lesquelles le DR est particulièrement présent.

Le module REPAS, qui est un module récent dans ESLO 2 (les enregistrements ont été effectués en 2012), présente un cadre optimal pour l'analyse conversationnelle longitudinale et transversale. L'interférence du chercheur y est minimale car le matériel de l'enregistrement a été confié aux participants auparavant, parfois même plusieurs jours avant l'enregistrement effectif. Le dispositif spatiotemporel est stable, il s'agit d'enregistrements de dîners, ou plus rarement de déjeuners. La spécificité du module REPAS réside dans son haut degré d'interactivité dans la construction des conversations : les participants échangent sur les « petits riens » quotidiens, le temps de la prise de parole est bref et les enchaînements dynamiques.

Les deux types d'interactions, conversation quotidienne pour les repas et questionnaire ouvert pour les entretiens entraînent, pour l'observation des DR, des stratégies de production et de compréhension différentes. Le manque observé dans la variété des phénomènes associés au DR en contexte dans chaque sous-corpus pris séparément nous a incitée à les traiter ensemble. Les enregistrements sélectionnés dans ces deux modules sont ainsi :

- situés par rapport à l'ensemble du corpus en fonction des critères sociolinguistiques ;
- complémentaires dans la finalité recherchée : un dispositif d'enregistrement stable et des situations de communication variées mais thématiquement récurrentes ;
- divergents dans le degré d'interactivité et la nature d'interaction : les DR dans les deux modules différeront par leur contextualisation et leurs effets de sens récurrents.

Enfin, nous tenons à préciser que si les modalités du corpus ENTRETIENS ne correspondent pas entièrement aux critères avancés par l'analyse conversationnelle (cf. 2.1.1.), ceci n'empêche pas un traitement de données inspiré par ce courant. Même si le questionnaire ne consiste qu'en une trame thématique et que l'entretien se construit au fil des interventions de l'enquêté aussi bien que de l'enquêteur, il reste que les données enregistrées ne sont pas « authentiques » car elles ne sont pas issues d'un contexte naturel d'apparition, exempt de l'intervention du linguiste, ce que préconisent les principes de l'analyse conversationnelle. Cependant, le rôle du linguiste-enquêteur dans le concept du corpus ESLO n'est pas extérieur aux données – l'entretien est construit conjointement par les deux participants¹⁰¹. Les données peuvent être considérées comme « authentiques » dans le sens où :

- *la formulation précise de la question n'est pas fixée à l'avance.* Les questions se configurent au fur et à mesure du déroulement de l'entretien et dépendent de nombreux facteurs : le degré de proximité entre l'enquêteur et l'enquêté (différence d'âge, de CSP...), le lieu et le moment du déroulement de l'entretien, le tempérament des deux interlocuteurs...
- *l'entretien ne suit pas strictement le schéma question-réponse.* En fonction du déroulement de l'entretien, toutes les lignes thématiques ne seront pas abordées, mais l'entretien se concentrera sur les thématiques qui suscitent un développement narratif et interactif certain : favoriser l'expression libre de l'enquêté, même au détriment de certains sujets non abordés, est au cœur du module ENTRETIENS.

3.3.1.2. *L'échantillonnage et les données quantitatives*

Les trois tableaux ci-dessous récapitulent des données statistiques de notre corpus. Les deux premiers se réfèrent à chacun des enregistrements dans les sous-corpus REPAS et ENTRETIENS et recensent les métadonnées quantitatives des deux modules : pour chaque enregistrement sont précisés la durée, le nombre de participants ainsi que le nombre d'occurrences de DR. Le troisième tableau situe, au sein de chaque sous-corpus, le nombre de DD et de DI par rapport au nombre total de DR relevés.

¹⁰¹ Rappelons-le, notre analyse des occurrences de DR prend en compte celles énoncées par l'enquêteur au même titre que celles de l'enquêté.

	code	durée de l'enregistrement	nombre de participants	nombre de DR
1	ESLO2_REP_01_01	35'27"	4	90
2	ESLO2_REP_01_02	38'40"	4	64
3	ESLO2_REP_02	1 56'02"	3	134
4	ESLO2_REP_03	33'51"	4	15
5	ESLO2_REP_04_01	1 10'09"	2	20
6	ESLO2_REP_04_02	1 12'52"	2	27
7	ESLO2_REP_05	21'01"	5	17
8	ESLO2_REP_07	15'31"	3	30
9	ESLO2_REP_09	43'26"	3	26
10	ESLO2_REP_14	22'03"	2	17
11	ESLO2_REP_16	22'18"	5	12
12	ESLO2_REP_17	1 13'59"	4	36
13	ESLO2_REP_18	1 29'49"	4	79
14	ESLO2_REP_19	2 09'29"	4	165
15	ESLO2_REP_21	20'16"	6	7
16	ESLO2_REP_22	23'54"	5	12
17	ESLO2_REP_23	19'45"	3	12
18	ESLO2_REP_24	15'52"	2	1
19	ESLO2_REP_25	28'54"	4	38
20	ESLO2_REP_26	18'23"	3	17
		15 11' 41"		819

Tableau n°3 : Métadonnées pour le sous-corpus REPAS

	code	durée de l'enregistrement	participants (enquêteur + enquêté(s))	nombre de DR
1	ESLO2_ENT_02	1 07' 05"	CD2 + RL2	122
2	ESLO2_ENT_04	1 08' 59"	OB1 + ZF4	40
3	ESLO2_ENT_08	1 12' 35"	GC4 + HF8 + HF8MAR	58
4	ESLO2_ENT_16	1 00' 04"	OB1 + VB16	36
5	ESLO2_ENT_19	46' 53"	CD2 + UI19	32
6	ESLO2_ENT_21	1 22' 31"	BH8 + XF20 + XF20MER	52
7	ESLO2_ENT_23	1 11' 54"	AC7 + YR23	99
8	ESLO2_ENT_27	51' 22"	NS3 + RW27	50
9	ESLO2_ENT_30	1 16' 56"	AC7 + FJ30	63
10	ESLO2_ENT_34	1 23' 55"	NS3 + LC34	40
11	ESLO2_ENT_38	1 18' 08"	PP6 + AJ38	34
12	ESLO2_ENT_40	39' 10"	GC4 + RL40	48
13	ESLO2_ENT_41	1 11' 06"	LA11 + BC41	97
14	ESLO2_ENT_69	51' 10"	MP10 + FJ944	28
		15 21' 48"		799

Tableau n°4 : Métadonnées pour le sous-corpus ENTRETIENS

SOUS-CORPUS	NOMBRE DE DR	PROPORTION DE DD	PROPORTION DE DI
ENTRETIENS	799	680 (85%)	119 (15%)
REPAS	819	658 (80%)	161 (20%)
ENTRETIENS + REPAS	1618	1338 (83%)	280 (17%)

Tableau n°5 : Proportion de DD et de DI dans le corpus

Les données des tableaux¹⁰² n°3 et n°4 rendent manifeste la proportion stable des DR dans les deux sous-corpus. Pour une durée d'enregistrements quasiment égale, le nombre d'occurrences des DR dans les ENTRETIENS se rapproche de celles attestées dans les REPAS. Cette observation est importante pour la contextualisation des DR : la fréquence de leurs actualisations semble être indépendante de leur environnement interactif, ce qui nourrit l'hypothèse que les DR occupent plusieurs rôles au sein des interactions, en fonction des activités conversationnelles auxquelles ils sont associés. Le tableau n°5 montre une nette prédominance de DD, aussi bien dans les ENTRETIENS que dans les REPAS. Dans la seconde partie de cette étude nous reviendrons sur cette constatation afin d'expliquer cette disproportion par le caractère à la fois subjectif et dramatique de la représentation du dire dans les interactions orales en face à face. La stabilité et la relative concomitance des données dans les deux sous-corpus laissent envisager l'hypothèse que les occurrences de DR dans les interactions orales ne seraient pas directement liées au contexte sociolinguistique de leur émergence.

3.3.2. ENTRETIENS et REPAS, les sous-corpus complémentaires

Les interactions orales dans les modules ENTRETIENS et REPAS, complémentaires dans l'illustration d'une interaction émergente, diffèrent sur plusieurs points. Pour argumenter le choix parallèle des enregistrements provenant des deux modules dans la construction de notre corpus et afin d'expliquer leurs spécificités, trois critères seront discutés ci-dessous.

¹⁰² Pour plus de lisibilité, les métadonnées sociolinguistiques concernant les locuteurs des deux sous-corpus (sexe, tranche d'âge, catégorie socioprofessionnelle) se trouvent dans le tableau avec toutes les occurrences, qui figure dans les Annexes sur un support numérique.

3.3.2.1. Les situations de communication

Si le questionnaire dans ESLO 2 est ouvert puisque ne sont suggérées que les grandes lignes thématiques de la trame d'entretien, un entretien en face-à-face entre deux personnes inconnues et en position inégale d'autorité discursive mobilise des stratégies interactives spécifiques. Ainsi, pour employer les termes goffmaniens, il importe pour l'enquêté de se dévoiler en répondant aux questions tout en veillant à préserver sa face et pour l'enquêteur de guider la conversation tout en respectant le territoire de l'autre. Un tel dispositif risque de rendre la situation de communication figée alors que les rôles des interlocuteurs sont dès le départ inégaux. Néanmoins, les entretiens s'approchant des confidences et des récits de vie, les DR repérés dans tel type d'interactions orales sont spécifiques : souvent ils ne racontent pas des *histoires* mais des *gens*, et peuvent dans ces cas s'identifier aux stratégies de dévoilement de soi. Les actualisations des DR dans le sous-corpus ENTRETIENS seront régulièrement mobilisées afin d'illustrer, d'exemplifier et d'argumenter les propos des enquêtés en réponse à des questions posées, et moins souvent dans un but informatif. Le dispositif communicatif des entretiens ne préconise pas une conversation libre autour de sujets quotidiens ayant une valeur informative : le choix d'un autre sous-corpus s'est imposé pour pallier ce manque de situations conversationnelles.

Pourquoi avoir choisi le module REPAS pour décrire l'actualisation des DR dans les interactions orales ? Comme le souligne Mondada (2009 : 560) :

participants in dinner conversation are neither exclusively engaged in eating nor do they always define eating as the 'main' activity.

Un repas de fin de journée ou de dimanche midi, où les participants ne sont pas occupés par d'autres tâches quotidiennes, est en France culturellement lié à un rassemblement des membres de la famille ou d'amis, ce qui favorise les pratiques narratives au cours de conversations familières. L'absence du chercheur et la relative discrétion du dispositif d'enregistrement¹⁰³ permettent une parole sinon spontanée, du moins plus familière que celle qui est recueillie dans les entretiens. Le potentiel de *racontabilité* – Vincent & Perrin (2001) parlent de « conversations dans la conversation » – favorise l'apparition des DR au sein des conversations familières telles que celles qu'on tient lors des repas. Le caractère narratif de ces types de conversation est moins dans l'importance de ce qu'il y a à dire que

¹⁰³ L'enregistreur est placé sur une chaise autour de la table et l'enregistrement se fait à l'aide des haut-parleurs et non de micros individuels.

dans le fait de bavarder, pour échanger sur sa journée, pour le plaisir d'être ensemble. La forme spécifique de la conversation

tient notamment au fait que les occupations auxquelles on s'adonne, et qu'on relate dans nos conversations familiales, sont généralement elles-mêmes des conversations (...). (Vincent & Perrin, 2001 : 179).

Ainsi, les conversations quotidiennes autour de repas jouissent d'un haut degré d'interactivité. Les échanges entre participants à des repas sont dédoublés par des « récits de parole », représentations de situations communicatives tenues lors de la journée. Enfin,

[la] parole rapportée semble être le meilleur moyen d'avoir accès à ce que les protagonistes ont fait en même temps qu'à leurs états psychologiques et à ce qu'ils se sont dit. (Vincent & Perrin, 2001: 182).

3.3.2.2. *Les degrés de spontanéité*

Le comportement langagier des individus varie en fonction de la situation de communication. En présence d'un dispositif d'enregistrement, qui rendra publique sa parole privée, le locuteur prend-il davantage conscience de son énonciation et essaie-t-il de la moduler pour la rendre plus « correcte » ? Sur ce sujet, Bilger & Blanche-Benveniste (1999 : 26) notent ceci :

Les nouvelles données fournies par les grands corpus rendent désuètes un certain nombre d'oppositions (...), comme par exemple (...), l'opposition entre différents types de productions : entre le spontané et le non-spontané, le correct et l'incorrect...

Bien qu'il soit simpliste et même incorrect de dire que dans le module ENTRETIENS la parole orale est plus normée¹⁰⁴ alors que les repas reflèteraient une langue orale plus spontanée, dans les entretiens, à cause de la présence visible du dispositif de l'enregistrement, les locuteurs ont tendance à revenir plus souvent sur leurs déclarations, pour les reformuler ou produire des commentaires métalangagiers.

Exemple 4 (ESLO2_ENT_19)

- 1 UI19 : j'ai le droit de dire je savais que j'allais en chier ? / j'ai le droit
CD2 : évidemment
2 UI19 : de dire des gros mots ?
3 CD2 : [rire]
4 UI19 : tu me dis hein ?

(80 (1) ; 02'24"-02'30")

¹⁰⁴ Et que signifie « normée », à la lumière des études variationnistes sur les productions orales ?

Après avoir été « pris en flagrant délit » d'énonciation d'un syntagme très familier et même vulgaire, le locuteur UI19 se reprend et demande l'autorisation à l'enquêtrice CD2 de poursuivre l'entretien en usant du vocabulaire qui lui est propre.

L'insécurité linguistique diminue dans un dispositif communicatif familier tel que les interactions lors des repas, même lorsque ceux-ci sont enregistrés. Les locuteurs ont généralement tendance à oublier la présence de l'appareil enregistreur et, s'il faut être prudent, et même éviter le terme de « parole spontanée » qui reste trop vague et ambigu, on remarque un moindre souci pour les effets de l'énonciation dans les repas si on les compare aux entretiens. Néanmoins, même si les entretiens présentent un degré moins élevé de spontanéité¹⁰⁵ par rapport aux conversations autour d'un repas, il reste que les productions des enquêtés ne sont pas préparées à l'avance.

Les différents dispositifs techniques et les différents degrés d'interactivité situent les productions des locuteurs des deux sous-corpus dans des registres différents mais complémentaires. Alors que le dispositif des conversations informelles tel qu'il est illustré dans le sous-corpus REPAS favorisera un degré de spontanéité plus élevé, celle-ci sera a priori plus restreinte dans les ENTRETIENS, où les locuteurs reviennent plus régulièrement sur leurs productions. Bref, les stratégies de production des locuteurs des deux sous-corpus diffèrent, en fonction de leur degré d'intériorisation de la conscience d'être observés.

3.3.2.3. *Les modalités interactives*

Les deux exemples ci-dessous explicitent quelques stratégies interactives caractéristiques des modules REPAS et ENTRETIENS. Si le nombre de participants n'est pas exclusivement associé à > 2 pour les repas et = 2 pour les entretiens, la différence dans le type d'activité conversationnelle est systématique et provient des différentes modalités d'interaction pour ces deux modules.

Exemple 5 (ESLO2_REP_02)

- 1 INC1 : oh non INC2 ça su- ça suffit // je veux que tu prennes du fromage et du fruit
- 2 INC3 : un fromage et des fruits
- 3 INC4 : oh
- 4 INC3 : arrête de faire ton morfale hein ça sert à rien
- 5 INC1 : INC2 sinon j'en fais pas tous les soirs comme je fais là là je le j'en fais beaucoup et euh
- 6 INC2 : non un yop
- 7 INC4 : et il t'a dit

¹⁰⁵ Ceci peut en partie s'expliquer par le fait que, pour les entretiens, le cadre thématique et interactif est prédéterminé.

INC2 : il y en a plus ?

8 INC4 : ce qu'on avait mangé ce midi non y a plus de yop allez

9 INC1 : si si il m'a dit des champignons et des tournedos

10 INC4 : hm / voilà

11 INC3 : tant mieux

12 INC1 : les champignons comment alors ? de Paris ?

13 INC4 : des surgelés des non des cèpes

14 INC1 : oh

15 INC4 : on s'est arrêtés chez Picard bah on était un peu à la bourre là // y avait rien à manger

16 INC1 (*s'adressant à INC3*) : tu as mangé là toi ou pas ?

17 INC4 : bah non elle était pas là / elle a mangé un sandwich / c'est pour ça que ce soir euh //

18 INC2 : hm / ils sont moelleux à l'intérieur

19 INC1 : avec qui j'ai mangé alors ? ah non j'ai mangé avec une fille que j'aime bien c'est NPERS

INC2 : super bon

20 INC1 : des GTH // la fille qui s'occupe de hm la comm- et je termi- je termine les perspectives et tout dans l'autre sens

21 INC2 : (*parle en chuchotant*)

22 INC4 : ah oui ?

23 INC1 : personne n'a postulé pour les deux postes de responsable de GTH tu sais c'est hm / qui est noyé maintenant au niveau de

(24'08"-25'12")

Les deux modules diffèrent par rapport aux stratégies mobilisées par des locuteurs pour faire évoluer le fil thématique de la conversation. Les repas se caractérisent notamment par les « échanges à bâtons rompus », des tours de parole généralement courts où les énoncés des participants s'entrecourent mutuellement (t. 6-8), créant parfois plusieurs lignes thématiques qui se déroulent en parallèle (t. 17-20). Les locuteurs ont des rôles variables au fil de la conversation, mais ils ont une autorité discursive comparable. Les interactions lors des repas sont des conversations quotidiennes, qui se caractérisent par un degré certain d'informativité, s'apparentant aux comptes rendus (cf. Vincent & Perrin, 2001) : les interlocuteurs échangent sur des événements quotidiens, souvent banals, et ils se racontent leur journée. Ces conversations sont hautement interactives, dynamiques et construites conjointement. Les longues séquences narratives se font plus rares : le dispositif communicatif des repas du soir favorise des échanges autour « des événements de tous les jours, qui s'inscrivent dans la continuité du temps qui passe avec nos proches » (Vincent & Perrin, 2001 : 181).

Les entretiens, moins rigides que des questionnaires fermés, adoptent néanmoins un cadre communicatif différent, défini par une constante dans les rôles des interactants et le choix de thèmes abordés.

Exemple 6 (ESLO2_ENT_2)

1 RL2 : j'ai travaillé dans un établissement j'y suis pas restée longtemps / euh d'enfants euh qui étaient retirés euh par le juge des enfants // donc

2 CD2 : retirés des familles ?

3 RL2 : retirés des

CD2 : oui

4 RL2 : familles ouais

5 RL2 : par le juge des enfants parce qu'y avait des maltraitements // donc euh j'y
suis restée six mois alors là
CD2 : d'accord

6 RL2 : j'ai franchement euh // j'ai je pense que j'étais pas prête

7 CD2 : oui

8 RL2 : non ça a été assez difficile pour moi d'autant plus que euh

9 CD2 : c'était à Orléans ça aussi ?

10 RL2 : ouais

11 CD2 : ouais

12 RL2 : c'était à Saint-Pryvé

13 CD2 : hm

14 RL2 : d'autant plus que les les enfants qui arrivaient ils étaient en ils avaient un
peu l'âge de mes enfants //et euh // je me disais euh / franchement c'était / je
sais pas ça me renvoyait des choses terribles et j'avais pas l'impression euh de
leur apporter

CD2 : ouais

15 RL2 : d'avoir la capacité

CD2 : ouais

16 RL2 : de leur apporter quelque chose à ces enfants-là / ça me rendait moi pas bien
donc

17 CD2 : oui

18 RL2 : euh je me disais euh / euh je suis pas en capacité de les aider donc euh /
enfin c'était un peu malhonnête de ma part de de continuer euh

CD2 : de vouloir con- ouais hm
(24'07"-25'01")

Le rôle de l'enquêté est de répondre, plus ou moins longuement, à des questions, des sollicitations de l'enquêteur, qui généralement reste en retrait. Dans l'exemple précédent, nous remarquons deux types d'interventions faites par l'enquêteur. Premièrement, il s'agit d'interventions phatiques : avec des mots-régulateurs (t. 5, 7, 11, 13...) ou des répétitions il manifeste son accord avec les paroles de l'enquêté en l'incitant ainsi à continuer son récit. Deuxièmement, l'enquêteur intervient afin de revenir sur ce qui a été dit, de poser une question (t. 9) ou de demander des précisions sur le contenu énoncé (t. 2). La cohérence thématique est contrôlée par l'enquêteur mais elle se réalise et évolue grâce aux interventions de l'enquêté. Cette inégalité dans l'accomplissement des rôles communicatifs s'explique par le fait que le plus souvent les interlocuteurs ne se connaissent pas et leurs rôles se définissent en fonction du cadre général de la forme d'entretien. Les tours de parole se font plus longs dans ce dispositif interactif : les enquêtés sont sollicités pour répondre aux requêtes en élaborant le topique. Les longues séquences narratives sont fréquentes car elles correspondent aux mécanismes interactifs de présentation de soi.

A l'intérieur de chacun des deux sous-corpus, les DR se caractérisent par des actualisations formelles et des effets de sens adaptés à chacune des situations interactives. L'étude conjointe de ces deux types d'interactions, entretiens en face-à-face et conversations informelles, permet de concevoir les DR dans deux modèles interactifs différents, afin d'appréhender leur spécificité, mais aussi et surtout de mettre en avant leurs caractéristiques communes. Ainsi, dans la 2^e partie de cette étude, nous n'insisterons sur la séparation des deux sous-corpus que lorsque les actualisations respectives des DR présentent un haut degré de spécialisation selon le sous-corpus. Plus généralement, c'est le

caractère fondamentalement interactif des deux sous-corpus qui en fait l'unicité : si le comportement des locuteurs varie en fonction des situations de communication, les procédures d'élaboration en temps réel¹⁰⁶ sont partagées par les deux types d'interactions.

3.3.3. Le traitement des données

Pour clore ce chapitre, nous présenterons les outils de description et d'analyse utilisés pour extraire, grouper et classer les occurrences du DR dans les interactions.

3.3.3.1. *Le balisage et l'extraction des DR*

Le corpus ESLO est transcrit sous Transcriber, avec un alignement des transcriptions sur le signal sonore. L'oral est conservé au même titre que sa transcription : « [le] retour aux données peut alors être systématique, ce qui est de nature à faciliter les procédures de vérification (...) » (Abouda & Baude, 2009 : 143). La synchronisation de l'oral et de l'écrit « permet l'annotation de segments temporels » (*ibid.*), ce qui s'est avéré indispensable pour le balisage des occurrences du DR.

Afin de respecter les procédés d'une analyse des DR qui prenne en compte le contexte interactif, chaque occurrence est balisée dans le fichier Transcriber à l'intérieur d'une plage temporelle suffisamment large pour contenir les cotextes gauche et droite. Ceci permet d'identifier à la fois les indications formelles de passage de l'énonciation en cours vers l'énonciation représentée et vice-versa, et aussi les situations de communication ou les tournures interactives susceptibles d'accueillir les DR. Les balises dans le corps de la transcription permettent un retour facile vers les occurrences et un accès rapide au signal sonore, nécessaire pour l'analyse de données.

3.3.3.2. *Les annotations Excel : des données aux outils*

Les occurrences du DR balisées sous Transcriber à gauche et à droite et par ordre chronologique (<DR1>...<fin DR1> ; <DR2>...<fin DR2> ; ...), sont introduites dans un tableau Excel de la manière suivante :

¹⁰⁶ Dont les actualisations des DR.

ESLO ENTRETIENS							
numéro entretien	numéro occt	coord	contexte gauche	intro DR	"DR"	intro DR	contexte droite
ESLO 41	1	01'20"- 01'36" BC41+ LA11	Géraldine NPERS qui elle avait son stage ici et qui voulait pas faire ça et moi je devais faire mon stage dans les cuisines du collège c'est très marrant hein et euh ah ouais	et donc elle m'a dit	bah moi je préfère aller faire de l'imprimerie tout ça euh va en radio euh tu verras c'est super		<i>/suite/</i>
ESLO 41	2	01'36"- 01'43" BC41+ LA11	<i>/précédent/</i>	et donc je lui dis	euh ouais ouais si pourquoi pas euh pourquoi pas		hm hm et donc je pensais aller à l'hôpital au début avec elle
ESLO 41	3	01'43"- 01'45" BC41	je pensais aller à l'hôpital au début avec elle	je me suis dit	en radio euh		je sais pas j'avais compris radiologie

Schéma n°4 : Balisage des DR dans le tableau Excel

Y figurent des métadonnées : le numéro de l'entretien, le numéro de l'occurrence du DR dans cet entretien et les coordonnées temporelles sous Transcrire ainsi que les codes des locuteurs. Les différentes couleurs de police permettent de distinguer d'emblée les locuteurs. Un menu déroulant pour chaque case assure le tri et le filtrage des occurrences. On peut choisir de travailler sur un seul entretien, ou alors sur une requête spécifique : par exemple, on peut filtrer les occurrences où la SI est postposée à la SR.

Ainsi organisées en tableau, les données sont enrichies par l'ajout de critères requis pour une description formelle. Les critères sont organisés de manière arborescente, s'appliquant soit au DR d'une manière générale (son appartenance à une séquence narrative, l'existence ou non de la construction conjointe...), soit à la SI, soit à la SR. Au nombre des critères pour la SI, il y a ceux liés aux pronoms (associés aux interlocuteurs représentés), aux verbes et d'autres variables générales (la position de la SI, l'élément introducteur et la nature syntaxique du DR). Encore une fois, le filtrage, applicable à chacun des critères, permet de travailler sur des requêtes spécifiques :

propriétés générales			séquence d'identification										
			généralités			pronoms		verbe					
co-constru	dans sém. narrati	valeur l	positi	introduc. teu	nature syntaxi	L	I	A/N	dire/autre	pronomi. nal +	mode verbi	temps verbi	anaphor. e
	oui		G	V	DD	on 1 pl	on 1 pl	A	dire	(non)	IND	PC	non

Schéma n°5 : Critères appliqués à la séquence d'identification

Les critères appliqués à la SR sont peu nombreux car celle-ci n'est pas formalisable au même titre que la SI. Nous n'avons retenu que trois critères : l'appartenance du DR à une RIA, la longueur de la SR, c'est-à-dire le nombre d'énoncés représentés et, le cas échéant, le marquage d'une interrogation indirecte.

séquence représentée		
RIA	longueur	type d'acti
non	1	

Schéma n°6 : Critères appliqués à la séquence représentée

Chaque critère identifié à l'intérieur de la SI ou de la SR est associé à un menu déroulant, permettant de filtrer les résultats et de les croiser – il est par exemple possible de faire une requête portant sur toutes les occurrences du DR ayant dans la SI le verbe *faire*, au passé composé, où le locuteur l est la 1^{re} personne du singulier et l'interlocuteur i la 3^e personne du pluriel. Le résultat des croisements est exprimé en chiffres (nombre d'occurrences suite

aux critères appliqués par rapport au nombre total des occurrences). Cette fonction permet de relever les tendances principales et d'esquisser des analyses quantitatives.

Organisées en tableaux et spécifiées selon les critères formels qui s'appliquent à chaque élément de leur structure morphosyntaxique, les occurrences du DR sont construites en tant qu'objets observables pour l'analyse. Cette manière de présenter les données permet de rendre compte, par une analyse quantitative, de la fréquence et de la configuration formelle de leur actualisation tout en indiquant leur positionnement séquentiel au sein des interactions orales.

Conclusion

La réflexion menée dans ce chapitre a été organisée autour de trois axes principaux :

- une discussion sur l'importance des données situées et organisées en corpus pour l'étude de phénomènes linguistiques ;
- un approfondissement relatif aux données du corpus ESLO, notamment quant à la sélection de modules pour la présente étude ;
- une présentation du traitement contextuel des occurrences de DR, de leur balisage dans les enregistrements du corpus ESLO 2 jusqu'aux annotations dans le tableau Excel.

En conclusion, le raisonnement suivi dans ce chapitre nous a permis d'établir l'importance du lien entre le DR et leur contexte. L'analyse des 1600 occurrences de DR dans la présente étude ne saurait être pertinente sans leur mise en rapport avec les données orales dont elles sont issues. Notre étude, qui aborde les données systématiquement *avec* et *dans* le contexte de leur actualisation – contexte situé en corpus – se singularise par la création d'un nouvel objet scientifique dans un cadre « classique ». Conçu à partir d'outils d'observation établis¹⁰⁷, le DR intégré dans un contexte (socio)linguistique concret (l'oral en interaction dans le corpus ESLO) devient un phénomène nouveau dès lors que son étude se fait *dans* ce même contexte.

¹⁰⁷ Puisque nous ne revendiquons pas une redéfinition fondamentale du concept de « discours rapporté » mais seulement un raisonnement qui prenne en compte la spécificité formelle et énonciative de ce concept dans le domaine de l'oral en interaction.

CHAPITRE 4

INTERACTION ET CONFIGURATION INTERNE DES DISCOURS DIRECT ET INDIRECT

Notre conception du DR est celle d'un phénomène, repérable en partie grâce à un faisceau d'indices morphosyntaxiques, mais qui reste principalement énonciatif, émergeant dans la parole non (seulement) comme un compte rendu des paroles *autres* mais comme une affirmation de la subjectivité du locuteur L. Celui-ci, au travers des DR qu'il met en scène en interaction, construit au fur et à mesure une « image de soi »¹⁰⁸. La subjectivité véhiculée par ces DR en contexte interactif reflète leur *modus operandi* bien particulier, que l'on peut opposer aux manifestations de DR dans deux réalisations scripturales majeures :

- les DR en littérature rendent compte de ce que les personnages ont dit ou se sont dit, ou bien ils esquissent leur parole intérieure. Le contenu propositionnel des SR fait progresser l'histoire en apportant des informations nouvelles. L'enjeu des DR dans la littérature est également stylistique : en illustrant le comportement verbal des personnages, les DR actualisent le récit, le rendent vif et « immédiat », proche pour le lecteur. Cependant, si l'écrit littéraire abrite un échantillon très complexe d'actualisations de DR, qui peuvent imiter ceux émergeant dans l'oral spontané en interaction¹⁰⁹, ces DR restent la construction, l'invention de l'écrivain ;
- dans la presse écrite, par le biais de DR, le journaliste accorde les paroles représentées à leur source énonciative, dans une finalité notamment informative et/ou argumentative. Comme l'attention du journaliste (et des lecteurs) se porte principalement sur le contenu des paroles, la variation structurale de la configuration dans son ensemble est minimale : les paroles rapportées, entre

¹⁰⁸ Cf. Partie II de la présente étude.

¹⁰⁹ Voir par exemple le texte dramatique *A tous ceux qui* de Noëlle Renaude, composé de trente-six monologues esquissant la vie des personnages réunis lors d'un repas de fête après la 2^e guerre mondiale. Chaque monologue consiste en un nombre certain de DR : la construction du personnage se fait par rapport aux paroles qu'elle rapporte et qui évoquent les échanges antérieurs avec d'autres personnages présentes lors du même repas. Ces DR imitent délibérément ceux s'actualisant à l'oral spontané.

guillemets, sont précédés ou suivies d'indications déictiques dans le but de préciser l'énonciateur, le(s) destinataire(s), le temps et le lieu. Contrairement aux DR émergeant à l'oral, ceux dans les écrits journalistiques ne représentent la parole du locuteur (= journaliste) que dans les configurations très restreintes, à savoir dans les interviews¹¹⁰.

Contrairement à ces manifestations de DR à l'écrit, leur étude à l'oral se caractérise à la fois par une grande variation dans l'actualisation morphosyntaxique des occurrences (cf. 4.1.1.) relativement au caractère dynamique des interactions orales, et aussi par la très présente subjectivation qu'ils expriment. Ainsi, une définition de la configuration interne des DR s'impose, non pas en soi ni par rapport à leur description à l'écrit : cette définition que nous nous proposons d'aborder dans le présent chapitre est celle qui prend en compte les modalités de leur actualisation, à savoir le contexte d'interactions orales, qui influencera aussi bien la structure morphosyntaxique des DR que leurs valeurs et effets de sens. La finalité de ce chapitre est donc une mise en lumière du caractère spécifique des structures représentées à l'oral, à partir de l'élaboration d'un cadre théorique qui appréhende le DR comme une construction (cf. Chapitre 2) associant un format morphosyntaxique à l'altérité (méta)énonciative.

Dans la première partie du chapitre, il sera question d'identifier, au moyen des exemples issus de notre corpus, les particularités de la configuration des DR modulées par les paramètres de l'interaction orale. Ensuite, nous proposerons un cadre théorique à même de décrire la configuration interne d'un concept théorique, le DR, relativement à une grammaire des constructions en interaction.

Enfin, si nous ne confrontons pas notre modèle de structuration interne des DR aux modèles existants, et notamment ceux, majoritaires, qui se basent sur une analyse syntaxique des liens entre la SI et la SR, c'est en raison de l'orientation méthodologique de cette étude : les actualisations de DR à l'oral ne se caractérisent pas (uniquement) par leur structure morphosyntaxique. Il s'agit de phénomènes énonciatifs, de « mini-textes » dépassant la structure phrastique aussi bien par leur complexité syntagmatique que par leur hétérogénéité discursive. Avant d'être une structure formelle, les DR sont d'abord une configuration énonciative composite, ce dont les occurrences relevées dans le corpus des

¹¹⁰ La parole du journaliste dans les interviews n'est pas en forme de DR mais introduite directement.

interactions orales rendent compte. Les modèles existants et leurs propres méthodologies ne permettent donc pas de décrire convenablement notre objet, à savoir le DR influencé par les modalités interactives, par la coprésence d'au moins deux locuteurs.

4.1. DR et adaptation aux modalités interactives : études de cas

Dans les interactions orales, les DR s'actualisent par un échantillon d'occurrences qui s'éloignent souvent du schéma couramment admis comme étant leur forme de base, notamment à l'écrit, à savoir $[I] + [i] + [v. \text{ de parole}] + [\pm \text{ que}] + [SR]$. Cette constatation, expliquée à travers les exemples ci-dessous, nous amènera à reconsidérer, pour les DR s'actualisant à l'oral, l'interprétation de leur structure interne qui s'appréhende traditionnellement en termes de subordination entre la SI et la SR. Dans une approche synchronique et émergente qui est la nôtre, la variation dans la réalisation des DR sera envisagée comme étant la conséquence sous-jacente et nécessaire des paramètres temporels, cognitifs et sociaux qui façonnent l'interaction. Ainsi, une autre caractérisation de la configuration interne des DR, au-delà des liens morphosyntaxiques, est possible – nous la proposons dans la seconde partie de ce chapitre. La diversité des actualisations de DR témoignera ainsi de l'innovation qui caractérise les DR en contexte, et nous permettra de vérifier l'hypothèse suivante :

(...) en prenant comme objet d'étude les *exemplaires* d'une construction relevés dans les productions réelles, on aura la possibilité d'y observer une variation susceptible de nous informer sur différents usages (...). (Skrovec, 2014 : 95)

Ainsi, dans un premier temps nous présenterons la variation de l'ordre morphosyntaxique se reflétant dans l'actualisation des DR, avant de poursuivre, en 4.1.2., par l'influence des paramètres interactifs et énonciatifs dans la construction des DR. La mise en lumière de ces deux « écarts » par rapport aux descriptions disponibles à l'écrit ouvrira la voie vers une nouvelle interprétation des DR en contexte interactif.

4.1.1. La SI et la SR

La structuration séquentielle « théorique » des DR présuppose une SI suivie par la SR. Si ce format est fréquemment observé dans l'actualisation des occurrences à l'oral, il n'émerge pas systématiquement, laissant la place à d'autres configurations, cependant reconnues par les interlocuteurs en tant qu'appartenant à la catégorie « DR ». Notamment,

c'est la SI qui se voit modifiée par les contingences interactives propres à l'oral. Ainsi nous pouvons observer :

- *le déplacement des SI de leur place « canonique » antéposée à la SR :*

Exemple 1 (ESLO2_ENT_23)

- 1 YR23 : on a jamais su hein ?
- 2 AC7 : non
- 3 YR23 : des des as- aboutissements de ça c'est pas vrai et **JE CONNAIS LE MAGASIN** je disais à Josette parce que Josette elle elle elle y allait Josette NPERS
(335 (1) ; 51'26"-51'35")

Exemple 2 (ESLO2_ENT_16)

- 1 VB16 : bon nous sommes partis parce que bon bah la Source ça s'était beaucoup dégradé
- 2 OB1 : d'accord
- 3 VB16 : **OH AU LIEU DE j'ai dit ON PREFERE PARTIR** nous sommes sur Olivet mais je vais vous dire je préférerais la vie de la Source à la vie d'Olivet
(46 (1) ; 12'28"-12'40")

Les SI postposées ou en incise concernent en 90% des cas les DD. Si la place préférentielle d'une SI est celle antéposée à la SR directe, c'est surtout par souci de rendre la SR visible dans la linéarité de la parole, tant sur le plan de reconnaissance globale que sur celui de l'identification fine des paramètres déictiques. Les SI postposées ou en incise ne sont pas pragmatiquement neutres. N'indiquant plus le début d'une énonciation autre, leur rôle est restreint au marquage déictique. Au risque de ne pas rendre visible le début de la SR, les SI qui ne sont pas antéposées véhiculent plusieurs valeurs (cf. 5.1.1.) qui ont en commun une mise en relief, un détachement sémantique de la SR avec, parfois, une apparence d'intégration plus forte dans l'énonciation en cours. Ceci peut s'observer sur l'exemple 1 : l'attention des interlocuteurs est transférée de la SI (le fait que quelque chose a ou n'a pas été dit) au contenu propositionnel de la SR, en position initiale. Ainsi, la variation morphosyntaxique, à savoir l'intervention dans l'ordre canonique des constituants des DR, semble être motivée par les paramètres interactifs.

- *le dédoublement des SI, avec ou sans modification :*

Exemple 3 (ESO2_ENT_34)

- 1 LC34 : parce qu'y a un gars qui m'écoutait euh / un monsieur qui me posait plein de questions il m'a dit euh / **Ouais** / **OH il dit OUI C'EST SUR QUE Ç-** **ÇA PASSE DU TEMPS** qu'il me dit comme ça
(459 (1) ; 41'25"-41'36")

Exemple 4 (ESLO2_REP_02)

1 L1 : mais tu es sûre qu'elles étaient neuves tes piles là ?
2 L2 : oui
3 P : tu veux qu'on réessaye en les remettant ? tu as réessayé en les remettant ?
4 L2 : hein ?
5 L1 : bof ça ça il faut pas parce que y a
6 L2 : alors tout de suite il m'a dit
7 L1 : tu as trois chances sur quatre pour que ça marche parce que
8 L2 : il m'a dit il dit il s-
9 L1 : elles se régénèrent un peu des fois
L2 : dis-donc il me dit
10 L1 : mais c'est pas pour ça qu'elles vont tenir dans la durée
11 L2 : le gars il me dit i- **VOS PILES ILS SONT A L'ENVERS ÇA SE TROUVE**
(271 (1) ; 01 25'25"-01 25'44")

Les DR dont les SI sont réitérés, identiquement ou pas, avant, pendant ou après la SR ne sont pas rares dans les interactions. Deux stratégies se différencient. Premièrement (exemple 3), réitérer la SI signifie pour L insister sur l'attribution du contenu de la SR, régulièrement à une source autre que lui-même. Ainsi, l'accentuation de l'altérité des propos dans son énonciation rend compte d'une mise à distance et d'une non-prise en charge du contenu propositionnel de la SR. Deuxièmement, au fur et à mesure que se déploie son énonciation en interaction, le locuteur L est amené à négocier son espace de discours, à travers des procédés lui permettant de garder la parole jusqu'au point final. Dans l'exemple 4, la SR est réitérée pour des raisons de gestion des tours de parole : la grand-mère (L2) ignore les incises de ses petits-enfants et énonce à plusieurs reprises la SI d'un DR faisant partie d'une séquence narrative, tant que celui-ci n'est pas arrivé à sa complétude, tant sur le plan morphosyntaxique que pragmatique.

- *SI présentant une structuration interne autre que [l] + [i] + [v. de parole] :*

Exemple 5 (ESLO2_REP_17)

1 Loc04 : si si il était très gentil / mais lui il était moins que son père quand même
il faisait genre tu vois genre OUAIS MOI JE SUIS ITALIEN JE SUIS MACHO / mais je l'aimais
bien / c'est dommage

(429 (1) ; 17'43"-17'52")

Les SI dont la structure interne ne véhicule pas les informations relatives au repérage déictique de l'énonciation représentée mais qui marquent seulement l'existence d'une SR dans la linéarité de la parole ne sont pas rares dans les interactions orales. Ces « indicateurs cotextuels lexicaux », tels que *genre*, *style* (pour les DD) et *comme quoi* (pour les DI), indiquent des SR qui notamment illustrent ou exemplifient les énoncés précédents (cf. 5.2.1.).

- DR sans SI lexicales :

Exemple 6 (ESLO2_ENT_4)

- 1 ZF4 : euh mon fils Baptiste tient beaucoup à la cathédrale / il est capable euh si y a eu euh une tempête de nous appeler d'être je sais pas où et de nous appeler dire
EUH ALORS ET LA CATHEDRALE ?
 BEN ECOUTE MON CHOU JE CROIS QU'ELLE EST TOUJOURS LA
- (41-42 (1) ; 01 04'35"-01 04'46")

Exemple 7 (ESLO2_REP_09)

- 1 P : tu leur dis JE VEUX UNE ATTESTATION J'AI PAYE QUARANTE EUROS VOUS ME DONNEZ UNE ATTESTATION
 COMME QUOI J'AI PAYE QUARANTE EUROS point // c'est tout // ok ça marche // bon on te
 rappelle tout à l'heure // ouais ciao
 2 M : ELLE RAPPELLE QUAND ELLE REVIENT
 3 F : trop tard
- (482-483 (1) ; 14'31"-14'47")

L'omission des SI et par conséquent l'altération maximale de la configuration théorique « abstraite » des DR, constitués de ce fait d'une seule séquence, est l'un des arguments pour l'élargissement de la configuration interne des DR au-delà de la seule structure morphosyntaxique. L'absence de toute attache métaénonciative avec l'interaction en cours favorise une appréhension plus « directe » de ces paroles autres, qui sont comme mises en scène : les interlocuteurs-récepteurs deviennent des spectateurs-témoins d'une représentation. La fonction que devrait remplir la SI, à savoir le repérage déictique et le marquage d'une énonciation autre, est inférée dans le contexte : il n'existe aucune occurrence de « discours directs libres » (désormais DDL¹¹¹) dans notre corpus dont les frontières, ou l'attribution originale de la parole, seraient floues¹¹².

En revanche, l'omission de la SI pour les DI est *a priori* impossible car leurs SR dépendent des modalités énonciatives de la SI. L'exemple 7 est le seul dans notre corpus où le DI figure sans la SI, mais ce dans une configuration énonciative bien spécifique. Lorsque le père (P) est en train de terminer une discussion téléphonique avec sa fille, la mère (M) s'exclame en s'adressant à P : « *elle rappelle quand elle revient* ». Cette forme, élidée, de DI ((*dis-lui qu'*)*elle*...) se justifie dans ce contexte précis par plusieurs facteurs : l'absence de la fille n'est pas absolue, elle est présente au téléphone et pourrait entendre l'exclamation de M (l'injonction représentée dirigée vers le père se transforme en injonction directe vers la fille) ; le DI, qui en plus est une injonction, représente non pas

¹¹¹ Cf. 5.3. pour une étude plus détaillée des DDL.

¹¹² Nous tenons à préciser que l'identification des occurrences de DR dans le corpus s'est basée sur deux écoutes successives de chaque enregistrement. Tous les enregistrements, suivis de leurs transcriptions, ont été écoutés dans leur intégralité.

une énonciation passée mais envisagée dans l'avenir ; les locuteurs représentés sont inférables directement à partir du contexte interactif car l'injonction représentée est adressée au père qui s'adresse en même temps à sa fille.

Que nous apprennent ces exemples sur l'appréhension de la structure formelle interne des DR dans les interactions orales ? Premièrement, à part un mécanisme général, qui pour les DR correspond à une SI suivie d'une SR, d'autres configurations existent : celles-ci, étudiées en détail dans le Chapitre 5, se caractérisent par le déplacement ou la modification de la SI. Par ailleurs, les exemples ci-dessus nous permettent de tirer deux conclusions :

- *la relativisation de l'importance du verbe de parole de la SI.* A part le verbe *dire*, on note dans notre corpus un certain nombre d'autres verbes qui figurent dans les SI. Certains parmi eux sont des verbes sans complément direct (*parler*), certains sont des verbes dont l'argument doit être animé (*appeler, briefer, téléphoner*) et certains sont transitifs mais ne se manifestant pas dans les configurations avec des subordonnées complétives (*définir, renvoyer, exposer, faire*). Cette diversité lexicale des verbes dans la SI, ainsi que les cas que l'on vient d'étudier et qui témoignent de la variété structurale des SI allant jusqu'à l'absence du verbe, nous incitent à relativiser l'importance traditionnellement accordée au verbe de la SI et à reconsidérer le rôle même de la SI. Et si ce n'était pas le verbe de la SI qui gouverne la SR mais la SI toute entière ? L'étude de Chafe (1994) sur les « low content verbs » se présente comme une alternative à envisager pour le traitement des verbes dans la SI. Chafe (1994 : 111) isole les verbes *have, get, give, do, make, take, use, say* en leur accordant la propriété suivante :

In many verb-object combinations there are reasons to think that the verb does not carry a full load of activation cost. Instead of expressing an independent idea of its own, the verb is subservient to the idea expressed by the object.

Ces verbes se caractérisent par une prosodie faible, une haute fréquence d'emploi et un sémantisme qui s'actualise dans le syntagme V + O. Si le verbe *dire* appartient à cette catégorie de verbes, c'est parce que, selon Chafe, son rôle n'est que l'attribution de paroles représentées à leur source. Pour notre étude, les liens entre la SI et la SR gagneraient à être étudiés autrement que par l'application du principe de subordination phrastique, qui non seulement ne peut formellement s'appliquer à toutes les occurrences à l'oral, mais, en plus, qui ne semble pas pouvoir convenablement traduire la complexité énonciative des SR ;

- *la nécessité de concevoir la définition des DR par un modèle à la fois souple et complexe.* Quels sont les liens qui unissent les occurrences de DR de l'exemple 1 avec celles des exemples 5 ou 7 ? Il s'agit régulièrement de micro-événements textuels qui ne se caractérisent pas par l'uniformité de leur syntaxe, quand bien même un format séquentiel « théorique » serait donné à reconnaître. Ce qui, à notre avis, est commun à tous les exemples étudiés jusque-là, c'est la conjoncture entre au moins deux paramètres, à savoir un format morphosyntaxique donné (une SI, lexicalisée ou non, et une SR) et une particularité énonciative (hétérogénéité énonciative de la SR). Le besoin d'une nouvelle approche de la configuration interne des DR se justifierait non pas parce que l'interprétation morphologique en termes de subordination serait fausse, mais parce qu'elle n'est pas généralisable. Et surtout, elle ne peut rendre convenablement compte de la complexité discursive des liens entre la SI et la SR, complexité qui est le résultat de l'altérité énonciative de la SR.

4.1.2. La subjectivité et la contextualisation « ici et maintenant »

Ce dernier point concerne une caractéristique énonciative des DR qui, selon nous, est propre à leur actualisation dans le contexte des interactions orales. On peut observer au sein de celles-ci une négociation permanente du rôle des participants : les DD s'avèrent être des outils puissants dans la gestion de la subjectivité du locuteur L.

Exemple 8 (ESLO2_ENT_34)

- 1 LC34 : et j'ai vu des petits canards des petits euh
 2 NS3 : oui y a des poules d'eau y a des
 3 LC34 : oui mais là c'était carrément des petits canards et puis y avait des gens qui passaient avec des chiens je dis **MEFIEZ-VOUS Y A QUAND MEME DES CANETONS LA** / avec deux chiens de chasse euh qui venaient voir juste en bordure alors que juste avant j'avais vu un petit canard je dis **MAIS C'EST IDIOT MAIS JE SUIS PAS SURE QU'ILS AIENT COMPRIS CE QUE JE VOULAIS DIRE** / euh **ET BAH EVITEZ QUE VOTRE CHIEN IL BOUFFE [RIRE] LES CANETONS** c'était dans ce sens-là
- (477-479 (1) ; 01 04'02"-01 04'26")

Dans cet exemple, thématissant pendant plusieurs minutes la faune et la flore des bords de Loire à Orléans, l'enquêtrice LC34, technicienne agricole, témoigne de son attachement à la présence de la nature au centre-ville. Sa position de sujet est davantage accentuée dans les séquences de DR, où sont systématiquement « effacés » les interlocuteurs représentés : ici, seule la voix de LC34 est mise en scène, alors que les promeneurs de chiens, à qui elle s'adresse directement, n'ont pas le droit à la parole. Cette inégalité dans la représentation

de rôles énonciatifs, fréquente dans les séquences narratives mettant en scène L en tant que l, confirme l'adaptabilité des DR aux buts communicatifs locaux : la représentation d'une séquence narrative est modulée par l'organisation de la configuration énonciative des DR.

A l'encontre des idées reçues, perpétrées par la tradition grammaticale et en grande mesure confirmées par les données écrites, par les DR à l'oral le locuteur L représente très régulièrement ses propres paroles¹¹³. Cette « subjectivation » des DR aux dépens des seules propriétés narratives change la manière d'appréhender à la fois ses effets de sens en interaction mais aussi sa configuration interne : la présence de L dans la SR en tant que l ou i modifie-t-elle la manière dont le DR se (re)construit ? Oui – cette appréhension énonciative qui témoigne de l'ancrage des DR dans le contexte interactif de son actualisation se traduit par certains paramètres morphosyntaxiques, dont la longueur des SR, les temps verbaux dans la SI ainsi que tous les éléments formels portant à croire que la SR a des propriétés d'une énonciation autre authentique (cf. Chapitre 9).

Un autre exemple de l'ancrage des DR au sein des interactions orales et de l'indissociabilité entre les paramètres interactifs et l'étude de la configuration interne des DR est le phénomène de construction conjointe des SR.

Exemple 9 (ESLO2_REP_01_01)

- 1 INC3 : et puis Sasha dit un mot gentil OUAIS EUH ELLES ETAIENT JOLIES EUH LES FILLES QUI
ETAIENT AVEC TOI **je fais** NON MAIS LAISSE ELLES SONT DEJA MAQUEES EUH A DES RICAINS TU PEUX PAS TEST-
après **il fait** OUAIS ENFIN SI Y A MOYEN **je fais** NON Y A PAS MOYEN
2 INC4 : IL FAUDRAIT PASSER TA CEINTURE NOIRE AVANT
3 INC3 : bah j'**ai fait** BON ECOUTE ON EN REPARLE HEIN / il a rigolé
(53-58 (1) ; 18'57"-19'16")

Dans cet extrait, INC3 met en scène, par plusieurs DD successifs, une interaction entre elle-même et un ami. On apprend du contexte large que tous les protagonistes concernés par ces DD sont membres d'un même club de judo. Ce qui est intéressant pour notre analyse de l'ancrage des DR dans les interactions est la réplique d'INC4 (t. 2), père d'INC3. En adoptant le cadre référentiel du DD précédemment émis par sa fille, INC4 prend le rôle de celle-ci et continue son DD à sa place, en inventant la suite sur-le-champ. Ce procédé de construction conjointe (cf. Chapitre 6) est fréquent à l'oral et témoigne des ajustements thématiques et syntaxiques « en temps réel », caractéristiques de la construction des interactions à l'oral. Et si le premier effet de sens de cette « complétion »

¹¹³ Dans notre corpus, le locuteur L est locuteur ou interlocuteur représenté dans 67% des occurrences (voir Chapitre 9), sans compter les occurrences de DDL ou celles dont la structure de la SI n'est pas celle d'un DR « typique », à savoir [l] + [i] + [v.]

est pour le père la confirmation et la valorisation de l'image positive de sa fille à travers l'acquiescement de sa compétence au judo, une autre valeur s'avère significative pour l'étude des propriétés internes des DR. Effectivement, si cette séquence narrative englobant la succession des DD se présente comme authentique, elle est, comme la majorité d'occurrences de DD, révélatrice d'une « illusion d'authenticité » qui se traduit par les procédés formels et énonciatifs participant à la construction de l'image du locuteur L. Ainsi l'intervention d'INC4 par la complétion met en avant une caractéristique propre aux DR à l'oral : plus que la reconstitution verbale d'un acte d'énonciation autre, les DR en sont la (re)construction thématique, ce qui permet ainsi les interventions des interlocuteurs dans le « corps du texte » représenté.

En conséquence, la configuration interne des DR est en interaction dynamique, se contextualisant « ici et maintenant », et répond davantage aux critères interlocutifs, tels la gestion de l'image de soi par une « mise en scène » attrayante, qu'aux paramètres thématico-narratifs des DR à l'écrit. A l'intérieur du cadre énonciatif donné comme *autre*, les DR se construisent selon un schéma discursif et se caractérisent comme des « textes » : une interprétation de leur configuration interne par l'analyse des seuls liens morphosyntaxiques entre la SI et la SR nous paraît réductrice et ne peut, à notre sens, faire honneur à sa complexité.

4.2. Quid de la configuration interne à l'oral ?

Dans la première partie du chapitre nous avons attiré l'attention sur les principales particularités, formelles et énonciatives, des occurrences de DR à l'oral, et qui témoignent de l'adaptabilité de cette structure discursive aux paramètres temporels, thématiques et interlocutifs de l'interaction. Les traitements habituels de la structure interne des DR, étant notamment façonnés par et pour les configurations morphosyntaxiques de l'écrit, ne sont pas en adéquation avec le caractère dynamique de l'émergence des DR au sein des interactions orales. Désormais, nous présenterons un traitement de la configuration formelle et énonciative des DR propre à leur actualisation au sein des interactions orales. Pour ce faire, sera mobilisé le cadre théorique de la grammaire des constructions, modulé selon sa lecture au sein du courant de la grammaire en interaction (cf. 2.2.3.).

4.2.1. Entre la syntaxe et l'énonciation

Si l'étude du DR est bien représentée à travers les recherches narratologiques et grammaticales (cf. Chapitre 1), force est de constater qu'en linguistique ce concept est au départ étudié à partir d'exemples relevant de corpus écrits. Ceci s'explique en partie par la disponibilité de ressources écrites (notamment les œuvres littéraires et la presse) qui, comme le note Aufray (2008 : 1), ont l'avantage de ne pas être construites délibérément pour les recherches linguistiques. De ce fait, avec l'introduction des données orales dans le champ de recherche sur le DR, le linguiste a été confronté à un problème singulier : la plupart des classifications et d'interprétations théoriques se réfèrent à des données écrites. Par conséquent, la spécificité du support déterminerait-elle une discordance entre les descriptions théoriques disponibles et leur applicabilité aux données orales ? Depuis, plusieurs études¹¹⁴ ont confirmé la spécificité de forme et de fonctions véhiculée par les DR s'actualisant dans des contextes oraux. Cependant, le poids de la tradition écrite n'est pas effacé dans les analyses orales, ce qui transparaît notamment dans de nombreuses classifications et nomenclatures proposées, mais aussi dans le traitement syntaxique accordé aux DR en termes de subordination phrastique. Or l'analyse de DR à l'oral se doit de prendre en compte l'influence des contingences contextuelles sur son objet d'étude : la variation dans les réalisations (cf. 4.1.) témoigne de la nécessité d'un cadre à la fois souple et adapté aux spécificités de la langue orale afin de décrire la configuration interne des DR et leur raison d'être indépendamment des descriptions disponibles.

En premier lieu, l'oral semble réaffirmer la nature même du concept de DR. Invention de l'auteur pour faire parler les personnages dans les œuvres littéraires, citation de sources en vue d'authentification de textes dans la presse écrite, structure morphosyntaxique relevant d'un paradigme dans les descriptions grammaticales, le DR à l'oral ne possède pas un « rôle » défini aussi précisément. Régulièrement, ses actualisations n'ont ni la forme considérée comme « canonique », ni un usage narratif. Cependant, c'est justement cette ouverture de l'actualisation des DR à l'oral qui permet de redéfinir, ou bien de réaffirmer leur configuration interne et leur spécificité. En ceci, la définition proposée par Aufray (2008 : 2) résume tout à fait cette double caractérisation de DR, en même temps formelle et énonciative :

¹¹⁴ Tannen (1989), Yule & Mathis (1992), Perrin (1995), Vincent & Dubois (1997), Vincent & Perrin (2001), Aufray (2008), Peuvergne (2011)...

Le DR est identifié grâce à sa propriété d'être un mini-texte dont la caractéristique est de l'ordre du contenu et qui se reconnaît en fonction d'un texte citant constitué autour de lui et qui le constitue en retour comme segment hétérogène sur le plan de l'énonciation. Mini-texte que l'on peut décrire ainsi : segment de discours dans lequel un énonciateur raconte ou invente un dire qu'il attribue à une autre situation d'énonciation que celle de son discours ; c'est ce segment défini par son contenu et son hétérogénéité énonciative qui fait ensuite l'objet d'une description formelle.

Ensuite, les actualisations des DR dans le contexte de la parole présupposent une réflexion sur le sujet qui s'exprime par et à travers le DR : grâce à ce paramètre énonciatif, la description des DR à l'oral acquiert une toute nouvelle dimension. En effet, l'expression de la subjectivité du locuteur L semble systématiquement se refléter au travers les DR qu'il met en scène : non seulement plus de deux tiers d'occurrences de notre corpus concernent directement L en tant que l ou i (cf. Chapitre 9), mais leur configuration interactive reflète aussi les stratégies de gestion de l'image de soi, de L, dans l'interaction ici et maintenant. L'inscription de la subjectivité de L dans son DR est soulignée aussi par Aufray (2008 : 6-7) :

Il s'agit dès lors de décrire des configurations discursives dans lesquelles un sujet met en scène son dire en passant par celui des autres, met en scène l'hétérogénéité de son dire à lui-même et les autres de son dire. Dans cette perspective, il est moins important d'évaluer la validité des taxinomies habituelles du [DR] en discours direct, indirect, indirect libre, direct libre, narré, mimé etc. ou d'inventer de nouvelles catégories que de repérer à l'étude de récits d'interactions, réelles ou fictives, comment les différents types de [DR] jouent entre eux (...), et comment l'énonciateur de ce discours global se positionne ainsi dans son dire par rapport au dire des autres.

Les diverses actualisations de DR à l'oral, modulées par les paramètres contextuels spécifiques à chacune de leurs énonciations, sont les uniques observables d'une configuration théorique existant dans le système de la langue. Etudier le contexte de leur actualisation, les relations interlocutives et la valeur accordée aux DR mêmes – pourquoi une telle forme dans un tel contexte ? – pourrait nous apprendre sur les traits émergents systématiquement, qui dessineraient le canevas pour la notation symbolique du phénomène de DR dans le système de la langue. Si le DR relève de l'ordre de l'énonciation, il est systématiquement reconnu comme tel par les interlocuteurs dans les diverses actualisations. Ce qui semble propre à toute occurrence de DR est l'indissociabilité entre une forme donnée et le décalage par rapport à l'acte d'énonciation en cours (cf. 4.2.2.1.) : c'est pour cela que nous estimons que le cadre de la théorie des constructions grammaticales appliqué aux modalités interactives, suffisamment souple et ouvert aux phénomènes de l'énonciation, serait à même d'expliquer la configuration interne des DR à

l'oral. Expression de la subjectivité de L au travers la mise en scène / voix de ses paroles ou (re)construction de paroles d'autrui, les DR à l'oral, par la variété de leurs actualisations, témoignent de l'adaptabilité d'une structure prédéfinie en langue à la structuration interactive et énonciative de leur émergence dans la parole.

4.2.2. DR comme constructions : les perspectives interactives

En 2.2.3.2. nous avons pu observer l'adaptation de la théorie de la grammaire des constructions aux approches empiriques de la grammaire de l'interaction, et avec cela l'extension du principe des constructions à des structures observées en contexte. Les travaux linguistiques adoptant la notion de construction grammaticale à des phénomènes de l'ordre de l'émergent se font de plus en plus nombreux : les constructions grammaticales étudiées dans une perspective interactive rendent compte désormais d'une pluralité de structures hétérogènes, au départ souvent considérées comme « marginales » (dislocations à gauche, pseudo-clivées, marqueurs pragmatiques, répétitions...). Celles-ci s'associent notamment aux structures macrosyntaxiques, qui « concerne[nt] l'activité communicative proprement dite, et renvoie[nt] en réalité à une praxéologie discursive. » (Apothéloz & Zay, 1999 : 13)¹¹⁵.

L'introduction de la notion des constructions dans les études sur l'interaction orale – et son rapprochement avec les études sur la macrosyntaxe – constitue un élargissement épistémologique important pour l'étude même des constructions. Désormais étudiées en interaction, les constructions s'actualisent dans des contextes dynamiques, séquentiels et co-construits. Ainsi, outre l'étude des propriétés internes des constructions, « le linguiste se doit de prendre en compte le lien entre les constructions et le reste de l'interaction (...) » (Skrovec, 2014 : 89). Linell (2009 : 106) en rend compte de la manière suivante :

(...) situated occurrences and interpretations of particular utterances involve sequential dependencies; utterances have backward-pointing ('responsive') and forward-pointing ('projective') properties. In other words, grammatical constructions are made to *fit into* sequences of real coherent sequences of sense-making in talk (...).

L'étude de ce qu'il appelle « la syntaxe externe » des constructions concernera alors leur intégration dans les séquences discursives par rapport à ce qui les précède et les suit. Il

¹¹⁵ Dans le cadre de leur étude sur les séquences macro-syntaxiques, Apothéloz & Zay (1999) étudient les mêmes configurations, articulant deux clauses, que celles étudiées dans le cadre de la grammaire des constructions en interaction : les pseudo-clivés, les *nominativus pendens* et les dislocations à gauche et à droite.

s'agira en effet d'examiner les effets de sens des constructions sur leur contexte séquentiel mais aussi l'influence même du contexte sur les conditions d'actualisation des constructions.

Les considérations exposées ci-dessus à la lumière des modalités interactives nous permettent désormais de lister les principales caractéristiques de la notion de construction telle que nous l'employons pour définir la structuration des DR :

- les constructions sont des entités théoriques, des schémas prototypiques relativement stables, reconnaissables à un certain nombre de paramètres abstraits. Elles se définissent comme des structures conventionnées reliant la forme¹¹⁶, la signification et la fonction discursive ;
- aux constructions s'applique le principe de la non-compositionnalité : « le sens ou la fonction [de la construction] n'est pas réductible à la somme des sens ou fonctions des éléments qui [la] composent » (Skrovec, 2014 : 89) car « [a] grammatical construction involves a specific *semantic operation* that is tied to the *construction as a whole*. » (Linell, 2009 : 107). Et pour paraphraser Muller (2002 : 83), si les segments individuels de la construction peuvent avoir aussi bien une architecture prédicative qu'une visée illocutoire qui leur seraient propres, c'est leur combinaison qui caractérise la construction et assure son unicité. Pour l'étude des DR, ce principe de la non-compositionnalité permettra de décrire adéquatement les liens entre la structure formelle des DR et sa structure énonciative ;
- les constructions s'actualisent dans la parole comme des *construits*, dans la relation *type-token*. Les construits, négociés localement, sont considérablement influencés par des modalités interactives, cognitives et spatiotemporelles des interactions. Ainsi ils répondent aux contingences séquentielles du contexte et se déclinent dans une pluralité de formes – qui pour les DR peuvent ne pas correspondre au schéma abstrait de la construction [SI] + [SR]. Néanmoins, si les DR s'actualisent par une pluralité de configurations en fonction des paramètres interactifs (cf. 4.1.), ces

¹¹⁶ Forme comprise à différents niveaux de l'analyse : à la fois prosodique, phonétique et morphosyntaxique.

actualisations partagent les mêmes critères abstraits¹¹⁷ permettant aux interlocuteurs de les reconnaître en tant que DR.

Cette description élargie de la notion des constructions, adaptée aux modalités inhérentes aux interactions orales, sera désormais appliquée à la catégorie de DR que l'on définira par la suite comme une construction répondant à trois critères abstraits, à la fois formels, énonciatifs et (méta)discursifs.

4.2.2.1. Les critères de définition

Observons l'exemple suivant :

Exemple 10 (ESLO2_ENT_4)

1 ZF4 : mon mari à un moment a travaillé à l'Académie / il a travaillé avec monsieur NPERS qui était // qui était euh comment / ça c'est une anecdote / qui était euh inspecteur d'Académie / et l'autre jour euh on le rencontre enfin mon mari est resté euh très ami avec lui / euh et moi je l'ai- j'ai eu ses élèves euh ses z- ses enfants à l'école donc on est alors euh je lui dis EUH CE QUI EST TRES BIEN MONSIEUR NPERS C'EST D'A- C'EST D'ALLER VOIR EUH LE LE FILM DE POLANSKI / il me dit MAIS C'EST AU PATHE / j'ai dit MAIS NOUS ON MANGE A TOUS LES RATELIERS / j'ai vu que bon c'est quelque chose qu'il faut pas faire

(22-24 (1) ; 33'15"-33'50")

Cette séquence narrative, par laquelle la locutrice ZF4 rend compte d'une « anecdote », comporte trois DD successifs. L'étude de la portée interactive de ces DD au sein de la séquence narrative se caractérise par les deux constatations suivantes :

- *leurs effets de sens semblent être indissociables du contexte de leur actualisation.*
- Contrairement à des idées reçues sur les DR au sein des séquences narratives, le contenu représenté par trois DD successifs n'a ici a priori pas une valeur narrative : malgré des indications déictiques (« l'autre jour ») et une description relativement détaillée des protagonistes et leurs liens mutuels, l'anecdote (comme la locutrice ZF4 elle-même qualifie cette séquence) semble en premier lieu illustrer une attitude « ouverte » de ZF4 et de son mari face au point de vue exclusif de leur interlocuteur dans la situation représentée. Une telle interprétation n'est envisageable que lorsque

¹¹⁷ Un autre argument en faveur de l'existence de constructions en tant que schémas abstraits est la possibilité de réalisation conjointe des construits : « [T]he fact that utterances are often co-constructed by two parties provides strong evidence that abstract schemas are shared between the two interactants. » (Ono & Thompson, 1995 : 227). Les locuteurs s'appuient sur les mêmes connaissances syntaxiques qui donnent accès aux mêmes constructions abstraites.

la séquence est étudiée en contexte, rendant insuffisante la description des effets de sens de la seule séquence de DD ;

- *leurs propriétés internes peuvent être étudiées en associant plusieurs aspects*. Nous pouvons par exemple décrire la structure syntagmatique des trois DD, constituées de deux séquences dont la première annonce la seconde, qui est composée d'un énoncé entier. Cependant, ceci s'applique également à des séquences comme « *J'ai pensé c'est bien les films de Polanski* ». Nous pouvons aussi insister sur le caractère énonciativement hétérogène des séquences représentées. Pourtant, c'est aussi le cas pour les séquences telles que « *Comme disait ma grand-mère, on mange à tous les râteliers* ». Finalement, notre attention peut se porter sur l'aptitude de ces DD d'exprimer un dire, sur leur caractère « métadiscursif ». Mais encore, des exemples tels que « *Je te dis que ça va* » possèdent la même propriété.

Quelle est donc la spécificité de ces DD qui les distinguerait des autres exemples partageant l'une de leurs caractéristiques ? Il s'agit en effet de l'irréductibilité de l'analyse des DR à un seul critère : leur spécificité tient à l'application *simultanée* de plusieurs critères de définition. Par conséquent, nous pourrions affirmer tout en généralisant que la catégorie nommée « discours représenté » se reconnaît comme ayant à la fois le caractère :

- *morphosyntaxique* (i.e. ayant un format particulier de structuration syntagmatique bipartite, constituée d'une SI et d'une SR, dont la relation s'envisage dans sa globalité, cf. 4.2.2.2.),
- *énonciatif* (i.e. reconnaissable comme telle grâce à des indices contextuels signalant une énonciation autre car la condition *sine qua non* d'appartenance de la SR au mode *représenté* est l'existence d'un décalage énonciatif entre l'acte d'énonciation en cours (ainsi la SI) et la portion du discours qui est représentée), et
- *(méta)discursif* (i.e. permettant au locuteur L de parler d'une autre parole, ce qui est la strate sémiotique primaire de DR).

Associer ces trois critères à la configuration langagière qui se présente comme « discours représenté » n'est pas une pratique nouvelle : dans le Chapitre 1, nous avons étudié aussi

bien des approches linguistiques que non-linguistiques qui revendiquent une ou plusieurs de ces caractéristiques comme définitoires pour les DR. Néanmoins, nous envisageons la définition de la configuration interne des DR comme étant le résultat de *l'indissociabilité* de ces trois critères. Autrement dit, c'est justement cette indissociabilité qui, selon notre interprétation, spécifie la catégorie des DR et se présente comme le fondement de sa définition et de la réévaluation de son statut. Le schéma suivant récapitule l'association des trois critères sur un extrait de l'exemple 10, tout en montrant les énoncés qui peuvent correspondre individuellement à chaque critère mais qui n'ont pas les caractéristiques des DR.

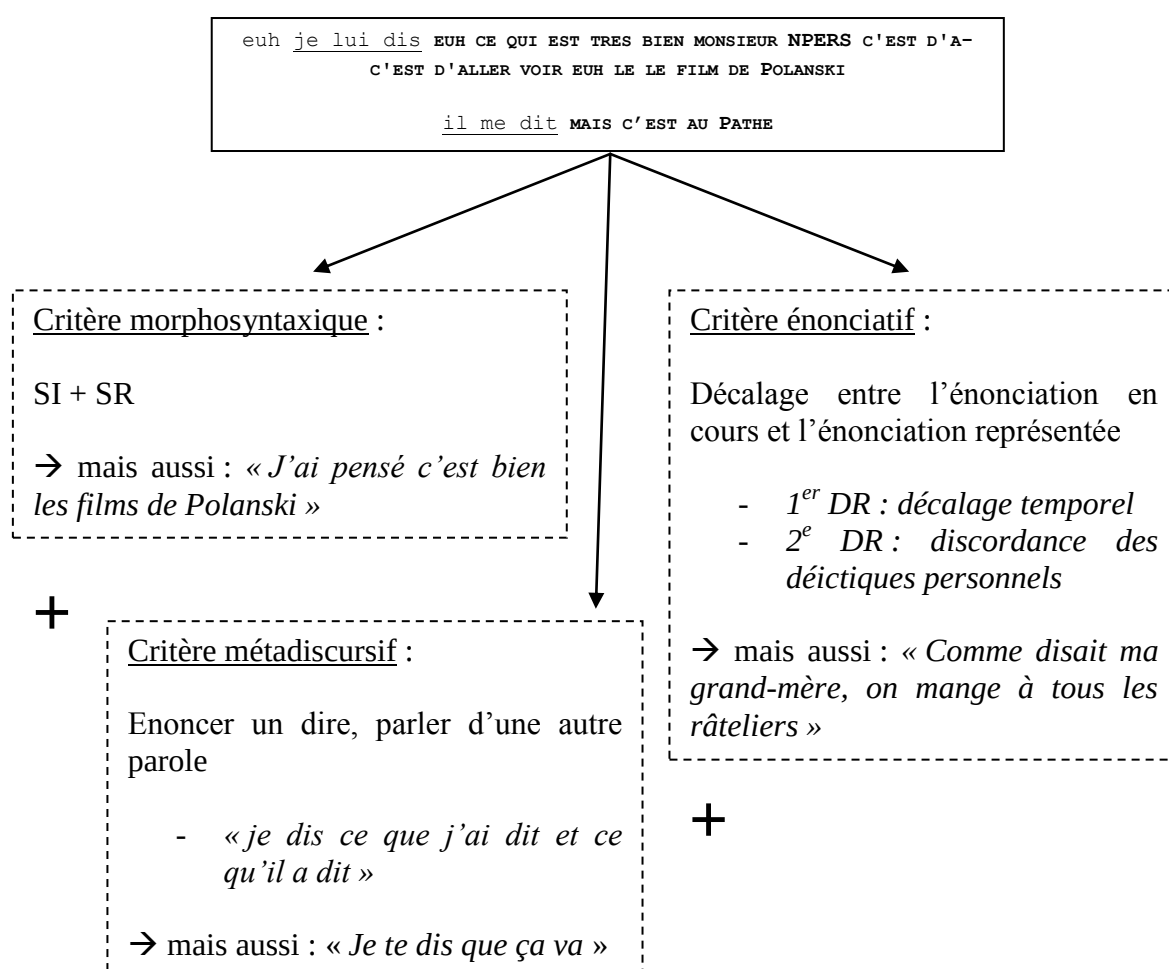


Schéma n°7 : Indissociabilité de critères définissant le DR

Ainsi, étudier le DR dans la globalité que présuppose la prise en compte simultanée des trois critères décrits ci-dessus sous-entend les liens forts entre la forme des DR et leurs effets de sens, leur fonction discursive. Cette considération s'avère importante pour un

réexamen de la catégorie même et de ses applications en usage interactif, et ce notamment pour les deux raisons suivantes :

- les études actuelles portant sur le DR se concentrent en grande partie sur les diverses formes de son actualisation. Par conséquent, cette atomisation de la configuration globale de DR par l'étude des catégories individuelles suscite un désaccord quant au nombre et à la nature de ces sous-catégories (cf. 1.2.). L'approche qui est la nôtre a comme avantage d'envisager le DR dans son ensemble : c'est d'abord en définissant les propriétés globales de cette configuration langagière que seront abordées ses actualisations en interaction. De ce fait, ce n'est pas la différence entre le DD et le DI qui sera accentuée dans notre étude, mais leur adaptation individuelle au dispositif théorique global défini par les trois critères ci-dessus ;
- l'analyse de la structure syntaxique des DR, telle qu'elle s'envisage traditionnellement, en termes de subordination de la SR au verbe de la SI, se trouve mise à mal dans une perspective globale où les repères (déictiques, interactifs...) d'une énonciation *autre* sont indiqués non pas par le verbe de parole, mais par la SI, une séquence discursive dans son ensemble. En outre, les liens entre la SI et la SR, dans une perspective interactive, ne sont pas uniquement syntaxiques, mais aussi énonciatifs : c'est la SI qui, dans le contexte de l'interaction effective, marque les modalités de l'actualisation du DR dans son ensemble (cf. 4.2.3., Chapitre 5).

L'interrelation des trois critères abstraits définissant le DR est à la base de celle, conventionnée, entre la forme, la signification et la fonction discursive propre à la notion des constructions. Par conséquent, considérer les DR comme des constructions grammaticales¹¹⁸ est avantageuse à plusieurs points de vue : en premier lieu, ceci a comme avantage de pouvoir rendre compte du DR comme d'une configuration discursive complexe et globale, sans distinguer, à ce niveau, les différentes catégories de son actualisation. Le basculement qui s'opère par la considération des DR en tant que constructions en interaction est avant tout épistémologique. D'une part, ceci accentue et rend significative la définition des DR en tant que séquences à la fois morphosyntaxiques

¹¹⁸ Selon la définition explicative et élargie des constructions, détaillée en 4.2.2.

et énonciatives : la signification d'un DR n'est identifiable ni par son potentiel narratologique véhiculé par son statut énonciatif *autre*, ni par sa structure formelle interne, mais par l'association de ces caractéristiques, en lien avec le statut métadiscursif du dire représenté. D'autre part, l'« indétermination partielle » à l'œuvre dans l'actualisation des constructions¹¹⁹ permet d'expliquer convenablement les actualisations des DR en interaction (en lien avec leur insertion contextuelle), actualisations diverses mais qui respectent la configuration tripartite, le principe de définition des DR comme constructions.

4.2.2.2. *Le format morphosyntaxique des DR*

Parmi les trois critères abstraits définissant les DR en tant que constructions en interaction, il nous importe désormais d'examiner les propriétés de sa structure morphosyntaxique. Les deux autres critères seront rappelés systématiquement en cours de ce travail, mais nous ne considérons pas qu'ils nécessitent une description spécifique car ils sont binaires : le décalage énonciatif entre l'énonciation en cours et l'énonciation représentée existe ou n'existe pas, et le segment occupant la place de la SR a le statut d'élément métalangagier ou ne l'a pas.

Les exemples d'occurrences de DR, présentés en 4.1.1., ont pu attirer l'attention sur l'hétérogénéité des formes qui s'actualisent en interaction. L'interprétation de la structure syntagmatique des DR en termes classiques de subordination de la SR au verbe de la SI n'a pas été observée systématiquement¹²⁰. Si nous ne mettons pas en cause l'adaptation de l'analyse par subordination pour une proportion certaine de DR, et notamment ceux s'actualisant dans les divers contextes écrits, cette analyse n'est pas optimale pour rendre compte de la complexité du phénomène à l'oral. Non seulement l'interprétation par subordination n'est pas généralisable, mais aussi et surtout elle ne permet pas de rendre compte de ce qui nous semble être essentiel pour l'analyse des DR en tant que constructions en interaction. En effet, c'est la portée énonciative de *toute* la SI, au-delà du verbe de parole, qui témoigne des rapports entre les formats morphosyntaxique, énonciatif et métadiscursif des DR. Ainsi, l'interprétation des liens entre les constituants d'un DR est

¹¹⁹ Voir la conclusion du présent chapitre.

¹²⁰ Voir entre autres les exemples 1 et 2.

de caractère macrosyntaxique : la SI et la SR ne sont pas liées par une relation de rection mais par l'association de deux séquences énonciatives.

A la lumière de ces considérations, nous proposons une autre interprétation de la structure syntagmatique des DR¹²¹, qui les aborde comme appartenant à une construction bipartite, constituée de deux séquences, dont la première (=SI) projette et encadre la seconde (=SR). Celles-ci sont pareillement importantes et envisagées dans leur globalité. Nous y référerons en termes de *construction projetante*. Cette notion a déjà été adoptée pour d'autres constructions bipartites¹²² (« the thing is » : Günthner (2011), « je veux dire », pseudo-clivées en français, « il y a » + NP : Pekarek Doehler (2011a), dislocations à gauche et à droite : Pekarek Doehler (2011b)...).

Détaillée par P. Auer au sein de son approche *on-line* des interactions orales (cf. 2.2.1.), la notion de *projection* désignait au départ le fait qu'en interaction, une action individuelle en annonce une autre. Le principe de la projectibilité, qui se développe dans la temporalité des interactions, est le pré-requis de toute communication. Au niveau de l'organisation globale de l'interaction, le principe de projectibilité, qui concerne p.ex. les paires adjacentes et les pré-séquences (cf. 2.1.2.), est défini comme ceci :

projection refers to the feature of human conduct that prefigures possible trajectories of how an action (or a sequence of actions) might develop in the next moment, and which thereby allows interactants to negotiate and accomplish coordinated action in the subsequent course of interaction. (Hayashi, 2004 : 1337)

La reconnaissance des projections en interaction est basée sur les connaissances interactionnelles et non pas grammaticales : « It works because we recognise, in its context, the type of a particular utterance, and because we know how such a type of activity is handled in sequential terms. » (Auer, 2002 : 9). Appliqué aux formes grammaticales, le principe de projectibilité s'appuie sur les fondements d'une approche temporelle, émergente, où la langue s'observe comme une production *on-line* : « the notion

¹²¹ Rappelons que cette analyse du format morphosyntaxique s'applique au DR en tant que construction grammaticale, c'est-à-dire à une configuration *abstraite* dont la structure correspond à la suite [SI] + [SR]. L'adaptabilité du cadre que nous proposons à la variation dans l'actualisation des DR en tant que constructions, observée en 4.1., sera argumentée par la suite.

¹²² Pour la description des DR, Vandelanotte (2009) adopte une approche apparentée à la grammaire des constructions en analysant les liens entre la SI et la SR en termes de « dépendance conceptuelle » (Langacker, 1987). Cette analyse se rapproche dans certaines de ses considérations de la nôtre (insuffisance de l'interprétation par subordination, description de DR comme construction bipartite...) mais n'en partage pas tous les aspects (et notamment le caractère dynamique des actualisations des constructions, au profit d'une analyse davantage cognitive).

of on-line processing of grammar suggests that syntax is a formal(ised) way of human language to make projection in time possible » (Auer, 2002 : 10)¹²³.

Avec la notion de projectibilité, la description de la structure syntagmatique des DR se voit accorder à la fois un niveau de conceptualisation suffisant pour être généralisable dans les diverses actualisations et aussi une vision plus réaliste des relations entre la SI et la SR à la lumière de leur déploiement « en temps réel » dans les interactions orales. Quel est le format de cette construction projetante qui est désormais le DR ? Au premier lieu, le liage interne ne s'envisage pas entre le verbe et la SR mais entre la SI entière et le SR. La SI joue un double rôle :

- elle apporte des précisions sur la situation de communication représentée par l'identification notamment des interlocuteurs représentés et le cadre temporel de la représentation. En ceci, elle encadre la SR. Vandelanotte (2009 : 27) l'explique ainsi :

(...) the *combination* of the subject and the verb in the reporting clause (...) together construe the reportative 'frame' (cf. McGregor 1997 : Ch. 6.5) which gives the reported clause its special, semiotic status as giving the linguistic content of the speech or thought act described in the reporting clause.

- elle marque la rupture avec l'interaction en cours et par son format reconnaissable détient le rôle de marqueur / annonceur d'une énonciation autre dans la linéarité de la parole.

Comme d'autres séquences projetantes (cf. Günthner, 2011) dans les constructions bipartites, la SI est syntaxiquement incomplète et ouvre l'espace de parole nécessaire pour la réalisation d'une suite. La longueur et la complexité de celle-ci ne sont ni prédéterminées ni déductibles à partir des propriétés de la SI¹²⁴ : la perspective véhiculée par les constructions projetantes n'est donc pas principalement syntaxique, mais énonciative. La SI fournit le cadre énonciatif et l'espace interactif pour la réalisation de la

¹²³ Et dans cette perspective les projections peuvent s'observer à tous les niveaux de l'analyse syntaxique : les déterminants projettent des membres nominaux, les *si P* projettent *alors Q*...

¹²⁴ Plus généralement, « the gestalt of the syntagma to come (...) is undetermined ; i.e. no precise predication can be made about the specific kind of syntactic structure that is going to emerge. » (Günthner, 2011 : 27)

SR, mais cependant sa force pragmatique et informationnelle est diminuée au profit de la SR. L'orientation des interlocuteurs quant aux DR en contexte portera, dans les tours de parole qui s'ensuivront, davantage sur le contenu représenté, information nouvelle, que sur l'action même de représenter un dire.

The 'main clause' does not hold main information, instead it is transformed into a framing device projecting the main information which is produced in the 'subordinate cause'. (Günthner, 2011 : 30)

La SI dépend de la SR sans laquelle sa structure n'est pas complète car son énonciation nécessite le remplissage d'un emplacement vide par une unité d'une longueur et d'une structure syntaxique indéterminées. Mais, d'autre part, la SR s'actualise et se reconnaît comme telle principalement à travers les indications métadiscursives dans la SI¹²⁵. Nous estimons que cette « dépendance conceptuelle » des deux séquences formant un DR est la conséquence directe de la nécessité de marquer le cadre énonciatif pour la SR, obligatoirement différent de l'énonciation en cours¹²⁶. Dans d'autres constructions bipartites projetantes, comme *the thing is*, étudiée par Günthner (2011), la force pragmatique de la séquence projetante est diminuée : ce n'est pas la séquence projetée qui est dépendante de la séquence projetante mais l'inverse. La séquence projetante est envisagée dans sa fonction pragmatique de « building up a projecting space, and contextualizing 'more to come'. » (Günthner, 2011 : 14). Ces séquences projetantes deviennent des routines et se grammaticalisent progressivement en vue de devenir les marqueurs discursifs et pragmatiques. En revanche, les séquences projetantes des DR, les SI, connaissent une variation morphosyntaxique presque infinie car les combinaisons des paramètres déictiques pour les SR sont individuelles et dépendent de chaque énonciation représentée. Si les SI ne sont pas simplement des « formules » orientées vers des fonctions interactives spécifiques¹²⁷, c'est parce qu'elles jouent un rôle important¹²⁸ dans l'actualisation des SR.

¹²⁵ La dépendance de la SR vis-à-vis de la SI se remarque davantage pour les SR des DI, et d'autres indicateurs cotextuels peuvent marquer l'existence d'une SR : nous y revenons en 4.2.2.3.

¹²⁶ Néanmoins, dans l'actualisation des DR en interaction, ce marquage peut s'effectuer par d'autres moyens lexicaux, contextuels et/ou prosodiques : c'est le cas pour les DDL.

¹²⁷ Fonctions telles que « project[ing] and defer[ing] an upcoming segment of discourse as 'focal', and thus draw[ing] the recipients' attention to the following segment of discourse and prepar[ing] them to align themselves to the upcoming information. » (Günthner, 2011: 29)

Néanmoins, on peut observer le profil dominant des SR dans cette construction bipartite du fait que les SI lexicales connaissent une liberté certaine quant aux modalités de leur actualisation, allant jusqu'au cas où elles sont absentes (cf. 5.3.). Ainsi, la variation dans l'actualisation des DR en interaction autorise le changement lexical, le déplacement et l'omission de la SI puisque celles-ci, en tant que séquences projetantes, ne régissent pas la SR par des liens d'une syntaxe phrastique : le liage entre la SI et la SR est associatif et s'approche des liens macrosyntaxiques entre les éléments formant une période¹²⁹. Si la SI est lexicalement exprimée comme une séquence $[I] + [V] + [i]$ et antéposée à la SR pour la plupart des DR dans le corpus (cf. Chapitre 5), ceci n'est pas systématique. Envisager les liens entre la SI et la SR au-delà d'une syntaxe phrastique, par une relation macrosyntaxique de projection/association, permet de rendre compte de l'ensemble des cas d'actualisation des DR.

Pour résumer, pourquoi l'interprétation de la structure interne des DR en interaction par subordination phrastique n'est-elle pas entièrement satisfaisante ? Rappelons-en deux raisons principales :

- contrairement aux occurrences de DR dans les descriptions de la tradition grammaticale ou dans le nombre de corpus écrits, les DR en interactions orales témoignent d'une variété certaine dans l'actualisation syntagmatique des formes, et ce notamment quant au format lexical ou syntagmatique des SI (cf. 4.1.). Celles-ci se rapportent aux SR dans leur intégralité, indiquant le début et les modalités déictiques de l'acte représenté. Ainsi, une analyse phrastique des liens entre la SI et la SR par subordination est réductrice pour au moins une raison : elle occulte l'intégrité de la SI pour n'envisager que le verbe de parole ;
- les DR ne sont pas (uniquement) des séquences phrastiques mais des constructions définies par l'interrelation des paramètres morphosyntaxiques, énonciatifs et métadiscursifs. Leur appliquer l'analyse par un modèle syntaxique modulaire réduirait la portée de cette définition et ne pourrait convenablement rendre compte de la spécificité des DR.

¹²⁸ i.e. celui de dispositifs métapragmatiques de cadrage des SR et de leurs indicateurs dans la linéarité de la parole.

¹²⁹ Si, à notre connaissance, il n'existe pas d'études dans le domaine de la macrosyntaxe portant sur le phénomène du DR, notons ce passage dans l'article de Apothéloz & Zay (1999 : 30) : « le discours rapporté se compose d'une structure périodique formée de deux clauses ».

Nous aborderons par la suite les manières dont les deux différents types de DR manifestent des liens entre la SI et la SR. Si les propriétés globales des constructions projetantes, telles que nous venons de les décrire, s'adaptent aussi bien aux DD qu'aux DI, les deux types diffèrent par le degré de l'autonomie morphosyntaxique des SR.

4.2.2.3. *Les discours directs et indirects*

Dans son étude exhaustive sur le DR en anglais, Vandelanotte (2009) adopte la perspective cognitive-fonctionnelle tout en envisageant les DR¹³⁰ comme des constructions¹³¹. Si son analyse de la structure morphosyntaxique des DR ne coïncide pas avec la nôtre car elle se fonde sur une autre approche¹³², il donne un compte rendu pertinent des différences du liage morphosyntaxique entre le DD et le DI, influencées par « the different degree of relative conceptual autonomy of the reported clause in the two types of [DR]. » (Vandelanotte, 2009 : 41). Cette description peut également, avec quelques précautions dont nous allons rendre compte au fur et à mesure, s'appliquer au français.

Il est couramment admis que la différence fondamentale entre le DD et le DI se situe au niveau de la responsabilité d'énonciation de la parole représentée. Pour le DD, celle-ci reste au locuteur I et la SR garde ainsi tous les repères déictiques de l'acte d'énonciation d'origine, alors que pour le DI, c'est le locuteur L qui prend la responsabilité énonciative de la SR, qui adopte l'ensemble des modalités de l'énonciation de L. Cette différence dans le statut sémiotico-énonciatif entre le DD et le DI¹³³ s'accompagne à la fois de restrictions sélectionnelles morphosyntaxiques qui caractérisent chaque type de SR et par la différence de leurs modalités de liage direct et indirect.

Nous procéderons désormais à l'étude contrastive des propriétés des SR appartenant respectivement à la configuration directe et indirecte, afin d'isoler les restrictions

¹³⁰ Vandelanotte en parle en termes de « Speech and Thought Representation ».

¹³¹ A notre connaissance, ceci est la seule étude qui aborde le DR dans une telle perspective. De même, la thèse de J. Peuvergne (2011), décrivant les principes d'enquête ethnographique et linguistique au Cameroun sur l'exemple des DR, introduit les notions de l'émergence temporelle des DR en interaction et du principe de projectibilité pour les DR auto-adressés.

¹³² Les DR sont envisagés comme des constructions bipartites, mais leur configuration, qui suit le principe de la grammaire cognitive (Langacker, 1987), s'explique en termes de correspondance entre les sous-structures des deux séquences, la « e-site » de la SI et le profil de la SR. Dans cette perspective cognitive, Vandelanotte n'insiste pas sur l'influence de la grammaire de l'oral sur les DR.

¹³³ Dont il a été question en termes de « citation » et « traduction ».

sélectionnelles à l'œuvre lors de leur actualisation en interaction, sur les quatre points suivants :

- leur complexité/longueur ;
- les types de propositions ;
- les éléments expressifs ;
- le cadre communicatif.

Exemple 11 (ESLO2_REP_22)

```
1   LOCF3 : oh j'ai des glaces si vous voulez
2   LOCF1 : cool
3   LOCF3 : des petits euh
4   LOCF1 : des glaces à la quoi ?
5   LOCF2 : pourquoi ?
6   LOCH1 : tu m'as dit que TU AVAIS ACHETE DES GLACES LA SEMAINE DERNIERE que TU AVAIS TROP ENVIE
           DE GLACE
7   LOCF3 : hm
```

(371 (1) ; 20'19"-20'28")

Exemple 12 (ESLO2_ENT_38)

```
1   AJ38 : le client tu vas pas l'envoyer chier parce que ça peut être un client
           potentiel / pour la marque après parce que le client voilà je le euh je sympathise
           avec lui bah par exemple s'il va avoir besoin d'une chemise Lacoste je lui vends sa
           chemise Lacoste et il me voilà je lui dis MAIS MOI PAR CONTRE JE SUIS EUH DANS LE RAYON TOMMY
           HILFIER EUH VOUS VOULEZ QUE JE VOUS MONTRE ? ON A AUSSI DES TRES JOLIES CHEMISES et le mec / ben
           il va euh même s'il va pas acheter sa chemise aujourd'hui chez moi et ben il va
           revenir / prochainement
```

(482 (1) ; 18'39"-19'03")

Nous pouvons observer que la longueur des SR aussi bien dans l'exemple d'un DI que d'un DD dépasse un énoncé, même si l'ensemble des données du corpus montre une proportion plus importante de SR indirectes ne dépassant pas un énoncé. Aucune restriction d'ordre morphosyntaxique ne s'applique aux SR des deux types de DR : il semble que la longueur des SR, aussi bien pour le DD que pour le DI, ne soit limitée que par la complexité de l'information à représenter. Deux remarques s'ajoutent à cette constatation :

- il est intéressant de noter que, pour les occurrences de SR indirectes dépassant un énoncé, la conjonction *que* n'est pas systématiquement répétée alors que l'ensemble préserve la cohérence du cadrage énonciatif instauré par le locuteur L ;
- comme le montre l'exemple 12, les SI directes autorisent l'émergence de divers types de propositions représentées (ici : deux déclaratives séparées par une

interrogative), alors que les occurrences de DI gardent le même régime énonciatif au sein de la SR.

De même, pour le DI, il est évident que les propositions interrogatives et exclamatives sont transformées en déclaratives (ou interrogatives indirectes), seules acceptées pour ce type de DR. Les configurations morphosyntaxiques spécifiques sont mises en place pour représenter les interrogations (type de verbe dans la SI) et les injonctions (impératif traduit comme infinitif dans la SR). Les occurrences de SR directes témoignent d'encore une spécificité quant au type de propositions représentées :

Exemple 13 (ESLO2_ENT_41)

- 1 BC41 : parce que quand il y a quand j- quand je découpe la langue française par
exemple où quelque chose comme ça c'est que euh d'un côté je cherche l'auditeur il
va dire OH QU'EST-CE QUE TU VIENS DE DIRE ?
- 2 LA11 : hm hm
- 3 BC41 : et puis là il fait attention à ce que je raconte et (594 (1) ; 09'59"-10'09")

Dans cet exemple on observe une SR directe en forme de question, alors que le verbe dans la SI est déclaratif. Cette configuration est quasi-systématique pour les questions représentées : parmi 104 questions représentées directes, seuls 4 comportent un verbe interrogatif (*demander*) dans la SI. Ce phénomène est une preuve supplémentaire de la faiblesse des liens syntaxiques entre les deux séquences formant un DD.

Le troisième paramètre contrastant DD et DI concerne l'émergence des éléments expressifs dans la SR. Qu'il s'agisse des exclamations, des interjections, des énoncés inachevés, des termes d'adresse ou d'autres éléments, ceux-ci sont, en principe, réservés aux DD. Ceci se confirme également par les données de notre corpus : les possibles éléments expressifs sont rares parmi les DI. Sept occurrences de DI présentent un marqueur discursif ou une affirmation/négation à la frontière entre la SI et la SR (*ils m'ont dit que oui ils savaient ; je disais que non c'était de la responsabilité ; elle a dit que bah elle l'a interrogé*) mais aucune à l'intérieur de la SR. Nous concluons, avec Vandelanotte (2009 : 44) : « While the restrictions on expressive elements can (...) not always be formulated as hard and fast 'bans', it is beyond doubt that [DI] generally has less potential in this area than [DD]. »

Le dernier paramètre que nous observerons concerne les propriétés du « cadre communicatif » au sein des deux types de SR. Le DR, en tant que construction bipartite, englobe deux actes d'énonciation. Vandelanotte (2009 : 135) note une caractéristique sémantique partagée par le DD et le DI :

The grammatical integration of (...) a secondary speech event (...) is accompanied by (...) a speech functional dissociation, that is to say, a dissociation of speech functional responsibility for the statement, question, command, or whatever speech function originally enacted in that secondary speech event. This 'speech functional dissociation' is an obvious, but important semantic commonality between [DD] and [DI].

Autrement dit, les actes langagiers exprimés dans les SR aussi bien des DD que des DI sont désamarrés de leur fonction d'origine : dans le contexte d'accueil ils ne sont que *montrés*. Néanmoins, Vandelanotte (2009 : 136-139) étudie une particularité des DD qui est la conséquence de leur encodage énonciatif indépendant des repères déictiques du contexte d'accueil. L'indépendance énonciative des SR directes se traduit par l'existence d'un second cadre communicatif, tout à fait autonome par rapport au contexte d'accueil. A l'intérieur de ce cadre, les actes de langage véhiculés par la SR fonctionnent par rapport au nouvel axe déictique : *je-tu* représentés. Vandelanotte (2009 : 136) le résume :

[le DD] is characterized by *full speech function re-enactment*: in the reported clause, a surrogate ground is established independently, and a new *I-you* communicative axis is set up in terms of which the surrogate speech function is interpreted.

C'est-à-dire, si les actes du langage véhiculés par les SR de tous types de DR ont perdu leur force énonciative dans le contexte d'accueil et n'expriment plus leurs fonctions primaires, ceux à l'intérieur des DD gardent leur rôle dans ce cadre communicatif autonome, par lequel se caractérisent les SR des DD¹³⁴. Ceci est illustré par le schéma suivant, traduit de Vandelanotte (2009 : 136) :

¹³⁴ En parallèle, ce cadre communicatif autonome et ainsi la réalisation des actes de langage représentés dans les SR sont absents pour le DI ; « the absence of speech function re-enactment in [DI] results from a lower degree of syntagmatic autonomy for its reported clause, and a current speaker-relatedness of basic deictic resources (...). » (Vandelanotte, 2009 : 139)

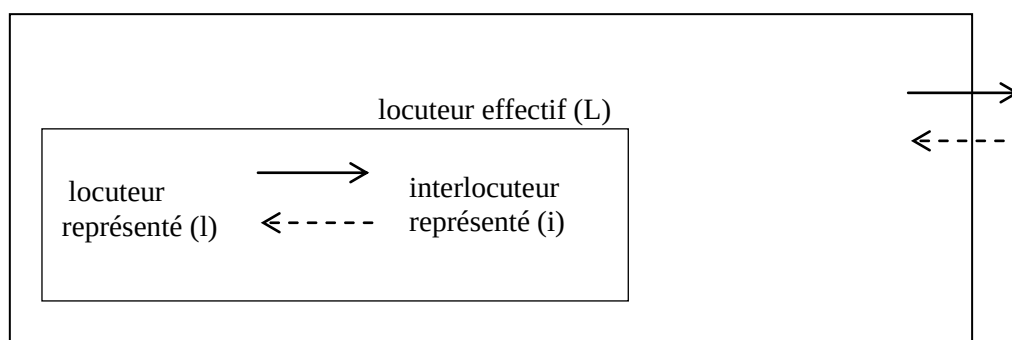


Schéma n°8 : Cadre communicatif autonome à l'intérieur du DD (d'après Vandelanotte, 2009 :

136)

Voici un exemple de notre corpus où le principe d'actualisation des actes de langage représentés par rapport au cadre communicatif autonome instauré par la représentation directe se traduit par une dynamique énonciative de monstration.

Exemple 14 (ESLO2_ENT_8)

- 1 HF8 : là cet été euh j'arrive avec un grand bouquet de de menthe euh / et de persil
HF8MAR : et de persil
- 2 HF8 : euh elle m'arrête dans la rue elle dit AH AH OUAIS EXCUSEZ-MOI JE PEUX VOUS DEMANDER
OU EST-CE QUE VOUS AVEZ ACHETE CETTE MENTHE ? et tout euh / et j'ai dit AU MARCHE elle dit Y A
UN MARCHE ICI DANS LE COIN EUH ? mais j'ai dit BAH VOUS AVEZ LES HALLES CHATELET
(237-240 (1) ; 10'28"-10'45")

La question *où est-ce que vous avez acheté cette menthe ?* remplit sa fonction par rapport aux repères déictiques indépendants de l'énonciation en cours et obtient la réponse dans le DD suivant. Les actes de langage sont, pour le DD, à la fois montrés, dans le contexte d'accueil, et réalisés « en direct », dans la SR : le cadre communicatif autonome devient la « scène » où les personnages viennent « jouer » leurs rôles, tout comme dans une représentation théâtrale.

Le tableau suivant récapitule les quatre propriétés des SR étudiées ci-dessus qui, appliquées aux DD et DI, témoignent des différences formelles internes, propres à leurs SR respectives, dues à l'existence de deux systèmes énonciatifs qui les caractérisent.

	COMPLEXITE	TYPES DE PROPOSITIONS	ELEMENTS EXPRESSIFS	CADRE COMMUNICATIF
DD	Aucune restriction morphosyntaxique : longueur des SR en fonction de la complexité des informations à représenter	Tous types de propositions + leur combinatoire dans un même DD	Fréquents et sans restrictions sélectionnelles	Encodage indépendant de repères énonciatifs : autonomie des déictiques + nouveau cadre communicatif
DI		Uniquement des propositions déclaratives ou interrogatives indirectes	Très rares, et systématiquement à la frontière entre la SI et la SR	Pas d'autonomie des déictiques

Tableau n°6 : Propriétés des SR directes et indirectes

Il nous paraît désormais envisageable de présupposer que le degré d'autonomie morphosyntaxique des SR par rapport aux SI, et ainsi le type de liage, est lui-même aussi directement influencé par la configuration énonciative de chacune des deux catégories de DR.

Pour le DD, le locuteur L est extérieur à la SR. Celle-ci n'a pas d'attaches énonciatives avec L. Ceci est illustré par les propriétés des SR des DD dont nous venons de rendre compte : elles autorisent tout type de propositions ainsi que l'émergence des éléments expressifs, et se voient accorder un cadre communicatif autonome à l'intérieur duquel les actes de langage sont à même de remplir leurs fonctions. L'autonomie énonciative des DD, qui permet cette liberté dans la structuration des SR, se traduit par une relative autonomie des liens entre la SI et la SR. Les données de notre corpus montrent que la SI des DD est mobile et facultative. Si, dans les actualisations des DD en interaction, elle est fréquemment antéposée à la SR, c'est en raison de son rôle de marqueur d'énonciation autre dans la linéarité de parole. De même, l'absence de la SI rend compte du degré d'autonomie formelle des DD : nous ne considérons pas les DDL comme une catégorie à part dans l'éventail des formes de DR (cf. 5.3.), mais en tant que configuration

pragmatique particulière de DD. Les DDL partagent les mêmes propriétés sémiotico-énonciatives avec les DD. Et comme le remarque Vandelanotte (2009 : 54) :

[t]he difference that *does* arise in the absence of an explicit reporting clause is that more pragmatic ‘work’ needs to be put into the interpretation of a [DDL] : either an overt reporting clause somewhere in the preceding context needs to be retrieved, or other contextual cues have to be picked up so as to arrive at the correct interpretation.

Les liens morphosyntaxiques entre la SI et la SR des DD sont donc faibles, en raison de l’autonomie énonciative des SR. Cependant, la séquence projetante n’est pas autonome car elle nécessite une suite : la dépendance morphosyntaxique entre les séquences de DD est alors asymétrique.

Quant aux DI, la dépendance énonciative de la SR envers les repères déictiques du contexte d’accueil se traduit par plusieurs restrictions formelles (cf. concernant les types de propositions, l’émergence d’éléments expressifs et l’absence du cadre communicatif autonome à l’intérieur de la SR). Cette dépendance énonciative s’accompagne, pour les DI, par un plus haut degré de dépendance morphosyntaxique entre la SI et la SR. Comme les SR des DI dépendent des modalités énonciatives du contexte d’accueil, leurs SI, à travers lesquelles le locuteur L véhicule les informations déictiques et modales, sont obligatoires et généralement antéposées¹³⁵. La dépendance des SR indirectes de leurs SI est forte et réciproque¹³⁶, en raison d’un même cadre énonciatif partagé par les deux séquences. Sur le plan morphosyntaxique ceci se traduit par l’émergence d’un morphème de liage et l’application des règles de la concordance des temps¹³⁷.

Les DD et les DI se définissent comme deux modes distincts de représentation d’un discours *autre*. Nous avons pu observer dans cette partie que cette différence se situe sur trois plans :

¹³⁵ Dans notre corpus nous notons 3% d’occurrences avec la SI d’un DI postposée. Son format syntaxique est soit SR + que + L + I + /dire/ (« *les L3 là que je t’ai dit* »), soit SR + L + I + anaphore + /dire/ (« *fallait que j’aie sur euh Facebook je te l’ai dit* »), soit SR + SI « classique » (« *et il réduit il a dit ?* »).

¹³⁶ Par ceci notre analyse diffère de celle de Vandelanotte, qui présuppose également une autonomie conceptuelle, quoique faible, pour les SR des DI. Il argumente ceci par un plus haut degré d’informativité véhiculée par les « sous-structures schématiques » (correspondent au contenu prédicatif) des SR des DI et la possibilité pour les SR d’apparaître dans d’autres types de séquences (« I said that she was old » vs. « That she was old was not in dispute. »). Nous estimons cependant que la force de la projection énonciative, celle du même cadre déictique, sur les SR, justifie la dépendance des SR vis-à-vis des SI.

¹³⁷ Sur 172 occurrences de DI ayant le verbe dans la SI dans un temps du passé, 24 ne respectent pas la règle de la concordance du temps, soit 14%. Souvent, il s’agit de DI avec un élément expressif à la frontière entre la SI et la SR.

- *le plan énonciatif*, rendant compte de l'autonomie sémiotico-énonciative des DD et de la dépendance des modalités déictiques du contexte d'accueil pour le DI ;
- *le plan morphosyntaxique « local »*, relativement aux restrictions sélectionnelles quant à la structuration interne des deux types de SR, et
- *le plan morphosyntaxique « global »*, qui témoigne d'un format de construction projetante partagé, mais rend compte de différents degrés d'autonomie des SR directes et indirectes, permettant une plus grande variation syntagmatique pour les SI des DD.

Pour résumer, la différence entre le DD et le DI se situe au niveau de leur degré d'autonomie énonciative par rapport au contexte d'accueil. Ce degré d'autonomie énonciative conditionne les spécificités morphosyntaxiques du liage entre la SI et la SR propres à chaque catégorie, mais aussi les restrictions formelles inhérentes aux deux moyens d'organiser la structure de la SR.

Conclusion : Des constructions aux construits

La grammaire et l'interaction en tant qu'action sociale partagent une caractéristique fondamentale, à savoir leur caractère temporel (cf. 2.2.1.1.), qui assure l'émergence dynamique des formes grammaticales en usage interactif. Le déploiement de la syntaxe en temps réel (Auer 2002, 2009), influencé par des contingences individuelles à chaque interaction, laisse entrevoir l'actualisation des formes grammaticales, dont le DR, en tant que processus gérés localement. Ono & Thompson (1995 : 247) le résument ainsi :

(...) while parts of 'syntax' might be understood in terms of relatively stable and abstract schemas, the realization of those schemas depends heavily on the needs and constraints arising locally at the moment of speech in the situated interactional event. Cognitive limitations and interactional factors continuously shape the forms which actual utterances may take.

Ainsi, une remarque importante reste à faire quant à l'étude des constructions grammaticales en contexte réel de leur production :

[c]e que le linguiste interprète *a posteriori* comme une construction grammaticale ne se déploie pas en discours comme une ressource statique, préfabriquée, mais est susceptible

d'être réadaptée dans le cours même de sa production en réponse à des besoins interactifs locaux. (Pekarek Doehler & Stoenica, 2012 : 124)

Les constructions, qui se caractérisent comme des schémas abstraits (Ono & Thompson : 1995, Linell : 2009), s'actualisent dans la parole en fonction des impératifs séquentiels, sémantiques et interactifs locaux. Elles sont alors modulables et contingentes. Parmi les travaux récents sur les constructions grammaticales étudiées en usage contextuel, une approche nous semble à même d'expliquer l'appartenance d'une grande variété d'actualisations formelles de DR à une même construction théorique.

Dans une perspective située dans la lignée des travaux s'inspirant de l'analyse conversationnelle, les constructions, en tant que schémas abstraits (cf. Ono & Thompson, 1995 ; Linell, 2009 ; Skrovec, 2014), s'actualisent dans la parole comme des *construits* (Traugott¹³⁸, 2008 ; Skrovec, 2014) qui sont aux constructions ce que les *tokens* sont aux *types*. Le format de leur réalisation dépend de plusieurs paramètres spécifiques aux situations individuelles de production. Skrovec (2014 : 93) en dénombre quatre :

- nécessité d'organiser les tours complexes d'une manière qui réponde au mieux au besoin d'efficacité communicative ;
- mobilisation de ressources langagières disponibles ;
- souci de bonne formation, voire de pertinence stylistique ;
- processus cognitifs semi-conscients et tendance à l'adoption de stratégies favorisant un allègement cognitif.

Ainsi, les « construits » sont influencés par des paramètres relevant de l'individuel (« processus cognitifs semi-conscients », « mobilisation de ressources langagières disponibles ») et de l'interactif (« souci de bonne formation », organisation en fonction de l'efficacité communicative). Dans une approche synchronique et émergente qui est aussi la nôtre, la variation dans la réalisation des constructions sera alors envisagée comme étant la conséquence sous-jacente et nécessaire des paramètres temporels, cognitifs et sociaux qui façonnent l'interaction. La diversité des construits, examinée sur les actualisations des DR, témoignera ainsi de l'innovation qui caractérise les DR en contexte, innovation qui

¹³⁸ Traugott examine les constructions dans une perspective diachronique. Dans cette approche innovante elle relie la *construction grammar* avec les principes de la grammaticalisation, ce qui lui permet d'impliquer que l'innovation et le changement peuvent être rapprochés de la sédimentation des construits et l'instauration de nouvelles « macro-constructions » (i.e. schémas constructionnels).

transparaît tant au niveau de la forme qu'au niveau des valeurs des DR en interaction, se rapprochant notamment des outils de gestion de l'image de soi.

Au long de ce chapitre nous avons pu observer la variation formelle dans l'actualisation des DR en interaction, qui laisse désormais envisager la conclusion suivante : en tant que construction « abstraite », le DR se définit par l'indissociabilité entre un critère morphosyntaxique – sa forme bipartite et un critère énonciatif – l'existence d'un décalage entre l'acte d'énonciation en cours et celui qui est représenté. Si, en interaction orale, ces constructions s'actualisent par un nombre certain de formes (de *construits*), ils restent tout de même systématiquement reconnaissables par les interlocuteurs comme des DR. Ceci est dû justement à l'amalgame entre leur forme et leur hétérogénéité discursive : dès lors que le caractère hétérogène ne transparaît pas dans la SR, comme dans le cas des DI, la SI est obligatoire, alors que l'altérité énonciative absolue, telle des DD, autorise une liberté certaine dans l'actualisation formelle de ces occurrences, allant même jusqu'au cas où la SI est absente. En un mot – la configuration interne des DR ne peut s'envisager du seul point de vue syntaxique en raison de la complexité énonciative des DR mais aussi de la variation dans leur actualisation. Nous estimons que la notion de la construction grammaticale reflète bien le caractère dynamique et complexe des DR et se présente comme une alternative convenable aux traitements syntaxiques par subordination, exploités notamment sur les DR à l'écrit.

CHAPITRE 5

IDENTIFIER LES SEQUENCES REPRESENTÉES EN INTERACTION : DISPOSITIFS FORMELS ET EXPRESSION DE LA SUBJECTIVITÉ

Les discours représentés et le marquage « normal »

Dans le chapitre précédent, nous avons défini les DR comme des constructions grammaticales se caractérisant par l'indissociabilité de trois paramètres, à savoir une structure morphosyntaxique, le décalage énonciatif entre la SR et l'interaction effective et le caractère métaénonciatif de l'acte représenté. L'étude de la configuration interne des DR a fait émerger un format morphosyntaxique bipartite : l'étude de cas (cf. 4.1.) a révélé une variation structurale dans l'actualisation de DR suite à l'influence des paramètres interactifs et énonciatifs. Ceci nous a permis de concevoir l'approche de la configuration interne des DR par un cadre à la fois souple et complexe, adapté à leur actualisation dans le contexte oral. Ainsi, c'est la SI dans son intégralité qui permet d'identifier la SR, et non seulement le verbe de parole. La variation dans l'actualisation des SI, relativement à leur position au sein du DR mais aussi aux éléments lexicaux les constituant, a résulté en une nouvelle approche de la configuration interne des DR dans un cadre macrosyntaxique en termes de construction bipartite projetante (cf.4.2.2.2.) : cette interprétation souligne la nécessité d'étudier les SI dans leur intégralité.

La finalité du présent chapitre, se situant dans la continuité du précédent, est double : il s'agit, d'une part, d'étudier les moyens morphosyntaxiques et lexicaux à l'œuvre dans la mise en discours et l'identification des SR au sein des interactions orales, relativement à l'influence des facteurs interactifs et énonciatifs. D'autre part, cette étude des SI soulève des questions quant au rôle subjectif du marquage d'une SR : il s'agira notamment de thématiser les occurrences de DR dont la structuration interne s'éloigne de ce qui est admis comme sa configuration morphosyntaxique théorique – à savoir [SI] + [SR] – et dont nous avons pu rendre compte dans le chapitre précédent, afin d'isoler les valeurs pragmatiques et énonciatifs de ces DR.

Le système d'identification de SR qui serait propre à une étude de DR à l'oral semble être une problématique relativement peu étudiée. Les analyses du discours oral, qui ont souvent du mal à éviter les comparaisons avec la tradition écrite¹³⁹, affirment néanmoins la relative cohérence du marquage à gauche :

(...) le début des séquences de discours rapporté est souvent marqué par la présence de verbes introducteurs de parole et de marques lexicales (interjections, marques de prise de parole, connecteurs, etc.) (Grobet, 2004 : 307).

L'analyse des occurrences dans notre corpus ne permet pas d'isoler un système de balisage de SR propre à l'oral, mais laisse envisager une influence certaine de paramètres interactifs sur l'actualisation des DR : notamment, suite au caractère dynamique de productions orales et à une configuration temporelle spécifique (cf. 2.1.2.), la nécessité d'indiquer la présence d'un acte d'énonciation *autre*, hétérogène, est proportionnelle au risque d'une non-reconnaissance de ces SR dans le fil de la conversation. Ainsi, nous observons qu'une nette majorité (environ 80%) des occurrences de DR s'actualise selon la structure morphosyntaxique bipartite telle que nous l'avons indiquée dans le chapitre précédent, relativement à l'appréhension de DR en tant que constructions. Cette structure bipartite de DR présuppose une SI, antéposée à une SR, et dont la forme se représente comme ceci :

[*locuteur représenté*] + [*verbe de parole*] + [*interlocuteur représenté*] + [(conjonction)].

Une telle configuration de DR émergents, à savoir respectant la construction bipartite SI + SR est pragmatiquement neutre. Autrement dit, elle ne laisse pas transparaître la subjectivité du locuteur L ou les effets de sens pragmatiques qui lui seraient propres. En revanche, la SI antéposée se caractérise par deux propriétés nécessaires pour l'identification globale et locale de la SR :

- elle comporte tous les éléments essentiels à l'appréhension énonciative de la SR, notamment les marques déictiques ;
- elle indique le début de la SR dans le flux discursif et marque ainsi la rupture avec l'énonciation en cours.

¹³⁹ « Le repérage des frontières du discours rapporté dans le discours oral soulève des questions intéressantes du fait qu'il n'existe pas d'équivalent direct des guillemets. » (Grobet, 2004 : 307) ; « Si le genre écrit tient à sa disposition plusieurs formes typographiques spécifiques au genre direct – guillemets, tirets, italique, etc. – l'oral ne semble pas, de prime abord, posséder de telles marques. » (Caillat, 2013 : 63).

Observons l'exemple suivant :

Exemple 1 (ESLO2_ENT_69)

- 1 69LOC : dans les années soixante-dix-sept soixante dix-huit quand je suis arrivée
mes parents qui faisaient du canoë m'avaient dit LE LE CLUB DE DE D'ORLEANS EST
EXTRAORDINAIRE SI TU DOIS FAIRE DU KAYAK IL FAUT ENFIN N'HESITE PAS A REFAIRE DU KAYAK AVEC LES GENS
D'ORLEANS
- 2 MP10 : hm hm
- 3 69LOC : donc j'en ai fait un an
- 4 MP10 : oui
- 5 69LOC : mais vraiment là j'ai pas pu tout faire
- (670 (1) ; 27'12"-27'18")

Le profil sociolinguistique de la personne enquêtée et son comportement lors de l'entretien, qui laissent transparaître les indices de gêne face au dispositif d'enregistrement, ont influencé sa façon de parler. 69LOC s'exprime avec des phrases complexes, elle fait des pauses qui lui évitent des répétitions et elle fait peu de digressions et d'incises. Son parler qui n'est pas spontané reflète son insécurité. Sa manière de s'exprimer est caractérisée par la construction des DR, quasi-systématiquement annoncés par les SI antéposées et qui ne se répètent pas. Cet exemple montre la structure morphosyntaxique bipartite d'un DR, tel qu'il s'actualise le plus fréquemment à l'oral.

Si la grande majorité d'occurrences dans notre corpus respecte cette configuration bipartite avec la SI antéposée, il reste qu'environ 20% des occurrences de DR possèdent une structure différente. Notre hypothèse consiste à dire que les DR s'actualisant dans une configuration autre que [SI] + [SR] sont pragmatiquement colorés : indiquer la SR dans le fil interactif autrement que par une SI antéposée laisse présupposer qu'un tel procédé véhicule d'autres informations, au-delà des deux caractéristiques propres aux SI antéposées. Il s'agirait notamment des effets de sens énonciatifs, c'est-à-dire des interventions du locuteur L dans la structure des DR afin de faire émerger les valeurs propres aux DR au-delà de la représentation même.

Exemple 2 (ESLO2_ENT_23)

- 1 YR23 : ah bah comme madame NPERS elle me disait toujours euh // moi que j'étais au
besoin d'être opérée elle m'a envoyé sur Pithiviers / elle m'a dit VOUS SAVEZ TOUS LES
BOURGEOIS D'ORLEANS C'EST C'EST SPECIAL ET TOUT elle dit TOUTE LA FAMILLE DE MON MARI EST DE LA JE
PEUX VOUS DIRE QUE C'EST QUELQUE CHOSE
- 2 AC7 : ah oui
- 3 YR23 : elle me disait ça
AC7 : et c'est peut-être ça qui faisait
- 4 YR23 : elle disait ça madame euh
- (356 (1) ; 58'26"-58'43")

La SR est dans cet exemple signalée d'abord par une SI (« elle me disait toujours »), reprise et modifiée une première fois (« elle m'a dit ») suite à une incise explicative, une

deuxième fois (« elle dit ») à l'intérieur même de la SR et s'actualisant encore deux fois à la fin de la SR. Cette « redondance » dans l'actualisation de la SI peut s'expliquer par deux facteurs :

- *le facteur interactif* : la SI est réitérée après une incise (t.1) afin de marquer le réel début de la SR et de pouvoir identifier l'incise en tant que telle. Ce procédé de réitération de la SI après une incise est très fréquent à l'oral (cf. 5.1.2.) ;
- *le facteur énonciatif* : afin de se démarquer du contenu propositionnel des paroles représentées, qu'elle ne prend pas en charge, la locutrice YR23 souligne à plusieurs reprises la marque du locuteur I, « elle ». Les deux SI postposées à la SR, contenant une anaphore qui reprend la SR, soulignent davantage cette non prise en charge.

Afin de rendre compte des valeurs propres aux DR s'actualisant par une configuration morphosyntaxique particulière, nous étudierons dans ce chapitre trois types de structures qui caractérisent l'émergence de DR à l'oral.

Dans la première partie du chapitre nous nous interrogeons sur les occurrences de DR qui ne respectent pas l'ordre linéaire [SI] + [SR] : il s'agit d'occurrences où la SI est postposée à la SR ou réitérée. Si, souvent, la réitération ou le changement de position pour la SI témoignent de certaines pratiques interactives, la postposition de la SI est presque systématiquement signe d'une intégration en apparence plus importante de la SR au sein de l'interaction.

Ensuite, il sera question d'étudier les moyens d'identifier une SR par l'antéposition d'une séquence lexicale n'ayant pas la forme d'une SI. Il s'agit soit de locutions nominales (*genre, style, comme quoi*), soit de présentatifs, soit de SI dépourvues de certains éléments. Toutes ces séquences s'actualisent à la place d'une SI et leur sémantisme inhérent favorisent l'émergence d'effets de sens pragmatiques propres à ces DR.

Nous terminons ce chapitre par une analyse consacrée aux DR qui ne respectent pas la structure morphosyntaxique bipartite : il s'agit d'occurrences de DDL. Au risque de rendre complexe l'identification de la SR au sein de l'interaction, les DDL véhiculent une valeur dramatique certaine à travers l'expérience directe de l'acte représenté. Outre l'étude des valeurs pragmatiques transmises par les DDL, nous y argumentons notre position qui

consiste à considérer ces DR non pas comme dépourvus de SI mais ayant une actualisation zéro de cette séquence.

5.1. Au-delà de l'ordre linéaire

Alors qu'une grande majorité des occurrences de DR au sein de notre corpus comporte une SI antéposée, dans soixante occurrences celle-ci est insérée en incise ou bien postposée à la SR. Au risque de rendre complexe l'identification de la SR dans le flux interactif, son début et son repérage déictique, ces SI, qui ne sont « pas à leur place », accordent une valeur ajoutée à l'ensemble de la construction, valeur que nous nous proposons d'étudier dans la suite de cette partie.

En premier lieu, l'ordre altéré des séquences composant un DR soulève deux questions :

- *peut-on considérer systématiquement ces SR antéposées comme étant hétérogènes ?*

Autrement dit, si l'attribution de paroles représentées à une source énonciative autre que L est explicitement indiquée par les modalités déictiques de la SI postposée, ces paroles peuvent-elles ne pas être représentées mais réénoncées ? Cette question se pose notamment si l'un des interlocuteurs représentés correspond à l'un des interlocuteurs effectifs.

Exemple 3 (ESLO2_ENT_4)

```
1   ZF4 : moi j'interdisais / à mon fils de parler avec cet accent
2   OB1 : ah bon ?
3   ZF4 : NE PARLE PAS BEUR je lui disais / TU NE PARLES PAS BEUR
4   OB1 : et pourquoi ?
```

(35-36 (1) ; 56'45"-56'54")

L'hétérogénéité de la première SR (l. 3) n'est pas contestable, et ce grâce au contexte narratif décrivant une situation de communication dissociée de celle en cours : ZF4 relate les paroles adressés à son fils.

Exemple 4 (ESLO2_REP_01_02)

```
1   INC4 : tu lui avais fait un message pour son anniv- au fait ?
2   INC3 : non FALLAIT QUE J'AILLE SUR EUH FACEBOOK je te l'ai dit / fallait que je fasse une demande d'ami
```

(101 (1) ; 06'49"-06'54")

Contrairement à l'exemple précédent, celui-ci est plus complexe car les interlocuteurs représentés correspondent aux interlocuteurs effectifs. Simple répétition avec insistance sur

le déjà-dit ou la représentation des paroles ? La frontière entre ces deux interprétations n'est pas nette, même si nous aurions tendance à dire qu'une répétition-rénonciation peut en même temps être considérée comme une représentation. L'ambiguïté énonciative de ces exemples – très peu nombreux – pourrait se résoudre en partie par des analyses prosodiques : dans l'exemple précédent, la SI est énoncée sans attaque haute, en continuité avec la SR, laissant croire que l'interprétation par représentation devance celle par répétition.

- *l'identification fine du début de la SR est-elle possible lorsque la SI ne lui est pas antéposée ?*

Observons l'exemple suivant :

Exemple 5 (ESLO2_ENT_30)

1 AC7 : et autrement a- donc **AVANT** vous disiez VOUS ETIEZ CONTROLEUR DES IMPOTS
2 FJ30 : pas contrôleur agent de constatation
(702 (1) ; 28'59"-29'05")

Dans cet extrait, l'enquêtrice AC7 introduit un nouveau sujet, la vie professionnelle de l'enquêtée FJ30, dont nous savons qu'elle travaillait dans le service des impôts. AC7 introduit un DR dont le début demeure ambigu : *avant* peut aussi bien appartenir au discours en cours et modifier la séquence *vous disiez* ou faire partie de la SR, « avant vous étiez contrôleur des impôts ». Il n'y a pas de solution univoque pour cette ambiguïté, pas plus que pour toutes les ambiguïtés qui se présentent dans des cas analogues, lorsque la SI est en incise ou postposée : il faut observer au cas par cas afin d'identifier des indices contextuels permettant l'interprétation de ces séquences. Cependant, cette indétermination partielle de l'identification fine du début de la SR n'est point importune pour l'interprétation de ces DR : dans une perspective énonciative et dynamique qui est la nôtre, c'est moins la structuration formelle exacte qui importe pour l'analyse de ces séquences, que son hétérogénéité énonciative en lien avec la structuration bipartite. Dans l'exemple précédent, nous avons opté pour l'inclusion de *avant* dans la SR car il nous semble que *tout à l'heure* serait plus adapté comme indicateur temporel dans le discours en cours, vu que les deux personnes venaient de se rencontrer peu de temps auparavant. D'autres indices sont la forme de la SI – l'élision de la conjonction *que*, ainsi que la prosodie de la séquence – *vous disiez* s'enchaîne après *avant* sans qu'une pause soit perçue à l'oral, et relie les deux parties d'un même énoncé.

Désormais, nous étudierons deux cas de figure qui témoignent de la mobilité de la SI, afin d'isoler les facteurs énonciatifs, pragmatiques et interactifs à même d'émerger dans ces DR suivant l'ordre non-linéaire de leurs séquences.

5.1.1. La SI postposée ou en incise

Les SI qui s'actualisent à la suite des SR marquent explicitement leur fin et le retour à l'interaction en cours. Pourquoi identifier une SR rétroactivement, au risque de ne pas anticiper son statut hétérogène ? Les données de notre corpus permettent d'identifier deux types de procédés à l'œuvre dans les DR avec la SI postposée :

- *la prise en charge de la SR par L :*

Exemple 6 (ESLO2_REP_01_01)

```

1  INC1 : bon on va peut-être éteindre l'enregistrement
2  INC4 : oui
3  INC1 : [rire]
4  INC2 : euh comment on fait ?
5  INC1 : STOP DEUX FOIS elle a dit
           INC3 : tu appuies sur le bouton de stop
                                                    (93 (1) ; 35'19"-35'26")

```

Dans cet extrait, qui se situe à la fin d'un enregistrement de repas, la mère, INC1, introduit une SR (t. 5) qui est la réponse immédiate à la sollicitation de son fils, INC2 (t. 4). La SI postposée a un rôle très différent d'une antéposition. La source de la SR est indiquée mais seulement *a posteriori*. La SR semble non seulement représentée mais aussi prise en charge par INC3, comme s'il s'agissait de ses propres paroles : « *je te dis comment on fait pour éteindre l'enregistrement, et c'est ce qu'elle a dit aussi* », ce qui n'est pas sans rappeler un argument d'autorité. Ainsi, ce marquage à droite porte une valeur pragmatique spécifique, permettant à L à la fois d'énoncer et de représenter un acte d'énonciation autre : la SR identifiée par une SI postposée véhicule un effet polyphonique, ou au moins un degré d'intégration dans le contexte d'accueil en apparence plus élevé. Par conséquent, la SI postposée permet dans ce cas de transférer l'attention sur le contenu propositionnel de la SR et non pas sur le fait que quelque chose a ou n'a pas été dit.

- *l'interprétation parodique ou humoristique de la SR :*

Exemple 7 (ESLO2_ENT_23)

- 1 YR23 : à un moment remarquez euh / ce qui m'a gêné moi y a quelques années mon mari il peut pas encore supporter ça mais c'est comme ça c'est tout à fait // vous savez hein ça euh de- depuis un moment ça s-
AC7 : hm d'accord tout à fait
- 2 AC7 : hm
YR23 : oui //
- 3 YR23 : euh comment c'est ? / **EUH TOUT A FAIT BEN EUH OUI TOUT A FAIT** que ils disent ça pour tout / ah euh au début ça faisait drôle mais maintenant
(378-379 (1) ; 01 03'31"-01 03'50")

La deuxième situation identifiée au sein des DR avec la SI postposée concerne le marquage des paroles représentées qui sont humoristiques et dont la source est le plus souvent indéterminée, comme dans l'exemple 7, où l'enquêtée YR23 représente une tournure langagière « à la mode » ces dernières années¹⁴⁰. Ces SR partagent un ton parodique et une non-prise en charge : les paroles sont montrées et L s'en dissocie, afin de créer une potentielle source de rire.

L'observation des deux situations énonciatives issues du changement de l'ordre des séquences du DR permet de signaler, en conclusion, une particularité que partagent tous ces DR. Les SR, n'ayant pas une barrière formelle qui les sépare de l'interaction en cours dès le début de leur actualisation, sont en apparence davantage intégrées dans le discours en cours. Le locuteur L ne parle pas seulement des mots autres mais avec ces mots, qu'il prend en charge et apporte en tant qu'arguments dans son énonciation, ou bien qu'il traite avec ironie afin de rendre sa parole intéressante et amusante pour I. Dans les deux situations, c'est le contenu propositionnel de la SR qui est actualisé, mis en valeur, ce qui s'accomplit formellement par la postposition de la SI.

Les occurrences des DR avec la SI exclusivement en incise, c'est-à-dire à l'intérieur de la SR, sont peu fréquentes¹⁴¹, car les SI en incise sont habituellement réitérées au début ou à la fin de la SR, comme dans l'exemple suivant :

Exemple 8 (ESLO2_REP_01_02)

- 1 INC1 : et elle m'a conseillé quand même l'orthoptie elle m'a dit Ç- ÇA PEUT PAS VOUS FAIRE DU MAL elle m'a dit DE TOUTE FAÇON C'EST MUSCULAIRE ÇA
- 2 INC4 : tu as une ordonnance INC1 depuis euh
(153 (1) ; 35'01"-35'08")

¹⁴⁰ On note encore un exemple similaire à celui-ci, concernant l'expression orléanaise, « c'est chips ».

¹⁴¹ Nous avons identifié 25 occurrences des DR avec incises dans le sous-corpus ENTRETIENS et 7 occurrences dans le sous-corpus REPAS.

Ce surmarquage (cf. 5.1.2.) peut être consécutif des contingences interactives propres à la construction de la parole en temps réel, et ce notamment relativement aux incises, provoquées par L ou I. Cependant, il peut également marquer un effet stylistique ou pragmatique : dans l'exemple précédent, insister sur l'attribution de la SR serait la manière à la fois de s'en détacher et d'accentuer la validité du contenu de la SR par un argument d'autorité.

Lorsque la SI en incise n'est pas réitérée mais se manifeste seule, la structure séquentielle de la majorité de DR en question témoigne d'une spécificité dans la construction de la SR. Celle-ci débute fréquemment par une particule de prise de parole.

Exemple 9 (ESLO2_ENT_40)

```

1  RL40 : et puis maintenant avec Kevin ils vont ensemble aux puces le samedi matin
2  GC4 : ouais
3  RL40 : l'autre fois elle a acheté du Zola AH BAH je dis ZOLA TU PEUX LE LIRE C'EST PAS
      COMPLIQUE A LIRE ÇA DEMANDE PAS EUH / c'est facile à lire Zola je pense
4  GC4 : c'est génial moi j'ai relu La terre

```

(543 (1) ; 30'14"-30'27")

En parlant des livres, l'enquêtrice RL40 raconte l'expérience de l'une de ses amies qui s'est initiée à Zola lorsqu'elle a acheté un de ses livres au marché aux puces avec le fils de RL40. Le DR qu'elle énonce est indiqué par une SI en incise (t. 3), précédée par une particule de prise de parole – *ah bah*. L'appartenance de ces particules¹⁴² à la SR ou à l'interaction effective relève d'une polémique déjà traitée dans les écrits linguistiques (Faure & Verine 2004, Peuvergne 2007...). J. Peuvergne propose une approche en termes de marqueurs de structuration de conversation, dans une perspective d'activité conversationnelle, en reprenant Roulet et *al.* (1985/1991). Cela lui permet de dire que :

[l]e fait que les particules soient intégrés [à la SR] ne doit pas masquer leur rôle dans l'élaboration du discours en cours, dont la visée est moins de re-produire une conversation passée que de présenter un point de vue. (Peuvergne, 2007 : 127).

Cela rejoint l'hypothèse de Roulet et *al.* (1985/1991 : 95) :

les [marqueurs de structuration de conversation] permettent d'assurer le développement continu du discours (...) tout en donnant des indications minimales relatives à l'état actuel de la structure du discours (...).

Les particules seraient ainsi la manifestation de la subjectivité de L au sein de la SR, c'est-à-dire à la fois intégrées dans le discours en cours, en tant que commentaires métaénonciatifs, et aussi comme faisant partie de la SR car ils gardent une relation

¹⁴² Dans le corpus, on note entre autres : *ah, oh, bon ben, bah...*

sémantico-logique avec son contenu propositionnel. En effet, si elles sont vides d'un contenu sémantique, elles expriment une attitude du locuteur l envers son acte d'énonciation, représenté par L dans l'interaction en cours. Ainsi avons-nous décidé de traiter ces particules comme appartenant à la SR en tant que marqueurs expressifs de la subjectivité de l à travers celle de L. Si ces particules n'opèrent pas au plan du contenu mais bien à celui de l'activité énonciative¹⁴³ (Roulet et al, 1985/1991 : 95), c'est l'activité du locuteur l qu'elles expriment à travers la voix de L.

Si le commencement d'une SR par une particule de prise de parole n'est pas propre aux DR ayant la SI en incise – les particules s'actualisent également lorsque la SI est antéposée à la SR – il n'existe en revanche aucune occurrence de DR avec la SI postposée où la SR aurait en tête une particule. Autrement dit, la SI encadre la particule de prise de parole au sein de la SR, soit juste avant, soit juste après. Comment expliquer ce cadrage, par une séquence ancrée dans l'interaction en cours, d'un élément subjectif et énonciativement ambigu, pouvant appartenir aussi bien au contexte effectif qu'à celui représenté ?

Exemple 10 (ESLO2_ENT_30)

1 FJ30 : c'est un garçon qui faisait le ménage j'ai dit // C'EST TOI QUI FAIS LE MENAGE CHEZ MOI ? / il dit OUI il dit JE VAIS Y ALLER LA / BAH je dis TU REGARDES UN PEU / AH BON BEN il dit ÇA VA
(705-708 (1) ; 31'39"-31'49")

Le cadrage des particules par les SI pourrait s'expliquer par leur ambiguïté sémantique : quand bien même elles seraient énoncées par L afin d'ajouter à la SR une valeur expressive, il reste qu'elles sont sémantiquement dissociées de l'interaction en cours. Autrement dit, énoncées par L, les particules ne renvoient pas pour autant à l'interaction effective mais à la SR : on observe ici une disjonction entre la source – L – et le statut énonciatif de la particule – qui subjectivise la SR et lui appartient ni par la source du dire (ce n'est pas l qui l'énonce mais L) ni par le décalage énonciatif, mais par l'expressivité véhiculée dans leur énonciation. Par conséquent, il paraît que la proximité des SI diminue le risque de confondre les particules avec l'expression de la subjectivité de L dans l'interaction effective. Ainsi, dans l'exemple précédent, la seconde particule – *ah bon ben* – énoncée par L, illustre, par monstration de cet élément expressif, la réaction du personnel d'entretien.

¹⁴³ Et, nous ajouterons, conversationnelle.

En conclusion, nous pouvons affirmer le contraste de valeur énonciative relativement au positionnement de la SI en incise ou après la SR. La SI postposée assigne à la SR une fonction qui n'est pas neutre : au-delà de la représentation, les paroles sont prises en charge ou mises en exergue, exemplifiées. En revanche, les SR ayant la SI en incise ne sont pas marquées et ne véhiculent pas de valeur pragmatique propre, mais témoignent de l'adaptabilité structurale d'une construction bipartite à des éléments expressifs s'actualisant dans l'interaction, tels que les particules de prise de parole.

5.1.2. Le surmarquage et les modalités interactives

Il n'est pas rare que dans les interactions orales une SR soit indiquée plus d'une fois dans le flux discursif, par la réitération de SI, identiques ou non. Dans notre corpus, parmi les occurrences du DR ayant un marquage lexical, environ 8% du sous-corpus REPAS et 5% du sous-corpus ENTRETIENS présentent l'un des cas de surmarquage¹⁴⁴. Deux situations se démarquent parmi les occurrences de DR présentant le surmarquage par la SI.

Premièrement, la récurrence de la SI a une valeur interactive, lorsqu'une incise de L ou de I interrompt le début potentiel de la SR. Ainsi, cette récurrence est la conséquence d'émergence de la structure syntaxique et thématique de l'interaction en temps réel.

Exemple 11 (ESLO2_REP_01_01)

```

1  INC3 : Sylvain il voulait qu'on fasse mon passage de grade mercredi
2  INC4 : oui
3  INC3 : et il fait à / à Antonin parce que y avait Antonin Léo Brittany et moi tu
          sais comme on
4  INC4 : hm
5  INC3 : c'est avec eux qu'on change / il fait euh ALORS DONC EUH MERCREDI ON PEUT PAS PARCE
          QUE ANTONIN A UNE COMPET- DE BAD-

```

(11 (1) ; 06'14"-06'28")

Dans cet extrait, INC3 raconte à son père la discussion avec son entraîneur de judo concernant l'épreuve du passage au grade supérieur. Le DR entamé par la SI (t. 3) est interrompu par une incise explicative. INC3 précise les participants à la scène qu'elle représente, avant de reprendre le fil de son DR (t. 5) tout en réitérant la SI. Globalement, si une incise dans le discours en cours est faite après la SI, celle-ci sera réitérée avant l'enchaînement avec la SR, afin que le début de celle-ci soit correctement signalé.

On relève une structure similaire de la réitération de la SI lorsque l'incise se fait par I :

¹⁴⁴ Remarqué déjà par M.-M. de Gaulmyn (1992 : 27) qui néanmoins se limite au verbe de la SI : « Il existe (...) des cas de double bornage du DRD : le verbe locutoire qui introduit la citation est repris en fin et en cours de citation. »

Exemple 12 (ESLO2_REP_2)

1 L1 : mais tu es sûre qu'elles étaient neuves tes piles là ?
2 L2 : oui
3 P : tu veux qu'on réessaye en les remettant ? tu as réessayé en les remettant ?
4 L2 : hein ?
5 L1 : bof ça ça il faut pas parce que y a
6 L2 : alors tout de suite il m'a dit
7 L1 : tu as trois chances sur quatre pour que ça marche / parce que
8 L2 : il m'a dit il dit il s-
L1 : elles se régénèrent un peu des fois
L2 : dis-donc il me dit
L1 : mais c'est pas pour ça
qu'elles vont tenir dans la
durée
9 L2 : le gars il me dit i- **VOS PILES ILS SONT A L'ENVERS ÇA SE TROUVE** ah j'ai dit dis-donc
c'était à / non mais hé oh
10 L1 : non mais a priori y a pas de té- y a pas de risque pour que ça marche pas
(271-272 (1) ; 01 25'25"-01 25'52")

Lors du repas avec ses petits-enfants, la grand-mère (L2) fait part de son problème avec la télécommande qui ne marche pas, malgré des piles changées de la veille. Elle relate la conversation avec le vendeur des piles dans ce passage où son petit-fils (L1) lui coupe la parole. L2 réitère la SI à trois reprises (t. 8), tant qu'elle n'a réussi à reprendre la parole et à énoncer la SR (t. 9). Au cours de cet échange, la SI a été modifiée¹⁴⁵.

Dans ce premier type de situation interactive, la SI est réitérée afin de faciliter le repérage de la SR en contexte interactif. On note qu'un ou plusieurs éléments internes à la SI peuvent être modifiés, sans que cela altère ni la compréhension de la SR ni sa valeur pragmatique¹⁴⁶. L'antéposition de la SI permet de signaler la place qui s'ouvre pour une SR et d'indiquer les modalités déictiques de cette représentation, alors que sa réitération en cas d'incise permet à I le repérage de la SR.

Alors que la réitération de la SI dans ce premier cas de figure relève d'une contrainte interactive, il semble que le phénomène de surmarquage possède une valeur autre que celle qui vise à signaler à I le décrochage énonciatif, à qui une seule indication aurait suffi. Il s'agit, dans ce deuxième cas de figure, de SI réitérées à valeur pragmatique. Ainsi, un premier constat s'impose : la SI peut être réitérée tout au long de la plage discursive dédiée à la SR – à son début, au milieu et à la fin.

¹⁴⁵ Dans cet exemple la modification de la SI concerne l'interlocuteur représenté (me-Ø) et le temps verbal (PC-PZ).

¹⁴⁶ Soulignons que parmi les DR avec l'incise entre la SI et la SR, il n'y a que trois occurrences où la SI n'est pas réitérée. Les trois figurent dans le corpus « entretiens », et deux sont prononcées par le même locuteur. Les incises sont courtes et le début de la SR se fait en inférence par rapport au contexte.

Exemple 13 (ESLO2_ENT_34)

1 LC34 : parce que le problème c'est ça c'est qu'en fait les gens ils sont pas habitués à avoir de l'herbe et ils sont plus habitués à avoir de l'herbe et alors euh dès qu'on dit HERBE / OH / C'EST CRADE //

2 NS3 : hm hm

3 LC34 : donc non on reformule NON CE N'EST PAS [rire] ALORS S- DE DEUX CHOSES L'UNE SOIT SI VOUS ETES MECONTENT DE ÇA COUPEZ LE VOUS-MEME A LA LIMITE / C'EST PAS DESHER- PAS C'EST PAS DESHERBER EUH CHIMIQUEMENT VOUS-MEME NON

NS3 : oui oui c'est

4 LC34 : C'EST EUH DESHERBER MANUELLEMENT VOUS-MEME [rire]

5 NS3 : hm hm

6 LC34 : OU DE FAÇON SANS METTRE DE PRODUITS EUH HM VITAUX

7 NS3 : hm hm

8 LC34 : parce qu'y a un gars qui m'écoutait euh un monsieur qui me posait plein de questions il m'a dit EUH OUAIS OH il dit OUI C'EST SUR QUE Ç- ÇA PASSE DU TEMPS qu'il me dit comme ça parce que je lui expliquais ce que je faisais il dit OUI OUI MAIS F-EFFECTIVEMENT ÇA PASSE DU TEMPS ÇA OCCUPE //

9 NS3 : [rire]

10 LC34 : c'est une vision assez euh euh assez simpliste des choses
(456-460 (1) ; 40'50"-41'50")

Dans cette séquence discursive comportant plusieurs DR la locutrice LC34, ingénieur agricole, démontre les préjugés auxquels elle est confrontée dans son travail, considéré par certains comme un « passe-temps ». Le DR qu'elle emprunte à l'une des personnes critiquant son travail (t. 8) est marqué par plusieurs SI : au début (*il m'a dit*), en incise (*il dit*) et à la fin (*qu'il me dit comme ça*). Insister sur l'attribution de la parole représentée reflète ici la réfutation de celle-ci par L, qui en marque systématiquement et à trois reprises la source¹⁴⁷. Nous retrouvons un cas similaire dans l'exemple suivant :

Exemple 14 (ESLO2_REP_07)

1 Loc02 : chez Poupou au début j'étais là je dormais à moitié Jérôme il me dit / ÇA VA T'ES SURE ? QU'EST-CE QUE TU AS ? TU FAIS LA GUEULE ? mais je dis PUTAIN MAIS NON JE FAIS PAS LA GUEULE JE SUIS MORTE

2 Enqpb : bah la la piscine ça fatigue
Loc02 : oh il dit J'AIME PAS / il me dit J'AIME PAS QUAND TU PARLES PAS LA / je dis TU PREFERES QUE JE DISE DES CONNERIES ? / OUI
(311-315 (1) ; 12'07"-12'21")

La réitération de la SI en incise véhicule ici une double valeur pragmatique. D'une part, comme dans l'exemple 13, L insiste sur l'attribution de paroles à une source énonciative *autre*, afin d'exprimer sa non-prise en charge. D'autre part, comme la SR est segmentée, chaque segment représenté se voit accorder davantage d'importance, ce qui véhicule un effet de dramatisation.

Vincent & Dubois (1997), suite à Vincent (1993) étudient le phénomène de surmarquage avec la réitération de la SI en incise. Ces séquences réitérées, appelées ponctuels, servent « à démarquer certaines unités syntagmatiques » (Vincent & Dubois, 1997 : 102) et jouent

¹⁴⁷ Dans deux tiers des occurrences de SI réitérées, il s'agit de la représentation de paroles attribuées à une source autre que L/l.

ainsi « un rôle fondamental dans l'organisation de la langue parlée (...). » (*ibid.*), allant au-delà du marquage des DR. A cette observation, nous ajouterons la suivante : au-delà du rôle dans l'organisation interactive, les SI réitérées détiennent une fonction pragmatique. Elles marquent l'altérité de la SR et sa non-prise en charge de la SR, tout en mettant en valeur chaque segment de la SR, suspendue par des SI, ce qui révèle un potentiel dramatique à l'œuvre dans la singularisation des segments représentés.

5.2. Identifier les SR par « mots-clés »

Au-delà d'une SI reconnue formellement comme une configuration reliant les marques des interlocuteurs représentés *l* et *i* à celle d'un verbe de parole, d'autres moyens sont à disposition de *L* pour identifier une SR dans le fil de l'interaction. Notre attention se portera notamment sur certaines locutions nominales et configurations verbales, relativement fréquentes à l'oral, et dont l'actualisation concomitante fait émerger des valeurs spécifiques associées à ces DR.

5.2.1. Exemplifier, illustrer et généraliser : *genre / style, comme quoi*

Il existe deux locutions nominales dans notre corpus qui indiquent l'actualisation d'une SR : *genre* et *style*, qui sont synonymes et interchangeables. Une nette préférence est accordée à la locution *genre*¹⁴⁸.

A notre connaissance, il n'existe qu'une seule étude¹⁴⁹ sur *genre* dans la configuration de DR en français. Dans leur analyse comparative de *genre* en français et *like* en anglais, S. Fleischman et M. Yaguello (2004 : 136) notent deux caractéristiques observées pour la locution *genre* :

- *genre* indique une SR qui est approximative et reflète souvent l'interprétation subjective et condensée par *L* de l'acte représenté¹⁵⁰ ;

¹⁴⁸ Quatorze occurrences avec *genre* contre seulement une pour *style*.

¹⁴⁹ Au moment de conclure la présente étude, nous avons pris connaissance de l'article de J. Vigneron-Bosbach (2015) qui, dans une perspective comparative entre le français et l'anglais, étudie les relations syntaxiques entre les SI correspondant à *genre/like* et les SR directes. Son étude propose plusieurs pistes, dont l'interprétation macrosyntaxique selon laquelle la SI-*genre* a les caractéristiques d'un suffixe.

¹⁵⁰ « (...) the "quotations" introduced by these markers are rarely if ever verbatim - or ostensibly verbatim - speech reports; rather, what they provide are an approximation and notably one that conveys the quoting

- *genre* est à la fois indicateur des SR et marqueur d'exemplification.

Si ces deux constatations peuvent s'appliquer à certaines des occurrences de DR avec *genre* dans notre corpus, elles n'épuisent pas toutes les valeurs exprimées par cette locution ni ne démarquent leur contexte d'actualisation.

Exemple 15 (ESLO2_ENT_38)

- 1 AJ38 : mon frère il m'a balancé l'autre fois mon demi-frère / enfin y a / l'autre fois c'était y a // y a s- y a cinq six ans //
- 2 AJ38 : il me dit euh VA VOIR EUH genre euh / VA VOIR LA-BAS EUH TA MERE ELLE T'A FAIT UN FLAN //
- 3 AJ38 : tu vois ça c'est une expression que qui était à la mode y a y a cinq six ans / et maintenant tu dis ça bah moi je dis ça à un à ma petite cousine qui a euh dix-sept ans bah elle c- enfin elle me regarde euh genre euh / MAIS EUH TU ES HAS BEEN QUOI
- 4 PP6 : d'accord
- 5 AJ38 : et après tu as des tu as des express- tu as d'autres expressions euh je sais pas euh genre euh // JE SUIS G- JE SUIS GELEE COMME UNE MERDE / ça tu le dis encore quoi
(509-510 (1) ; 01 11'47"- 01 12'30")

Dans cet extrait l'enquêtrice AJ38 fait part de quelques expressions qui se disent parmi les jeunes de sa génération et des réactions de sa petite cousine qui les trouve démodées. Trois SR sont identifiées par la locution *genre*¹⁵¹. Il est possible d'observer deux paradigmes d'actualisation de *genre* dans le contexte d'un DR :

- SR qui exemplifient, au moyen de la locution *genre*, une séquence discursive antérieure :

Tel est le cas avec le 3^e DR dans l'exemple précédent, où *genre* peut être remplacé par *comme* ou *quelque chose comme* alors que la SR a une valeur de monstration ou de citation approximative. Dans cette première interprétation, l ne correspond jamais à L : ce qui est exemplifié, ce sont les paroles d'autrui, qui ainsi relèvent d'une reconstruction subjective de L. Ce cas de figure est le plus fréquemment observé dans les occurrences de DR, et il n'est pas sans rappeler l'émergence de *genre* en dehors du contexte des DR :

Exemple 16 (ESLO2_ENT_38)

- 1 AJ38 : quand j'en ai marre de regarder des films euh / et que j'ai envie de regarder une connerie enfin tu vois quand j'ai pas envie de suivre un truc / et que je me dis bon il faut j'ai envie de regarder une connerie tu vois GENRE Un dîner presque parfait ou Super Nanny ou des une daube quoi un truc comme ça ben je me le mets et euh // et je le remets enfin tu vois c'est en en rediffusion quoi
(49'35"-49'54")

speaker's interpretation of what the quoted speaker(s) said or may have thought, often in a highly condensed version. » (Fleischman & Yaguello, 2004 : 136)

¹⁵¹ Il nous paraît intéressant de souligner que toutes les occurrences de *genre* dans notre corpus sont prononcées par des locuteurs de moins de trente ans.

Dans cet exemple *genre* modifie l'énoncé *j'ai envie de regarder une connerie* en rajoutant des informations supplémentaires, i.e. en donnant des exemples des émissions à regarder. Cette première interprétation contextuelle de la locution *genre* la rapproche de l'analyse de Fleischman & Yaguello (2004).

- *SR qui verbalisent en l'illustrant une action contenue dans la séquence adjacente exprimant un contenu non verbal :*

Nous remarquons cette interprétation dans la 2^e occurrence de DR avec *genre* : « *elle me regarde euh genre euh mais tu es has been quoi* ». Cette même structure, qui n'a pas été isolée par Fleischman & Yaguello (2004) apparaît encore deux fois dans notre corpus :

Exemple 17 (ESLO2_REP_01_01)

1 INC3 : les gens les gens qui étaient pas de l'USO ils m'ont regardée genre **EUH C'EST QUI ELLE ?**
(52 (1) ; 18'53"-18'57")

Exemple 18 (ESLO2_REP_18)

1 LOCH1 : ça s- ouais ça il il c'est un ils sont dans le train / dans un train
2 LOCF2 : non dans un c'est le bateau qui tombe je crois
3 LOCH1 : ouais ils tombent genre **AH NON ATTENTION UN PRECIPICE**
(737 (1) ; 17'27"-17'36")

Dans une perspective de la syntaxe de l'oral, cette émergence de *genre* accorde une fonction particulière à la SR : dans une macrostructure verbale qui fonctionne avec un adverbe de manière (regarder bizarrement, tomber inopinément), *genre* apporte de la souplesse et permet à la séquence de contenir un DD à la place de l'adverbe. La SR véhicule alors les mêmes fonctions qu'un modifieur de verbe : plus précisément, elle met en lumière une « scène vivante » qui dispose d'un haut degré de dramatisation et de détail. L'émergence de DR ayant une telle configuration véhicule une stratégie interlocutive, à savoir l'actualisation d'une situation passée et par ceci sa représentation « en direct ».

Pour conclure, notons que la particularité de la locution *genre* réside dans sa souplesse à la fois syntaxique et énonciative. D'une part, *genre* dispose d'une autonomie syntaxique permettant son actualisation dans divers environnements cotextuels. Ainsi, cette locution permet l'intégration de DR au sein des configurations syntaxiques autrement incompatibles avec la structure bipartite usuelle de DR. D'autre part, *genre* n'est pas propre à la configuration de DR mais peut également introduire un exemple dans le fil du discours. Cela est possible grâce à son sémantisme inhérent dans les interactions orales, à savoir

l'exemplification d'une attitude verbale ou non-verbale et la condensation avec une interprétation subjective de l'élément qu'il introduit.

Une autre locution nominale se singularise au sein de notre corpus, bien qu'on n'en relève que deux occurrences. Il s'agit de la locution *comme quoi*, qui se démarque par le fait que, contrairement à *genre*, elle indique uniquement une SR indirecte.

Exemple 19 (ESLO2_REP_17)

```

1  L3 : en fait j'ai pas compris pourquoi tout le monde nous a fait chier tu sais avec
   soi-disant les films qui commenceraient à vingt heures quarante-cinq // même vingt
   heures trente-cinq sur certaines chaînes
2  L4 : bah oui mais ça c'est les chaînes de France Télévisions
3  L2 : et alors ?
4  L3 : non mais même TF1 devait s'y mettre ou je sais plus trop quoi
   L4 : non TF1 c'est pas France
   Télévisions
   L2 : et alors ?

5  L3 : si ils avaient ils avaient
   L4 : non TF1 et M6 non
6  L3 : si si ils avaient fait un communiqué comme quoi ILS VOUDRAIENT EUH AVANCER L'HEURE et
   puis ça et puis c'est tard
7  L2 : et alors ?

(452 (1) ; 58'18"-58'37")

```

Les deux occurrences de *comme quoi* dans notre corpus émergent dans une même configuration syntaxique, à savoir reliant un syntagme nominal dont le sémantisme comporte un trait énonciatif de *dire*¹⁵² et une SR indirecte. Si le nombre d'occurrences relevées ne permet pas une analyse approfondie de cette locution, les paramètres de son actualisation semblent être conformes à l'interprétation qu'en donne F. Lefeuve (2003, 2004). Parmi les caractéristiques propres à la locution *comme quoi* lorsqu'elle annonce une SR indirecte, notons-en deux :

- les liens syntaxiques entre le SN et la SR indirecte, à travers *comme quoi*, rappellent ceux d'une complétive introduite par un nom abstrait. Cependant, la concrétude des SN et les déterminants indéfinis qui semblent les précéder systématiquement appellent à une autre interprétation. En outre, Lefeuve (2004 : 557) remarque que « les complétives à antécédent nominal (...) correspondent au contenu du nom en question¹⁵³ », alors que

¹⁵² Pour le présent exemple : *communiqué*, pour l'autre exemple : *mail* (« on a reçu un mail comme quoi l'application euh euh était à scanner » ; ESLO2_REP_01_01)

¹⁵³ Lefeuve donne les exemples suivants : « J'ai la preuve que c'était pas bien écrit » qui se paraphrase par « La preuve, c'est que c'était pas bien écrit », alors que pour un exemple tel que « Ils sont censé t'avoir donné un papier comme quoi t'as bien payé. » la modification est impossible : « *Le papier, c'est que t'as bien payé. »

[a]vec *comme quoi*, la valeur attributive sous-jacente ne s'opère pas entre le nom et la proposition mais entre ce qui est dit par le nom et le contenu de la proposition. Il existe une analogie entre ce que dit ou montre le nom en question et le fait rapporté (...). On trouve tout type de noms, pourvu qu'un sens énonciatif puisse se dégager. (Lefevre, 2004 : 557)

Finalement, la locution *comme quoi* se singularise moins par ses propriétés de liage syntaxique que par son potentiel énonciatif : elle « fait parler » un SN à valeur sémantique de dire ;

- le locuteur L dans cette configuration ne coïncide jamais avec le locuteur l. « Le locuteur L revendique son absence de responsabilité devant les paroles du locuteur l et il la manifeste grâce au connecteur *comme quoi*. » (Lefevre, 2004 : 554).

A cette analyse nous ajouterons également que le contenu représenté véhicule une valeur de « traduction » ou d'approximation très marquée. Autrement dit, étant donné que l semble systématiquement se différencier de L, et qu'il n'est pas marqué explicitement mais à travers un SN désignant un support de dire, les paroles représentées montrent l'essentiel du message, son contenu propositionnel « thématique », sans pour autant monter le message « en direct ». La rareté d'émergence de cette configuration de DR au sein de notre corpus confirme notre intuition du départ : plus que la traduction d'un contenu propositionnel d'une énonciation autre, les DR en interaction orale se rapprochent des procédés dramatiques d'une re-présentation « en direct ».

5.2.2. Les présentatifs avec *être*

Un autre procédé à l'œuvre dans l'identification des SR en interaction se manifeste dans les occurrences comportant, au sein de la SI, le seul verbe *être*. Nous pouvons distinguer deux configurations complémentaires :

- *SI avec être dans les structures telles que « c'est » ou « [l] + [être (indicatif)]*

Exemple 20 (ESLO2_ENT_16)

- 1 VB16 : tandis que Olivet là vous voyez où je suis c'est des gens très méfiants ce sont des gens qui euh / c'est l'argent qui compte beaucoup // c'est EUH OUI MAIS MOI VOUS VOUS RENDEZ COMPTE JE PAYE L'IMPOT SUR LA FORTUNE vous voyez c'est euh
- 2 OB1 : hm hm
- 3 VB16 : ouf [rire]

(52 (1) ; 14'53"-15'06")

Dans cet exemple, l'enquêtée VB16 partage son point de vue sur les habitants d'une commune favorisée de l'agglomération orléanaise. On peut remarquer que la valeur pragmatique de la SR, annoncée par le présentatif *c'est*, n'est pas sans rappeler celle véhiculée dans les occurrences de SR annoncées par la locution *genre* (cf. 5.2.1.). En effet, le contenu représenté semble relever d'une interprétation subjective de L, qui souligne d'une manière comique le comportement des Olivetains à travers l'exemplification et la mise en scène. Cette interprétation est confirmée par d'autres occurrences de *c'est* dans notre corpus, et nous retrouvons la même observation chez M.-A. Morel (1996 : 79), qui note que le rôle du présentatif *c'est* « semble être de renforcer la valeur typifiante et générique du [DR]. »

L'exemple suivant montre une configuration similaire :

Exemple 21 (ESLO2_ENT_27)

- 1 RW27 : bah on retrouve en plus certaines personnes et puis quand on est dans le commerce on est vite euh / AH BONJOUR MONSIEUR NPERS j- alors donc là on cause euh souvent
 2 NS3 : hm hm
 3 RW27 : puis c'est sympa c'est sympa
- (417 (1) ; 35'17"-35'26")

L'enquêté RW27, vendeur dans une coutellerie, discute avec l'enquêtrice NS3 sur les relations entre les vendeurs et les clients dans les petits commerces. Afin d'illustrer le comportement des vendeurs envers les clients réguliers, RW27 introduit, non sans une certaine ironie, un DD (t. 1) résumant l'attitude du vendeur dans de telles situations. Une modulation soulignée de la voix intervient ici ainsi que dans toutes les SR indiquées par cette même construction, à savoir [l] + [*être* (indicatif)]. Comme nous ne disposons pas de suffisamment de données pour confirmer cette tendance, il peut s'agir d'une coïncidence. Néanmoins, il semble que toutes les occurrences de DR ayant ce type de configuration relèvent d'une expression d'attitude du locuteur L envers le contenu propositionnel qui est représenté, attitude véhiculée par la mise en scène de la SR.

- *SI avec être dans les structures avec des SN : « SN c'est »*

Exemple 22 (ESLO2_ENT_16)

- 1 VB16 : bon là vous voyez là il a plus de travail depuis cette nuit hein
 2 VB16 : parce qu'il travaillait de nuit et son contrat est terminé hein bon
 3 OB1 : ah il faisait quoi comme euh ?
 4 VB16 : il travaillait pour une en- pour la BNP
 5 OB1 : d'accord

6 VB16 : en sous-traitant il a eu trois contrats vous savez trois CDD
 7 VB16 : et puis léa- l'excuse c'est **ON EST EN CRISE ON PEUT PAS T'EMBAUCHER** mais pendant une
 8 semaine il a formé son remplaçant vous voyez donc ce
 9 OB1 : hm hm
 9 VB16 : je comprends que les jeunes ils soient un peu révoltés
 (53 (1) ; 20'35"-20'58")

VB16 fait part des difficultés que rencontre son fils, âgé de 27 ans, dans la recherche d'un emploi, tout comme beaucoup de jeunes. Le DD (t. 7) représente un acte d'énonciation dont le locuteur l reste vague, et on déduit qu'il s'agit du gérant de l'entreprise où le fils de VB16 travaillait. Cette SR est introduite par le présentatif *c'est* qui se manifeste ici dans une configuration du type sujet-verbe = [SN + c'est]. Nous retrouvons d'autres occurrences ayant cette caractéristique, avec les SN *les réponses* et *le conseil*. Les trois SN, *excuse*, *réponses* et *conseil*, ont un trait sémantique du dire, qui se trouve spécifié et qualifié. Alors que cette configuration syntaxique rappelle celle du DI avec *comme quoi*, elle s'en distingue par sa valeur de monstration, ce qui permet à L de représenter non seulement le contenu propositionnel de la SR mais également son attitude envers celui-ci.

5.2.3. Les enchaînements interactifs et les SI tronquées

Lorsque plusieurs DR s'enchaînent successivement, la SI se trouve souvent soit omise (cf. 5.3.1.), soit « tronquée ». Autrement dit, la dynamique des interactions orales ainsi que la succession rapide des DR favorisent l'émergence des occurrences dont le commentaire métaénonciatif, en vue de SI, est réduit au profit de la monstration plus immédiate des SR.

Exemple 23 (ESLO2_ENT_38)

1 AJ38 : et un jour y a un // y a un mec ou une dame je me rappelle même plus / euh mon chien il était en train de il était en train de chier le pauvre il avait même pas fini quoi / et il avait même pas terminé le mec tout de suite VOUS ALLEZ RAMASSER J'ESPERE ? // je l'ai regardé je lui ai fait NON MAIS EUH VOUS POUVEZ LE LAISSER FINIR AU MOINS ET OUI JE VAIS RAMASSER EUH MERCI enfin tu vois enfin [rire] ça ça m'avait énervée
 (511-512 (1) ; 01 13'41"-01 13'19")

Dans cet exemple d'une RIA, le premier DR est annoncé par une SI « tronquée » : en effet, seule la désignation du locuteur l est exprimée, indispensable pour comprendre les acteurs de cette séquence narrative. Dans un flux narratif où s'entremêlent les interventions représentant différents locuteurs, il est important de « marquer qui parle », comme dans le texte d'une pièce de théâtre, afin d'éviter une mésinterprétation. Par conséquent, la valeur sous-jacente d'une telle SI tronquée s'associe notamment aux stratégies interactives permettant de décoder – et de laisser décoder – avec facilité les déictiques associées aux

séquences narratives. Il est donc moins question, pour les SI tronquées, de leur associer une valeur pragmatique au-delà de cette « aide au décodage déictique ».

Une autre configuration similaire aux SI tronquées s’actualise dans les présentatifs de forme [il y a] + [I].

Exemple 24 (ESLO2_REP_01_02)

- 1 INC3 : quand on était au au sauna tous on discutait et on prend la (... ?) des frères
et soeurs je sais plus comment on en est arrivés là
2 INC3 : y a Théo **Ouais puis des frères c'est c'est chiant tout ça**
3 INC3 : je fais oh bah moi moi le mien je l'ai- je l'aime bien hein il il est sympa-
hein
(111-112 (1) ; 11'51"-12'03")

Après une séquence explicative où INC3 annonce le thème des relations avec des frères et des sœurs, discuté avec ces amis (t. 1), une RIA, qui continue au-delà de cet extrait, est introduite afin de confronter le point de vue de INC3 et celui de ses amis. La SR (t. 2) est indiquée par la structure [il y a + I]. Nous n’avons pas relevé suffisamment d’occurrences de [il y a + I] afin de pouvoir analyser ses effets de sens. Cependant, il nous semble possible de faire un parallèle entre cette configuration et les SI tronquées comme dans l’exemple 23 : ce qui est important c’est de marquer qui parle. L’omission du verbe et la seule désignation du locuteur I favorisent la dynamique du DR dans les interactions orales et un échange plus rapide, sans pour autant induire en erreur les interlocuteurs effectifs car l’attribution de la parole à une source extérieure est explicitée.

5.3. Dramatiser l’interaction : le cas des DDL

Dans le chapitre précédent, nous avons défini la configuration interne d’un DR comme une construction grammaticale qui se caractérise par l’indissociabilité de trois critères – (a) sa structure morphosyntaxique bipartite, (b) le décalage énonciatif entre l’énonciation en cours et celle qui est représentée et (c) le caractère métadiscursif de la SR. Si la structure bipartite de la construction est considérée comme « neutre » lorsqu’elle respecte l’enchaînement linéaire et la forme tels que [SI] + [SR], il existe des occurrences où cette structuration n’est pas respectée : jusque-là nous avons étudié les SI postposées ou en incise, les SR « surmarquées » par plusieurs SI, ainsi que la forme même des SI lorsqu’elle diverge de la structure décrite en introduction de ce chapitre. L’écart par rapport à la configuration « neutre » entraîne (ou est entraîné par) l’émergence de valeurs pragmatiques et interactives propres à ces DR en interaction.

Or il existe au sein de notre corpus environ 10% d'occurrences (183) de SR sans SI. Ces SR s'associent aux modalités énonciatives des DD et sont fréquemment appelées DDL – discours directs libres. La possibilité même d'existence de DR sans SI ne remet-elle pas en cause notre définition morphosyntaxique de DR en tant que construction bipartite ? Non, car l'absence des SI est compensée par d'autres facteurs contextuels, ce qui se manifeste par le fait que les interlocuteurs reconnaissent systématiquement ces DDL comme tels. En outre, au lieu de parler de l'absence de SI, il nous paraît préférable d'adopter le terme « actualisation zéro de SI ». En effet, les DD sont énonciativement autonomes (cf. 4.2.2.3.) et, dans une perspective morphosyntaxique, ne requièrent pas de SI pour s'actualiser. La variation « libre » de leur actualisation est envisageable dès lors que le rôle énonciatif de la SI – à savoir l'indication de l'altérité énonciative de la SR et des paramètres déictiques de l'acte représenté – est assumé par d'autres moyens dans l'interaction effective.

Désormais nous envisagerons les contextes d'actualisation de DDL en interaction, afin d'isoler les indices permettant aux interlocuteurs d'identifier et d'analyser ces séquences hétérogènes. Enfin, nous terminons par la mise en lumière de quelques effets de sens véhiculés par les DDL en interaction.

5.3.1. Les DDL et deux contextes discursifs

Dans les cas où aucun indice morphosyntaxique n'est présent pour signaler une SR, l'identification de celle-ci se fait dans le flux de discours grâce aux marques de discordance, suprasegmentales et déictiques, qui marquent la rupture avec l'interaction effective. L'actualisation zéro de la SI est un pari pris par L, pari de ne pas laisser interpréter un DDL comme tel, mais une telle actualisation est en même temps un procédé stratégique car l'immédiateté et le dynamisme de ces DDL leur accordent des valeurs interactives (cf. 5.3.2.) que d'autres catégories du DR ne peuvent prendre en charge.

Deux contextes d'actualisation de DDL se distinguent au sein de notre corpus :

- *les RIA :*

Exemple 25 (ESLO2_ENT_38)

- 1 AJ38 : j'ai bossé euh rue de la Rép- // donc en fait tous les soirs pour euh rentrer chez moi fallait que je passe dans le marché de Noël // ah bah je peux te dire que euh quand tu te tapes euh sept heures dans un magasin avec des gens euh pour les cadeaux de Noël qui te cassent les couilles qui connaissent pas les tailles qui euh / qui savent pas euh / qui le style de la personne
- 2 AJ38 : **AH BAH JE VAIS FAIRE UN CADEAU**

3 AJ38 : OUI ET BEN I- IL FAIT QUELLE TAILLE ?
 4 AJ38 : OH BAH JE SAIS PAS
 5 AJ38 : AH IL AIME QUOI ?
 6 AJ38 : AH BAH JE SAIS PAS
 7 AJ38 : AH BAH ECOUTE TU AS QU'A LUI ACHETER DES GANTS EUH // enfin tu vois c'est des trucs
 les périodes de Noël c'est horrible quoi c'est le pire dans la vente
 (130-135 (2) ; 56'40"-57'09")

L'enquêtrice AJ38, vendeuse dans un magasin de vêtements, décrit ses conditions de travail autour des fêtes de fin d'année. Afin d'argumenter ses propos et de leur ajouter un effet de dramatisation, elle y intègre une RIA. Les RIA présentent des événements qui se donnent comme authentiques, bruts, à travers leur effet de dramatisation et de simulation de présence (cf. Chapitre 8). Les DDL qui y sont intégrés accroissent cet effet d'immédiateté et d'authenticité. Exempte des SI pour chaque tour de parole, cette RIA mime la scène « en direct »¹⁵⁴. Ceci est un exemple extrême de l'enchaînement successif des DDL au sein des RIA car, dans la plupart des cas, certains tours de parole représentés sont au DD. Néanmoins, cet exemple ne laisse pas de doutes, ni quant à l'attribution de la parole représentée ni à sa délimitation, globale ou locale, pour chaque changement de locuteur l. Chaque DDL, qui correspond à un tour de parole et à l'intervention d'un locuteur l, débute par une particule de prise de parole. Les locuteurs représentés sont annoncés avant le début de la RIA et reconnaissables dans l'enchaînement des tours.

En général, les tours de parole qui se présentent en forme de DDL au sein des RIA consistent en interventions relativement courtes. Il n'y a pas de contraintes formelles quant à l'attribution de la parole : le locuteur l peut correspondre aussi bien au locuteur L qu'à une tierce personne ou à une source indéterminée. Cela est rendu possible grâce à la cohésion discursive que le format de la RIA accorde à chacun des tours de parole.

- les configurations « libres »

Parallèlement au contexte d'une RIA, un DDL peut figurer dans l'interaction effective en tant que manifestation individuelle d'un acte d'énonciation représenté. Le repérage et la délimitation de ces DDL est davantage problématique et le locuteur L a fréquemment recours à la prosodie pour marquer l'altérité d'un segment discursif.

Exemple 26 (ESLO2_ENT_8)

1 HF8 : et mais moi je trouve que le tram c'était une bonne chose hein
 2 GC4 : hm

¹⁵⁴ Même si cette authenticité affichée cache une véritable mise en scène, visible à différents niveaux (cf. Chapitre 8).

3 HF8 : mais je trouve euh / c'est marrant j'en parlais avec une euh // une femme euh / qui bosse dans le euh le magasin de commerce équitable tu sais euh
GC4 : hm

4 HF8 : rue de Bourgogne là

5 GC4 : hm //

6 HF8 : et on parlait de ça du tram et elle elle utilise le tram et tout pour éviter de prendre la voiture et tout / et hm bon je sais que une une des bah u- / une des des raisons euh c'était ça quand même au départ hein de // je sais pas si ça a tellement limité les emprunteurs de véhicules au centre-ville hein / je crois pas / les gens ont pas pris le réflexe euh / **OUI AH BEN JE PRENDS PAS LA VOITURE EUH POUR CE QUE J'AI A FAIRE ET BEN VOILA JE PRENDS LE TRAM //** et pourtant je trouve que c'est bien ce qu'ils ont fait j'en ai parlé à papa d'ailleurs

(261 (1) ; 37'54"-38'44")

Dans cet extrait, le DDL est identifiable grâce à trois paramètres :

- *les indices prosodiques* : on note une pause courte au début et longue à la fin de la SR ;
- *les marques de discordance* : les particules de prise de parole *oui, ah, ben* ;
- *la structuration discursive de la séquence en entier* : le DDL est annoncé par une introduction narrative qui indique même la catégorie de locuteurs représentés dans l'énoncé « les gens ont pas pris le réflexe ».

Il n'est pas rare que les DDL qui se manifestent individuellement dans l'interaction en cours soient construits de sorte à tourner en dérision la manière d'être des locuteurs représentés, systématiquement connus par des interlocuteurs dans l'interaction effective¹⁵⁵. Ces configurations-là mettent en scène les DDL, régulièrement accompagnés d'une flexion de voix importante, qui représentent un acte d'énonciation manifestement imaginé, mais qui aux yeux du locuteur L illustre l'attitude, la manière d'être du locuteur l.

Exemple 27 (ESLO2_REP_25)

1 M : oui mais enfin le seul souci c'est que il va falloir que je vienne te chercher aussi hein

2 E2 : mais c'est bon je dors là-bas

3 M : non

4 E3 : non // [rire] **HE ALLEZ NOUVEL AN A MINUIT UN JE VIENS TE CHERCHER**

5 M : minuit trois parce que les SMS ils passent pas alors je te laisse jusqu'à minuit tr- minuit trois

(352 (1) ; 23'08"-23'22")

Dans l'exemple 27 la mère (M) discute avec son fils (E2) qui souhaite aller fêter le Nouvel An chez ses amis. La fille (E3) prend la parole (t.4) en imitant la voix de la mère et en faisant semblant de parler à sa place. Par son caractère humoristique, ce DDL est censé détendre l'ambiance.

¹⁵⁵ Cela a déjà été observé par Mathis & Yule (1994 : 74).

Exemple 28 (ESLO2_REP_04_01)

Exemple 29 (ESLO2_ENT_23)

189

contexte d'accueil des interactions orales. On y note surtout une prosodie marquée (pauses au début et à la fin, inflexion de voix...) et une rupture déictique et modale avec le discours en cours. Les DDL hors RIA illustrent régulièrement des attitudes à travers les paroles prêtées au locuteur L, ou bien des lieux communs, des stéréotypes, des citations dans la mémoire collective. L'enjeu est important pour L dans la mise en scène des DDL. Il lui faut parvenir à rendre reconnaissable cette séquence énonciativement hétérogène afin d'arriver à en transmettre les effets de sens.

5.3.2. La dramatisation et la subjectivité

Il nous reste à souligner la valeur pragmatique qui se manifeste dans les occurrences de DDL. Pourquoi, au risque de rendre l'acte représenté méconnaissable, le locuteur L recourt au DDL plutôt qu'au DD ? Les études existantes¹⁵⁶ s'accordent sur un point : représenter un acte d'énonciation au moyen d'un DDL permet une « expérience directe » par la mise en scène de la SR. Montrer un événement de parole plutôt que de le décrire favorise l'écoute active de l'interlocuteur effectif. Si le caractère dramatique des DDL n'est pas contestable, nous avons pu identifier au sein de notre corpus les deux types de configurations narratives suivantes, où les DDL véhiculent, au-delà de la dramatisation, un effet de sens supplémentaire :

- *interactions « qui pressent » :*

Il s'agit d'occurrences de DDL intégrées au sein d'un contexte narratif, fréquemment dans des RIA, et où la rapidité d'échange de paroles est transposée sur le plan formel par l'actualisation zéro de SI.

Exemple 30 (ESLO2_REP_02)

- 1 L2 : un jour on a été dans un hôtel euh des Balladins je sais pas où fallait aller
pisser sur euh
- 2 L1 : sur le palier ?
- 3 L2 : oui et pis y avait un code j'ai jamais pu ouvrir le code
- 4 L1 : [rire]
- 5 L2 : **JE TIENDRAI PLUS JE PEUX PAS**
- 6 L2 : **EH BAH PISSE EUH**
- 7 L2 : tu sais y avait un machin à papier
L1 : devant la porte
- 8 L2 : eh bah j'ai pissé là-dedans

(132-133 (1) ; 01 44'04"-01 44'22")

¹⁵⁶ Voir p.ex. Clark & Gerrig 1990.

Dans cet exemple, la grand-mère raconte une mésaventure humoristique survenue lors de vacances avec une amie. Composée de deux DDL, la RIA (t. 5-6) permet le visionnage de la scène « en direct » et la représentation dramatique de l'événement. Pourquoi cette scène gagne-t-elle à être représentée par un couple de DDL plutôt que de DD, d'autant plus que la locutrice n'identifie nulle part l'interlocuteur i, responsable de la 2^e intervention au sein de la RIA ? Il nous semble que la précipitation vécue dans la situation à l'origine de la RIA (recherche de toilettes « en urgence ») se transpose ici sur le plan formel par l'immédiateté de la représentation : l'interaction, représentée au moyen de deux SR successives, reflète de manière iconique l'immédiateté de l'échange. Autrement dit, le ressenti ayant émergé dans la situation de communication d'origine – le stress, la précipitation, la peur – se traduit symboliquement par l'absence de toute attache métaénonciative entre cet acte représenté et l'interaction en cours. Mathis & Yule (1994 : 67) adoptent cette même interprétation dans l'analyse de certains exemples de leur corpus :

The use of a zero quotative¹⁵⁷ in the report of [an] interaction can be viewed as an iconic representation of one aspect of that interaction. (...) [T]he absence of any elements creating linguistic distance (...) is a reflection of the absence of any temporal distance between the end of [a represented] question (...) and the onset of [a represented] response (...).

- *cheminements fictifs* :

Au sein du sous-corpus REPAS, un enregistrement se singularise par une haute proportion de DDL, qui représentent plus d'un tiers de toutes les occurrences de DR au sein de cet enregistrement. Le contexte d'actualisation des DDL est fréquemment très spécifique et se rapporte aux scénarios fictifs thématissant le monde des jeux vidéo, sujet préféré des participants à ce repas.

Exemple 31 (ESLO2_REP_19)

```

1  L03 : tous les Assassin's Creed c'est les spams de merde de messages / que tu as
    tout le temps tout le temps tout le temps
2  L01 : [rire]
3  L03 : COMMENT FAUT FAIRE COMMENT IL FAUT FAIRE POUR S'ACCROCHER ?
4  L03 : MAIS JE SAIS PUTAIN ÇA FAIT VINGT HEURES QUE JE JOUE A CE PUTAIN DE JEU
5  L01 : IL LE FAIT TOUT SEUL
6  L03 : OUAIS ET EN PLUS IL LE FAIT TOUT SEUL ALORS ME LOURDE PAS AVEC TES ASTUCES POURRIES
    L01 : APPROCHE-TOI / APPROCHE-TOI DU MUR
7  L01 : le pire c'est que si tu l'enlèves ça enlève des informations importantes
    (564-566 (1) ; 24'44"-25'04")

```

¹⁵⁷ C'est ainsi qu'ils nomment les DDL.

Exemple 32 (ESLO2_REP_19)

- 1 L01 : et puis tu as pas d'arme hein tu dois euh tu dois récolter des des des clés
des des trucs que tu trouves dans la maison qui vont te servir par forcément à
quelque chose mais
2 L03 : d'accord
3 L01 : comme tu sais pas ben tu prends [rire]
4 L03 : [rire] **TIENS QU'EST-CE QUE C'EST ? JE PEUX LE PRENDRE DONC JE LE PRENDS**
(587 (1) ; 44'08"-44'24")

Exemple 33 (ESLO2_REP_19)

- 1 L01 : ce qui m'a le plus tué c'est / Léonard de Vinci // tu es tu es sur un banc il
se met à côté de toi **HEIN** [rire] // **HEIN SOIS DISCRET** [rire] **J'AI DES ARMES POUR TOI TU**
SAIS ?
2 L02 : **ATTENDS-MOI UN OU DEUX JOURS** le gars il reste pendant deux jours sur son banc
(659-660 (1) ; 01 44'15"-01 44'35")

Ces trois exemples, thématissant tous les cheminements de personnages représentant les locuteurs effectifs au sein de jeux vidéo, partagent trois caractéristiques :

- *les séquences sont construites à plusieurs voix* : les interlocuteurs sont tous amateurs de jeux et tout en partageant une expérience commune, ils se « donnent des répliques » correspondant au comportement de leurs personnages dans le jeu. Dans une perspective sociologique, ce comportement favorise la cohésion du groupe ;
- *les DDL représentent des actes d'énonciation fictifs* : il s'agit pour les interlocuteurs effectifs de recréer la scène du jeu vidéo au moyen notamment des répliques de personnages dans le jeu (exemples 31 et 33) ou bien mettant en scène la parole intérieure de joueurs-mêmes (exemple 31, t.4-6, exemple 32, t.4). En plus d'être fictives, ces SR se caractérisent par leur nature « non-sérieuse », car ils représentent des éléments d'interaction entre l'homme et la machine, ou entre les personnages dans le jeu.

Ces séquences narratives qui thématissent les jeux vidéo, tout en occupant une place importante au sein de cet enregistrement, se caractérisent par la systématité de recours au DDL pour représenter les paroles intérieures ou imaginaires. Le contexte d'émergence des DDL justifie doublement la pertinence de leur emploi :

- étant donné que ces DDL se réfèrent à des situations de communication virtuelles, il n'y a pas de « risque » pour L de ne pas donner à reconnaître les paramètres déictiques des actes représentés ;

- la représentation par l'expérience directe est plus pertinente dans ce contexte puisqu'elle évoque, au moyen des DDL, des « images vivantes » associées aux jeux vidéo thématiques. Actualisés sans médiation métaénonciative, qui risquerait de rompre le dynamisme d'une mise en scène construite autour du jeu, les DDL ont donc une valeur hautement figurative (cf. exemple 33 : même la vieillesse de De Vinci est évoquée, transposée par une voix « cassée »).

Conclusion

Les deux tableaux suivants montrent un récapitulatif synthétique qui expose les corrélations entre la diversité des actualisations des SI dans les DR du corpus.

ENTRETIENS + REPAS, DD + DI sans DDL / 1432				
SI unique			SI réitérée	
Antéposée à la SR	En incise	Postposée à la SR	Avec modification lexicale	Sans modification lexicale
1281 (89,5%)	30 (2%)	28 (2%)	49 (3,5%)	44 (3%)

Tableau n°7 : Typologie de la position de la SI au sein du DR

ENTRETIENS + REPAS, DD + DI / 1618				
Avec une SI entière		Avec une SI « tronquée »	Sans SI	
Structure non-marquée (l + i + V + (que))	Autre structure		DDL	DI enchaînés
1349 (83,3%)	Syntagme lexical	Présentatifs	183 (11,3%)	3 (0,2%)
	31 (2%)	42 (2,6%)		

Tableau n°8 : Typologie structurale des SI dans le corpus

Les données de ces deux tableaux montrent la diversité des actualisations de DR dans le corpus. Or malgré la pluralité positionnelle et lexicale des SI, on observe que la grande majorité des occurrences adopte la structure classique d'une SI [I] + [V] + [i] antéposée à la SR. En conclusion, il nous paraît important de souligner que, malgré une variation certaine dans l'actualisation des DR, allant des DDL avec l'actualisation zéro des SI jusqu'aux occurrences où celle-ci est réitérée le long de la plage discursive construisant le DR, les interlocuteurs dans l'interaction effective reconnaissent systématiquement ces DR en tant que tels. Autrement dit, le format de la configuration théorique de cette construction grammaticale, qui s'actualise par de nombreux construits relativement aux paramètres interactifs, énonciatifs et pragmatiques, est reconnaissable dans son contexte émergent. Cette remarque nous paraît cruciale pour l'étude de la variation des DR en interaction orale, car elle confirme la nécessité ainsi que la validité d'un cadre théorique souple et complexe telle la définition de DR en tant que constructions. Les diverses configurations par lesquelles les DR s'actualisent dans l'interaction peuvent être influencés par les modalités propres à l'interaction orale, mais surtout, comme nous l'avons souligné dans ce chapitre, elles témoignent de certaines stratégies interlocutives : au-delà d'une séquence « neutre », [SI] + [SR], les diverses configurations émergentes véhiculent des valeurs pragmatiques propres.

PARTIE II

**DISCOURS REPRESENTE A L'IMAGE DES « PERSONNES
DES PAROLES »**

Encore manque-t-il à la reproduction la plus parfaite *une* chose : le *hic* et *nunc* [l'ici et le maintenant] de l'œuvre d'art – l'unicité de son existence au lieu où elle se trouve. Pourtant, c'est au caractère unique de cette existence, et à lui seul, que l'histoire doit son accomplissement, auquel cette existence est à son tour assujettie. Non seulement il y entre en compte les transformations qu'elle a subies au fil du temps sur le plan de sa structure physique, mais encore les divers rapports de propriété dans lesquels elle peut être inscrite.

(– W. Benjamin : L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique)

DIRE UN DISCOURS REPRESENTE A DEUX VOIX

Nous ouvrons cette seconde partie de la thèse par la reprise d'un constat simple : les DR étudiés dans cette recherche sont influencés par le contexte interactif de leur actualisation, qu'ils influencent au retour. Cette rencontre entre les DR et la situation de communication à laquelle ils sont intégrés se cristallise *par excellence* dans le rapport à l'interlocuteur I, dont la présence immédiate conditionne l'organisation mais aussi les valeurs accordées aux DR.

1 enqMM : c'est pas parce qu'une voiture est à trois portes que elle va coûter moins
cher en / en qu'elle va te coûter plus cher en assurance hein c'est c'est n'importe
quoi // mais bon Pauline
 loc01 : mais lui il en sait rien

2 enqMM : alors comme elle m'a dit Pauline elle m'a dit que **TU VAS PAYER LE PRIX FORT PARCE**
QUE / TU ES JEUNE CONDUCTEUR / T'ES UN GARÇON ET C'EST LA PREMIERE FOIS QUE TU T'ASSURES / elle dit
qu'IL FAUT ALLER VOIR A LA MATMUT / elle dit **ILS FONT PAS MAL DE TRUCS POUR LES JEUNES** elle dit
C'EST elle elle a c'est la moins chère qu'elle a trouvée // la Matmut

(393-395 (1) ; 09'27"-09'50")

De quelle manière se construit la conversation dans cet exemple ? Le jeune couple échange sur le sujet du prix de l'assurance automobile pour un jeune conducteur car loc01 souhaite acheter une nouvelle voiture. Alors que, dans le contexte précédent, on apprend que le père de loc01 serait au courant des prix, la compagne de loc01, enqMM affirme que le père « dit des bêtises » tout en relatant l'expérience de sa copine Pauline qui aurait trouvé la compagnie d'assurance la moins onéreuse. Les quatre DR intégrés dans ce court extrait ont une valeur particulière : le cadre communicatif Pauline – enqMM (« elle m'a dit ») est modifié par le contexte interactif de l'actualisation de ces DR. Si enqMM relate sa conversation avec Pauline, ce qu'elle veut dire c'est « elle m'a dit ça et je te le dis » : dans cette perspective, « elle m'a dit » devient « je te dis »¹⁵⁸. Les quatre DR ont la valeur des

¹⁵⁸ Il nous semble que cette affirmation peut se justifier par encore deux propriétés formelles de ces DR. Premièrement, l'interlocuteur *i* n'est exprimé que dans le 1^{er} DR : l'omission de *i* rend le cadre communicatif de l'acte représenté relativement vague, favorisant ainsi une plus facile transposition interprétative du locuteur *l-elle* vers le locuteur *L-je*. Deuxièmement, les deux premiers DR sont indirects – l'information

arguments d'autorité : si le contenu représenté est informatif pour loc01, c'est notamment la transposition du locuteur – Pauline devient enqMM – qui est pertinente pour l'analyse de cet extrait. Dans cette perspective, l'information est donnée par enqMM : il n'est pas important de savoir *qui* est à l'origine des paroles représentées car celles-ci sont prises en charge par L, mais uniquement le fait que le locuteur l détient un rôle d'autorité. La valeur des DR émerge du rapport à l'interlocuteur effectif : les paroles de Pauline qui sont représentées n'obtiennent leur interprétation que relativement au contexte. Si leur finalité dans cet extrait est d'argumenter le choix d'une bonne compagnie d'assurance, dans un autre contexte, où l'interlocuteur effectif ne serait pas en recherche d'une voiture, ces DR pourraient avoir une valeur tout autre.

Dans ce premier exemple, nous avons pu montrer le rôle de l'interlocuteur I relativement à la valeur accordée au DR en contexte. A part cette influence « automatique » dans la mise en mots et l'interprétation des DR¹⁵⁹, l'interlocuteur I parfois prend part dans la construction même des DR, d'où résulte un DR co-construit, construit « à deux voix ».

Exemple 2 (ESLO2_ENT_2)

- 1 RL2 : parce qu'elle parle sans arrêt de ces acteurs américains là euh qui euh / é-
dout elle est fan alors moi à chaque fois je lui dis ATTENDS ATTENDS
→ CD2 : JE LES CONFONDS TOUS [rire]
2 RL2 : PUIS J'ARRETE PAS DE TE LE DIRE / OUI NON MAIS SI TU VEUX J'AI PAS QUE ÇA A PENSER / elle me
dit OUI MAIS TU M'ECOUTES PAS
(190-193 (1) ; 46'35"- 46'48")

Dans cet extrait l'enquêtée RL2 (L1) met en scène une interaction qu'elle avait eue avec sa fille. Nous apprenons en contexte que, contrairement à sa fille, RL2 n'aime pas les grandes productions cinématographiques américaines. A l'intérieur de son tour de parole (t. 1) intervient l'enquêtrice CD2 (L2) qui énonce une complétion où ses paroles (« je les confonds tous »), à savoir ce qu'elle pense que L1 aurait dit, sont présentées comme si elles étaient énoncées par L1 (le pronom personnel *je* ne réfère pas à CD2 mais à RL2) dans la continuité de son tour de parole. Dans ce chapitre, nous examinerons ce second aspect de l'influence de l'interlocuteur I dans l'actualisation de DR à travers l'indentification de quatre procédés de construction de DR « à deux voix ».

qu'ils véhiculent n'est ni dramatisée, mise en scène (et considérée davantage comme *autre*), ni hétérogène quant à l'interprétation des déictiques (en omettant la SI, c'est enqMM qui parle dans l'interaction effective).

¹⁵⁹ Si nous n'avons pas consacré un chapitre entier au rôle de l'interlocuteur effectif dans l'actualisation des DR en contexte, nous reviendrons systématiquement sur ce phénomène au cours des chapitres qui suivent.

Dans la première partie du chapitre, nous discuterons des analyses existantes portant sur le phénomène de la construction conjointe d'un tour de parole en interaction. Un constat s'impose : la description linguistique des complétions, séquences énoncées par L2 au sein du tour de parole de L1, bénéficie d'une association de critères syntaxiques, pragmatiques et interactifs, afin d'établir une description optimale de ce phénomène, énonciatif certes, mais qui peut être étudié selon les critères formels.

La seconde partie du chapitre est consacrée à l'étude d'une typologie des complétions isolées au sein des DR. Il s'agit dans un premier temps d'identifier les traits distinctifs – syntaxiques, pragmatiques et sémantiques – à même de caractériser les différentes complétions repérées au sein des DR. Par le croisement de cinq traits organisés en deux groupes de critères, nous avons pu identifier quatre catégories de complétions, dont nous exposons les caractéristiques formelles et la valeur au sein des DR, tout en mettant en lumière les spécificités de chacune des quatre catégories.

La partie finale du chapitre analyse l'une des quatre catégories de complétions, à savoir les complétions comme inventions, celles où I invente sur-le-champ la suite du DR en adoptant le cadre énonciatif de L (I fait « semblant d'être » L). Ces complétions, présentes presque exclusivement au sein des DD, sont fréquemment un moyen à disposition de I pour valoriser L et/ou son énonciation. Au-delà des valeurs interlocutives affichées, les complétions comme inventions affirment l'une des caractéristiques énonciatives propres aux DD, à savoir leur capacité dramatique : en représentant les paroles par un DD, le locuteur L les présente comme si, en apparence, elles étaient exemptes de toute intervention. Or les complétions comme inventions démontrent une « illusion d'authenticité » à l'œuvre dans la construction des DD (cf. Chapitre 8) : si I énonce la suite d'une SR tandis que son contenu lui est inconnu, alors il ne peut s'agir que d'un procédé d'imitation, procédé d'autant plus créatif qu'il permet la mise en place de cheminements thématiques nouveaux.

L'étude des DR énoncés à deux voix a donc une finalité double. Premièrement, il s'agit pour nous d'isoler les mécanismes de la construction conjointe d'une SR afin de déterminer les catégories opérationnelles de complétions à l'œuvre dans les DR, leurs caractéristiques et les effets de sens qu'elles véhiculent. Deuxièmement, c'est à travers cette collaboration interactive dans la construction d'un DR que nous abordons la réflexion

autour de l'influence du contexte interactif immédiat, et notamment de l'interlocuteur I, sur la variation formelle et les valeurs accordées aux DR en interaction.

6.1. Sur la construction conjointe d'un tour de parole

La dynamique des échanges de tours de parole, propre aux interactions orales et indissociable de leur émergence temporelle « en temps réel » peut s'observer dans un phénomène interactif, à savoir le procédé de la construction conjointe d'un tour de parole par deux ou plusieurs locuteurs. Celui-ci a été décrit dès les débuts de l'analyse conversationnelle, dans les années 1970, par Sacks, pour rendre compte de la construction d'une conversation par l'enchaînement progressif des tours de parole et de la gestion, par les interlocuteurs, du temps et de l'espace de la parole (indissociables des projections syntaxiques au sein des tours).

A ne pas confondre avec l'enchaînement successif de deux tours de parole énoncés par des locuteurs différents, le procédé de la construction conjointe¹⁶⁰ permet à au moins deux locuteurs¹⁶¹ de construire un seul tour : celui-ci est amorcé par L1 et poursuivi, co-construit par la complétion¹⁶² énoncée par L2. Nous avons pu observer un tel exemple de tour co-construit dans l'exemple 2.

Le procédé de la construction conjointe d'un tour de parole par au moins deux locuteurs distincts met en lumière une caractéristique, à la fois formelle et pragmatique, du comportement des locuteurs dans le flux interactif. En effet, les L2 sont capables d'anticiper la place préférentielle dans le tour des L1 pour y insérer la complétion en vue d'une construction conjointe du tour. Lerner (1991) étudie les structures syntaxiques à même d'accueillir les complétions, et note plusieurs configurations qui sont des lieux de prédilection pour l'actualisation d'une co-construction, parmi lesquelles : *si P alors Q*, *X a dit Y* et des énumérations/listes. Outre les configurations syntaxiques particulières, l'émergence des complétions témoigne de l'interprétation et, par la suite, de l'ajustement

¹⁶⁰ Pour les approches de la construction conjointe en français, voir notamment Jeanneret (1999). Dans cette étude, la construction conjointe est décrite moyennant trois approches : discursive (par le modèle hiérarchique et fonctionnel du cercle de Genève), conversationnelle (relativement à la définition d'un tour de parole) et syntaxique (par l'étude des liens entre l'énonciation de L1 et la complétion de L2 dans une perspective macrosyntaxique autour du concept de clauses).

¹⁶¹ L1 : le locuteur ayant amorcé le tour ; L2 : le locuteur qui énonce la complétion.

¹⁶² Terme emprunté à Lerner (2004), André (2006).

local de L2, capable d'identifier un point de transition non seulement syntaxique (signifiant que L1 lui laisse la parole) mais aussi sémantique (permettant de continuer le thème du début du tour) afin d'intervenir avec une complétion. Autrement dit, les L2 analysent, en temps réel, une entité « qui prend forme au fil de son émergence temporelle et séquentielle. » (Mondada, 1999 : 11).

Par conséquent, la possibilité de construire conjointement un tour de parole en interaction orale permet

d'interroger les processus par lesquels les locuteurs analysent ce qui est en train de se dérouler et rendent immédiatement disponible et exploitable le résultat de cette analyse pour compléter le pattern identifié (Sacks, 1992, I : 654). (Mondada, 1999 : 15).

Somme toute, les tours de parole co-construits en interaction témoignent des liens entre les paramètres syntaxiques, pragmatiques et sémantiques dans l'émergence dynamique des interactions. Les complétions en interaction adoptent à la fois le cadre formel de l'énonciation en cours, à savoir l'unité syntaxique mise en place, et aussi son cadre référentiel et sémantique : pour paraphraser Lerner (2004 : 229), les complétions sont des versions alternatives de ce qui aurait été dit. Par conséquent, on peut identifier deux paramètres qui distinguent les tours de parole co-construits des autres types de prise de parole de L2, où celui-ci commence un nouveau tour :

- la continuité formelle et sémantique de l'intervention de L2 dans le tour de parole de L1 ;
- la responsabilité énonciative de l'ensemble du tour co-construit, qui revient au seul L1.

Désormais, avant d'aborder la construction conjointe à l'œuvre dans les occurrences de DR, nous nous arrêterons sur les caractéristiques attribuées aux complétions dans des études antérieures, caractéristiques à la fois formelles et sémantiques/pragmatiques. Ceci s'avère indispensable afin de pouvoir, à travers les catégorisations existantes des complétions, mettre en évidence et argumenter celle que nous proposons.

6.1.1. Entre l'interaction et la syntaxe

Parmi les études existantes portant sur les mécanismes de la construction conjointe d'un tour de parole en interaction, deux méthodologies complémentaires se distinguent :

- *l'analyse des co-constructions orientée vers la projection du format syntaxique.*

Il s'agit de dégager la configuration formelle de la complétion afin de décrire de quelle manière L2 enchaîne sur le tour amorcé par L1 pour former une séquence grammaticale. L'approche syntaxique de la co-construction, et plus précisément la syntaxe de l'oral en interaction, constitue le fondement et la condition *sine qua non* de son traitement au sein de l'analyse conversationnelle. Les études de Lerner (p.ex. 1991, 2004), dans la lignée des travaux des premiers théoriciens de l'analyse conversationnelle, soulignent l'importance de l'organisation syntaxique dans l'élaboration des co-constructions. Notamment, il étudie le format syntaxique du début du tour, énoncé par L1. Il s'agit pour Lerner (2004 : 226) d'examiner « [the] use of the constructional format of the ongoing turn as a method to propose a version of the current speaker's projected talk prior to its occurrence (...) ». Les complétions s'actualisent dans la continuité du tour de L1, dans ce qu'il appelle (*ibid.*) les « opportunity spaces ».

Pour Lerner (2004 : 229), un tour de parole co-construit « is a collaboration of two speakers producing a single syntactic unit (...) » car la complétion de L2 intervient avant l'achèvement d'une unité syntaxique mise en place par L1. Ce positionnement séquentiel de la complétion – autrement dit, savoir à quel moment L2 intervient dans l'énonciation de L1 – est également étudié par Mondada (1999 : 27) : « le développement séquentiel de la syntaxe et de la prosodie permet une projection de la suite (...) ». Nous avons mentionné en 6.1., parmi les formats syntaxiques co-construits, ceux isolés par Lerner. Cependant, il nous importe de souligner que, outre l'identification dynamique par L2 du format syntaxique du tour amorcé par L1 et des configurations formelles susceptibles d'être co-construites, la projection syntaxique peut s'observer sur l'ajustement des paramètres locaux dans la complétion. Autrement dit, c'est la description fine du format syntaxique de la complétion qui peut fournir des informations sur les caractéristiques formelles permettant de catégoriser les complétions. A titre d'exemple, trois paramètres nous semblent essentiels : la longueur de la complétion, l'accord des déictiques avec ceux de L1 et la place séquentielle des complétions (au sein d'un énoncé ou en tant qu'un nouvel énoncé du même tour).

- *l'analyse et la classification des co-constructions privilégiant une approche sémantique et pragmatique.*

Si le pré-requis pour une complétion grammaticalement réussie est l'accord global avec le format syntaxique du tour amorcé par L1, d'autres paramètres, relevant notamment des relations interlocutives et du cadre thématique du tour, s'avèrent importants pour l'établissement d'une classification systématique des complétions. Sur ce point, les études existantes proposent plusieurs classements :

- Mondada (1999) distingue les complétions affiliatives et non affiliatives – par sa complétion L2 adhère ou non aux propos de L1 – ainsi que celles témoignant ou non de la connaissance partagée par L1 et L2 du thème énoncé ;
- André (2006 : 248), en parlant des « objectifs de la complétion », distingue les quatre catégories suivantes : les complétions visant à aider à la construction du discours de L1, celles qui apportent des informations nouvelles, les complétions permettant d'exprimer une revendication et celles qui marquent l'accord entre les locuteurs.

Quelles que soient les classifications prises en compte pour systématiser les complétions dans un corpus donné, il nous semble indispensable de noter que l'étude des complétions dans la formation des tours de parole co-construits ne peut se passer des interférences entre la projection d'un format syntaxique et le rôle énonciatif que L2 accorde à son intervention en contexte. Si l'étude des mécanismes de la co-construction de tours en interaction revient souvent à une observation des finalités et des effets interactifs et pragmatiques des interventions de L2 sur L1 ou sur son acte d'énonciation, un élément nous paraît davantage révélateur pour une description de ce phénomène : l'étude *conjointe* et *indissociée* de la projection immédiate des formats syntaxique, sémantique et pragmatique qui permettra la progression interactive par la complétion. Autrement dit, le système de classification des complétions ne peut se passer du concours de ces trois paramètres, qui définissent le procédé même de la construction conjointe : afin d'établir une classification fine, il ne suffit pas de distinguer les complétions selon, par exemple, leurs effets de sens en interaction (i.e. complétions affiliatives et non affiliatives, apportant ou non des informations nouvelles...) sans prendre en compte d'autres paramètres.

Dans la suite de ce chapitre, ceux-ci seront affinés en traits binaires, à travers un nombre de questions concrètes relatives aux caractéristiques syntaxiques, sémantiques et pragmatiques locales des complétions émergeant au sein des DR, afin de faire émerger les interférences et les catégories. Ce n'est qu'en établissant un faisceau de traits, applicables à l'ensemble de complétions étudiées, que nous serons en mesure d'une part d'établir un système situant chaque catégorie de complétions par rapport à d'autres, et d'autre part de contourner la définition de ces catégories au travers des seuls effets de sens qu'elles actualisent dans l'interaction en cours.

6.1.2. Contextualiser les DR : des procédés de reconstruction aux DR à deux voix

L'existence de la possibilité de co-construire un DR en interaction à deux voix est un indice qui nous paraît extrêmement important pour l'appréhension même des constructions grammaticales telles que nous avons défini les DR à l'oral, et ce pour au moins deux raisons :

- si L2 est capable d'enchaîner sur le format syntaxique et sémantique d'un DR émergent, alors il est possible de présupposer que la reconnaissance de ce format est partagée par les deux locuteurs dès lors que L1 amorce le DR, soit par la SI soit par des repères énonciatifs propres aux DDL. Autrement dit, les actualisations de DR en contexte, quand bien même elles seraient très différentes de la construction bipartite en langue, véhiculent les traits définitoires permettant de reconnaître différents DR actualisés comme appartenant à une même construction théorique. Le procédé de la construction conjointe affirme explicitement l'identification d'un DR en tant que tel ;
- les DR co-construits en interaction contredisent une fois de plus la vision statique des DR en tant que structures isolées, délimitées formellement et discursivement comme *autres* et ne retrouvant leur place dans l'interaction effective que par rapport à l'acte d'énonciation qu'elles représentent. Or ce n'est qu'en abordant le DR par rapport aux modalités de l'interaction effective dans laquelle il est intégré qu'il sera possible d'observer à la fois son rôle et sa construction interne. La fonction des DR se décline dans leur nouveau contexte d'accueil, relativement à l'acte d'énonciation en cours, au locuteur qui le met en scène et aux interlocuteurs y participant. De même, la possibilité formelle de l'émergence d'une complétion au

sein des DR est un argument supplémentaire qui met en question l'authenticité des actes d'énonciation représentés. Si L2 ne connaît pas le contenu propositionnel de la SR et que malgré cela le DR co-construit garde sa force pragmatique en interaction, alors l'authenticité, ou l'antériorité, ne sont pas des conditions *sine qua non* pour l'émergence de DR. Observons l'exemple suivant :

Exemple 3 (ESLO2_ENT_2)

- 1 CD2 : puis c'est voilà c'est une habitude / d'accord
 RL2 : donc ça nous arrive d'aller euh / au théâtre à Paris et
 → CD2 : passer une journée à Paris
 2 RL2 : et d'aller voir aussi des surtout des des trucs pas connus quoi
 3 CD2 : d'accord
 4 RL2 : donc euh moi je suis pas mal sur internet à farfouiller sur ce qui peut être intéressant euh
 → CD2 : qu'est-ce qui se pa- qu'est-ce qui passe et / ouais d'accord
 5 RL2 : et euh voilà **BAH TIENS ÇA ON EN PARLE PAS C'EST UNE PETITE SALLE** mais y a des fois où on t- tombe sur des spectacles vachement bien y a des fois on se voit d'autres trucs euh
 → CD2 : moins bien [rire]
 6 RL2 : franchement euh on a envie de partir mais on se dit **OH ÇA SE FAIT PAS TROP EUH**
 → CD2 : **ON N'EST QUE CINQ DANS LA SALLE**
 RL2 : (... ?) non non mais c'est arrivé
 (207-208 (1) ; 50'18"-50'47")

Dans cet extrait, l'enquêtrice CD2 énonce quatre complétions, dont une au sein d'un DD. Celle-ci (t. 6) s'actualise en tant qu'un nouvel énoncé au sein de la SR qui atteint sa complétude même sans cette complétion. Cependant, la complétion de CD2 adopte le cadre déictique (« on ») et se présente en tant que prolongation thématique de la SR dans le but à la fois de marquer l'accord tacite avec RL2 (i.e. *lorsqu'on n'est que cinq dans une salle de cinéma, il n'est pas poli de partir pendant la projection*) mais aussi pour renchérir sur cette image transposée par le DR de RL2. Cette « surenchère », moyen créatif pour reconstruire (déconstruire ?) la suite des réflexions de RL2, n'est qu'une invention de CD2, et pourtant elle fait partie du DR, représentation qui dès lors se caractérise par la dramatisation d'une « illusion d'authenticité », faute d'antériorité.

Les procédés de reconstruction dramatique en tant qu'éléments caractéristiques du nombre de DR, et notamment des DD, peuvent s'observer dans certaines configurations des DR en interaction, indépendamment des co-constructions. Par exemple, la fréquence de DR qui mettent en scène le locuteur L en tant que locuteur – *Je lui ai dit X* – ou interlocuteur – *Il*

m'a dit X – représenté¹⁶³ et assez importante (cf. Chapitre 9). Il est alors envisageable de présupposer que l'actualisation de la SR est indissociable de l'expression de la subjectivité du locuteur L et de sa position discursive par rapport à l'interlocuteur dans l'interaction effective. La structure formelle des DR et leur configuration discursive relativement au contexte de leur intégration témoignent d'un ajustement du contenu propositionnel représenté aux modalités interactives : au moyen des DR, le locuteur L peut construire l'image de soi.

Exemple 4 (ESLO2_ENT_21)

- 1 KU21 : et y avait un un noir qui discutait avec moi et tout et un blanc Américain
- 2 BH8 : oui
- 3 KU21 : qui v- qui a fait des remarques désagréables quand il est sorti je lui ai dit
CROYEZ-VOUS QU'IL A DEMANDE A NAITRE NOIR ? SI VOUS JUGEZ parce qu'i- en plus il avait les
trois points des Francs-Maçons
- 4 BH8 : oui
- 5 KU21 : vous savez c'est trois points les Francs-Maçons c'est un truc
BH8 : oui oui oui
(766 (1) ; 43'24"-43'52")

Dans cet exemple, KU21 raconte une rencontre avec les marins de l'armée américaine à Sète lorsqu'elle y travaillait comme serveuse, tout en thématissant l'intolérance raciale dont elle a été témoin. Le DR est adressé à un marin blanc, qui dans le récit n'a pas le droit à la parole. D'une part, KU21 présente son DR comme réel, authentique, à travers le passé composé qui l'introduit, et d'autre part, le contenu propositionnel de ce DR subjectif se trouve focalisé et pris en charge, en raison de sa mise en scène exclusive dans une situation interactive, au détriment de la parole de l'interlocuteur i. La reconstruction d'un événement au moyen du DR dans le but de construire une image positive du locuteur est une pratique courante dans l'interaction orale.

Tous ces procédés de reconstruction, qu'il s'agisse des interventions des interlocuteurs dans le cas de co-constructions, ou de l'orientation pragmatique des DR vers la valorisation de l'image de soi, laissent envisager l'importance de l'interprétation des DR relativement au contexte de leur actualisation. La dynamique propre aux relations interlocutives qui se déploient en temps réel en interaction, et qui influence les comportements langagiers des interlocuteurs, se traduit dans toutes les occurrences de DR. Parmi celles-ci, les DR co-construits véhiculent une valeur double : d'une part, ils témoignent d'ajustements syntaxiques et sémantiques « en direct » accomplis par les interlocuteurs, et d'autre part, ils

¹⁶³ Les raisons pour une telle *subjectivation* des DR s'expliquent partiellement par la configuration thématique des interactions orales : l'échange sur le passé subjectif, sur les événements qui impliquent les interlocuteurs demeure l'un des topiques conversationnels de prédilection.

mettent en valeur le rôle de la mise en scène, de la reconstruction « créative » dans l'actualisation des DR en interaction.

6.2. Les discours représentés co-construits

Parmi les occurrences de DR dans notre corpus, nous avons pu en isoler 79 qui s'actualisent par le procédé de co-construction. Nous distinguerons deux cas de figure :

- les DR dont seule la SR est énoncée à deux voix. Autrement dit, L énonce la SI et amorce la SR, qui se voit complétée par l'intervention de I. Ce cas de figure est le plus fréquent, et on peut l'observer dans les exemples 2 et 3 ;
- les DR où le changement de locuteur s'effectue à la frontière entre la SI et la SR. Après la SI, énoncée par L, c'est I qui prend la parole sur-le-champ et poursuit le DR par la SR (qui peut, à son tour, être reprise par L). Ce cas de figure est plus rare que le précédent et nous n'en isolons que quelques occurrences, tel l'exemple suivant :

Exemple 5 (ESLO2_ENT_2)

→

1	RL2 : j'avais envie c'était un peu un défi aussi
2	CD2 : hm hm hm
3	RL2 : et puis envie de dire à tous les gens qui ont jamais cru qui ont pas cru <u>quoi dans ce projet là bah</u>
	CE2 : BAH ÇA Y EST JE L'AI FAIT [rire]
4	RL2 : J'AI PEUT-ETRE MIS VINGT ANS MAIS VOILA J'Y SUIS ARRIVEE QUOI ouais c'était un petit peu
	CD2 : bah ouais ouais ouais ouais ouais
5	RL2 : voilà ça m'a ça m'a fait plaisir quand même de me
	CD2 : ouais ouais ouais
6	RL2 : prouver à moi-même

(124 (1) ; 09'18"-09'34")

La complétion énoncée par l'enquêtrice intervient au sein du tour 3, à la frontière de la SI, et marque le début de la SR. Alors que CD2 ne pouvait pas savoir ce que RL2 « avait envie de dire », elle invente sur-le-champ une alternative possible : compte-tenu de sa connaissance du contexte (RL2 raconte son cheminement professionnel et les difficultés rencontrées), CD2 est à même d'identifier la séquence qui corresponde à ce que RL2 aurait pu vouloir dire. Ce faisant, la complétion de CD2 se place dans la continuité sémantique, mais aussi syntaxique du DR annoncé par RL2 : on observe l'assimilation des déictiques montrant que CD2 énonce le début de la SR *comme si elle était* RL2, tout en adoptant les modalités énonciatives d'une SR directe (« bah ça y est »).

La valeur de cette complétion est en premier lieu le témoignage d'écoute active de CD2 et de sa sympathie par rapport au récit de RL2. Si, dans cet exemple, la complétion peut intervenir à la frontière entre la SI et la SR, c'est en raison notamment du caractère non informatif de la SR : celle-ci résume, d'une façon expressive, la réussite d'une réorientation professionnelle, le succès de RL2 malgré les incrédulités de son entourage. La rareté de ce cas de figure – complétion qui amorce la SR – s'explique par une haute probabilité de sa réfutation par L, dans les exemples où le contenu informatif de la SR est exprimé¹⁶⁴ : la SI actualise une projection sémantique qui se concrétise dans les premières lignes de la SR. Autrement dit, il est pragmatiquement plus facile pour I d'intervenir avec une complétion alors que la trajectoire thématique de la SR est déjà mise en place.

La proportion de tous les DR co-construits est relativement marginale et ne représente que 5% des occurrences de DR dans notre corpus. Néanmoins, le procédé de co-construction à l'œuvre dans les DR se révèle comme un témoignage précieux de la perméabilité de DR aux contingences interactives. En même temps, l'une des catégories de complétions identifiées, les complétions comme inventions, fait émerger une valeur pragmatique particulière aux occurrences de DD : il s'agit du procédé de reconstruction dramatique du dire. Ces deux valeurs qui s'actualisent dans les DR par la construction conjointe se situent dans la continuité de notre réflexion sur les valeurs et les effets de sens véhiculés, intentionnellement ou non, par les DR en interaction, et qui ne sont pas à dissocier des stratégies de l'expression de la subjectivité du locuteur L.

6.2.1. Quatre catégories de complétions

Les occurrences de DR construites conjointement diffèrent quant aux effets de sens véhiculés par les complétions en interaction, mais aussi relativement au degré de leur intégration syntaxique et pragmatique. Observons les deux exemples suivants :

¹⁶⁴ Par exemple : ESLO2_REP_01_01 (12'14"-12'24") :

INC4 : c'est ta copie de français ?
 INC3 : oui ma- c'est fait
 INC1 : elle elle elle va la regarder euh ?
 INC3 : parce que je lui ai dit enfin je lui ai dit que
 → INC4 : TU TROUVAIS QUE TU AVAIS PAS ETE BIEN NOTEE ?
 INC3 : non QUE J'AVAIS PAS COMPRIS CE QUI N'ALLAIT PAS DANS MA COPIE tu vois

Exemple 6 (ESLO2_ENT_23)

1 YR23 : pour le dos l'autre fois ils m'ont dit VOUS EN AVEZ TROIS AUTRES DES //
→ AC7 : DES HERNIES ?
2 YR23 : j'en ai trois au-dessus oui
3 AC7 : encore des hernies ?
YR23 : j'en ai trois r- oui oui j'en ai trois au-dessus
4 AC7 : bah dis-donc
(348 (1) ; 56'44"-56'49")

Exemple 7 (ESLO2_REP_18)

1 LOCF2 : c'est pas évident à l'avoir et j'ai réussi à l'avoir et il était super content et / une semaine après il m'appelle alors il a jamais l'habitude de m'appeler / donc je commençais à avoir peur je me suis dit MAIS QU'EST-CE QUI SE PASSE ?
→ LOCF1 : qu'est-CE QU'IL SE PASSE POUR QU'IL M'APPELLE ouais
2 LOCF2 : et on a dû parler genre deux trois minutes mais pour rien quoi il voulait juste savoir si ça allait
3 LOCF1 : ça allait bah c'est sympa hein ouais
(776 (1) ; 01 07'34"-01 07'50")

Les complétions relevées dans ces deux exemples, bien qu'elles reflètent toutes les deux le procédé de construction conjointe d'un DR en interaction, ne partagent pas les mêmes caractéristiques. Au nombre de paramètres qui les différencient, on peut noter :

- *la longueur de la complétion* : un mot dans l'exemple 6 et un énoncé dans l'exemple 7 ;
- *le locuteur à l'initiative de la complétion* : dans l'exemple 6, on remarque que la locutrice peine à trouver le mot *hernie*. La complétion de AC7, qui aide YR23 à poursuivre son énonciation, n'est pas initiée par AC7 mais indirectement demandée par YR23 ;
- *le degré de « la créativité » sémantique* : dans l'exemple 7, LOCF1 adopte le cadre déictique de LOCF2 et énonce la complétion du point de vue de LOCF2, alors que le thème de la séquence narrative mise en place par LOCF2 – l'appel téléphonique exceptionnel de son grand-père – lui était inconnu. Dans l'exemple 6, AC7 n'improvise pas la suite du DR mais émet l'hypothèse quant au terme manquant.
- *la valeur pragmatique de la complétion* : alors que la complétion dans l'exemple 6 ne fait qu'aider YR23 à bien mener à terme la SR, celle de l'exemple 7 n'est pas indispensable pour la compréhension de la SR. Sa valeur se situe davantage dans la relation interlocutive : par la complétion, LOCF1 fait la preuve de son écoute et de l'intérêt qu'elle porte pour la narration de LOCF2.

Conformément aux différences repérées entre les exemples 6 et 7, d'autres occurrences de DR co-construits présentent à leur tour des particularités syntaxiques, sémantiques et pragmatiques, qui montrent la nécessité d'organiser les occurrences de DR co-construits relativement aux différences qui les opposent, afin de pouvoir esquisser un système regroupant toutes les occurrences.

En 6.1.1. nous avons identifié trois caractéristiques applicables au procédé de la construction conjointe d'un tour de parole en interaction orale. Premièrement, la complétion actualisée par L2 se positionne dans la continuité du format syntaxique de l'énonciation de L1 afin que l'intégralité du tour, énoncé par deux locuteurs, soit grammaticale. Cet ajustement syntaxique de la complétion « en temps réel », conséquence du caractère dynamique et émergeant des interactions orales, s'observe systématiquement dans les occurrences de tours co-construits. Si la grammaticalité du tour co-construit n'est pas contestable, nous pouvons néanmoins observer différents degrés d'intégration de la complétion au sein d'un tour co-construit. Au nombre des paramètres pouvant influencer les modalités de l'intégration syntaxique de la complétion, nous en retiendrons les trois suivants :

- *la complexité structurale de la complétion* : s'agit-il d'un syntagme ou d'un énoncé complet (ou de plusieurs énoncés) ?
- *la place de la complétion au sein du tour de L1* : la complétion se place-t-elle à l'intérieur d'une unité syntaxique ou à sa fin ?
- *l'accord des déictiques* : la complétion conserve-t-elle « le ton », le cadre déictique de l'énonciation de L1 ?

Les deux autres caractéristiques de la construction conjointe, et plus précisément des complétions, se rapportent respectivement au cheminement sémantique du tour co-construit et à l'action accomplie par la complétion. Autrement dit, nous pouvons nous demander :

- si la complétion est auto-initiée – initiée par L2 – ou hétéro-initiée – requise par L1 ;

- si le contenu propositionnel du tour de L1 est au préalable connu par L2 ou non.

Nous avons classifié les occurrences de DR co-construits suivant la combinatoire de ces cinq questions, qui constituent autant de traits syntaxiques, pragmatiques et sémantiques : finalement, cela nous a permis d'isoler quatre catégories de complétions à l'œuvre dans les DR. Chacune de ses quatre catégories se distingue des autres par au moins un trait qui la caractérise par excellence, quand bien même chaque trait ne pourrait s'appliquer à chaque catégorie de complétions.

Le tableau suivant récapitule ces cinq traits organisés en deux groupes de critères, isolés à partir de questions exposées ci-dessus :

CRITERES SYNTAXIQUES	CRITERES PRAGMATIQUES ET SEMANTIQUES
Complexité de la structure (mot/syntaxme/énoncé...)	Complétion auto-initiée ou hétéro-initiée ?
Déictiques (ajustés ou non avec l'énonciation de L1 ?)	
Séquentialité (place de la complétion au sein du tour de L1)	Contenu propositionnel du tour de L1 connu ou inconnu par L2 ?

Tableau n°9 : Critères définitoires pour l'identification des complétions au sein des DR

La description des complétions isolées au sein des DR qui serait fondée sur la combinatoire de ces cinq traits permettrait de dégager le fonctionnement des complétions dans les interactions orales au-delà de leurs effets sur les relations interlocutives (même si l'une de leurs raisons d'être est certainement l'affiliation ou la non-affiliation avec L1 ou le contenu de son énonciation, ce que confirment en partie les données de notre corpus). Par conséquent, l'avantage de cette approche, appliquée aux occurrences de constructions conjointes de DR, est de concevoir une différenciation fonctionnelle des catégories de complétions par une analyse comparative des occurrences.

La classification des complétions au sein des DR que nous présentons ci-dessous est à considérer avant tout comme un lieu d'observation des différents mécanismes de la

construction conjointe dans les interactions. Les constructions conjointes permettent d'observer les projections syntaxiques et sémantiques de L2 qui

s'appuie (...) sur un format syntaxique reconnaissable, dans lequel [il] glisse une anticipation sémantique (...). (Mondada, 1999 : 20)

Les mécanismes de la construction du sens en interaction, celui qui est immédiatement observable dans le flux de discours, sont indissociables du format syntagmatique mis en place par L1. L2 énonce ainsi la complétion soit en terminant ou en continuant un même énoncé soit en poursuivant l'énonciation de la même séquence discursive. Effectivement,

la production collaborative (...) est plutôt une "stratégie de second locuteur" (...). (Mondada, 1999 : 16)

Cette stratégie de L2 s'observera dans les DR à l'intérieur des quatre types de complétions qui toutes partagent cette continuité syntaxique et sémantique avec l'énonciation de L1 en cours. Les complétions sont des structures linguistiques qui ont un fonctionnement particulier, permettant de construire sur-le-champ les séquences pragmatiquement complexes qui donnent l'impression d'être énoncées par un seul locuteur. Dégager les différents types de mécanismes de la projection du sens, mais aussi de la construction formelle des séquences à deux voix pourrait se montrer bénéfique pour l'analyse de la dynamique du sens et de la forme dans la progression d'une interaction en général.

6.2.1.1. Les complétions métapragmatiques

L'exemple 6 montre une complétion qui appartient à cette catégorie. Il s'agit de complétions qui permettent la construction de l'énonciation de L1 par L2, avec des termes que celui-là n'arrive pas à se remémorer. Contrairement à toutes les autres catégories de complétions identifiées au sein des DR, les complétions métapragmatiques énoncées par L2 ne se rapportent pas au contenu propositionnel de l'énonciation de L1, mais à son dire en train de se faire.

Exemple 8 (ESLO2_REP_02)

```
1 LOC 2 : il est venu la voir il a dit JE SUIS A VOTRE ENTIERE DISPOSITION POUR EUH /  
→ P : FAIRE UNE LETTRE ?  
2 LOC 2 : oui  
3 P : ah bon ?  
4 LOC 2 : SI VOUS AVEZ /  
→ P : BESOIN  
5 LOC 2 : BESOIN D'UN COURRIER EUH  
6 P : il a dit qu'IL VOULAIT BIEN FAIRE LE COURRIER ?  
7 LOC2 : oui  
8 P : il est sympathique ce garçon
```

La locutrice LOC2, dame d'un certain âge, met en place un DR à l'intérieur d'une séquence discursive thématissant la proposition que fait le patron de rédiger une lettre de recommandation pour l'une de ses employées, fille de LOC2. L'intervention de P (L2), à savoir les deux complétions soulignées au sein du DR, aide LOC2 (L1) à retrouver ses mots, à poursuivre son discours. Les complétions portent sur les mots ou les syntagmes et L2 ne participe pas à la construction du contenu représenté mais guide L1 dans la construction même de son acte d'énonciation qui s'avère ici être relativement difficile – L1 hésite dans le choix des mots.

Ce type de complétion se caractérise notamment par le fait qu'elle est hétéro-initiée, à savoir demandée, soit explicitement soit implicitement¹⁶⁵, par L1 à L2. Vu que l'intervention de L2 concerne la construction du discours en train de se faire, c'est-à-dire sa forme et non pas son contenu, la familiarité avec le contenu propositionnel et l'accord des déictiques avec l'énonciation de L1 ne sont pas des critères pertinents pour cette catégorie de complétions, d'autant plus que la longueur des complétions dépasse rarement un syntagme. Dans notre corpus, ces complétions métapragmatiques concernent 10% des occurrences.

6.2.1.2. *Les complétions affiliatives comme régulateurs de discours*

Cette catégorie de complétion se rapproche des complétions métapragmatiques, avec lesquelles elle partage la plupart des critères sauf la manière dont la complétion est initiée, ce qui en change la valeur pragmatique dans l'interaction. En effet, les complétions comme régulateurs de discours ne sont pas réclamées par L1 mais initiées par L2 qui, à travers ces incises dans la séquence de L1, manifeste son écoute, l'attention qu'il porte à l'énonciation de L1, et démontre sa participation en tant qu'interlocuteur actif. Ces complétions se rapprochent des régulateurs de discours (*mh, d'accord, oui...*) mais aussi des reprises diaphoniques¹⁶⁶.

¹⁶⁵ Et cela est rendu visible dans le flux discursif par des moyens prosodiques.

¹⁶⁶ « Une reprise diaphonique possède à la fois une fonction interactive à l'intérieur d'une intervention visant à réagir dialogiquement à une intervention de l'interlocuteur, et une fonction d'écho visant à reproduire le contenu et éventuellement la forme linguistique de l'intervention de cet interlocuteur. » (Perrin, 1995 : 229)

Exemple 9 (ESLO2_ENT_30)

1 FJ30 : moi j'aimais b- j'aimais beaucoup circuler
2 AC7 : hm
3 FJ30 : moi je vous dis JE PRENAIS MA VOITURE
→ AC7 : ET PROMENADE
4 FJ30 : ET JE M'EN ALLAIS

(698 (1) ; 19'54"-20'01")

L'enquêtrice AC7 (L2) intervient afin de valider, par sa complétion, l'écoute de FJ30 (L1) qui a introduit un DR¹⁶⁷. FJ30 ratifie la complétion de AC7 en énonçant un accord sous-entendu, car elle reprend sa séquence discursive en reformulant ce que AC7 venait de dire. Alors que les complétions métapragmatiques sont hétéro-initiées, et se montrent comme des éléments indispensables pour le bon déroulement et l'achèvement des DR énoncés par L1, les complétions affiliatives comme régulateurs de discours ne sont qu'une valeur ajoutée de la part de L2 à l'énonciation de L1. Généralement facultatives, elles ne sont pas réclamées par L1 et n'apportent pas d'information nouvelle à son énonciation, mais assurent la mise en place et le maintien de l'affiliation entre locuteurs dans l'interaction. Dans notre corpus, ces complétions-régulateurs de discours représentent 8% des occurrences.

6.2.1.3. Les complétions affiliatives comme marqueurs de coappartenance

Les complétions permettant à L2 de participer à l'élaboration d'une expérience commune sont déjà décrites dans les travaux sur la construction conjointe des tours de parole en interaction¹⁶⁸. Cette catégorie de complétion est marquée par la forte valeur affiliative que L2 affirme par rapport au contenu propositionnel mais aussi aux façons de parler de L1. Cela rejoint l'interprétation de Mondada :

(...) par un énoncé collaboratif, [L2] s'aligne sur la trajectoire descriptive de [L1], en développant le topic non seulement de façon à marquer son accord sur les contenus, mais encore de sorte à marquer cet accord dans les façons de faire, c'est-à-dire de parler conjointement. (Mondada, 1999 : 18).

L'accord sur les contenus nous paraît ici relativement marginal car il est probable que, si L2 participe activement à l'élaboration commune d'une trajectoire discursive portant sur une expérience partagée, son affiliation sera sous-entendue. Or, ce qui semble caractériser

¹⁶⁷ « je vous dis » n'a pas ici une valeur performative ou modale mais une valeur de DR car FJ30 se réfère à un moment précédent dans l'entretien où elle racontait ses sorties en voiture.

¹⁶⁸ Voir Mondada (1999), André (2006).

cette catégorie des complétions au sein des DR, c'est surtout l'adoption par L2 du même cadre énonciatif mis en place par L1, ce qui est rendu visible par la séquentialité syntaxique et modale, comme dans l'exemple suivant.

Exemple 10 (ESLO2_ENT_21)

- 1 KU21FIE : j'ai ma tante qui a une leucémie et un on a un ami / qui y a deux ans euh
l'avait vue et quand il l'a vue en rentrant on était à Tours en rentrant sur Orléans
en voiture il nous a dit **ELLE EST FOUTUE TA BELLE-SOEUR ELLE EST**
→ KU21 : **ELLE EN A PLUS QUE POUR DEUX ANS**
2 KU21FIE : **Y EN A QUE POUR DEUX ANS**
3 BH8 : ah oui d'accord
→ KU21 : **ELLE MOURRA AVANT SON MARI**
4 KU21FIE : oui
- (758 (1) ; 36'44"- 37'08")

Dans la représentation d'une rencontre avec un ami à Tours à laquelle les deux locutrices ont participé, L2 (KU21) adopte à la fois le cadre énonciatif de L1 (KU21FIE), les aspects séquentiels formels (déictiques « elle », intonation) et les modalités de son énonciation.

Les deux interlocutrices accomplissent ainsi pratiquement leur communauté de vues et d'expériences, non seulement à travers le déploiement de marques d'accord et de compréhension réciproques, mais aussi par un ajustement de leurs façons de dire, qui présuppose d'une part un placement séquentiel adéquat et d'autre part l'identification et l'appropriation d'un pattern syntaxique et prosodique analogue. (Mondada, 1999 : 18).

Un autre exemple de DR co-construits témoignant d'une expérience commune peut s'observer dans l'extrait suivant :

Exemple 11 (ESLO2_REP_17)

- 1 L3 : parce qu'en fait tu as une réplique où tu as les deux espèces de lémuriens qui
lui parlent / il fait **QU'EST-CE QUE C'EST CE BRUIT?**
L4 : c'est des opossums c'est pas des lémuriens
2 L3 : ouais enfin bref / **C'EST LE VENT QUI ME PARLE** / il fait
→ L4 : **MAIS QU'EST-CE QU'IL DIT ?**
3 L3 : **JE NE SAIS PAS / JE NE PARLE PAS LE VENT** [rire]
L4 : **JE NE SAIS PAS / JE NE PARLE PAS LE VENT** [rire]
4 L3 : il était trop énigmatique il est fourbe et tout et c'est marrant
L4 : ouais il est trop drôle
(445-448 (1) ; 50'39"-50'56")

Racontant aux autres convives une scène particulièrement amusante d'un dessin animé qu'ils avaient visionné ensemble, le jeune couple L3 et L4 se prête à un jeu de rôles où ils mettent en scène, avec les inflexions de voix, un personnage du dessin animé et sa façon de s'exprimer. La succession de DR laisse place à une co-construction (t.2) où L4 énonce la SR du DD dont la SI est énoncée par L3. Cette complétion affiliative rend la séquence entière plus dynamique et « vivante ». Le DDL suivant (t.3), énoncé simultanément par L4 et L3, n'est toutefois pas considéré comme co-construit, mais témoigne d'un haut degré de

Tous ces DR réalisés à deux voix présupposent une co-présence des interlocuteurs à l'événement énonciatif d'origine ou une connaissance partagée du topique, et confirment ce qui est accentué dans plusieurs études existantes¹⁶⁹ – les DR ne rapportent pas des énoncés antérieurs textuellement mais représentent un acte d'énonciation *autre*. Ce qui est mis en scène ici à travers une intervention des deux locuteurs est, dans l'exemple 10, la représentation commune d'une situation antérieure, représentation qui se donne comme authentique mais qui, co-construite, véhicule notamment une valeur de mise en scène permettant l'actualisation d'un événement discursif passé plutôt que sa reconstruction par la narrativisation. Dans l'exemple 11, la valeur scénique est davantage soulignée et la séquence entière devient un jeu théâtral, grâce aux DD et DDL, aux inflexions vocales, et notamment à la dynamique de l'échange des répliques entre les deux locuteurs. Les complétions affiliatives comme marqueurs de coappartenance concernent 35% des occurrences de DR co-construits dans notre corpus.

La dernière catégorie de complétions, qui représente presque 50% des occurrences dans notre corpus, a un fonctionnement très particulier au sein des séquences du DD (cf. 6.3.). Ces complétions se caractérisent notamment par le fait que L2 intervient au sein de l'énonciation de L1, en poursuivant son discours par des énoncés complets, sans que le contenu propositionnel de l'énonciation de L1 lui soit familier. Cette méconnaissance, de la part de L2, du contenu propositionnel de l'énonciation de L1 est le critère qui distingue les complétions affiliatives comme marqueurs de coappartenance et les complétions comme inventions.

1 RL2 : je trouve que c'est important quoi que les qu'on parle de tout ça quoi
CD2 : hm hm hm hm hm

2 RL2 : que ce soit pas tabou et euh / qu'un jour euh / j- ce que j'aurais jamais
supporté c'est d'apprendre qu'un jour euh mon enfant a vécu quelque chose et que je
l'ai pas su

3 CD2 : hm hm hm

4 RL2 : parce que j'étais pas là pour l'aider
CD2 : hm hm hm

5 RL2 : et euh / ah ça ça aurait été insupportable pour moi hein
CD2 : hm hm hm hm hm hm

220

(210 (1) ; 53'44"- 54'16")

221

6.2.2. Les trajectoires interactives et les glissements entre catégories

Désormais, nous pouvons dresser un tableau qui reprend, tout en les détaillant, les cinq traits appliqués à chacune des quatre catégories de complétion isolées au sein des occurrences de DR :

TYPES DE CRITERES	TRAIT DEFINITOIRE	C. METAPRAGMATIQUES	C. AFFILIATIVES COMME REGULATEURS DE DISCOURS	C. AFFILIATIVES COMME MARQUEURS DE COAPPARTENANCE	C. COMME INVENTIONS
Critères formels	Complexité de la structure	Structure simple (mot / syntagme)	Structure simple (mot / syntagme)	Structures complexes (syntagmes / énoncés entiers)	Structures complexes (syntagmes / énoncés entiers)
	Déictiques	/	/	Accordées avec L1	Accordées avec L1
	Séquentialité	A l'intérieur d'une unité syntaxique	A l'intérieur d'une unité syntaxique	A l'intérieur / la fin d'une unité syntaxique	A l'intérieur / la fin d'une unité syntaxique
Critères pragmatiques et sémantiques	Auto-initiée ou hétéro-initiée	<u>Hétéro-initiée</u>	<u>Auto-initiée</u>	Auto-initiée	Auto-initiée
	Contenu propositionnel	/	/	<u>Connu par L2</u>	<u>Inconnu de L2</u>

Tableau n°10 : Identification de traits pour quatre catégories de complétions

Nous remarquons que certains rapprochements existent entre les quatre catégories de complétions. Les deux premières catégories se distinguent seulement par le locuteur qui les initie – L1 pour les complétions métapragmatiques et L2 pour les complétions comme régulateurs de discours. Cela opère néanmoins sur la différenciation dans la valeur interactive et pragmatique de ces deux catégories car les complétions comme régulateurs de discours témoignent d'une affiliation avec L1 et le contenu propositionnel de son DR, alors que cette affiliation n'est pas un critère pertinent pour les complétions métapragmatiques qui aident dans la construction même du discours en train de se faire. Les deux catégories suivantes se rapprochent car elles poursuivent la construction du contenu propositionnel de l'énonciation de L1 mais fonctionnent de manière différente. Alors que, par les complétions comme marqueurs de coappartenance, L2 accentue le partage d'une expérience commune et participe ainsi à la construction du contenu

propositionnel de la SR, en énonçant une complétion comme invention L2 revendique le fait « d'être » L1 dans un but autre que la poursuite ou l'achèvement d'un DR, qui est notamment la marque d'une adhésion aux propos de L1.

En substance, relativement à l'importance accordée à l'un des critères qui permet de définir et de différencier leur fonction dans l'interaction effective, deux paires de complétions s'opposent. Les complétions métapragmatiques et régulateurs de discours se définissent par rapport au locuteur qui les a sollicitées. Les complétions marqueurs de coappartenance et inventions se spécifient selon la connaissance du contenu propositionnel de l'énonciation de L1 par L2.

Si au sein de notre corpus de DR seules pouvaient être isolées ces quatre catégories de complétion, il n'est pas exclu qu'une étude portant sur les données ne se limitant pas aux seules occurrences du DR ne puisse isoler d'autres types de complétion, et notamment celles où l'intervention de L2 serait orientée contre le contenu propositionnel ou la force illocutoire de l'énonciation de L1¹⁷⁰. Les séquences du DR ne sont pas un terrain propice à de telles complétions, qui nécessitent notamment l'existence d'un enjeu argumentatif du contenu propositionnel qui se présenterait comme polémique.

Il nous reste désormais à vérifier si les occurrences de DR co-construits classifiées selon ces quatre catégories de complétions sont nettement délimitées entre elles ou si une ambiguïté dans le classement des occurrences peut exister, pour quelles raisons et dans quelles configurations interactives.

Observons l'exemple suivant :

Exemple 13 (ESLO2_REP_01_01)

```

1  INC1 : elle a pas dit Y A BEAUCOUP DE F- DE DE ROUGE OU DE FAUTES D'ORTHOGRAPHE ? non elle a
    pas dit ça ?
2  INC3 : si elle a dit après Y A DES Y A DES FAUTES QUI VONT FORC- je pense FREINER LA
→ INC1 : oui AGACER LE
3  INC3 : FREINER LA LECTURE
4  INC1 : oui / ET AGACER LE LECTEUR

```

(40-41 (1) ; 12'42"-12'54")

¹⁷⁰ Cette catégorie de complétions non affiliatives, qu'on pourrait appeler « polémiques », est étudiée par Mondada (1999). Elle distingue les complétions non affiliatives qui servent « au développement de trajectoires thématiques imprévues et divergentes » (Mondada, 1999 : 22) de celles qui « peuvent exprimer une prise de distance et non pas seulement une adhésion aux propos du partenaire » (*ibid.*). Les moyens formels pour exprimer ces non affiliations sont pour L2 notamment des subordonnées relatives, souvent ironiques.

Dans cet extrait, la fille (INC3), lycéenne, fait part à sa mère (INC1) des remarques de l'enseignante de français concernant la correction d'une rédaction. La complétion qui s'actualise dans cet exemple (t. 2) correspond à la catégorie de complétions affiliatives comme régulateurs de discours :

- sa structure syntaxique est simple ;
- elle intervient au sein d'une unité syntaxique (relation paradigmatic avec l'infinitif précédent, « *des fautes qui vont freiner la / agacer le* ») ;
- elle est auto-initiée.

Par cette complétion, s'actualisant au sein de la séquence narrative mise en place par INC1, la mère témoigne de son écoute active tout en confirmant la compréhension des enjeux et l'importance d'éviter de faire des fautes dans une rédaction. Cependant, cette complétion, quand bien même sa valeur principale serait celle d'une affiliation interlocutive, se présente également comme l'invention d'une suite alternative à l'énonciation de L1. Pourquoi ne pas alors considérer cette complétion en tant que complétion comme invention ? La réponse à cette question n'est pas catégorique et parfois l'interprétation des complétions nécessite l'observation cas par cas, en fonction des données contextuelles et des relations interlocutives. Dans cet exemple précis, deux paramètres justifient, selon nous, la classification de la complétion parmi les complétions-régulateurs de discours :

- *paramètre formel : la longueur de la complétion.* Toutes les complétions comme inventions identifiées au sein des DR consistent en au moins un énoncé. Ceci permet à L2 de développer un « fil narratif », une version alternative de ce que L1 aurait dit.
- *paramètre pragmatique : la valeur interactive de la complétion.* Si les complétions comme inventions expriment, à un certain degré, l'affiliation avec les propos de L1, ce n'est pas leur finalité principale : au-delà de l'affiliation, les complétions comme inventions participent à la (re)création dramatique d'un acte représenté, alors que cette valeur est absente des complétions affiliatives comme régulateurs de discours.

Parmi les occurrences de DR co-construites dans notre corpus, aucune occurrence de complétion appartenant à la première (c. métapragmatiques) et à la troisième catégorie (c. marqueurs de coappartenance) n'est ambivalente. Nous expliquerions cette constatation par un haut degré de spécialisation de ces deux catégories de complétions, leur assignant les caractéristiques contextuelles qui résolvent l'ambiguïté potentielle :

- les complétions métapragmatiques se spécifient par leur portée énonciative car elles se rapportent à l'action du dire et non au contenu du dit ;
- les complétions marqueurs de coappartenance sont identifiées grâce à un indicateur contextuel, à savoir le savoir partagé entre L1 et L2 sur la situation de communication dont le DR co-construit fait partie.

Plus généralement, les complétions n'appartiennent pas à une classe de faits de langue qui pourrait être formalisée. Si les traits permettant de les classer en catégories existent, la classification reste une tâche complexe qui doit prendre en compte les paramètres contextuels et les valeurs présupposées et sous-jacentes, propres à chaque occurrence. L'existence de rares cas « frontaliers », tel l'exemple 13, n'est pas inopportune : au contraire, elle témoigne de la dynamique interactive propre au procédé de construction conjointe d'un tour de parole.

6.3. Jouer au DD : les inventions, la progression thématique des interactions et la cohésion interlocutive

La moitié de toutes les complétions dans notre corpus correspondent aux complétions comme inventions et elles apparaissent toutes au sein des DD. La possibilité de (re)construire un DD par la construction conjointe où la complétion est une invention fournit un argument supplémentaire contre la « fidélité », la « textualité » ou même l'antériorité systématique des SR directes. Celles-ci, construites à deux voix dont la deuxième est une invention de la suite sur-le-champ, ne peuvent correspondre qu'à un procédé de (re)construction d'un acte d'énonciation relativement aux paramètres de l'interaction en cours. Pourquoi le DD est-il l'unique catégorie de DR qui semble pouvoir accepter une complétion comme invention ? Ceci peut s'expliquer par deux propriétés des DD :

- leur *format énonciatif*. L'ancrage référentiel et modal des DD se définit selon les modalités énonciatives de l'acte représenté : Vandelanotte (2009) en parle en termes de *cadre communicatif autonome* (cf. 4.2.2.3.) à l'intérieur de la SR directe. L'autonomie référentielle des déictiques dans la SR permet à L de construire une mise en scène des événements relatés. La SR, plus expressive¹⁷¹, est ainsi « dramatisée ». Le récit représenté, transformé par la mise en scène, favorise l'implication de l'interlocuteur qui peut alors devenir un participant actif à la re-création de la séquence représentée ;
- selon Clark & Gerrig (1990), le DD possède une autre propriété qui lui est spécifique, celle de la *démonstration d'un acte représenté*. L'acte représenté n'est pas illocutoire mais prétendu, joué, et les informations à mettre en scène sont sélectionnées par L. Ainsi les DD permettent aux interlocuteurs l'expérience directe d'un acte d'énonciation *autre*, qui n'est pas décrit avec les mots de L mais rejoué à travers cette démonstration.

En somme, la représentation dramatique d'un acte d'énonciation au sein d'un DD permet à L2 de prendre part à cette mise en scène et d'imaginer la suite d'un DD introduit par L1, tout en la présentant comme si c'était toujours L1 qui parlait. Cela est facilité par l'autonomie des déictiques au sein des SR, ce qui enlève les contraintes formelles d'un ajustement au cadre énonciatif de L1. Une complétion comme invention est-elle toutefois possible à l'intérieur d'un DI ? Observons l'exemple suivant :

Exemple 14 (ESLO2_REP_01_01)

```

1  INC4 : c'est ta copie de français ?
2  INC3 : oui ma- c'est fait
3  INC1 : elle elle elle va la regarder euh ?
4  INC3 : parce que je lui ai dit enfin je lui ai dit que
→ INC4 : TU TROUVAIS QUE TU AVAIS PAS ETE BIEN NOTEE ?
5  INC3 : non QUE J'AVAIS PAS COMPRIS CE QUI N'ALLAIT PAS DANS MA COPIE tu vois
                                           (34 (1) ; 12'14"-12'24")

```

Au sein d'un DI (t. 4) mis en place par INC3 (L1), INC4 (L2) introduit une complétion qui répond aux critères pragmatiques des complétions comme inventions mais ne respecte pas tous les critères formels. En effet, il n'y a pas d'accord des déictiques : L2 intervient de son

¹⁷¹ « (...) the staging of the past events (...) is an important device in making the narration more vivid (Tannen 1989) and inviting the recipients to show their alignment with the narrator (Günthner 1997). » (Günthner, 2000 : 9)

propre point de vue, il propose la suite du DI mais ne la construit pas avec les mots de L1 mais avec les siens propres. Ainsi L2 ne « devient » pas L1 et la construction de ce DR ne se fait pas comme si l'ensemble de la SR provenait d'un seul locuteur : la complétion de L2 n'est qu'une proposition de la suite de la séquence, cependant réfutée par L1.

Une autre constatation nous semble essentielle, qui relève d'une différence énonciative entre le DD et le DI. Elle peut expliquer la difficulté de construire un DI à deux voix. En effet, alors que les DD se caractérisent dans les interactions orales par cette strate dramatique, qui n'est pas sans rappeler une représentation théâtrale où le contenu représenté véhicule une « illusion d'authenticité », les DI sont exempts de cette valeur de mise en scène. Par conséquent, l'acte d'énonciation représenté indirectement est plus à même de paraître informatif et l'information qu'il représente est davantage susceptible d'être considérée comme « objective » car non mise en scène. Dans cette perspective, les complétions comme inventions sont difficilement intégrables au sein des SR indirectes, si ce n'est pour y figurer, comme dans l'exemple 14, en tant que propositions de la suite du développement de L. Par ailleurs, parmi les 8 occurrences de DI co-construits dans notre corpus, quatre présentent la même structure que l'exemple 14 (la complétion comme invention n'est qu'une hypothèse pour la suite) alors que les quatre autres sont les complétions métapragmatiques qui ne se rapportent pas au dit mais au fait de dire.

La complétion comme invention à l'intérieur d'une séquence du DD témoigne d'un moyen de co-construction progressive du sens en interaction par invention, moyen d'autant plus inventif que le cadre discursif et thématique du DD et son actualisation formelle n'appartiennent qu'à L1. A travers le DD, L1 fait référence à une énonciation qui se présente comme authentique. Cette référence est partiellement détournée par L2 dans le cas de la co-construction par des complétions comme inventions. Ce « jeu de rôles » a une pertinence interactionnelle dont les effets sont observables sur la gestion des relations interlocutives.

Exemple 15 (ESLO2_REP_01_01)

- 1 INC3 : et puis Sasha dit un mot gentil OUAIS EUH ELLES ETAIENT JOLIES EUH LES FILLES QUI
ETAIENT AVEC TOI je fais NON MAIS LAISSE ELLES SONT DEJA MAQUEES EUH A DES RICAINS TU PEUX PAS TEST-
après il fait OUAIS ENFIN SI Y A MOYEN je fais NON Y A PAS MOYEN
→ INC4 : IL FAUDRAIT PASSER TA CEINTURE NOIRE AVANT
2 INC3 : bah j'ai fait BON ECOUTE ON EN REPARLE HEIN / il a rigolé
(53-58 (1) ; 18'57"-19'16")

Dans cet extrait, INC3 met en scène, par plusieurs DD successifs, une interaction entre elle-même et un ami. Celui-ci s'intéresse à des copines d'INC3, toutes en couple. Le DD représentant la réplique d'INC3 à ce propos, qui rejette la requête de Sacha, est étayé par une complétion comme invention, énoncée par le père d'INC3. Le père prend le rôle d'INC3 dans la RIA, et poursuit le DD en s'adressant à Sacha (cf. déictiques, « ta ceinture noire »).

La valeur de cette complétion en interaction doit être appréhendée en partie par l'élargissement du contexte : on apprend à cette occasion qu'INC3 et ses copines pratiquent le judo à un haut niveau. Dans cette perspective, la complétion d'INC4 a un double rôle dans cet extrait :

- confirmer et faire valoir l'image positive de sa fille à travers la démonstration de sa compétence en judo. Si la complétion comme invention fait partie d'un DD, le sens sous-entendu s'adresse directement à INC3 dans l'interaction effective : ainsi le père adresse indirectement un compliment à sa fille la croyant capable « de vaincre » un garçon et protéger ainsi ses copines ;
- participer à la (re)construction d'un événement de la parole afin de mettre en valeur le caractère anecdotique de la situation représentée. Atomisée par la succession de DD courts, cette séquence se présente comme authentique : les marques temporelles, la brièveté des interventions des interlocuteurs représentés et la subjectivisation de l'événement par la présence de la locutrice INC3 dans la situation d'origine portent à croire que l'événement de parole s'est déroulé de la manière dont il a été représenté. Néanmoins, ces DD véhiculent une « illusion d'authenticité » : alors que, parfois, les marques formelles portent à croire que le contenu représenté est concret et unique, les DD participent principalement à la construction de l'image du locuteur L et se définissent par le procédé de (re)construction de l'événement de parole. La complétion d'INC4, qui s'intègre parfaitement dans la continuité thématique et stylistique de l'interaction représentée, confirme à la fois le caractère délibérément « faussement authentique » de la représentation et aussi l'une des finalités de tout DD, à savoir la construction d'une image positive du locuteur L.

Par conséquent, on pourrait considérer les complétions comme inventions au sein des DD non seulement comme les procédés exclusifs de la construction, mais aussi de la déconstruction du sens, qui néanmoins font progresser l'interaction. Elles véhiculent, hors les stratégies interactives d'affiliation et d'accord avec les paroles de L dans l'interaction en cours, un changement potentiel de trajectoire thématique instaurée par L1 ou au moins un ajustement ultérieur : les complétions comme inventions sont un modèle créatif de la progression thématique des interactions.

La contribution des DD dans la gestion de l'image du locuteur L, à travers « l'illusion d'authenticité » propre aux procédés de (re)construction du contenu propositionnel qui est représenté, est accrue par l'émergence des complétions comme inventions. Celles-ci témoignent donc d'un degré certain de cohésion interlocutive : *a priori*, le risque de réfutation par L1 d'une complétion qui improvise, qui invente la suite de ses propres propos, est important. Si L2 « ose » intervenir, par une complétion comme invention, dans le DD mis en place par L1, c'est qu'il estime que le gain de cette intervention pour la relation interlocutive serait plus important que le risque de sa réfutation. Les complétions comme inventions sont donc, outre les procédés créatifs de la construction du sens par la représentation, également des outils concrets de la gestion des relations interlocutives.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons cherché à montrer l'intérêt qu'il y a à étudier les complétions au sein d'une configuration discursive spécifique que sont les DR. A l'issue de cette étude, deux constatations s'imposent :

- si quatre catégories de complétions ont pu être identifiées au sein des DR, c'est notamment grâce au croisement des critères pragmatiques et sémantiques avec les critères syntaxiques : l'adhésion ou non aux propos de L1 véhiculée par les complétions de L2 n'est qu'une conséquence interactive car la spécificité de chacune des quatre catégories par rapport à d'autres se manifeste de manière formelle. L'identification des quatre catégories de complétions nous a permis non seulement de circonscrire leurs valeurs respectives dans l'actualisation de DR en interaction, mais également de mettre en avant les paramètres formels qui les opposent, dans une visée qui se propose comme l'identification d'un faisceau de critères pour chaque type de complétion ;

- les complétions comme inventions, s'actualisant notamment au sein des DD, sont un procédé de construction du sens en interaction par altération « créative » de la trajectoire thématique établie par L1. Ce type de complétions confirme la spécificité du caractère dramatique des DD en interaction et met en valeur le procédé de (re)construction comme paramètre gérant l'image du locuteur L au travers le DD qu'il met en scène.

CHAPITRE 7

DISCOURS REPRESENTES ET LA CONSTRUCTION DE RECITS EN INTERACTION

Plus d'un tiers de toutes les occurrences de DR dans notre corpus s'actualise au sein de séquences narratives. Avec les occurrences de RIA (cf. Chapitre 8), qui à elles seules constituent un récit de paroles, ce chiffre représente environ la moitié des attestations de DR dans le corpus¹⁷². Le lien entre la narrativité et le DR a déjà été relevé avant que le DR ne devienne un objet linguistique : la rhétorique, la narratologie et la tradition grammaticale décrivent le DR relativement à la « racontabilité » et à la mise en paroles d'un dire *antérieur*. Si, depuis les recherches en linguistique énonciative et, plus récemment, en linguistique de l'interaction, le DR n'est plus associé ni à la représentation de paroles exclusivement antérieures (Authier-Revuz, 1992, 1993, 2004), ni à une fonction narrative par excellence (Vincent & Perrin, 1999), il s'avère que, dans les interactions orales, le contexte narratif est le lieu préférentiel d'actualisation des DR.

Les études existantes sur les fonctions des occurrences de DR au sein des récits¹⁷³ semblent s'accorder sur la plurifonctionnalité de DR qui ne véhiculent pas nécessairement une fonction narrative : compte tenu des modalités interactives contextuelles (type d'interaction et relations interlocutives), du genre de récit (anecdote, compte rendu, reportage, « récit de vie »...) et de la présence du locuteur-narrateur à des événements racontés, les DR se verront attribuer des fonctions différentes¹⁷⁴. Si une approche différentielle des DR dans les récits a le mérite de présenter un échantillon des valeurs de DR en usage, elle reste, nous semble-t-il, locale : la valeur des DR est étudiée relativement au contexte narratif concret,

¹⁷² Plus précisément, nous avons isolé 581 occurrences de DR au sein des séquences narratives, ce qui représente environ 36% de toutes les occurrences de DR dans notre corpus. Avec les RIA, cette proportion est de 47%.

¹⁷³ Voir p.ex. Tannen (1989), Holt (1996), Vincent & Perrin (1998, 1999).

¹⁷⁴ Outre la fonction narrative proprement dite, où le DR fait progresser le fil du récit, Vincent & Perrin (1999), dans leur étude des fonctions narratives et non-narratives du DR en isolent encore trois : la fonction appréciative (« it reproduces a distinct point of view in order to highlight an event related by the speaker » (Vincent & Perrin, 1999 : 293), la fonction du support (« it tends to illustrate a metadiscursive comment uttered by the speaker » (*ibid.*) et la fonction argumentative (« the speaker personally communicates what is expressed in the quote » (*ibid.*).

ce qui en rendrait difficile la transposition dans d'autres récits. Autrement dit, les fonctions des DR sont isolées non pas (exclusivement) en fonction de leurs caractéristiques internes mais en intégrant le contexte de leur actualisation.

Par le présent chapitre nous abordons sous un autre angle l'étude de l'actualisation des DR dans les récits. Au-delà de la nécessité, pour le locuteur L, de représenter les paroles indispensables pour la réalisation et l'achèvement d'un fil narratif, nous nous demanderons quelle est la valeur ajoutée aux récits par la présence de DR. Ainsi, nous chercherons à établir un champ opérationnel à partir de quatre questions qui se rapportent aux récits abritant les DR :

- A qui raconte-t-on ?
- Dans quelle situation de communication ?
- Qu'est-ce qui est raconté ?
- Par quels moyens linguistiques ?

Ainsi, cette analyse de DR s'actualisant au sein des récits a pour but, par le biais des corrélations établies entre les réponses possibles à ces quatre questions, d'identifier, d'expliquer et de généraliser les tendances relatives à « la conduite » de DR dans les récits. Notamment, cela consiste en une différenciation entre les DD et les DI, analysée dans la seconde partie du chapitre, ainsi qu'en une mise en lumière des valeurs propres aux configurations spécifiques telles que les DR auto-adressés autophoniques¹⁷⁵.

Le présent chapitre s'organise en deux parties. Dans la première partie, il s'agira de contextualiser les séquences narratives comportant des DR à la fois globalement, par rapport aux études sur la structuration de la narration en interaction orale, et aussi localement, au sein de notre corpus, comme une conséquence aux réponses possibles face aux questions précédentes. Y seront soulignés notamment :

- l'intégration des récits en contexte, en lien avec le rapport au destinataire et la différenciation des situations de communication qui suscitent les récits (7.1.1.) ;

¹⁷⁵ Désormais DRAAA, configuration se caractérisant par l'identité entre L et l ainsi que la réflexivité pronominale dans la SI (« *je me dis / je me suis dit* »), cf. Chapitre 10

- l'enjeu qu'il y a, pour l'étude des valeurs des DR, à différencier les « récits subjectifs », relevant des événements auxquels le locuteur-narrateur a participé et les « récits non-subjectifs », ceux dont il a été absent (7.1.2.) ;
- la structuration temporelle des récits en interaction, qui se caractérisent par une quasi-simultanéité des temps d'émission et de réception. (7.1.3.) Les moyens linguistiques mis en œuvre, tels les DR, permettent de ralentir le déroulement du récit par la focalisation sur un élément qui bénéficie ainsi d'un effet maximal d'actualisation, et ce avec une finalité précise que nous poursuivrons dans la seconde partie du chapitre.

La seconde partie du chapitre présente une étude qualitative et différentielle des deux modes de représentation du dire – le DD et le DI – relativement à leur intégration dans les séquences narratives. Nous chercherons à isoler les valeurs propres à chacune des deux catégories, et ce notamment en lien avec les deux types de récit, subjectifs et non-subjectifs. En effet, tout porterait à croire que les DI, si peu fréquents soient-ils dans les récits oraux, s'actualisent de préférence dans les récits non-subjectifs. En revanche, les DD, qui sont indissociables de l'expression de la subjectivité du locuteur L, seront moins fréquents dans ce type de récits. La réflexion menée dans la première partie du chapitre, et les tendances que révèle l'étude des quatre questions, fourniront un cadre contextuel et énonciatif à même de différencier non seulement les DD des DI, mais également les occurrences internes à chacun des deux modes selon les effets de sens véhiculés en contexte.

7.1. L'interaction orale et les séquences narratives

Labov et Waletzky (1967) et Labov (1972) ont posé les principes d'une définition linguistique et de l'étude structurale¹⁷⁶ des séquences narratives (ou récits) à l'oral. Une séquence narrative est définie comme

¹⁷⁶ La séquence narrative minimale est composée de deux propositions ordonnées chronologiquement, appelées propositions narratives. Les propositions non-narratives, selon l'analyse labovienne, sont celles qui ne font pas progresser la narration mais manifestent les propriétés interactives des récits. Les propositions narratives et non-narratives « sont groupés en parties qui structurent le récit : résumé, orientation, complication, évaluation, résolution, coda. Deux d'entre elles sont obligatoires : la complication et la résolution. » (Brès, 2001 : 24)

one method of recapitulating past experience by matching a verbal sequence of clauses to the sequence of events which actually occurred (Labov & Waletzky, 1967 : 20).

Cette définition, qui depuis l'article de Labov & Waletzky a rarement été mise en cause, a acquis un large écho parmi les études linguistiques : l'importance d'une séquence temporelle, autrement dit d'au moins deux propositions

où, d'après les propriétés sémantiques du verbe et les propriétés aspectuelles du temps verbal, l'on peut dire que les deux propositions contiennent des événements perfectifs (...) (Carruthers, 2012 : 158),

est indéniable dans l'identification de séquences narratives. Pour les recherches sur la narration dans le contexte des interactions orales, la question qui se pose est celle de la classification de séquences narratives : ainsi, deux sous-catégories sont fréquemment étudiées, les *histoires* et les *témoignages*¹⁷⁷. La différence entre ces deux catégories se situe dans la mesure de leur adaptation aux parties du récit dans le modèle de Labov & Waletzky (1967). Carruthers (2005 : 18) l'explique de manière suivante :

In terms of linguistic approaches to oral narration, there is a broad consensus that both stories and reports are types of narration which concern specific past-time events and states; these properties distinguish them from narrations such as current reports (e.g. a sports commentary), generic past-time narrations, or *irrealis* narration. The key feature which then distinguishes stories from reports is the sense of evaluation in a story, the sense of a point, a message, a reason why the story is being told, even if that reason is primarily to entertain (...). Labov refers to this as a story's "reportability" (...).

En d'autres termes, les « témoignages » ou « comptes-rendus » sont des séquences narratives sans évaluation car le but de la narration, leur « racontabilité », n'est pas exprimé. Les deux exemples suivants montrent ces deux catégories narratives dans notre corpus.

Exemple 1 (ESLO2_REP_07)

```
1 loc02 : Jérôme [rire] // pour sortir du hammam on reprend un r- tourniquet on a une
carte normalement pour rentrer et lui il essayait de passer la carte pour sortir et
puis moi je lui dis MAIS MAIS A MON AVIS Y A PAS BESOIN DE LA CARTE TU RESSORS EUH
2 enqpb : bah oui
3 loc02 : il me dit BAH NON il me dit A MON AVIS ON NE RESSORT PAS PAR LE MEME ENDROIT QU'ON EST
RENTRE PARCE QUE LE TOUR- LE TOURNIQUET EUH / je lui dis BEH ESSAYE / en fait i- i- tu le
prends à l'envers et il s'ouvre
enqpb : oui
4 loc02 : c'est dans l'autre sens que tu peux pas
5 enqpb : bah forcément ils vont pas t'empêcher de sortir
(294-296 (1) ; 03'57"-04'28")
```

¹⁷⁷ « Le terme « témoignage » - l'équivalent de la catégorie "report" en anglais - peut être attribué à Brès (1999) : le seul autre terme employé en français étant celui de "compte-rendu", utilisé par Vincent & Perrin (2001). » (Carruthers, 2012 : 159).

Exemple 2 (ESLO2_ENT_41)

- 1 BC41 : voilà je continue à faire ma rubrique un jour je reviens de reportage on me dit BAH ECOUTE EUH ON A UN GROS PROBLEME C'EST QUE L'ANIMATEUR IL EST IL EST MALADE ET J'AI PERSONNE POUR LE REMPLACER
- 2 LA11 : hm hm
- 3 BC41 : ET IL A APPELE UNE HEURE AVANT ET IL A EU UN GROS PEPIN / on m'a dit faut QUE TU Y AILLES / je dis ATTENDS IL FAUT QUE J'Y AILLE IL ME FAUT FAUT SIX MOIS LA AVANT DE ME [rire] AVANT DE PRENDRE L'ANTENNE / il me dit euh et donc c'est le city-reporter / en fait c'est city-reporter c'est euh c'est euh une personne qui prend le micro qui va dans la rue euh et qui fait parler euh les commerçants les habitants d'Orléans
LA11 : d'accord
- 4 BC41 : qui prend un peu la température d'Orléans mais sans réellement euh avoir de gros sujets euh sans traiter euh les sujets d'actualités c'est juste voilà on va rig- on va rigoler ensemble dans la rue savoir un peu ce qui se passe sur Orléans
LA11 : d'accord hm hm
- 5 BC41 : je lui dis NON MAIS ATTENDS PHILIPPE EUH TU TE RENDS COMPTE TU VAS ME METTRE J'AI J'AI JAMAIS FAIT ÇA MOI IL FAUT DEJA RIEN QUE QUAND J'ENREGISTRE MA RUBRIQUE JE DOIS M'Y JE DOIS M'Y PRENDRE AU MOINS A CENT FOIS IMAGINE-TOI SI LA C'EST EN DIRECT COMMENT JE VAIS FAIRE ? / et il me donne le micro il me pousse dehors / il dit TU TE DEMERDES / et donc je fais mon premier micro / euh je rencontre une un couple // et euh // je rencontre un couple et euh / VOILA EST-CE QUE VOUS ALLEZ BIEN MACHIN TOUT ÇA IMPECCABLE IL FAIT BEAU AUJOURD'HUI ALORS MOI J'AIMERAIS SAVOIR EUH / COMMENT VOUS VOUS ETES RENCONTRES ET TOUT et là le gars me dit euh ECOUTE MOI EUH ON S'EST RENCONTRE AUJOURD'HUI ON S'AIME ET TOUT je dis OUAIS MAIS MOI JE VEUX CONNAITRE L'HISTOIRE COMMENT QUI A FAIT LE PREMIER PAS il me dit MOI C'EST C'EST ELLE EUH ELLE M'A VU EUH ELLE EST TOMBEE AMOUREUSE DE MOI EUH / et je voyais la fille qui commençait à s'énerver qui s'agaçait et d'un seul coup elle lui dit TU M'ENERVES TU ES QU'UN CON NA NA / et elle lui met un grosse claque qui passe à l'antenne donc le bruit passe à l'antenne / et donc l'animatrice derrière elle était vraiment morte de rire mais elle en pouvait plus obligé de passer trois disques à la suite et ils m'en voulaient à la radio mais ils m'ont dit / mais c'est toi qui doit faire ça // et donc depuis ce jour-là on m'a donné euh la personne elle faisait lui du lundi au jeudi le city-reporter plus l'info trafic et moi je faisais le vendredi
(579-590 (1) ; 04'13"-06'05")

Le premier extrait est un exemple de « témoignage » : l'épisode raconté présente certaines caractéristiques de la structure labovienne sans pour autant exprimer clairement son évaluation. Loc02 raconte cet épisode afin de partager avec sa fille enqpb une situation anecdotique survenue à son compagnon Jérôme. En revanche, le récit de l'exemple 2 correspond à la catégorie des « histoires » car il respecte la structure labovienne tout en véhiculant une évaluation qui montre sa racontabilité.

Le tableau suivant répertorie les extraits qui, dans les deux exemples, correspondent aux parties de la structure narrative.

Structure narrative	Exemple 1 : « témoignage »	Exemple 2 : « histoire »
RESUME	/	/
ORIENTATION	<i>Jérôme...pour sortir du hammam</i>	<i>je continue à faire ma rubrique</i>
COMPLICATION	<i>il essayait de passer la carte pour sortir - y a pas besoin de la carte tu ressorts - à mon avis on ne ressort pas par le même endroit qu'on est rentré</i>	<i>un jour je reviens de reportage - il est il est malade et j'ai personne pour le remplacer - faut que tu y ailles - il me pousse dehors - je rencontre une un couple - elle lui met un grosse claque qui passe à l'antenne - l'animatrice derrière elle était vraiment morte de rire</i>
EVALUATION	/	<i>ils m'ont dit / mais c'est toi qui doit faire ça</i>
RESOLUTION	<i>tu le prends à l'envers et il s'ouvre</i>	<i>et donc depuis ce jour-là on m'a donné...</i>
CODA	<i>bah forcément ils vont pas t'empêcher de sortir</i>	(enchaînement avec un autre épisode narratif)

Tableau n°11 : Comparaison de structures narratives d'une histoire et d'un témoignage

Aussi bien les « histoires » que les « témoignages » figurent par la suite de ce chapitre dans l'analyse des valeurs de DR au sein des séquences narratives. Deux arguments justifient un tel choix :

- il n'y a pas de différence observable dans la forme ou les valeurs de DR s'actualisant dans ces deux catégories de séquences narratives ;
- la frontière entre la catégorie des « histoires » et celle des « témoignages » n'est pas toujours nettement délimitée. Contrairement aux exemples 1 et 2 qui peuvent sans ambiguïté être classés dans les deux catégories, certaines séquences narratives dans le corpus se situent davantage sur un « continuum » entre les deux catégories car la portée de leur « racontabilité » est relative¹⁷⁸.

¹⁷⁸ Carruthers (2005 : 18) plaide également pour un continuum entre les témoignages et les histoires : « (...) reportability is highly intuitive and therefore subjective, and it will inevitably vary according to context. » Elle continue (2012 : 165) : « la distinction entre "histoire" et "témoignage" ne semble pas être catégorielle dans la conversation (...), il s'agit plutôt d'un continuum avec deux polarités entre lesquelles se situent plusieurs possibilités de narrations complexes de typologie mixte. »

Dans les interactions orales, la présentation de l'événement passé est en même temps sa reconstruction, notamment lorsqu'il s'agit de récits d'événements auxquels L a participé. Transposé dans un nouveau contexte et verbalisé, l'événement à l'origine de la séquence narrative est transformé, « according to generic conventions, situative constraints, intentions of the narrators, reactions of the recipients, etc. » (Günthner, 2005 : 285). Par le biais de la séquence narrative, l'événement conté est réévalué en fonction des paramètres propres au contexte interactif. Cette réévaluation s'observe dans la construction formelle de la séquence (cf. 7.1.3.) : lors de la reconstruction verbale d'événements longs et complexes, le locuteur-narrateur est contraint de faire un choix, de focaliser son récit sur certains pics narratifs et d'en résumer d'autres. La sélection qu'il opère en représentant un événement aura des conséquences sur la réception du récit en temps réel par les interlocuteurs : si l'interaction se construit dans une dynamique de l'échange, les séquences narratives suspendent l'alternance des tours de parole, ce qui impose à L d'obtenir et de garder l'attention « de l'auditoire » avant même de pouvoir orienter le destinataire vers la finalité du récit. Les avantages d'une approche s'inspirant de l'analyse conversationnelle pour la description des récits en interaction orale ont déjà fait objet de plusieurs études¹⁷⁹. Au nombre des paramètres étudiés au sein des approches interactionnelles de la narration (cf. 2.1.3.), il importe :

- d'observer les stratégies interlocutives permettant de garder l'espace de la parole le temps de l'énonciation d'une séquence longue et
- d'étudier le lien entre l'organisation séquentielle des récits envisagés dans leur actualisation dynamique et la finalité qu'ils véhiculent.

7.1.1. La narration en contexte interactif

L'émergence d'une séquence narrative en contexte conversationnel a été évoquée dans la partie 2.1.3. Nous approfondirons ici deux aspects de cette contextualisation interactive des récits qui revêtent une importance certaine dans la description ultérieure de la différenciation des valeurs des DR dans les récits : il s'agit des éléments du contexte

¹⁷⁹ Pour les études récentes, voir Norrick (2000), Bonu (2001), Quasthoff & Becker ed. (2005).

communicatif, à savoir l(es) interlocuteur(s) et le *setting*, le cadre physique et psychologique de l'interaction.

D'une manière générale, si le locuteur-narrateur, par le récit qu'il met en place souhaite « faire participer un interlocuteur à une réalité (...) » (Gülich & Mondada, 2001 : 231), vécue par lui-même ou une tierce personne, le processus de la narration répond aux contraintes posées par cette coprésence du destinataire. Le caractère processuel et interactif des récits conversationnels, souligné dans la plupart des études s'inscrivant dans le courant de la méthodologie de l'analyse conversationnelle, se reflète dans le rôle accordé au destinataire du récit. D'une part, l'interlocuteur-destinataire donne son accord tacite pour la suspension de l'alternance des tours de parole. D'autre part, « un topic ne peut pas être développé sous forme narrative, si l'interlocuteur ne manifeste pas un certain intérêt (...) » (Gülich & Mondada, 2001 : 230).

Aussi bien dans le sous-corpus REPAS que dans les ENTRETIENS, l'intérêt que porte l'interlocuteur au développement de la séquence narrative s'observe dans les mots-régulateurs énoncés pendant le récit (*hm, d'accord, oui...*) ou dans le procédé de co-construction de la séquence même.

Exemple 3 (ESLO2_REP_19)

```
1  L01 : et c'est un truc qui qui réveille bien enfin même si ça gueule au moins ça te
    réveille
2  L03 : hm hm
3  L01 : et j'ai envie de changer sauf que à chaque fois j'oublie donc euh ça fait
    plusieurs mois
4  L03 : donc tous les matins euh
5  L01 : tous les matins
6  L03 : le mec se souvient que tu as oublié
    L01 : je me dis FAUT QUE JE CHANGE
7  L02 : non là c'est la première fois que ça me réveille en fanfare
8  L03 : ah ouais ? [rire]
9  → L01 : et ça me perturbe tellement que des fois je rêve que j'entends cette
    musique donc je me réveille et ça m'est arrivé je crois une nuit je me suis réveillé
    je crois trois fois parce que
10 L03 : ah ouais
11 → L01 : dans mon rêve j'entendais cette musique qui n'avait aucun rapport avec le
    rêve je me suis levée // et puis
12 → L03 : QU'EST-CE QUE JE FAIS ?
13 → L01 : je faisais mes trucs / même la dernière fois je me suis carrément fait mon
    chocolat
14 → L02 : IL EST TROIS HEURES DU MAT- ET MERDE
15 → L01 : je regarde l'heure de l'horloge / quatre heures ? // puis je me suis
    retournée je dis Y A Y A PEUT-ETRE PAS DE PILES QUATRE HEURES AH SI
    L02 : elle est alcolo quand même hein elle est vraiment alcolo parce
    que elle se lève / elle se rend même pas compte qu'elle n'éteint pas
    son téléphone
16 L01 : [rire]
```

(651-654 (1) ; 01 40'16"-01 41'06")

La séquence narrative (t. 9-15) s'intègre dans la topique des téléphones portables. Afin d'illustrer ses propos par rapport à son téléphone, « un truc qui réveille bien » (t. 1), la

jeune femme L01 raconte un épisode drôle : une nuit elle a rêvé que le réveil de son téléphone avait sonné, ce qui l’a réveillée en sursaut pensant qu’il était l’heure de se lever. La finalité de ce récit, amuser les interlocuteurs, est atteinte : elle se manifeste formellement par les interventions de ceux-ci le long de la séquence. Les deux interventions des interlocuteurs (t. 12 : L03, un ami de L01 ; t. 14 : L02, le compagnon de L01) prennent la forme d’un DDL, énoncé suivant la perspective de L01. Ces complétions comme inventions (cf. Chapitre 6) ratifient l’intérêt interactif de la séquence narrative : au lieu d’acquiescer par des mots-régulateurs, les interlocuteurs participent activement à la création de la séquence en inventant une suite possible sur-le-champ.

Outre cette conduite globalement affiliative des interlocuteurs, observée dans les deux sous-corpus, la relative proximité entre le locuteur L et les interlocuteurs ainsi que le cadre contextuel peuvent influencer la construction même du récit.

Dans les ENTRETIENS, a priori, les interlocuteurs ne se connaissent pas. L’objectif de la situation de communication, étant donné que la trame du questionnaire est relativement ouverte (cf. 3.3.1.), est, pour l’enquêteur, d’arriver à instaurer un climat de confiance afin que l’entretien ne ressemble pas à un interrogatoire où se succèdent les questions et les réponses, mais à un « récit de vie » qui évolue librement au fil des thématiques abordées.

Exemple 4 (ESLO2_ENT_30)

```

1  FJ30 : j'é- j'étais au Cercle des Ages
2  AC7 : hm
3  FJ30 : pour aller voir euh ce que éventuellement je pourrais faire
4  AC7 : hm
5  FJ30 : et puis il rentre une dame // et la la personne qui me recevait bah elle me
6  dit TIENS JUSTEMENT ON EST EN TRAIN DE PREPARER UN VOYAGE EN HONGRIE
7  AC7 : hm
8  FJ30 : alors euh bah j'ai dit // ON PEUT BAH COMMENT ÇA SE FAIT ? bah elle dit ON VOUS VOUS
9  FAITES INSCRIRE ET PUIS NOUS NOUS ORGANISONS LE VOYAGE EUH VOUS ETES ACCOMPAGNEE enfin elle m'a
10 expliqué tout ça / AH BAH j'ai dit TIENS ÇA SERA QUELQUE CHOSE QUE JE POURRAIS PEUT-ETRE FAIRE
11 AC7 : hm
12 FJ30 : et puis j'ai dit JE VAIS REFLECHIR UN PEU puis je suis partie / puis le lendemain
13 je suis revenue
14 AC7 : hm
15 FJ30 : et je me suis inscrite premier voyage je partais en Hongrie
16 (720-724 (1) ; 51'56"-52'38")

```

Le récit dans cet exemple thématise l’inscription d’une dame retraitée à son premier voyage à l’étranger. Quand bien même le récit aurait pu être résumé, ou même omis dans le flux discursif, il est actualisé, notamment par la dramatisation propre à la RIA (t. 5-7), non pour sa valeur informative, qui reste moindre, mais en tant qu’anecdote qui va à la fois « colorier » l’énonciation de l’enquêtée, mais aussi mettre en valeur la décision de FJ30, fière de partir dans le cadre d’un voyage organisé. Ce récit est donc orienté vers

l'enquêtrice AC7 : FJ30 développe en la détaillant cette séquence afin de mettre en valeur aussi bien son accomplissement, dont elle est fière, que le thème abordé, qui se voit mis en scène par l'élaboration dramatique des actions verbales.

D'une manière générale, les séquences narratives dans les ENTRETIENS thématisent les événements importants pour l'enquêté : le *setting* de l'entretien est tel que les récits seront rarement construits autour des « petits riens quotidiens », non pertinents pour cette configuration interactive. Or l'importance de ces récits n'est pas tant dans leur informativité que dans le lien qu'ils créent entre les interlocuteurs : par la narration, l'enquêté élabore et exemplifie le thème actuel de l'entretien afin de créer une complicité avec l'enquêté, ce qui se confirme par la dramatisation du récit au moyen des DD. Carcassonne (2007 : 3) l'exprime ainsi :

la projection des attentes de la recherche par les interviewés et les interventions du chercheur « orientent » le cours du récit dans une direction plus explicative et/ou interprétative que factuelle. Les récits se caractérisent alors par le fait que les événements, même s'ils ne concernent pas directement l'informateur, sont rarement rapportés sans être commentés, justifiés ou expliqués.

Le dialogue que l'enquêté entame avec l'enquêteur, et qui se poursuit à travers les séquences narratives, n'est pas seulement un dialogue avec le destinataire mais aussi avec les projections de soi-même : « la construction d'un "moi fictionnel" [répond] aux exigences de la situation (...). » (Carcassonne, 2007 : 25). Dans les ENTRETIENS, les récits thématisent les événements importants pour la construction de l'image de l'enquêté aux yeux de l'enquêteur mais aussi de l'enquêté lui-même. Leur finalité n'est pas tant dans l'information qu'ils véhiculent que dans le lien interlocutif qu'ils permettent d'instaurer.

A l'encontre des récits dans les ENTRETIENS, ceux des REPAS s'actualisent dans un cadre familial : les interlocuteurs se connaissent bien et se côtoient très fréquemment si ce n'est quotidiennement. Dans cette perspective, le *setting* des interactions influencera la configuration narrative lors des repas : les interlocuteurs n'échangent pas sur les épisodes importants de leur vie comme dans les ENTRETIENS, mais s'informent sur les événements survenus durant la journée même ou au cours des journées précédentes.

L'énoncé stéréotypé « Et puis, quoi de neuf ? » montre bien que l'intérêt réside justement dans le « neuf » plutôt que dans le « vieux », laissant au second plan – ou plutôt redéfinissant – le racontable ou le mémorable. L'allocutaire n'attend pas du locuteur qu'il l'étonne, mais bien qu'il l'informe de ce qui s'est passé récemment. (Vincent & Perrin, 2001 : 181)

Les interlocuteurs se racontent leur journée afin de se mettre au courant mais aussi pour le simple plaisir d'échanger, de partager une anecdote, de rendre compte des faits quotidiens, souvent banals¹⁸⁰. Les séquences narratives dans les situations de tous les jours, telles que les repas quotidiens, maintiennent le contact entre les interlocuteurs et permettent de nourrir la conversation.

Exemple 5 (ESLO2_REP_14)

```

1  loc01 : punaise alors de de de depuis tout à l'heure j'ai mon oeil qui &re pleure
   encore tout seul là
2  enqMM : bah alors qu'est-ce qu'il t'arrive ?
3  loc01 : oh du coup j'ai du j'ai dû aller à l'infirmierie
4  enqMM : à l'infirmierie ? ah bah c'est bien ça ça t'as fait perdre du temps dans tes
   [rire]
5  loc01 : bah moi je savais pas en plus fallait y aller avec un secouriste // alors
   l'infirmière elle a dit BAH VOUS ETES TOUT SEUL ? bah je dis BAH OUI BAH QUE CE QUE QU'EST-CE
QUE J'EN SAIS MOI EUH J'Y J'Y VAIS COMME ÇA MOI A L'INFIRMERIE // BAH NON elle me dit IL FALLAIT Y
ALLER EUH / avec euh // le secouriste là pour euh pour qu'il me fasse la met- la
   prod- en pause ouais mais d'accord mais j'en sais rien moi moi j'y ai été comme ça
   // bon bref c'est pas grave elle m'a donné un petit les petits bidules là pour
   mettre dans les yeux là

```

(383-386 (1) ; 00'29"-01'08")

Cet extrait provient de l'enregistrement du dîner d'un jeune couple. Loc01, ouvrier, raconte à sa compagne l'accident qu'il a eu au travail ce jour-là. Le récit (t. 3-5) thématise principalement l'échange avec l'infirmière : loc01 ne savait pas qu'il ne devait pas se rendre seul à l'infirmierie. La RIA qui détaille l'interaction entre l'infirmière et le locuteur L n'est pas indispensable pour le bon déroulement de la narration : en mettant en scène ce dialogue (« *il fallait venir avec un secouriste et je ne le savais pas* »), loc01 veut préserver sa face (« *j'y vais comme ça moi à l'infirmierie... j'en sais rien moi* »). Par ce récit, loc01 informe sa compagne de son accident au travail, tout en subjectivant la narration afin d'argumenter son point de vue. Les récits dans les REPAS ont fréquemment un caractère anecdotique : afin qu'un événement puisse être jugé suffisamment pertinent pour être transposé en récit, outre son informativité, ce qui importe pour le locuteur L c'est l'impression qu'il laissera sur les interlocuteurs. Etant donné que l'alternance des tours de parole est dans ce type d'interaction très rapide et dynamique, afin de pouvoir suspendre ce dispositif d'alternance, le locuteur L doit construire son récit de manière à « séduire » son auditoire, à capter leur attention. Or les récits sont dans les REPAS rarement exceptionnels et « héroïques » : ce sont des moyens linguistiques mis en œuvre – et notamment les DD et les RIA – qui assurent la racontabilité et la réception optimale des séquences narratives.

¹⁸⁰ Car, comme l'expriment avec humour Vincent & Perrin (2001 : 181), « [p]our la plupart des gens, la vie de tous les jours ne tient pas à une succession d'expériences exaltantes : nous ne sommes pas Indiana Jones ou Calamity Jane et nous n'aspérons pas à le devenir, privilégiant le plus souvent une "vie bien tranquille" (...). »

Quelle est donc la différence entre les récits dans les deux sous-corpus relativement à leur *setting* et au cadre interlocutif ? Il semble que les récits se différencient quant au thème actualisé, qui influence également le degré de leur informativité. Alors que dans les REPAS la narration est un procédé utilisé pour informer les interlocuteurs sur les événements de la journée, souvent rendus anecdotiques au moyen de la dramatisation par les DD, dans les ENTRETIENS les récits sont en premier lieu un moyen de construction de l'image de l'enquêté : leur informativité est moindre par rapport au gain interlocutif, à savoir l'exposition de son point de vue à travers le partage des épisodes importants ou anecdotiques de la vie de l'enquêté. Cependant, il nous semble que les moyens linguistiques à l'œuvre dans la construction des récits dans les deux sous-corpus se ressemblent, notamment le recours aux DR : nous poursuivrons cette réflexion dans la seconde partie du chapitre.

7.1.2. Les récits subjectifs et non-subjectifs

Depuis l'article de Labov & Waletzky (1967), le nombre et la diversité des études sur les séquences narratives en interaction orale n'a cessé de progresser : les thématiques abordées sont variées et complexes et se rapportent aussi bien à la structuration interne des récits qu'à leur intégration séquentielle, thématique et interactive au sein de l'interaction. Toutefois, un sujet qui semble important pour l'appréhension des DR au sein des séquences narratives n'a, à notre connaissance, pas bénéficié d'études spécifiques. Il s'agit de la réponse – très générale – à notre troisième question, à savoir « Qu'est-ce qui est raconté ? », en considérant la classification des séquences narratives selon la présence ou l'absence du locuteur-narrateur à l'événement qui est à l'origine du récit¹⁸¹.

Quelle est l'importance de cette différenciation ?

Observons les deux exemples suivants :

Exemple 6 (ESLO2_ENT_41)

- 1 BC41 : vous savez quand j'étais jeune je voulais devenir archéologue / le jour où je me suis levé euh parce que // euh moi j- euh je me souviens j'étais à l'école primaire mais pour moi ça m'a mais aujourd'hui je le porte encore hein / quand euh / euh chaque élève devait se lever pour dire ce qu'il voulait faire plus tard / j'étais en CM1 / euh quand on voilà **MOI JE VEUX DEVENIR POLICIER** des copains machin **MOI JE VEUX DEVENIR PLOMBIER ELECTRICIEN MAÇON BON TRES BIEN COMME TON PAPA D'ACCORD** euh quand moi je me suis levé c'était vraiment ce que je voulais faire hein vraiment même aujourd'hui

¹⁸¹ Cf. notions d'homo-énonciateur et hétéro-énonciateur (Petitjean, 1987).

qu- là on a des travaux euh place de Gaulle avec mais je passe souvent je regarde et tout je suis vraiment fan / et quand j'ai dit **JE VEUX DEVENIR ARCHEOLOGUE** et que la maîtresse à l'époque avait rigolé / moi j'av- même euh

2 LAl1 : ah la maîtresse elle-même ? ah ouais

3 BC41 : elle avait rigolé de moi mais elle me dit **MAIS ATTENDS MAIS TOI QU'EST-CE QUE TU VAS FAIRE ARCHEOLOGUE ?**

4 LAl1 : [rire]

5 BC41 : mais j'ai pas trouvé ça cool et donc du coup euh bah / j'ai complètement zappé cette euh // voilà

(618-622 (1) ; 37'57"-38'48")

Exemple 7 (ESLO2_ENT_16)

1 VB16 : et je vais vous dire euh / une chose que j'ai entendue dernièrement c'était
sur France Info c'était un instit ça faisait bah il prenait sa retraite euh bah à la
fin de l'année là euh voilà au mois de juin et il expliquait que les élèves il a
toujours eu des CE1 / CP CE1 CE2 / il disait qu'EN DEBUT D'ANNEE IL DONNAIT TOUJOURS UN BOUT
DE BOIS A SES ELEVES / et il s'est aperçu qu'en trente-cinq ans un enfant ne savait
plus ce qu'était un bout de bois
2 OB1 : ah oui
3 VB16 : d'avoir ça dans les mains
4 OB1 : hm hm //
5 VB16 : et il expliquait très bien l'évolution donc
OB1 : hm
6 VB16 : c'est vrai que les gamins lui parlaient de manette de jeu bon ben / il dit
QUAND MEME COMPARER UN BOUT DE BOIS A UNE MANETTE DE JEU C'EST
7 OB1 : [rire]
8 VB16 : et là il disait LE MANQUE DE CREATIVITE DES ENFANTS
OB1 : oui // oui oui c'est une évolution euh
9 VB16 : ah oui
10 OB1 : qu'on qu'on a l'impression en tout cas de de vivre actuellement
11 VB16 : oui peut-être qu'on sera victime de notre progrès on n'en sait rien
(61-63 (1) ; 38'27"-39'14")

Dans l'exemple 6, le locuteur L reconstruit un événement dont il a été acteur. Animateur à la radio orléanaise locale, il présente, lors de l'entretien, une image de soi véhiculée par des récits anecdotiques qui représentent les événements du passé qui ont décidé de ce qu'il est devenu aujourd'hui. Par ces « mythes fondateurs », BC41 retrace la vie d'un fils d'immigrés nord-africains qui a non seulement trouvé sa place et son rôle dans la société française, mais qui a également su surmonter ou contourner de nombreuses difficultés dans sa vie. Le récit dans l'exemple 6 se construit par l'antagonisme affiché entre lui-même, petit garçon qui voulait devenir archéologue, et son enseignante qui se moquait de lui ou ses camarades qui rêvaient de métiers « normaux ». Cette subjectivité qui traverse le récit est notamment véhiculée par les DD, qui sont autant d'éléments de mise en scène. Alors que le récit aurait pu être relaté d'une manière plus économique¹⁸², l'absence d'éléments dramatiques et expressifs aurait altéré son effet énonciatif : un tel récit aurait perdu toute son expressivité, sa force communicationnelle, qui en font un « mythe fondateur ». Les DD actualisent le récit et le rendent dynamique : à travers la confrontation entre les paroles des autres, résumées et génériques (« *je veux devenir plombier électricien maçon* ») et de « moi », dépouillé et déclaratif (« *je veux devenir archéologue* »), BC41 se singularise non

¹⁸² Après la préface (« *quand j'étais jeune je voulais devenir archéologue* »), la suite aurait pu tenir en un énoncé : « *mais lorsque j'ai dit ça à l'école, la maîtresse s'est moquée de moi* ».

seulement dans sa représentation du passé, mais aussi aujourd'hui, via les DR. Il y a donc un enjeu fort dans ce « récit subjectif » de l'exemple 6 : BC41 représente l'événement en l'intégrant dans l'entretien comme une « présentation de soi », tout en cherchant à le réinterpréter pour l'enquêteur mais aussi et surtout pour lui-même (« *la maîtresse avait tort de se moquer de moi* »).

Contrairement à l'exemple 6, le récit dans l'exemple 7 ne comporte pas d'enjeu personnel. Ce récit se présente comme étant « non-subjectif » : la locutrice fait part d'un événement auquel elle n'était pas présente, mais dont elle a pris connaissance via une émission radio. La séquence narrative est intégrée dans un sujet portant sur les progrès des nouvelles technologies et les conséquences que cela implique sur la vie quotidienne. Afin d'illustrer son propre point de vue (i.e. l'utilisation des nouvelles technologies devrait se faire avec parcimonie afin de préserver les capacités de créativité), la locutrice VB16 relate l'interview d'un instituteur entendue à la radio. Après une préface qui explicitement ouvre la séquence narrative (« *je vais vous dire une chose* ») et la présentation du cadre spatiotemporel et participatif (dernièrement / France Info / un instituteur qui prenait sa retraite), l'élaboration du récit est accomplie dans un premier temps par un discours narrativisé (« *il s'est aperçu* » / « *il expliquait très bien* ») à l'intérieur duquel est intégré un DI (t.1). Contrairement au DD, le DI n'a pas de valeur dramatique : il permet de garder le même cadre déictique et le même régime énonciatif que le reste de la narration. Ainsi, le DI n'étant pas distingué de son environnement contextuel, il n'attirera pas une attention particulière de la part des destinataires. Dans les séquences narratives le DI remplit sa fonction de représenter les paroles sans pour autant avoir une valeur expressive : c'est l'information véhiculée par les propos représentés qui est importante, et non la manière de dire. La séquence narrative se termine par deux occurrences de DD (t. 6-8). Le premier, qui exprime l'étonnement de l'instituteur (« *quand même, comparer...* »), est partagé et repris par L, d'où, à notre avis, le mode direct.

Le critère qui départage les deux récits présentés ci-dessus, à savoir la présence ou non de L à l'événement représenté par la séquence narrative, différencie par la suite l'interprétation de ces deux types de récits, tant par leur finalité interactive que sur le plan formel, relativement aux procédés de leur construction en interaction.

La construction des récits subjectifs se présente en même temps comme la reconstruction d'événements qui en sont la source. Sur ce sujet, Stempel (1986 : 214) fait l'observation suivante :

(...) narratives are not only interesting for their own sake but also in so far as they reveal something about the narrator who is creating them (...). But the reverse is also valid: a speaker telling a story is at the same time pursuing his/her own self-presentation.

La prédominance de récits subjectifs¹⁸³ dans notre corpus porte à croire que le fait de raconter un événement passé est en même temps le moment privilégié pour le narrateur-personnage de s'autoévaluer à travers cet exercice cognitif qui consiste à « redonner vie » à un événement passé par sa re-présentation narrative. Lorsque le narrateur est en même temps le protagoniste de son propre récit, il accordera davantage d'importance à la présentation du récit ainsi qu'à son traitement post-narratif, i.e. à l'évaluation de la séquence par le destinataire : par le biais de la validation de la séquence narrative par celui-ci, le narrateur obtiendra la validation de ses propres actions¹⁸⁴. Les moyens formels à disposition du locuteur L dans la construction des récits subjectifs s'associent fréquemment aux techniques de dramatisation : les DD et les RIA y occupent une place privilégiée. Ils se caractérisent par un effet systématique d'authenticité, car ils permettent de montrer des données qui se donnent comme « brutes ».

Alors que les récits subjectifs véhiculent un enjeu important pour la construction de l'image du locuteur L, la finalité des récits non-subjectifs, tel l'exemple 7, semble surtout s'associer à un partage d'informations avec l'interlocuteur. Ces récits non-subjectifs se font rares dans les interactions orales et leur construction formelle, vu leurs différentes finalités, ne coïncide pas avec la construction des récits subjectifs. D'une part, les récits non-subjectifs sont présentés avec davantage d'objectivité et leur fonction expressive est moins prononcée. Les moyens formels à l'œuvre dans l'actualisation des récits non-subjectifs s'associent à la présentation des informations sans dramatisation : au vu des modes de représentation du dire, c'est le DI qui sera privilégié dans ce type de récits. Exempts de valeur dramatique, les DI sont mieux à même de focaliser l'attention des destinataires sur le contenu informatif.

¹⁸³ Environ 90% des récits comportant les occurrences de DR sont des récits subjectifs. Autrement dit, sur 204 séquences narratives identifiées, seules 23 ne comportent pas le locuteur L en tant que l'un des protagonistes de l'événement raconté.

¹⁸⁴ Voir l'analyse, en 2.1.3., de l'exemple 8 : en racontant à sa mère les événements intervenus lors du cours de physique, la locutrice cherche son approbation, à travers la question, répétée, « tu vois ? ».

7.1.3. Sur la représentation de la réalité par les récits

Globalement, si la structure temporelle et causale des récits suit celle de l'événement qui en est à la source, les moyens linguistiques mis en œuvre¹⁸⁵ pour la représentation d'un événement s'adaptent à la fois au type de récit (subjectif ou non-subjectif) mais aussi aux effets de sens que le locuteur-narrateur souhaite introduire. La production de récits est à la fois un processus cognitif et un exercice linguistique. Quasthoff & Nikolaus (1982) et Gülich & Quasthoff (1986) ont détaillé des schémas de production des séquences narratives et les aspects cognitifs à l'œuvre dans la représentation des événements par les récits. Afin d'envisager par la suite le rôle des DR dans la re-crédation d'événements passés en interaction, il faut faire une remarque quant à la valeur des récits :

Story-telling gives us an excellent chance of *corriger la fortune*, a chance to monitor one's own acting according to the image one has of oneself and wants to convey in this particular communication. (...) [T]he transformation of reality in story-telling is – among other things – influenced by the story-telling interaction, by the assumed values of the listener, the reactions of the listener and the institutional setting of the conversation. (Gülich & Quasthoff, 1986 : 229-230)

Ces analyses proposées par Gülich & Quasthoff confirment nos hypothèses annoncées dans l'introduction du chapitre : la structure informationnelle du récit se déploie à travers l'organisation temporelle de la narration, en fonction des paramètres évoqués ci-dessus, à savoir le cadre énonciatif, les relations interlocutives et le type de récit. Quasthoff & Nikolaus (1982) décrivent la fonction communicative¹⁸⁶ de récits. Selon la finalité recherchée par l'énonciation de la séquence narrative (i.e. informer / amuser / argumenter...) et le cadre interactif, la reconstruction de l'événement passé s'organisera différemment.

[D]ans le flux continu du parler produit par le narrateur il est nécessaire de montrer quels sont les moments ou les éléments les plus fondamentaux du récit. (...) La différenciation entre les informations d'arrière-plan et les points clés de la narration est produite activement à la fois par le locuteur et par le destinataire. (Bonu, 1998 : 48)

Autrement dit, certains éléments de la séquence narrative seront résumés alors que d'autres, qui concourent mieux à la finalité souhaitée, seront « mis au point » (cf. 7.1.3.1.).

¹⁸⁵ Dans leur article fondateur sur la construction et les fonctions des récits en contexte conversationnel, Quasthoff & Nikolaus (1982) notent les moyens formels suivants qui rendent un récit expressif : les formes linguistiques expressives, le discours direct, le présent narratif et le degré de détail élevé/l'atomisation des certains éléments du récit.

¹⁸⁶ « Communicative functions rely on the content of a narrative (...). » (Quasthoff & Nikolaus, 1982 : 19) : donner des informations, argumenter, amuser...

Dans l'exemple 7, nous avons pu observer l'émergence de discours narrativisé pour résumer les parties les moins informatives ou les moins expressives du récit, alors que d'autres procédés, tels les RIA, favorisaient une mise au point par l'atomisation du contenu représenté. Nous poursuivons désormais l'étude des procédés de re-construction des récits par l'observation de leur organisation temporelle.

7.1.3.1. *L'organisation temporelle des récits*

La manière de verbaliser, et ainsi de reconstruire un événement passé se doit de respecter certains principes de cohérence et de pertinence. Par exemple, si la finalité du récit est de faire part d'une anecdote qui s'est produite au cours de la journée, le narrateur ne va probablement pas commencer la narration par « *le réveil a sonné à 7h / j'ai ouvert les yeux et éteint le réveil / j'ai allumé la radio / je me suis levé au bout de dix minutes /...* », sauf si le pic du récit se situe dans cet enchaînement d'actions. C'est ainsi que la structure informationnelle des récits s'organise par des moyens linguistiques capables de gérer l'organisation temporelle, en condensant certains moments de la narration et en détaillant d'autres. En d'autres termes, nous nous intéressons à la quatrième question posée dans l'introduction, à savoir par quels moyens linguistiques le locuteur L transforme un événement en récit.

Exemple 8 (ESLO2_ENT_2)

- 1 RL2 : donc euh je me suis rendue euh j'ai trouvé du travail / euh dans un IME à l'époque / ça c'était en qua- début quatre-vingt-neuf Marine était vraiment très très petite / euh donc euh j'ai trouvé du travail je suis allée à l'école du travail social ils m'ont dit **ECOUTEZ EUH ON PEUT PAS VRAIMENT VOUS PROPOSER UNE FORMATION** parce que euh bah j'avais pas réellement le niveau à part un CAP pour eux ça correspondait à rien
CD2 : ouais hm
- 2 RL2 : **EUH ALLEZ FAIRE EUH UNE PREFORMATION** ils avaient appelé ça **ALLEZ FAIRE UN STAGE ALLEZ ALLEZ RENCONTRER A LA RENCONTRE DES / DES GENS QUE VOUS VOULEZ ACCOMPAGNER ET PUIS EUH ON SE REVERRA PEUT-ETRE OU ON SE REVERRA PAS** et en fait euh dans cette IME j'ai rencontré une équipe d'éducateurs euh bah qui m'ont euh bah je pense qui ont compris en fait ce que j'avais envie de
CD2 : ouais hm hm hm votre projet euh / ouais
- 3 RL2 : ouais et puis qui ont trouvé un potentiel hein
- 4 CD2 : hm hm hm
- 5 RL2 : et euh donc qui ont décidé de m'accompagner m'aider je sais pas trop comment on peut appeler ça mais en tous cas qui m'ont soutenu dans mon projet
CD2 : soutenu / hm hm
- 6 RL2 : ouais / donc euh // eh ben euh j'ai cheminé tranquillement en faisant des petites formations euh et euh / ça fait donc vingt ans et j'ai fait en en des bouts de formation d'éducatrice
CD2 : voilà hm hm
- 7 RL2 : je suis enfin arrivée à euh / à mon à mon rêve
- 8 CD2 : voilà [rire]

(123 (1) ; 07'49"-09'05")

Cet exemple est extrait de la première partie d'un entretien qui s'organise autour de la vie personnelle et professionnelle de l'enquêtée. Celle-ci, RL2, est en train de détailler son

parcours professionnel, qu'elle a construit sans avoir pu faire des études longues et en ayant élevé seule ses deux enfants. Dans sa globalité, cet entretien se caractérise par de longs tours de parole de RL2 qui, en partageant avec l'enquêtrice des épisodes importants de sa vie, transforme cet entretien en confidence. La confiance s'installe vite entre l'enquêtrice et l'enquêtée, ce qui favorise une certaine liberté de parole.

La structure séquentielle de la narration dans l'exemple ci-dessus comporte les éléments suivants :

- *le résumé et l'orientation* : RL2 précise le topique de la séquence narrative (« j'ai trouvé du travail ») et le situe dans un cadre temporel précis (début 1989) ;
- *la complication* : l'école du travail social ne pouvait offrir une formation à RL2 faute de diplômes. L'école du travail social propose à RL2 d'aller chercher une « pré-formation » et de rencontrer des personnes qu'elle serait susceptible d'accompagner dans son futur métier d'éducatrice spécialisée ;
- *l'évaluation* : RL2 a rencontré d'autres éducateurs spécialisés, qui l'ont soutenue dans son projet et l'ont confirmé dans son choix de métier ;
- *la résolution* : après avoir fait plusieurs « petites formations » depuis 20 ans, RL2 est devenue éducatrice spécialisée
- *le coda* : RL2 termine le récit en disant qu'elle est arrivée à son rêve.

Alors que cette séquence narrative correspond à plusieurs années de vie de RL2, la cohérence du récit a été obtenue par la condensation d'événements d'arrière-plan, souvent résumés en quelques mots par des discours narrativisés :

- [une équipe d'éducateurs] qui m'ont soutenue dans mon projet
- j'ai cheminé tranquillement en faisant des petites formations

La portion de l'événement qui est détaillée et mise au premier plan dans le récit correspond à la complication :

ils m'ont dit ECOUTEZ EUH ON PEUT PAS VRAIMENT VOUS PROPOSER UNE FORMATION *parce que euh bah j'avais pas réellement le niveau à part un CAP pour eux ça correspondait à rien (...)* EUH ALLEZ FAIRE EUH UNE PREFORMATION ils avaient appelé ça ALLEZ FAIRE UN STAGE ALLEZ ALLEZ RENCONTRER A LA RENCONTRE DES / DES GENS QUE VOUS VOULEZ ACCOMPAGNER ET PUIS EUH ON SE REVERRA PEUT-ETRE OU ON SE REVERRA PAS

Ce passage verbalise la raison d'être de toute la séquence narrative dans le contexte de cet entretien. En effet, RL2, passionnée par son métier, est aujourd'hui très fière d'avoir pu « réaliser son rêve » malgré de nombreux obstacles, dont cette première réponse décourageante de la part de l'institution qui était censée lui proposer une formation. La focalisation sur la complication rend celle-ci davantage présente :

Detailing of events constituting the narrative, in other words the strongly analytical unfolding of the meaning of events, creates the impression of spatial proximity to the event. (Stempel, 1986 : 209)

De quelle manière le développement d'une partie de récit se réfère à l'interlocuteur, ici à l'enquêtrice ? Rappelons-le, le cadre communicatif établi dans les entretiens repose sur deux présupposés :

- l'interaction n'y sera pas « équilibrée » car l'échange s'oriente de l'enquêté vers l'enquêteur et rarement dans l'autre sens ;
- une relation de confiance entre les interlocuteurs est indispensable pour le déroulement optimal de l'entretien.

Ainsi, dans le cadre des entretiens, le degré de détail dans la construction d'un récit peut être mis en rapport avec le degré de confiance accordé à l'enquêteur : le cheminement de RL2 sera valorisé aux yeux de l'enquêtrice dont l'attention est guidée vers le passage focalisé :

En choisissant la méthode de la narration le narrateur est conduit à fournir des détails (...) et c'est grâce au choix de ces détails que l'interlocuteur (...) peut reconnaître ce qui est pertinent pour le narrateur et ce qui ne l'est pas. (Gülich & Mondada, 2001 : 231)

La portion du récit mise en premier plan est énoncée en DD. Par ce moyen formel, cette partie a bénéficié d'un effet maximal d'actualisation, de « présentification » qui s'associe aux effets de la mise en scène. L'atomisation du DD, i.e. la succession d'énoncés courts, est un indicateur supplémentaire de l'importance accordée à cette partie du récit : RL2 recrée le discours qui, à l'époque, lui a été adressé, en insistant sur chaque élément. Une

incise explicative intervient cependant au sein de ce DD (« (...) *j'avais pas réellement le niveau...* »), orientée vers l'enquêtrice et qui justifie, tout en le résumant, le refus du centre de lui proposer une vraie formation.

Nous verrons par la suite que les DD sont des lieux privilégiés pour détailler des parties de séquences narratives. La focalisation sur un élément du récit, qui est ainsi mis au premier plan, est nécessaire dans les récits longs et complexes afin d'orienter les interlocuteurs vers les éléments centraux, ce qui favorise leur réception et interprétation active. Dans ce sens, l'émergence des DR, et notamment des DD en tant qu'éléments hétérogènes dans le fil du discours, s'observe aussi comme un moyen formel de focaliser l'attention des interlocuteurs sur un moment précis du récit. Gülich & Quasthoff (1986 : 223) parlent de ce phénomène en termes d'atomisation :

[T]he use of direct speech can also be seen as a special case of *atomization* (...) : the flow of actions/events is broken down into very small units by representing single speech acts.

7.2. De la représentation de la parole dans les récits

Dans la première partie du chapitre, notre attention a porté sur l'organisation globale des récits en interaction orale. Nous avons pu constater que le cadre participatif et le contexte interactif influenceront les modalités d'actualisation du récit ainsi que sa finalité. Autrement dit, les récits thématiques dans un cadre familial ne seront pas organisés de la même manière que ceux tenus dans le cadre des entretiens, pour les sujets traités que pour l'organisation interne et la finalité de récits. Désormais, nous aborderons l'organisation concrète des DR au sein des récits. Prenant comme axe l'opposition entre les DD et les DI, nous étudierons leurs valeurs en fonction du degré de subjectivité des récits. Il s'agira de déterminer les effets de sens des deux types des DR et d'étudier l'effet de la subjectivité informant le récit sur l'actualisation des DR et leurs valeurs. Autrement dit, nous réinvestirons les notions de récits subjectif et non-subjectif afin d'observer les liens entre ces deux configurations narratives et les deux types de DR.

7.2.1. Les discours directs : la subjectivité mise en scène

Le point de départ de notre étude des DD au sein des récits en interaction orale était l'hypothèse que par leur structure formelle et énonciative *autre*, qui les sépare de l'énonciation en cours en créant un nouvel axe communicatif (*je – non-je* représentés),

montré au lieu d’être résumé ou traduit, les DD sont enclins à véhiculer les effets dramatiques et ainsi à transformer, en partie ou en totalité, le récit en une mise en scène. Désormais, cette hypothèse sera vérifiée sur les récits subjectifs et non-subjectifs abritant les DD afin de :

- mettre en lumière l’intérêt qu’il y a – en vue des interlocuteurs mais aussi pour le locuteur L lui-même – à transformer le récit en un acte dramatique ;
- isoler les paramètres formels et énonciatifs à même d’influencer la valeur de ces DD au sein des récits.

Par le seul fait de représenter les paroles par un DD – au lieu d’un DI ou d’un discours narrativisé – le locuteur L leur accorde une importance certaine, importance pour la narration elle-même ou bien pour le locuteur L en vue d’autoriser l’expression de sa subjectivité. Observons la construction du fil narratif dans les deux exemples suivants, extraits d’un même entretien et thématissant le même sujet, le déménagement et l’achat d’une nouvelle maison.

Exemple 9 (ESLO2_ENT_4)

- 1 ZF4 : alors c'est une maison qui était trop bien pour nous / trop chère // euh il y a eu un espèce de coup de poker / les gens s'en allaient // on a dit OUI MAIS NOUS NOTRE EUH // ON NE DEPASSERA PAS NOTRE BUDGET et le la dame de // la dame de l'immobilier est venue un- un soir sonner chez nous à sept heures // en disant C'EST D'ACCORD // voilà [rire]
- 2 OB1 : belle histoire parce que c'est vrai que c'est une maison très / très lumineuse
(6-7 (1) ; 02'14"-02'40")

Exemple 10 (ESLO2_ENT_4)

- 1 ZF4 : donc quand je suis rentrée dans cette pièce bon / j'êt- je venais d'être opérée donc je me suis assise sur les marches là // et j'ai dit à mon mari / JE / LA / VEUX // [rire] mais bon on est reparti euh en se disputant parce que je lui ai dit C'ETAIT COMPLETEMENT RIDICULE DE NOUS FAIRE VISITER DES CHOSES QUI SONT PAS POUR NOUS QUI SONT PAS DANS NOTRE BUDGET et en fait elle était dans notre budget / voilà
(9-10 (1) ; 05'50"-06'10")

La locutrice ZF4 est très fière de sa maison actuelle, ce qu’elle rappelle souvent le long de l’entretien. Le fil narratif est dans ces deux exemples inversé car les deux récits thématissés dans les exemples ne sont pas énoncés dans l’ordre chronologique :

- l’énoncé narrativisé préliminaire de l’exemple 9 (« *c’est une maison qui était trop bien pour nous / trop chère* »), est mis en voix dans l’exemple 10 ;

- l'énoncé conclusif de l'exemple 10 (« *en fait elle était dans notre budget* ») est développé par le récit dramatique dans l'exemple 9.

Autrement dit, une seule séquence narrative aurait pu être réalisée, en commençant par l'exemple 10. Néanmoins, la structuration anachronique du récit, l'inversion de la cause et de la conséquence, reflète le haut degré de subjectivité véhiculé par ce récit : ce n'est pas tant son informativité qui est ici en jeu, mais la mise en mots d'un sentiment d'attachement, d'appartenance, participant à la construction de l'image de la locutrice. De même, l'affectivité véhiculée par ce macro-récit se reflète à l'intérieur de chacun des deux extraits, et ce par deux procédés formels :

- le nombre de DD, qui, sauf une exception (agent immobilier, ex. 9), mettent tous en voix la locutrice ZF4, ce qui favorise la personnalisation du récit ;
- des énoncés courts et saccadés (ex. 10 « *je / la / veux* »), de nombreuses pauses qui créent le suspense et maintiennent l'attention de l'interlocuteur et le choix du lexique expressif (ex. 8 « *trop bien* », ex. 10 « *complètement ridicule* »).

Les deux paramètres évoqués ci-dessus participent non seulement à la subjectivation du récit mais aussi à la création d'un effet de mise en scène. Cependant, celle-ci n'est pas (seulement) dirigée vers l'enquêtrice : ZF4 raconte l'achat de la maison pour le plaisir de se remémorer ce « coup de poker » et la mise en scène, accomplie par les DD et l'organisation successive des énoncés courts, semble être la conséquence du caractère affectif de cet événement mis en récit.

Alors que, dans les deux exemples précédents, la subjectivité du locuteur L était véhiculée par les DD presque uniquement à la première personne, d'autres récits montrent que cela est également envisageable dans ceux énoncés à la 3^e personne.

Exemple 11 (ESLO2_ENT_69)

- 1 69LOC : alors après quatre-vingt-quinze / tout d'un coup on s'est aperçu / que j'étais géologue / *parce que jusqu'à présent les femmes n'étaient que des secrétaires* / et *on m'a dit MAIS PUISQUE VOUS ETES GEOLOGUE VOUS ALLEZ ALLER SUR LE TERRAIN* / donc moi qui pendant des années avait fait des pieds et des mains pour aller sur le terrain / *chaque fois j'avais été re- euh reléguée à mes cartons d'archives à mes à mes recherches documentaires / et j'avais un peu renoncé à aller sur le terrain*
- 2 MP10 : hm hm
- 3 69LOC : et alors du coup *on m'a dit BEN MAINTENANT VOUS ALLEZ ETRE GEOLOGUE REGIONALE* / euh bon ça veut dire que vingt-cinq ans après euh / je voyais pas trop bien le le le le le le le système / bon du coup euh on a / on a refait si on peut dire on m'a refait

faire une sorte de formation en disant PUISQUE VOUS ETES GEOLOGUE VOUS ALLEZ ALLER SUR LE
 TERRAIN moi j'ai dit OUI MAIS MOI LA GEOLOGIE J'EN AI PAS FAIT DEPUIS DES ANNEES
 4 MP10 : hm hm
 5 69LOC : donc j'ai refait de la un peu de géographie dans le cadre on peut dire de /
 aménagement environnement
 (665-668 (1) ; 13'35"-14'30")

Dans ce récit, la locutrice 69LOC revient sur l'évolution de son métier de géologue et la formation qu'elle a dû suivre lorsque ses responsables ont consenti à ce que son travail de géologue s'effectue sur le terrain. Comme le récit précédent, celui-ci n'est pas principalement informatif mais véhicule une critique personnelle, sous-entendue, quant à la discrimination des femmes au travail. Ceci se reflète dans la construction du récit, de manière suivante :

- *les repères déictiques sont vagues* : on n'apprend rien sur d'autres protagonistes à part 69LOC, ce sont des « non-je » qui se caractérisent par l'opposition à « je » et par l'autorité qu'ils exercent dans l'événement narré. L'indétermination de l'interlocuteur i ne fait donc qu'accroître la présence du locuteur l ;
- *les incises explicatives sont importantes* : les deux incises (en rouge dans l'exemple) expliquent la position de 69LOC sans pour autant participer à la construction du récit. Leur rôle est d'affirmer le point de vue de 69LOC. Ainsi, elles participent à l'expression de la subjectivité du récit ;
- *la structuration chronologique du récit n'est pas respectée* : alors que le récit commence *in medias res* – « tout d'un coup on s'est aperçu que j'étais géologue (...) et on m'a dit (...) vous allez aller sur le terrain » – la suite, dans son ensemble, est rétrospective (t. 3 : « vous allez être géologue (...) on m'a refait faire (...) une formation » / « vous allez aller sur le terrain (...) la géologie j'en ai pas fait depuis des années »). De même, la structuration interne de ces quatre énoncés n'est pas chronologique. Nous pouvons conclure que, comme dans le récit précédent, cette distorsion chronologique est la conséquence de la valeur véhiculée par le récit : une critique personnelle, et non l'information à transmettre ;
- *les DD réitèrent les mêmes propos* : trois DD sur quatre représentent les paroles d'un non-je, supérieur hiérarchique. Cette mise en voix de propos relativement génériques et résumés (« vous êtes géologue (...) vous allez aller sur le terrain ») fonctionne comme une caricature de l'autre en vue d'affirmer la critique de 69LOC

envers les règles de son lieu de travail. Indirectement, cette mise en voix d'autrui favorise l'expression de la subjectivité de 69LOC : les DD sont mis au point, focalisés, dans le but de souligner leur absurdité et de confirmer 69LOC dans ses points de vue.

Que nous apprennent les deux récits précédents sur les DD relativement à la présentation de l'image de soi ? Dans le flux narratif, qu'il soit chronologique ou non, générique, résumé ou détaillé, les DD représentent des comportements verbaux qui sont focalisés, accentués, par la monstration-imitation, au lieu d'être résumés ou omis/sous-entendus par une ellipse. Ce qui est mis en voix par le DD l'est, au-delà de la nécessité de la construction narrative, pour un motif subjectif : cet « arrêt sur les mots » n'est pas anodin car il permet à L une exploitation efficace du contenu propositionnel en vue de produire un effet sur les interlocuteurs effectifs. Autrement dit, les paroles d'un DD sont présentées comme si elles avaient été énoncées telles quelles, sans un traitement pré-narratif par L : les DD véhiculent une « illusion d'authenticité¹⁸⁷ » car, si le contenu qu'ils représentent se donne pour brut, l'interprétation n'en est point anodine. Ainsi, en construisant son récit par une mise en voix partielle, L peut accentuer le contenu des DD en vue d'une interprétation qui, nous l'avons vu, laisse croire que l'effet de sens principal serait l'affirmation de la subjectivité de L.

Et qu'en est-il des DD dans les récits subjectifs « purement informatifs », notamment ceux dans le sous-corpus REPAS (cf. 7.1.1.), qui *a priori* ne sont pas directement liés à la construction de l'image de L ? La fréquence des occurrences de DD dans les récits quotidiens, ceux qui informent sur des événements survenus récemment, est considérable. Sur ce sujet, Vincent & Perrin (2001 : 179) émettent une hypothèse que confirment les données de notre corpus :

Raconter sa journée est une activité conversationnelle qui consiste essentiellement à rendre compte d'autres conversations tenues précédemment.

Puisque les récits quotidiens ne se caractérisent en principe pas par un effet de mémorabilité de leur contenu thématique, la mise en valeur du récit s'obtient par les effets de leur construction formelle. Et les DD y jouent un rôle central.

¹⁸⁷ Ce concept sera détaillé et analysé dans le chapitre suivant, relativement à l'actualisation des RIA et à leur traitement post-narratif.

Exemple 12 (ESLO2_REP_17)

1 L03 : putain hier j'ai n'importe quoi il a fallu que je rebranche ma souris euh je
fais PUTAIN POURQUOI Y A PLUS DE Y A PLUS DE CONNEXION ? j'avais tout enlevé
2 L02 : oh et puis (... ?)
3 L03 : mon câble réseau il est euh en fait il est cassé et tu sais y a plus le petit
clip pour le clipper

(425 (1) ; 10'34"-10'47")

Ce récit-témoignage, on ne peut plus banal, revient sur un événement récent, une panne survenue suite à un problème matériel. Intégré dans un contexte où l'échange des tours de parole entre quatre participants, amis étudiants, est dynamique et où les thématiques se succèdent rapidement (les compliments sur le taboulé – l'élection d'Harlem Désir au poste de premier secrétaire du PS – le goût des diverses boissons alcoolisées), ce court récit aurait pu passer inaperçu s'il n'avait pas été reconstruit par les effets de mise en scène : la question en forme de DD et la réitération de « putain » véhiculent l'expressivité du récit et incitent les interlocuteurs à s'arrêter sur le dit. La fonction que véhicule le DD dans ce récit est donc, à travers sa dramatisation, orientée vers la production d'une attente, d'une expectative pour le récit. Le même effet s'observe dans le récit suivant :

Exemple 13 (ESLO2_REP_18)

1 H1 : parce qu'elle voulait qu'on aille à Londres et tout ça je lui ai fait **MAIS**
ATTENDS
2 F1 : et en fait c'est vrai que tout compte fait euh
3 F2 : non j'ai p- je t'ai juste proposé
4 H1 : ouais mais je sais mais tu étais quand même partie et tout pour euh
F1 : ouais mais en fait
5 F2 : bah je suis allée voir les prix
6 H1 : voilà / bah c'est ce que je t'ai dit hein
7 F2 : j'ai vu les prix et j'ai fait **NON C'EST PAS POSSIBLE**
8 H2 : ça t'a calmé
9 F2 : ah oui

(742-743 (1) ; 23'42"-23'56")

Dans l'exemple 13, la structure interne du récit (t. 5-7) relève d'un style « austère » : l'état des lieux (« *je suis allée voir les prix* ») est suivi par l'action (« *j'ai vu les prix* ») et la conséquence (« *et j'ai fait non c'est pas possible* »). Néanmoins, comme dans l'exemple précédent, l'intégration de la séquence en contexte est réussie au niveau pragmatique : la jeune femme F2, à qui son compagnon H1 reproche d'être dépensière, se justifie en donnant un exemple. L'expressivité relatée par le DD (t. 7) porte la pertinence du récit en contexte et son insertion est indirectement validée par H2 (t. 8).

Par la focalisation et la dramatisation qu'ils véhiculent, les DD « permettent d'assurer la mise en récit des événements en toute circonstance, quelle que soit leur banalité intrinsèque (...) » (Vincent & Perrin, 2001 : 190). Dans les récits subjectifs à valeur informative, où l'enjeu de la présentation de soi est moindre, la valeur principale des DD émane de leur

aptitude à transformer le récit en une mise en scène, reconstruite et jouée « en direct ». Cette actualisation des événements passés dans le récit, rendue possible par la structuration de l'arrêt sur l'histoire et la mise en voix dramatique des personnages, suscite l'implication et l'écoute active des interlocuteurs.

Finalement, qu'apprend-on sur les DD qui s'actualisent dans les récits subjectifs ?

Globalement, les DD qui font partie d'une séquence narrative, hormis les DRAAA (cf. 7.2.1.1.), font progresser sa construction : ils ont un rôle narratif car ils mettent en voix les paroles des protagonistes. En plus de cette valeur narrative, qui ne leur est pas propre, nous avons pu isoler deux effets de sens véhiculés par les DD, orientés vers la finalité globale du récit. Dans notre corpus, il est possible d'établir deux catégories de récits subjectifs :

- premièrement, il s'agit de ceux qui permettent de faire part aux interlocuteurs d'un événement passé, parfois anecdotique, et, ce faisant, de rendre compte d'une situation souvent récente et qui n'a pas une haute valeur narrative : il s'agit plutôt d'un récit / compte-rendu dont la finalité est d'informer les interlocuteurs sur l'événement lui-même (cf. exemples 12, 13) ;
- deuxièmement, ce sont des récits qui justifient la conduite, la manière de penser / d'être du locuteur L et lui permettent, à travers le récit, de réévaluer – et de donner à évaluer – son image. L'événement raconté est systématiquement plus long que celui mis en récit dans la catégorie ci-dessus. Il est également moins informatif mais plus personnel (cf. exemples 9, 10, 11).

La valeur de DD sera nuancée relativement à leur actualisation dans l'une de ces deux sous-catégories repérées parmi les récits subjectifs. Ainsi, dans la première catégorie, le DD sera un « outil de communication » avec les interlocuteurs. Ces DD véhiculent l'expressivité du récit, ce qui peut largement en influencer la réception. Dans la deuxième catégorie, l'enjeu est davantage personnel : dans le flux narratif, les DD sont des coupures, des arrêts, qui déterminent l'image que se donne (et qu'on lui donne) le locuteur L.

7.2.1.1. *Le DRAAA, une parole en aparté*

Parmi les DD s’actualisant dans les récits, une configuration particulière attire l’attention par sa fréquence d’actualisation et par les effets de sens qu’elle véhicule, qui diffèrent de ceux repérés en 7.2.1. car ils n’ont pas une valeur narrative – il s’agit d’occurrences de DR auto-adressés autophoniques (DRAAA, cf. Chapitre 10).

Exemple 14 (ESLO2_ENT_2)

- 1 RL2 : j'ai postulé euh la directrice était enchantée de me voir arriver parce que euh eh ben euh comme c'était un nouveau service euh c'était beaucoup de jeunes qui se présentaient et elle voulait des gens avec expérience pour que
CD2 : d'accord hm avec un peu plus d'expérience oui
- 2 RL2 : franchement l'entretien d'embauche euh j'ai pas eu l'impression que c'était un entretien d'embauche j'ai même rappelé euh en lui disant MAIS VOUS ETES SURE ? MAIS OUI elle me dit VOUS VOULEZ UN COURRIER ? j'ai dit OUI OUI mais je la croyais pas non franchement je me suis dit C'EST PAS UN ENTRETIEN D'EMBAUCHE ouais c'était assez curieux comme c'était vraiment un échange
- (154-157 (1) ; 28'17"-28'48")

Dans ce récit, l’enquêtrice RL2, thématissant son parcours professionnel, raconte l’expérience positive d’un entretien d’embauche et sa réaction, incrédule, envers la facilité du succès. Le récit s’organise à la fois par le discours narrativisé (t. 1) et le DD, qui, en forme d’une RIA, illustre le point central du récit, à savoir la réponse positive de la future employeuse. Le dénouement du récit s’organise autour d’un DRAAA (« *je me suis dit* ») représentant les paroles que RL2 s’est adressées à elle-même. Ce DR véhicule une attitude subjective de la locutrice l face à la situation dans laquelle elle s’est trouvée : suspicion, étonnement, méfiance.

Quelle est la valeur ajoutée par ces DRAAA aux récits subjectifs ?

Premièrement, notons qu’il ne s’agit pas d’un phénomène isolé : dans environ 20% de récits de notre corpus nous avons pu distinguer une ou plusieurs occurrences de DRAAA, systématiquement en mode direct. Alors que les DRAAA ne représentent pas des paroles qui s’associeraient à une dynamique interactive dans la représentation d’un événement afin de faire progresser le récit – il semble que leur valeur n’est pas narrative *per se* – leur intégration dans les récits est loin d’être un fait de style, un « surplus » énonciatif pour subjectiviser le récit. Au contraire, les DRAAA semblent indispensables pour comprendre le positionnement du locuteur L en tant qu’acteur de son propre récit.

Exemple 15 (ESLO2_REP_17)

- 1 L4 : moi avant je me rongais les ongles et genre je me suis dit OH TIENS JE VAIS ARRETER et j'ai arrêté tout de suite
- (442 (1) ; 45'42"-45'46")

Exemple 16 (ESLO2_ENT_2)

- 1 RL2 : je me suis retrouvée dans une maison en pleine campagne on l'avait choisie
hein je / mais je me suis dit OULA EST-CE QUE TU AS BIEN REFLECHI ?
2 CD2 : est-ce une bonne idée ?

(114 (1) ; 03'21"-03'30")

Les DRAAA dans ces deux exemples partagent les caractéristiques suivantes :

- il est possible de les reformuler par un discours narrativisé, qui supprime la valeur de représentation de la *parole* : « j'ai décidé d'arrêter », « je ne savais pas si j'avais fait le bon choix ». Autrement dit, il ne va pas de soi que cette configuration, qui s'associe à la représentation de l'endophasie, relève véritablement, au-delà de sa forme, de la représentation d'une *parole* intérieure¹⁸⁸. Il y aurait donc un objectif interactif afin de présenter un certain contenu comme la possibilité d'une endophasie représentée ;
- alors que le contenu représenté ne peut être systématiquement associé à une parole intérieure, et qu'une reformulation du DRAAA par le discours narrativisé est toujours possible, la représentation d'une attitude, d'une pensée, ou bien d'une parole intérieure du locuteur L lui permet à la fois de faire entendre sa voix dans le récit et, par conséquent, d'en accroître le potentiel dramatique. Les DRAAA seraient donc l'un des moyens formels à même d'influencer la réception des interlocuteurs. Ainsi, dans l'exemple 16, c'est le DRAAA qui déclenche la réaction de l'enquêtrice, qui poursuit avec une complétion comme invention, tout en manifestant son intérêt pour le récit de RL2.

Si le premier effet de sens véhiculé par le DRAAA est l'illustration, la dynamisation du récit par le caractère dramatique de la représentation d'une parole qui se donne pour intérieure, il est possible d'isoler une autre caractéristique des DRAAA dans les récits subjectifs.

Exemple 17 (ESLO2_ENT_34)

- 1 LC34 : ah l'autre fois j'ai été regarder et
NS3 : hm hm
2 LC34 : y avait des oies euh pas sauvages du tout / qui s'étaient croisées avec des
oies sauvages ça donnait des trucs assez amusants
3 NS3 : hm hm
4 LC34 : et elles faisaient un barouf comme si elles étaient dans leur basse-cour euh
et → je me suis dit MAIS C'EST DINGUE TOUT LE MONDE REG- PASSE A COTE LA ILS VOIENT MEME PAS

¹⁸⁸ Pour un approfondissement et une étude détaillée, voir Chapitre 10.

- QU'IL Y A PL- [rire] D- Y A PLEIN D'OIES QUI SONT PAS SAUVAGES / → puis je me suis dit après coup MAIS PEUT-ETRE QU'ILS SAVENT PAS QUE C'EST DES OIES QUI SONT PAS SAUVAGES ?
- 5 NS3 : hm hm (471-472 (1) ; 01 02'12"-01 02'36")
- 1 L34 : elles commencent à avoir des stries sur les ailes comme les autres avec des ailes un peu grises
- 2 NS3 : ouais
- 3 L34 : je les ai prises en photo de loin euh → je me dis MAIS C'EST BIZARRE donc du coup c'est sur des photos que j'ai vu que
- 4 NS3 : elles ont des caractéristiques des deux en fait euh
- 5 L34 : ouais (473 (1) ; 01 03'03"-01 03'14")
- 1 LC34 : et euh mais y avait quand même plein d'oies sur ce ce bout de d'île euh qui est euh pas très loin du pont euh / euh du pont George Cinq / oui c'est le pont Royal
- NS3 : hm hm
- 2 LC34 : et euh → j- m- je me dis MAIS C- C'EST BIZARRE PUIS T- TOUT LE MONDE QUI PASSE ET Y A PERSONNE QUI VOIT QUE C'EST BIZARRE alors j'étais là BON BAH EUH [rire] et après effectivement → je me suis dit ELLES S- SONT PAS LA D'AUJOURD'HUI QUOI
- 3 NS3 : hm hm
- 4 LC34 : elles sont pas là d'aujourd'hui mais bon y a y a quand même plein de vie et et j'ai vu des petits canards des petits euh
- 5 NS3 : oui y a des poules d'eau y a des
- 6 LC34 : oui mais là c'était carrément des petits canards et puis y avait des gens qui passaient avec des chiens j'ai dit MEFIEZ-VOUS Y A QUAND MEME DES CANETONS LA avec deux chiens de chasse euh qui venaient voir juste en bordure alors que juste avant j'avais vu un petit canard → je dis MAIS C'EST IDIOT MAIS JE SUIS PAS SURE QU'ILS AIENT COMPRIS CE QUE JE VOULAIS DIRE / EUH ET BAH EVITEZ QUE VOTRE CHIEN IL BOUFFE [rire] LES CANETONS / c'était dans ce sens-là [rire] je sais pas d'ailleurs si c'est un caneton ou euh ou un oison mais euh oh bah je pense plutôt caneton (474-479 (1) ; 01 03'35"-01 04'31")

Bien que, hors contexte, ce long récit puisse paraître anecdotique, l'information sur l'enquêtee et le positionnement du récit dans le contexte global de l'entretien prouvent le contraire. LC34 est une agricultrice célibataire habitant dans un quartier sensible d'Orléans. Le long de l'entretien elle illustre à la fois la passion qu'elle a pour son métier, qu'elle vit au quotidien, et les difficultés qu'elle éprouve dans la communication avec les personnes, nombreuses selon ses dires, qui manquent de conscience civique face à l'importance d'un comportement écologique au quotidien. Dans cette perspective, ce récit, somme toute peu informatif, nourrit les éléments déjà mis en place pour une présentation de soi. Les DR y sont relativement nombreux et tous en mode direct. Parmi les neuf occurrences, il y a six DRAAA¹⁸⁹. Qu'expriment-ils ? Par la représentation de ces paroles « inaudibles », comme « *c'est dingue* », ou « *c'est bizarre* », LC34 se singularise, se définissant par un état d'esprit qui lui est propre, à savoir l'étonnement envers les personnes qui ne s'intéressent pas à la nature. L'étonnement de LC34 envers les gens, traduit par les DRAAA, dépasse les limites de cette seule séquence narrative et témoigne de la personnalité de LC34. En outre, par d'autres DRAAA (2^e : « *puis je me suis dit mais peut-être qu'ils savent pas...* » ; 6^e : « *je dis mais c'est idiot mais je suis pas sûre qu'ils*

¹⁸⁹ Marqués par des flèches dans la transcription.

aient compris... »), la locutrice L revendique un changement, une différence entre elle-même et les autres¹⁹⁰, différence qui met en valeur sa singularité.

Finalement, nous pouvons conclure que cette parole qui se donne pour intérieure a donc une visée triple :

- elle rend le récit dynamique dans le but de capter l'attention des interlocuteurs ;
- elle accorde au locuteur L un moyen économique d'afficher sa subjectivité, sa singularité dans les récits dont il est l'un des protagonistes ;
- représentée comme en aparté, elle permet aux interlocuteurs de devenir complices du locuteur L dans la construction de son histoire : le contenu propositionnel qu'il met en voix n'est pas partagé avec les interlocuteurs dans le récit, mais seulement avec ceux dans l'interaction effective.

7.2.2. Les discours indirects : énoncer un dire, pour quoi faire ?

Parmi 204 séquences narratives qui comportent une ou plusieurs occurrences de DR, le DI s'actualise dans 40. Nous avons déjà souligné l'affinité qui existe entre les récits non-subjectifs et les DI (cf. 7.1.2.), ce qui s'explique en partie par l'absence de valeur de dramatisation pour les DI. Mais qu'en est-il des valeurs propres aux DI dans des récits, indépendamment du contexte de leur actualisation ? Autrement dit, dans quel but le locuteur L recourt-il au DI, à défaut du DD ?

Observons les exemples suivants :

Exemple 18 (ESLO2_ENT_16)

- 1 OB1 : et ça va m- et ça ça et ça va me permettre de de vous poser une question vous allez voir qui est / que je garde toujours un peu pour la fin qu'elle est un un un peu plus particulière / je vous ai dit au début QU'IL Y A QUARANTE ANS QUAND ILS ONT FAIT QUAND LES ANGLAIS SONT VENUS FAIRE L- L'ETUDE A ORLEANS / ILS ONT BAH ILS ONT ENREGISTRE DONC DEUX CENT CINQUANTE PERSONNES DIFFERENTES DANS ORLEANS et ils ont eu u- l'idée que je trouvais assez curieuse au début de de demander aux gens COMMENT ILS FONT UNE OMELETTE / c'est-à-dire qu'ils ont ils demandaient à chaque personne interrogée euh COMMENT ILS FONT UNE OMELETTE et en en à l'écoute maintenant
VB16 : ah oui
- 2 OB1 : on s'est rendu compte que c'est qu'il y a beaucoup de façons différentes de faire une omelette

(75-77 (1) ; 52'42"-53'12")

¹⁹⁰ Notons parmi les marques formelles celles de la négation.

Exemple 19 (ESLO2_ENT_8)

- 1 HF8 : bah les personnages qui font partie du décor c'est peut-être pas ce qu'on a
envie d'entendre hein quand on pose des questions sur Orléans mais c'est un peu les
les personnages locaux c'est les les sans-abris les SDF
- 2 GC4 : ah oui
- 3 HF8 : y a toujours euh
HF8MAR : ah ouais c'est pas qu'il est pauvre
- 4 HF8 : y en avait un qui qu'on connaissait nous euh qui était euh
- 5 HF8MAR : il est dans le journal tu as toujours le journal ?
- 6 HF8 : ouais j'ai l'article de journal y a y a trois ans
HF8MAR : c'est dans le journal
- 7 HF8 : parce que justement ils disaient que C'ETAIT QUELQU'UN QUI DERANGEAIT PAS / et le le
gérant de Casino du Casino euh rue Jeanne d'Arc il l'aimait bien quoi euh et lui il
il a y a sa photo dans le journal parce que c'était tu sais le plan anti-bivouac
- 8 GC4 : hm
- 9 HF8 : et euh pour euh se débarrasser de
GC4 : non je sais pas le plan anti-bivouac je connais pas ouais
- 10 HF8 : tu connaissais pas ? eh bah c'était justement pour euh se essayer de se
débarrasser de euh des gens qui font désordre quoi
- (271 (1) ; 46'13"-46'55")

Si dans les deux exemples les DI s'actualisent au sein des séquences narratives, leur valeur diffère en fonction de critères à la fois contextuels et formels :

- dans l'exemple 18, le DI est un moyen d'informer l'interlocuteur des faits « objectifs » : dans la première enquête ESLO, l'une des questions concernait la recette de l'omelette. Aucun enjeu dramatique n'est requis ni véhiculé dans ce récit ;
- dans l'exemple 19, l'enquêtee HF8 cite un article de journal sur les SDF à Orléans et le plan anti-bivouac. Alors que le but de cette initiative était de « se débarrasser des gens qui font désordre », le SDF que mentionne HF8 n'en était pas un, ce qu'elle argumente par le témoignage du gérant d'un magasin de proximité.

Ces deux exemples montrent les valeurs qu'on distingue dans les occurrences de DI, informative et argumentative. La valeur argumentative diffère selon le locuteur représenté :

- si les paroles représentées sont attribuées à un locuteur distinct, qui détient une certaine autorité dans le récit de l'événement, alors il s'agit d'un argument d'autorité. Tel est le cas dans pour l'exemple 19 ;
- si L représente ses propres paroles, la valeur argumentative peut être inférée du contexte, grâce à certains indices formels, notamment les marques de désaccord, comme dans l'exemple suivant :

Exemple 20 (ESLO2_REP_02)

- 1 P : donc moi j'avais appris que avant de pouvoir trouver le verbe et le sujet dans une phrase il fallait qu'ils aient appris l'accord en genre et en nombre dans le groupe nominal / et l'accord sujet verbe / et du coup y en a un qui me dit **MAIS S'ILS SAVENT TOUT ÇA DANS CES CAS-LA EUH LA SEQUENCE ELLE SERT PLUS A RIEN** et là j'ai maintenu mon truc en disant **NON MAIS OUI C'EST**
 L01 : mais c'est bien
- 2 P : que **POUR MOI C'ETAIT DEUX APPRENTISSAGES DIFFERENTS** et que
- 3 L01 : hm c'est cool ça
- 4 P : voilà

(205-206 (1) ; 39'53"-40'12")

La locutrice P marque sa singularité et assume son point de vue, contraire à celui d'un examinateur lors de l'oral du CRPE, par le DI (t. 1-2) qui argumente sa position, aussi bien dans la situation de communication représentée que dans celle qui est en cours. Ces DI à valeur argumentative personnelle se caractérisent par le fait qu'il est systématiquement possible de leur omettre la SI : ainsi, la SR, qui ne relève plus d'un DR, devient un discours narrativisé, intégré dans le récit en cours et pris en charge par L.

La valeur informative des DI se repère suivant l'importance du message véhiculé par la SR : ici, le fait de souligner que quelqu'un aurait dit¹⁹¹ est moins pertinent que le contenu en lui-même. Ainsi, au vu de l'importance du message¹⁹², le mode d'énonciation instauré par le DI – exempt de valeur de monstration et de la mise en scène caractéristique pour les DD à l'oral – s'avère bénéfique pour la transmission d'informations dont l'accent n'est pas sur le dire mais le dit – comme dans l'exemple 18 – ou bien, pour les occurrences qui, en DD, ne sauraient être aussi pertinentes et « neutres ». Comme les DI sont exempts de valeur dramatique, liée à un effet « factice » de la mise en scène, on peut supposer que les paroles représentées indirectement, dépouillées de leur subjectivité dramatique, seront plus à même d'être informatives et l'information qu'elles véhiculent sera davantage susceptible de paraître « authentique » car elle se donne pour objective.

Exemple 21 (ESLO2_ENT_30)

- 1 AC7 : voilà et vous a- en avez jamais entendu parler ?
- 2 FJ30 : peut-être que si mais ça m'est passé dans la tête comme ça hein
- 3 AC7 : voilà / voilà dans les années soixante-dix on disait que **DANS CERTAINS MAGASINS D'HABITS D'ORLEANS Y AVAIT / LA TRAITE DES BLANCHES** // alors on ren- on allait essayer ces mag- ces ces vêtements dans les // les vestiaires et on descendait euh on était

¹⁹¹ Ou n'aurait pas dit, aurait pu dire, dit toujours...

¹⁹² Il est intéressant de noter que, dans environ la moitié de toutes les occurrences de DI dans notre corpus, l'interlocuteur i n'est pas exprimé mais soit inféré du contexte, soit inexistant (pour les occurrences de « on-dit »). La situation de communication représentée (l'axe l-i) ne serait-elle pas refoulée au profit du message lui-même ?

embarqué par la Loire enfin bref euh y avait presque des paquebots sur la Loire pour vous emmener

(744 (1) ; 59'22"-59'47")

Ainsi, dans cet exemple qui thématise la « rumeur d'Orléans » (cf. 7.2.2.1.), le DI (t. 3) exprime un fait réel qui, bien qu'il se présente comme une rumeur, un « on-dit », est une assertion de L : ce DI est difficilement envisageable en mode direct dans le contexte actuel, à moins que toute la séquence narrative ne soit énoncée avec une mise en scène, qui serait moins informative/crédible mais véhiculerait davantage l'illusion d'authenticité en vue d'attirer l'attention des destinataires.

Dans son article qui étudie les DR dans des témoignages de violence familiale adressés par téléphone au centre d'urgence sociale par des voisins anonymes, M.-M. de Gaulmyn met en lien la crédibilité du récit et son potentiel dramatique et expressif.

L'excès de narrations, leur répétition, l'expressivité mimétique des [DD], les modalisations subjectives ont un effet négatif. L'expressivité, les émotions reçues comme déplacées dans ce récit de témoignage seraient légitimes dans un récit de confidences (V. Traverso, 1994). La dramatisation, la mise en scène des paroles et des comportements rapportés (...) gagnent à être censurés dans le récit de témoignage (...). (De Gaulmyn, 1996 : 38)

Relativement au genre et aux effets de sens recherchés par le récit le locuteur L mobilisera des ressources formelles différentes afin d'arriver à accroître soit la crédibilité du récit, soit son intérêt dramatique. Ceci peut expliquer la rareté des DI aussi bien dans les récits que dans notre corpus en général, mais aussi leur spécialisation dans certains contextes : comme les DI ne permettent pas de véhiculer la subjectivité du locuteur L – ils décrivent les paroles au lieu de les montrer –, ils sont adaptés pour les récits non-subjectifs (cf. 7.2.2.1.).

Si, dans les deux exemples précédents, la différence des valeurs argumentative et informative est claire, il arrive que certains DI véhiculent les deux à la fois.

Exemple 22 (ESLO2_REP_02)

- 1 P : je suis tombée sur un truc super facile c'était un parent d'élève qui était apiculteur et qui proposait de venir faire des séances / bah de faire des séances
L01 : c'était une mise en scène / une mise en situation
- 2 P : ouais / c'est une étude de cas / et après c'était QUE PENSEZ-VOUS DE ÇA ET COMMENT EUH SUR DES QUESTIONS EUH DEONTOLOGIQUES EUH PEDAGOGIQUES ET METHODOLOGIQUES COMMENT METTRERIEZ-VOUS EN PLACE ÇA ?
- 3 L01 : y a pas eu de sécuritaire ?
- 4 → P : alors si moi j'en ai parlé de ça / j'ai dit que ON ON SAVAIT PAS DANS LE C'ETAIT PAS HM / PRECISE SI C'ETAIT LUI QUI VENAIT EN CLASSE OU SI C'ETAIT NOUS QUI SORTIONS MAIS QUE / lui il voulait un demi-groupe tout seul et je disais que NON C'ETAIT DE LA RESPONSABILITE DU PROFESSEUR DES ECOLES D'AVOIR TOUJOURS LES ELEVES EUH / EN EN VISUEL et tout ça machin

(221-223 (1) ; 43'18"-43'55")

La locutrice P poursuit le thème de son oral du CRPE en racontant un échange avec le jury concernant la conduite de classe dans une situation hypothétique de découverte du métier d'apiculteur. Parmi les deux DI (t. 4), le premier a une valeur informative, alors que le second (« *je disais que non...* »), en plus de l'information qu'il véhicule, exprime l'argumentation de la locutrice P, sa position personnelle relativement à la gestion de la classe, aussi bien dans le récit que dans l'interaction en cours. Une telle distribution équitable de valeurs pour un seul DI est fréquente, notamment pour les DI subjectifs, ceux où L correspond à l : la position personnelle de L/l et son argumentation dans le récit/l'interaction semble indissociable du contenu informatif véhiculé par la SR (alors que, quant aux DI arguments d'autorité, le gain informatif est moindre relativement à l'effet de persuasion).

Quand bien même les valeurs informative et argumentative ne seraient pas propres aux DI mais pourraient également concerner les occurrences de DD, la caractéristique *par excellence* des DI dans les récits oraux de notre corpus est cet effet d'objectivité, de transmission d'information dont la finalité est soit d'informer l'interlocuteur du contenu d'un événement de parole, soit d'appuyer ses propos, son récit, par des paroles *autres* qui ont une force d'autorité, ou par les siennes, qui soutiennent son point de vue aussi bien dans l'acte représenté que dans celui en cours.

7.2.2.1. *Les récits non-subjectifs et la rumeur d'Orléans*

En 7.1.2., nous avons indiqué l'existence d'un lien de préférence entre les DI et les récits non-subjectifs : l'absence de L dans l'événement à l'origine du récit serait un déclencheur pour le mode indirect car celui-ci, exempt de dramatisation et énonciativement intégré, est mieux à même de représenter une parole de manière « neutre », en la présentant comme objective et en focalisant l'attention sur l'informativité de son contenu propositionnel. Comme ce que le narrateur transmet aux interlocuteurs n'est pas le récit d'un événement auquel il a participé, cette narration ne reconstruit pas directement un événement mais sa reconstruction : le locuteur L a dû en être informé, par un participant ou par une autre voie (radio, télévision...). Les récits non-subjectifs sont des récits au second degré car ce qui narré n'est pas l'expérience directe d'un événement mais l'histoire d'une telle expérience. Par conséquent, l'enjeu pour L est de conforter leur crédibilité : puisqu'il n'a pas participé à l'événement mis en mots par la narration, il ne peut *a priori* être considéré comme un témoin fiable.

Cependant, dans environ la moitié de récits non-subjectifs de notre corpus, ce n'est pas le DI mais le DD qui sert à représenter les paroles. Quelle est alors la finalité de ces récits, si ce n'est de donner une information objective concernant un certain événement non vécu par L ?

Exemple 23 (ESLO2_ENT_40)

```

1  GC4 : la question suivante c'était est-ce qu'il y a d'autres rumeurs qui circulent
    euh // dans Orléans ou
2  RL40 : ah moi je suis pas au courant puis j- moi je suis pas très euh // ça j'ai
    horreur de ça [rire]
3  GC4 : oui oui
4  RL40 : je moi à ma connaissance il y en a pas hein mais je veux pas
    GC4 : hm // d'accord
5  → RL40 : si une petite anecdote par exemple c'est quand monsieur Loddé il a vendu
    son sa librairie
6  GC4 : hm
7  → RL40 : ça s'appelait Privat Loddé
8  GC4 : voilà
9  → RL40 : alors les gens ils disaient à Orléans / AH OUI C'EST PARCE QUE EUH LA FILLE DE
    MADAME LODDE ET LA FILLE DE MONSIEUR LODDE S'EST MARIEE AVEC PRIVAT / POURQUOI PRIVAT LODDE ? / donc
    ils savaient pas que Privat
    GC4 : ouais [rire]
10 RL40 : voilà / bon bah c'est le genre mais c'est pas une rumeur non
    GC4 : ouais non non
                                     (531 (1) ; 24'21"-24'57")

```

Ce récit, désigné par RL40 comme une anecdote, concerne l'origine du nom d'une librairie orléanaise. Alors qu'il est annoncé par un préambule (t. 5), le récit reste inachevé (t. 9). Néanmoins, l'élément principal est la représentation des dires des Orléanais, qui manifeste à la fois leur curiosité quant au nom de la librairie et un ouï-dire qui l'expliquerait. Si ce DR est en forme directe, c'est parce que l'expressivité qu'il véhicule, i.e. le comportement des Orléanais, est mis en avant par rapport à l'informativité du récit. Le DD « qui dramatise les faits racontés fait effet de fiction, non de témoignage authentique. » (De Gaulmyn, 1996 : 39)

Contrairement à l'exemple 23, le suivant, présentant aussi un récit non-subjectif, n'est pas une anecdote mais une confidence : l'émergence du DD n'y sera pas liée au caractère anecdotique du récit, mais à l'expression de la subjectivité de L.

Exemple 24 (ESLO2_ENT_21)

```

1  KU21 : euh je ne sais pas pourquoi c'est mes grands-parents qui m'ont élevé euh tout
    le temps quoi pour moi ça a été mon père et ma mère ma ma mère a existé
2  BH8 : hm hm
3  KU21 : d'abord elle écrivait à ma grand-mère JE PEUX PAS AIMER PAULETTE MA VRAIE FAMILLE DE
    COEUR C'EST L-
4  BH8 : Paulette c'est vous ?
5  KU21 : c'est moi / Paule
    BH8 : ah d'accord pardon
6  KU21 : euh MA VRAIE FAMILLE DE COEUR C'EST les enfants qu'elle avait eus avec mon beau-
    père
7  BH8 : d'accord

```

- 8 KU21 : mais moi je comptais plus / moi si elle a eu des rancunes contre mon père moi j'y suis pour rien
 9 BH8 : oui ça c'est vrai / hm hm
 10 → KU21 : et mon père s'est remarié trois fois la deuxième fois elle pouvait pas me voir / pourtant j'étais une gamine de dix ans et / quand elle est partie en Belgique quand mon père est parti en Belgique avec sa deuxième femme
 11 BH8 : hm
 12 → KU21 : parce qu'elle était sortie de la grande bourgeoisie mon père était Lillois de d'origine / il est venu trouver ma grand-mère et il a dit **SI VOUS PRENEZ PAS PAULETTE JE LA METS A L'ORPHELINAT**
 13 BH8 : oh
 14 KU21 : vous voyez le / bel avenir

(783-784 (1) ; 01 00'41"-01 01'43")

Par ce récit, l'enquêtée KU21 raconte son enfance et justifie les raisons pour lesquelles elle a été élevée par sa grand-mère. Le DD (t. 12) est, comme dans l'exemple précédent, l'élément principal du récit. L'effet dramatique qu'il véhicule favorise la proximité entre les interlocuteurs car, même s'il s'agit d'un récit non-subjectif (KU21 n'a pas été présente lors de l'échange entre son père et sa grand-mère), il illustre un épisode de la vie de KU21 et par là témoigne de son caractère subjectif.

La majorité des récits non-subjectifs relevés dans les deux sous-corpus est intégrée dans un contexte personnel¹⁹³, ce qui peut expliquer l'émergence des DD dans ce type de récits. Par conséquent, les anecdotes, tel l'exemple 23, sont peu fréquentes. Cependant, le sous-corpus ENTRETIENS offre à l'étude un échantillon fascinant de récits non-subjectifs à travers plusieurs entretiens enregistrés : il s'agit de l'élaboration, par l'enquêté, de la « rumeur d'Orléans ».

Le questionnaire élaboré pour le sous-corpus ENTRETIENS comporte six thématiques (cf. 3.2.2.3.), dont une qui se rapporte aux questions évaluatives sur la ville d'Orléans (les manifestations locales, les équipements, la politique locale, la proximité de Paris, la réputation des Orléanais et la *rumeur d'Orléans*). La « rumeur d'Orléans », au printemps 1969, répandait des propos calomnieux, selon laquelle plusieurs jeunes femmes auraient été enlevées par des commerçants juifs dans les cabines d'essayage de leur magasin, afin d'être vendues à un réseau de prostitution (appelé la « traite des Blanches »). La rumeur a pris des proportions fantastiques lorsque fut évoquée l'existence de sous-marins dans la Loire où les jeunes femmes étaient emportées à travers un système de tunnels souterrains. Si cette rumeur n'a duré que peu de temps, son caractère antisémite a laissé une trace dans la mémoire collective des Orléanais avant qu'elle ne soit transposée à d'autres villes françaises (Paris, Toulouse...) et au-delà des frontières de la France (Québec, Corée...).

¹⁹³ Voir aussi l'exemple 7 : même si la locutrice relate l'interview d'un instituteur à la radio, et par ceci met en place un récit impersonnel, celui-ci illustre ses propres réticences quant à l'utilisation des nouvelles technologies.

Les participants à l'enquête ESLO 2, à qui il a été demandé ce qu'ils savaient de la rumeur d'Orléans, ont fourni des réponses différentes selon leur âge et leur origine : les Orléanais se souvenant de la rumeur fournissent plus de détails que des enquêtés jeunes ou ceux ayant aménagé à Orléans après ces événements. De plus, les enquêtés ayant vécu à cette époque dans la ville auront tendance à davantage personnaliser leur récit que ceux qui l'ont connue ultérieurement.

Exemple 25 (ESLO2_ENT_21)¹⁹⁴

1 BH8 : on dit souvent que y a des rumeurs qui circulent à Orléans est-ce que
KU21 : a- alors

2 BH8 : vous en connaissez quelques-unes ?

3 KU21 : eh bien écoutez les fameuses [rumères] euh rumeurs d'Orléans ont commencé je
crois à Paris chez Tati

4 BH8 : ah bon ?

5 KU21 : oui

6 BH8 : ah bah c'est ça ça

7 KU21 : on disait que / EUH LES FEMMES EUH ESSAYAIENT DES VETEMENTS ET QU'ELLES DISPARAISSAIENT /
je crois qu'il y a eu sur-

BH8 : et qu'est-ce qui disparaissait ? c'est

8 KU21 : les femmes

9 BH8 : c'est les femmes elles-mêmes qui disparaissaient ?

10 KU21 : oui qui disparaissaient euh comme si / on euh on elles étaient prises en
otage et tout les rumeu- on dit LES CHIENS D'ORLEANS aussi

11 BH8 : ah oui j'ai entendu parler de cette histoire-là

12 KU21 : [rire]

13 BH8 : mais c'est quoi le rapport avec Tati ? euh je vois pas le rapport

14 KU21 : eh ben Tati à Paris avait une grande boutique

15 BH8 : oui

16 KU21 : euh de de de vêtements et tout

17 BH8 : oui

18 KU21 : et et

19 BH8 : oui je connais la la la la

20 KU21 : oui et ce sont des Juifs ce Tati

21 BH8 : oui

22 KU21 : hein bon / et ce euh ici à Orléans / euh y avait des boutiques juives qui
vendaient des vêtements y en a beaucoup dans la confection des

23 BH8 : des vêtements de

24 KU21 : des juifs

25 BH8 : du textile ah oui d'ac-

26 KU21 : euh ma grand-mère a travaillé vingt-cinq ans pour eux alors euh je peux vous
dire au Sentier à Paris / et bien on disait que LES FEMMES ELLES ESSAYAIENT DANS LES CABINES
ET PUIS QU'IL Y EN AVAIT QU'ON LES RETROUVAIENT PLUS / ça a été les fameuses rumeurs
d'Orléans

27 BH8 : et ça a été résolu à un moment donné ou c'est ?

28 KU21 : ben à la longue on s'est aperçu que c'était pas vrai si vous voulez y a des
tas de mouvements anti // juifs

BH8 : sémites / oui

29 KU21 : bon / euh je trouve ça absurde

30 BH8 : oui

31 KU21 : pour beaucoup de raisons

32 BH8 : hm

33 KU21 : hein ? / parce que on n'a pas demandé à être juif euh quoi que ce soit

34 BH8 : voilà donc on choisit pas

KU21 : on nous l'a imposé // bon

35 BH8 : et puis euh c'est quoi le mal d'être juif ou ou autre ? (rire]

(...)

36 KU21 : ah oui euh bon euh y a des médecins chez eux et des choses comme ça hein

37 BH8 : ouais

38 KU21 : ch- euh voilà / mais les fameuses rumeurs d'Orléans ça a été surtout euh de
dire de porter tort à des gens qui étaient / des petits commerçants // quelque part
BH8 : d'accord

¹⁹⁴ Dans celui-ci et les exemples qui suivent, les énoncés se rapportant à la rumeur d'Orléans sont indiqués en rouge.

39 KU21 : bon Tati c'est plus important
 40 BH8 : ouais
 41 KU21 : puis chez Tati il paraît qu'il y a eu des disparitions / vous savez les rumeurs
 42 BH8 : ouais
 43 KU21 : c'est là / dans Faust // y a la calomnie
 44 BH8 : oui hm
 45 KU21 : et l'on voit le pauvre diable menacé comme un coupable sous cette arme redoutable tomber terrassé / c'est dans Faust de / de Gounod
 BH8 : ah oui et euh
 46 KU21 : bon / la rumeur c'est la médisance
 47 BH8 : hm
 48 KU21 : le besoin d'attaquer des gens pour leur faire du tort pour euh ruiner
 49 BH8 : hm
 50 KU21 : leur vie leur travail et tout hein et / c'est pas bien
 (761-763 (1) ; 38'41"-42'13")

Dans cet entretien la rumeur d'Orléans est thématisée longuement : la locutrice, une dame d'environ 90 ans, se souvient de l'époque où la rumeur était apparue. Son récit associe des tours de parole qui évoquent la rumeur en tant qu'un fait situé dans la mémoire collective :

- t. 7 : DI attribué à une source indéterminée, « on disait que » ;
- t. 10 poursuite du récit après l'intervention de l'enquêteur,

et les tours de parole où l'enquêtrice partage les informations issues de son vécu personnel :

- t. 3, les rumeurs commencent chez Tati ;
- t. 26, la grand-mère de la narratrice travaillait dans les boutiques juives à Paris : le DI qui suit paraphrase le précédent (t. 7) et confirme ce on-dit (i.e. comme la grand-mère travaillait dans une boutique de vêtements juive, les enlèvements étaient bel et bien une rumeur).

Ce récit est traversé par des éléments personnels qui ne crédibilisent pas la rumeur mais rendent la narration expressive, ce qui favorise l'implication du destinataire-enquêteur. L'évaluation finale (t. 38) concernant Orléans est relativisée par les tours suivant : selon l'enquêtrice, chez Tati à Paris, les rumeurs auraient été fondées...

Exemple 26 (ESLO2_ENT_30)

4 AC7 : après on avait parlé de la rumeur d'Orléans les histoires qui circulent sur Orléans je sais pas
 5 FJ30 : et ben ça je sais pas ce que c'est
 6 AC7 : voilà
 7 FJ30 : je cherche euh ce que c'est
 8 AC7 : et donc c'est parce que vous n'étiez pas là c'était dans les années soixante-dix
 9 FJ30 : et ben oui mais moi je suis arrivée à Orléans en quatre-vingt cinq
 10 AC7 : voilà et vous a- en avez jamais entendu parler ?
 11 FJ30 : peut-être que si mais ça m'est passé dans la tête comme ça hein
 12 AC7 : voilà / voilà dans les années soixante-dix on disait que dans certains magasins d'habits d'Orléans y avait / la traite des blanches // alors on ren- on allait essayer ces mag- ces ces vêtements dans les // les vestiaires et on descendait euh on était

embarqué par la Loire enfin bref euh y avait presque des paquebots sur la Loire pour vous emmener

13 FJ30 : pour emmener

14 AC7 : voilà

15 FJ30 : ah dites-donc

16 AC7 : donc c'était une rumeur hein c'était pas vrai mais c'est

17 FJ30 : c'était une rumeur

18 AC7 : c'était une rumeur ça avait vraiment circulé et
FJ30 : oui y en a qui avaient y en a qui avaient c'est
quelqu'un qui a lancé comme ça quelque chose
AC7 : et puis ça grossit

19 FJ30 : et puis ça grossit
AC7 : ça grossit euh et y avait des paquebots sur la Loire euh en en
plein mois d'août par exemple ou oui

20 FJ30 : et jamais personne
AC7 : et tout le monde le croyait

21 FJ30 : et jamais personne n'a disparu ?

22 AC7 : non // non non

23 FJ30 : qui est-ce qui peut faire ça ?

24 AC7 : bah le bruit le on-dit le on-dit

25 FJ30 : c'est le on-dit qui se propage puis qui grossit au fur et à mesure
(744 (1) ; 59'07"-01 00'16")

Contrairement au récit précédent, l'enquêtée, une dame d'un certain âge, n'était pas au courant de la rumeur d'Orléans car au moment des faits elle habitait ailleurs. C'est donc l'enquêtrice qui l'en informe : le récit est concis, introduit (t. 9) par un DI. Celui-ci marque à la fois le détachement, la non prise en charge et le « on-dit ». Par ailleurs, plusieurs récits de la rumeur seront introduits soit par un DI n'attribuant pas les paroles représentées à une source déterminée, soit par d'autres configurations formelles indiquant la non prise en charge des propos représentés et leur informativité objective :

ESLO2_ENT_34 :

NS3 : dans les années soixante-dix / euh / des jeunes filles qui étaient euh **soi-disant**
enlevées dans les dans les magasins euh

ESLO2_ENT_8 :

HF8 : eh bah y avait une rumeur que ces commerçants-là i- d- ils avaient des cabines d'essayage

ESLO2_ENT_16:

VB16 : oui les fameuses rumeurs d'Orléans où les femmes quand elle allaient essayer elles r-

ESLO2 ENT 27 :

RW27 : je peux pas dire qu'une personne qui vient de Toulouse elle soit au courant qu'il y a y avait // fut un temps cette rumeur que les gens rentraient mais ne sortaient plus du magasin

A part les séquences narratives qui reconstruisent la rumeur de manière objective et détachée – figurant uniquement les DI pour représenter le on-dit – un exemple se distingue par le degré de personnalisation de l’histoire.

Exemple 27 (ESLO2_ENT_23)

4 AC7 : voilà et là- et la rumeur d'Orléans ?
5 YR23 : ah // euh ça bon
AC7 : est-ce qu'il y en a une nouvelle ?
6 YR23 : b- en en ce moment je pense pas vraiment euh y a vraiment une rumeur dans Orléans
7 AC7 : et vous vous rappelez de l'ancienne ?
8 YR23 : ah oui
9 AC7 : [rire]
10 YR23 : on a jamais su hein ?
11 AC7 : non
12 YR23 : des des as- aboutissements de ça c'est pas vrai et JE CONNAIS LE MAGASIN je disais à Josette parce que Josette elle elle elle y allait Josette NPERS elle dit
AC7 : hm hm hm
13 YR23 : elle dit MOI C'EST LES C'EST DES TRUCS comme elle aime bien olé olé et que ça change
AC7 : hm hm
14 YR23 : [rire] j'ai dit MA PETITE FILLE TU AURAS PAS FAIT ÇA TELLES ANNEES [rire] parce que
15 AC7 : en soixante-dix c'était en soixante-dix par là
16 YR23 : en soixante-dix / allez / non des rumeurs euh
17 AC7 : ah
18 YR23 : des rumeurs en ce moment je
AC7 : non y en a plus tellement
19 YR23 : je vois pas tellement des trucs euh qui / non
20 AC7 : non non les rumeurs elles sont au niveau national maintenant
21 YR23 : ah oui
22

(335-337 (1) ; 51'14"-51'55")

A la sollicitation sur la rumeur, l'enquêtée YR23 instaure aussitôt une relation de complicité avec l'enquêtrice : la question rhétorique (t. 7) « *on a jamais su hein ?* » et la suite (t. 9) « *je connais le magasin* » sous-entendent que YR23 suppose que AC7 est au courant de la rumeur et que l'élucidation du contenu est donc inutile. YR23 personnalise le récit sur la rumeur en recréant la discussion qu'elle avait eue avec Josette, une amie. Alors que Josette fréquentait les magasins de vêtements incriminés dans l'affaire de la rumeur, mais après les événements, YR23 conclut, aussi bien dans l'échange avec Josette que dans l'interaction effective, que dans les années 1960 Josette n'y serait pas allée. Ce récit, contenant une RIA (t. 10-12), comporte trois DD qui accordent à la séquence entière un effet anecdotique : invitée à partager ses connaissances sur la rumeur d'Orléans, YR23 transforme ce qui devrait être un récit non-subjectif en récit subjectif.

Effectivement, les récits non-subjectifs qui seraient entièrement dissociés de l'expression de la subjectivité de L se font rares dans notre corpus des interactions orales – d'où aussi la rareté de DI, même dans les récits non-subjectifs. Il reste que le locuteur L semble privilégier les effets de la mise en scène (i.e. les DD) dans la construction des récits (qui l'aident à se (re)construire lui-même) à l'informativité neutre véhiculée par les DI. Ceux-ci, au moins dans les interactions orales de notre corpus, ne s'associent pas à la « traduction », au « résumé » des paroles, mais au contraire ils véhiculent l'importance du message représenté qui, exempt des effets dramatiques, peut aspirer à l'objectivité informative qu'il revendique.

Conclusion : Sur les discours directs et indirects dans les récits oraux en interaction

Au fil des pages précédentes, nous avons pu étudier le comportement des DR au sein des récits oraux en interaction. La spécificité de notre approche est due à l'inséparabilité des paramètres contextuels et de l'analyse différentielle des occurrences de DD et DI. Le tableau suivant récapitule les corrélations entre les types de DR et les types de récits, afin de faire émerger les valeurs propres aux DR dans chaque environnement énonciatif.

	DISCOURS DIRECTS		DISCOURS INDIRECTS	
RECITS SUBJECTIFS : CONFIDENCES / RECITS DE VIE	<i>Valeur narrative :</i> construction du récit	<i>Valeur non-narrative :</i> présentation de soi, expression de la subjectivité de L	<i>Valeur narrative :</i> construction du récit – informativité du contenu propositionnel (neutre / objectif)	<i>Valeur non-narrative :</i> argumentation par autorité, argumentation personnelle
RECITS SUBJECTIFS : « PAPOTAGE »	<i>Valeur narrative :</i> construction du récit	<i>Valeur non-narrative :</i> focalisation, illusion d'authenticité, implication des interlocuteurs		
RECITS NON-SUBJECTIFS	<i>Valeur narrative :</i> construction du récit	<i>Valeur non-narrative :</i> expressivité des anecdotes, mise en valeur du contexte personnel	<i>Valeur narrative :</i> construction du récit – informativité du contenu propositionnel (neutre / objectif)	
CONFIGURATIONS PARTICULIERES	DRAAA		« on-dit » (cf. rumeur d'Orléans)	

Tableau n°12 : Fonctionnement des discours directs et indirects dans les récits en interaction

En substance, notre analyse des valeurs de DR dans le contexte des interactions orales se voulait :

- *économique* : au lieu d'assigner plusieurs fonctions aux DR dans des récits, comme cela a fréquemment été fait dans les études antérieures, nous ne distinguons que deux catégories de valeurs par opposition, narrative et non-narrative. Cette dualité reflète également la dualité de DR en contexte : au-delà de la représentation de paroles, associée à un acte narratif, il y a une valeur ajoutée dans le choix du type de DR. Celle-ci peut s'identifier selon le contexte de leur actualisation – qui ne

correspond pas au contexte occurenciel, mais qui relève de la typologie du récit, en lien avec la présence de L à l'événement mis en mots. Les trois contextes identifiés (les deux configurations de récits subjectifs et les récits non-subjectifs) font émerger trois catégories de valeurs non-narratives assignées aux DD et une aux DI ;

- *énonciative* : la prise en compte du contexte interactif, à savoir la différenciation des récits selon la proximité et la fréquence du contact entre les interlocuteurs s'est avérée une source précieuse pour la distinction des stratégies narratives. Pourquoi raconte-t-on ? Rares sont les récits qui mettent en voix un événement indépendant de la subjectivité de L. Raconter présuppose à la fois de conquérir son auditoire, de gagner son attention (ce qui, sur le plan formel, nécessite la suspension du dispositif d'alternance des tours de parole), et aussi d'accepter de se dévoiler. Or ce dévoilement peut paraître franc – tel est le cas pour les « récits de vie », notamment dans le sous-corpus ENTRETIENS – alors même que cette franchise recèle des effets de mise en scène, rehaussés par les DD, car l'enjeu de la narration en contexte interactif est indissociable de la présentation de l'image de soi.

Ainsi, les stratégies narratives véhiculent dans nos interactions orales un haut degré de subjectivité : les DR qui s'y actualisent n'y font pas exception, ce qu'affirme le nombre conséquent de DD. Ceux-ci, contrairement aux DI – dont la particularité à l'oral est une neutralité qui fait accorder à la parole représentée une crédibilité certaine – participent à l'illusion d'authenticité, un mode de présentation de soi très particulier dans les interactions du corpus.

CHAPITRE 8

ILLUSION D'AUTHEENTICITE DANS LA REPRESENTATION DES INTERACTIONS AUTRES

Environ un tiers de toutes les occurrences de DR dans notre corpus sont intégrés au sein d'une macrostructure que nous avons appelée Représentation d'une Interaction Autre (RIA). L'exemple suivant montre une RIA typique, qui s'actualise dans une séquence narrative.

Exemple 1 (ESLO2_ENT_2)

1 RL2 : moi donc euh ça fait on est là que depuis cet été
2 CD2 : d'accord
3 RL2 : donc c'était d- un des arguments que je mettais en avant à Marine donc je lui
disais **MAIS ÇA FAIT PAS LONGTEMPS QUE J- J'HABITE L'AGGLO TU SAIS**
4 CD2 : [rire]
5 RL2 : Marine elle me dit **MAIS C'EST PAS GRAVE**
6 CD2 : [rire]
7 RL2 : alors je lui ai dit **OUAIS MAIS ÇA VA UN PEU FAUSSER LES CHOSES EUH elle me dit NON MAIS**
ATTENDS EUH ÇA FAIT VINGT ANS QUE TU TRAVAILLES EUH EN AGGLO EUH / BON j'ai dit BON / donc
j'essayais de
8 CD2 : donc avant vous n'étiez pas dans l'agglo
9 RL2 : non

(24-28 (2) ; 35'20"-35'43")

Dans cet extrait, l'enquêtrice RL2 met en voix la discussion qu'elle a eue avec sa fille Marine lorsque celle-ci lui a proposé de participer à l'enquête ESLO 2 : RL2, qui est en même temps L et l, argumente sa position (dans l'interaction représentée mais également dans celle en cours) par la RIA (t. 3-7). Cependant, celle-ci n'a pas pour unique finalité de reproduire l'argumentation du point de vue de L au travers l'information qu'elle véhicule, à savoir les arguments que RL2 opposait à sa fille, dans la situation représentée. Au contraire, nous pouvons observer les rires de l'enquêtrice CD2, et l'écoute de l'extrait montre les inflexions de voix de RL2, qui imite sa fille : cette RIA est ainsi mise en scène, « jouée en direct », au-delà de l'information qu'elle véhicule, afin de montrer à CD2 une situation humoristique et susciter son intérêt et son approbation.

Dans les chapitres précédents, nous avons déjà pu observer certaines RIA :

- par rapport aux DDL (cf. 5.3.1.), dont les RIA se présentent comme l'un des contextes privilégiés d'actualisation en raison de l'hétérogénéité de la structure

dans son ensemble, ce qui enlève les ambiguïtés possibles quant à l'identification de l'altérité du DDL ;

- par rapport à l'étude des DR dans les récits (cf. Chapitre 7), où les RIA ont été rapprochées des DD en tant que moyens formels de dramatiser le récit en interaction.

Dans ce chapitre, nous procéderons à l'étude détaillée des RIA, suite aux deux constats suivants :

- si les RIA ont déjà fait objet d'études antérieures¹⁹⁵, celles-ci ont étudié systématiquement les RIA relativement à leur(s) fonction(s) au sein des récits oraux en interaction, sans s'attarder sur leurs propriétés formelles ou leur construction en interaction. Or nous souhaitons montrer que les RIA ne sont pas que des stratégies narratives mais des macrostructures autonomes, et que l'analyse formelle de leur construction interne peut apporter des indications sur leur valeur en interaction, indépendamment du contexte de leur actualisation ;
- les RIA ne se présentent pas comme un phénomène local ou marginal : leur proportion au sein de notre corpus des interactions orales, équitablement distribuée entre les ENTRETIENS et les REPAS, est significative et requiert un examen approfondi.

Le présent chapitre s'organise autour de trois axes :

- dans la première partie, nous confronterons les descriptions existantes aux propriétés des RIA dans notre corpus, afin d'élargir la définition des RIA au-delà de leurs fonctions narratives, vers l'expression de la subjectivité de L. Seront également étudiées les frontières externes et les propriétés internes des RIA, permettant de définir cette macrostructure de DR par opposition avec d'autres catégories de DR ;

¹⁹⁵ Voir notamment Vincent & Dubois (1995), Perrin (1995), Doury (2001), Vincent & Perrin (2001).

- dans la seconde partie sera étudié le comportement des RIA en contexte interactif, en fonction de leur construction par L et de leur réception par les I, et aussi de effets de sens, argumentatifs et rhétoriques ;
- dans la partie finale, nous nous attarderons sur une caractéristique propre aux RIA, à savoir les raisons et les conséquences de la présence quasi-systématique de L en tant que l ou i. Alors que les RIA représentent des interactions qui se donnent pour brutes, la présence de L révèle une contradiction, à savoir une « illusion d'authenticité », une « manipulation cachée » au sein des RIA. La présence de L dans la RIA explique l'existence pour lui d'un enjeu argumentatif majeur – enjeu trop important pour que la scène qu'il présente comme authentique, exempte de toute intervention, le soit réellement.

La finalité de ce chapitre est la description d'une macrostructure de DR qui a jusqu'ici été moins étudiée. Nous nous proposons d'identifier ses propriétés formelles et d'analyser ses valeurs en interaction, qui ne sont pas tant en lien avec une narrativité orale qu'avec un enjeu énonciatif majeur – les tractations entre la représentation de la réalité et la présentation de soi. Aux marges du DR, la RIA se présente comme un lieu privilégié pour observer l'influence de la subjectivité des acteurs de l'interaction en cours sur la construction des paroles représentées.

8.1. RIA : une configuration narrative ou une sous-catégorie du DR ?

Le tableau suivant récapitule le nombre et la proportion de RIA au sein de notre corpus d'étude :

SOUS-CORPUS	NOMBRE DE DR	NOMBRE DE DR APPARTENANT A DES RIA	PROPORTION	NOMBRE DE RIA
ENTRETIENS	799	254	32%	73
REPAS	819	226	28%	68
Total	1618	480	30%	141

Tableau n° 13 : Distribution de RIA dans le corpus

Si le nombre de DR intégrés au sein de RIA est relativement important, c'est surtout la possibilité d'une identification systématique de cette macrostructure, dans les deux sous-corpus, qui porte à croire que les RIA peuvent être étudiées en tant que structure formelle à part entière. Ainsi, nous procéderons désormais à l'identification de critères permettant de définir une succession de DR, énoncés par un seul L, en tant que RIA.

8.1.1. Aux marges de la narrativité : définir les RIA

Travaillant sur les comptes rendus de journées effectuées dans un cadre familial, Vincent & Perrin (2001 : 187) définissent ce qu'ils appellent les *échanges rapportés* comme des

tours de parole ordonnés chronologiquement et causalement de manière à reconstituer une conversation qui a eu lieu dans le passé.

Cette définition dénombre trois caractéristiques propres aux RIA : la chronologie dans l'actualisation des tours de parole, la causalité entre les interventions des interlocuteurs représentés et l'antériorité de l'événement à l'origine de la RIA. Toutes les occurrences de RIA au sein de notre corpus partagent-elles ces trois traits ? Observons l'exemple suivant.

Exemple 2 (ESLO2_REP_02)

```

1   L2 : dis-donc / alors j'ai été au dentiste
2   L1 : où ça ?
3   L2 : bah pour euh
4   L1 : ah oui
5   L2 : alors j'ai dit au bonhomme NON
6   L1 : t'as fait la contre-visite ?
7   L2 : oui
8   L1 : avec la radio ?
9   L2 : la radio / j'ai dit NON EUH MADAME EUH
10  L1 : mais elle elle t'a dit quoi ? il faut arracher ?
11  L2 : ah oui il faut arracher hein non elle m'a dit D- DE TOUTE FAÇON VOUS ME SIGNEREZ UN /
    QUE / PAR LEQUEL VOUS AVEZ PAS VOULU ARRACHER / c'est BON BAH JE SIGNERAI
12  L1 : une décharge ?
13  L2 : une décharge bon bah je vais signer
14  L1 : putain elle s- elle se blinde quand même c'est c'est bizarre qu'elle se blinde
    autant

```

(83-86 (2) ; 01 32'14"-01 32'43")

En évoquant son rendez-vous dentaire devant son petit-fils (L1), L2 met en scène une RIA qui représente l'interaction entre elle et la dentiste qui suggérerait une extraction dentaire à laquelle L2 s'oppose. La chronologie et la causalité de cette RIA peuvent être mises en question : le premier tour de parole représenté (t.5) commence *in medias res*. L1 ne comprend pas de quoi sa grand-mère parle et est obligé de lui poser des questions. L'ordre causal est ainsi interrompu et dans le 2^e tour de parole de la RIA (t. 11) L2 explicite le « non » du premier tour – elle n'a pas voulu se faire arracher une dent – dans les paroles attribuées à la dentiste, quand bien même la 2^e partie de ce tour représenté (« *par lequel*

vous avez pas voulu arracher ») s'associe davantage à ce que l (=L2) aurait dû dire dans son premier tour.

A part cet exemple, où le manquement au strict ordre chronologique et causal peut s'expliquer par l'âge de la locutrice L2, les autres occurrences de RIA respectent généralement ces deux paramètres. Or qu'en est-il de l'antériorité de l'interaction représentée ?

Exemple 3 (ESLO2_ENT_41)

- 1 BC41 : euh on a tous des rêves enfin je pense et et et euh euh y a des rêves que l'on peut euh euh que l'on peut euh que l'on peut faire que l'on peut vraiment faire *par exemple un jeune qui me dit* → ECOUTE MOI J'AIMERAIS BIEN OUVRIR UNE ENTREPRISE
→ BAH Y A PAS DE SOUCI TU VEUX FAIRE QUOI ?
→ EUH D- LA DANS LA PLOMBERIE
→ ET BAH ECOUTE TU VAS BOSSER PENDANT TROIS QUATRE ANS TU VAS TE DONNER A FOND DANS LA PLOMBERIE
- 2 LA11 : hm hm
- 3 BC41 : → TU VAS ACQUERIR TOUTES LES TECHNIQUES POSSIBLES TU METS UN PEU D'ARGENT DE COTE / ça coûte aujourd'hui je crois aujourd'hui un euro symbolique pour t- pour ouvrir sa sa sa / → ET BAH TU FAIS ÇA // puis le gars tu lui expliques un peu euh les choses avec des vrais euh j'ai pris la la plomberie mais avec des vrais arguments
(195-198 (2) ; 38'58"-39'37")

Dans cet extrait, la RIA est explicitement marquée comme étant inventée : le modifieur *par exemple* et l'indéfini qui affecte le SN sujet (« *un jeune* »), loin de présenter la RIA comme une restitution d'un échange antérieur, la présentent comme illustration d'une situation imaginaire-type.

Nous pouvons observer d'autres exemples de RIA qui, à l'encontre de la définition de Vincent & Perrin, ne reconstituent pas une conversation qui a eu lieu dans le passé.

Exemple 4 (ESLO2_ENT_4)

- 1 ZF4 : euh mon fils Baptiste tient beaucoup à la cathédrale / *il est capable* euh *si* y a eu euh une tempête de nous appeler d'être je sais pas où et de nous appeler *dire*
EUH ALORS ET LA CATHEDRALE ?
BEN ECOUTE MON CHOU JE CROIS QU'ELLE EST TOUJOURS LA
(7-8 (2) ; 01 04'35"-01 04'46")

Exemple 5 (ESLO2_REP_01_01)

- 1 INC3 : monsieur NPERS c'est pour ça *des fois* il nous demande de faire du bruit en cours ça l'énerve // parce que tu sais il les entend
INC1 : hm
- 2 INC3 : quand y a pas de bruit / alors tu sais *il nous fait* FAITES UN PEU DE BRUIT AVEC VOS FEUILLES LA JE SAIS PAS UN TRUC / je l'ai regardé *on était euh* / DU BRUIT ? on s'est mis à parler *il fait*
- 3 INC4 : ça fait du bruit
- 4 INC3 : AH ! //
- 5 INC2 : il a des acouphènes
(42-44 (2) ; 26'32"-26'51")

Comme dans l'exemple 3, les RIA dans les deux exemples ci-dessus se présentent comme virtuelles, ne représentant pas une interaction antérieure unique. Dans l'exemple 4, ceci est rendu évident par le contexte : ZF4 met en voix une interaction hypothétique avec son fils qui serait capable de s'inquiéter du sort de la cathédrale d'Orléans suite aux intempéries. La RIA dans l'exemple 5, si unique paraît-elle (cf. les temps verbaux dans les SI), est annoncée dans la préface comme ayant lieu « des fois », ce qui porte à croire que ce type d'interaction entre l'enseignant et ses élèves s'est produit plus d'une fois.

D'une manière générale, les RIA dans notre corpus ne confirment pas systématiquement l'antériorité et l'unicité de l'interaction représentée par la RIA : le nombre de RIA virtuelles (autrement dit, inventées, hypothétiques ou itératives) est conséquent et s'applique à 49 occurrences, à savoir un tiers de toutes les RIA. Cette disjonction entre la définition de Vincent & Perrin et l'état des lieux dans notre corpus pourrait s'expliquer par la nature de données observées. Alors que dans leur étude les RIA s'associent aux comptes rendus de journées dans un cadre familial – ce qui n'est pas sans rappeler les modalités de notre sous-corpus REPAS quand bien même les RIA y identifiées ne seraient systématiquement antérieures et uniques – notre corpus présente à l'étude, outre les conversations quotidiennes, aussi les « récits de vie » dans les ENTRETIENS, participant à la construction de l'ethos de L. Pour les RIA s'actualisant dans un corpus du type « comptes rendus de la journée », il est possible d'envisager un taux plus élevé de RIA « réelles », mais cette tendance n'est pas généralisée ni transférable à d'autres configurations contextuelles.

En bref, si les trois traits avancés par Vincent & Perrin correspondent à des tendances nettes dans notre corpus, et notamment les deux premiers, ils ne peuvent être considérés comme définitoires. Il nous semble en revanche possible de définir les RIA relativement aux paramètres déictiques qui en font la cohésion interne, faute d'antériorité et d'unicité de l'interaction représentée. Ainsi, les RIA se présentent comme un ensemble de tours de parole – qui s'identifient comme des DR – regroupés par L au sein d'une séquence discursive, sur la base d'une unité thématique, temporelle et spatiale, et qui mettent en scène au minimum deux interlocuteurs. Cette définition sera désormais argumentée à travers les propriétés formelles, externes et internes, des RIA au sein de notre corpus.

Le changement de modalités définitoires des RIA opère également sur un changement de perspective quant à l'étude de leur valeur en interaction : si les RIA ne sont pas à dissocier

de stratégies narratives, il nous semble qu'il y a un enjeu supplémentaire dans la représentation des RIA, enjeu qui dépasse la seule narrativité, et ce notamment dans les RIA virtuelles. Nous poursuivrons cette réflexion dans les 2^e et 3^e parties du présent chapitre.

8.1.2. Qu'est-ce une RIA ?

8.1.2.1. Sur les frontières externes : identifier et délimiter les RIA

Quelles sont les marques permettant d'identifier les RIA dans une interaction en cours ?
Observons l'exemple suivant :

Exemple 6 (ESLO2_ENT_2)

- 1 RL2 : Marine quand elle m'a parlé de la fac moi j'étais un peu réticente franchement
euh la fac pour moi euh / ça veut pas dire grand-chose / parce que j'entendais
beaucoup autour de moi les gens qui disaient EUH OUAIS ENFIN MON ENFANT EST A LA FAC MAIS IL
Y VA QUAND IL VEUT
- 2 CD2 : ouais
- 3 RL2 : IL FAIT RIEN
- 4 CD2 : ouais
- 5 RL2 : donc moi ça me faisait un peu peur parce que Marine je la voyais pas dans
cette autonomie là de travail / et de prise de conscience que
CD2 : qu'il faut travailler par soi-même et
que hm
- 6 RL2 : donc euh voilà ouais / et franchement j'avais très très très peur donc je l'ai
mise en garde plein de fois
je lui disais MAIS TU ES SUR MARINE ? C'EST CE QUE TU VEUX EUH ? /
elle me disait MAIS FAIS-MOI CONFIANCE EUH
je lui disais MAIS C'EST PAS QUE JE TE FAIS CONFIANCE C'EST QUE / BAH LA VIE AVANCE / LES GENS
AVANCENT / ET J'AI PAS ENVIE QUE TU TOI TU AVANCES PAS QUOI
- 7 CD2 : hm hm hm
- 8 RL2 : QUE TU RESTES EN RETRAIT JE VOUDRAIS QUE TU AVANCES AUSSI
- 9 CD2 : hm
- 10 RL2 : QUE TU SOIS DANS LE MOUVEMENT donc euh /
et puis elle m'a dit FAIS-MOI CONFIANCE bon ben puis bah je suis assez contente d'elle
mê- / même fière
- (14-17 (2) ; 13'48"-14'37")

La RIA dans cet extrait (t. 6-10) thématise une conversation-type entre RL2 et sa fille Marine concernant le choix des études supérieures. Le début de cette RIA est annoncé par un discours narrativisé (t. 6, « je l'ai mise en garde plein de fois ») et précisé par la SI du premier tour de parole représenté (t. 6, « je lui disais »). Au moyen de cet ensemble d'indices, L signale à I l'ouverture d'une RIA et en précise en même temps trois paramètres :

- les *interlocuteurs représentés* ;
- la *macrostructure aspectuelle de la RIA*, à savoir la signalisation de l'événement représenté comme unique ou récurrent. Dans l'exemple 6, il s'agit du modifieur de verbe « plein de fois » qui signale un événement récurrent ;
- le *mode d'inscription de la RIA par rapport à la réalité*, permettant d'identifier l'événement représenté comme virtuel ou se donnant pour réel, au moyen des éléments cotextuels locaux – qui s'associent souvent aux marques de la macrostructure aspectuelle. Dans l'exemple 6, l'événement est considéré comme virtuel car il ne correspond pas à un événement unique.

Si presque 90% des occurrences de RIA dans notre corpus comporte la SI pour le premier tour de parole représenté, celle-ci est absente dans 17 occurrences. Des annonceurs situationnels et des inflexions de la voix permettent toutefois d'identifier les paramètres déictiques et de repérer le début de ces RIA dans le flux discursif.

Exemple 7 (ESLO2_REP_02)

```

1  L2 : un jour on a été dans un hôtel euh des Balladins je sais pas où fallait aller
    pisser sur euh
2  L1 : sur le palier ?
3  L2 : oui et pis y avait un code j'ai jamais pu ouvrir le code
4  L1 : [rire]
5  L2 : JE TIENDRAI PLUS JE PEUX PAS
6  L2 : EH BAH PISSE EUH
7  L2 : tu sais y avait un machin à papier
    L1 : devant la porte
8  L2 : eh bah j'ai pissé là-dedans

```

(87-88 (2) ; 01 44'04"-01 44'22")

Les tours de parole de la RIA dans cet exemple (t. 5-6) sont énoncés en forme de DDL : cependant, nous pouvons déduire que le premier se rapporte à la locutrice L et le second, la réplique, à l'amie avec laquelle L2 séjournait à l'hôtel.

Alors que l'identification du début de la RIA ne s'est pas avérée problématique, le marquage de sa fin est davantage complexe : en cela, les RIA ne diffèrent pas des autres catégories du DR dans les interactions orales. Symptomatique de toutes les catégories de DR à l'oral, le flou des frontières droites peut s'expliquer par la posture communicative de L qui s'approprie parfois le DR qu'il met en scène, à un point tel qu'il devient son propre discours. Le passage vers l'interaction en cours ne se fait alors que très progressivement, rendant difficile la séparation précise dans le flux discursif entre DR et discours en cours.

Exemple 8 (ESLO2_REP_01_02)

Exemple 9 (ESLO2_REP_07)

281

2 L02 : OH il dit J'AIME PAS il me dit J'AIME PAS QUAND TU PARLES PAS LA
je dis TU PREFERES QUE JE DISE DES CONNERIES ?
OUI
je lui dis ÇA M'AVAIT
alors après le petit il me dit DE TOUTE FAÇON SI TU T'ENDORS JE TE JE TE CRABOUILLE LES YEUX
AVEC DES FEUTRES [rire]
je lui dis BAH TU VAS VOIR OUAIS CRABOUILLE-MOI LES YEUX AVEC DES FEUTRES TU VAS VOIR
3 enqpb : sale gosse
(99-106 (2) ; 12'07"-12'34")

Exemple 10 (ESLO2_REP_01_01)

1 INC4 : tu as été avec ta petite veste euh à la soirée électro- vendredi ?
2 INC2 : ouais
3 INC4 : tu avais pas trop chaud ?
4 INC3 : non non / ça ç- enfin i- parce que le fond de l'air était était frais
INC2 : laisse ce qui reste laisse ce qui reste
5 INC4 : (... ?)
6 INC3 : et c'était trop bien je sais pas si je te l'ai dit à toi je me rappelle plus
parce que je l'ai dit à maman je crois un moment euh je suis montée sur un un tu
sais y avait des plots / je suis monté un p- sur un plot
INC4 : oui en fait
7 INC3 : et (... ?) je fais euh / EUH L'USO EN FORCE tu vois
et y avait y avait q- un petit groupe de l'USO qui fait / OUAIS
après je fais C'EST BIEN JE VEUX (... ?) C'EST BIEN /
les gens les gens qui étaient pas de l'USO ils m'ont regardée genre EUH C'EST QUI ELLE
? /
et puis NPERS dit un mot gentil / OUAIS EUH ELLES ETAIENT JOLIES EUH LES FILLES QUI ETAIENT
AVEC TOI
je fais NON MAIS LAISSE ELLES SONT DEJA MAQUEES EUH A DES RICAINS TU PEUX PAS TEST- /
après il fait OUAIS ENFIN SI Y A MOYEN
je fais NON Y A PAS MOYEN
8 INC2 : [rire]
9 INC4 : IL FAUDRAIT PASSER TA CEINTURE NOIRE AVANT
10 INC3 : bah j'ai fait BON ECOUTE ON EN REPARLE HEIN ? // il a rigolé
(20-29 (2) ; 18'24"-19'16")

Si ressemblants soient-ils, nous interprétons dans l'exemple 9 une seule RIA, alors que nous avons décidé de séparer, dans l'exemple 10, la succession de DR en deux RIA. La RIA dans l'exemple 9 met en scène l'interaction entre L02, femme d'une quarantaine d'années, son compagnon Jérôme et le fils de celui-ci. L'interaction qui est représentée se déroule « chez Poupou ». Les répliques entre L02 et Jérôme sont suivies de celles entre L02 et le fils de Jérôme (t. 2, « *alors après le petit il me dit...* »). Si nous considérons que ces deux échanges successifs appartiennent à la même RIA, c'est en raison d'un lien logique qui existe entre eux. Le fils de Jérôme renchérit sur le dialogue entre son père et L02 : celle-ci disait à Jérôme qu'elle était fatiguée après la matinée à la piscine, et le fils enchaîne avec « si tu t'endors... ». Autrement dit, les échanges successifs entre L02 et Jérôme et entre L02 et son fils portent sur le même sujet. En revanche, dans l'exemple 10, aucun lien causal n'existe entre ce que nous avons identifié comme la première RIA (t. 7, « *USO en force* » - « *c'est qui elle ?* ») et la seconde (t.7-10, « *NPERS dit un mot gentil* » - « *on en reparle* »). Si la locutrice INC3 était présente aux deux interactions, qui se sont déroulées successivement et au même endroit – aux bords de Loire à Orléans lors d'un

festival de musique électronique – il n’y a aucun lien thématique entre ces deux interactions : dans la première RIA, INC3 raconte l’entrevue avec d’autres membres de son club de judo, et dans la seconde la discussion avec un ami qui s’intéresse à des copines de INC3, toutes en couple.

En conclusion, on peut dire que, au-delà de l’unicité des participants à l’interaction représentée, c’est surtout l’unicité thématique qui sera le critère principal de séparation de DR en deux ou plusieurs RIA indépendantes.

8.1.2.2. *Sur les caractéristiques internes : RIA, un DR endémique*

Au nombre des caractéristiques formelles propres aux occurrences de RIA dans notre corpus, nous avons observé les suivantes :

- la proportion de chaque catégorie « simple » de DR au sein des RIA (DD et DI) ;
- le verbe dans la SI, relativement au temps verbal ;
- la distribution des interlocuteurs représentés.

Le tableau suivant récapitule et détaille les deux premiers critères observés dans les tours de parole individuels appartenant à des RIA, par rapport aux proportions de DR dans l’ensemble de notre corpus.

CORPUS	DISTRIBUTION DD vs. DI		VERBE DE LA SI (CHOIX LEXICAL)	TEMPS VERBAL		
				PRESENT	PASSE COMPOSE	AUTRES
ENTRETIENS + REPAS (RIA)	DD : 97%	DI : 3%	Dire + Faire : 91%	69%	25%	6%
ENTRETIENS + REPAS (tout)	DD : 83%	DI : 17%	Dire + Faire : 90%	51%	31%	18%

Tableau n° 14 : Comparaison de quelques propriétés formelles RIA – DR

Les données relevées dans le tableau montrent clairement que les propriétés formelles étudiées dans les RIA divergent de celles du DR en général, notamment en ce qui concerne

la domination écrasante du DD¹⁹⁶ dans les RIA et le taux de verbes au présent dans la SI, qui concerne plus des deux tiers des tours de parole au sein des RIA. Aussi bien la prépondérance des occurrences en DD que le fait de leur actualisation au présent entraîne des conséquences certaines pour la compréhension de valeurs véhiculées par les RIA ainsi que leur spécificité par rapport à d'autres catégories de DR : nous y reviendrons dans la 2^e partie du présent chapitre.

Si les deux critères formels relevés ci-dessus montrent une divergence certaine entre les RIA et les DR en général, il nous semble que les tendances relevées ne puissent pleinement spécifier les RIA en tant que macro-catégorie de DR à part entière car elles ne démontrent pas une caractéristique formelle qui serait propre aux RIA, ou du moins qui s'y appliquerait en grande majorité.

Or les RIA et les DR se distinguent nettement sur un plan que l'on peut qualifier d'énonciatif et qui se rapporte à la distribution des interlocuteurs représentés. En effet, il semble que les RIA se caractérisent par la présence systématique du locuteur L en tant qu'un des interlocuteurs participant à l'interaction représentée par la RIA. Parmi 141 RIA relevées, L est mis en voix dans 133. Les six RIA dont il est absent relèvent de l'un des deux cas de figure suivants :

- L est soit témoin dans la situation de l'interaction représentée soit il a pris connaissance de l'interaction représentée par le biais de l'un de ses interlocuteurs, comme dans l'exemple suivant :

Exemple 11 (ESLO2_ENT_8)

- 1 HF8 : euh par un peu par soutien je dirais pour Mohamed euh je vais pas manger euh devant lui et boire devant lui
- 2 HF8MAR : non mais ça me dérange pas moi
- 3 HF8 : non / tu as l'habitude au boulot ils le font
- 4 HF8MAR : ouais mais ça me dérange pas tout le monde il boit devant moi la bière et tout les mè- les collègues / non au milieu il met avec sa bière là et sa sa cigarette mais ça me dérange pas
- 5 GC4 : c'est Jean il m'a dit il a demandé il était au marché / hier il a demandé à un mec euh / visiblement il était tu vois il était nord-africain il lui demande
HF8 : hm / basané
- 6 GC4 : **ELLES SONT BONNES LES ORANGES ?**
il me fait JE SAIS PAS J'AI PAS GOUTE /
GOUTEZ-MOI AVANT /
ÇA FAIT TROIS JOURS QUE J'AI PAS GOUTE D'ORANGES
- 7 HF8 : [rire] ah ouais tu m'étonnes / remarque il aurait pu goûter le soir hein
(65-68 (2) ; 27'50"-28'24")

¹⁹⁶ Parmi les 141 occurrences de RIA dans notre corpus, il n'y en a que 13 qui, en dehors de tours de parole en DD, contiennent à chaque fois un tour de parole isolé en DI.

Thématisant le Ramadan, l'enquêteur GC4 raconte une interaction entre son ami Jean et un marchand de fruits. La RIA se trouve doublement représentée, ce dont témoignent les marques de pronoms dans la 2^e SI (cf. t. 6, « il me fait », où « me » fait référence non pas à GC4 mais à Jean) : ainsi, nous avons l'impression que GC4 s'est approprié la RIA, il « devient » Jean et raconte la scène comme s'il en avait été l'acteur ;

- la RIA représente une interaction issue du monde des média : entendue à la télévision, faisant partie d'un jeu vidéo... comme le montre l'exemple suivant :

Exemple 12 (ESLO2_REP_17)

```

1   L3 : parce qu'en fait tu as une réplique où tu as les deux espèces de
    lémuriens qui lui parlent / il fait QU'EST-CE QUE C'EST CE BRUIT?
    L4 : c'est des opossums c'est pas des lémuriens
2   L3 : ouais enfin bref / C'EST LE VENT QUI ME PARLE / il fait
→  L4 : MAIS QU'EST-CE QU'IL DIT ?
3   L3 : JE NE SAIS PAS / JE NE PARLE PAS LE VENT [rire]
    L4 : JE NE SAIS PAS / JE NE PARLE PAS LE VENT [rire]
4   L3 : il était trop énigmatique il est fourbe et tout et c'est marrant
    L4 : ouais il est trop drôle
                                     (138-141 (2) ; 50'39"-50'56")

```

La RIA, construite à deux voix, est extraite d'un dessin animé que L3 et L4 avaient visionné, dans le but de partager cette interaction amusante avec d'autres convives.

Comparée au DR en général, cette propriété énonciative, qui se présente comme étant propre aux RIA, prend pleinement son sens : hors RIA, le taux de présence de L dans l'acte d'énonciation représenté descend à environ 60%. Cela laisse croire que la présence systématique de L comme l'un des interlocuteurs au sein des RIA est un trait spécifique qui singularise et définit les RIA dans le réseau des oppositions avec d'autres catégories de DR. Nous verrons que cette présence de L dans les deux interactions, celle en cours et celle représentée, joue un rôle prépondérant sur le plan discursif : ce sera l'objectif de la suite du chapitre, qui cherchera à élucider comment la présence de L en tant que participant à l'interaction représentée se répercute sur le fonctionnement des RIA au sein de l'interaction effective par rapport à sa réception, et de quelle manière et dans quel but L relaie une interaction en forme de RIA.

8.2. Les RIA en contexte

Dans le chapitre précédent, nous avons souligné une connivence qui existe entre les séquences narratives et les RIA. Par elles-mêmes, celles-ci constituent un acte narratif quand bien même le cotexte, i.e. le discours narrativisé serait absent. Autrement dit, les RIA sont à même de s'actualiser soit à l'intérieur de longues séquences narratives soit en tant que récits de parole isolés dans l'interaction en cours. Dans les deux cas, elles s'associent aux stratégies narratives. Or ce n'est pas leur valeur narrative en contexte interactif qui sera principalement étudiée par la suite : le fonctionnement des RIA sera envisagé dans une finalité énonciative, afin de préciser les modes de production et de compréhension de cette catégorie complexe de DR et de signaler les conséquences de la présence constante de L dans l'interaction représentée.

Pourquoi représenter une interaction par une RIA, qui paraît moins économique qu'un résumé, ou un compte rendu ? L'exemple 1 pourrait en partie répondre à cette question. Si l'interaction représentée entre RL2 et sa fille a suspendu le dispositif d'alternance des tours de parole, afin de produire une séquence relativement longue, la mise en place paraît assez facile pour L : il s'agit de montrer les répliques, à la fois d'elle-même et de sa fille, sans nécessairement chercher à reformuler, à raccourcir ou à modifier ce qui se donne pour la représentation « brute » d'une interaction.

Ainsi, la première raison d'être d'une RIA est la facilité de sa mise en place pour le locuteur L. Comme les tours de la parole des RIA se présentent surtout en tant que DD, l'ensemble de la structure consiste donc à montrer une interaction plutôt qu'à traduire, à résumer ce qui est représenté. La monstration est pour L cognitivement plus simple, car elle lui évite un effort de catégorisation formelle et de traduction ou de résumé discursif qui s'avère coûteux au cours d'une interaction orale.

Au-delà de l'identification de cette première valeur, orientée vers le locuteur L, la monstration qui est à l'œuvre dans les RIA semble véhiculer deux valeurs fondamentales dans l'interaction, dirigées vers l'interlocuteur I.

8.2.1. La mise en scène d'une interaction : les effets rhétoriques

A travers la monstration des tours de parole, une RIA permet de rendre une narration plus vivante, favorisant ainsi l'implication et l'écoute active de I¹⁹⁷. Nous avons qualifié cette seconde valeur véhiculée par les RIA de « rhétorique » (suite à Skrovec¹⁹⁸ 2014). Déjà observée sur les occurrences de DD au sein des récits (cf. 7.2.1.), la dramatisation véhiculée par les RIA est d'autant plus patente que leur structure interne est complexe.

Exemple 13 (ESLO2_ENT_30)

- 1 FJ30 : elle parle euh sans ouvrir la bouche comme ça / puis très doux / alors moi
qui suis sourde / j'ai dit ECOUTEZ / ARRETEZ SUZANNE / JE FINIS DE MANGER / ON PARLERA APRES
- 2 AC7 : ouais
- 3 FJ30 : JE PEUX PAS ETRE SANS ARRET A AVOIR MON OREILLE AUPRES DE VOTRE BOUCHE VOUS ETES EN TRAIN DE
MANGER / je suis obligée de lui parler comme ça mais
AC7 : hm hm
- 4 FJ30 : je suis pas gênée avec elle je lui dis
- 5 AC7 : hm // bah oui
- 6 FJ30 : alors là j'étais-
AC7 : ah bah c'est bien que vous ayez retrouvé quelqu'un d'autre pour jouer
au scrabble
- 7 FJ30 : j'étais en train de le de ranger mes trucs voilà que ça cogne
- 8 AC7 : hm
- 9 FJ30 : puis j'entends quand c'est elle
- 10 AC7 : tout doucement oui
- 11 FJ30 : tout petit bout je dis C'EST PAS VRAI QUE LA VOILA RENDUE
- 12 AC7 : hm
- JE PEUX RENTRER ?
- j'ai dit NON NPERS EUH JE SUIS EN TRAIN DE FAIRE MON MENAGE
- 13 AC7 : hm
- parce que j'ai dit VOUS SAVEZ JE VOUS AI DIT QUE J'AVAIS UNE VISITE CET APRES-MIDI / HEIN
- j'ai dit elle dit VOUS FAITES DU MENAGE ?
- j'ai dit M- JE FAIS MON MENAGE J'APPELLE ÇA LE MENAGE / J'AI MIS MES J'AI ARRANGE MES PLANTES /
ET PUIS JE SUIS OCCUPEE
- 14 AC7 : hm
- PARCE QUE JE VOULAIS VOUS DIRE QUE // J'AI ENCORE UNE MANGUE
- AH j'ai dit
AC7 : ah
- j'ai dit NE ME RAPPE-
sa fille avait acheté des mangues elle adore ça
AC7 : ouais / ouais
- j'ai dit NE RAPPORTE PAS LA MANGUE A TABLE
elle a voulu la partager entre les cinq personnes que nous sommes à la table
- 15 AC7 : euh euh n- une mangue / c'est pas évident ah oui
FJ30 : qu'elle peut p- / qu'elle peut p- / hein un noyau qui est comme ça
- 16 AC7 : oui hm
- 17 FJ30 : et puis avec son couteau puis que ça ripait / c'est moi qui ai dû faire ça
- 18 AC7 : hm

¹⁹⁷ Cet effet de dramatisation a souvent été observé et étudié, notamment pour le DD. Voir, entre autres, Tannen (1989), Clark & Gerrig (1990), Yule & Mathis (1992), Günthner (2000), Vincent & Perrin (2001)...

¹⁹⁸ Skrovec (2014) définit la notion de *rhétorique ordinaire* comme « l'ensemble des stratégies, techniques verbales et paraverbales utilisées par les locuteurs en interaction et résultant d'un choix parmi les ressources de la langue » (146). Entre autres, cette sélection favorise « la gestion de l'attention de l'auditoire » (*ibid.*) Cette rhétorique se qualifie comme ordinaire « en ce qu'elle détermine la dynamique de productions orales peu ou pas préparées, soumises aux contraintes de l'improvisation loin de tout contexte artistique et, partant, pas destinées a priori à devenir des objets esthétiques » (147).

19 → FJ30 : j'ai dit NON JE ME METS PAS LES MAINS DANS LA MANGUE
 20 AC7 : les jus oui
 21 → FJ30 : j'ai dit SI VOUS VOUS
 → elle dit JE POURRAI PAS
 → j'ai dit / LA MANGUE / JE VAIS ALLER CHEZ VOUS JE VAIS LA- OU L'APPORTER
 AC7 : hm l'éplucher
 22 → FJ30 : JE VAIS LA NETTOYER L'EPLUCHER ET ON LA MANGERA TOUTES LES DEUX
 23 AC7 : voilà
 24 → FJ30 : NE FAITES PAS UNE DISTRIBUTION j'ai dit
 → elle dit J'AI RIEN VU /

elle s'est pas aperçue que qu'il y en a une qui en voulait pas d'autres qui en
 voulaient qu'un petit bout c'était s-
 AC7 : hm hm
 25 FJ30 : c'était esquinté

(233-248 (2) ; 53'49"-55'35")

Cette longue séquence discursive, mise en place par FJ30, dame âgée habitant dans une maison de retraite, thématise une anecdote que FJ30 avait vécue quelques jours auparavant : une voisine est venue la déranger lorsqu'elle faisait son ménage afin de l'aider à couper une mangue qu'elle allait partager avec d'autres résidents. La force communicationnelle de cet extrait se situe dans la succession des actions représentées par deux RIA (t. 12-14 ; t. 19-24). En effet, celles-ci se caractérisent par les deux propriétés suivantes :

- *l'atomisation des tours de parole* : le long de l'actualisation de cette RIA, les tours de parole représentés sont régulièrement fractionnés en unités énonciatives ne formant pas un énoncé complet lorsqu'ils sont énoncés par le même locuteur l (p.ex. 1^{re} RIA : « *j'ai dit / j'ai dit ne me rappe- / j'ai dit ne rapporte pas la mangue à table* »). De même, une dynamique interactive est observée dans l'alternance des tours de parole, souvent succincts et s'enchaînant rapidement, qui dramatisent l'interaction et donnent l'impression que la scène représentée est véritablement jouée « en direct » ;
- *les inflexions de voix* : l'une des finalités de cet extrait est pour FJ30 de montrer à l'enquêtrice AC7 son raisonnement, sa vie quotidienne bien organisée, contrairement au comportement des autres habitants de la maison de retraite. Ainsi, lorsque FJ30 représente les répliques de son interlocutrice dans la RIA, elle adopte un débit lent, faible et parfois saccadé, afin de « dresser le portrait » d'une personne âgée. Cet écart dans la RIA entre la voix qui représente FJ30 et celle de son interlocutrice se présente comme un élément favorisant la mise en scène et les effets dramatiques de cette anecdote.

Observons l'exemple suivant :

Exemple 14 (ESLO2_REP_01_01)

- 1 INC3 : et donc euh je coupe ma parenthèse et y avait Maximilien à côté de nous qui discutait
il fait BAH MOI J'Y ETAIS
je fais BAH AH BON TU ETAIS EN QUOI (... ?) ? je me disais BAH POURTANT I- I- FAIT PAS DE DE SPORT
DONC
il fait BAH BAH J'ETAIS SCOUT / et après j'ai repensé à ce qu'on avait dit en rentrant
il fait
2 INC1 : parce qu'on avait vu une bande de scouts euh d'Europe tu vois les les scouts vraiment euh
3 INC4 : ouais
- (13-17 (2) ; 11'38"-11'57")

Hormis l'alternance rapide et dynamique des tours de parole dans la RIA de cet exemple, un autre procédé formel permet de mettre en valeur son caractère dramatique : il s'agit de la fréquence remarquable de présents narratifs dans les SI¹⁹⁹. Le lien entre ce présent narratif et l'effet de dramatisation a souvent été établi. Gosselin (2005 : 216-217), par exemple, l'exprime en termes de simulation de présence :

[l]e discours de représentation emprunte, avec le présent narratif, des caractéristiques du discours de présentation, pour mieux simuler la présence (ce qui est le propre de la représentation) des objets et des événements. Cette opération suppose le 'transport' du sujet (qui se retrouve 'en présence' des événements narrés), propre à faire naître 'l'ex-tase', 'l'émotion', le 'ravisement'.

Cette simulation de présence opère encore plus fortement au sein des RIA, et ce pour deux raisons :

- à la place des événements narrés, les RIA mettent en scène une interaction montrée, qui se trouve même assez régulièrement « jouée en direct », avec les inflexions de voix et les intonations adéquates, comme dans l'exemple 13 ;
- la présence quasi-systématique de L au sein des RIA justifie les moyens employés pour « jouer » l'interaction représentée et rend pertinente cette simulation de présence : transporté de l'interaction en cours vers celle représentée, L écarte le risque de simulacre par le fait même de sa présence à l'événement mis en voix par la RIA.

¹⁹⁹ Pour rappel, il s'agit de 69% de verbes dans la SI des RIA, contre 51% dans l'ensemble du corpus.

Au final, au-delà de la dramatisation véhiculée par les DD au sein des récits, les RIA fonctionnent comme de véritables « scènes vivantes » car représenter une interaction est un acte narratif en soi, narration qui se voit présentifiée, transformée en spectacle.

8.2.2. L'évaluation interne : que montrer au public ?

En représentant des faits, une trame narrative, à travers des interactions, L évite de les résumer ou de les décrire. Cette absence de catégorisation, au-delà de la facilité de sa mise en place pour L, peut être considérée comme la monstration « en direct » des faits qui se donnent pour bruts, mais aussi comme un procédé de « mise à l'abri » de ce qui est représenté. Autrement dit, si la pertinence d'une description, l'adéquation d'un résumé ou d'une catégorisation peuvent toujours être interrogées, seule une accusation de mensonge peut attaquer l'exactitude de ce qui est représenté au sein d'un DD, notamment lorsque celui-ci se trouve lui-même imbriqué dans la macrostructure d'une RIA. Ainsi, la troisième valeur accordée aux RIA peut être qualifiée d'argumentative²⁰⁰.

Exemple 15 (ESLO2_ENT_2)

- 1 RL2 : euh voilà euh j'ai donc eu Marine en quatre-vingt-huit / et puis je me suis dit euh / euh le fait d'arrêter de travailler sur ce congé-là je me suis dit **C'EST LE MOMENT OU JAMAIS**
CD2 : **DE FAIRE AUTRE CHOSE** / hm
- 2 RL2 : **SI TU LE FAIS PAS MAINTENANT TU LE FERAS PLUS JAMAIS** / et euh j'avais une en- une envie depuis mais de nombreuses années hein je me souviens en cinq sixième déjà
→ je disais
quand on me demandait **QU'EST-CE QUE TU VEUX FAIRE ?**
je disais **JE VEUX ETRE EDUCATRICE**
c'était vraiment mon truc et euh
CD2 : hm hm hm
- 3 RL2 : souvent on m'a rigolé au nez hein **TU Y ARRIVERAS JAMAIS**
CD2 : ouais ouais
- 4 RL2 : **C'EST BOUCHE** enfin / enfin vraiment euh j'ai eu euh oui de la part de plein de gens euh même euh / bah ma famille hein n'y croyait pas enfin bah voilà
(11-13 (2) ; 06'07"-06'45")

Cet exemple s'intègre dans une séquence plus longue thématissant le parcours professionnel de l'enquêtée RL2. Fut un temps, celle-ci avait fait une reconversion professionnelle afin de poursuivre sa carrière dans un domaine qu'elle considérait comme sa vraie vocation, celui de l'éducation spécialisée. Au nombre de difficultés qu'elle a dû surmonter, RL2 mentionne les réticences de son entourage. Dans l'extrait ci-dessus est représentée une interaction entre RL2 et des interlocuteurs indéfinis mais que l'on pourrait caractériser comme des personnes proches à la locutrice qui n'approuvaient pas son projet. La RIA (t.2-4) montre un échange-type qui met en lumière l'attitude des « non-je » – la méfiance,

²⁰⁰ Sur d'autres aspects de la valeur argumentative véhiculée par les RIA, voir notamment Doury (2004).

la moquerie, l'incrédulité. La monstration des paroles *autres*, intégrées dans une macrostructure telle la RIA, présuppose de les considérer comme « brutes » : la scène n'est *a priori* pas traduite, elle fait part de sa concrétude aux interlocuteurs effectifs. Un autre exemple permet d'appuyer cette hypothèse.

Exemple 16 (ESLO2_ENT_27)

1 RW27 : et moi je vois c'est c'est marrant quand j'étais à l'école et // quand je m'étais fixé entre guillemets de de reprendre un petit peu le magasin mais / j'étais manuel donc je voulais faire une filière manuelle donc on m'a tout de suite dirigé vers un / un Bac
 mais moi je dis NON JE JE VEUX PAS FAIRE UN BAC MOI JE VEUX FAIRE UN BEP EUH MECANICIEN MONTEUR // on m'a dit MAIS ÇA VA PAS QU'EST-CE QUI BAH MON PETIT GARS QU'EST-CE QUE TU QU'EST-CE QU'IL SE PASSE ? TU ES A LA LIMITE TU ES MALADE EUH V-
 bah je dis SI MOI JE JE VEUX FAIRE DU TECHNIQUE JE VEUX
 BAH EUH NON NON EUH
 MAIS S- SI SI SI
 et je me suis battu moi pour euh aller en BEP alors qu'on voulait me passer euh en / en en première quoi

(105-109 (2) ; 14'28"-15'05")

Comme dans l'exemple précédent, lorsqu'un enjeu argumentatif fort est de mise, l'interlocuteur i dans la RIA n'est pas précisé mais désigné par le pronom « on », comme étant un « non-je », ce qui souligne davantage la subjectivité de L. Ainsi, l'évaluation, l'interprétation de cet extrait – qui par la RIA montre la volonté de l'enquêté RW27 de poursuivre ses études par un BEP au lieu du bac afin d'être au plus près de son futur métier de coutelier et affûteur – n'est pas donnée par le locuteur L dans l'interaction en cours, mais elle se reconnaît au travers de l'échange montré par la RIA. La force argumentative de l'implicite qui traverse des RIA ne fait pas de doute : si la RIA représente une interaction « brute », alors I n'a aucun motif de douter de sa sincérité.

En étudiant la structuration et la syntaxe de récits oraux mettant en voix les expériences personnelles, Labov (1972) oppose ce qu'il appelle l'évaluation externe – celle où « [t]he narrator can stop the narrative, turn to the listener, and tell him what the point is » (Labov, 1972 : 371) – à d'autres types d'évaluation²⁰¹. Ceux-ci partagent une caractéristique commune : l'évaluation du récit n'est pas donnée en aparté par L mais véhiculée par le récit lui-même. Parmi les moyens formels, cette « évaluation interne » définie par Labov est portée par les DD, comme le rappellent Holt & Clift (2007 : 7) :

Labov (1972) distinguishes between 'external evaluation', where the point of a story is explicitly explained, and 'internal evaluation' where it is conveyed through the story itself. [DD] is, he argues, a means of internally evaluating the story and is therefore more effective

²⁰¹ Labov (1972) en nomme trois : « embedding of evaluation », « evaluative action » et « evaluation by suspension of the action ».

because it allows the recipient to draw his or her own conclusions about the characters and events recounted.

Majoritairement constituées de DD, les RIA véhiculent la valeur argumentative à travers l'évaluation interne de l'interaction représentée. Autrement dit, par le biais de la monstration d'une interaction « concrète », en apparence exempte de tout traitement post-énonciatif, L n'explicite pas la « moralité de l'histoire » mais la donne à reconnaître à I. Ne pas traduire, mais montrer des données qui se donnent pour brutes, permet à L d'amener I à adopter la même version de l'interaction qu'il lui représente dans l'espoir de lui faire partager sa lecture des faits représentés.

Cet enjeu argumentatif implicite s'avère pour L d'autant plus considérable que la quasi-totalité des RIA le mettent en scène comme acteur de l'interaction représentée. Or si l'interaction qui est représentée par la RIA se donne comme brute, nous verrons que ce n'est qu'une apparence : L parvient à intervenir dans la RIA par plusieurs moyens linguistiques afin d'orienter I vers la lecture qu'il souhaite.

8.3. De l'authenticité à la mise en scène

Avant de clore le présent chapitre, nous nous interrogerons sur une contradiction à l'œuvre dans l'actualisation des RIA, contradiction qui semble être ancrée dans la nature même des RIA et qui les différencie d'autres catégories de DR. Rappelons-le, deux critères fondamentaux caractérisent les RIA au sein des interactions orales :

- la présence quasi-systématique de L en tant que l'un des interlocuteurs dans la situation d'interaction représentée ;
- l'effet d'authenticité dans la mise en scène des RIA qui montrent une interaction dans sa concrétude, comme si elle s'était déroulée telle quelle, sans médiation du locuteur L.

Or ces deux caractéristiques semblent être contradictoires : l'enjeu interlocutif d'une représentation de l'événement dont L est acteur ne serait-il pas trop important pour qu'il ne s'octroie pas le droit d'intervenir dans la chronologie de l'événement ? Autrement dit, il paraît peu probable que l'interaction représentée qui se donne pour brute le soit réellement, étant donné l'enjeu argumentatif à l'œuvre dans les RIA et l'expression de la subjectivité

qui y est de mise. Par conséquent, il nous importe d'étudier les moyens formels et énonciatifs à l'œuvre dans la construction des RIA qui pourraient dévoiler l'authenticité affichée comme un effet de mise en scène.

8.3.1. Les enjeux de la subjectivité : RIA ou l'illusion d'authenticité

La monstration d'une interaction (re)présentée « en direct » produit ce que nous avons appelé un effet d'authenticité : à ne pas confondre avec la textualité, l'antériorité ou la conformité de ce qui est représenté avec ce qui s'était réellement dit – si, avant toute chose, cela a été dit – l'effet d'authenticité se rapproche de la concrétude. Au fond, les RIA montrent réellement une interaction qui se donne pour réelle. Doublement réelle, aussi bien dans l'interaction en cours que dans la séquence qui est représentée, la RIA s'articule autour d'un personnage-clé, le locuteur L, doublement présent, dans l'interaction en cours – en tant qu'acteur – et dans celle qui est représentée – en tant que personnage. Or l'effet incontestable de l'authenticité cache, parfois assez mal, l'existence d'une véritable mise en scène : en filant la métaphore du théâtre, on peut dire que, en plus de ses rôles d'acteur et de personnage, le locuteur L cumule celui, nettement plus important, de metteur en scène. Cette mise en scène des RIA est visible à deux niveaux différents que nous avons identifiés comme étant énonciatif-explicite et chronologique-implicite.

Exemple 17 (ESLO2_REP_2)

- 1 P : donc oui l'autre oui bah l'autre il m'a posé des questions plus sympa le
conseiller le dernier qui était pas inspecteur / il m'a raccompagnée à la fin / en
me disant ALORS EUH SOULAGEE ? un truc du genre ALORS C'EST PASSE EUH ÇA VA MIEUX ?
- 2 L1 : ah ouais faut pas il faut pas répondre là-dessus normalement
- 3 P : et j'ai dit mais non mais de toute façon on était dans le couloir / il m'a
raccompagnée
L1 : oui mais même / ouais
- 4 P : il m'a dit JE SUIS PAS TRES moi je lui ai dit que J'ETAIS PAS TRES SATISFAITE DE CE QUE
J'AVAIS PRESENTE / QUE ÇA AURAIT PU ETRE MIEUX et il m'a dit un truc un peu positif genre OH
C'ETAIT PAS SI MAL ou ÇA S'EST BIEN PASSE ou un truc comme ça
- 5 L1 : ouais normalement bon c'est peut-être pas
L2 : ça c'était un bonhomme bien hein
- (70-74 (2) ; 40'19"-40'47")

Dans cet extrait où elle raconte à son frère et à sa grand-mère sa récente expérience des oraux du CRPE, la locutrice P revient sur la discussion qu'elle a eue avec l'un des membres du jury en sortant de la salle d'examen. Ce faisant, elle informe ses interlocuteurs du déroulement de l'épreuve mais aussi et surtout « rejoue » cette interaction dans le but de se reconforter elle-même : en attendant les résultats de l'examen, P est angoissée, et les mots échangés avec le jury, « *c'était pas si mal / ça s'est bien passé* » l'encouragent à attendre un résultat positif.

Qu'apprend-on de l'influence de la subjectivité de L sur la construction de la RIA dans cet exemple ? Les propos prêtés au membre du jury présentent un *choix paradigmatique* entre deux répliques :

« soulagée » vs « ça va mieux ? »

« c'était pas si mal » vs « ça s'est bien passé »

Il s'agit, dans les deux cas, de l'intervention de P dans la reconstruction de l'interaction, intervention qui ne peut passer inaperçue et qui rompt l'effet d'authenticité car il est certain que le choix entre deux répliques est la conséquence du dispositif de la représentation dans une interaction orale spontanée, et non à l'origine de l'interaction même. En quoi cette distorsion, qui risquerait de faire douter les interlocuteurs de la crédibilité des propos représentés, est symptomatique ? Observons l'exemple suivant, qui pourrait apporter davantage d'indices afin de répondre à cette question.

Exemple 18 (ESLO2_REP_25)

1 E3 : et à la fin du cours Camille dépose son compte rendu
 et la prof elle fait HE VENEZ VOIR VENEZ VOIR et du coup Camille pensait qu'elle allait
 l'engueuler
elle fait VOUS VOYEZ ÇA S'EST BIEN PASSE ? mais pendant tout le cours elle arrêta pas
 de lui dire oh elle fait VOUS VOYEZ VOUS Y ARRIVEZ BIEN TOUTE SEULE ET TOUT
 et Camille elle fait NON MAIS C'ETAIT PAS ÇA LE PROBLEME J'EN AI RIEN A FOUTRE D'ETRE TOUTE SEULE
 EUH et et hm bah elle lui est restée polie tu vois mais elle fait J'EN AI RIEN A FAIRE
 D'ETRE TOUTE SEULE C'EST PAS ÇA LE PROBLEME C'EST LE PRINCIPE QUE CE SOIT TOUT LE TEMPS NOUS VOUS NOUS
 DEJA VOUS NOUS CHANGEZ TOUJOURS DE PLACE VOUS EUH VOUS EUH LA EVIDEMMENT C'EST TOMBE SUR NOUS POUR EUH
 ETRE SEPARÉES VOUS NOUS REPRENEZ TOUT LE TEMPS C'EST TOUT LE TEMPS NOUS DE TOUTE FAÇON
 et la prof arrêta pas de lui dire par contre AH NON MAIS VOUS VOYEZ ÇA S'EST BIEN PASSE
 mais elle a rien compris elle est débile elle est débile hein
 (115-120 (2) ; 12'47"-13'17")

Cet exemple est extrait d'une longue séquence narrative, dont l'analyse a déjà été proposée en 2.1.3.3. à propos de l'intégration de récits dans l'interaction. Lors d'un dîner en famille, la lycéenne E3 raconte à sa mère et ses frère et sœur ce qui, à ses yeux, se présentait comme un incident, survenu en cours, lorsque l'enseignante l'a séparée de son amie Camille, ce qu'elles ont considéré comme injuste. Le récit dans son intégralité véhicule un haut degré de subjectivité, renforcé par le désir de la locutrice de convaincre sa mère de cette injustice. De quelle manière E3 intervient explicitement dans la reconstruction de cette interaction ? Nous pouvons isoler un cas de *reprise*, tel le retour, dans la troisième réplique, sur ce qui a été dit afin de modifier un mot (« *j'en ai rien à foutre* » → « *j'en ai rien à faire* »). En effet, son énonciation dans le cadre scolaire semble peu probable (i.e. une élève ne s'adresserait pas à son enseignante par « *j'en ai rien à foutre* ») et E3 revient

sur son dire afin de ne pas mettre en cause la crédibilité de l'histoire suite à un malencontreux choix de vocabulaire.

Ce premier niveau d'intervention de L dans la RIA, qualifié d'énonciatif-explicite, se rapporte donc aux interventions extérieures à l'énonciation représentée, tels :

- le choix paradigmatique entre deux répliques,
- les corrections et les reprises.

Ces deux types d'interventions de L – qui ne sont pas sans rappeler les maladresses dans la reconstruction de l'interaction – ne relèvent pas d'une mise en scène qui permettrait de créer une « illusion d'authenticité » à l'œuvre dans les RIA, mais au contraire, s'exposent au risque de la rompre. Ces interventions « transparentes » de L dans la mise en place du contenu propositionnel qui est représenté sont caractéristiques des RIA pourvues d'un haut degré de subjectivité : en effet, lorsque l'enjeu subjectif véhiculé par la RIA est trop important (comme c'était le cas dans les deux exemples précédents, où il fallait convaincre soit les interlocuteurs soit soi-même de la justesse des faits / justice des actions), le « metteur en scène » se présente comme submergé par son rôle de « personnage », qui revit la situation représentée, ce qui favorise l'émergence de maladresses.

A part ces interventions explicites dans la construction des RIA, propres à un enjeu subjectif important pour L, un autre type d'interventions, difficilement discernables par les interlocuteurs *hic et nunc*, caractérise les RIA et conduit à les considérer comme l'illusion d'authenticité. La mise en scène, qui opère d'une manière cachée (car a priori non détectable par les interlocuteurs) mais décisive (car elle oriente « subrepticement » l'interprétation des RIA et effectue la mise au point sur les éléments jugés importants par L), se rapporte à la structuration chronologique des RIA. En effet, il semble que la macrostructure temporelle des RIA soit régulièrement affectée par des distorsions temporelles, quand bien même les répliques représentées s'enchaîneraient chronologiquement (cf. 8.1.1.). Ces distorsions, détaillées par la suite, permettent à L de se tailler un « rôle sur mesure » afin de pallier la contradiction entre une interaction qui se donne comme authentique et l'enjeu subjectif, si important.

Dans l'exemple 18, la RIA se caractérise également par :

- *les formules génériques*, qui sortent du cadre de l'énonciation représentée, telles que, dans cet exemple, « et tout », dans la seconde réplique (« elle fait (...) toute seule et tout »), qui résume et généralise une possible suite de la SR ;
- *les SR trop longues*, manifestement construites sur-le-champ, comme la troisième réplique, attribuée à Camille, mais qui dans l'interaction en cours véhicule avant tout le ressenti de la locutrice E3.

Ces deux procédés témoignant de deux types d'intervention de L dans la construction temporelle de la RIA, selon que les répliques représentées sont résumées ou développées. Afin de circonscrire les procédés concertés correspondant à ces deux types d'intervention temporelle, nous examinerons d'autres exemples.

Exemple 19 (ESLO2_ENT_41)

1 BC41 : euh je rencontre une un couple // et euh // je rencontre un couple et euh /
VOILA EST-CE QUE VOUS ALLEZ BIEN MACHIN TOUT ÇA IMPECCABLE IL FAIT BEAU AUJOURD'HUI ALORS MOI
J'AIMERAIS SAVOIR EUH / COMMENT VOUS VOUS ETES RENCONTRES ET TOUT
et là le gars me dit euh ECOUTE MOI EUH ON S'EST RENCONTRE AUJOURD'HUI ON S'AIME ET TOUT
je dis OUAIS MAIS MOI JE VEUX CONNAITRE L'HISTOIRE COMMENT QUI A FAIT LE PREMIER PAS
il me dit MOI C'EST C'EST ELLE EUH ELLE M'A VU EUH ELLE EST TOMBEE AMOUREUSE DE MOI EUH / et je
voyais la fille qui commençait à s'énervait qui s'agaçait et d'un seul coup elle lui
dit TU M'ENERVES TU ES QU'UN CON NA NA / et elle lui met un grosse claque qui passe à
l'antenne donc le bruit passe à l'antenne
(178-182 (2) ; 05'10"-05'49")

Dans cet extrait²⁰², l'enquête BC41, jeune animateur à la radio France Bleu Orléans, revient sur un épisode anecdotique survenu lors d'une enquête, thématissant la dispute conjugale « en direct », à l'antenne. On observe ici un procédé temporel, déjà présent dans l'exemple 18, à savoir *un effet de résumé*. Celui-ci est repérable dans la première réplique de BC41 qui introduit la RIA par une présentation lapidaire et manifestement reconstruite à partir de plusieurs répliques représentées (« *est-ce que vous allez bien / machin tout ça / impeccable / il fait beau aujourd'hui* »). S'il fallait situer le début de cette RIA dans son cadre contextuel comprenant les salutations et les formules de politesse, propres à un entretien radiophonique, cette intervention est pour BC41 jugée peu pertinente. Donc, par ce résumé et le collage, elle est réduite au minimum, permettant tout juste d'apporter des précisions

²⁰² Cet extrait, qui fait partie d'une longue séquence narrative, a déjà été abordé en 7.1. relativement à l'identification de la catégorie narrative des « histoires ».

sur la situation de communication représentée, de crédibiliser et de mieux situer ainsi le dire du locuteur l.

Afin de résumer les répliques représentées qu'il juge peu pertinentes, le locuteur L va parfois jusqu'à l'omission de la SR.

Exemple 20 (ESLO2_ENT_40)

- 1 RL40 : donc euh donc essayer de parler de enfant naturel par exemple elle avait perdu son livret de fam- t- elle avait perdu son livret de famille
alors elle me dit
bah je dis **TU ÇA SE FAIT REFAIRE UN LIVRET**
donc elle répond / puis bah être mariée tout ça puis enfant naturel **BAH OUI ILS SONT NATURELS MES ENFANTS**
je dis **NON ÇA VEUT PAS DIRE ÇA Ç-** donc c'est comme et ben moi ça m'épate quoi je veux dire
- 2 GC4 : hm hm
- (149-152 (2) ; 31'27"-31'50")

L'enquêtée RL40 signale par la RIA dans le contexte de cet extrait, qui thématise les pratiques langagières à Orléans, le cas d'une amie qui ne comprenait pas la signification du syntagme « enfants naturels ». La SR de la première réplique dans la RIA, attribuée à l'amie de RL40, reconstituable comme « j'ai perdu mon livret de famille », est omise : son énonciation n'est pas jugée pertinente par L car le contenu représenté répéterait le discours narrativisé qui précède et introduit la RIA.

Pour conclure, les répliques représentées jugées peu pertinentes par L sont abordées de trois manières dans les RIA:

- elles sont résumées par un commentaire métaénonciatif, comme « et tout » ;
- elles sont reconstruites dans une même SR par le résumé, le « patchwork » de plusieurs répliques consécutives ;
- elles sont simplement omises, dans le cas de SI « seules », ce qui s'apparente au phénomène de l'ellipse.

En revanche, les répliques représentées qui engagent un enjeu soit subjectif / argumentatif soit informatif sont développées et se caractérisent par un *effet de zoom*, de mise au point sur l'une des répliques dans la RIA. Ce procédé peut être observé dans les deux exemples étudiés ci-dessus :

- l'exemple 18 :

E3 : et Camille elle fait NON MAIS C'ETAIT PAS ÇA LE PROBLEME J'EN AI RIEN A FOUTRE D'ETRE TOUTE SEULE EUH et et hm bah elle lui est restée polie tu vois mais elle fait J'EN AI RIEN A FAIRE D'ETRE TOUTE SEULE C'EST PAS ÇA LE PROBLEME C'EST LE PRINCIPE QUE CE SOIT TOUT LE TEMPS NOUS VOUS NOUS DEJA VOUS NOUS CHANGEZ TOUJOURS DE PLACE VOUS EUH VOUS EUH LA EVIDEMMENT C'EST TOMBE SUR NOUS POUR EUH ETRE SEPAREES VOUS NOUS REPRENEZ TOUT LE TEMPS C'EST TOUT LE TEMPS NOUS DE TOUTE FAÇON

et la prof arrêtait pas de lui dire par contre AH NON MAIS VOUS VOYEZ ÇA S'EST BIEN PASSE

- l'exemple 6 :

RL2 : je lui disais MAIS C'EST PAS QUE JE TE FAIS CONFIANCE C'EST QUE / BAH LA VIE AVANCE / LES GENS AVANCENT / ET J'AI PAS ENVIE QUE TU TOI TU AVANCES PAS QUOI [...] QUE TU RESTES EN RETRAIT JE VOUDRAIS QUE TU AVANCES AUSSI [...] QUE TU SOIS DANS LE MOUVEMENT

donc euh / et puis elle m'a dit FAIS-MOI CONFIANCE

Les deux SR, caractérisées comme étant trop longues pour ne pas avoir été reconstruites, sont développées de manière à permettre à l de prendre la parole plus longuement et de développer son argumentation sans craindre d'être coupé. Le contenu propositionnel qui est ici mis en voix correspond aux moments-clés des RIA respectives :

- d'une part, la fille E3 doit convaincre sa mère de la justesse de son comportement à l'école et de l'injustice de l'enseignante. Elle recrée donc « en direct » la longue réplique que son amie Camille a adressée à l'enseignante, réplique qui représente non seulement la scène d'une lamentation mais qui la « simule » – en reprenant le terme de Gosselin (2005) – dans l'interaction en cours ;
- d'autre part, la mère RL2, tout en représentant un échange qu'elle a eu avec sa fille, énonce son point de vue dans l'interaction en cours. C'est le degré de la complexité, du développement de la SR qui, au-delà de la valeur informative, permet d'assurer la fonction argumentative et d'appréhender l'importance de la présence de L dans cette RIA.

Au nombre des niveaux d'intervention de L dans la (re)construction d'une RIA nous avons étudié deux types de procédés, ceux qui se présentent comme énonciatifs-explicites et ceux qui sont chronologiques-implicites. Le tableau suivant récapitule, tout en les détaillant, les modalités d'intervention de L dans la reconstruction des RIA.

INTERVENTION DE L DANS LA RIA					
<u>Procédés énonciatifs – explicites</u>		<u>Procédés chronologiques – implicites</u>			
Choix paradigmatique entre répliques	Corrections et reprises	Effet de résumé			Effet de zoom
		<i>Commentaire métaénonciatif</i>	<i>« Patchwork » de plusieurs répliques</i>	<i>Omission de la SR – ellipse</i>	

Tableau n°15 : Typologie de l'intervention de L dans la construction des RIA

Finalement, ce sont les procédés chronologiques qui assurent aux RIA cette « illusion d'authenticité » permettant à L d'intervenir implicitement dans leur construction afin de pallier l'enjeu argumentatif d'une scène qui se donne comme brute.

Conclusion

La RIA se présente comme une macro-catégorie de DR, propre au contexte des interactions orales. Si la plupart des propriétés formelles identifiables dans les RIA correspondent à celles relevées dans les DR en général, elles s'en distinguent toutefois sur un point qui semble décisif pour l'appréhension de la valeur qui leur est accordée. Il s'agit de la présence quasi-systématique de L comme acteur/personnage dans l'interaction représentée. Cette subjectivation à l'œuvre dans le contexte de la représentation explique l'existence, pour L, d'un enjeu argumentatif majeur.

En effet, si l'interaction représentée se caractérise par un effet d'authenticité et se présente comme brute, exempte de toute intervention (ce que laissent croire les propriétés formelles des RIA, dont la prépondérance de DD, l'atomisation de répliques et les présents narratifs dans les SI), l'enjeu argumentatif, à savoir une présentation positive de soi et de ses actions, est trop important pour que la scène représentée soit véritablement authentique. Du coup, la seule issue qui reste à L afin de résoudre cette contradiction, à savoir assurer une fonction argumentative dans le cadre d'une représentation qui se donne pour brute, est la mise en scène, la création d'une illusion d'authenticité. Celle-ci se résume essentiellement à une reconstruction de l'interaction autre, usant de divers procédés temporeux qui donnent aux répliques représentées des épaisseurs temporelles différentes.

CHAPITRE 9

DR SUBJECTIFS : REENONCIATION AUX MARGES DE LA REPRESENTATION

Plusieurs travaux récents²⁰³ ont déjà signalé, dans les corpus des interactions orales, une fréquence certaine des DR qui mettent en scène le locuteur L en tant que locuteur (l) – *Je lui ai dit X* – ou interlocuteur (i) – *Il m’a dit X* – représenté. Les raisons pour une telle *subjectivation* des DR s’expliquent partiellement par la configuration énonciative et pragmatique des interactions orales : l’échange sur le passé subjectif, sur les événements qui impliquent les interlocuteurs demeure l’une des topiques conversationnelles de prédilection, tout comme l’échange sur les conversations antérieures auxquelles les interlocuteurs effectifs ont participé.

Cette fréquence de l’actualisation de L dans le DR qu’il met en scène se confirme également dans notre corpus : le tableau ci-dessous montre la distribution de rôles communicatifs occupés par L au sein du DR qu’il met en voix. Dans ce tableau, nous avons inclus toutes les occurrences de DR faisant partie de notre corpus, hormis les DR AAA (cf. Chapitre 10) : quand bien même la majorité de ces DR mettraient en scène L en tant que l/i, le fonctionnement très particulier de cette configuration, qui ne correspond pas à celui des DR subjectifs, pourrait altérer les résultats de notre analyse dans le présent chapitre et nous décide, par conséquent, d’écarter les DR auto-adressés du bilan dans le tableau n°16.

²⁰³ Voir notamment Vincent & Dubois (1996), revue *Travaux de linguistique* (n° 52, 2006).

ROLES DE L AU SEIN DU DR	ENTRETIENS / 683			REPAS / 719			ENT + REP / 1402		
	DD / 503	DI / 109	DDL / 71	DD / 451	DI / 156	DDL / 112	DD / 954	DI / 265	DDL / 183
L = l (« j 'ai dit à X »)	194	26	23	131	45	21	325	71	44
L = i (« X m 'a dit »)	206	39	23	161	54	12	367	93	35
Taux L = l / i selon catégorie DR	80%	60%	65%	65%	63%	30%	72%	62%	42%
Taux L = l / i toutes catégories	75%			59%			<u>67%</u>		
L = témoin de l'acte représenté	43 (6%)			69 (10%)			112 (8%)		

Tableau n°16 : Distribution des rôles communicatifs de L au sein du DR

Il est remarquable que dans les deux tiers d'occurrences de DR dans notre corpus (i.e. 67%), le locuteur L se présente en même temps comme l'un des interlocuteurs dans l'acte d'énonciation qu'il représente. Si la proportion de ce type de DR est plus élevée dans le sous-corpus ENTRETIENS, c'est en raison de sa configuration énonciative (i.e. les entretiens s'organisent fréquemment autour de « récits de vie » des enquêtés, alors que les repas thématisent régulièrement les événements quotidiens banals qui ne se rapportent pas nécessairement au locuteur L). Ainsi, la représentation traditionnelle des DR comme le moyen de relater les paroles des tierces personnes se heurte ici à des données authentiques qui confirment une très grande fréquence de DR actualisant L en tant que l'un des interlocuteurs représentés.

Dans ce chapitre, nous souhaitons conforter l'analyse des DR qui actualisent L en tant que l'un des interlocuteurs mis en scène dans la SI. L'observation se limitera à des DR dans lesquels le locuteur l s'identifie au locuteur L, ce qui s'applique à un tiers des occurrences de DR dans notre corpus. Deux arguments soutiennent ce choix :

- lorsque L se représente comme interlocuteur i, il devient inévitablement un des protagonistes dans le contexte discursif. Autrement dit, pour tous les DR en forme de « X m'a dit », L/i s'actualise aussi en tant que L/l (dans un nouveau DR, dans le discours narrativisé, ou dans le contexte) alors que les occurrences de DR « J'ai dit à X » ne sous-entendent pas en retour un changement obligatoire et systématique des positions interlocutives dans l'énonciation représentée ;
- c'est la posture de l'acteur, du sujet d'énonciation qui sera mise en lumière, à savoir l'observation des moyens formels et énonciatifs à disposition de L pour représenter ses propres paroles.

Dans la lignée des études benvenistiennes sur la structuration énonciative des pronoms, où *je* est défini comme la *personne subjective*, nous appelons *DR subjectifs* les DR étudiés dans le présent chapitre, à savoir ceux où L=l.

Au-delà d'une simple représentation d'un acte d'énonciation autre, les DR subjectifs s'avèrent être le lieu pour l'expression de la subjectivité de L. Celle-ci s'observe à la fois dans l'interaction effective, au travers des effets énonciatifs que ces DR entraînent, notamment la *réénonciation* (9.2.), mais aussi à l'intérieur de leur structure formelle (9.1.). L'orientation de ce chapitre se situe dans le prolongement des études menées dans les chapitres précédents. Ce qui se présente comme le trait constitutif des DR dans les interactions orales, ce ne sont pas (tant) leurs capacités narratives, qui apparaissent au second plan et derrière deux propriétés énonciatives : la dramatisation du dire et l'expression de la subjectivité de L qui, à travers cette représentation, met en scène un acte d'énonciation qui va jouer un rôle certain dans la construction de l'image de soi que L veut montrer en interaction. Aussi, les DR subjectifs, au moyen de leurs caractéristiques formelles, étaient l'hypothèse de la *subjectivation* de l'interaction par les diverses stratégies de la représentation du dire.

L'importance de la notion du sujet pour l'étude de cette configuration de DR, ainsi que sa problématisation dans une perspective polyphonique, est patente dès lors que l'on envisage les DR subjectifs dans une dynamique de construction au sein des interactions orales. Le rapprochement entre L et l conduit à un effet unique, observé dans certaines occurrences de DR subjectifs : la SR semble être re-présentée et re-énoncée en même temps. Autrement dit, « l'effet échoïque » (Perrin : 2005, 2006) des DR subjectifs peut se dédoubler d'un

effet de réactualisation. M.-M. de Gaulmyn (1994 : 388) a abordé ce dédoublement du L au sein du DR, relativement aux effets produits dans l'énonciation effective :

Le rôle que se donne un locuteur en se mettant en scène dans le récit de sa relation avec un tiers représente, directement ou non, une image du rôle qu'il voudrait que son interlocuteur lui reconnaisse. Une opération performative est accomplie par la représentation du dire dans le dit et par l'insertion des dits d'un absent cité.

Dans la première partie, nous discuterons les trois caractéristiques formelles spécifiques aux DR subjectifs. Leur mise en commun par un bilan analytique permettra d'annoncer l'existence de liens énonciatifs forts entre L et l ainsi que leur influence sur la construction des DR subjectifs. De même, le lien entre L et l fera surgir un paradoxe qui émerge dans la mise en scène de ses propres paroles en vue d'un DR subjectif.

La deuxième partie du chapitre fera apparaître la possibilité du double statut énonciatif de certaines occurrences de DR subjectifs, qui se présentent comme étant à la fois représentés et réénoncés dans l'interaction effective. Cette fonctionnalité propre à la configuration de DR subjectifs sera mise en lien, à travers un schéma explicatif, avec le degré d'influence de L dans la représentation de son propre acte d'énonciation autre. Les occurrences de DR subjectifs seront alors placées sur un continuum permettant de les identifier, relativement au degré d'actualisation des deux paramètres. En conséquence, il s'avérera que c'est le facteur contextuel qui permet l'identification fine du fonctionnement des DR subjectifs ainsi que l'explication du paradoxe relevé précédemment.

Le chapitre se conclut par l'examen des stratégies véhiculées par les DR subjectifs au sein d'une interaction orale. Y sera notamment souligné leur rôle, marqué de manière explicite ou sous-entendu, dans la construction implicite de l'image de soi qui permet de gérer la face de L et favorise l'établissement de relations interlocutives.

9.1. La détermination formelle des DR subjectifs

Si les DR subjectifs ne disposent pas de marques formelles permettant de les classer comme une catégorie de DR à part, ils sont néanmoins pourvus de certaines caractéristiques qui leurs sont propres et qui influencent leurs valeurs et leur conduite au sein des interactions orales. Les particularités des DR subjectifs, étudiées dans la suite de cette partie, peuvent s'expliquer par leur configuration énonciative : au lieu de représenter les dires d'autrui, le locuteur L met en scène son propre acte d'énonciation autre. De ce

fait, le contexte de la représentation sera influencé par la double présence de L qui construit le DR dont il se (re)présente comme protagoniste.

9.1.1. L'interlocuteur représenté

Alors que la variation dans l'actualisation de locuteurs représentés se présente comme un sujet couramment étudié dans les recherches sur le DR d'une orientation polyphonique²⁰⁴, la thématisation des interlocuteurs représentés se fait plus rare : Vincent & Dubois (1997 : 116-117) remarquent que ceux-ci²⁰⁵ ne sont pas des figures dominantes des DR. Ils sont

des personnages secondaires mais fondamentaux, secondaires parce que l'attention n'est jamais détournée sur eux, fondamentaux parce que [leur] présence explicite permet de donner à l'énoncé rapporté toute sa signification interactive.

Nous ajouterons que, outre cette observation qui se situe dans une perspective interactive, une certaine relativisation de l'interlocuteur *i* peut aussi s'expliquer par des propriétés formelles internes à la structure de la SI. En effet, dans la configuration d'une SI, les deux éléments pragmatiquement pertinents sont la marque du locuteur *l* et celle de l'identification de l'acte de langage par un verbe de parole, un syntagme nominal ou une configuration particulière telle un présentatif (cf. 5.2.). Les *i* sont donc secondaires, car la présence du *l*, d'un acte de langage et d'une SR présupposent l'existence d'un interlocuteur, quand bien même celui-ci serait formellement omis²⁰⁶.

Les occurrences du DR ne présentant pas de marque explicite de *i* sont assez fréquentes dans notre corpus²⁰⁷, aussi bien au sein des DR subjectifs²⁰⁸ que dans ceux représentant l'énonciation d'un tiers. Quand bien même il serait systématiquement possible d'identifier

²⁰⁴ Perrin (2006 : 41) note : « Qu'il s'agisse de citation, de discours rapporté ou de toute autre forme d'hétérogénéité énonciative, les faits polyphoniques ne sont pas indifférents aux catégories de la personne, analysées naguère par Benveniste (...). Leurs affinités fonctionnelles diffèrent notablement selon qu'ils impliquent le propos ou point de vue d'un tiers à la troisième personne (effective ou virtuelle), celui de l'interlocuteur à la deuxième personne, ou encore celui du locuteur lui-même à la première personne. »

²⁰⁵ Auxquels elles réfèrent comme aux « destinataires ».

²⁰⁶ Néanmoins, l'absence de *i*, ou plus précisément l'impossibilité de son identification est possible au sein des DR : « je sais pas y a des gens ils disent LES OR- LES ORLEANAIS ILS DISENT TOUT LE TEMPS BONSOIR » (ESLO2_ENT_8) Ces DR représentent le plus souvent les actes d'énonciation virtuels et indéterminés (*les gens* qui disent, *on* dit que...).

²⁰⁷ Si on fait abstraction des occurrences de DDL, les DR sans *i* exprimé dans la SI représentent 55% de toutes les occurrences de DR.

²⁰⁸ Où ils représentent environ 40% de toutes les occurrences.

l'interlocuteur i (ou son absence) du contexte situationnel de l'énonciation représentée, les données montrent qu'il existe effectivement une différence dans la distribution des i parmi les DR subjectifs et les DR non-subjectifs. Cette divergence, et la particularité des DR subjectifs, ne se situe pas dans la faculté à identifier les i, mais dans leur identité ou leur existence même.

Exemple 1 (ESLO2_ENT_69)

- 1 69LOC: quand vous arriviez rue de la République // à sept heures à dix-neuf heures moins une / pour acheter dans un magasin de sport euh des lacets de chaussures le gars il disait **AH MAIS NON JE NE / JE NE VENDS PAS DE LACETS EUH JE FERME** et puis à sept heures à dix-neuf heures vous entendiez (bb) tous les rideaux métalliques qui ferment qui tombaient en même temps que les cloches de la cathédrale
(686 (1) ; 46'52"-47'14")

Dans cet exemple, qui contextualise un DR non-subjectif, l'interlocuteur i, c'est-à-dire le destinataire des paroles représentées s'associe à une instance énonciative relativement vague car l'accent est posé sur la représentation d'un acte de paroles. Le vendeur peut s'être adressé aussi bien à L, à d'autres passants dans la rue au moment de la fermeture de son magasin, qu'à lui-même. D'autres exemples de DR non-subjectifs confirment cette interprétation : il n'est pas rare que le contenu propositionnel de paroles représentées, lorsque celles-ci n'impliquent pas L en tant qu'un des personnages représentés, domine la configuration déictique. Autrement dit, si l'absence du marquage de i au sein des DR non-subjectifs peut conduire à une certaine approximation dans l'identification fine des i, c'est parce que le contenu représenté véhicule un message relatif à l'interaction en cours, et qu'il ne nécessite pas la désignation concrète du destinataire représenté.

En revanche, dans les DR subjectifs, les i à interpréter se voient, dans la plupart de cas, accorder comme référents des destinataires réels – parmi les 440 DR subjectifs relevés dans notre corpus, l'identification de l'interlocuteur i fait défaut dans 18 cas seulement, soit parce que celui-ci n'existe pas, soit parce qu'il n'est pas donné à reconnaître en contexte. En d'autres termes, au sein des DR subjectifs, il n'y a quasiment pas d'ambiguïté dans l'identification des i implicites : les référents de ceux-ci sont définis, concrets et uniques.

Exemple 2 (ESLO2_ENT_8)

- 1 HF8 : moi j'ai fait euh à l'anglaise comme toi tu fais euh dès que je suis arrivée euh je voyais les quand je renvoyais j- je rencontrais les voisins euh dans l'escalier je disais **Ouais FAUDRA PASSER EUH**
2 GC4 : hm
3 HF8 : **BOIRE UN CAFE OU BOIRE UN COUP EUH** // et puis ça s'est jamais fait / y a jamais personne qui est venu quoi
(272 (1) ; 48'44"-49'00")

L'interlocuteur i dans cet extrait correspond à des « voisins », ce qui est explicitement annoncé par L dans le contexte narratif précédant le DR.

Exemple 3 (ESLO2_REP_18)

```

1  LOCF1 : tu as peur qu'il lui casse la figure ?
2  LOCF2 : pour se justifier
           LOCH1 : ouais c'est ça
3  LOCF2 : bah il a il a rapporté entre guillemets des // des paroles de ma mère // on
           va dire
4  LOCF1 : hm
5  LOCF2 : euh c'était à propos de quoi déjà ?
           LOCH1 : bah en fait si tu veux quand elle regarde la Star Academy je me fous
           un peu de sa gueule quoi
6  LOCF2 : ah oui
7  LOCH1 : je fais OUAIS TU SAIS Y A D'AUTRES EMISSIONS TU VOIS ET TOUT // mais bon bah euh bah
           euh bah elle a pas &kiffé quoi
                                           (750 (1) ; 27'10"-27'35")

```

Dans cet extrait, i est doublement identifié : à la fois, comme dans l'exemple précédent, lors de l'échange des tours de parole avant le DR subjectif, et aussi à l'intérieur de la SR, où le destinataire, la mère de LOCF2, est apostrophée directement par L.

Que peut-on conclure de cette différence dans l'identification des i implicites relativement à leur actualisation au sein des DR subjectifs et non-subjectifs ?

Il nous semble possible d'expliquer l'identification univoque des i implicites en lien avec les propriétés énonciatives des DR subjectifs. Un argument se présente en faveur de cette hypothèse – *la concrétude du locuteur l*. Dans les occurrences de DR non-subjectifs où i est omis, l correspond soit à l'interlocuteur effectif (« Tu as dit »), soit à un locuteur absent (« Il a dit »). Dans le premier cas de figure, la configuration pragmatique des DR est telle que soit i renvoie à L (« Tu **m**'as dit »), notamment dans le sous-corpus ENTRETIENS, soit, si le « tu » est générique, il s'agit d'un DR auto-adressé, où i renvoie à l (cf. Chapitre 10). Si l correspond à un locuteur absent, l'identification de i peut paraître ambiguë (cf. exemple 1) et i peut alors renvoyer à plusieurs sources énonciatives. En revanche, à l'intérieur des DR subjectifs, l'identification des i omis est facilitée par la concrétude de la configuration de la SI : c'est le locuteur l, dont le référent s'identifie avec la personne correspondant au locuteur L, qui rend le DR « concret », c'est-à-dire représentant une énonciation dont les marques déictiques sont définies. En d'autres termes, la présence de L en tant que l dans le contexte représenté garantit la concrétude de repères déictiques. Or si l'identité énonciative entre L et l ne préjuge en rien ni de l'authenticité ni de la singularité du DR, elle assure à ces DR l'identification univoque des participants à l'acte d'énonciation représenté. Si L se représente dans le DR qu'il met en scène, alors son statut

de *personne* énonciative sous-entend un destinataire défini, ce que confirment les données de notre corpus : les DR subjectifs se singularisent par la concrétude des interlocuteurs *i*, ce qui constitue le premier critère formel qui les caractérise.

9.1.2. Le verbe de la séquence d'identification

D'une manière générale, le verbe de parole situé au sein de la SI peut apporter deux informations concernant l'intégration de la SR dans l'énonciation effective :

- *l'origine énonciative de la SR :*

La modalisation, par des modes verbaux ou des verbes modaux, ainsi que le temps verbal sont les deux critères qui permettent de déterminer le degré de *réalité* ou de *virtualité* des DR. Autrement dit, par définition, toutes les occurrences de DR présentent un trait d'*altérité* par rapport à l'énonciation en cours. Néanmoins, l'actualisation temporelle et modale des verbes de la SI rend possible la distinction entre les DR relevant d'un acte d'énonciation antérieur concret et unique, qualifiés de *réels*, et les DR dont l'acte d'énonciation représenté est de caractère itératif, hypothétique ou fictif, auquel cas ces DR sont qualifiés de *virtuels* ;

- *l'acte de langage sous-entendu par la SR.*

La diversité lexicale des verbes dans la SI est, pour les DR s'actualisant dans les interactions orales, relativement pauvre : le verbe *dire*²⁰⁹ occupe une position centrale²¹⁰. Les verbes de parole spécifiques, autres que *dire* et *faire*, « orientent l'événement de communication (...) » (Vincent & Dubois, 1997 : 84), vers des valeurs locutoires et illocutoires précises. Cependant, à la lumière des données orales relatives à notre corpus d'étude, deux constats s'imposent :

²⁰⁹ Qui, dans le sous-corpus REPAS, se voit parfois substitué par *faire*, énoncé notamment par de jeunes locuteurs.

²¹⁰ Sur ce sujet, De Gaulmyn (1992 : 27) note le suivant : « Dans le récit conversationnel, *dire* fait fonction de verbe-morphème, il sert de borne au discours rapporté. » Si notre conception de la SI dépasse le verbe comme élément central (cf. Chapitre 5), les données de notre corpus, qui confirment la fréquence de *dire*, justifient cette étiquette de *verbe-morphème*. De par sa neutralité sémantique et son haut degré d'adaptabilité syntaxique, *dire* est très souvent utilisé dans les divers contextes au sein des DR.

- les verbes spécifiques dans la SI des deux catégories de DR sont marginaux ;
- *dire* et *faire* s'adaptent à tout type d'actes de langage, notamment au sein des DD.

Afin de soutenir ces propositions, observons la distribution des verbes dans la SI par rapport aux occurrences des questions représentées.

Exemple 4 (ESLO2_ENT_8)

- 1 HF8 : y a je j'ai rencontré une voisine parce que euh ma [*rire*]
 HF8MAR : y a un voisin là oui
- 2 HF8 : ma serviette était tombée / et puis je lui ai demandé euh t- ça et // et en même temps bah elle m'a demandé si JE SAVAIS A QUELLE HEURE EUH parce que le ramadan venait de commencer et elle savait pas les heures
 (273 (1) ; 50'23"-50'38")

Le verbe *demandeur* au sein de la SI apparaît dans environ 20% des occurrences des questions représentées, et ce quasi-systématiquement au DI²¹¹ (cf. exemple 4) qui exclut le verbe *dire* dans la SI pour représenter une interrogation indirecte. Toutes les autres occurrences de questions représentées comportent dans la SI *dire*, *faire* ou un présentatif.

Exemple 5 (ESLO2_REP_01_01)

- 1 INC2 : mais en fait on est rentré j'ai NPERS elle m'a dit TU VEUX GOUTER EUH HM OU ON VA FAIRE TES DEVOIRS TOUT DE SUITE ? j'ai dit PLUTOT FAIRE MON DEVOIR
 (85-86 (1) ; 29'09"-29'16")

L'autonomie énonciative propre aux paroles représentées par le DD rend faibles les liens morphosyntaxiques entre la SI et la SR (cf. 4.2.3.). Etant donné que les SR directes sont hétérogènes sur le plan énonciatif, il n'y a de contraintes formelles ni sur la configuration verbale de la SI ni sur la tournure illocutoire de la SR. *Dire* et *faire* projettent par excellence la représentation d'un acte d'énonciation : la structure macrosyntaxique des DD autorise les questions représentées projetées par ces verbes qui véhiculent une information sémantique unique, celle de représenter une énonciation autre, quelle que soit sa valeur illocutoire. Somme toute, les verbes de parole spécifiques n'ont pas une fonction distinctive lorsqu'ils s'actualisent au sein des SI (hormis la contrainte posée pour les questions représentées en DI) : ceci, avec l'adaptabilité de *dire* et *faire* à tous types d'actes de langage représentés, notamment en DD, justifie leur faible taux d'utilisation.

²¹¹ Parmi 104 questions représentées en DD, seulement 4 comportent le verbe *demandeur* dans la SI, au profit de *dire* ou de *faire*.

Quant aux deux informations véhiculées par les formes verbales dans la SI – l’origine énonciative de la SR et l’acte de langage sous-entendu – un fonctionnement particulier est-il repérable au sein des occurrences de DR subjectifs ? En effet, la configuration des verbes au sein des SI des DR subjectifs présente une particularité, mise en évidence par l’examen quantitatif des occurrences de DR subjectifs et l’origine énonciative des SR subjectives.

La modalisation, aussi bien par les verbes ou les adverbes modaux que par les modes verbaux, représente une proportion minime des occurrences des DR subjectifs. Les occurrences des SI comportant des verbes au conditionnel s’actualisent dans le contexte des constructions hypothétiques, donc d’actes d’énonciation représentés qui demeurent virtuels. Un autre type de modalisation s’observe par exemple dans l’extrait suivant :

Exemple 6 (ESLO2_REP_01_02)

- 1 INC1 : enfin voilà donc une heure et demie de perdue // moi j'a- j'avais envie de dire / euh parce qu'ils ont pas arrêté
INC3 : crotte de mammoth
 - 2 INC1 : ils ont pas arrêté
INC2 : espèce de prout
 - 3 INC1 : de de de parler de comités de correspondants j'avais envie de dire EST-CE QUE VOUS AVEZ PAS PEUR QUAND MEME QUE LA AVEC TOUS LES COMITES LES CORRESPONDANTS IL Y AIT IL Y AIT UNE EXPLOSION DES REUNIONS ET CES COMITES ET CES ET CES REUNIONS DE CORRESPONDANTS EST-CE QUE EUH ELLES VONT ETRE JUSTE DE LA COMMUNICATION INTER-SERVICES OU EST-CE QU'IL VA Y AVOIR DES DE LA DECISION LA-DEDANS ET ET ET mais bon moi je suis bon alors là c'est c'est y a belle lurette que je décide de ne plus parler euh / et de fermer ma bouche / au niveau du bureau et d'attendre que ça se passe
- (96 (1) ; 01'38"-02'18")

Le DR dans cet exemple est virtuel car, au sein d’une séquence narrative réelle, il met en scène un acte d’énonciation qui n’a jamais eu lieu. Le verbe *dire*, modalisé par l’expression *avoir envie de*, confère à ce DR sa valeur virtuelle. Pourquoi alors avoir recours ici au procédé relativement coûteux qui est le DR ? Si INC1 n’a pas exprimé son opinion lors de la réunion, elle le fait dans l’interaction effective avec son mari : tout en mettant en scène ce qu’elle *avait envie de dire*, elle le profère, en prenant en charge son dire. La longueur de son intervention soutient l’interprétation virtuelle de ce DR qui a été inventé sur-le-champ, ce qui explique la complexité de la SR.

Modalisés par des verbes ou des expressions modales²¹², les verbes dans la SI des DR subjectifs se voient accorder une valeur de virtualité, appliquée à la construction même de

²¹² Les configurations suivantes sont présentes dans notre corpus : *avoir beau dire*, *avoir envie de dire*, *avoir le droit de dire*, *devoir dire*, *falloir dire*, *pouvoir demander/dire*. Ils s’appliquent à 16 occurrences de DR subjectifs (moins de 4% de toutes les occurrences de DR subjectifs dans le corpus).

ces DR : l'acte d'énonciation représenté est donné comme ne relevant pas d'une énonciation antérieure, mais d'une (im)possibilité²¹³ d'énonciation.

Parallèlement aux DR subjectifs modalisés, dont la proportion au sein de notre corpus est presque insignifiante, un autre constat s'impose quant à la spécificité verbale des DR subjectifs : le tableau suivant montre en détail la distribution de temps verbaux à l'indicatif relevés dans les occurrences de DD et DI subjectifs.

	PROPORTION SI AVEC VERBE A L'INDICATIF	DD			DI		
		PZ	PC	AUTRES TEMPS	PZ	PC	AUTRES TEMPS
ENTRETIENS	208/220 (95%)	92/185 (50%)	73/185 (39%)	20/185 (11%)	7/23 (30%)	10/23 (43%)	6/23 (27%)
REPAS	168/176 (95%)	71/125 (57%)	42/125 (34%)	12/125 (9%)	4/43 (9%)	30/43 (70%)	9/43 (21%)
TOTAL ENT + REP		278/310 (90%)		32/310 (10%)	51/66 (77%)		15/66 (23%)

Tableau n° 17 : Distribution des temps verbaux pour les SI des DR subjectifs

Le tableau ci-dessus autorise deux constats :

- parmi les modes verbaux exprimés par des verbes dans la SI des DR subjectifs, il y a une nette prédominance de l'indicatif, aussi bien pour les occurrences de DD que pour celles de DI subjectifs ;
- pour les deux catégories de DR subjectifs dans les deux sous-corpus, la proportion de SI actualisant un verbe de parole au présent narratif ou au passé composé de l'indicatif est nettement supérieure aux autres temps verbaux.

En définitive, environ 90% des occurrences de DR subjectifs dans les deux sous-corpus se déclinent à l'indicatif. Ce constat, enrichi par les données quantitatives présentes dans le

²¹³ Les verbes modaux, et notamment *pouvoir* s'actualisent parfois dans des constructions négatives (*je ne peux pas dire*) et se voient conférer ainsi une valeur d'argument d'autorité.

tableau n°17, à la lumière d'une différenciation entre les DR réels et virtuels, permet de confirmer l'hypothèse suivante : les DR subjectifs représentent quasi-systématiquement un acte d'énonciation présenté comme antérieur et ponctuel, déterminé par le locuteur qui correspond à L en tant qu'être du monde et un interlocuteur systématiquement identifiable.

Observons les deux exemples suivants :

Exemple 7 (ESLO2_REP_02)

- 1 P : parce que moi là ils m'ont pas du tout posé de questions personnelles hein / pas du tout / j'ai dit que J'AVAIS FAIT UN STAGE ils en avaient rien à faire et tout
(219 (1) ; 42'14"-42'19")

Exemple 8 (ESLO2_REP_04_02)

- 1 S : en plus à chaque fois qu'elle y va faut qu'elle amène un bou- des plantes / moi je lui ai dit l'autre fois je lui ai dit je lui ai dit j'ai dit bah / oh je dis TOI TU AIMES LES PLANTES MAIS TOUT LE MONDE N'AIMÉ PAS LES PLANTES / hein mais bah je dis C'EST PAS TON JARDIN
(819-820 (1) ; 01 09'15"-01 09'27")

Le passé composé dans la SI, qui alterne dans l'exemple 8 avec le présent narratif, accorde à ces DR subjectifs une image de réalité : image, parce que la situation de communication d'origine est inaccessible à l'interaction effective ; réalité, parce que les DR dans ces deux exemples remplissent toutes les conditions formelles qui laissent croire que l'acte d'énonciation représenté aurait pu véritablement avoir lieu.

Outre la concrétude de l'acte d'énonciation représenté, les deux exemples ci-dessus révèlent encore une particularité des DR subjectifs réels et uniques, indissociable des valeurs énonciatives véhiculées par les temps verbaux. Dans le contexte d'une narration ou d'une information partagée avec I, la parole que L met en scène est celle qui s'accorde à lui-même : autrement dit, les interlocuteurs i, communicants dans l'énonciation représentée, ne sont pas mis en voix dans l'énonciation en cours. L'exemple 7 montre ainsi l'extrait d'une séquence narrative : la locutrice s'est présentée à l'examen oral de la CRPE. Dans son récit, face à son énonciation représentée, les membres du jury restent muets : leurs répliques sont résumées sous forme de discours narrativisé (« *ils en avaient rien à faire* »). Pareil pour l'exemple 8 : l'amie de S, qui systématiquement offre en cadeau des plantes, n'a pas le droit à la parole, seule s'entend la voix de L/I. Pourquoi ignorer les paroles des interlocuteurs dans la représentation d'une situation de communication antérieure ? Par ce procédé, où seule est donnée à entendre la parole de l, L relativise l'importance des répliques des interlocuteurs qui sont soit occultées (exemple 8) soit

résumées (exemple 7). Cette configuration a un fondement pragmatique. L'exemple suivant permet d'explicitier cette hypothèse :

Exemple 9 (ESLO2_ENT_21)

```
6   KU21 : et y avait un un noir qui discutait avec moi et tout et un blanc Américain
7   BH8 : oui
8   KU21 : qui v- qui a fait des remarques désagréables quand il est sorti je lui ai dit
      CROYEZ-VOUS QU'IL A DEMANDE A NAITRE NOIR ? SI VOUS JUGEZ parce qu'i- en plus il avait les
      trois points des Frangs-Maçons
9   BH8 : oui
10  KU21 : vous savez c'est trois points les Frangs-Maçons c'est un truc
      BH8 : oui oui oui
      (766 (1) ; 43'24"-43'52")
```

Dans cet exemple (déjà étudié en 6.1.2.), KU21 raconte une expérience personnelle témoignant de l'intolérance raciale de l'époque. Le DR subjectif est adressé au marin blanc, qui dans le récit n'a pas le droit à la parole. D'une part, KU21 présente son DR comme réel, authentique, à travers, entre autres, la configuration temporelle en œuvre dans la SI, et d'autre part, le contenu propositionnel de ce DR subjectif se trouve focalisé et pris en charge, en raison de sa mise en scène exclusive dans une situation interactive, au détriment de la parole de l'interlocuteur i. En substance, la mise en voix de L/l se comporte également comme sa mise en valeur dans l'interaction en cours

En définitive, l'étude d'un critère formel, à savoir la distribution de modes et de temps verbaux dans la SI des DR subjectifs, a mis en lumière un comportement énonciatif propre à cette configuration : les DR subjectifs sont introduits *par excellence* par un verbe à l'indicatif, majoritairement au présent narratif ou au passé composé. Cette propriété formelle véhicule une valeur énonciative, la concrétude : les DR subjectifs se caractérisent ainsi par l'unicité et la réalité de l'acte d'énonciation représenté. Dans le contexte de l'interaction effective, ceci entraîne deux conséquences, que nous développerons par la suite :

- L, en mettant en scène une parole qu'il présente comme réelle (de par son unicité temporelle et la présence de L en tant que « garant » d'authenticité de l'acte représenté), relève un enjeu argumentatif dans la représentation de DR subjectifs, au-delà de la représentation d'un dire qui se donne pour antérieur ;
- la concrétude des DR subjectifs rendra souvent les paroles de l'interlocuteur i inaudibles, dans une finalité qui est la valorisation des dits de L et l'actualisation, la « présentification » de l'acte représenté.

9.1.3. La longueur de la séquence représentée

Avant de dresser un bilan qui présentera les effets de la corrélation entre les caractéristiques formelles propres aux DR subjectifs selon la valeur qui leur est accordée en interaction, nous examinerons un dernier point, la longueur de la SR. Celle-ci sera mise en relation avec les propriétés énonciatives des DR subjectifs, afin de vérifier dans quelle mesure elle constitue un critère à prendre en considération pour l'analyse des valeurs énonciatives véhiculées par des DR subjectifs.

Deux constats s'imposent après examen de la longueur des SR subjectives dans notre corpus :

- la proportion des DR subjectifs ne dépassant pas un énoncé confirme la tendance générale : elle concerne environ les deux tiers des occurrences ;
- la longueur des SR n'est a priori proportionnelle ni au détail ni à l'échelle de l'énonciation subjective.

Les DR subjectifs virtuels peuvent jouir d'une granularité plus fine dans la mise en scène des paroles représentées – ceci a été observé sur l'exemple 6, où la locutrice INC1 reconstruit, cette fois-ci à voix haute, une réplique qu'elle aurait voulu énoncer lors de la réunion. Ce décalage temporel, spatial et interpersonnel, autorise un DR complexe et long : nul est le doute concernant l'authenticité des paroles représentées puisqu'authenticité il n'y a point. Généralement, les SR trop longues évoquent davantage une véritable (re)construction plutôt qu'une restitution : ceci n'est pas sans rappeler « l'effet de zoom », l'affinement des détails dans les SR dissimulant un enjeu subjectif, argumentatif ou informatif majeur, déjà repéré dans les occurrences de RIA (cf. 8.3.1.).

Exemple 10 (ESLO2_ENT_8)

- 1 HF8 : parce que justement euh tu m'aurais posé la même question y a y a un ou deux
ans je t'aurais dit AH OUAIS ORLEANS ÇA A CHANGE EUH C'EST VRAI QUE C'EST C'EST Y A PLUS DE VIE
EUE
2 GC4 : hm
3 HF8 : Y A PLUS DE EUH DE PETITS CONCERTS COMME ÇA DANS DES COINS SUR LES PLACES ET TOUT / mais j'ai
l'impression que c'est en train de
4 HF8MAR : ah ouais la la la musique et les ces trucs comme ça c'est
5 HF8 : ça baisse hein
- (260 (1) ; 33'11"-33'30")

Dans cet exemple d'un DR subjectif virtuel, l'accumulation obtenue par la répétition de deux structures syntaxiques (*y a plus de...y a plus de... dans les X...sur les Y...*) situe la SR

dans le domaine de l'invention sur-le-champ, avec un effet de prise en charge par L des paroles représentées de l.

Cependant, les SR longues peuvent correspondre à des DR subjectifs se présentant aussi bien comme réels.

Exemple 11 (ESLO2_ENT_2)

1 RL2 : je peux transmettre mais sans transmettre en fait faut que les gens euh c-
prennent / ce que j'ai à leur donner je peux pas euh ch- c- enfin j'ai pas la
pédagogie quoi
2 CD2 : ouais
3 RL2 : je me dis euh / euh c'est important une formation je sais que c'est important
et j'ai pas envie euh / bah voilà d'y aller juste euh soit pour me faire plaisir
soit non donc euh je j'ai refusé de de d'apporter des cours non
CD2 : d'accord hm hm hm hm hm hm
4 RL2 : j'ai dit que **JE PEUX AMENER DES TEMOIGNAGES EUH SUR DE S- CE QUE JE VIS EUH DANS MON**
QUOTIDIEN PROFESSIONNEL
5 CD2 : ouais
6 RL2 : **MAIS EUH MENER DES COURS NON C'EST PAS**
CD2 : ouais hm hm hm pas sous cette forme-là quoi hm
7 RL2 : bah non c'est pas je suis pas formée pour et euh bon
(164 (1) ; 31'33"-32'07")

Si la SR de ce DR est considérée comme longue, c'est en raison des trois énoncés successifs qui la composent. Cependant, le DR subjectif est bien réel et non virtuel, et l'acte d'énonciation d'origine aurait pu avoir une forme proche de la forme représentée.

Y a-t-il donc un lien entre la longueur des SR subjectives et le degré de réalité que ces DR montrent ? Il nous semble que ce lien n'est pas à chercher dans la longueur de la SR (qui peut être composée de plusieurs énoncés courts tout en gardant un effet de concrétude) mais dans sa configuration interne. Les répétitions des structures syntaxiques, les distorsions chronologiques et les éléments subjectifs présents dans les SR longues ne remettent pas en question l'existence d'un acte d'énonciation d'origine, mais contredisent sa concrétude, sa singularité.

Exemple 12 (ESLO2_ENT_30)

1 FJ30 : alors elle est venue me voir ce matin
2 AC7 : hm
3 FJ30 : j'ai encore une et puis elle parle elle est devenue elle a eu la maladie de
parkinson
4 AC7 : ah ouais
5 FJ30 : alors elle a une articulation
6 AC7 : elle a du mal à à parler oui
7 FJ30 : elle parle euh sans ouvrir la bouche comme ça
AC7 : hm hm
8 FJ30 : puis très doux alors moi qui suis sourde
9 AC7 : [rire]
10 FJ30 : j'ai dit **ECOUTEZ ARRETEZ SUZANNE JE FINIS DE MANGER ON PARLERA APRES**
11 AC7 : ouais
12 FJ30 : **JE PEUX PAS ETRE SANS ARRET A AVOIR MON OREILLE AUPRES DE VOTRE BOUCHE VOUS ETES EN TRAIN DE**
MANGER / je suis obligée de lui parler comme ça mais
AC7 : hm hm
13 FJ30 : je suis pas gênée avec elle je lui dis

Cet exemple introduit une séquence narrative, majoritairement présentée sous forme d'une RIA et déjà étudiée dans le chapitre 8. Dans cet extrait, qui se présente comme une introduction pour le récit, seule la voix de l se fait entendre par le DR subjectif (t. 10-12). Alors que la SR aurait pu s'achever avec l'intervention d'AC7 (t. 11), FJ30 poursuit après cette coupure. Le contenu propositionnel n'est plus informatif mais orienté vers le destinataire dans l'interaction effective, à la fois pour l'amuser avec une « histoire drôle » et pour accentuer la prise en charge de la SR et par là l'identification entre L et l. Par conséquent, vu sa longueur, le DR subjectif dans cet exemple se rapproche de celui de l'exemple 6 : au-delà de sa représentation, il semble que la SR est réénoncée dans l'interaction en cours dans une fonction autre que narrative. La fonction des DR subjectifs dans ces deux exemples se rapproche de l'expression de la subjectivité de L et de la réaffirmation, dans l'interaction en cours, de son point de vue dans l'énonciation représentée.

Somme toute, deux possibilités se présentent pour l'interprétation des DR subjectifs longs :

- la longueur de la SR ne s'associe pas à son organisation subjective mais à l'organisation syntaxique de la SR (cf. exemple 11) ;
- la longueur de la SR est directement influencée par des procédés subjectifs mis en place par L dans la construction du DR (cf. exemple 12).

En définitive, si les SR des deux tiers des occurrences des DR subjectifs sont courtes et comportent tout au plus un énoncé complet, parmi le tiers restant de SR longues une tendance s'esquisse. Il s'agit de l'interférence de L dans la construction des DR subjectifs, observable dans les divers procédés stylistiques qui éloignent la SR d'une représentation *ad hoc* et affirment l'influence de L dans la (re)construction de ces paroles.

9.1.4. Bilan analytique

Les propriétés formelles des DR subjectifs observées jusqu'ici laissent transparaître un paradoxe qui se manifeste dans leur actualisation sur le plan énonciatif.

D'une part, les DR subjectifs se caractérisent par leur *concrétude*. Ce terme (cf. Chapitre 8), qui n'est à confondre ni avec l'authenticité ou la réalité de l'acte d'énonciation représenté ni avec la textualité des paroles représentées, présuppose l'existence d'une situation de communication *autre* et ponctuelle, qu'elle soit réelle ou virtuelle, dont les marques déictiques sont définies. Le facteur déterminant et l'élément garant pour la concrétude des DR subjectifs est la coïncidence entre le locuteur L et le locuteur l. L'identité entre L et l en tant qu'« êtres du monde » accorde aux DR subjectifs, actualisés dans l'interaction effective, une crédibilité certaine : comme c'est L qui évoque ses propres paroles (dans une situation de communication passée ou virtuelle) et ne représente pas sa représentation, descriptive ou mimétique, des paroles d'autrui, l'accès aux DR subjectifs est plus direct pour les destinataires dans l'interaction en cours. Cette crédibilité, accordée au DR de L/l, se manifeste de même dans les occurrences de DR subjectifs dépourvus de certains éléments définissant les paramètres essentiels de l'acte d'énonciation représenté. De ce fait, nous avons pu étudier la fréquente absence de marques explicites pour désigner les i dans les occurrences de DR subjectifs. Les mécanismes d'identification des i implicites s'avèrent être peu problématiques : en effet, pour toute occurrence de DR subjectif comportant un i implicite, celui-ci, unique et concret, a pu être identifié. Cette reconstruction des interlocuteurs représentés s'accompagne par ailleurs d'un très haut taux de verbes dans la SI au présent narratif ou passé composé de l'indicatif, ce qui ratifie l'interprétation des DR subjectifs en tant que paroles représentées qui se donnent pour concrètes et réelles. La concrétude comme caractéristique de la majorité des occurrences de DR subjectifs a donc pour effet leur apparente objectivité : l'événement représenté paraît être mis en voix tel quel, sans reconstruction ou traitement post-énonciatif par L.

D'autre part, si les DR subjectifs sont « concrets » dans une perspective énonciative, ils sont également sujets à des *manipulations* par L. Cette intervention du L dans la (re)construction des DR subjectifs se manifeste sur deux plans. Tout d'abord, la contextualisation des DR subjectifs a laissé apparaître une inégalité dans le partage de la parole entre L/l et les interlocuteurs dans la situation de communication représentée. Au sein des séquences narratives ou informatives dont les DR subjectifs font partie, très régulièrement, seule s'entend la voix de L/l alors que les réactions des i sont résumées par L ou occultées. Cette sélectivité d'informations dans la représentation d'un acte d'énonciation *autre* oriente nettement l'interprétation de cet acte vers le point de vue de L/l, qui se trouve accentué et privilégié par rapport à celui de i, allant jusqu'à la prise en

charge en vue d'une réénonciation dans l'interaction en cours. Un autre exemple de « manipulation » de DR subjectifs par L s'observe dans certaines SR, notamment celles dont la longueur dépasse un énoncé : par des procédés stylistiques et rhétoriques divers, L subjectivise le contenu propositionnel de la SR. Ces DR subjectifs sont donc orientés vers l'interlocuteur I, qui, à travers l'interprétation qu'il est appelé à faire de la situation de communication représentée et de l'attitude de I, prend indirectement position envers le locuteur L.

Comment résoudre ce paradoxe, selon lequel les actualisations des DR subjectifs se présentent comme étant à la fois « concrètes », exemptes de tout traitement post-énonciatif et néanmoins manifestement sujettes aux « manipulations » de L²¹⁴ ? L'approche exposée par la suite, au lieu de l'abroger, vise à accepter ce paradoxe, qui devient ainsi un critère définitoire des DR subjectifs : c'est le jeu à la frontière entre les identités de L et I qui guidera désormais l'interprétation énonciative des DR subjectifs.

9.2. Les DR *subjectifs* entre la représentation et la réénonciation

Dans leur étude portant sur les propriétés énonciatives des clauses construites avec un verbe de parole notamment à la première personne, Perrin & Vincent (1997) dressent un continuum de quatre catégories applicables à l'ensemble de ces clauses, organisées relativement au degré de réflexivité ou d'« échoïcité » qui les caractérise. Le tableau suivant, repris de leur article (1997 : 204), récapitule ces catégories :

clauses fondamentalement réflexives		clauses fondamentalement métadiscursives	
purement réflexives	potentiellement métadiscursives	potentiellement réflexives	purement métadiscursives
clauses performatives	clauses d'attitude	clauses d'autorité	clauses descriptives

Les clauses fondamentalement métadiscursives « relèvent de ce qui est communiqué par le locuteur au sujet d'un discours distinct, reproduit en écho (...). » (Perrin & Vincent, 1997 : 209) : ce sont les occurrences « typiques » de DR. A l'intérieur de cette catégorie, les

²¹⁴ D'ailleurs, si L montre, représente des paroles qui se donnent pour réelles, il reste le seul à pouvoir faire dire à ses personnages ce qu'il souhaite communiquer au moyen de leur voix...

auteurs distinguent les clauses d'autorité des clauses descriptives. Dans les premières, « le locuteur prend indirectement en charge le point de vue auquel il fait écho (...), et l'assimile plus ou moins à son propre point de vue » (*ibid.*), alors que dans les secondes « le locuteur ne prend nullement en charge et même ne prétend pas prendre position à l'égard du point de vue auquel il fait écho. » (*ibid.*)²¹⁵

Appliquée à notre corpus de DR subjectifs, la différence entre ces deux types de clauses métadiscursives se traduit de la manière suivante :

Exemple 13 (ESLO2_ENT_69)

- 1 69LOC : alors la télévision euh donc j'ai un pro- j'ai un truc euh euh ADSL / donc j- comme c'était un peu compliqué au départ pour euh installer Internet quelqu'un est venu me l'installer il m'a fallu un mois et demi avant d'avoir euh le la ligne téléphonique / et quand on a parlé de télévision j'ai dit **ECOUTEZ, MOI LA TELEVISION J'AI PAS LE TEMPS DE LA REGARDER JE ME CONTENTE DES CHAINES** / j'ai euh / donc j'ai un ab- un forfait euh Orange où je pourrais avoir la télévision mais pour l'instant je l'ai pas et bêtement j'ai acheté euh y a quinze jours un boîtier TNT
(681 (1) ; 36'48"-37'19")

Le DR subjectif dans cet extrait partage les caractéristiques de ce que Perrin & Vincent (1997) appellent des clauses d'autorité : le DR est représenté, au sein d'une séquence narrative qui thématise la souscription d'un abonnement ADSL et les réticences de l'enquêtée à l'encontre des chaînes de la télévision dont elle pourrait profiter. En même temps, ce DR subjectif est pris en charge²¹⁶ par L : si elle représente un événement du passé, elle réenonce, dans l'interaction en cours, son point de vue sur la télévision. Comme ce DR est en même temps représenté et réenoncé, les marques explicites d'altérité énonciative (i.e. la SI) peuvent être omises sans pour autant modifier la valeur énonciative ou informative de cet extrait. Autrement dit, dans l'exemple 13, la SR aurait pu être intégrée au sein du récit sans la SI qui en fait un DR :

et quand on a parlé de télévision **ECOUTEZ, MOI LA TELEVISION J'AI PAS LE TEMPS DE LA REGARDER JE ME CONTENTE DES CHAINES**

²¹⁵ Cette division stricte entre clauses prises et non prises en charge par L se verra par la suite de ce chapitre atténuée, à la lumière des données du corpus.

²¹⁶ Perrin & Vincent (1997 : 212) parlent d'une « affirmation de premier niveau intégrant une séquence écho » pour définir les clauses d'autorité, en se référant à des marqueurs searliens d'actes illocutoires indirects. Ceux-ci consistent « à prétendre affirmer que P par l'intermédiaire d'un acte d'affirmation de premier niveau stipulant que X a dit que P. » (Perrin & Vincent, 1997 : 211).

Contrairement à l'exemple précédent, qui montre un DR subjectif réénoncé dans l'interaction en cours, le suivant appartient à ce que Perrin & Vincent (1997) appellent les clauses descriptives.

Exemple 14 (ESLO2_REP_18)

```

1  LOCF1 : j'avais amené trois quatre sachets puis elle est repartie avec les trois
    quatre sachets (... ?)
2  LOCF2 : [rire]
3  LOCF1 : super contente comme quoi faut pas faire grand-chose pour faire plaisir //
    mais ça m'a fait marrer // j'ai des collègues qui lui disaient AH BON TU CONNAIS ET
    TOUT ? elle dit OH OUI (... ?) C'EST QUAND MEME EUH / oh bah [rire] c'est marrant tu sais
    ah c'est rigolo // comme quoi c'est connu même ici // alors elle me dit TU AS ETE A
    L'ILE MAURICE ? je lui dis NON C'EST MA BELLE-FILLE QUI EST QUI EST DE L'ILE MAURICE / et elle
    me fait AH BAH TON FILS IL A DE LA CHANCE qu'elle me dit
                                                    (770-774 (1) ; 01 05'26"-01 06'09")

```

Cet exemple est extrait d'un récit qui thématise la conversation entre LOCF1 et ses collègues concernant un thé exotique à la noix de coco que LOCF1 avait apporté au bureau. Le DR subjectif marqué en rouge s'actualise au sein d'une RIA. Il s'apparente à ce que Perrin & Vincent (1997) appellent les clauses descriptives car le contenu propositionnel de la SR fait écho à une énonciation autre, qui s'intègre au sein d'une séquence narrative présentée comme authentique et relatée dans l'interaction en cours. La SR n'est pas réénoncée mais uniquement représentée, dans un contexte déterminé,

à l'intérieur d'une chaîne d'événements successifs relevant d'une autre situation d'interaction et par conséquent d'un contexte indépendant de celui du récit (relevant de l'histoire que ce récit relate). (Perrin & Vincent, 1997 : 211)

Si ces deux exemples montrent sans ambiguïté la différence entre les deux types de clauses métadiscursives étudiées par Perrin & Vincent – et ce qui, pour nos DR subjectifs, correspond à la différence entre les DR uniquement représentés et ceux qui sont en même temps réénoncés dans l'interaction en cours – ceci n'est pas le cas pour toutes les occurrences de DR subjectifs dans notre corpus.

Exemple 15 (ESLO2_ENT_30)

```

1  AC7 : Mathieu va bien avoir des gamins un jour quand même ?
2  FJ30 : ben je sais pas
3  AC7 : j'en connais une qu'en voudrait bien hein et v- v- qui voudrait bien être
    grand-mère
4  FJ30 : oh ben
5  AC7 : [rire]
6  FJ30 : elle attend que ça
7  AC7 : bah oui
8  FJ30 : mais vous savez je vois la la petite la maman de celle-là là on disait avec
    Lily
                                     AC7 : hm
9  FJ30 : elle dit DIS-DONC EUH ELLE VA ETRE POSSESSIVE AVEC SA PETITE FILLE ELLE LEUR DONNE PAS
    c'est vrai qu'elle l'amène chez ses beaux-parents
10 AC7 : hm
11 FJ30 : garder comme ça quand ils vont mais elle la reprend toujours pour la nuit

```

12 AC7 : ah ouais ?
13 FJ30 : elle l'a encore jamais mais enfin elle est petite elle a
14 AC7 : elle est trop petite encore
FJ30 : elle a quinze mois alors euh
AC7 : hm hm
15 FJ30 : elle préfère la récupérer euh
16 AC7 : ou alors ils viennent avec elle
17 FJ30 : et puis c'est la première c'est le premier bébé
AC7 : hm hm
18 FJ30 : j'ai dit T'INQUIETE PAS QUAND ELLE EN AURA D'AUTRES ELLE SERA BIEN CONTENTE DE S'EN
DEBARRASSER UN PETIT PEU
AC7 : bah de toute façon y a que rien qu'au moment où
19 FJ30 : ah mais Lily elle me l'a donnée facilement ouais

(690-691 (1) ; 11'59"-12'43")

Cet extrait thématise les naissances dans la famille de FJ30, qui est récemment devenue arrière-grand-mère. Sa petite fille se montre très protectrice envers son enfant, ne le laissant pas passer la nuit chez ses beaux-parents, ce qu'on apprend par l'échange entre FJ30 et sa fille Lily (t.8 + t.18). Le DR subjectif (t. 18) a ici une interprétation double. Il participe à la reconstruction de la scène narrative, en tant que réplique de FJ30 à sa fille, mais en même temps il véhicule une appréciation indépendante de la situation de communication représentée : non seulement le contenu propositionnel de la SR peut être actualisé sans marques d'altérité énonciative, ayant dans ce cas le rôle du commentaire énoncé par FJ30 dans l'interaction en cours, mais la SR, prise en charge par L, exprime à la fois le point de vue de l et celui de L. Cette double interprétation du DR le définit, selon la terminologie de Perrin & Vincent, comme ayant à la fois une fonction descriptive et celle d'autorité.

9.2.1. Je est-il un *autre* ? L'influence du contexte

Il reste désormais à savoir s'il est néanmoins possible de déterminer une démarcation structurale à l'intérieur des diverses actualisations des DR subjectifs qui permettrait de lever, ou du moins d'argumenter le paradoxe relevé en 9.1.4.²¹⁷, tout en situant les occurrences de DR subjectifs dans un continuum fondé sur leurs valeurs dans les différents contextes de l'interaction effective. Autrement dit, le degré de l'intervention de L dans son DR subjectif, malgré l'apparente concrétude des SR, montre-t-il une valeur argumentative, ou subjective, en sus de la représentation d'un acte d'énonciation antérieur et unique ? On voudrait montrer que les DR subjectifs disposent, au-delà de la représentation, d'une forte potentialité de réénonciation dans certains contextes discursifs, ce qui spécifie cette configuration énonciative de DR.

9.2.1.1. Les DR subjectifs en contexte narratif

Parmi les DR subjectifs figurant au sein de notre corpus, un ensemble d'occurrences se démarque par leur intégration contextuelle, à savoir leur actualisation dans deux types de contextes narratifs.

Exemple 16 (ESLO2_REP_07)

- 1 Loc02 : chez Poupou au début j'étais là je dormais à moitié Jérôme il me dit **ÇA VA T'ES SURE ? QU'EST-CE QUE TU AS ? TU FAIS LA GUEULE ?**
→ mais je dis **PUTAIN MAIS NON JE FAIS PAS LA GUEULE JE SUIS MORTE**
2 Enqpb : bah la la piscine ça fatigue
Loc02 : oh il dit **J'AIME PAS il me dit** **J'AIME PAS QUAND TU PARLES PAS LA**
→ je dis **TU PREFERES QUE JE DISE DES CONNERIES ?**
→ **OUI** [*rire*]

(311-315 (1) ; 12'07"-12'20")

Exemple 17 (ESLO2_ENT_34)

- 1 LC34 : y a quand même plein de vie et et j'ai vu des petits canards des petits euh
2 NS3 : oui y a des poules d'eau y a des
3 LC34 : oui mais là c'était carrément des petits canards et puis y avait des gens qui passaient avec des chiens je dis **MEFIEZ-VOUS Y A QUAND MEME DES CANETONS LA** avec deux chiens de chasse euh qui venaient voir juste en bordure alors que juste avant j'avais vu un petit canard
NS3 : hm hm

(477 (1) ; 01 04'00"-01 04'16")

²¹⁷ Nous rappelons qu'il s'agissait des conséquences énonciatives de deux propriétés formelles relevées dans les occurrences de DR subjectifs : d'une part leur *concrétude* (relative à l'identification univoque de i et l'identification de l'acte représenté par un verbe de parole au présent narratif ou au passé composé) et d'autre part le degré de *manipulation*, de l'intervention de L dans le DR subjectif qu'il met en scène (et qui s'observe dans le silence des i et la longueur des SR).

L'exemple 16 montre un contexte narratif contenant une occurrence de la RIA. La locutrice loc02 relate la conversation tenue avec son conjoint après une journée à la piscine. Si cet extrait n'a pas de valeur informative particulière, sa racontabilité (cf. 7.1.) se situe dans l'effet qu'il gagne auprès des interlocuteurs dans l'interaction en cours : la situation représentée est comique du fait des réactions du conjoint de loc02.

L'exemple 17 est extrait d'une séquence plus longue qui thématise la préoccupation de l'enquêtée LC34 pour la préservation de la vie sauvage des bords de Loire à Orléans. Afin d'illustrer l'ignorance des gens envers la faune, LC34 construit un court récit à l'intérieur duquel est actualisé un DR subjectif.

Dans quelle mesure le contexte narratif, qui abrite environ 60% de DR subjectifs, influence-t-il sur leur actualisation ? Qu'il s'agisse de la monstration d'une interaction verbale, à travers la RIA, ou de la narration d'un événement qui se présente comme antérieur, correspondant à la structure du récit, un paramètre contextuel, commun à ces deux configurations narratives, spécifie la valeur accordée aux DR subjectifs. Il s'agit, dans le contexte représenté, de l'indissociabilité entre la parole de l et le schéma narratif auquel elle contribue. Autrement dit, la parole de l, représentée par L au sein d'un récit ou d'une RIA, entre en relation avec d'autres paroles, montrées par un DR ou traduites par un discours narrativisé, paroles d'autrui qui justifient la représentation de sa propre parole : dans le contexte narratif, les mots de *je* reflètent, et se reflètent, dans les mots de *il*, de *non-je*. Ainsi, le recours au DR subjectif fait écho ou anticipe la réaction dans les termes d'un DR non-subjectif, comme dans l'exemple 16, ou d'un discours narrativisé qui indique la présence d'autrui auquel l réplique, comme dans l'exemple 17. Contrairement aux occurrences de DRAAA, qui véhiculent une valeur appréciative dans le contexte narratif (cf. 7.2.1.1.), quasi-systématiquement indépendante du fil narratif, les DR subjectifs expriment une *action* qui présuppose une *ré-action* : « j'ai dit à X » précède ou suit la réaction de X. Par conséquent, les DR subjectifs qui s'actualisent en contexte narratif, que ce soit dans les RIA ou les récits, tirent un profit majeur de ce contexte, en fonction de leur caractérisation énonciative : pour reprendre la classification de Perrin & Vincent (1997), ces DR subjectifs sont principalement descriptifs. Ils véhiculent un « effet d'écho » (Perrin, 2005) car ils réfèrent à un acte d'énonciation autre qui se donne pour authentique (à travers les modalités de leur contextualisation). Principalement descriptifs, les DR subjectifs qui s'actualisent dans un contexte narratif ne se singularisent pas a priori par une valeur de réénonciation par L dans l'interaction effective : par leur participation à l'établissement de

l'axe communicatif représenté *je – non-je*, ils contribuent en premier lieu à l'actualisation, par la mise en scène, de l'événement relaté.

9.2.1.2. Les DR subjectifs décontextualisés

Au-delà de leur actualisation dans un contexte narratif, environ 40% des occurrences de DR subjectifs sont présentes dans les divers contextes interactifs n'ayant pas les caractéristiques d'une séquence narrative. Parmi ces DR subjectifs en contexte « libre », outre les plus fréquents DR subjectifs concrets et réels, que nous étudierons par la suite, deux cas de figure spécifiques peuvent être identifiés :

- les DR subjectifs *virtuels*. Déjà évoqués en 9.1.2., ces DR représentant les paroles qui ne peuvent s'identifier comme ayant pu avoir lieu (i.e. des paroles hypothétiques, itératives, la négation de DR par « je n'ai pas dit »...), si infime que soit leur proportion, ne s'actualisent pas dans les contextes narratifs. L'exemple 10 montrait ainsi un DR subjectif s'actualisant dans une construction hypothétique.
- les DR subjectifs « *immédiats* ». Il s'agit des occurrences de DR subjectifs, comme dans l'exemple suivant, où i réfère à I.

Exemple 18 (ESLO2_REP_26)

```

1  A : et c'est super bon je te jure mais b- mais il faudrait mélanger parce
   qu'il y a un peu d'huile au-dessus
2  S2 : hm
3  S1 : ouais
4  S2 : tu aimes bien alors ?
5  A : ouais
6  S2 : bah je suis contente / si tu aimes bien
7  A : c'est la première fois de ma vie que je mange ça
8  S1 : hm ?
9  S2 : je t'ai dit A CHAQUE FOIS QUE JE VAIS A LA MONTAGNE JE MANGE ÇA
10 A : ouais et j'ai une technique avec euh le jambon tu as vu ou pas ?
                                     (402 (1) ; 00'16"-00'34")

```

Si la réplique de S2 (t. 9), concernant son habitude de manger la fondue à la montagne, est considérée comme étant un DR malgré la coïncidence entre L, I, l et i, c'est en raison du décalage temporel entre l'acte d'énonciation en cours et l'acte d'énonciation représenté. Néanmoins, comme c'est systématiquement le cas pour ces DR subjectifs « immédiats », la SR, contextualisée par rapport à un acte de parole *autre*, est en même temps recontextualisée, actualisée dans l'interaction en

cours. J. Authier-Revuz analyse²¹⁸ ces DR en termes des « deux re-contextualisations » et de « l'homomorphie entre deux contextes » : représentant le dire d'un contexte autre, le contenu propositionnel de ce DR est redoublé dans le contexte d'accueil. La représentation n'est qu'un moyen pour réenoncer le dire en direct : par ailleurs, ceci se reflète dans la valeur pragmatique accordée à la SI. Au-delà du marquage déictique et du signalement d'un élément hétérogène, cette SI fonctionne comme un énoncé indépendant, qui constitue un thème à part : rappeler, par la SI, à l'interlocuteur I que l'information lui a déjà été donnée, avant de réitérer le contenu de cette information.

Alors que les DR subjectifs « immédiats » affichent ouvertement la réenonciation au-delà de la représentation, l'interprétation des DR subjectifs uniques et réels hors contexte narratif est plus complexe.

Exemple 19 (ESLO2_ENT_2)

- 1 RL2 : mais y avait un peu des des spectacles de rue là
 2 CD2 : avec la caravane ?
 3 RL2 : oui oui
 4 CD2 : ou euh
 5 RL2 : des spectacles un peu / oui c'est l'été ça
 CD2 : ça ça c'est c- ça c'est l'été non c'est quand ça ? / oui
 6 RL2 : c'est euh non c'est septembre
 7 CD2 : c'est è- oui qui se baladent dans les différentes villes euh
 8 RL2 : ouais ouais ouais voilà hm hm
 9 CD2 : hm hm j'ai pas vu j'y étais pas
 10 RL2 : voilà avec des un peu des troubadours des moi j'adhère pas trop à ce genre de
 choses ça me
 CD2 : d'accord d'accord hm hm
 11 RL2 : je sais pas / je sais pas pourquoi
 CD2 : les déguisements ? les euh ouais non
 12 RL2 : ouais je sais pas je trouve que pff ça me fait pas rire
 13 CD2 : ouais
 14 RL2 : franchement y a alors y a des fois y a puis alors plus on est un peu euh
 comment dire euh ?
 15 CD2 : critique non ?
 16 RL2 : ouais plus ils voient que on n'adhère pas bah plus ils viennent nous titiller
 ils sont un peu dans la provoque
 CD2 : ouais [rire]
 17 RL2 : oh je leur dis BAH AMUSEZ-VOUS ÇA SI ÇA PEUT VOUS FAIRE RIRE MAIS non franchement euh
 c- pff j'y vais pas trop dans ces trucs-là moi
 CD2 : ouais hm hm hm hm
- (212 (1) ; 57'59"-58'45")

Si le DR subjectif (t. 17) dans cet extrait s'intègre dans un contexte antérieur déterminé (le passage des artistes de rue à Orléans l'été précédent) et dispose de marques déictiques concrètes (I s'adresse à des troubadours), il est véritablement énoncé dans l'interaction en cours. D'une part, il est peu probable que RL2 aurait abordé les artistes en énonçant une

²¹⁸ Communication orale présentée lors du colloque « La Linguistique française sans frontières – Aux marges des discours (personnes, temps, lieux, objets) », Cadix, novembre 2013.

réplique aussi critique et, d'autre part, le contenu propositionnel de la SR illustre, en le confirmant, son point de vue dans la conversation effective. Alors que la réénonciation de la SR subjective dans cet extrait n'est pas mise en doute, c'est la valeur de la représentation qui est mise en cause : dans la reconstruction de l'événement partagé avec I, L insère un DR qui se présente comme étant inventé sur-le-champ.

Contrairement au précédent, l'exemple suivant démontre un DR subjectif qui situe au même plan la représentation et la réénonciation.

Exemple 20 (ESLO2_ENT_21)

```

1  KU21 : Sarah est une petite fille extraordinaire
2  BH8 : hm d'accord
3  KU21 : hein je lui ai donné le nom de Sarah parce que j'ai dit à ma fille ÇA PEUT ETRE
    AUTANT JUIF QU'ARABE / alors Sarah / son père est Tunisien
    BH8 : oui c'est vrai c'est un prénom euh
4  KU21 : hein
5  BH8 : hm
6  KU21 : donc elle s'appelle Sarah

```

(799 (1) ; 55'56"-56'10")

Thématisant le choix du prénom de sa petite-fille, KU21 argumente la décision de l'appeler Sarah par l'accessibilité de ce prénom aussi bien à la communauté juive qu'arabe, les deux faisant partie de sa famille élargie. Ce faisant, elle introduit un DR subjectif (t. 3), adressé à sa fille, mère de Sarah, par lequel elle justifie les raisons objectives de sa préférence pour ce prénom. Le rôle primaire de ce DR se retrouve dans le contexte de l'interaction effective : ne donnant guère la parole à sa fille dans la mise en voix de la situation communicative représentée, KU21 oriente ses propres paroles représentées vers une fonction d'argument, également réénoncé dans l'interaction en cours. Ainsi, ce DR subjectif se décline en fonction de l'effet qu'il recherche auprès de l'enquêteur BH8 : la représentation d'un acte de parole, insérée dans le contexte d'une discussion antérieure entre KU21 et sa fille, n'est que le motif pour l'actualisation et la réénonciation du contenu propositionnel de ce DR. De plus, sur le plan formel, l'omission de la SI est possible et la SR s'intègre parfaitement au plan énonciatif de l'interaction en cours. Cependant, contrairement à l'exemple précédent où le DR subjectif se présente comme inventé et sa valeur descriptive ou mimétique au sein de l'extrait relaté est estompée au profit de son actualisation dans l'interaction effective, dans cet extrait le DR, quoique réénoncé, garde sa position fonctionnelle dans la représentation d'une situation antérieure. Autrement dit, sa valeur descriptive ou mimétique n'est pas contestable car, malgré l'absence de réplique représentée de la fille de KU21, le DR subjectif s'intègre dans le contexte représenté. Le

contenu propositionnel du DR subjectif dans cet exemple existe donc sur deux plans, dans le contexte représenté et dans l'interaction effective, à travers sa réénonciation.

Si, pour les DR subjectifs intégrés dans un contexte narratif, les repères déictiques de ce contexte, et notamment la présence de *i* dans la successivité des événements, figuraient en tant que « garants » pour la représentation avant, ou à la place de la réénonciation, l'interprétation est plus complexe pour les DR subjectifs en contexte « libre ». En effet, les DR subjectifs qui s'actualisent en dehors d'un cadre narratif (qui justifie que la valeur de représentation contextuelle passe avant celle de la réénonciation subjective) seront mieux prédisposés à figurer comme des éléments textuels du même niveau énonciatif que l'interaction en cours.

9.2.2. Je(u) à la frontière du soi : le retour vers le paradoxe

Jusqu'ici nous avons pu observer de quelle manière la contextualisation conditionne le fonctionnement énonciatif des DR subjectifs. S'il n'y a pas de coïncidence absolue entre les contextes d'actualisation et le fonctionnement des DR subjectifs, deux hypothèses ont émergé :

- le contexte narratif (les RIA et les récits) favoriserait l'orientation des DR subjectifs vers la valeur que Perrin & Vincent (1997) qualifient de descriptive. Autrement dit, les DR subjectifs se présentent surtout comme des éléments constructifs de la narration ;
- hors contexte narratif, les DR subjectifs seraient plus fréquemment susceptibles d'être réénoncés dans l'interaction effective.

Afin de confirmer et de compléter cette subdivision fonctionnelle conditionnée contextuellement, un retour s'impose vers le paradoxe relevé en 9.1. qui traverse la structuration formelle des DR subjectifs. Il s'agit d'établir un lien entre les caractéristiques énonciatives de ces DR (le contexte de leur actualisation et la valeur de la réénonciation) avec leurs propriétés formelles. Rappelons-le, les DR subjectifs se présentent à la fois comme *concrets* (cf. identification $I = L$, concrétude de *i*, verbes dans la SI à l'indicatif) et sujets à des *manipulations* par *L* (cf. l'omission de la réplique de *i*, la complexité des SR).

Le schéma suivant montre le rapprochement et le croisement entre les deux principaux paramètres observés dans les occurrences de DR subjectifs, à savoir :

- la structuration formelle des DR subjectifs relativement au degré de la concrétude qu'ils véhiculent (l'axe des ordonnées) et
- le fonctionnement énonciatif de ces DR selon leur degré de la réénonciation dans l'interaction (l'axe des abscisses).

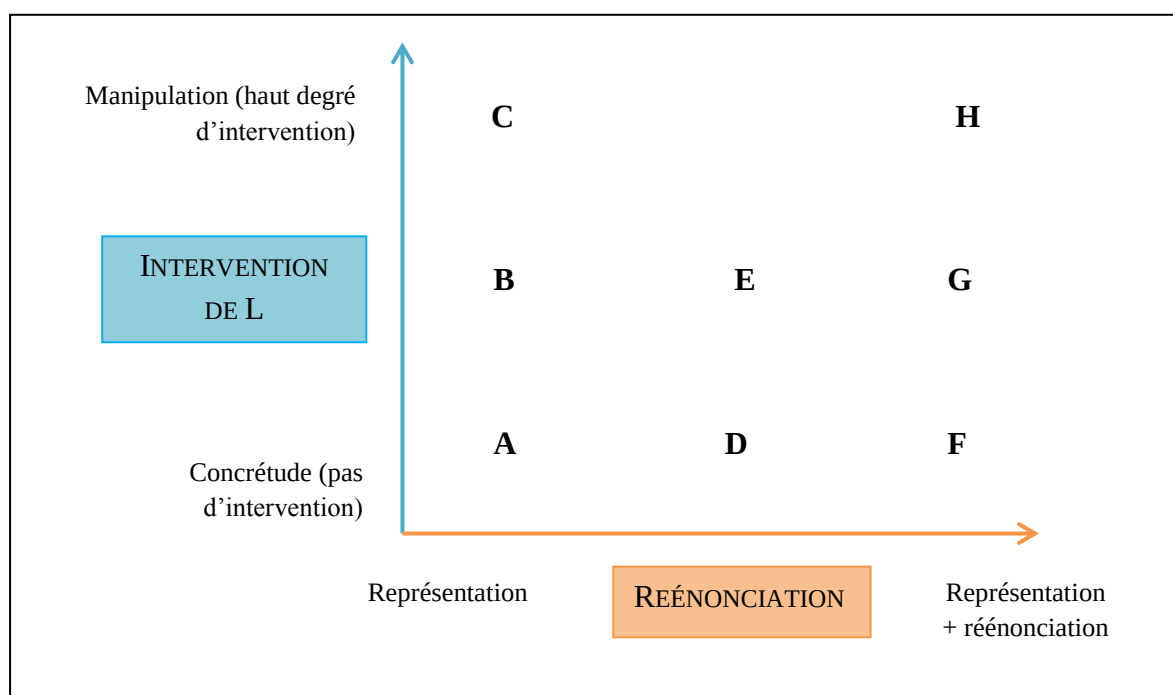


Schéma n°9 : Croisement entre deux catégories de critères relatifs aux DR subjectifs

Les lettres-repères figurant au sein du schéma sont associées à un ou plusieurs DR subjectifs repérés dans les exemples de ce chapitre. Le tableau suivant recense les exemples correspondant à chaque lettre-repère et relève les caractéristiques s'appliquant à chacune des neuf positions.

LETTRE-REPERE SUR LE SCHEMA	N° D'EXEMPLE ASSOCIE	CARACTERISTIQUES GENERALES
A	7	DI / hors contexte narratif / SR courte
	14	DD / dans RIA / SR courte
	16	DD / dans RIA
	17	DD / dans récit
B	2	DD / hors contexte narratif / « ou...ou »
	3	DD / dans récit / « ...et tout »
	11	DI / dans récit / SR longue
C	12	DD / dans récit / SR longue
D	8	DD / hors contexte narratif / point de vue a/A
	9	DD / hors contexte narratif / point de vue a/A
	13	DD / hors contexte narratif / point de vue a/A
	20	DD / hors contexte narratif / point de vue a/A
E	15	DD / hors contexte narratif / SR longue
F	18	DD « immédiat »
G	19	DD / hors contexte narratif / SR non crédible
H	6	DD virtuel-irréel / dans récit
	10	DD virtuel-hypothétique / hors contexte narratifs

Tableau n°18 : Recension exemplifiée de caractéristiques propres aux DR subjectifs

Une fois que les occurrences de DR subjectifs étudiées dans ce chapitre sont situées sur le schéma, celui-ci fait émerger à la fois un continuum énonciatif s'appliquant à toute la classe de DR subjectifs et une convergence entre les deux critères observés. Si aucun de ces deux critères n'est binaire ni exclusif, il est néanmoins possible de souligner certains

liens préférentiels. Plusieurs types de convergences s'observent grâce à la disposition des occurrences dans le schéma :

- la concrétude formelle des DR subjectifs est plus susceptible de s'associer aux occurrences dont le degré de la réénonciation est bas : c'est le cas pour les exemples repérés en A. Cependant, D montre les exemples de DR subjectifs à la fois représentés et réénoncés, malgré la concrétude de leur expression formelle : ceci s'explique par la valeur spécifique de ces DR, à savoir l'argumentation du point de vue de I, qui s'identifie à celui de L dans l'interaction effective ;
- en revanche, les DR subjectifs qui se distinguent par un haut degré de réénonciation dans l'interaction effective seront plus fréquemment sujets aux interventions de L dans leur construction formelle (cf. repères E, G) ;
- or l'intervention de L dans la construction du DR subjectif n'est pas systématiquement proportionnelle au degré de la réénonciation, ce que montrent les exemples sous B et C : la concrétude des SR est rompue soit par leur longueur, soit par des procédés tel le résumé ou le choix alternatif entre deux versions de l'acte représenté ;
- les DR subjectifs témoignant à la fois d'un haut degré de manipulation formelle et de réénonciation sont virtuels (cf. repère H).

Au-delà de ces résultats détaillés, qui se rapportent à des occurrences concrètes de DR subjectifs, la disposition quantitative des exemples selon les repères du schéma laisse apparaître une autre propriété des DR subjectifs qui nous semble à la fois spécifique et généralisable. Il s'agit du lien entre le contexte d'actualisation des DR subjectifs et la capacité de réénonciation qu'ils véhiculent. En effet, parmi les repères se rapportant aux DR où la réénonciation est inexistante ou moindre, il y a une nette prédominance de ceux qui s'actualisent dans un contexte narratif : ceci confirme les hypothèses avancées en 9.2.1.1. L'influence du contexte narratif sur le fonctionnement des DR subjectifs dans l'interaction effective est importante. Par conséquent, nous pouvons avancer que l'application du schéma qui met en lien les deux types de propriété des DR subjectifs dépend également du facteur contextuel. S'il est possible d'observer l'affinité entre le degré de l'intervention de L et la réénonciation du DR, c'est le paramètre contextuel qui est

susceptible de permettre une analyse fine des actualisations des DR subjectifs. Ainsi, d'une manière générale, les occurrences de DR subjectifs se déclinent comme ceci :

DR subjectifs « concrets » / représentation / contexte narratif

DR subjectifs « manipulés » / représentation + réénonciation / hors contexte narratif

Finalement, le paradoxe relevé dans la première partie du chapitre pourrait trouver sa résolution concernant l'observation des DR subjectifs dans un contexte plus large. La « concrétude » en tant que caractéristique formelle des DR subjectifs n'est pas abrogée par l'intervention de L dans le contenu propositionnel ou dans l'intégration séquentielle de ces DR, dès lors que l'on conçoit que les deux caractéristiques ne se situent pas sur le même plan énonciatif. Alors que la concrétude se présente comme une caractéristique déictique interne aux DR subjectifs, résultant de la coïncidence objective entre L et l qui laisse apparaître un cadre déictique effectif, l'intervention de L dans la reconstruction des DR est la conséquence énonciative de deux paramètres. Il s'agit, d'une part, de l'existence ou non d'une valeur de réénonciation attribuée aux DR subjectifs et d'autre part de leur intégration dans un environnement séquentiel donné, en particulier hors contexte narratif.

Conclusion : Les DR *subjectifs*, le contexte conversationnel et la présentation de soi

Afin de conclure ce chapitre, nous nous interrogerons sur la portée discursive des DR subjectifs dans le contexte conversationnel, quant aux avantages que L tire de la re-mise en voix de ses propres paroles. Le DR subjectif s'inscrit dans la construction de l'image de L, procédé d'autant plus important qu'il permet de gérer sa face dans l'interaction effective. En effet, comme le rappelle Vincent (2004 : 244), le DR en soi, et, nous ajoutons, plus particulièrement le DR subjectif, « sert de surcroît à gérer des tensions entre l'image de soi que l'on veut projeter et les risques de mésinterprétation de cette image. » Il permettrait donc de rendre effective une auto-valorisation implicite, passant par la représentation d'un acte d'énonciation autre, tout en faisant bénéficier L d'un effacement, d'une réserve énonciative ou de « l'embellissement » du dire.

Le module ENTRETIENS illustre bien cette gestion de l'image personnelle dans la présentation de soi en présence d'un interlocuteur qui, dans la plupart des entretiens, était un inconnu pour L avant le début de l'enregistrement.

Exemple 21²¹⁹ (ESLO2_ENT_38)

1 AJ38 : et euh et donc du coup ben après tu as / tu as les marques comme euh Tommy Hilfiger euh qui font ça // euh qui emploient des des gens pour s'occuper vraiment de la marque pour traiter la marchandise pour vraiment vendre la marchandise donc en fait euh tu vends que ta marchandise bon des fois quand tu as personne sur ton / ta marchandise que tu vois que le / que moi j'étais en face de de Lacoste et Lacoste euh ils ont pas de / de démo enfin de nana comme moi qui qui sont employées pour vendre que du Lacoste / et euh que c'était tout le temps blindé et euh et donc du coup bah des fois j'y allais parce que les gens avaient besoin de renseignements quand tu as quelqu'un qui vient te voir / parce que les gens les clients sont pas au courant donc moi ils me voient euh avec mon badge euh en face / ils viennent me voir ils viennent demander un renseignement pour un truc / donc le client tu vas pas l'envoyer chier parce que ça peut être un client potentiel / pour la marque après parce que le client voilà je le euh je sympathise avec lui bah par exemple s'il va avoir besoin d'une chemise Lacoste je lui vends sa chemise Lacoste et il me voilà

→ je lui dis MAIS MOI PAR CONTRE JE SUIS EUH DANS LE RAYON TOMMY HILFIGER EUH VOUS VOULEZ QUE JE VOUS MONTRE ? ON A AUSSI DES TRES JOLIES CHEMISES

et le mec / ben il va euh même s'il va pas acheter sa chemise aujourd'hui chez moi et ben il va revenir // prochainement //

→ en disant OUAIS BAH LA NANA DE CHEZ TOMMY ELLE A ETE SYMPA ELLE M'A CONSEILLE ALORS QUE C'ETAIT PAS SON VOILA ELLE EST ELLE EST PAS Censee ME CONSEILLER ELLE EST PAS PAYEE POUR ME CONSEILLER EUH CHEZ LACOSTE DONC EUH JE VAIS FAIRE UN TOUR ET TOUT /

et c'est ça en fait c'est que de toute façon / tu en es tu t'en sors gagnant
(482-483 (1) ; 18'02"-19'17")

L'enquêtrice AJ38 est vendeuse de la marque Tommy Hilfiger aux Galeries Lafayette à Orléans. Souvent le long de l'entretien elle thématise son quotidien professionnel. Son implication et l'importance qu'elle accorde au travail se manifestent dans le degré de détails avec lequel elle présente son parcours et dans les moyens discursifs employés pour impliquer l'enquêtrice dans son énonciation. L'extrait présenté dans l'exemple 21 thématise l'habileté de AJ38 à vendre les produits de la marque qu'elle représente, par sa manière d'aborder les clients potentiels. Afin de l'illustrer, AJ38 introduit un récit avec deux DR, le premier étant subjectif et le second mettant en scène un discours virtuel du client potentiel. Les deux DR dans cette séquence actualisent le récit et le rapprochent de l'interlocuteur I. Les paroles représentées par le DR subjectif mettent en valeur l'aisance relationnelle de la vendeuse avec ses clients : sa manière d'être est ainsi montrée au lieu d'être décrite, ce qui d'une part augmente sa crédibilité et d'autre part démontre la modestie de la locutrice. Le rôle du DR subjectif, qui n'est pas réénoncé mais seulement représenté, est dans cet extrait double :

- il possède une valeur narrative. Plus exactement, il suspend le fil conducteur du récit en ralentissant sa vitesse d'énonciation par une « mise au point » (cf. 8.3.1.) sur un événement. Celui-ci aurait pu être résumé par le discours narrativisé de AJ38 comme ce qui le précède, mais l'actualisation en forme de DR subjectif donne de

²¹⁹ Un extrait de cet exemple a déjà été brièvement abordé, dans une autre perspective, en 4.2.2.3.

l'importance à cet acte représenté et, à travers celui-ci, à la situation de communication elle-même, donc à I/L ;

- il permet de construire un lien avec l'interlocuteur I. Autrement dit, ce n'est plus seulement la force du contenu représenté qui sera notable dans l'interaction effective, mais aussi la manière dont L choisit et montre son propre acte d'énonciation autre. Tout en restant dans l'implicite, L montre qu'elle fait preuve d'habileté (« *je ne vends pas les chemise Lacoste mais par contre je vends celles de Tommy Hilfiger / je vous les montre ? / elles sont très jolies* »).

Somme toute, l'avantage que L retire de la mise en voix de son propre acte d'énonciation est important. Le DR, et plus particulièrement le DR subjectif

peut avoir pour but (ou pour effet) la résolution de la tension entre deux contraintes conversationnelles découlant de deux règles de protection des faces : la règle de modestie, qui impose à tout locuteur certaines réserves quant à une mise en scène qui le rendrait "plus grand que nature", et la règle de présentation positive de soi, qui contraint à une certaine forme d'auto-valorisation. En pratique, il semble que le [DR] permette de minimiser cette tension entre devoir dire qu'on est "bon, performant, habile" et le montrer par une mise en scène choisie (Vincent, 2004 : 243).

La présente étude des DR subjectifs, qui se singularise par la prise en compte du contexte séquentiel de leur actualisation comme l'un des critères pour leur description, s'est avérée propice à l'identification d'une propriété définitoire qui caractérise cette configuration. Il s'agit de l'influence d'un critère formel (à savoir le degré de concrétude des DR subjectifs) sur la capacité de leur réénonciation dans l'interaction en cours. Autrement dit, la possibilité du dédoublement de leur actualisation par la réénonciation – mise en lumière par le croisement de paramètres formels et contextuels – est la conséquence des « manipulations » de L dans la structure de SR qui se présentent comme concrètes, authentiques. La valeur de réénonciation accorde à ces DR un haut degré de subjectivité, véhiculée aussi bien par la réénonciation en tant que phénomène énonciatif que par la seule configuration déictique des DR subjectifs. Finalement, dire que « j'ai dit », aussi bien dans des contextes narratifs que non-narratifs, parle davantage de L que de son dire, qu'il soit réénoncé ou seulement représenté.

CHAPITRE 10

DISCOURS REPRESENTÉ SUR CE QUE JE ME SUIS DIT

Parmi les configurations identifiées au sein de notre corpus comme des DR, on note une structure réflexive, telle qu'elle s'observe dans les DR de cet exemple.

Exemple 1 (ESLO2_ENT_34)

- 1 NS3 : les gens euh redoutent le moment où on va leur demander de partir en vacances
parce qu'ils se disent **SI JE PARS JE VAIS PAS POUVOIR TOUTE FAÇON ME REPOSER PARCE QUE JE PENSERAI
A TOUT CE QUI VA ME RESTER A FAIRE EUH / QUAND JE VAIS REVENIR**
LC34 : mais bon j- j'ai vu que y en avait qui s'arrangeaient
euh euh bah quand ils sont pas là ils font pas / point
- 2 NS3 : [rire] oui c'est une façon aussi euh
- 3 LC34 : voilà bah je me suis dit **TIENS POURQUOI J'AI PAS FAIT ÇA ? /** mais je peux pas /
euh parce que moi euh j'ai des trucs qui se passent euh sur le terrain là et si je
pars c'est un peu embêtant / bah je me suis dit **BAH C'EST SUPER LES AUTRES ILS SE POSENT PAS
APPAREMMENT PAS DE QUESTIONS //** bon
- 4 NS3 : voilà
- (464-466 (1) ; 56'15"-56'50")

Trois occurrences de DR sont identifiables dans cet extrait. Leur caractéristique commune est la forme pronominale du verbe dans la SI, *se dire*, qui sous-entend l'absence d'un interlocuteur i autre que l. Autrement dit, dans les trois DR, le locuteur L représente les paroles que s'est adressées le locuteur l. Exprimer, par la représentation verbale, ce que le locuteur l *s'est dit*, en appelle à une réflexion sur l'origine et la nature des paroles représentées : cette configuration, que nous avons appelée DR auto-adressé, est-elle de caractère endophasique²²⁰, représente-t-elle la parole intérieure de l ? Tel sera le questionnement qui guidera en partie l'analyse présentée dans ce chapitre.

Si dans « parole intérieure » il y a d'abord « parole », et que dans sa représentation il n'y a *que* la parole (car dire ce que l'on s'est dit, c'est déjà n'être plus dans la parole intérieure), la configuration formelle des DR auto-adressés s'associe incontestablement à la représentation de ce qui se *donne pour* de l'endophasie. Or la particularité du présent chapitre réside dans la perspective adoptée, qui consiste à ne pas assimiler les DR auto-adressés à la représentation de l'endophasie. Ainsi, nous analyserons le comportement d'une structure relevée en interaction, sans nous poser la question de l'origine des paroles

²²⁰ « L'endophasie est cet échange où celui qui parle et son auditeur se confondent, un usage de la langue qui paraît soustrait à la communication, une parole qui se tait. » (Bergounioux, 2004 : 26)

représentées, au-delà d'une indéniable *illusion* d'endophasie qu'elles véhiculent par leur forme réflexive et par les effets de sens que cela entraîne.

La première partie du chapitre est consacrée à l'identification de critères linguistiques à même de distinguer, au sein du champ de configurations associées aux DR, une construction énonciative particulière et propre aux productions orales en interaction, le DR auto-adressé. Parmi plusieurs formes identifiées, nous argumenterons l'orientation méthodologique adoptée, qui consiste à analyser ce que nous avons nommé le DR auto-adressé autophonique. Au nombre des caractéristiques propres aux DRAAA, sera étudiée la possibilité de la double référence déictique du locuteur *I* associée au contenu représenté par la SR : il s'agira de démontrer la spécificité du parallélisme exprimé par les DRAAA « *Je me suis dit **je** suis bête* » / « *Je me suis dit **tu** es bête* », selon les valeurs énonciatives propres à chacune des deux possibilités.

La seconde partie s'organise autour de la réflexion sur la valeur énonciative accordée aux DRAAA : il s'agira de développer les liens entre le DRAAA et la représentation de l'endophasie. Si la forme linguistique, réflexive, des DRAAA accrédite l'existence de la représentation d'une parole intérieure, l'émergence de celle-ci n'est pas systématiquement identifiée dans les occurrences du corpus. Ainsi, notre raisonnement sera guidé par deux questions, thématiques les raisons pour lesquelles *L* recourt au DRAAA quand bien même le contenu représenté ne véhicule pas une valeur endophasique. Autrement dit, notre analyse tentera d'isoler le critère formel ou énonciatif qui fait la particularité de la configuration des DRAAA, critère qui justifie le recours à cette structure en interaction et laisse émerger les contours d'un système au sein duquel toutes les occurrences de DRAAA seront identifiées par une valeur qui leur est propre.

10.1. Représenter la parole adressée à soi-même

Avant d'être la représentation d'une parole intérieure, les DR auto-adressés sont une forme linguistique de la représentation : la nature même du dire représenté est pour le moment secondaire car l'identification de la structure demeure indépendante du sémantisme du dire représenté. Ainsi, dans le champ des DR auto-adressés, c'est leur réflexivité, affichée ou suggérée, qui orientera la classification de l'objet d'étude, le DR auto-adressé autophonique.

En progressant vers les critères de différenciation des classes de DR auto-adressés, nous nous interrogerons sur les éléments constitutifs de leur mise en scène dans la configuration de la SI. Celle-ci fera émerger une première particularité de ces DR, à savoir la possibilité de double référence déictique au sein de certaines SR. L'identification formelle des DR auto-adressés et l'identification d'une caractéristique énonciative propre permettront de s'interroger sur la nature du dire représenté, qui exerce une influence notable sur sa réception dans le contexte de l'interaction effective.

10.1.1. L'identification, les repères structuraux, la terminologie

Les DR identifiés en tant qu'auto-adressés au sein de notre corpus se présentent comme un ensemble d'occurrences repérables et définissables selon un critère énonciatif, à savoir la réflexivité associée au locuteur l, par l'usage de la locution « se dire ». Or, afin d'organiser les occurrences en une classe fonctionnelle permettant d'établir un système d'oppositions internes et d'isoler la catégorie des occurrences à analyser, il s'avère nécessaire de procéder à la classification interne des DR auto-adressés selon des critères formels, au-delà du repérage énonciatif. En effet, il est possible d'organiser les occurrences de DR auto-adressés selon deux critères :

- la personne grammaticale associée au locuteur l ;
- le marquage de l'interlocuteur i.

En premier lieu, la différenciation de personnes associées à l permet de distinguer deux types de DR auto-adressés : les DR auto-adressés autophoniques, ceux que L « se prête à lui-même par introspection » (Verine, 2006 : 60) en forme de [je] + [me] + [dire], et les DR auto-adressés diaphoniques ([tu] + [te] + [dire]) et hétérophoniques ([3^ep.] + [se] + [dire]), que le locuteur L « impute à autrui par projection imaginaire » (*ibid*). Cette distinction déictique est importante pour deux raisons :

- alors que la rupture énonciative entre l'énonciation représentée et l'interaction en cours va de soi pour les DR auto-adressés qui sont dia- ou hétérophoniques du fait que le locuteur L diffère de l, il est nettement moins aisé d'identifier un DR auto-adressé autophonique lorsque la SI contient un verbe au présent. Ainsi, dans les exemples 2 et 3 on peut hésiter entre un DR auto-adressé et une assertion modalisatrice.

Exemple 2 (ESLO2_ENT_2)

1 RL2 : oui non j- ch- je suis pas forcément bien dans cette formation
 2 CD2 : hm hm
 3 RL2 : c'est beaucoup de théories et moi qui suis quelqu'un de terrain y a un sacré décalage
 CD2 : ouais ouais ouais hm hm hm
 4 RL2 : entre ce qu'on nous apprend et ce qu'on vit dans le quotidien professionnel et / ça m- **des fois** ça me gêne un petit peu quoi de
 CD2 : ouais hm hm hm
 5 RL2 : me bouffer de la théorie et je me dis **MAIS JE M'EN SERVIRAI JAMAIS QUOI**
 6 CD2 : ouais

(165 (1) ; 33'29"-33'47")

Exemple 3 (ESLO2_ENT_2)

1 RL2 : donc euh voilà mon projet est euh à l'heure actuelle euh je me dis que J'AI TELLEMENT APPRIS EUH // j'ai tellement / on m'a tellement appris que j'ai envie de transmettre à mon tour / mais pas transmettre / on m'a proposé de donner des cours à l'école du travail social mais j'ai refusé parce que / mais ch- ça s'apprend quoi

(31'12"-31'33")

Si parfois, comme dans l'exemple 2, les marqueurs explicites, comme des modificateurs temporels²²¹ indiquent le décalage énonciatif²²², l'interprétation du segment *je me dis* se fait souvent par inférence en contexte. Celui-ci nous permet de distinguer des cas où l'énoncé auto-adressé autophonique est un DR, alors que dans d'autres, tel l'exemple 3, il n'y a pas de décalage énonciatif entre l'interaction en cours et le segment discursif initié par *je me dis* car les deux appartiennent au même plan énonciatif. Dans ces cas, les segments en question sont des assertions modalisatrices qui ne font pas l'objet de notre étude²²³. Bref, pour les segments auto-adressés autophoniques dont le verbe dans la SI est au présent, un travail interprétatif s'impose afin de vérifier l'existence du décalage énonciatif permettant de catégoriser ces segments en tant que DR ;

- la différence entre la forme autophonique et la forme dia- ou hétérophonique des DR auto-adressés concerne la nature même de la SR. Alors que les séquences autophoniques s'associent à l'expression de ce qui se présente comme une

²²¹ Parmi d'autres syntagmes adverbiaux modificateurs de phrase ou de verbes : *à chaque fois, ça fait deux ans, ça fait longtemps, toujours, quand...*

²²² *Des fois* dans l'exemple 2.

²²³ L'usage modal de cette structure véhicule une atténuation de la prise en charge des propos enchâssés : en présentant son énoncé modalisé par *je me dis*, L se dissocie de ses propos et est en attente de la réaction de I : « *je me dis ça, mais peut-être j'ai tort, qu'est-ce que tu en penses ?* ». L'exemple suivant illustre cette valeur modale du segment *je (me) dis* : (ESLO2_REP_26 ; S1 s'adresse à sa sœur afin qu'elle transmette un message à leur mère au téléphone) : S1 : juste lui dire que ça serait cool que vendredi ou samedi matin elle aille récupérer mes affaires chez NPERS et qu'elle propose de la payer quand même / je me dis qu'ELLE VA PEUT-ETRE PAS FAIRE TOUT CE TRAVAIL GRATUITEMENT

endophasie à travers la représentation qu'en donne L, les séquences dia- et hétérophoniques construisent, paraphrasent cette même endophasie car

en produisant le *self-talk* d'un délocuté, le locuteur laisse sous-entendre que l'énonciateur lui a répété ce qu'il s'était dit. Donc *il s'est dit* devrait être paraphrasé comme : « il s'est dit X et si je peux le répéter, c'est soit parce que je l'ai entendu malgré lui (sous-entendant qu'il se parlait à voix haute et que j'ai assisté au soliloque), soit parce qu'il m'a fait part de ce qu'il s'est dit (sous-entendant qu'il m'a fait part de son soliloque sous la forme de discours [représenté]) ». (Vincent & Dubois, 1997 : 114).

Les DR dia- et hétérophoniques représentent alors un discours (qui se donne comme intérieur) doublement représenté : à travers une première forme verbale qu'en donne l dans la situation d'énonciation représentée (l dit ce qu'il s'est dit) et une deuxième forme verbale qu'en donne L dans l'interaction en cours (L dit que l s'est dit).

Environ 40% des occurrences identifiées comme des DR auto-adressés ne comportent pas de marques de l'interlocuteur i. On peut alors se demander si la SR est réflexive ou non : un travail interprétatif est nécessaire afin d'identifier le DR en question en tant qu'auto-adressé. Ainsi, dans l'exemple 4, par inférence à partir du contexte, on comprend que l s'est adressé les paroles représentées :

Exemple 4 (ESLO2_REP_04_02)

- 1 F : ah sur ton matelas ça y est ça va mieux ?
- 2 S : oh bah // je fais des nuits complètes
- 3 F : ah c'était la première nuit ?
- 4 S : la première nuit moi j'avais pas le moral je dis PUTAIN C'EST PAS VRAI JE VAIS PAS M'Y FAIRE A CE MATELAS-LA COMMENT JE VAIS FAIRE ?
- 5 F : ah
- 6 S : je me suis réveillée au moins sept huit fois dans la nuit et puis j'avais mal
(803 (1) ; 23'18"-23'33")

L'omission de i est un phénomène fréquent dans les DR à l'oral²²⁴ et les DR auto-adressés ne font pas exception. L'absence de marque pour i dans la SI ne signifie pas nécessairement son absence de la situation d'énonciation représentée (cf. 9.1.1.). Ainsi les DR auto-adressés s'identifient contextuellement dans le flux discursif et diffèrent de ces DR où l s'adresse à un i autre qui n'est pas mentionné dans la SI mais reconstituable dans le contexte. Cependant, les occurrences de DR auto-adressés nécessitant un travail interprétatif pour identifier la réflexivité dans la SI ne seront pas traitées par la suite de ce

²²⁴ Il représente environ 55% des occurrences dans l'ensemble de notre corpus.

chapitre²²⁵ : on s'intéressera aux DR dont la SI marque la réflexivité par un i qui est exprimé. Ces DR marqués sont non seulement explicitement identifiés en tant qu'auto-adressés, mais ils suggèrent l'existence d'une « habitude langagière » en lien avec la forme « je me dis / je me suis dit » : l'enjeu de l'expression de cette forme est de savoir si ces DR représentent systématiquement une parole intérieure. Nous répondrons à cette question dans la seconde partie du chapitre.

Le tableau suivant représente les données quantitatives permettant de constater la répartition générale des 213 occurrences du DR auto-adressé selon trois paramètres :

- le locuteur représenté (DR autophonique vs dia/hétérophonique) ;
- l'explicitation de l'interlocuteur i (DR auto-adressé marqué ou interprétatif) ;
- la catégorie du DR (DD ou DI).

	DR AUTO-ADRESSE MARQUE (I + se dire)	DR AUTO-ADRESSE INTERPRETATIF (I + dire)
DD / %	117/129 (90%)	84/84 (100%)
DI / %	12/129 (10%)	0/84 (0%)
DR AUTOPHONIQUE	100/129 (77%)	65/84 (77%)
DR DIA- ET HETEROPHONIQUE	29/129 (23%)	13/72 (23%)

Tableau n°19 : Répartition des DR auto-adressés dans le corpus

Nous remarquons une nette prédominance du DD, tant pour les DR auto-adressés marqués que pour ceux requérant un travail interprétatif, pour lesquels cette valeur atteint 100%. Si ce haut taux de DD n'est pas propre à la configuration des DR auto-adressés, il reste qu'une hypothèse s'offre afin d'expliquer ce phénomène pour les DR auto-adressés : *montrer*, plutôt que *décrire* un acte d'énonciation accentue le dynamisme de l'échange. Les interlocuteurs dans l'interaction effective sont dédoublés par ceux que montre le DD. La

²²⁵ Cependant, il serait intéressant, dans une étude ultérieure, d'analyser les occurrences de DRAAA nécessitant un travail interprétatif pour identifier leur réflexivité, notamment quant au mode de restitution de i.

mise en scène d'un DR auto-adressé par l'actualisation qu'en offre le DD se présente comme une stratégie de L qui ouvre sur l'autre, sur I, ce DR autrement si hermétique car réflexif.

Y a-t-il un lien entre l'absence de i dans la SI et la catégorisation exclusive par le DD pour ces DR auto-adressés interprétatifs ? Si on observe l'exemple suivant,

Exemple 5 (ESLO2_REP_14)

```

1   enqMM : tu es déjà pas bien gros si on te donne toutes les charges lourdes à porter
2   loc01 : ah bah oui mais ça j'y peux rien hein euh c'est / je suis aux palettes alors
      // ah puis quand je suis arrivé devant le truc j'ai dit OH PUNAISE C'EST CET CARTON LA
      QU'IL FAUT QUE JE PORTE ? et puis j'en avais huit

```

(398 (1) ; 18'36"-18'51")

on remarque la vivacité avec laquelle est peint le monde intérieur de L/I, vivacité qu'il serait impossible de représenter par un DI, comme si une partie de la conscience de l'échappait au contrôle de L pour être à la fois représentée verbalement et émise « en direct ». Dans cet exemple la SR est particulièrement marquée au niveau prosodique : avec une inflexion de la voix et l'énonciation à travers le rire, loc01 montre son étonnement vis-à-vis des charges qu'il devait porter.

Les occurrences de DR auto-adressés interprétatifs dia- et hétérophoniques en DD s'actualisent majoritairement²²⁶ comme la représentation du *self-talk* d'un *tu* générique dans le contexte des jeux vidéo. Le locuteur L crée des scénarios imaginaires où le *tu* générique est devenu un personnage dans le jeu qui s'adresse à lui-même mais aussi à ses « ennemis » et à ses « alliés » dans le jeu.

Exemple 6 (ESLO2_REP_19)

```

1   Loc03 : mais Assassin's Creed euh le un euh alors tu vois tu m- vas monter sur la
      tour là
2   Loc01 : oui voilà c'est tout
3   Loc03 : et tu vas remonter sur une autre tour
4   Loc01 : [rire]
5   Loc03 : et tu vas faire encore EUH / OUAIS ? [RIRE]
6   Loc01 : et tu peux pas passer quand le vieux il te raconte ce que tu dois faire
7   Loc03 : non

```

(562 (1) ; 24'22"-24'38")

Les occurrences dia- et hétérophoniques des DR auto-adressés marqués, qui représentent 23% de toutes les occurrences de DR auto-adressés marqués, ne se prêtent que rarement²²⁷ à la parole d'un délocuté et véhiculent souvent une valeur générique, comme dans

²²⁶ 10 occurrences sur 13.

²²⁷ On note seulement 7 occurrences sur 28 de la représentation d'un dire intérieur d'une tierce personne.

l'exemple suivant où NS3 met en scène un DR auto-adressé qui représente ce que se disent « les gens ».

Exemple 7 (ESLO2_ENT_34)

1 NS3 : les gens euh redoutent le moment où on va leur demander de partir en vacances
parce qu'ils se disent SI JE PARS JE VAIS PAS POUVOIR TOUTE FAÇON ME REPOSER PARCE QUE JE PENSERAI
A TOUT CE QUI VA ME RESTER A FAIRE EUH / QUAND JE VAIS REVENIR
LC34 : mais bon j- j'ai vu que y en avait qui s'arrangeaient euh euh
bah quand ils sont pas là ils font pas / point
(464 (1) ; 56'15"-56'29")

Finalement, parmi les différentes formes de DR auto-adressés repérées dans notre corpus, ce ne sont que les DRAAA dont i est explicitement marqué (« *je me dis* » / « *je me suis dit* ») qui seront étudiés, ce que justifient les deux arguments suivants :

- les DRAAA offrent à l'étude l'expérience directe de ce qui se présente comme une parole intérieure de L, et non la représentation d'une représentation. La subjectivité véhiculée par cette structure est donc celle de L, à travers la mise en scène d'un DR mais aussi son contenu, auto-adressé et autophonique ;
- parmi les DR auto-adressés repérés dans le corpus, les DRAAA sont les plus fréquents et se présentent comme la structure la plus stable (les DR auto-adressés dia- et hétérophoniques représentent à la fois les paroles d'un « tu générique », de l'interlocuteur I, d'un tiers défini ou d'un tiers indéfini).

Le choix terminologique, *discours représenté auto-adressé autophonique*, quoique « lourd », s'accorde avec l'orientation théorique avancée par l'analyse dans ce chapitre : il ne s'agit pas a priori d'étudier la représentation d'une parole intérieure, mais de rendre visible une stratégie linguistique qui permet à L (qui s'identifie avec I, d'où l'adjectif *autophonique*) de représenter ce qui se *présente* comme un discours réflexif (d'où *auto-adressé*). Autrement dit, si tous les DRAAA se donnent pour la représentation d'une parole intérieure, nous verrons par la suite qu'ils ne peuvent systématiquement être liés au phénomène de l'endophasie.

10.1.2. Qui écoute mes paroles quand je me parle ?

Sur le plan énonciatif, les DR auto-adressés autophoniques présentent une particularité qu'aucune autre configuration de DR ne peut formellement exprimer : ils sont la seule

configuration qui, en DD et dans la SR, accepte deux marques déictiques distinctes pour désigner ce qui se présente comme un unique référent déictique de la SI.

Exemple 8 (ESLO2_ENT_38)

1 AJ38 : c'est c'est un métier super difficile donc du coup j'ai arrêté euh j- c'est un peu lâche de ma part certes mais // mais je me suis dit EUH VOILA JE PEUX PAS CONTINUER COMME ÇA JE VAIS ME BOUSSILLER LA SANTE EUH J'AI VINGT ANS EUH FAUT QUE J'ARRETE QUOI / et puis bah je me suis remis dans la vente
(49 (3) ; 11'41"-11'52")

Exemple 9 (ESLO2_ENT_2)

1 RL2 : je me suis retrouvée dans une maison en pleine campagne on l'avait choisie hein je mais je me suis dit OULA EST-CE QUE TU AS BIEN REFLECHI ?
2 CD2 : EST-CE UNE BONNE IDEE ?
RL2 : et puis
3 RL2 : voilà / et puis je me suis dit euh tu AS FAIT UN CHOIX BAH HEIN F- TU FAUT L'ASSUMER ET PUIS EUH FAUT ESSAYER ÇA VA ETRE LONG ÇA VA ME DEMANDER DE L'ENERGIE EUH / et puis bah petit à petit / j'ai mis un an quand même à me faire
CD2 : oui
4 RL2 : à la région aux gens de la région
5 CD2 : oui
(11-12 (3) ; 03'21"-03'45")

Dans ces exemples, la lecture de la SR montre que le locuteur l s'adresse à lui-même tantôt à la 1^{re} personne (exemple 8) tantôt à la 2^e (exemple 9). Une première observation permet de conclure que les deux déictiques, qui réfèrent à L, sont interchangeable. Afin de mieux circonscrire ce phénomène énonciatif et relever les éventuelles spécificités ou contextes d'actualisation restreints propres à chacune des deux manifestations déictiques, trois questions seront soulevées :

- Les déictiques *je* et *tu* dans la SR de ces DRAAA ont-ils un même référent et quel est ce référent, *je* ou *me*, dans la SI ?
- Y a-t-il une valeur énonciative et interactive propre à chacun des deux ancrages déictiques ?
- Les deux ancrages sont-ils formellement interchangeables dans tous les contextes ?

Nous chercherons à répondre à ces questions en recourant à la perspective polyphonique qui explique le double ancrage des déictiques dans la SR du point de vue de l'interaction en cours, avant d'émettre une hypothèse dialogique concernant l'écho de la parole intérieure qui serait à l'origine de certains DRAAA.

Afin de répondre à la première question, qui se rapporte à l'identification du référent des pronoms dans la SR, soit trois séquences du DD « ordinaire ». On relèvera que l'ancrage référentiel des *tu*-sujets de la SR se produit systématiquement par rapport à i :

Pierre m_A 'a dit : Tu _A es bête	Pierre t_A 'a dit : Tu _A es bête	Pierre lui_A a dit : Tu _A es bête
--	--	---

alors que l'ancrage référentiel des *je*-sujets de la SR se fait par rapport à l :

J_A 'ai dit à Pierre : Je _A suis bête	Tu_A as dit à Pierre : Je _A suis bête	Il_{AA} a dit à Pierre : Je _A suis bête
---	---	---

Par analogie, appliqué aux DRAAA, ce raisonnement permet de constater que le référent du *je*-sujet de la séquence « *Je me suis dit je suis bête* » est le locuteur l (*je* dans *je me suis dit*), alors que le référent du *tu*-sujet de la séquence « *Je me suis dit tu es bête* » est l'interlocuteur i (*me* dans *je me suis dit*). Par conséquent, et afin d'argumenter les raisons de cette double référence déictique, on fera l'hypothèse que le locuteur L, qui énonce le DRAAA, se divise polyphoniquement dans la SI en un *je*-locuteur et un *me*-interlocuteur. Contrairement au *je*-locuteur, qui se rapproche de L dans l'interaction en cours, le *me*-interlocuteur trouve son ancrage non pas dans l'énonciation occurrente mais dans celle qui est à l'origine de la parole adressée à soi-même.

La division polyphonique du locuteur L dans la SI du DRAAA explique la possibilité formelle de deux déictiques sujets dans la SR, car pour L dans l'interaction effective cette division ne va pas toujours de soi. L peut l'occulter, sans pour autant faire un énoncé agrammatical : puisque la division polyphonique de L dans la SI stipule que *je* est un *autre*, pour lui cette considération n'est pas toujours ni évidente ni économique. Si elle est prise en compte (et que *je* et *me* sont considérés comme deux instances disjointes), l'ancrage référentiel des déictiques sujet de la SR sera fait par rapport à i (*Je me suis dit : tu es bête*). En revanche, si L ne prend pas en compte cette division polyphonique, l'ancrage référentiel sera fait par rapport à l, d'où résulte la séquence *Je me suis dit : je suis bête*.

Selon l'ancrage des déictiques dans la SR, les deux configurations référentielles associées aux DRAAA véhiculeront deux attitudes énonciatives distinctes :

- *la valeur énonciative des DRAAA dont l'ancrage référentiel se fait par rapport à l* (« je me suis dit je suis bête ») correspond à l'état de « parler de soi en se parlant ». Le fonctionnement discursif de ces DD se rapproche partiellement de la focalisation interne du monologue intérieur en littérature et n'est pas sans rappeler le DIL, catégorie énonciativement schizée, où l'ancrage référentiel (contrairement à l'ancrage modal/subjectif) se fait par rapport à l'acte d'énonciation en cours. De même, dans cette configuration, il reste fréquemment dans la SR une valeur d'actualité. Ainsi, la division polyphonique peut paraître d'autant moins rentable que le contenu propositionnel de la SR continue à être actuel²²⁸. Dans l'exemple suivant UI19 actualise en même temps cette énonciation en la présentant en direct :

Exemple 10 (ESLO2_ENT_19)

1 UI19 : donc je profite du fait d'aller à Paris
 2 CD2 : d'accord
 3 UI19 : pour aller voir des potes
 4 CD2 : d'accord d'accord
 5 UI19 : mais euh mais ça fait longtemps que je me dis euh / là faut que je le
 fasse avant // avant avant avant le mois de juin / **J'AIMERAIS BIEN ME FAIRE UN WEEK-**
END EUH UN WEEK-END TOURISTE A PARIS j'ai jamais fait quoi aller voir vraiment les
 trucs euh
 CD2 : d'accord hm hm

(8 (3) ; 35'18"-35'32")

- *la valeur énonciative des DRAAA dont l'ancrage référentiel se fait par rapport à i* (« je me suis dit tu es bête ») se rapporte aux stratégies de « parler de soi-même comme d'un autre ». Le détachement entre L et i correspond à des actes d'énonciation pour lesquels le récepteur ne peut s'identifier avec l'émetteur, soit formellement, lorsque la SR correspond à un ordre ou à une requête, soit pragmatiquement, si la SR se rapporte à un conseil, un soutien, une dérision... Autrement dit, lorsque la voix (auto-)représentée entraîne la présence d'un auditeur/récepteur qui serait en conflit avec la voix de l/L, l'ancrage de la SR se fait par rapport à i. Tel est le cas pour l'exemple suivant, où la SR véhicule un ordre à l'impératif, formellement incompatible avec la 1^{re} personne

Exemple 11 (ESLO2_ENT_19)

1 UI19 : là c'est vrai que c'est quand même une sacré euh / une sacré facilité
 d'habiter en plein centre-ville genre si j'ai besoin de sortir j'ai pas à me
dire **ATTENTION BOIS PAS TROP FAUT QUE TU PRENNES LA VOITURE**

²²⁸ Cette indication, selon laquelle les DRAAA tels que *je me suis dit je suis bête* véhiculeraient dans l'interaction en cours une valeur d'actualité, alors que les exemples tels que *je me suis dit tu es bête* montreraient un événement révolu dans la SR, est une hypothèse qui nécessite un corpus plus large afin d'être confirmée. Ainsi, nous nous contentons de l'évoquer dans la perspective de pistes possibles à l'issue de cette étude.

Dans une perspective pragmatique, le choix entre ces deux ancrages pour les SR des DRAAA thématissant le locuteur L n'est pas insignifiant. Enfin, les deux ancrages sont-ils interchangeables ? Alors que la transformation, dans la SR, entre *je* et *tu* reste formellement envisageable (sauf dans le cas d'un ordre à l'impératif), elle n'est pas mécanique dès lors qu'un effet de sens spécifique apparaît dans chacune des configurations. Alors que l'ancrage référentiel par rapport à *l* situe les DRAAA avec *je* dans la continuité de la posture de L dans l'interaction effective, fonctionnant comme un choix assumé, l'ancrage référentiel par rapport à *i* peut témoigner d'un décalage entre L et *l*, d'un choix de propos non (systématiquement) assumé par L. En effet, l'expressivité de la configuration des DRAAA avec *tu* reflèterait le détachement entre L et *i*, tout en accordant à ces DRAAA la possibilité formelle d'une non prise en charge de la SR par L.

Outre la perspective polyphonique, l'explicitation de l'alternance de l'ancrage déictique dans la SR de certains DRAAA est envisageable en fonction d'un paramètre dialogique, inhérent à la SR. Autrement dit, la possibilité de s'interpeller aussi bien par *je* que par *tu* pourrait s'expliquer non seulement par le contexte de la représentation du dire mais aussi par celui qui en est à l'origine. Cela suppose d'admettre que la conduite de *l* et le ton de ce qui se présente comme sa parole intérieure seraient partiellement préservés dans la représentation qu'en donne L²²⁹. Cependant, il est clair que l'accès à la parole intérieure n'est guère donné par cette représentation qu'en fait L au moyen de la proposition métadiscursive qui l'introduit. Si nous n'étudions que son actualisation à travers la représentation qui l'actualise, il reste possible que cette représentation, en gardant les effets illocutoires véhiculés par le contenu propositionnel de la SR, duplique, ou au moins imite cette possibilité du dialogisme inhérent au soliloque²³⁰ – à moins que le DRAAA ne soit seulement la construction de L, la reproduction de conventions qui fournissent aux locuteurs les marques de leur réflexivité²³¹.

²²⁹ Cette présupposition est tout à fait envisageable vu que *l* = L, même si aucun moyen langagier formel ne permet de la vérifier.

²³⁰ Et ce n'est rien de plus qu'une possibilité, nous semble-t-il, se réalisant au gré des actes illocutoires véhiculés par la parole intérieure...

²³¹ Cette remarque sera élaborée dans la seconde partie du chapitre.

Le dialogisme inhérent aux paroles intérieures a été souligné par exemple par Goffman²³² dans l'analyse du *self-talk*²³³, dans une perspective interactionniste de la sociologie individualiste. Il affirme que

(...) parler tout seul met en jeu une espèce d'incarnation, puisque, après tout, on ne saurait mieux se complimenter ou se réprimander qu'au nom d'un autre que le moi auquel cela s'adresse. (...) Pour ce faire, nous nous coupons brièvement en deux, et nous projetons à la fois le personnage qui parle et celui à qui ces paroles pourraient être convenablement adressées. (...) Parler tout seul, c'est donc enlever une forme d'interaction de son lien naturel pour en faire un usage particulier. (Goffman, 1981/1987 : 89-90).

Cela rejoint aussi la description donnée par Peirce (1934/1994, vol. V, § 421) du « dialogue intérieur » :

(...) a person is not absolutely an individual. His thoughts are what he is "saying to himself", that is, is saying to that other self that is just coming into life in the flow of time.

Cet autre-moi auquel on s'adresse quand on se parle, est parfois appelé *auditeur* (Bergounioux, 2001b : 122), conçu comme « support d'un dispositif d'analyse du langage dont le locuteur n'est pas le maître contrairement à ce qu'il se raconte (...) ». Finalement, bien qu'il soit *autre*, l'auditeur est un être passif : il reçoit cette parole mais réplique-t-il à son tour²³⁴ ? Non.

Cette biffure, s'écouter en se parlant, quand celui qui parle n'est pas tout à fait identique au moi qui l'écoute, est rendue manifeste par l'emploi du pronom de la 2^e personne. D'ailleurs, que (se) dit l quand il (se) parle en 2^e personne ?

(ESLO2_ENT_19)

UI19 : j'ai pas à me dire ATTENTION BOIS PAS TROP FAUT QUE TU PRENNES LA VOITURE

(ESLO2_ENT_2)

RL2 : je me suis dit OULA EST-CE QUE TU AS BIEN REFLECHI ?

(...)

²³² Goffman n'étudie pas l'endophasie mais le soliloque du point de vue des enjeux sociaux de « parler tout seul ». Il reste que cette divergence de point de vue ne récuse pas fondamentalement la pertinence de sa perception de l'activité du locuteur se parlant.

²³³ Contrairement à la parole intérieure, le *self-talk* n'est pas (nécessairement) une parole sans émission sonore, mais seulement sans destinataire autre que son émetteur lui-même.

²³⁴ Est-ce pour cela que le phénomène s'appelle parfois *monologue* intérieur si aucune communication n'est réalisée ? Or, il y a *possibilité* du dialogue, ce qui suffit pour garder cette interprétation dialogique d'un moi locuteur et d'un moi auditeur.

RL2 : je me suis dit EUH TU AS FAIT UN CHOIX BAH HEIN F- TU FAUT L'ASSUMER

(...)

RL2 : je me suis dit C'EST LE MOMENT OU JAMAIS (...) SI TU LE FAIS PAS MAINTENANT (...) TU LE FERAS PLUS JAMAIS

(...)

RL2 : je me suis dit BAH DE TOUTE FAÇON TU AS TOUT ENTRE LES MAINS HEIN C'EST A TOI DE EUH (...) DE D'Y ALLER

(ESLO2_REP_19)

L1 : je me suis dit MAIS SUPER UN TIGRE QUI T'ATTAQUE DANS TON DOS

L'observation des occurrences figurant un *tu*-auditeur débouche sur deux constats :

- le locuteur l est « la voix de la raison²³⁵ ». Dans la représentation de ces séquences, il s'identifie en connivence avec L. Cette identité partagée (et assumée) permet à L, dans l'interaction effective où figure la représentation de sa parole intérieure, de se valoriser face à I ;
- la valeur illocutoire et pragmatique des SR est celle d'un ordre, une requête, un conseil, un soutien, une (auto)dérision. Autrement dit, il s'agit systématiquement d'actes d'énonciation dont le récepteur ne peut se confondre avec l'émetteur. Cette disjonction entre L et l est inconsciente et ne représente pas une stratégie assumée dans l'interaction effective : tout porte à croire qu'elle précède le stade de la représentation.

Il reste à noter que la proportion de SR avec *je* est plus importante que celle avec *tu*, qui ne représente qu'environ 10% des occurrences du corpus. Nous l'expliquons par le fait que l'accès à ce qui se présente comme la représentation d'une parole intérieure, un dialogue de soi avec soi-autre, est donné uniquement à travers la représentation qu'en donne le locuteur L. En effet, il semble que le fait que

EGO tantôt se scinde en deux, tantôt assume deux rôles, prête à des figurations ou transpositions psychodramatiques : conflits du « *moi* profond » et de la « conscience », dédoublements provoqués par l'« inspiration », etc. (Benveniste, 1974/1997 : 86)

²³⁵ Voir également l'article de Holmberg (2010), qui étudie la référence déictique dans le *self talk* (« What's wrong with me ? » vs. « What's wrong with you ? ») et non le DRAAA (quand bien même des rapprochements seraient possibles entre les deux formes quant au double ancrage déictique), dans une perspective cognitive. Il avance que « in normal self-talk there is only one mind, which can only be addressed as I » (p. 57) et désigne *you* en tant que « mindless self » contrairement à *I*, le « thinking self ».

Afin de dissimuler ces conflits avec soi-même et de garder sa face devant I, le locuteur L privilégiera une représentation de ce qu'il présente comme étant sa parole intérieure qui minimisera les manifestations de la présence de l'auditeur, i.e. du moi divisé. Par conséquent, on peut conclure à l'existence d'une disjonction entre la parole auto-adressée autophonique que L laisse entendre dans l'interaction effective et celle qu'il garde pour lui et qui représente réellement ses états affectifs et cognitifs : ceci se confirme par la disproportion entre les SR avec *tu* et celles avec *je*, et laisse envisager une construction plutôt que la reconstruction d'une parole intérieure²³⁶.

Enfin, si, en représentant sa parole adressée à soi, le locuteur L construit son image en laissant I entrevoir son intimité qui se donne pour authentique par l'utilisation quasi-systématique du DD, cette image de soi est à concevoir comme l'équivalent d'un jeu de rôles dont la raison d'être principale est l'agencement de la présentation (et de la valorisation) de soi face à I. Le DRAAA comprend donc une fonction sociale qui, dans l'interaction effective, prime sur la fonction psychologique propre à la construction de ces DR et qui transparait dans la disjonction interne entre L et I. L'aspect social des DR auto-adressés se manifeste dans le non-dit, dans l'illusion d'authenticité que ces DR véhiculent au sein des séquences narratives²³⁷. Tout en cherchant à *individualiser* le récit grâce à la représentation de sa parole intime, L la reconstruit, la façonne selon les normes interactives.

10.2. Variations sur le thème du DRAAA

La fonction « sociale » des DRAAA, analysée infra, entraîne un questionnement épistémologique qui reprenne la raison d'être et la nature – symbolique et énonciative – attribuées à cette configuration. Autrement dit, afin d'isoler la spécificité des DRAAA, il nous faut questionner l'enjeu interactif qui conduit à représenter un certain contenu dans cette forme, et le sémantisme de ce contenu. Tous les DRAAA représentent-ils une parole intérieure ? Si oui, il est indispensable d'identifier les critères formels à même de le prouver. Sinon, afin de montrer ce que représentent les DRAAA, il faut identifier un ou

²³⁶ « Que l'endophasie relève de la fiction ou de l'imagination n'empêche qu'elle paraisse tangible à celui qui en est l'objet et s'y projette plus volontiers dans l'exercice d'un gré que dans la patience d'une écoute. » (Bergounioux, 2004 : 38)

²³⁷ Cf. 7.2.1.1. et 10.2.1. relativement au parler en aparté.

plusieurs paramètres partagés par tous les DRAAA et qui permette(nt) de former le cadre d'un système qui définirait ces DR comme un ensemble spécifique.

Ainsi, une constatation guidera notre analyse par la suite : dans la représentation d'un discours auto-adressé autophonique, L/I est le seul acteur dans l'acte d'énonciation représentée. Quoique dotés d'une fonction sociale, interactive, et peut-être même construits par et pour l'interaction en cours, les DRAAA sont foncièrement « solipsistes », ne faisant part que du point de vue de L/I. Cette *ipséité*, qui traverse les DRAAA entre en scène dans l'interaction en cours – au sein des contextes narratifs et non-narratifs – comme un paramètre affichant la singularité de L. Désormais, nous étudierons ce qui change, dans le contexte interactif, dès lors qu'y est intégré un DRAAA, et dans le dire représenté, du fait de le représenter par le DRAAA.

10.2.1. La mise en scène de soi par la réflexion privée : les contextes d'actualisation

Afin d'identifier les propriétés spécifiques aux DRAAA qui permettent de les différencier d'autres configurations de DR, l'analyse du comportement de cette structure en interaction orale sera guidée par ces deux questions :

- Pourquoi L a-t-il besoin de dire, d'une façon explicite et marquée formellement, qu'il s'est dit... ?
- Pourquoi L a-t-il besoin de faire passer pour endophasique le contenu qu'il représente si ce contenu ne peut être systématiquement identifié comme tel par I ?

Avant de tenter de répondre à ces deux questions, nous aborderons l'identification de l'environnement séquentiel des DRAAA, à savoir leurs contextes d'actualisation. L'influence de ceux-ci sur les valeurs et la forme accordées aux DRAAA serait une ressource importante pour la détermination des critères qui les spécifient. Les 100 occurrences de DRAAA repérées dans notre corpus sont insérées dans deux types de contextes – narratifs ou non-narratifs :

- *insertion des DRAAA dans une structure du récit*

Environ deux tiers de toutes les occurrences de DRAAA s’actualisent au sein des séquences narratives. Leur fonctionnement dans cet environnement a été étudié en 7.2.1.1. Rappelons-en les conclusions principales.

Exemple 12 (ESLO2_ENT_2)

- 1 RL2 : franchement l'entretien d'embauche euh j'ai pas eu l'impression que c'était un entretien d'embauche j'ai même rappelé euh / en lui disant **MAIS VOUS ETES SURE ? / MAIS OUI elle me dit VOUS VOULEZ UN COURRIER ? j'ai dit OUI OUI** mais je la croyais pas non franchement je me suis dit **C'EST PAS UN ENTRETIEN D'EMBAUCHE** ouais c'était assez curieux comme c'était vraiment un échange
 - 2 CD2 : oui oui / bah pré- ça présageait que du bon pour euh pour la suite aussi
 - 3 RL2 : ouais mais bon moi euh j'étais pas habituée à ça me préparer bien euh à des trucs bien précis questions réponses euh / je me suis dit **IL VA Y AVOIR DES PETITS PIEGES EUH**
CD2 : oui ouais
 - 4 RL2 : j'avais un peu préparé ça mais alors pas du tout je me suis sentie très rapidement à l'aise
- (24-25 (3) ; 28'30"-29'04")

Dans cet extrait, le fil narratif subit plusieurs distorsions temporelles, dont notamment les analepses, retours sur l’axe chronologique qui interrompent la linéarité du récit : en racontant l’expérience d’un récent entretien d’embauche, l’enquêtrice RL2 met en voix son étonnement quant à la facilité de son recrutement. Après une RIA qui illustre la communication des résultats de l’entretien, RL2 revient en arrière : de l’étonnement qui suivait l’entretien et précédait le résultat, exprimé par un DRAAA (t. 1), RL2 « remonte » jusqu’à sa préparation pour l’entretien, incluant également un DRAAA (t. 3). Le rôle des DRAAA dans ce récit est double. D’une part, ils véhiculent un effet d’actualisation ou de dramatisation en vue d’interpeller I. D’autre part, ils traduisent la singularité de L par la monstration de son « monde intérieur » qui s’affiche en aparté, accessible à I mais pas aux protagonistes du récit.

Le contexte narratif influe sur les repères déictiques des DRAAA et leur mode de représentation. En effet, les récits abritent le plus grand nombre de DRAAA qui figurent un dire relevant d’un acte d’énonciation unique et concret et non virtuel et qui se rapproche au plus près d’une possibilité d’endophasie représentée.

- *émergence « libre » des DRAAA*

Lorsque les DRAAA s’actualisent hors contexte narratif, la parole représentée ne s’associe pas systématiquement à la reproduction d’une séquence endophasique mais témoigne le plus souvent d’interventions de L dans sa (re)construction.

Exemple 13 (ESLO2_REP_16)

1 FIE : t'as goûté les nouveaux haribo là ?
2 LOCH1 : non
3 LOCH2 : non
4 FIE : haribo bi-goût
5 LOCH1 : non
6 FIE : ah mais c'est déguelasse / tu sais ça fait des tu sais comme dans Harry Potter
là le d-
7 LOCH1 : les dragibus ?
8 FIE : engin les trucs qu'ont des goûts genre
9 LOCF : les draginogoudas
10 FIE : ouais
11 LOCH2 : (... ?) crotte de nez et tout
12 FIE : non mais franchement ils ont
13 LOCH1 : goût caca
14 FIE : ils ont-ils ont le goût enfin l'odeur des toilettes enfin tu sais les produits
à toilettes / et franchement achète-les
15 LOCH2 : les (... ?) les &pschitt à chiottes des fois ça sent bon
16 FIE : alors là c'est drôle
17 LOCF : c'était des oust
18 FIE : ah je me suis dit **C'EST PAS POSSIBLE QU'ILS AIENT FAIT ÇA** en parlant des haribo
c'est c'est trop bon/ et là oh
19 LOCF : surtout des dragibus
20 FIE : je vais exprès t'en acheter des bi-goût je vais exprès en acheter demain
21 LOCH2 : achète-moi-en aussi
22 LOCF : ouais moi aussi / et en même temps achète des dragibus
(15 (3) ; 07'41"-08'22")

Cet extrait humoristique s'organise autour « des goûts et des couleurs » suite à la sortie d'une nouvelle gamme de bonbons Haribo que la locutrice FIE avait découverte récemment. Elle raconte une expérience gustative jugée comme négative en exagérant quelque peu son ressenti (t. 6, « *c'est déguelasse* », t. 14, « *l'odeur des toilettes* »). Le DRAAA qui figure dans cet extrait (t. 18) se situe dans le droit fil de l'expression de ce ressenti : à défaut d'une reconstruction, il se présente comme une construction en direct du point de vue de L, afin de porter à un plus haut degré d'actualisation et de subjectivité son expérience. D'une manière générale, actualisés hors séquences narratives, les DRAAA s'associent plus souvent à une construction sur-le-champ qu'à un acte représenté qui se revendiquerait comme réel. Ces DRAAA représentent une parole intérieure le plus souvent virtuelle : construite en direct, itérative, hypothétique ou alors représentant une réflexion, un point de vue de L.

Ainsi, une fois repérés les comportements généraux des DRAAA dans les deux contextes, narratif et non-narratif, nous pourrions procéder à une analyse détaillée des valeurs et des formes de DRAAA en fonction de ces données. À terme, cette analyse nous permettra de répondre à la première question posée ci-dessus, concernant les raisons qui incitent L à marquer explicitement qu'il s'est dit...

10.2.2. Au-delà de l'endophasie représentée

Parmi les exemples étudiés jusqu'ici, certains, comme l'exemple 9, abritent les DRAAA qui peuvent difficilement être associés à la représentation d'une parole qui serait intérieure : d'une part, le premier DRAAA – *je me suis dit oula est-ce que tu as bien réfléchi ?* – semble résumer le ressenti de RL2 concernant une période relativement longue, le déménagement ; d'autre part, le second DRAAA – *je me suis dit (...) tu as fait un choix (...) faut l'assumer (...) faut essayer ça va être long ça va me demander de l'énergie* – est manifestement trop long pour qu'aucun doute ne plane sur la possibilité d'une reconstruction, ou plus probablement une construction sur-le-champ. Or d'autres DRAAA, comme celui de l'exemple suivant, laissent envisager l'existence d'une endophasie préalable à sa représentation.

Exemple 14 (ESLO2_REP_25)

- 1 ENF2 : et déjà ce que tu as sorti devant Mehdi et
2 ENF1 : juste devant Mehdi
3 ENF2 : non mais devant Mehdi et et l'autre là / c'était ip- putain je me suis dit
QUEL BLAIREAU
4 MERE : c'est qui l'autre ?
5 ENF2 : Céline

(12 (3) ; 09'57"-10'10")

Ce « cri du cœur » – *quel blaireau !* – énoncé dans ce qui se présente comme le début d'un récit, rapidement coupé par la mère qui ne souhaitait pas que ses enfants en parlent du fait qu'ils étaient enregistrés, aurait pu correspondre à une véritable parole intérieure : il est court, expressif et subjectif. Sans entrer dans une spéculation sur l'origine sémantique du dire représenté qui établirait une liste des SR possiblement endophasiques et de ceux qui ne le sont pas (tout comme l'authenticité, l'antériorité d'un dire représenté n'est guère un sujet pertinent pour cette étude), une tendance s'observe parmi les occurrences de DRAAA dans notre corpus. Ce qui est systématique, c'est l'émergence de la *forme* : représenter la parole adressée à soi-même, *je me dis/je me suis dit*, qui est une structure presque grammaticalisée. Or le contenu représenté ne traduit pas systématiquement la possibilité d'une parole qui se déclarerait comme intérieure. Ainsi, une classification de marques formelles et contextuelles est possible afin de mettre en lumière les propriétés énonciatives des SR des DRAAA. Au-delà d'une possibilité d'endophasie représentée, tel l'exemple 14, les stratégies énonciatives véhiculées par les SR des DRAAA se rangent dans l'une des quatre catégories suivantes :

- les actes d'énonciation qui représentent un événement virtuel (itératif ou hypothétique) :

Exemple 15 (ESLO2_REP_19)

1 L01 : et c'est un truc qui qui réveille bien enfin même si ça gueule au moins ça te réveille
2 L03 : hm hm
3 L01 : et j'ai envie de changer sauf que à chaque fois j'oublie donc euh ça fait plusieurs mois
4 → L03 : donc tous les matins euh
5 L01 : tous les matins
6 L03 : le mec se souvient que tu as oublié
L01 : je me dis FAUT QUE JE CHANGE
7 L02 : non là c'est la première fois que ça me réveille en fanfare
(30 (3) ; 01 40'16"-01 40'33")

Exemple 16 (ESLO2_ENT_19)

1 UI19 : là c'est vrai que c'est quand même une sacré euh / une sacré facilité
d'habiter en plein centre-ville genre si j'ai besoin de sortir j'ai pas à me dire
ATTENTION BOIS PAS TROP FAUT QUE TU PRENNES LA VOITURE
CD2 : ouais ouais

2 UI19 : je sais que j'ai tout / tout à portée

(9 (3) ; 38'13"-38'23")

Les DRAAA appartenant à cette catégorie s'identifient en contexte par leurs modifieurs temporels, témoignant de l'itérativité de l'acte représenté, ainsi que par leur actualisation au sein d'une construction hypothétique. Ainsi, dans l'exemple 15, c'est le modifieur *tous les matins* (t. 4) qui témoigne de l'itérativité de la situation d'énonciation représentée, alors que dans l'exemple 16, la virtualité du DRAAA se confirme non seulement par la construction hypothétique dont il relève, mais également par la négation dans la SI.

- les actes d'énonciation qui représentent un événement-type :

Les DRAAA appartenant à cette catégorie s'intègrent dans un contexte narratif qui n'est pas précisément délimité. Ainsi, les formes de la représentation du dire n'expriment pas une parole représentée concrète et unique mais un dire typique, qui pourrait être énoncé dans la situation de communication représentée.

Exemple 17 (ESLO2_REP_19)

1 Loc01 : j'ai beau avoir peur de n'importe quoi j'ai toujours trouvé ça super naze
les les graphismes dans Tomb Raider je me suis dit MAIS / SUPER UN TIGRE QUI T'ATTAQUE DANS
TON DOS // wouah j'ai j'ai eu peur
(35 (3) ; 02 07'54"-02 08'06")

Comme les repères spatiotemporels de cet extrait ne sont pas définis au-delà de l'expression de la subjectivité de L, le DRAAA ne peut représenter un acte d'énonciation

unique et concret : ce qui est véhiculé par le DRAAA, c'est plutôt une réaction générale, typique de la locutrice Loc01 confrontée au graphisme du jeu vidéo Tomb Raider.

Exemple 18 (ESLO2_ENT_38)

- 1 AJ38 : c'est c'est un métier super difficile donc du coup j'ai arrêté euh j- c'est un peu lâche de ma part certes mais // mais je me suis dit EUH VOILA JE PEUX PAS CONTINUER COMME ÇA JE VAIS ME BOUSSILLER LA SANTE EUH J'AI VINGT ANS EUH FAUT QUE J'ARRETE QUOI / et puis bah je me suis remis dans la vente
- (49 (3) ; 11'41"-11'52")

Dans cet exemple l'enquêtée AJ38 explique les raisons d'une reconversion professionnelle. Le DRAAA, qui montre ici l'état d'esprit de L à l'époque où elle avait arrêté de travailler, s'organise comme un résumé, un « patchwork » de plusieurs paroles intérieures successives, dont le premier énoncé – *je peux pas continuer* – est amplifié par d'autres plus orientés vers l'interaction en cours et les effets suscités auprès de I.

- *les actes d'énonciation qui représentent une réflexion, une pensée :*

Exemple 19 (ESLO2_REP_25)

- 1 ENF2 : je suis sur / je regarde Twitter / mais les gens c'est / Twitter je me disais pas que C'ETAIT ÇA / mais si c'est ça c'est &ouf hein / ils racontent mais vraiment leur &life quand tu me disais
- ENF3 : ouais ouais
- 2 ENF2 : OUAIS J'AI MANGE DES PATES et tout je te croyais pas / et là je regarde je fais OH PUNAISE C'EST &OUF
- (14 (3) ; 25'28"-25'40")

Ces DRAAA se singularisent par le fait que le verbe dire dans la SI peut être remplacé par *penser* ou *croire* qui dans le contexte de ces DRAAA sont synonymes et interchangeables. Ainsi, dans l'exemple précédent, ce n'est pas l'action verbale qui est représentée, mais les croyances, le point de vue de L, adolescent, qui ne savait pas ce qu'était Twitter.

- *les actes d'énonciation construits sur-le-champ et énoncés sous forme d'un DRAAA :*

L'influence de l'interaction en cours sur l'émergence de DR, et donc aussi de DRAAA, a été mentionnée à plusieurs reprises : notons ainsi l'exemple 13, où le DRAAA, relativement court, re-construisait « en direct » le ressenti de L devant les nouveaux bonbons Haribo, et l'exemple 18 dont la longueur et la complexité témoignent de la reconstruction énonciative d'une séquence subjective – en forme de DRAAA, dans le but

d'authentifier le récit mais aussi de justifier les raisons qui ont décidé L à quitter son travail pour envisager une reconversion professionnelle.

10.2.2.1. *Les valeurs et les formes*

Tous les DRAAA ne représentent pas une parole qui pourrait être qualifiée d'endophasique. Parmi les diverses réalisations énonciatives de la représentation d'une parole qui se donne pour intérieure, qu'apporte la forme de DRAAA ? Quelle est sa valeur ajoutée par rapport aux SR qui n'expriment pas une endophasie représentée ? Deux constats, se rapportant aux propriétés formelles et aux valeurs accordées aux DRAAA, permettent de répondre à cette question :

- « *dire* » est le seul verbe pouvant figurer dans la SI des DRAAA :

Hormis la SI avec le verbe *dire*, aucune autre configuration formelle ne permet de signaler une SR autophonique et auto-adressée. Ainsi, le rapprochement envisageable entre *se dire* et *penser* ne s'exprime guère à travers les données. La recherche effectuée dans l'ensemble du corpus – représentant une trentaine d'heures d'enregistrement – a permis d'isoler 20 occurrences seulement de la construction [je] + [penser] + [(que)] + [proposition subordonnée]. Parmi ces 20 occurrences, aucune ne se rapproche de la configuration énonciative des DRAAA. Le tableau suivant recense les occurrences de *penser* et signale leurs valeurs dans notre corpus.

TYPE/VALEUR	REF. ENREGISTREMENT	OCCURRENCE
penser = avoir l'impression	ESLO2_ENT_2	<i>je pensais qu'on se moquait de moi</i>
	ESLO2_ENT_41	<i>et je pensais que la radio c'était ça</i>
penser à quelqu'un	ESLO2_REP_03	<i>hier j'ai pensé à toi</i>
	ESLO2_REP_09	<i>moi j'ai pensé à Cameron Diaz</i>
	ESLO2_REP_23	<i>l'autre jour j'ai pensé à Adrien à la cantine</i>
penser = avoir une opinion	ESLO2_REP_18	<i>j'ai dit ce que je pensais</i>
penser = envisager	ESLO2_REP_19	<i>moi je pensais la mettre dans ce sens</i>
penser = croire (nég)	ESLO2_REP_01_02	<i>je pensais pas qu'il -</i>
	ESLO2_ENT_21	<i>flicka ah je pensais que c'était flic</i>
	ESLO2_ENT_23	<i>57 ? ah je pensais qu'il était plus jeune</i>
	ESLO2_REP_07	<i>je pensais qu'il y avait pas de pain de mie</i>
	ESLO2_REP_07	<i>mais je pensais qu'il y avait pas de jacuzzi</i>
	ESLO2_ENT_30	<i>je pensais pas que vous me poseriez une question comme ça</i>
	ESLO2_REP_14	<i>je pensais que c'était demain</i>
	ESLO2_REP_16	<i>je pensais que c'était des spécial Halloween</i>
	ESLO2_REP_01_01	<i>tu m'as dit mardi – (...) je pensais à mardi prochain moi</i>
	ESLO2_REP_19	<i>moi je pensais que ça se fait à -</i>
	ESLO2_REP_19	<i>je t'ai dit après ouais c'est ce que je pensais c'est une triangulation</i>
	ESLO2_ENT_41	<i>je pensais aller à l'hôpital au début avec elle</i>
	ESLO2_REP_24	<i>je pensais que c'était encore euh 50% sur la totalité des achats</i>

Tableau n°20 : Occurrences des constructions avec *penser* dans le corpus

Cinq valeurs sont accordées aux constructions avec *penser* relevées dans notre corpus, et aucune ne peut s'associer à l'aspect énonciatif d'un DR. Cette constatation a des conséquences certaines sur le rôle de *dire* dans les occurrences de DRAAA, indépendamment de leur origine endophasique. En outre, plus de 90% des occurrences de DRAAA s'actualisent sous la forme d'un DD. La prédominance du mode direct et l'affichage d'une structure de SI avec *dire*, structure relativement figée et qui est peut-être en voie de grammaticalisation²³⁸, mettent en lumière le rôle de la dramatisation et l'importance de la parole dans la caractérisation des acteurs du DRAAA dans l'interaction : par un DRAAA, L fait entendre sa voix qui, d'une part, exprime sa subjectivité et donne à ses propos une illusion d'authenticité et, d'autre part, dramatise ses propos en vue d'impliquer l'interlocuteur I.

- on peut dire un DRAAA autrement :

Oui, la reformulation narrativisée des DRAAA est quasi-systématiquement possible, mais si dans cette transformation le contenu représenté ne perd pas en informativité, un aspect énonciatif reste irrécupérable dans le passage entre la représentation d'une *parole* et sa reformulation narrative. Observons l'exemple suivant et la transformation du DRAAA qui y apparaît :

Exemple 20 (ESLO2_REP_2)

- 1 L1 : parce qu'avant t'as jamais été pris à l'oral ?
 - 2 P : non mais j- j- je l'ai passé qu'une s- c'est que la deuxième fois que je le passe là
 - 3 L1 : oui donc la première fois tu t'as pas été prise à l'oral ?
 - 4 P : non // j'avais pas très bien révisé
 - 5 L2 : alors laquelle que t'aimes mieux ?
 - 6 P : je sais pas // et toi ?
 - 7 L2 : bah j'ai pas compté parce que je prends les plus
 - 8 L1 : hm / ouais c'est ça qu'est pas évident c'est vrai que moi je commence à avoir une certaine euh expérience de l'oral et je co-
 - 9 P : moi j'étais fâchée quand je suis sortie du premier je me suis dit PUTAIN MAIS ON N'EST PAS PREPARE A ÇA ON N'EST PAS FORME POUR ÇA
 - 10 L1 : oui
 - 11 P : ils pourraient c'est pas trop compliqué ils pourraient échanger des profs entre IUFM et puis nous faire faire des oraux blancs où ils sont méchants
- (9 (3) ; 48'12"-48'46")

La critique de la locutrice P envers le système de préparation pour l'oral du CRPE à l'IUFM²³⁹, est suscitée par les difficultés qu'elle a éprouvées. Elle illustre son agacement par un discours narrativisé (t. 9, « *moi j'étais fâchée...* »), qu'elle concrétise et actualise par

²³⁸ Parce qu'elle n'exprime pas seulement la représentation d'un dire intérieur...

²³⁹ Aujourd'hui ESPE, Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation.

un DRAAA. Celui-ci est hautement expressif et, outre le contenu propositionnel, véhicule également l'expression de la subjectivité de L, son désarroi, par rapport à la situation à laquelle elle a dû faire face. Ce DRAAA pouvait être reformulé par un discours narrativisé :

P : moi j'étais fachée quand je suis sortie du premier parce qu'on n'était pas préparé à ça / on n'était pas formé pour ça

Ce qui se perd avec cette reformulation, c'est l'expressivité du dire représenté, expressivité qui ne réside pas dans l'exclamatif « putain » mais dans le caractère audible du dire : l'énoncé narrativisé n'a plus de qualité vocale, n'est plus une parole montrée mais un énoncé traduit. Or c'est la monstration de la parole, qui symbolise son état intérieur, qui permet ici d'exprimer la subjectivité de la locutrice P.

Finalement, en réponse à la première question (*Pourquoi L a-t-il besoin de dire explicitement, par un marquage formel correspondant au DRAAA, (ce) qu'il s'est dit, quand bien même le contenu de son dire ne représente pas systématiquement une formulation endophasique ?*), nous pouvons affirmer ceci : la construction relativement figée correspondant aux DRAAA dans notre corpus permet, aussi bien aux SR s'affichant comme une endophasie représentée qu'à celles qui ne le seraient pas, une (re)présentation en parole qui ajoute à l'information véhiculée l'expression de la subjectivité de L. Les DRAAA sont dans une moindre mesure orientés vers le contenu propositionnel de la SR : d'ailleurs, dans les contextes narratifs, ils ne remplissent pas une fonction narrative, mais ont plutôt un rôle « d'aparté », informatif pour l'interaction en cours (cf. 7.2.1.1.). Ce que les DRAAA expriment – et ce pourquoi L opte pour cette forme même lorsque sa parole représentée n'est pas intérieure – c'est une réflexion privée, réflexion de soi et sur soi, une mise en scène de sa voix qui restitue une expression de sa subjectivité par rapport aux propos énoncés en interaction, subjectivité qui fait alterner les contextes représenté et effectif.

10.2.3. Le DRAAA, un lieu de changement

Le marquage formel explicite de la représentation de *se dire* a été expliqué pour L par l'avantage qu'offrent les DRAAA de s'associer à l'expression dramatique de la subjectivité, ce qui justifie l'existence de DRAAA qui ne représentent pas une endophasie.

Afin de conclure l'analyse de cette configuration de DR, il reste à répondre à la seconde question :

Pourquoi L a-t-il besoin de faire passer le contenu représenté pour de l'endophasie, alors que ce contenu n'est pas systématiquement identifiable comme tel ?

Autrement dit, y a-t-il un paramètre – qu'il soit lexical, pragmatique, énonciatif... – identifié au sein de toutes les occurrences de DRAAA, qui pourrait permettre de former le cadre d'un système à l'intérieur duquel le contenu représenté se dessinerait comme un ensemble homogène, défini par ce paramètre et non par sa valeur endophasique ? Car même si les marques *je me dis / je me suis dit* laisseraient croire que la SR est une parole intérieure, nous avons montré que les occurrences de DRAAA relevées dans le corpus ne représentent pas toutes un acte d'énonciation unique et concret qui pourrait être qualifié d'endophasique.

Observons les exemples suivants :

Exemple 21 (ESLO2_ENT_34)

```
6   LC34 : ah l'autre fois j'ai été regarder et
      NS3 : hm hm
7   LC34 : y avait des oies euh pas sauvages du tout / qui s'étaient croisées avec des
      oies sauvages ça donnait des trucs assez amusants
8   NS3 : hm hm
9   LC34 : et elles faisaient un barouf comme si elles étaient dans leur basse-cour euh
      et je me suis dit MAIS C'EST DINGUE TOUT LE MONDE REG- PASSE A COTE LA ILS VOIENT MEME PAS QU'IL Y
      A PL- [rire] D- Y A PLEIN D'OIES QUI SONT PAS SAUVAGES / puis je me suis dit après coup MAIS
      PEUT-ETRE QU'ILS SAVENT PAS QUE C'EST DES OIES QUI SONT PAS SAUVAGES ?
10  NS3 : hm hm
```

(44-45 (3) ; 01 02'12"-01 02'36")

Exemple 22 (ESLO2_REP_25)

```
1   M : acrosport tout le monde en fait ?
2   E3 : non
      M : non ?
3   E1 : moi en sortant de l'école primaire je me suis dit COOL JE VAIS PLUS AVOIR DE PISCINE
      / sixième cinquième je vais faire piscine
4   M : c'est obligatoire
```

(11 (3) ; 02'15"-02'22")

Dans les deux exemples, les DRAAA partagent une caractéristique pragmatique commune. On peut noter la présence de la marque lexicale de négation : le contenu représenté témoigne d'un *changement* entre le contexte de la représentation et le contenu représenté. Dans l'exemple 21, l'enquêtee LC34 fait part de son étonnement : les passants ne voient pas qu'il y a des oies qui ne sont pas sauvages alors qu'elle le remarque. Dans l'exemple 22, le collégien E1 représente sa joie de ne plus devoir suivre les cours de piscine, alors que la réalité va le contredire. Si les DRAAA dans les deux exemples attestent de marques

indiquant le changement entre le contenu du DRAAA et le contexte énonciatif, celui-ci n'est pas de même nature.

Dans l'exemple 21, les DRAAA expriment un *changement de perspective* : il s'agit pour L de mettre en avant la différence entre elle et les autres, différence entre ses croyances, ses valeurs et celles d'autrui. Ce changement de perspective est lié à la subjectivité de L. Le DRAAA dans l'exemple 22 n'exprime pas ce type de changement : celui-ci est lié à la réalité extralinguistique où L est situé et s'associe à la différence entre le « avant » et le « après » : nous l'avons nommé *changement de situation*.

Au-delà des marques lexicales de la négation, qui singularisent L dans sa subjectivité, comment s'actualisent les marques de changement dans d'autres occurrences de DRAAA ? Dans l'exemple 12 (« *je me suis dit il va y avoir des petits pièges* »), le changement de perspective se manifeste par le futur périphrastique, systématiquement en opposition avec le contexte droit qui énonce le contraire. Dans l'exemple 15 (« *je me dis faut que je change* »), c'est le lexique *changer* qui marque la différence entre la réalité extralinguistique et l'actualité véhiculée par L : il s'agit d'un changement de situation. Au-delà de ces marques lexicales, le changement exprimé par le DRAAA peut également être inféré du contexte.

Exemple 23 (ESLO2_ENT_19)

- 1 UI19 : si je sais qu'en plus genre euh genre tu m'as tu m'as appelé en disant **TIENS ANTOINE TU FAIS QUOI CE SOIR J'AI RIEN DE PREVU ET TOUT** évidemment je vais t'inviter eh ben non en fait pour s- enfin en tout cas pour elle cette fille qui s'appelle Géraldine / ça lui venait pas euh elle a fait je l'ai vu faire plein de soirées chez elle
CD2 : oui
- 2 UI19 : alors que on était on était potes on se voyait souvent et tout avec tous ses amis et genre euh et genre j'étais pas invité quoi
- 3 CD2 : ouais ouais ouais ouais ouais
- 4 UI19 : au début je me disais alors je me disais **EST-CE QUE C'EST ELLE ? EST-CE QUE EST-CE QUE C'EST LIÉ À LA MENTALITÉ D'ICI ET TOUT ?** bon maintenant c'est un peu moins vrai
(10 (3) ; 39'51"-40'18")

Dans cet exemple, le DRAAA exprime l'étonnement d'UI19 relativement à la vie sociale à Orléans, où il a déménagé peu de temps avant l'entretien. Les deux questions rhétoriques dans la SR témoignent d'un changement de perspective : « *avant j'avais une telle opinion mais ce n'est plus le cas* ». Ce changement est doublement marqué, à la fois par la question rhétorique, inférant souvent une réponse négative, et aussi par le contexte droit où L affirme que son point de vue a changé.

Le tableau suivant récapitule et systématise les marques, formelles, lexicales, ou pragmatiques/énonciatives, témoignant du changement de perspective ou de situation dans les occurrences de DRAAA.

TYPE DE CHANGEMENT	CATEGORIE	MARQUE	EXEMPLE
changement de situation	temporalité/modalité	futur périphrastique	<i>je me disais le couteau va être hyper gras (REP_17)</i>
	lexique	verbes	<i>je me dis mais y avait un magasin il a disparu (ENT_27)</i>
	syntaxe	négation ne / mais	<i>je me suis dit cool je vais plus avoir de piscine (REP_25)</i>
	contexte	inférence	<i>je me suis dit de toute façon tu as tout entre les mains (...) c'est à toi (...) de d'y aller (...) de faire les choses (ENT_2)</i>
changement de perspective	temporalité/modalité	futur périphrastique	<i>je me suis dit il va y avoir des petits pièges (ENT_2)</i>
		conditionnel	<i>je me dis ah j'aurais dû dire ça (REP_02)</i>
	lexique	questions rhétoriques	<i>je me dis pourquoi pas ? pourquoi pas le faire ? (ENT_41)</i>
	syntaxe	négation ne / mais	<i>je me suis dit mais c'est dingue tout le monde reg- passe à côté là ils voient même pas qu'il y a (...) y a plein d'oies qui sont pas sauvages (ENT_34)</i>
	contexte	inférence	<i>je me suis dit peut-être pour faire une blague au prochain qui va venir (mais mais non) (REP_19)</i>

Tableau n°21 : Marques du changement au sein des DRAAA

On peut noter que les mêmes marques sont utilisées dans les occurrences de DRAAA véhiculant les deux types de changement. Cette constatation, en lien avec le nombre réduit de marques, porte à croire que notre typologie pourrait être transférable à d'autres occurrences de DRAAA, indépendamment de celles qui s'actualisent dans ce corpus. Finalement, ce qui caractérise les SR des DRAAA, ce n'est pas leur valeur endophasique : celle-ci ne peut être généralisée à toutes les occurrences, quand bien même la valeur ajoutée des DRAAA serait de faire passer le contenu représenté pour de l'endophasie. Or l'examen des données démontre un critère commun à tous les DRAAA, critère qui s'exprime par un changement énonciatif, lié à l'expression de la subjectivité de L, entre le contenu représenté et son contexte : le locuteur L se singularise dans et par la représentation de ce qu'il présente comme étant sa parole intérieure.

10.2.3.1. *Ah ! Expression de la subjectivité*

Si une grande majorité de DRAAA fait état d'un changement dans le contexte discursif de leur actualisation, certaines occurrences²⁴⁰ s'y soustraient. Par exemple, le DRAAA dans l'exemple 14 (« *je me suis dit quel blaireau !* ») exprime dans la courte forme de la SR l'opinion de L sur un camarade de classe. L'énoncé représenté est une exclamation, qui singularise L par rapport à son point de vue. De quelle manière la suspension du changement s'actualise-t-elle dans d'autres occurrences de DRAAA ? Observons les exemples suivants :

Exemple 24 (ESLO2_ENT_2)

- 1 RL2 : puis Marine quand elle m'a dit euh / BAH C'EST C'EST LES PROFS DE LA FAC ET TOUT
alors moi la fac → je me dis / OH LA LA elle me dit MAIS NON MAIS T'INQUIETE PAS EUH
(35 (3) ; 01 03'13"-01 03'22")

Exemple 25 (ESLO2_ENT_34)

- 1 LC34 : et puis euh bah là quand je suis arrivée euh / dans cet organisme euh / où on voyait on avait une vision un plus gr- large je me suis dit TIENS C'EST ÇA / ÇA ÇA M'INTERESSE / parce que l'expérimentation c'est de voir avec une un petit bout de la lorgnette qu'un seul euh
2 NS3 : hm
3 LC34 : qu'un seul aspect des choses alors qu'en fait là du coup d'un seul coup j'avais j'avais une vision beaucoup plus complète même si je faisais de l'expérimentation
(41 (3) ; 35'03"-35'27")

Dans l'exemple 24, la SR ne comporte qu'un marqueur discursif – exclamatif – indiquant le point de vue de L (son étonnement), préalable à l'enregistrement de l'entretien, par

²⁴⁰ Environ 20% des occurrences de notre corpus.

rapport au cadre universitaire du programme ESLO. Le DRAAA dans l'exemple 25 exprime l'enthousiasme de L pour son nouveau poste par une exclamation qui témoigne aussi bien de sa réaction, positive, quant à son nouvel emploi que de sa propre personnalité : grâce à ce DRAAA on peut déduire – et I peut déduire – que L est épanouie, enthousiaste et travailleuse.

Enfin, ce qui entraîne la suspension du dispositif de changement pour un certain nombre d'occurrences de DRAA, c'est l'expression de la subjectivité de L. Celle-ci est véhiculée notamment par les exclamations ou les marqueurs discursifs dans la SR, qui comportent fréquemment un énoncé complet, et qui le plus souvent se rapportent à diverses formes d'emphase. Les DRAAA ne présentant pas de marques de changement, tout comme ceux où le changement est identifié, singularisent L par rapport au contexte discursif dont fait partie sa parole représentée. Ainsi, les DRAAA exclamatifs permettent non seulement d'entendre la réaction de L et son point de vue devant tel ou tel repère contextuel, mais laissent également transparaître les traits de sa personnalité, témoignant de son *ipséité* dans le contexte représenté, et aussi et surtout dans celui de l'interaction.

Conclusion : Le DRAAA e(s)t le « retour sur soi »

Cette étude se singularise sur deux points :

- *la forme des DRAAA, construction relativement figée, laisse apparaître l'importance de la parole dans la caractérisation des acteurs de l'interaction* : la classification de marques formelles, permettant de situer l'acte représenté par rapport à la réalité, a montré une première régularité dans le système des DRAAA : plus que l'expression de la pensée, leur qualité *vocale*, dramatique. Si l'informativité de leurs SR est pour les DRAAA moindre, le seul fait d'organiser un acte d'énonciation autre en le représentant par un DRAAA assure l'existence d'un enjeu subjectif pour L véhiculé par cette construction discursive, dont l'ordre syntaxique exclut tout interlocuteur représenté ;
- *le contenu propositionnel de la SR n'est pas considéré comme la représentation de l'endophasie a priori* : nous avons pu montrer que de nombreux DRAAA représentent un acte d'énonciation « typique », virtuel (itératif ou hypothétique), ou construit sur-le-champ en forme de DRAAA. Or ce qui a importé dans cette

analyse, c'est la raison pour laquelle L laisse croire, par la construction formelle « *je me dis / je me suis dit* » que le contenu représenté est une parole intérieure. Le lien entre le DRAAA et l'endophasie est alors envisagé dans les termes d'une opposition entre soi et autre. Celle-ci, qui permet d'isoler la spécificité des DRAAA dans le système des oppositions avec d'autres configurations de DR, se manifeste méthodiquement, dans les occurrences de DRAAA, par les marques indiquant le changement, ou, à défaut, par celles qui témoignent de l'expressivité de L.

Finalement, les DRAAA permettent à L de reconsidérer l'image qu'il a de lui : si le discours que les DRAAA représentent n'est pas systématiquement de l'endophasie, même s'il se donne pour tel, le lien avec la parole intérieure est ce « retour sur soi », qui permet à L d'affirmer la différence entre soi et autrui, qui le démarque, le singularise et conforte la subjectivité, si avantageusement véhiculée par les diverses configurations de DR.

CONCLUSION

La recherche entreprise dans cette thèse souhaitait contribuer à l'étude du concept de discours représenté dans la variation de ses actualisations au sein des interactions orales, avec deux finalités : introduire un modèle théorique qui explique la complexité structurale et énonciative des DR en interaction orale, et analyser la contribution des DR, en tant qu'éléments contextualisés de langage, à la « mise en scène de la vie quotidienne ».

Dans la première partie, le concept de « discours rapporté » a d'emblée été positionné par rapport à plusieurs approches disciplinaires qui reflètent l'hétérogénéité du phénomène, afin de circonscrire, par opposition, notre objet d'étude et d'argumenter nos choix terminologiques. L'obstacle principal pour une appréhension unifiée du phénomène demeure sa complexité épistémologique : le « discours rapporté » n'est ni une catégorie grammaticale, ni un phénomène purement (méta)discursif, ni une simple stratégie narrative, mais une combinatoire de ces éléments.

L'éclairage apporté, dans le **chapitre 2**, sur les principes de l'analyse conversationnelle et des grammaires de l'interaction et de construction a permis d'envisager une redéfinition qui prenne en compte à la fois la complexité interne au phénomène et la spécificité du contexte de son actualisation. La méthodologie propre à ce travail, exposée dans le **chapitre 3**, préconise une étude de formes de discours représenté *dans* leur contexte. A l'encontre de certains courants en analyse du discours, qui favorisent une approche des formes *en continuum*, et soulignent le caractère « mixte » des actualisations de discours représenté, les données de notre corpus montrent des modes direct et indirect nettement délimités : il n'existe aucune occurrence où un doute subsisterait sur la modalité énonciative. Or les discours représentés se caractérisent par une haute adaptabilité au contexte interactif de leur actualisation, ce qui se traduit par une variation considérable dans leur structuration lexicale et séquentielle.

Ainsi, le discours représenté en interaction orale nécessite un cadre théorique qui rende compte de son actualisation comme un faisceau de formes émergeant dans une dynamique temporelle et interlocutive, tout en étant suffisamment souple pour rendre compte de toute

la variation. Dans le **chapitre 4** a été proposée la redéfinition du discours représenté comme une construction grammaticale se définissant par l'unicité et l'inséparabilité de trois critères :

- une structure syntagmatique bipartite, SI + SR ;
- le décalage énonciatif par rapport à l'interaction en cours ;
- son fonctionnement métadiscursif.

Si les locuteurs sont à même de reconnaître une variété considérable d'actualisations en tant qu'appartenant à la catégorie « discours représenté », alors il existe un format théorique commun. L'appréhension des DR en tant que constructions, structures reliant la forme, la signification et la fonction discursive, permet de rendre compte de leur complexité énonciative et d'appréhender les particularités de leur configuration formelle. Ainsi, le liage entre les deux constituants du discours représenté a été analysé en termes d'association macrosyntaxique de deux séquences dont la première projette et encadre la seconde. L'avantage d'une telle approche est notamment la revalorisation du statut de la SI et l'établissement du rapport entre la structure syntagmatique et l'altérité énonciative des discours représentés.

Nous avons poursuivi l'analyse des SI dans le **chapitre 5** : l'étude a montré que la variation lexicale ou séquentielle dans l'actualisation des SI correspond à certains facteurs pragmatiques. Alors que la configuration $[I] + [V] + [i] + [(que)] + [SR]$ est neutre, tout écart est perçu comme une stratégie interlocutive, allant d'un plus haut degré d'intégration et de prise en charge pour les DR aux SI postposées jusqu'aux procédés d'exemplification et de non prise en charge pour certaines configurations lexicales de SI telle que *genre*.

Dans la seconde partie de la thèse, nous avons étudié le comportement des configurations de DR en contexte. L'hypothèse qui présupposait l'influence des discours représentés dans la gestion de la dynamique interlocutive s'est vue confortée par deux résultats de l'analyse du corpus : une prédominance de discours directs et un haut taux (environ 70%) de DR où L se représente en tant que l'un des interlocuteurs. Ainsi, nous avons abordé deux dimensions propres aux DR en contexte : leur capacité dramatique et leur participation à l'élaboration de l'image de L.

Dans le **chapitre 6**, la méthode analytique de classification des complétions – interventions de l'interlocuteur dans un DR en cours – a permis d'isoler et de décrire le plus fréquent des

procédés, à savoir l'*invention*, par l'interlocuteur, de la suite possible d'un discours direct. Le détour de l'axe thématique tracé par L et la dé-construction du sens à deux voix montrent le potentiel de cohésion interlocutive qui se cristallise dans la dimension dramatique de ce procédé.

L'étude du caractère scénique des discours directs s'est poursuivie dans le **chapitre 7** où a été mis en évidence l'enjeu de leur valeur non-narrative dans les récits subjectifs, orientée dans deux directions : participation, dans les « récits de vie », à la présentation de soi et focalisation, dans les « récits quotidiens », sur des éléments qui véhiculent un certain intérêt interlocutif.

L'un des apports principaux de notre recherche est la description, dans le **chapitre 8**, des *Représentations des Interactions Autres*. Au-delà d'une analyse formelle qui a permis de spécifier les RIA comme une macro-catégorie de DR, nous avons axé l'approche sur leur intégration contextuelle, qui a montré à la fois la présence systématique de L dans les RIA et un concept central de notre étude, l'« illusion d'authenticité ». Celle-ci se traduit par des interventions presque imperceptibles de L dans le contenu propositionnel représenté afin de garantir un enjeu argumentatif – la préservation de face – dans la mise en scène d'une interaction qui se donne pour brute.

Les deux derniers chapitres réinvestissent les liens entre la construction des DR et l'expression de la subjectivité de L, qui tisse les paroles à son image. Pour les DR subjectifs, étudiés dans le **chapitre 9**, le degré de réénonciation, en plus des fonctions de représentation, augmente avec l'intervention de L dans le contenu et le contexte représentés. L'interprétation, dans le **chapitre 10**, des Discours Représentés Auto-Adressés Autophoniques (DRAAA) s'inscrit au nombre des apports de ce travail. Envisagés dans une perspective qui exclut la pertinence d'une description endophasique, les DRAAA se sont avérés comme des configurations de DR qui expriment par excellence la subjectivité du locuteur L. La systématisme des marques formelles de changement, d'une différence, entre l'acte représenté, qui reflète l'ipséité de L, et les contextes – représenté et effectif – enrichit la dimension énonciative des DR étudiée dans cette thèse : en sus d'une valeur narrative, relativisée dans la situation des interactions orales, les discours représentés se caractérisent par ce rapport aux interactants dans le contexte de leur actualisation. De la monstration par la reconstruction dramatique de l'acte représenté, les DR s'orientent vers

des mécanismes d'illusion d'authenticité qui renforcent les processus sous-jacents d'une construction de l'image du locuteur en interaction.

Cette étude des discours représentés s'est proposée de circonscrire la variation de leurs actualisations relativement à un paramètre énonciatif – la conception d'un moi-locuteur à travers la valorisation de soi par l'illusion d'authenticité et la dramatisation qui transforme le discours en performance. Mettre en scène, (re)construire un dire, d'autrui ou de soi-même, signifie dans les interactions orales se l'approprier, et à travers ces paroles autres actualisées exprimer indirectement ce qui est propre à soi. Les discours représentés mettent en perspective cette « mise en scène de la vie quotidienne », saisie par des éléments contextualisés de langage. Une approche conduite à partir des structures en contexte et une perspective centrée sur les sujets parlants ont permis de considérer autrement le discours représenté, qui est à la fois le produit d'une situation de communication mais aussi son producteur. Les résultats doivent être mis à l'épreuve d'autres types de données : nous pensons notamment à des interactions orales présentant un enjeu polémique, qui pourraient faire apparaître la valeur argumentative des DR, présente dans notre corpus en moindre mesure dans les DI. Or, si cette recherche s'est basée sur une approche principalement qualitative, les indications quantitatives – une équitable distribution des occurrences de DR dans les deux sous-corpus et une variation minime quant aux valeurs qui leurs sont accordées – laissent préjuger d'une stabilité des résultats et d'une indépendance du type de données desquelles ils sont extraits.

Perspectives

Au terme de cette étude, plusieurs perspectives s'ouvrent, que nous souhaiterions explorer :

- si nous avons pris le parti d'étudier les modes et les configurations de discours représenté dans leur globalité, sans avancer une analyse qui les opposerait, c'était en premier lieu pour des raisons méthodologiques. D'une part, il s'agit de la disproportion quantitative des discours directs et indirects – environ 80% de toutes les occurrences dans le corpus sont en mode direct – et d'autre part, c'est le mode direct qui véhicule par excellence l'expression de la subjectivité du locuteur L dans les diverses configurations, au cœur de cette recherche. L'étude comparative des discours directs et indirects, menée dans le **chapitre 7**, a montré une tendance à la spécialisation des discours indirects vers des valeurs argumentatives et informatives

en contexte de récits non subjectifs. Il serait intéressant de poursuivre avec une analyse sémantique du contenu propositionnel représenté par chacun des deux modes et avec une contextualisation, narrative ou non, relativement à la proximité, déictique et affective, du locuteur L au discours qu'il représente ;

- dans cette thèse, nous avons privilégié une approche centrée sur le locuteur L en soulignant ce que sa présence dans le discours qu'il représente produit sur l'interaction en cours. Cependant, l'absence complète du locuteur L de l'acte d'énonciation représenté et de son contexte narratif éventuel (envisagé dans cette thèse uniquement à partir des exemples de la « rumeur d'Orléans ») gagnerait à être étudiée dans une démarche contrastive avec les DR mettant en scène L en tant que l'un des interlocuteurs représentés ou comme témoin de l'acte représenté. Pour cela, il faudrait disposer d'un corpus plus large incluant des thématiques « objectives » ;
- d'une manière plus générale, il peut être utile d'approfondir l'analyse du contenu propositionnel des séquences représentées. Leur sémantisme inhérent pourrait traduire deux types de fonctionnement métalinguistique des DR selon que l'opération de la représentation du dire est centrée sur le locuteur l (*qui* a dit que... ?) ou sur la locution (*ce qui* a été dit). La différenciation de ces deux stratégies – la mise au point sur le personnage ou le contenu représenté – pourrait influencer la valeur pragmatique des discours représentés en interaction ;
- de même, l'analyse du rapport à l'interlocuteur représenté mériterait d'être poursuivie avec un corpus plus exhaustif. En effet, le recadrage sur l'interlocuteur dans les DR subjectifs et les RIA relativement à sa présence dans l'interaction effective où le DR est énoncé s'annonce comme une piste intéressante pour étudier les stratégies de restitution de la parole par L/l. Cette re-construction des paroles de l'autre – qui par sa présence effective peut mettre en cause leurs authenticité ou fiabilité – pourrait influencer la manière dont L/l les approprie et s'en sert ;
- à terme, la poursuite des recherches sur le discours représenté dans les interactions orales devrait aboutir à la construction d'un système où la variation formelle dans l'actualisation des configurations représentées correspondrait à un nombre défini de

types au sein de chacun des deux modes, direct et indirect. C'est la séquence d'identification et la combinatoire de ses éléments constitutifs qui pourrait s'avérer décisive dans cette prédiction des « empreintes » et des « impossibilités » des discours représentés.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOUDA, L., BAUDE, O. (2007). Constituer et exploiter un grand corpus oral : choix et enjeux théoriques. Le cas des ESLO. Dans RASTIER, F., BALLABRIGA, M. (ED), 143-150.
- ABOUDA, L., BAUDE, O. (2009). Du Français Fondamental aux ESLO. Dans BRUXELLES, S. ET AL., 131-146.
- ADAMS, N. ET AL. (ED.) (2008). *Proceedings from the panels of the 40th annual meeting of the Chicago Linguistic Society*. Chicago, The Chicago Linguistic Society.
- ANDERSEN, H. L., NØLKE, H. (ED.) (2002). *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Actes du colloque international d'Århus, 17–19 mai 2001. Berne, Peter Lang.
- ANDRE, V. (2006). *Construction collaborative du discours au sein de réunions de travail en entreprise : de l'analyse micro-linguistique à l'analyse socio-interactionnelle*. Thèse de Doctorat, Université Nancy 2.
- APOTHELOZ, D., ZAY, F. (1999). Incidents de la programmation syntagmatique : reformulations micro- et macro-syntaxiques. *Cahiers de linguistique française*, 21, 11-34.
- AUER, P. (2002). Projection in Interaction and Projection in Grammar. *InLiSt – Interaction and Linguistic Structures*, 33. (<http://www.inlist.uni-bayreuth.de/issues/33/index.htm>)
- AUER, P. (2009). On-line syntax. Thoughts on the temporality of spoken language. *Language sciences*, 31, 1-13.
- AUER, P., PFÄNDER, S. (ED.) (2011). *Constructions – emergent and emerging*. Berlin, De Gruyter.
- AUFRAY, A. (2008). Cadre théorique pour une étude du discours rapporté à l'oral en allemand. (en ligne) *Dialogues interlinguistiques – Recueil de travaux des jeunes chercheurs du CELTA*. (<http://www.celta.paris-sorbonne.fr/jeunes-chercheurs/dialogues1/index.htm>)

- AUTHIER, J. (1978). Les formes du *discours rapporté*. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés. *DRLAV*, 17, 1-87.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1982). Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, éléments pour une approche de l'autre dans le discours. *DRLAV*, 26, 91-151.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1992). Repères dans le champ du discours rapporté. *L'Information grammaticale*, 55, 38-42.
- AUTHIER-REVUZ, J. (1993). Repères dans le champ du discours rapporté (suite). *L'Information grammaticale*, 56, 10-15.
- AUTHIER-REVUZ, J. (2004). La Représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène. Dans LOPEZ MUNOZ, J. M. ET AL. (ED), 35-53.
- BAUDE, O. (2007). Corpus oraux : les *bonnes pratiques* d'une communauté scientifique. Dans RASTIER, F., BALLABRIGA, M. (DIR), 46-51.
- BAUDE, O. (COORD.) (2006). *Corpus oraux – Guide des bonnes pratiques 2006*. Orléans, CNRS Editions & P.U. d'Orléans.
- BAUDE, O., DUGUA, C. (2011). (Re)faire le corpus d'Orléans quarante ans après : *quoi de neuf, linguiste ?*. *Corpus*, 10, 99-118.
- BENVENISTE, E. (1966). Communication animale et langage humain. Dans *Problèmes de linguistique générale 1*. Paris, Gallimard, 56-62.
- BENVENISTE, E. (1974/1997). L'Appareil formel de l'énonciation. Dans *Problèmes de linguistique générale 2*. Paris, Gallimard, 79-88.
- BERGOUNIOUX, G. (1992). Les enquêtes de terrain en France. *Langue française*, 93, 3-22.
- BERGOUNIOUX, G. ET AL. (1992). L'Etude Socio-Linguistique sur Orléans (1966-1991) : 25 ans d'histoire d'un corpus. *Langue française*, 93, 74-93.
- BERGOUNIOUX, G. (2001a). Esquisse d'une histoire négative de l'endophasie [avec une attention presque exclusive pour les productions en langue française consacrées à cette question]. *Langue Française*, 132, 3-25.

- BERGOUNIOUX, G. (2001b). Endophasie et linguistique [Décomptes, quotes, squelette]. *Langue française*, 132, 106-124.
- BERGOUNIOUX, G. (2004). *Le moyen de parler*. Lagrasse, Verdier.
- BERGS, A., DIEWALD, G. (ED.) (2009). *Contexts and constructions*. Amsterdam, John Benjamins.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997/2000). *Approches de la langue parlée en français*. Gap, Ophrys.
- BILGER, M., BLANCHE-BENVENISTE, C. (1999). Français parlé-oral spontané. Quelques réflexions. *Revue française de linguistique appliquée*, 4 : 2, 21-31.
- BONU, B. (1998). Narration et interaction. Dans DESGOUTTE, J.-P. (ED), 37-68.
- BONU, B. (2001). Les évaluations conversationnelles dans la narration. *Revue québécoise de linguistique*, 29 :1, 51-69.
- BRES, J. (2001). De la textualité narrative en récit oral : l'enchaînement des propositions. *Revue québécoise de linguistique*, 29 :1, 23-49.
- BRES, J. ET AL. (ED.) (2005). *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*. Actes du colloque de Cerisy, septembre 2004. Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- BRUXELLES, S. ET AL. (2009). Grands corpus de français parlé. Bilan historique et perspectives de recherche. *Cahiers de linguistique*, 33 : 2, EME.
- CACCHIONE, A. (2006). Reported speech : towards a definition as a communicative and linguistic universal. *Journal of universal language*, 7, 1-28.
- CADDEO, S. ET AL. (ED.) (2012). *Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste*. Aix en Provence, PU de Provence.
- CAILLAT, D. (2013). Le Discours rapporté direct dans les conversations orales : un système de balisage multimodal. Dans DESOUTTER, C., MELLET, C. (DIR), 63-80.
- CARCASSONNE, M. (2007). Sens, temps, et affects dans des récits de vie recueillis en interaction. *Vox poetica, Passion et narration* (revue en ligne, www.vox-poetica.org/t/pas/carcassonne.htm), 1-29.

- CARRUTHERS, J. (2005). *Oral narration in modern French : a linguistic analysis of temporal patterns*. Londres, Legenda.
- CARRUTHERS, J. (2012). « Histoire » et « témoignage ». Catégories problématiques pour l'analyse de la narration conversationnelle. Dans CADDÉO, S. ET AL. (ED), 157-167.
- CHAFE, W. (1994). *Discourse, consciousness and time : the flow and displacement of conscious experience in speaking and writing*. Chicago, University of Chicago Press.
- CLARK, H. H., GERRIG, R. J. (1990). Quotations as demonstrations. *Language*, 66, 764-805.
- COMBETTES, B. (1989). Discours rapporté et énonciation : trois approches différentes. *Pratiques*, 64, 111-122.
- COOPER, R., KEMPSON, R. (ED.) (2008). *Language in flux : dialogue coordination, language variation, change and evolution*. London, Kings College Publications.
- COULMAS, F. (ED.) (1986). *Direct and indirect speech*. Berlin, Mouton de Gruyter.
- COUPER-KUHLEN, E., SELTING, M. (ED.) (1996). *Prosody in conversation: interactional studies*. Cambridge, Cambridge University Press.
- CROFT, W. (2001). *Radical construction grammar : syntactic theory in typological perspective*. Oxford, Oxford University Press.
- DAVIS, P. W. (ED.) (1995). *Alternative Linguistics : descriptive and theoretical modes*, Amsterdam, John Benjamins.
- DE FORNEL, M., LEON, J. (2000). L'analyse de conversation. De l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle. *Histoire épistémologie langage*, 22 : 1, 131-155.
- DE GAULMYN, M.-M. (1992). Grammaire du français parlé. Quelques remarques autour du discours rapporté. Dans JOUSSAUD, A.-M., PETRISSANS, J. (DIR), 22-33.
- DE GAULMYN, M.-M. (1994). Appels téléphoniques d'urgence sociale : parler au nom d'un autre. Dans TROGNON, A. ET AL. (ED), 235-261.
- DE GAULMYN, M.-M. (1996). Témoignage et crédibilité. Performativité du discours rapporté. *Cahiers du français contemporain (Hétérogénéités en discours)*, 3, 27-44.

- DESGOUTTE, J.-P. (ED). (1998). *Les figures du sujet en sciences humaines : « motifs de rupture »*. Paris, L'Harmattan.
- DESOUTTER, C., MELLET, C. (DIR.) (2013). *Le Discours rapporté : approches linguistiques et perspectives didactiques*. Linguistic Insights, vol. 178, Bern, Peter Lang.
- DOURY, M. (2004). La fonction argumentative des échanges rapportés. Dans LOPEZ MUNOZ, J. M. ET AL. (ED), 254-264.
- DUCROT, O., TODOROV, T. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Seuil.
- ESHKOL-TARAVELLA, I. ET AL. (2011). Un grand corpus oral « disponible » : le corpus d'Orléans 1968-2012. *Tal*, 53, 17-46.
- FAURE, L., VERINE, B. (2004). Authentifier un discours autre en y mettant du sien : les vocalisations *ah* et *oh* en frontière de discours rapporté direct à l'oral. Dans LOPEZ MUNOZ, J. M ET AL. (ED), 317-327.
- FILLMORE, C. J. (1976). Frame semantics and the nature of language. *Annals of the New York Academy of Sciences : Conference on the Origin and Development of Language and Speech*, 280, 20-32.
- FILLMORE, C. J. ET AL. (1988). Regularity and idiomaticity in grammatical constructions : the case of let alone. *Language*, 64 : 3, 501-538.
- FILLMORE, C. J. (1988). The mechanisms of *Construction Grammar*. *BLS*, 14, 35-55.
- FISCHER, K. (2006). Konstruktionsgrammatik und Interaktion. Dans FISCHER, K., STEFANOWITSCH, A. (ED), 129-146.
- FISCHER, K. (2010). Beyond the sentence: constructions, frames and spoken interaction. *Constructions and frames*, 2 : 2, 185-207.
- FISCHER, K., STEFANOWITSCH, A. (ED.) (2006). *Konstruktionsgrammatik : Von der Anwendung zur Theorie*. Tübingen, Stauffenburg,
- FLAMMER, A., KINTSCH, W. (ED.) (1982). *Advances in psychology 8 : Discourse processing*. Amsterdam, North Holland Publishing Company.

- FLEISCHMAN, S., YAGUELLO, M. (2004). Discourse markers across languages? Evidence from English and French. Dans MODER, C. L., MARTINOVIC-ZIC, A. (DIR), 129-147.
- FRANÇOIS, J. (2008). Les grammaires de construction : un bâtiment ouvert aux quatre vents. Dossier d'ouverture du colloque « Statut et force des 'constructions' entre grammaire et discours », Caen, octobre 2008. *Cahiers du CRISCO*, 26.
- FRIED, M., ÖSTMAN, J.-O. (2005). Construction grammar and spoken language: the case of pragmatic particles. *Journal of pragmatics*, 37, 1752-1778.
- GADET, F. (1989/1997). *Le français ordinaire*. Paris, Colin.
- GENETTE, G. (1972). *Figures III*. Paris, Editions du Seuil.
- GOFFMAN, E. (1981/1987). *Façons de parler*. Paris, Editions de Minuit.
- GOLDBERG, A. (1995). *Constructions : a construction grammar approach to argument structure*, Chicago, University of Chicago Press.
- GOLDBERG, A. (2003). Constructions: a new theoretical approach to language. *Trends in cognitive sciences*, 7:5, 219-224.
- GOLDBERG, A. (2006). *Constructions at work : the nature of generalization in language*. Oxford, Oxford University Press.
- GOSSELIN, L. (2005). *Temporalité et modalité*. Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- GREVISSE, M., GOOSSE, A. (1936/2011). *Le Bon Usage*. Paris-Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot.
- GROBET, A. (2004). La Fin des séquences de discours rapporté est-elle marquée dans le discours oral ? Dans LOPEZ MUNOZ, J. M. ET AL. (ED), 307-316.
- GÜLICH, E., MONDADA, L. (2001). Analyse Conversationnelle. Dans HOLTUS, G., METZELTIN, M., SCHMITT, C. (ED), 196–250.
- GÜLICH, E., QUASTHOFF, U. (1986). Story-telling in conversation. *Poetics*, 15, 217-241.
- GÜNTNER, S. (2000). Constructing scenic moments: grammatical and rhetoric-stylistic devices for staging past events in everyday narratives. *InLiSt*, 22, 1-23.

- GÜNTNER, S. (2005). Narrative reconstructions of past experiences. Adjustments and modifications in the process of recontextualizing a past experience. Dans QUASTHOFF, U. BECKER, T. (ED), 285-301.
- GÜNTNER, S. (2011). N-*be-that* constructions in everyday German conversation: A reanalysis of “die Sache ist” (“*the thing is*”) –clauses as projector phrases. Dans LAURY, L., SUZUKI, R. (ED), 11-37.
- GÜNTNER, S., IMO, W. (ED). (2006). *Konstruktionen in der Interaktion*. Berlin, De Gruyter.
- HALLIDAY, M. (1985). *Spoken and written language*. Oxford, Oxford University Press.
- HAYASHI, M. (2004). Projection and grammar. Notes on the ‘action-projecting’ use of the distal demonstrative *are* in Japanese. *Journal of pragmatics*, 36, 1337-1374.
- HELM, J. (ED.) (1967). *Essays on the verbal and visual arts*. Seattle, University of Washington Press.
- HOLMBERG, A. (2010). How to refer to yourself when talking to yourself ?. *Newcastle working papers in linguistics*, 16, 57-65.
- HOLT, E. (1996). Reporting on talk : The use of direct reported speech in conversation. *Research on language and social interaction*, 29:3, 219-245.
- HOLT, E., CLIFT, R. (ED.) (2007). *Reporting talk : reported speech in interaction*. Cambridge, Cambridge University Press.
- HOLTUS, G., METZELTIN, M., SCHMITT, C. (ED.) (2001). *Lexikon der Romanistischen Linguistik, vol. I–2*. Tübingen, Niemeyer.
- HOPPER, P. (1987). Emergent Grammar. *Berkeley Linguistics Society*, 13, 139-157.
- HOPPER, P. (1988). Emergent grammar and the A priori grammar postulate. Dans TANNEN, D. (ED), 117-134.
- HOPPER, P. (2008). The openness of grammatical constructions. Dans ADAMS, N. ET AL. (ED), 153-175.

- HOPPER, P., THOMPSON, S. (2008) Projectability and clause combining in interaction. Dans LAURY, R. (ED), 99-124.
- IMO, W. (2005). A construction grammar approach to the phrase “I mean” in spoken English. *InLiSt – Interaction and Linguistic Structures*, 42. (<http://www.inlist.uni-bayreuth.de/issues/42/index.htm>)
- JEANNERET, T. (1999). *La coénonciation en français : approches discursive, conversationnelle et syntaxique*. Berne, Peter Lang.
- JOUSSAUD, A.-M., PETRISSANS, J. (DIR.) (1992). *Grammaire et français langue étrangère*. Actes du colloque d’ANEFLE. Grenoble, ANEFLE.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990). *Les interactions verbales I*. Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1992). *Les interactions verbales II*. Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1994). *Les interactions verbales III*. Paris, Armand Colin.
- LABOV, W. (1972). *Language in the inner city : studies in the black english vernacular*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- LABOV, W., WALETZKY, J. (1967). Narrative analysis : oral versions of personal experience. Dans HELM, J. (ED), 12-44.
- LAKOFF, G. (1987). *Women, fire and dangerous things : what categories reveal about the mind*. Chicago, University of Chicago Press.
- LANGACKER, R. W. (1987). *Foundations of cognitive grammar : theoretical prerequisites*. Stanford, Stanford University Press.
- LAURY, R. (ED.) (2008). *Crosslinguistic Studies of Clause Combining: The Multifunctionality of Conjunctions*. Amsterdam, John Benjamins.
- LAURY, L., SUZUKI, R. (ED.) (2011). *Subordination in conversation: a cross-linguistic perspective*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- LEFEUVRE, F. (2003). *Comme quoi* en diachronie. *Verbum*, 25 : 4, 455-467.
- LEFEUVRE, F. (2004). *Comme quoi : introducteur du discours indirect*. Dans LOPEZ MUNOZ, J. M. ET AL., 549-558.

- LE GOFFIC, P. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette.
- LERNER, G. H. (1991). On the syntax of sentences in progress. *Language in society*, 20, 441-458.
- LERNER, G. H. (2004). Collaborative turn sequence. Dans LERNER, G. H. (ED), 225-256.
- LERNER, G. H. (ED.) (2004) *Conversation analysis: Studies from the first generation*. Amsterdam, John Benjamins.
- LINELL, P. (2009). Grammatical constructions in dialogue. Dans BERGS, A., DIEWALD, G. (ED), 97-110.
- LOPEZ MUNOZ, J. M., MARNETTE, S., ROSIER, L. (ED.) (2004). *Le Discours rapporté dans tous ses états*. Actes du colloque international, Bruxelles, 8-11 novembre 2001. Paris, L'Harmattan.
- LOPEZ MUNOZ, J. M. (ED.) (à paraître). *Aux marges du discours : personnes, temps, lieux, objets*. Actes du X^e Congrès International de Linguistique Française, Cadix, 27-29 novembre 2013. Limoges, Lambert-Lucas.
- MAINGUENEAU, D. (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris, Editions du Seuil.
- MARNETTE, S. (2002). Aux frontières du discours rapporté. *Revue romane*, 37, 3-30.
- MARNETTE, S. (2005). *Speech and thought presentation in French: concepts and strategies*. Amsterdam, John Benjamins.
- MATHIEU, Y.Y. (2003). La grammaire de construction. *Linx*, 48, 43-56.
- MATHIS, T., YULE, G. (1994). Zero quotatives. *Discourse processes*, 18, 63-76.
- MICHAELIS, L.A., LAMBRECHT, K. (1996). Toward a construction-based theory of language function : the case of nominal extraposition. *Language*, 72 : 2, 215-247.
- MODER, C. L., MARTINOVIC-ZIC, A. (DIR.) (2004). *Discourse across languages and cultures*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- MONDADA, L. (1999). L'organisation séquentielle des ressources linguistiques dans l'élaboration collective des descriptions. *Langage et société*, 89, 9-36.

- MONDADA, L. (ED). (1995). *Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles*. Actes du colloque de Lausanne, Cahiers de l'ILSL, 7, Université de Lausanne.
- MONDADA, L. (2001). Pour une linguistique interactionnelle. *Marges linguistiques*, 1, 142-162.
- MONDADA, L. (2005). *Constitution de corpus de parole-en-interaction et respect de la vie privée des enquêtés : une démarche réflexive*. Rapport sur le projet « Pour une archive des langues parlées en interactions. Statuts juridiques, formats et standards, représentativité » financé par le Programme Société de l'Information / Archivage et patrimoine documentaire.
- MONDADA, L. (2007). L'interprétation *online* par les co-participants de la structuration du tour *in fieri* en TCUs : évidences multimodales. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 47, 7-38.
- MONDADA, L. (2008). Contributions de la linguistique interactionnelle. Actes du CMLF 2008 – 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française. EDP Sciences, www.linguistiquefrancaise.org, 881-897.
- MONDADA, L. (2009). The methodical organization of talking and eating : Assessments in dinner conversations. *Food quality and preference*, 20 :8, 558-571.
- MONDADA, L., TRAVERSO, V. (2005). (Dés)alignements en clôture : une étude interactionnelle de corpus de français parlé en interaction. *Lidil* (en ligne), 31, 2-16, <http://lidil.revues.org/128> .
- MOREL, M.-A. (1996). Le discours rapporté direct dans l'oral spontané. *Cahiers du français contemporain (Hétérogénéités en discours)*, 77- 89.
- MULLER, C. (2002). Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs : où commence la macrosyntaxe ? Dans ANDERSEN, H. L., NØLKE, H. (ED), 71–94.
- NORRICK, N. R. (2000). *Conversational narrative : storytelling in everyday talk*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- OCHS, E., SCHEGLOFF, E., THOMPSON, S. (1996). *Interaction and grammar*. Cambridge, Cambridge University Press.

- ONO, T., THOMPSON, S. (1995). What can conversation tell us about syntax ?. Dans DAVIS, P. W. (ED), 213-271.
- PEIRCE, C.S. (1934/1994). *Collected papers, vol. V. Pragmatism and Pragmaticism*. Cambridge, Harvard University Press.
- PEKAREK DOEHLER, S. (2011a). Clause-combining and the sequencing of actions: Projector constructions in French talk-in-interaction. Dans LAURY, L., SUZUKI, R. (ED), 103-149.
- PEKAREK DOEHLER, S. (2011b). Emergent grammar for all practical purposes: the on-line formatting of left and right dislocations in French conversations. Dans AUER, P., PFÄNDER, S. (ED), 45-88.
- PEKAREK DOEHLER, S., STOENICA, I.-M. (2012). Emergence, temporalité et grammaire-dans-l'interaction : disloquée à gauche et *nominativus pendens* en français contemporain. *Langue française*, 175, 111-127.
- PERRIN, L. (1995). Du dialogue rapporté aux reprises diaphoniques. *Cahiers de linguistique française*, 16, 211-240.
- PERRIN, L. (2005). Polyphonie et séquence écho. Dans BRES, J. ET AL. (ED), 173-185.
- PERRIN, L. (2006). Autophonie et formules modales. Verbes de parole et d'opinion à la première personne. *Travaux de linguistique*, 52, 41-55.
- PERRIN, L., VINCENT, D. (1997). L'interprétation du verbe dire en contexte conversationnel : des clauses performatives aux clauses descriptives. *Revue de sémantique et pragmatique*, 2, 201-217.
- PETITJEAN, A. (1987). Les faits divers : polyphonie énonciative et hétérogénéité textuelle. *Langue française*, 74, 73-96.
- PEUVERGNE, J. (2007). Discours rapporté et particules. *LYNX*, 57, 123-131
- PEUVERGNE, J. (2011). *De l'enquête ethnographique à l'analyse linguistique : l'exemple du discours rapporté au Cameroun*. Thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre.
- QUASTHOFF, U. BECKER, T. (ED.) (2005). *Narrative Interaction*. Amsterdam, John Benjamins.

- QUASTHOFF, U. M., NIKOLAUS, K. (1982). What makes a good story ? Towards the production of conversational narratives. Dans FLAMMER, A., KINTSCH, W. (ED), 16-28.
- RABATEL, A. (2003). Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue *représenté* aux discours *représentés*. *Travaux de linguistique*, 46, 49-88.
- RASTIER, F., BALLABRIGA, M. (ED.) (2007). *Corpus en lettres et sciences sociales : des documents numériques à l'interprétation*. Actes du colloque international d'Albi, juillet 2006. Paris, Texto.
- RENDULIC, N., ABOUDA, L. (à paraître). La mise en scène dans la représentation des interactions autres. Dans LOPEZ MUNOZ, J. M. (ED), pp.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R. (1994/1999). *Grammaire méthodique du français*. Paris, P.U. de France.
- ROSIER, L. (1999). *Le Discours rapporté. Histoire, théorie, pratiques*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- ROULET, E. ET AL. (1985/1991). *Articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- SACKS, H. (1992). *Lectures on conversation, vol. I & II*. Oxford, Blackwell.
- SACKS, H., SCHEGLOFF, E., JEFFERSON, G. (1974). A Simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation. *Language*, 50, 696-735.
- SKROVEC, M. (2014). *Répétitions : entre syntaxe en temps réel et rhétorique ordinaire*. Freiburg, Rombach.
- STEMPEL, W.-D. (1986). Everyday narrative as a prototype. *Poetics*, 15, 203-216.
- TANNEN, D. (1986). Introducing constructed dialogue in Greek and American conversational and literary narrative. Dans COULMAS, F. (ED), 311-332.
- TANNEN, D. (ED.) (1988). *Linguistics in context: connecting observation and understanding*. New Jersey, Ablex Publishing Corporation.
- TANNEN, D. (1989). *Talking voices : repetition, dialogue and imagery in conversational discourse*. Cambridge, Cambridge University Press.

- TRAVERSO, V. (2012). Analyses interactionnelles : repères, questions saillantes et évolution. *Langue française*, 175, 3-17.
- TRAUGOTT, E. (2008). 'All that he endeavoured to prove was...': On the emergence of grammatical constructions in dialogic contexts. Dans COOPER, R., KEMPSON, R. (ED), 144-177.
- TROGNON, A. ET AL. (ED.) (1994). *La construction interactive du quotidien*. Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- VANDELANOTTE, L. (2009). *Speech and thought representation in English : A cognitive/functional approach*. Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- VERINE, B. (2006). Marquages et fonctionnements dialogiques du discours intérieur autophonique de forme directe à l'oral. *Travaux de linguistique*, 52, 57-70.
- VERONIQUE, D., VION, R. (ED.) (1995). *Modèles de l'interaction verbale*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence.
- VIGNERON-BOSBACH, J. (2015). Des spécialistes du (discours) direct ? *E-rea* (en ligne), 12.2, <https://erevues.org/4375>.
- VINCENT, D. (1993). *Les ponctuations de la langue et autres mots du discours*. Québec, Nuit blanche.
- VINCENT, D. (2002). Les échanges rapportés et l'atomisation fonctionnelle des actions narratives. *Faits de langues*, 19, 191-200.
- VINCENT, D. (2004). Discours rapporté, représentations sociales et présentation de soi. Dans LOPEZ MUNOZ ET AL. (ED), 235-244.
- VINCENT, D., DUBOIS, S. (1995). Les échanges rapportés: une mise en scène de l'interaction. Dans VERONIQUE, D., VION, R. (ED), 319-330.
- VINCENT, D., DUBOIS, S. (1997). *Le Discours rapporté au quotidien*. Québec, Nuit Blanche.
- VINCENT, D., PERRIN, L. (1998). Reported speech: Narrative action or dramatization of personal experience? *Papers in Sociolinguistics*, NWAVE à Québec. Québec, Nota Bene. 239-249.

- VINCENT, D., PERRIN, L. (1999). On the narrative vs. non-narrative functions of reported speech : a socio-pragmatic study. *Journal of sociolinguistics*, 3, 291-313.
- VINCENT, D., PERRIN, L. (2001). Raconter sa journée : des histoires de conversations dans la conversation. *Revue québécoise de la linguistique*, 29 :1, 179-201.
- VOLOCHINOV, N. V. (1929/1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris, Editions de Minuit.
- WAGNER, R.L., PINCHON, J. (1962/1991). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette.
- WEINRICH, H. (1985/1989). *Grammaire textuelle du français*. Paris, Didier-Hatier.
- YULE, G., MATHIS, T. (1992). The role of staging and constructed dialogue in establishing speaker's topic. *Linguistics*, 30, 199-215.

TABLE DES SCHEMAS

Schéma n°1 : Quatre approches du « discours rapporté »	55
Schéma n°2 : Les phases d'une conversation.....	73
Schéma n°3 : Les modules dans ESLO 2 (d'après Baude & Dugua, 2011 : 112).....	114
Schéma n°4 : Balisage des DR dans le tableau Excel	128
Schéma n°5 : Critères appliqués à la séquence d'identification.....	129
Schéma n°6 : Critères appliqués à la séquence représentée	129
Schéma n°7 : Indissociabilité de critères définissant le DR	147
Schéma n°8 : Cadre communicatif autonome à l'intérieur du DD (d'après Vandelanotte, 2009 : 136) .	158
Schéma n°9 : Croisement entre deux catégories de critères relatifs aux DR subjectifs	328

TABLE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Cinq modes de la RDA, selon J. Authier-Revuz	47
Tableau n°2 : Oppositions majeures entre trois approches linguistiques du « discours rapporté »	54
Tableau n°3 : Métadonnées pour le sous-corpus REPAS.....	120
Tableau n°4 : Métadonnées pour le sous-corpus ENTRETIENS	120
Tableau n°5 : Proportion de DD et de DI dans le corpus.....	121
Tableau n°6 : Propriétés des SR directes et indirectes.....	159
Tableau n°7 : Typologie de la position de la SI au sein du DR	193
Tableau n°8 : Typologie structurale des SI dans le corpus	193
Tableau n°9 : Critères définitoires pour l'identification des complétions au sein des DR	215
Tableau n°10 : Identification de traits pour quatre catégories de complétions	222
Tableau n°11 : Comparaison de structures narratives d'une histoire et d'un témoignage	236
Tableau n°12 : Fonctionnement des discours directs et indirects dans les récits en interaction ...	271
Tableau n° 13 : Distribution de RIA dans le corpus	275
Tableau n° 14 : Comparaison de quelques propriétés formelles RIA – DR	283
Tableau n°15 : Typologie de l'intervention de L dans la construction des RIA	299
Tableau n°16 : Distribution des rôles communicatifs de L au sein du DR	302
Tableau n° 17 : Distribution des temps verbaux pour les SI des DR subjectifs.....	311
Tableau n°18 : Recension exemplifiée de caractéristiques propres aux DR subjectifs	329
Tableau n°19 : Répartition des DR auto-adressés dans le corpus.....	340
Tableau n°20 : Occurrences des constructions avec <i>penser</i> dans le corpus.....	357
Tableau n°21 : Marques du changement au sein des DRAAA	362

INDEX DES AUTEURS

A

ABOUDA · 81, 101, 107, 108, 109, 110, 112, 113, 127, 373, 384

ADAMS · 373, 379

ANDERSEN · 373, 382

ANDRE · 204, 207, 218, 373

APOTHELOZ · 143, 153, 373

AUER · 72, 74, 84, 86, 87, 150, 161, 373, 383

AUFRAY · 52, 141, 142, 373

AUTHIER · 31, 374

AUTHIER-REVUZ · 38, 39, 40, 41, 45, 46, 47, 48, 220, 231, 325, 374

B

BALLABRIGA · 373, 374, 384

BAUDE · 100, 101, 103, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 127, 373, 374

BECKER · 237, 379, 383

BENVENISTE · 34, 47, 87, 100, 305, 348, 374

BERGOUNIOUX · 101, 108, 109, 347, 374, 375

BERGS · 375, 381

BILGER · 123, 375

BLANCHE-BENVENISTE · 83, 85, 87, 88, 100, 101, 123, 375

BONU · 74, 237, 246, 375

BRES · 233, 375, 383

BRUXELLES · 373, 375, 378, 381

C

CACCHIONE · 34, 375

CADDEO · 375, 376

CAILLAT · 166, 375

CARCASSONNE · 240, 375

CARRUTHERS · 75, 82, 234, 236, 376

CHAFE · 137, 376

CLARK · 51, 52, 190, 220, 226, 287, 376

CLIFT · 291, 379

COMBETTES · 40, 376

COOPER · 376, 385

COULMAS · 376, 384

COUPER-KUHLEN · 82, 376

CROFT · 92, 376

D

DAVIS · 376, 383

DE FORNEL · 65, 67, 376

DE GAULMYN · 32, 263, 265, 308, 376

DESGOUTTE · 375, 377

DESOUTTER · 375, 377

DIEWALD · 375, 381

DOURY · 74, 274, 290, 377

DUBOIS · 31, 32, 43, 50, 52, 141, 177,
274, 301, 305, 308, 339, 385

DUCROT · 34, 57, 377

DUGUA · 103, 110, 111, 112, 113, 114,
115, 116, 374

E

ESHKOL-TARAVELLA · 112, 116, 377

F

FAURE · 173, 377

FILLMORE · 91, 92, 377

FISCHER · 94, 95, 377

FLAMMER · 377, 384

FLEISCHMAN · 178, 179, 180, 378

FRANÇOIS · 92, 378

FRIED · 92, 94, 95, 378

G

GADET · 88, 378

GENETTE · 37, 38, 378

GERRIG · 51, 52, 190, 220, 226, 287, 376

GOFFMAN · 65, 347, 378

GOLDBERG · 92, 93, 94, 378

GOOSSE · 42, 378

GOSSELIN · 59, 81, 289, 298, 378

GREVISSE · 42, 378

GROBET · 166, 378

GÜLICH · 65, 66, 67, 69, 70, 71, 74, 75,
76, 77, 78, 82, 238, 246, 249, 250, 378

GÜNTNER · 52, 74, 94, 95, 150, 151,
152, 226, 237, 287, 378, 379

H

HALLIDAY · 88, 379

HAYASHI · 150, 379

HELM · 379, 380

HOLMBERG · 348, 379

HOLT · 231, 291, 379

HOLTUS · 378, 379

HOPPER · 89, 90, 94, 95, 379, 380

I

IMO · 94, 379, 380

J

JEANNERET · 204, 380

JEFFERSON · 66, 384

JOUSSAUD · 376, 380

K

KEMPSON · 376, 385

KERBRAT-ORECCHIONI · 102, 380

KINTSCH · 377, 384

L

LABOV · 52, 233, 234, 242, 291, 380

LAKOFF · 92, 380

LAMBRECHT · 381

LANGACKER · 92, 150, 154, 380

LAURY · 379, 380, 383

LE GOFFIC · 42, 381

LEFEUVRE · 181, 182, 380

LEON · 65, 67, 376

LERNER · 52, 204, 205, 206, 381

LINELL · 94, 143, 144, 162, 381

LOPEZ MUNOZ · 20, 31, 48, 374, 377,
378, 380, 381, 384, 385

M

MAINGUENEAU · 48, 49, 381

MARNETTE · 31, 45, 381

MARTINOVIC-ZIC · 378, 381

MATHIEU · 92, 320, 381

MATHIS · 141, 188, 191, 287, 381, 386

MELLET · 375, 377

METZELTIN · 378, 379

MICHAELIS · 381

MODER · 378, 381

MONDADA · 63, 65, 66, 67, 68, 69, 70,
71, 72, 75, 76, 77, 78, 82, 84, 86, 102,
103, 122, 205, 206, 207, 216, 218, 219,
223, 238, 249, 378, 381, 382

MOREL · 183, 382

MULLER · 64, 96, 97, 144, 382

N

NIKOLAUS · 246, 384

NØLKE · 373, 382

NORRICK · 237, 382

O

OCHS · 83, 382

ONO · 83, 145, 161, 162, 383

Ö

ÖSTMAN · 94, 95, 378

P

PEIRCE · 347, 383

PEKAREK DOEHLER · 84, 91, 94, 95, 150,
162, 383

PELLAT · 42, 43, 384

PERRIN · 51, 52, 74, 105, 122, 123, 125,
141, 217, 231, 240, 241, 254, 255, 274,
276, 277, 278, 287, 303, 305, 318, 319,
320, 321, 323, 327, 383, 385, 386

PETITJEAN · 242, 383

PETRISSANS · 376, 380

PEUVERGNE · 52, 141, 154, 173, 383

PFÄNDER · 373, 383

PINCHON · 42, 386

Q

QUASTHOFF · 74, 75, 76, 78, 82, 237,
246, 250, 378, 379, 383, 384

R

RABATEL · 58, 59, 384

RASTIER · 373, 374, 384

RIEGEL · 42, 43, 384

RIOUL · 42, 43, 384

ROSIER · 31, 32, 36, 48, 381, 384

ROULET · 173, 174, 384

S

SACKS · 66, 68, 76, 82, 204, 205, 384

SCHEGLOFF · 66, 83, 382, 384

SCHMITT · 378, 379

SELTING · 82, 376

SKROVEC · 66, 68, 70, 72, 77, 83, 84, 86,
87, 88, 90, 91, 93, 94, 95, 96, 133, 143,
144, 162, 287, 384

STEFANOWITSCH · 377

STEMPEL · 245, 249, 384

STOENICA · 84, 91, 162, 383

SUZUKI · 379, 380, 383

T

TANNEN · 43, 52, 53, 141, 226, 231, 287,
379, 384

THOMPSON · 83, 95, 145, 161, 162, 380,
382, 383

TODOROV · 34, 377

TRAUGOTT · 94, 162, 385

TRAVERSO · 68, 102, 103, 263, 382, 385

TROGNON · 376, 385

V

VANDELANOTTE · 57, 96, 150, 151, 154,
156, 157, 158, 160, 226, 385

VERINE · 173, 337, 377, 385

VERONIQUE · 385

VIGNERON-BOSBACH · 178, 385

VINCENT · 31, 32, 43, 50, 51, 52, 74, 89,
105, 122, 123, 125, 141, 177, 231, 240,
241, 254, 255, 274, 276, 277, 278, 287,
301, 305, 308, 318, 319, 320, 321, 323,
327, 331, 333, 339, 383, 385, 386

VION · 385

VOLOCHINOV · 40, 44, 386

W

WAGNER · 42, 386

WALETZKY · 233, 234, 242, 380

WEINRICH · 43, 386

Y

YAGUELLO · 178, 179, 180, 378

YULE · 141, 188, 191, 287, 381, 386

Z

ZAY · 143, 153, 373

Nina RENDULIĆ

Le discours représenté dans les interactions orales. De l'étude des structures en contexte vers la construction de l'image des relations interlocutives

Résumé :

A partir des données contextualisées, extraites d'ESLO, un corpus oral du français contemporain, cette thèse étudie la variation dans l'actualisation des discours représentés (rapportés), avec une double finalité : rendre compte, par un modèle théorique, de leur complexité structurale dans le contexte des interactions orales et analyser leur influence sur la construction des liens interlocutifs et des trajectoires thématiques.

Après avoir délimité les frontières externes du phénomène et situé le concept de discours représenté par rapport à plusieurs approches linguistiques et extralinguistiques qui reflètent sa complexité épistémologique, cette étude s'engage dans deux directions. La première, formelle, proposera une définition des discours représentés en tant que constructions grammaticales, définies par l'inséparabilité de trois critères : la structure bipartite, le décalage énonciatif et le fonctionnement métadiscursif. L'apport principal d'une telle analyse se précise dans la réinterprétation des liens entre le « discours citant » et le « discours cité », étudiés dans une perspective macrosyntaxique qui s'applique à toute la variation dans l'actualisation des discours représentés en contexte des interactions orales. La seconde direction, qui se rapporte aux liens entre les discours représentés et la construction d'une relation interlocutive, présente l'étude de plusieurs configurations de discours représentés en contexte, avec deux finalités : l'étude du rapport à autrui, l'interlocuteur, moyennant la mise en scène et l'illusion d'authenticité véhiculées par le discours représenté et l'étude du rapport à soi-même, le locuteur, par la construction d'une image de soi à travers les interventions dans la reconstruction des paroles autres.

Mots clés : discours représenté, relations interlocutives, contextualisation, reconstruction dramatique, illusion d'authenticité, expression de la subjectivité, interaction orale, analyse conversationnelle

Represented speech in oral interactions. From the study of the structures in context towards a construction of the image of interlocutive relations

Summary :

Based on a contextualized data extracted from ESLO, an oral corpus of modern French, this PhD thesis examines the variation in the actualization of represented (reported) speech, with a double aim: to account for their structural complexity in oral interaction and to analyze their influence on the construction of the interlocutive relation and thematic paths.

After defining the external borders of the phenomenon and placing the concept of represented speech with regard to several linguistic and non-linguistic approaches that reflect its epistemological complexity, this study engages in two directions. The first one, formal, will define represented speech as grammatical constructions, determined by the inseparability of three criteria: the bipartite structure, the enunciation offset and the metadiscursive functioning. The main contribution of this analysis is being illustrated in the reinterpretation of the link between "quoting discourse" and "quoted discourse", analyzed in the macrosyntactic perspective that applies to all occurrences of represented speech in oral interaction. The second direction, which relates to the links between represented speech and the construction of an interlocutive relation, studies several represented speech configurations in context, with two aims: the study of the relation to the interlocutor, through the staging and the authenticity illusion conveyed by represented speech, and the study of the relation to oneself, the speaker, constructing a self-image through his interventions in the reconstruction of other words.

Keywords: represented speech, interlocutive relations, contextualization, dramatic reconstruction, authenticity illusion, expression of subjectivity, oral interaction, conversation analysis



Laboratoire Ligérien de Linguistique

10 rue de Tours, BP 46527

45065 Orléans Cedex 2